3 2044 106 334 741

Per
S

Arnold Arboretum Library

THE GIFT OF

FRANCIS SKINNER

OF DEDHAM

IN MEMORY OF

FRANCIS SKINNER

(H. C. 1862)

Received Aug 1910

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1864.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME ONZIÈME

PARIS

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE

rue Hautefeuille.

Février 1865

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Lyon. — Imp. Pinier, rue Tupin, 31.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1864.

—

(NOUVELLE SÉRIE.)

—

TOME ONZIÈME

PARIS

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE

rue Hautefeuille.

—

1864. — Février 1864.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

ANNÉE 1864

BUREAU :

M. CHEVREAU G. O. ✻, Conseiller d'Etat, préfet du Rhône, *président d'honneur.*

MM. MULSANT ✻, *président.*
PERROUD, *vice-président.*
MILLIÈRE, *secrétaire général.*
GIRODON, *secrétaire archiviste.*
MALMAZET, *trésorier.*

Conservateurs

MM. CLÉMENÇON, *pour la minéralogie.*
ROLLET, *pour la botanique.*
TERVER, *pour la zoologie.*
HOFFET, *bibliothécaire.*

Membres Honoraires

MM. De la SAUSSAYE O. ✻, membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon.
L'abbé Vincent ✻, inspecteur général honoraire de l'Université.
Desjardins ✻, architecte en chef de la ville de Lyon.
Milne-Edwards C. ✻, membre de l'Institut, à Paris.
Blanchard ✻, membre de l'Institut.

Membres Titulaires

Ailly (le baron d') ✻, à Roanne (Loire).
Allard (Clément), négociant, rue Saint-Polycarpe, 9.
Allut (Louis), juge à Belley (Ain).
Amor (Fernand), professeur au collége de Cordoue (Espagne).
Andrieux (Louis), avocat, rue de la Bourse, 43.
Arlès-Dufour (Gustave), négociant, place Tholozan, 19.
Armand, rue de la Barre, 1.
Arthaud (le Dr), montée du Chemin-Neuf, 4.
Aubert (Pierre-François), place Suchet, 3.

Bachelet (le docteur), place de l'Impératrice, 8.
Barrier (le docteur) ✻, quai d'Orsay, 1, à Paris.
Baudrier ✻, conseiller à la Cour impériale, rue du Plat, 8.
Beaujeu (Benoît), place Bellecour, 3.
Beckensteiner, rue Saint-Pierre, 14.
Bellaguet ✻, chef de division au ministère de l'Instruction publique.
Bénévent (de), juge de paix à Vaugneray, rue de Bourbon, 16.
Berger (François), quai de Retz, 15.
Berlot-Chapuit, à Villefranche.
Bernard, avocat, rue Vaubecour, 9.
Bernard fils, quai de l'Archevêché, 2.
Berthet (Jean-Marie), quai St-Vincent, 39.
Berthoz (Lucien), négociant, rue Malesherbes, 43.
Besson (Mathieu), pharmacien, cours Morand, 12.
Beylot (le Dr) ✻, rue Impériale, 45.
Biétrix (Camille), rue Lanterne, 29.
Billiet (François), cours Morand, 51.
Binet (le Dr Joseph), à Champvert.
Bizot (Jules), agent de change, rue Impériale, 9.

Blanchon (Aimé), rue Bourbon, 31.
Blanchon (Louis), rue Puits-Gaillot, 31.
Boffard (Joannes), place de la Bourse, 2.
Boissonnet (Michel), notaire, rue d'Algérie, 10.
Bonnamour (Camille), rue Grenette, 23.
Bonnes, régisseur à l'Ecole vétérinaire.
Bonnichon (le docteur), à Saint-Amand (Cher).
Bonvouloir (le baron Henri de), rue de l'Université, 15, à Paris.
Bouchard (Constant), rue Vaubecour, 2.
Bouchaud (de) ✻, rue Ste-Hélène, 8.
Bouchet (Henri) ✠, place Bellecour, 18.
Bouchet (Julien), avoué, rue Martin, 2.
Boucod (Auguste), à Saint-Vallier (Isère).
Bouniols, propriétaire, rue Neuve, 17.
Bravais (l'abbé Marie-Camille), à Annonay (Ardèche).
Besson (Louis), architecte, place de la Bourse, 2.
Brun (Claude), avocat, quai de l'Archevêché, 18.
Brunet Lecomte ✻, rue des Colonies, 2.

Carrier (le docteur) ✠, rue St-Dominique, 13.
Carrier (le docteur Edouard), rue des Archers, 11.
Cazenove (de), rue Impériale, 66.
Chambert (Pierre), chef d'institution, rue des Capucins, 10.
Charmetton (Barthélemi), quai de Retz, 19.
Chartron (Jacques), rue Poulaillerie, 2.
Charvériat (Antoine-Marie), notaire, rue d'Algérie, 27.
Chaule ✻, lieutenant de marine, au Sénégal.
Chaurand (Amand) ✠, place Bellecour, 30.
Chivot, avocat, rue de l'Impératrice, 85.
Coignet (Stéphane), quai Castellane, 31.
Conche (le docteur Ernest), rue des Remparts-d'Ainay, 7.
Coudour (l'abbé), curé de l'Immaculée-Conception, à Lyon.
Coupat (l'abbé), supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Jean.
Crolas (Ferdinand), pharmacien, rue de Trion, 10.

Dardoin aîné, rue Paradis, 37, à Marseille.
Debat (Louis), place Napoléon, 8.
Decurel, maire à Limonest.
De Locre (le docteur) O. ✻, rue de la Reine, 45.
Delestre ✻, chemin du Pont-d'Alaï, 45.
Delhorme (le P. Eugène), dominicain à Oullins.
Dériard, rentier, avenue de Saxe, 112.
Desseilligny (Alfred) ✻, directeur des mines du Creusot.
Desgrand (Paul), place de la Charité, 9.
Desgranges (Gabriel), quai de Retz, 2.
Desvernay (Arnould), avocat, à Lay (Loire).
Dubreuil (Auguste), avocat, rue du Pérat, 3.
Dufour (le docteur Léon) O. ✻, à Saint-Sever (Landes).
Dugas (Ozippe), rue Impériale, 52.
Dugas (Prosper), place Tholozan, 22.
Dugas (Henri) ✻, rue Sainte-Hélène 2.
Dumortier, rue Constantine, 12.
Dupasquier (Louis) ✠, architecte, rue Saint-Joseph, 3.
Duquaire (Henri), notaire, rue Saint-Pierre, 10.
Durand ✻, conseiller à la Cour, rue du Plat, 5.
Du Vachat, juge à Belley (Ain).

Eymard (Paul), rue Constantine, 22.

Fabre (Léon), rue Puits-Gaillot, 4.
Favarq, rue du Vernay, 48, à Saint-Etienne.
Felix (Eugène), négociant à Leipzig (Saxe).
Féry (Alphonse), rue du Port-du-Temple, 7.
Ferrouillat (Maurice), notaire, place Bellecour, 18.
Ferrouillat (Joannes), place Bellecour, 2.
Flachat (Antoine), rue de la Charité, 11.
Forest (Jules) ✠, quai d'Albret, 25.

Fournereau (l'abbé), à l'institution des Chartreux.
Fournereau, à Mornant (Rhône).
Frachon (l'abbé), à Annonay (Ardèche).
Franc (Théophile), négociant, rue Neuve, 7.
Friedel ❋, à l'Ecole des mines, à Paris.

Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5.
Gaillard (Alphonse), avenue de Noailles, 61.
Gaillard (Auguste), rue Victor-Arnaud, 13.
Gaillard (Fleury), place Bellecour, 16.
Galichon (Emile), négociant, rue de Rivoli, 182, à Paris.
Galtier (André), rue d'Algérie, 25.
Gauthard (Victor de), à Vevey (Suisse).
Gautier (Charles), place Saint-Clair, 1.
Gérard (le Dr), rue Constantine, 2.
Gervais (le docteur Jules), rue Rozier, 1.
Girodon (l'abbé), rue de Crémieu, 26, à la Guillotière.
Giroud (Jean-Benoît), chef d'institution, rue Tupin, 8.
Gourd (l'abbé Jean-Marie), au petit Séminaire des Minimes.
Grand (Paul) ❋, négociant, rue Impériale, 7.
Grindon (Amédée), avocat, rue de Jarente, 24.
Guichard (Joachim), place des Terreaux, 12.
Guichon (Jean) ✠, pharmacien, rue de l'Impératrice, 31.
Guimet (Emile), place de la Miséricorde, 1.
Guinon ❋, rue Bugeaud, 6.
Guinon (Francisque), rue Bugeaud, 6.

Harel, maître de forges à Vienne (Isère).
Hedde (Isidore) ❋, rue de la Reine, 35.
Herculais (le comte d') ✠ ✠ (Saint-Grégoire et Saint-Sépulcre), quai de la Charité, 5.
Hoffet, officier de l'Université, avenue de Noailles, 61.

Jaricot (Ernest), négociant, rue Puits-Gaillot, 21.
Joannon (Antonin), quai Tilsitt, 22.
Jordan (Alexis), rue de l'Arbre-Sec, 40.
Jurie (Amédée), négociant, place Bellecour, 37.
Jutet (le docteur), rue de la Bombarde, 3.

Kleinmann (Edouard), au Crédit Lyonnais.

Lacroix (François), pharmacien à Mâcon.
Lacuire (le docteur Clément-Antoine), rue Terme, 14.
Lagrevol (de), conseiller à la Cour, rue Martin, 4.
Laplagne (Théobald de), rue Sainte-Hélène, 22.
Laure (Paul), quai Castellane, 25.
Legendre, notaire, rue Saint-Pierre, 41.
Le Mansois, rue Saint-Jean, 3, à Saint-Etienne.
Leriche (le docteur), rue de Bourbon, 22.
Lévy (Gustave), quai Saint-Antoine, 21.
Letiévant (le docteur), rue Childebert, 3.
Leveillé (Jean), rue d'Abbeville, 4, Paris.
Luigini, rue de la Bombarde, 3.

Maison (Louis), rue de Tournon, 17, à Paris.
Malmazet, place Tholozan, 24.
Mangini (Lucien), ingénieur civil, rue St-Joseph, 2.
Mangini (Félix), place Bellecour, 6.
Marseul (l'abbé de), à l'institution des Termes, rue Demeurs, à Paris.
Matthieu (Roger), opticien, rue de l'Impératrice, 12.
Maurel (Célestin), cours Morand, 20.
Mayet (Valéry), négociant à Cette (Hérault).
Meaux (le vicomte Camille de), à Montbrison (Loire).
Merlet, curé de Sainte-Blandine.
Mesnil (Révérend du), receveur de l'enregistr. à Meximieux (Ain).
Michel (Victorin), rue de Bourbon, 10.

Millière, place Kléber, 2.
Million (Francisque), quai de la Charité, 31.
Millon (Aimé), négociant, rue de l'Impératrice, 32.
Milon (Adolphe), rue Mercière, 62.
Mollard, rue du Plat, 16.
Monterrat (Amédée) ✻, propriétaire, rue Royale, 29.
Montravel (le vicomte de), à Joyeuse (Ardèche).
Mulsant ✻, quai St-Vincent, 25.

Navier, quai d'Herbouville, 1.

Oberkampff, cours Morand, 16.

Pallias (Honoré), rue Centrale, 25.
Pariset (Ernest), quai Saint-Clair, 14.
Perez-Arcas, professeur à l'Université de Madrid.
Perras (Alfred), rue des Feuillantines, 36, Paris.
Péricaud (Antonin), avocat, rue St-Dominique, 14.
Péricaud de Gravillon (Arthur), place Bellecour, 26.
Pérouse, avocat, place des Célestins, 5.
Perret (Joannès), rue de Savoie, 9.
Perret (l'abbé Arnaud), à la maison des Chartreux.
Perroud (Benoît-Philibert), quai Saint-Vincent, 43.
Perroud (le Dr Louis), quai Saint-Vincent, 43.
Petit (Arthur), garde général des eaux et forêts, à Belley (Ain).
Piaton (Pierre), notaire, rue Saint-Pierre, 31.
Piaton (Claudius), quai Tilsitt, 26.
Peyronny (de), avocat, place Impériale, 53.
Piellat (Edmond de), procureur impérial à Villefranche (Rhône).
Pitrat (Lucien), rue de Penthièvre, 26.
Poncin (Henri-Athanase), chef d'institution, rue de la Bourse, 4.
Poncins (le comte Léon de), propriétaire à Feurs (Loire).

Quirielle (Paul de), propriétaire à Montbrison.

Rambaud (André), quai des Augustins, 61.
Ravinet (le docteur Jules), rue Constantine, 5.
Repelin (Auguste), banquier à Voiron (Isère).
Riaz (Auguste de), banquier, quai de Retz, 10.
Roë (Henri), substitut du procureur général, place Bellecour, 34.
Rollet, cours Bourbon, 84.
Roman (Ernest), place des Pénitents-de-la-Croix, 1.
Rouy, négociant à Gap.
Roure, directeur de la *Nationale*, à Vienne (Isère).

Sanlaville (Benoît), propriétaire à Beaujeu.
Schneider (Henri) G. O. ✻, directeur du Creusot (Saône-et-Loire).
Seidlitz (Georges), à Dorpart, en Livonie.
Servaux ✻ ✠ (Saint-Maurice et Saint-Lazare), chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
Seytre (l'abbé), aumônier à Vernaison.
Sichel (le Dr) O. ✻ ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, 50, à Paris.
Siméan (Pierre), rue Centrale, 42.
Soquet (le docteur), rue Saint-Joseph, 16.
Sornet, à Romanèche (Saône-et-Loire).
Sorney, rue Quatre-Chapeaux, 4.

Taulier (Louis-François), professeur au Lycée, quai de l'Hôpital, 2.
Terver, quai Pierre-Scize, 52.
Tollon (Joseph) rue Pizay, 5.
Toscan, chef de bureau à la préfecture, rue Vaubecour, 24.
Trouvé (Antide-Marie), ancien avoué, rue Constantine, 10.

Vachon (Antoine) ✻, négociant, quai Saint-Vincent, 29.
Vernier (Louis), rue de Bourbon, 53.
Vettard (Victor), place de la Bourse, 2.

Via (Louis de) O. ✠, à Bologne.
Viennois (l'abbé), vicaire à Saint-Nizier.
Villefranche (Henri), quai de Retz, 16.
Widor (Charles-Marie), rue Sala, 4.
Willermoz (Ferdinand), rue de Bourbon, 38.
Willermoz, rue du Bon-Pasteur, 10.

Membres décédés en 1864.

Vaïsse (le sénateur), chargé de l'administration du département du Rhône, G. O. ✠ ✠, etc., président d'honneur de la Société, décédé à Lyon, le 29 août 1864.

Vernange (l'abbé), mort le 3 juillet 1864, dans la 62e année de son âge.

TABLE DES MATIÈRES

Tableau des Membres de la Société Linnéenne. v
Iconographie et description de Chenilles et Lépidoptères inédits, par P. Millière 1
Essai sur la Faune entomologique de Kanala (Nouvelle-Calédonie), et quelques espèces nouvelles ou peu connues, par B.-P. Perroud et Montrousier 46
Table méthodique et alphabétique 254
Iconographie et description de Chenilles et Lépidoptères inédits, par P. Millière 258
Tribu des Térédiles, par L. Mulsant et Rey. 289
Essai monographique sur le *Bombus montanus* et ses variétés, par M. le Dr Sichel 421
Notice sur l'abbé Madenis, par M. le Dr Gervais 444
Extraits des procès-verbaux I

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX

(ANNÉE 1864)

Seance du 11 janvier 1864. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

M. le Président rend compte des visites officielles faites à l'occasion du jour de l'an, par la députation de la Compagnie, aux principales autorités de la ville; à l'administration préfectorale, à M. de la Saussaye, recteur de l'Académie, etc.

M. l'abbé Vernange et M. l'abbé Seytre rendent compte de divers mémoires insérés dans les ouvrages envoyés à la Compagnie.

M. Debat retrace l'histoire des discussions soulevées, dans ces derniers temps surtout, sur la question des générations spontanées, il termine par ces conclusions : Les expériences alléguées pour ou contre les générations spontanées n'ont rien de bien décisif. Les partisans de l'hétérogénie ont, avec le temps et les progrès de la science, perdu toujours plus de terrain; les découvertes faites de nos jours sur des transformations étonnantes que subissent les entozoaires, leur ont enlevé un appui dont ils se croyaient bien sûrs, il ne leur reste plus que certains infusoires, tels que les monades, les vibioniens, etc., appartenant aux plus petites espèces. Ils triomphent de leurs adversaires, à l'occasion de ces infiniment petits, dont ils demandent qu'on leur montre les œufs ou

les germes, comme si ces œufs d'animalcules qui ne dépassent pas en grosseur deux ou trois centièmes de millimètre, n'étaient pas nécessairement invisibles, dans l'état d'imperfection de nos instruments actuels. Mais, dit-on, la divisibilité de la matière organique doit avoir un terme. Sans doute; mais à quelle limite s'arrête-elle ? Ces atomes nous échappent et nous échapperont probablement toujours; or, à quelle petitesse de l'atome ou à quel chiffre d'atomes commence la visibilité? Il faut environ 2980 atomes de stéarine pour former une molécule intégrante de cette substance, et cette molécule est encore invisible. Cependant, cette masse d'atomes pourrait bien suffire à constituer l'embryon d'un animal, égal tout au plus à 1/500 de millimètre, dans son plus grand développement; donc, de tels embryons doivent être parfaitement invisibles. Les partisans de la génération spontanée paraissent admettre aujourd'hui l'existence, dans l'air, d'une matière vivante; mais on n'aperçoit pas davantage cette matière vivante que les germes niés. Dans l'air, il existe sans doute des atomes simples, susceptibles de former des combinaisons vivantes; mais ces combinaisons n'y existent pas toutes faites. L'analogie que nous fournissent les végétaux les plus inférieurs, tels que les urédinées, les mucédinées, condamne la théorie des générations spontanées. On ignore, il est vrai, comment ces parasites apparaissent au printemps sur les feuilles nouvelles; mais on sait qu'ils sont pourvus de nombreux organes de reproduction, et ces organes ne leur ont pas été donnés inutilement sans doute. Les cryptogames dont nous parlons, sont en général d'un volume assez considérable pour être visibles à l'œil nu, et cependant leur apparition, celle de l'oïdium Tuckeri, par exemple, est encore entourée de mystère; il ne faut donc pas s'étonner que des organismes infiniment plus petits, n'aient pas satisfait encore aux recherches de la science.

M. Mulsant lit l'introduction de son travail sur les insectes de la tribu des *Coléoptères angusticolles*, travail fait en commun avec M. Rey, et qui est en voie d'impression.

La Société admet au nombre de ses membres: MM. Piaton, notaire; Guichard (Joachim), Siméan (Pierre), Richard (Louis), Pérouse, avocat, Laure (Paul), et Toscan, de Lyon.

Séance du 8 février. — PRÉSIDENCE DE M. BECKENSTEINER.

En l'absence de M. le Président et de M. le Vice-Président, M. Beckensteiner, l'un des plus anciens membres de la Compagnie, est prié d'occuper le fauteuil.

M. le secrétaire lit une lettre de M. Mulsant, par laquelle il exprime son regret de ne pouvoir assister à la séance, et prie la Compagnie de l'excuser.

Le directeur de la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, demande à échanger les publications de l'établissement dont la garde lui est confiée, contre des travaux de la Compagnie. Cette demande est agréée.

M. Hoffet fait un rapport sur les travaux de l'Académie des sciences de Munich. La pierre lithographique des carrières de la capitale de la Bavière continue à être une mine précieuse pour les paléontologues.

L'un des volumes soumis à l'examen de M. le rapporteur, donne la description de trente-cinq espèces de vertébrés fossiles trouvées depuis quelques années dans les dépôts du système jurassique. Ces restes appartiennent principalement à des tortues, des lézards, des sauriens volants et des heliosauriens.

M. Mulsant rappelle que la pierre lithographique dont on plaçait les dépôts dans l'étage portlandien, avait été indiquée avec plus de raison, par notre sâvant géologue feu Thiollière, comme appartenant à l'étage corallien.

M. Wagner, continue M. Hoffet, a fait connaître un animal fossile fort singulier, auquel il donne le nom de *Cryptosaurus*. Par certains caractères, par la forme de ses pieds, par exemple, et par les plumes dont il semblait couvert, il paraîtrait appartenir à la classe des oiseaux; mais par plusieurs autres, par son appendice caudal, par exemple, il viendrait se ranger parmi les reptiles sauriens, et servirait ainsi de transition entre les deux classes.

Dans un autre mémoire, on trouve l'analyse des poisons végétaux dont se servent divers sauvages de l'Amérique méridionale, du *curare*, par

exemple. Il résulte du travail de l'auteur que ces poisons ne renferment pas de strychnine, comme on l'avait cru jusqu'à présent.

M. Mulsant rappelle à ce sujet que le *curare* a été employé, à Paris, et quelquefois avec succès, dans des cas de tétanos.

La Société admet au nombre de ses membres : MM. Boucod (Auguste), de Saint-Vallier (Isère); Fournereau, de Mornand (Rhône); Gaillard (Auguste), Gaillard (Alphonse), négociants; Armand (Louis), et de Riaz, banquier, de Lyon.

—

Séance du 14 mars 1864. — Présidence de M. Mulsant.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, par laquelle son Excellence demande qu'on veuille bien lui envoyer les noms des Membres de la Compagnie qui se proposent d'assister aux séances de la réunion des Sociétés savantes, à Paris.

M. Hoffet parle de l'heureux essai fait en Bavière de l'emploi de la tourbe, mêlée à des débris végétaux, pour servir d'engrais. M. l'abbé Vernange ajoute que, dans le même pays, la tourbe est utilisée comme combustible, pour les machines à vapeur des chemins de fer. M. Mulsant dit que dans le nord de l'Allemagne, on fait avec la tourbe comprimée des espèces de planchettes, pour remplacer celles de liége, dans les cadres à insectes.

M. Beckensteiner entretient la Compagnie des travaux et des découvertes du docteur Baehr, concernant des courants électriques, dans les animaux et les végétaux. Le docteur a construit un appareil fort simple, appelé par lui *cercle dynamique*, au moyen duquel il apprécie le courant en question. Il a pu constater, par ce procédé, que les courants ne sont pas identiques chez l'homme et chez la femme, et qu'ils changent de direction, dans l'état de maladie; il en conclut que le médecin, averti par ces prodromes, pourrait, en bien des cas, prévenir le mal, et le guérir pour ainsi dire à l'avance, en rendant aux courants leur direction normale.

M. Mulsant présente à la Société un travail fait en commun avec M. Rey, sur les insectes de la tribu des *Térédiles*, travail faisant partie de l'histoire naturelle des Coléoptères de France.—Renvoi à la Commission de publication.

La Société admet au nombre de ses membres : MM. Fabre (Léon), négociant; Thollon (Joseph); le docteur Artaud; Gautier (Charles); de Peyronny, avocat, de Lyon; Decuel, maire de Limonest; Sornet, de Romanêche (Saône-et-Loire).

—

Séance du 11 avril 1861. — Présidence de M. Mulsant.

M. le Président donne quelques détails sur la réunion des Sociétés savantes tenue à Paris, à la fin du mois dernier. Une dizaine de lyonnais, membres de nos diverses Sociétés savantes ou littéraires, y étaient présents : MM. de la Saussaye, recteur de l'Académie; Faivre, professeur à la Faculté des Sciences; de Soultrait, Valentin-Smith, Hignard, etc.

MM. Mulsant et Hoffet y représentaient la Compagnie.

La Société Linnéenne, dans le rapport toujours si lumineux de M. Milne-Edwards, a continué à trouver des éloges propres à stimuler son zèle, et à la récompenser de ses efforts.

M. le Président annonce à la Compagnie qu'elle doit à M. Desjardin, architecte de la ville, la construction d'un grand cabinet, situé au-dessus de la grande salle de la bibliothèque, emplacement que M. le conservateur a bien voulu céder à cet effet, et dans lequel la bibliothèque de la Société va être transférée.

La personne à laquelle il a été alloué une subvention de 200 fr., en fera le catalogue et aidera à la confection des envois.

M. Debat lit un travail ayant pour titre : *Réformes à introduire dans certaines parties de la botanique cryptogamique, par suite des découvertes les plus récentes.* Ce travail, écouté avec le plus vif intérêt, est renvoyé la Commission de publication.

La Société admet au nombre de ses membres : MM. Legendre, notaire à Lyon; Mollard, attaché à une Compagnie d'assurance de notre ville.

Séance du 9 Mai 1864. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

M. Emile Guimet, l'un de nos collègues, sollicite de la Compagnie une marque de sympathie, en faveur du concours musical qui doit avoir lieu le 22 mai prochain. Déjà diverses autres Sociétés ont voté des médailles qui seront décernées en leur nom aux vainqueurs; la Société Linnéenne, qui prend une part si vive à tout ce qui peut intéresser la gloire de la cité, voudra sans doute s'associer à cet élan, suivre ces généreux exemples, et répondre ainsi au désir de M. Guimet, qui fait de si nobles et si généreux efforts pour répandre dans notre ville et nos campagnes le goût de la musique, qui exerce une si heureuse influence sur la moralité des populations.

M. le Président met aux voix la prise en considération de cette demande, et propose de voter une médaille d'or.—Accordé à l'unanimité.

L'éditeur de l'Annuaire des Sociétés savantes annonce la prochaine apparition de son ouvrage, et sollicite une souscription. — Renvoi à la Commission des finances.

M. l'abbé Perret présente un individu vivant de l'ordre des gallinacés, un jeune poulet, anormalement organisé; il est pourvu de trois pattes. Le membre surnuméraire est bien conformé; mais il saillit du corps de l'animal dans la direction du coccyx.

M. Mulsant lit à la Compagnie la description d'une espèce nouvelle d'oiseau-mouche, le *L. magica.*

Après divers rapports sur des ouvrages offerts à la Société, M. le Président rappelle à la Compagnie qu'elle a, suivant son règlement, à s'occuper de la promenade annuelle qu'elle a coutume de faire. Plusieurs localités sont indiquées comme pouvant offrir de l'intérêt au point de vue de l'histoire naturelle. On choisit Saint-Quentin, dans l'Isère, pour le lieu de l'excursion, et le rendez-vous est fixé au 12 juin.

La Société admet au nombre de ses membres : MM. l'abbé Merlet, curé de Sainte-Blandine, le docteur Bourland-Lusterbourg; Kleinmann (Edouard), négociant; Féry (Alphonse), de Lyon; Le Mausois-Dufrey fils, de St-Etienne.

Séance du 13 Juin. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

M. le Président rend un compte sommaire de l'excursion faite à Saint-Quentin.

Favorisée par un temps magnifique, cette promenade linnéenne a été une véritable fête champêtre. Les vallées presque solitaires suivies pour se rendre à Fallavier et pour en revenir, ont offert à tous ceux des membres de la réunion, des objets intéressants et des jouissances variées. Une table dressée sous des chênes a réuni, vers le soir, tous les promeneurs dans un joyeux repas; quelques-uns des convives, M. Emile Guimet surtout, avec ses chansons drôlatiques et si spirituellement chantées, ont trouvé le secret de faire passer les heures avec rapidité, jusqu'au moment où le train parti de La Verpillière a ramené tous les promeneurs à la ville.

M. Debat continue la lecture de son travail sur les *Réformes à introduire dans certaines parties de la botanique cryptogamique.*

Il propose ensuite une *Nouvelle classification des mousses.* Ce second travail est écouté avec la même attention et le même intérêt que le précédent. — Renvoi à la Commission de publication.

Une conversation scientifique s'engage ensuite sur divers animaux regardés en général comme nuisibles, et en particulier sur le geai, le coucou et la taupe. M. le Président conclut par ces réflexions : il n'y a point d'animaux absolument nuisibles; tous sont nécessaires ou utiles, pourvu que leur multiplication soit maintenue dans de certaines limites. On aurait tort de chercher à anéantir certaines espèces considérées comme nuisibles. Si la taupe coupe les racines de nos plantes potagères en creusant ses galeries, si elle élève dans nos jardins et dans nos prés de petits monticules, connus sous le nom de taupinières, quels services ne nous rend-elle pas? Il faudrait pouvoir l'inventer si Dieu ne l'avait pas créée. Qui poursuivrait dans la terre ces larves ou ces insectes pernicieux qui rongent les racines de nos végétaux? En 1840, la Saône couvrit pendant trois semaines les prairies qui la bordent; la plupart des taupes furent noyées; au printemps suivant, les vers blancs n'étant

plus décimés par elles, commirent tant de dégâts, que les prés riverains qui donnaient vingt chars de foin, par exemple, en fournirent à peine trois ou quatre.

La Société admet au nombre de ses membres : MM. Luigini (Joseph), premier chef d'orchestre du Grand-Théâtre, et Reverchon, négociant, de Lyon.

—

Séance du 11 juillet. — Présidence de M. Mulsant.

M. le Président rappelle à la Société la perte douloureuse qu'elle a faite depuis sa dernière séance, dans l'un de ses membres les plus anciens, les plus assidus et les plus distingués, M. l'abbé Vernange, professeur d'écriture sainte à la Faculté de théologie. Travailleur infatigable, il se délassait des études sérieuses qu'exigeait la préparation de ses cours, en se livrant aux charmes de la botanique. Il cultivait, dans un modeste jardin, un grand nombre de plantes remarquables par la beauté de leurs fleurs, ou par leur rareté; il les soignait non en simple amateur, mais en vrai naturaliste, étudiant avec soin leurs caractères spécifiques et génériques et leurs variations. Il avait ainsi remarqué que certaines variétés mettent jusqu'à plus de 15 ans avant de revenir au type primitif. Ces études avaient pour but un grand ouvrage, un *Genera plantarum*, qu'il préparait depuis de longues années, mais dont le manuscrit reste inachevé.

M. Vernange est mort le 3 juillet. Ses funérailles ont été célébrées le 4. Malheureusement, avertis trop tard, peu de membres de notre Compagnie ont pu suivre le convoi de notre regretté collègue. Le Président, cependant, tenait l'un des coins du poêle.

Après ce court hommage, rendu à la mémoire du défunt et religieusement écouté par tous les membres, M. Mulsant lit les premières pages d'un *Voyage au Mont Pilat*, écrit sous forme de lettres, et dans un style assez léger pour rendre la science attrayante aux personnes qui n'en font pas leur étude.

M. le docteur Jutet rend compte d'un travail remarquable de M. Turquem, inséré dans les mémoires de l'Académie des sciences de Metz, sur les Foraminifères. Le rapporteur entre dans divers détails sur la classification de ces animaux microscopiques, par l'auteur, et rappelle que ce dernier a été honoré, pour ce travail, d'une médaille d'argent, à l'époque de la réunion des délégués des Sociétés savantes.

M. Mulsant présente à la Société le commencement de son travail sur les Punaises de France, fait en collaboration avec M. Rey. Cette première partie comprend les Scutellérides, pour la division desquelles les auteurs ont utilisé avec bonheur quelques caractères négligés jusqu'à ce jour. — Renvoi à la commission de publication.

La Société admet au nombre de ses membres : MM. le docteur Beylot et Bouchard (Constant), de Lyon ; Neuvesel (Joseph), de Givors ; Rat (Anthelme), de Saint-Rambert (Ain).

—

Séance du 8 août 1864. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

M. le Président entretient la Société des ravages occasionnés, cette année, dans quelques contrées de la France, par l'insecte désigné par les entomologistes sous le nom d'*Eumolpus vitis*. Plusieurs vignobles du Beaujolais en sont infestés ; le clos de Vougeot perdra, dit-on, près de la moitié de sa récolte par le fait de ce nuisible coléoptère. Il est d'autant plus difficile de se défendre des attaques de cet ennemi, qu'on connaît peu encore ses habitudes dans son jeune âge. On suppose cependant que sa larve vit aux dépens des racines des ceps.

Les ravages de l'eumolpe rappellent à M. Eymard ceux que les sauterelles de passage (*Acridium migratorium* des auteurs) a commis cette année sous ses yeux, en Algérie. Des nuées de ces insectes, assez considérables pour obscurcir la lumière du soleil pendant plusieurs heures, sont venues s'abattre dans les champs, qu'elles couvraient d'une couche grouillante de 8 ou 10 centimètres. En quelques heures toute la récolte a été détruite. Quelques propriétaires ont essayé de tirer des boîtes ; on a même fait partir quelques coups de canon pour dissiper ces trombes vivantes : tout a été inutile.

Le vol de ces orthoptères est fort bruyant et se rapproche, sous ce rapport, des crépitations d'une grêle abondante. Ces insectes ne se laissent pas approcher, se lèvent devant ceux qui les pourchassent, pour se poser à un certain nombre de mètres plus loin.

Cette espèce de criquet dépose dans la terre, à l'aide de son oviducte, une assez grande quantité d'œufs réunis sous forme d'épis.

L'Afrique offre encore, comme autrefois, des peuplades acridophages. On fait dessécher le corps de ces insectes et on le reduit en poudre pour le faire servir d'aliment.

M. le Président rappelle qu'à toutes les époques le nord de l'Afrique a été de temps en temps exposé au même fléau. Du temps de saint Augustin, son évêché d'Hippone fut envahi par des nuées de sauterelles, qui y portèrent la désolation. Après avoir tout détruit, elles furent poussées dans la mer par un vent du sud; les flots rejetèrent leurs cadavres sur la plage; l'air en fut infecté; une maladie pestilentielle se déclara et enleva 60,000 personnes.

Ces migrations de sauterelles se reproduisent à des intervalles indéterminés, mais qui dépassent rarement vingt années; l'Algérie n'a pas encore oublié celles de 1834 et de 1845.

—

Séance du 14 novembre 1864. — Présidence de M. Mulsant.

M. le Président rappelle à la Société la perte si regrettable qu'elle a faite, pendant les vacances, de son président d'honneur, M. le Sénateur Waïsse. Ce n'est pas à nous, ajoute-t-il, de parler de la régénération de notre ville entreprise et poursuivie avec tant de bonheur par cet habile magistrat; d'autres voix auront à louer la sagesse et l'esprit paternel de son administration; mais nous ne saurions oublier la bienveillance dont il n'a cessé de nous entourer, ni l'intérêt qu'il portait à nos travaux. Nous lui devons la jouissance du local consacré à nos séances et l'allocation qui nous est faite sur les fonds du département. Sa bonté allait faire pour nous plus encore : il nous avait promis, en considération de l'importance de nos travaux, de demander pour nous au Conseil

municipal, une subvention annuelle. Pourrions-nous nous empêcher de payer à sa mémoire un juste tribut de regret !

Après ces paroles écoutées avec une vive sympathie, M. Forest donne lecture d'une Notice sur l'éminent administrateur dont la ville et le département déplorent la perte.

M. le Président propose d'offrir la présidence d'honneur au nouvel administrateur du département, M. Chevreau, conseiller d'Etat, qui a su, par sa bienveillance, se concilier, dès son début, l'affection de la population.

Cette proposition est adoptée par acclamation.

M. Mulsant lit, au nom de M. le dr Sichel, de Paris, un *Essai monographique sur le Bombus montanus et ses variétés.* — Renvoi à la Commission de publication.

La Société admet au nombre de ses membres : MM. Perret (Joannès), négociant; Berger (François), de Lyon; Petit (Arthur), garde général des eaux et forêts, à Poilleux (Ain).

—

Séance du 12 décembre 1864. — Présidence de M. Mulsant.

M. le Président fait part à la Société du bienveillant accueil fait au bureau de la Compagnie, quand il a remis à M. le conseiller d'Etat, préfet du Rhône, le diplôme de président d'honneur de la Société Linnéenne. Il donne ensuite lecture du gracieux remercîment adressé à la Compagnie, par ce magistrat, au sujet de cette nomination.

M. le Ministre de l'instruction publique demande à être éclairé sur les ouvrages qui, au point de vue de la littérature, de l'histoire, des sciences et de l'hygiène, de l'agriculture, de l'industrie, etc., pourraient être le plus utilement placés dans les bibliothèques des écoles primaires du département. Une commission est nommée pour répondre à cette question.

Une autre lettre du même Ministre fait connaître que la distribution des récompenses accordées aux Sociétés savantes, aura lieu dans les premiers jours d'avril. L'époque précise sera indiquée ultérieurement.

M. le docteur Gervais lit une Notice biographique sur M. l'abbé Madenis, enlevé à la Compagnie durant les vacances de 1863.

M. le Président, au nom de la Compagnie, remercie l'auteur, qui, en payant un tribut de reconnaissance au vénérable défunt, qui fut autrefois son maître, acquitte aussi la dette de la Société.

Renvoi à la Commission d'impression.

M. Debat lit un travail dans lequel il a résumé les découvertes les plus récentes, concernant le développement de la cellule végétale. — Renvoi à la Commission de publication.

M. Mulsant lit la première partie de ses *Éléments de botanique*, celle qui a rapport aux divers tissus des végétaux. L'auteur s'est efforcé de mettre son travail à la portée des élèves, dans cet ouvrage destiné aux lycées ou autres maisons d'éducation.

La Société admet au nombre de ses membres : MM. le Dr Quesnoy, Bonnamour (Camille), Charmetton (Barthélemy), Deville (Louis-Charles-Alfred), avoué, de Lyon.

M. le Président invite les membres à vouloir bien se réunir, à onze heures, dans le lieu des séances, le 1er janvier 1865, pour les visites officielles du jour de l'an.

Le Secrétaire archiviste,

L'abbé GIRODON.

ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION

DE

CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES

INÉDITS

PAR

P. MILLIÈRE

DIXIÈME LIVRAISON

(Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 Janvier 1864).

Crambus Scirpellus, Lah.

Faune Suisse. Supplément (Crambides).

(Pl. 45, fig. 1.)

Envergure : $0^m,030$.

Au premier abord on pourrait la prendre pour un hybride de *Dumetellus*, Hb., 389-390, et de *Pascuellus*, Dup., pl. 269, fig. 1-2.

Par la coupe, la forme et le liseré des ailes supérieures, elle semble appartenir à *Pascuellus*, tandis que par le dessin et le disque elle reproduit la *Dumetellus*, dont elle présente aussi la couleur générale.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un fauve assez foncé avec des reflets dorés. La bande longitudinale argentée, en forme de glaive, propre à la plupart des espèces congénères, est remplacée

par une lame grisâtre approchant de la couleur du fond. La ligne coudée est brusquement brisée à angle droit vis-à-vis de la cellule. L'échancrure du bord externe est à angle vif et prononcé. Une large bande foncée précède la frange; sur cette bande finement lisérée d'une teinte métallique imitant l'acier poli, reposent quatre ou cinq traits noirs. Ce même éclat métallique se montre sous forme de fins rayons avant la bande brune précitée, mais il ne dépasse pas le milieu de l'aile. Les inférieures sont sans lignes, d'un gris d'ardoise et très-luisantes. La frange est, de chaque côté, d'un gris jaunâtre. Le dessous des quatre ailes est d'un gris ardoisé luisant. La tête, les antennes et le thorax, sont d'un fauve brunâtre. L'abdomen et les pattes, d'un jaune doré.

La femelle est semblable au mâle.

Cette espèce, récemment découverte, n'avait point encore été figurée. Elle a été prise par M. le docteur de Laharpe, en juillet 1862, au nombre de plusieurs exemplaires.

Le *Cramb. Scirpellus* vole dans les prairies marécageuses des environs d'Aigle (Suisse).

Orenaia (1) **Helveticalis**.

Herr.-Sch. 127-128. — Var. *Conspurcalis*, Lah. Faune Suisse. Supplément (Crambides).

(Pl. 45, fig. 2.)

M. de Laharpe, ayant d'abord cru cette espèce inédite, l'avait nommée *Conspurcalis*. Elle me fut alors confiée pour la peindre et la faire figurer. Peu après, l'auteur de la faune suisse apprenant que cette *Orenaia* avait été figurée et n'était autre qu'une *Helveti-*

(1) Genre créé par Duponchel.

calis, H.-S., de grande taille, dût adopter ce nom et considérer sa *Conspurcalis* comme variété de l'*Helveticalis*.

M. de Laharpe m'a fait observer que les deux figures de M. Herrich-Schaeffer, sont de petite taille, et que c'est un des motifs qui l'ont exposé à commettre une erreur. Ce que je puis dire, c'est que les divers exemplaires de l'*Helveticalis* que j'ai vus dans la collection du Muséum de Lausanne, et l'individu qui fait partie de mon cabinet, sont d'un bon tiers plus grand que les deux figures du continuateur d'Hbner.

Voici la description de cette Pyralide, Var. *Conspurcalis* qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une *Helveticalis* fort grande.

Envergure : $0^m,025$ à $0^m,026$.

Les ailes sont entières, épaisses, un peu aiguës à l'apex, pulvérulentes, soyeuses, à dessins grisâtres et indécis. Les supérieures, dont le fond est gris bleuâtre, lavé de jaunâtre près de la costale, sont traversées par des lignes brunes de forme mal arrêtées. La basilaire et la médiane qui s'appuient au bord interne, n'arrivent pas jusqu'à la nervure costale. La ligne subterminale, très-large au sommet, côtoie la frange dans toute son étendue. Arrivée à l'angle interne de l'aile, cette bande se relève en forme d'hameçon. La frange est d'un gris noirâtre, les inférieures sont sans dessins, luisantes et d'un gris foncé. Les franges sont assez longues et plus claires que le fond.

Le dessous des quatre ailes, y compris les franges, est d'un gris argenté très-luisant. En regardant de près les inférieures, on distingue une bande médiane médiocrement large, blanchâtre, incertaine, courbée, qui les traverse de haut en bas. Les antennes sont longues, cylindriques, filiformes et noirâtres. Le front est déprimé. L'abdomen est mince, conique, terminé en pointe noirâtre et annelé de blanc. La poitrine est d'un gris blanchâtre et luisant, ainsi que les pattes qui sont squammeuses.

La ♀ est plus lourde que le ♂ ; elle est aussi plus foncée.

Voici ce que M. de Laharpe m'écrivait relativement à cette *Orenaia*, la plus grande de toutes les Hercynides connues :

« Espèce rare, qui ne quitte pas les Hautes-Alpes, où elle vit au « bord des glaciers et des neiges, sur les croupes rocailleuses expo- « sées au soleil où végètent encore quelques *Ranunculus glacialis*, « *saxifraga biflora* et *Thlaspi rotundifolium*. Se cache sous les « pierres lorsque le soleil disparaît, comme le font plusieurs espèces « des Hautes-Alpes. »

Trachonitis (1) **Myricariella,** Mill.

(*Species nova.*)

(Pl. 45, fig. 3 à 7.)

CHENILLE.

Elle est effilée, fusiforme, marquée de plusieurs lignes droites, continues et bien indiquées; nullement verruqueuse et différente en cela de la plupart des espèces de la famille. La tête est petite, lenticulaire et concolore. D'une stigmatale à l'autre, le fond est d'un carné plus ou moins vif. L'insecte, dans son jeune âge, est entièrement d'un jaune verdâtre. Parvenu à toute sa taille, il mesure $0^{m},020$ environ. Les lignes ordinaires se distinguent alors bien peu des intermédiaires; cependant la stigmatale, brune ou d'un vert foncé selon les sujets, est plus marquée que les autres; elle est surmontée d'une autre ligne d'un jaune vif, suivie elle-même de deux lignes d'un vert foncé. Le ventre est d'un blanchâtre livide: il est traversé dans toute son étendue par une ligne droite, continue, d'un vert glauque. Les stigmates sont noirs et d'une extrême petitesse. La tête est concolore : elle est marquée au sommet de trois taches noires, cunéiformes dont les pointes sont tournées en avant.

---

(1) *Phycis*, Treits, Dup., Gn., etc.

Ces taches disparaissent sous le premier anneau, lorsque la chenille est au repos. Toutes les pattes sont unicolores, sauf le dernier article des antérieures qui est brun. Le premier anneau porte un écusson corné, assez large, luisant, marqué près de l'incision de deux points noirs séparés par la ligne vasculaire. Des poils rares, blanchâtres recouvrent le corps de cette petite chenille qui est vive, frétillante et s'échappe rapidement lorsqu'on veut la saisir. Elle vit sur le *Myricaria* (1) *germanica*, Desv., plante fort abondante sur le bord des torrents des hautes montagnes.

J'ai trouvé pour la première fois cette chenille à Chamonix (Haute-Savoie), sur la rive droite de l'Arve, dont les eaux descendent de la mer de glace à quelques kilomètres de là. Cette larve dévore les étamines des fleurs du *Myricaria*, au milieu desquelles elle reste blottie tout le jour. Elle m'a paru ne manger que la nuit ; cependant sa croissance est rapide, et, en effet, dès le 24 ou le 26 juillet, mes chenilles sont descendues de l'arbuste pour se chrysalider. Ainsi qu'il arrive chez beaucoup de larves, celle de la *Myricariella*, après avoir tissé sa coque qui est blanchâtre ou brunâtre selon ce qu'elle a pu trouver, demeure décolorée et contournée sur elle-même, jusqu'au printemps d'après, avant de se métamorphoser en nymphe.

Cette jolie espèce n'appartient pas seulement aux montagnes alpines, car je l'ai retrouvée l'été dernier (le 15 juin), parvenue à toute sa taille, aux environs de Lyon, dans une de îles nombreuses du Rhône, situées au haut de la ville où le *Myricaria germanica* semble s'être acclimaté sur des terrains graveleux fréquemment inondés par les eaux du fleuve.

---

(1) Dont j'ai formé le nom spécifique *Myricariella*.

Je saisis cette occasion pour dire qu'à l'exemple de nos maîtres, j'impose autant que je le puis, à l'insecte nouveau que je décris, le nom de la plante qui nourrit sa chenille. On comprendra sans peine la préférence que j'accorde à ce nom sur tous les autres.

Il est supposable que cet arbuste, aux branches duquel étaient fixés des œufs de la *Myricariella*, a été entraîné des hauteurs par la force du courant et a pris racine sur certains terrains des régions basses. Cette supposition explique d'une manière rationnelle la présence dans nos environs (1) d'un arbrisseau propre aux zones glacées des Hautes-Alpes.

Je dirai encore que si la chenille du *Myricaria* est abondante à Chamonix, elle m'a paru fort rare aux environs de notre ville.

La chrysalide est allongée, conico-cylindrique avec la pointe émoussée ; celle-ci est terminée par plusieurs très-petits crochets divergents qu'on ne distingue bien qu'à l'aide de la loupe. Cette nymphe qui est d'un jaune rougeâtre est très-luisante. L'insecte parfait éclot au commencement de mai et n'a par conséquent qu'une seule génération.

Je fais cependant observer que le 28 et le 30 août 1862, un mois environ après la transformation de mes chenilles, j'ai obtenu par éclosion deux de ces insectes. Par suite de ce fait, je me demande si on doit considérer la *Trach. Myricariella* comme ayant deux éclosions par an. Il est à croire que les individus qui éclosent aussi hâtivement sont perdus pour la génération, car, lors de l'arrivée des jeunes larves, les fleurs, leur unique nourriture, ont disparue.

INSECTE PARFAIT.

Il est de la taille de la *Cristella*, Hb., fig. 76. — H.-Sch. fig. 206, et présente une vague ressemblance avec la *Transversella*, Steph. — H.-Sch., fig. 165, bien que cette dernière soit constamment plus petite et que la tache transversale de l'aile supérieure ait une disposition inverse de celle qui existe chez la *Myricariella*.

---

(1) On rencontre de loin en loin ce gracieux arbuste sur les rives du Rhône, beaucoup plus bas que Lyon, et, sans doute avec lui, l'insecte qui fait le sujet de cet article.

La coupe des premières ailes rapprocherait peut-être cette nouvelle Phycide de l'*Alipsa* (1) *Angustella*, Hb. Cependant, à cause de sa coupe, je la crois mieux placée dans le genre *Trachonitis*, Zell., formé de deux espèces seulement : la *Cristella*, Hb. et l'*Amœnella*, Zell., — H.-Sch., 205.

Les ailes supérieures sont étroites et vont en se rétrécissant de la base au sommet ; elles sont d'un blanc grisâtre ou gris bleuâtre, très-faiblement lavées au centre de vineux. Aux tiers de l'aile il existe une tache ou bande transverse noire, dont les pointes sont dirigées en dehors, accompagnées intérieurement d'une éclaircie blanchâtre. Aux trois quarts de l'aile on voit, entre la costale et la troisième nervure, un trait noir tranversal qui n'est pas toujours bien écrit. Enfin une ligne subterminale en zigzag, éclairée intérieurement est assez mal indiquée. Des points noirs nervuraux précèdent la frange, longue et concolore. Toute l'aile est en outre recouverte d'un sablé plus abondant sur les bords et à la base.

Les inférieures seraient entièrement d'un blanc irisé, n'était une bande étroite, enfumée qui précède la frange laquelle est complétement d'un blanc satiné. Les supérieures sont, en dessous, d'un gris luisant, et sans taches. Les inférieures ressemblent au dessus.

Les antennes sont de médiocre longueur, sétacées, brunes, avec le premier article noduleux, granuleux et gris. Les palpes sont gros, ascendants et recouverts de nombreuses écailles grisâtres. La trompe est longue et jaunâtre. Les yeux sont gros, blanchâtres et entourés d'un cercle étroit et noir. Le front et le thorax sont blancs. L'abdomen est grêle et de la couleur des ailes supérieures. La poitrine et les pattes sont unicolores.

La femelle est un peu plus grande et a les taches plus accusées que chez le mâle ; elle lui ressemble du reste.

---

(1) Genre créé par M. Zeller aux dépens des *Phycis* de Duponchel, et composé de la seule *Angustella*.

La *Trach. Myricariella*, qui est très-vive, s'échappe et disparaît facilement aux yeux lorsqu'on veut s'en emparer.

Pachnobia (1) **Carnea**, Thunb.

Tunb. Diss. IV, p. 56. — Dup. III, p. 196, pl. 62. — Gn. Ind. 241. — Herr.-Sch. 401. — Gn. I, 342. — Stgr. Cat. 559. = *Ampla* Hb. 425. = *Tecta* Hb. 377. — (Aberr. A. et B. Mil.).

(Pl. 45, fig. 8.)

On avait cru jusqu'à ce jour que cette espèce boréale et rare ne variait pas ou variait peu ; cependant j'ai sous les yeux deux aberrations que je crois dignes d'être publiées : l'une d'elles surtout, et c'est celle-ci que je figure. Avant de décrire ces deux variétés, je demanderai aux lépidoptéristes si l'*Ampla*. Hb., fig. 425, rapportée communément à la *Carnea* est bien cette dernière. En effet, la taille, la couleur, et surtout la coupe des ailes si différente de celle du type, m'obligent à ne pas trouver exact le rapprochement qui a été fait de cette *Ampla* et m'empêchent de voir en elle la *Carnea* de Thunberg. Il est vrai que la figure de Hubner est assez médiocre et prête à l'hésitation. La figure de M. Herrich Schæffer est excellente.

Cette *Pach. Carnea*,

Var. A,

est un peu plus petite que les individus typiques ; elle a le fond des supérieures presque blanc, ou mieux d'un blanchâtre faiblement carné et aspergé de nombreux atomes bruns. L'orbiculaire et la réniforme ne se distinguent que par l'entourage d'un pourpre obscur, et qui forme

(1) *Orthosia*, Bdv., Herr.-Sch., Steph.

lui-même une grande tache brune et interrompue. La coudée, bien que faiblement écrite, peut s'apercevoir; une ombre grise, continue et transversale la suit et sépare la partie subterminale qui, moins chargée d'atomes que le reste de l'aile, semble former une bande claire, distincte du fond. On voit aussi sur la frange, des points nervuraux petits et bruns. La ligne basilaire, si visible chez le type, ne se distingue point ici. Les inférieures sont grises et aspergées de nombreux atomes bruns. Elles présentent une ombre subterminale brune et large qui se fond en se rapprochant de la base. Les franges des quatre ailes sont concolores. En dessous, les ailes sont grises, finement aspergées de brun, avec la tache cellulaire. Les antennes sont simples. Le thorax un peu hérissé est, ainsi que l'abdomen, de la couleur des ailes supérieures.

Cette aberration, qui est une femelle, paraît avoir été obtenue *ex larva.* Elle appartient à M. Staudinger.

Var. B.

Celle-ci est de la taille de la précédente et entièrement d'un brun rougeâtre. La ligne coudée ne se distingue qu'à la loupe, mais les deux taches ordinaires sont assez bien indiquées. Les inférieures sont uniformément brunes, et la tache cellulaire se voit à peine. Sur les quatre ailes, le sablé fin qui les recouvre ne se voit pas sans loupe. Les ailes, en dessous sont brunes et aspergées de nombreux atomes ; elles ont le point cellulaire qui n'est bien indiqué qu'aux inférieurs. Le corps participe de la couleur des premières ailes.

Ce sujet fait également partie du cabinet de M. Staudinger, et provient, comme la précédente variété, de la Sibérie occidentale.

Tortrix Pronubana.

Hb. fig. 121, Herr.-Sch. 55, 56, 167 à 170. = *Ambustona* Hb. 332, 333. — Dup. pl. 261, fig. 5. = *Herminea?* Dup. pl. 240, fig. 5 à 6. — Stgr. Cat. 634.

(Pl. 46, fig. 1 à 3.)

CHENILLE.

Elle est fusiforme, un peu aplatie en dessus et entièrement verte ; cependant cette couleur se modifie ainsi que je vais l'indiquer. Toute la partie dorsale comprise entre les deux lignes sous-dorsales à partir du deuxième segment jusqu'au dixième, et d'un vert foncé. De la sous-dorsale à la stigmatale, l'insecte est d'un vert glauque ; la stigmatale seule se distingue bien : elle est large, continue, ondulée et d'un vert jaunâtre. Le ventre tire sur le bleuâtre. La tête est forte, lenticulaire, cordiforme, testacée est marquée d'un liseré brun qui la borde d'une mâchoire à l'autre. Les yeux sont relativement gros et noirs. Les mandibules sont fortes et rougeâtres. Le premier anneau est, sur la partie cornée, marqué de trois taches cunéiformes dont les pointes sont dirigées en avant. Les stigmates qu'on distingue difficilement, même à la loupe, sont blancs et cerclés de noir. Les trapézoïdaux, d'un vert clair, tranchent assez sur le fond ; ils sont, ainsi que les autres points piliféres, garnis de poils blanchâtres passablement longs ; enfin, les seize pattes sont concolores.

La chenille de cette jolie Tortricide, qui paraît se trouver dans tout le midi de la France, s'avance jusqu'à la Voulte (Ardèche), où elle est assez abondante. Elle éclot dès la fin de novembre, grossit lentement en hiver et n'a pas atteint toute sa taille avant février ou mars. Elle est polyphage, et même je crois que bien peu de chenilles de Lépidoptères vivent sur des plantes de genres aussi éloignés. Aux envi-

rons d'Hyères, je l'ai trouvée sur les diverses *Aristolochia* qui y croissent communément, sur l'*Arbutus unedo*, l'*Asphodelus ramosus* et le *Rosmarinus officinalis*. A Celles-les-Bains, plusieurs espèces d'*Euphorbia* la nourrissent. Je l'ai remarquée aussi sur le *Thymus vulgaris* et jusque dans les capsules de l'Acacia des jardins (*Robinia pseudo-acacia*, L.). A Amélie-les-Bains (Pyr.-Or.), où cette chenille m'a semblé plus commune que partout ailleurs, je l'ai rencontrée sur le *Rhus coriaria*, le *Pistachia lentiscus*, le *Passerina thymelæa* et le *Smilax aspera*. Ce dernier arbuste la fournit très-abondamment.

L'insecte ronge d'abord le parenchyme d'une feuille tendre sous laquelle il se tient fixé pendant le jour. Après sa deuxième ou sa troisième mue, il dévore toutes les parties attaquables des feuilles ; il les lie et y demeure caché.

Dès le mois de janvier, la chenille se métamorphose, soit dans la mousse, soit dans les feuilles réunies de l'arbuste qui l'a nourrie.

La chrysalide est allongée, entièrement noire et peu luisante. Les anneaux de l'abdomen sont granuleux et la pointe anale est obtuse, un peu relevée et munie d'imperceptibles crochets.

Je n'ai pas connu de larves qui soient aussi attaquées que celles de la *Tortricide* dont je complète aujourd'hui l'historique. Les trois quarts de mes chenilles de *Pronubana* ont donné un petit Diptère inédit dont je parlerai dans un instant.

L'éclosion du Lépidoptère arrive dès le milieu de février et se prolonge jusqu'à la fin d'avril.

Je doute que la *Pronubana* ait plus d'une génération.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : $0^{m},015$ à $0^{m},016$.

Les premières ailes sont d'un brun rougeâtre en dessus et traversées obliquement par une ligne médiane, brune, liserée de pourpre obscur à droite et à gauche. Une bande subterminale, aussi incertaine que la précédente, beaucoup plus large à l'apex qu'au bord

interne, est de la même couleur et bordée intérieurement de même que la médiane. Les secondes ailes sont d'un jaune orangé, très-chaud, avec une bordure large, noire, précédée de quelques points semés irrégulièrement. Les quatre ailes seraient en dessous entièrement d'un jaune orangé chaud, si les supérieures n'étaient très-largement bordées de noir. Parfois cette couleur s'avance jusqu'au milieu de l'aile. Le thorax rappelle la teinte des antérieures. L'abdomen, dépassant les secondes ailes, est noir et annelé de fauve. Le bouquet de poil qui le termine, est de la couleur des postérieures.

La femelle, un peu plus grande que le mâle, est aussi plus pâle, surtout aux supérieures. L'abdomen, relativement fort, est également plus long que celui du mâle. Le dessous n'a pas de bordure noire aux supérieures, mais seulement une teinte d'un gris foncé au bord interne.

La *Pronubana* est depuis longtemps connue, mais sa chenille ne l'était pas. Elle est, je l'ai dit, exclusivement méridionale.

Cette espèce doit bien certainement faire partie des faunes sicilienne, corse, italienne et espagnole.

Les larves de la *Pronubana*, deviennent, ainsi que je l'ai dit, la proie d'un ennemi qui en réduit grandement le nombre, puisque sur vingt chenilles, c'est à peine s'il éclot cinq ou six Lépidoptères.

A voir la chenille malade rien en elle n'annonce la présence du ver rongeur qui la dévore lentement jusqu'au jour où celui-ci abandonne sa victime expirante et forme, soit au centre de plusieurs feuilles réunies, soit fixée à une branche du *Smilax*, une petite nymphe piriforme, rougeâtre, luisante, terminée à l'extrémité par une pointe obtuse, forte, dirigée en bas (pl. 46, fig. 5).

Quinze ou vingt jours avant l'apparition du Lépidoptère, j'ai vu éclore une petite Tachinaire (pl. 46, fig. 4) que je supposai inédite, M. le docteur Sichel, de Paris, auquel je soumis ce insecte pour avoir son avis, ne le connaissant pas lui-même, l'adressa à

notre collègue de la Société entomologique de France, M. Bigot, et, en me répondant, il cru devoir m'envoyer la réponse de ce savant diptériste; je transmets textuellement la réponse de M. Bigot : « Pour moi, « cette espèce peut être considérée comme non décrite et comme ap- « partenant au genre *Morinia*, Robineau. »

Je propose de nommer cette Muscide nouvelle : *Morinia Bigoti.*

Acrolepia (1) **Smilaxella,** Mill.

(*Species nova.*)

(Pl. 46, fig. 6 à 11.)

CHENILLE.

Elle est courte, presque cylindrique, d'un vert douteux. La vasculaire est large, continue et d'un carminé plus ou moins obscur. On ne distingue pas les autres lignes. La tête, lenticulaire, est d'un testacé jaunâtre ainsi que la partie écailleuse du premier segment. Celle-ci est en outre semée de plusieurs petites taches noirâtres de formes variées. Les stigmates, qu'on ne peut voir qu'à la loupe, sont blancs et cerclés de noir. Le ventre, sans lignes, est d'un vert bleuâtre. Les seizes pattes sont de la couleur du ventre. Les poils, assez longs, sont implantés sur de petites caroncules d'un vert foncé et visible à l'œil nu.

Cette chenille vit en décembre et en janvier à Amélie-les-Bains (Pyr.-Orient.), sur le *Smilax aspera*, L., arbrisseau aux tiges grimpantes, aux feuilles dures et persistantes, dont l'insecte ronge les jeunes pousses; celles-ci commencent à se développer à partir de la fin de l'automne; c'est à cette époque qu'éclot la petite larve.

---

(1) Genre créé par Curtis.

Les chenilles du genre *Acrolepia*, sont pour la plupart vives et frétillantes, celle de la *Smilaxella*, au contraire, est lourde, paresseuse, et, tombée dans le parapluie, elle demeure immobile, à moitié roulée sur elle-même. Pendant le courant de décembre, ou de janvier, parvenue à son entier développement, elle choisit le plus ordinairement pour se métamorphoser une feuille de *Smilax* légèrement recroquevillée, y tisse un fourreau en soie, évasé, convexe au centre, oblong, jaunâtre, fixé hermétiquement par les bords (pl. 46, fig. 8), et se métamorphose au bout de cinq ou six jours.

La nymphe est allongée, d'un testacé rougeâtre avec l'enveloppe des ailes longue et bien apparente. La poitrine est marquée sur chaque segment d'un gros point brun, plus visible après la sortie de l'insecte que pendant qu'il est enfermé dans son enveloppe. L'éclosion du petit Lépidoptère a lieu quinze ou vingt jours après sa métamorphose,

Ayant retrouvé des chenilles à la fin de février, je croirais à plusieurs générations de cet *Acrolepia*, qui auraient seulement lieu en hiver et au printemps, eu égard à la dureté qu'acquièrent en été les feuilles du *Smilax aspera*.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : $0^{m},012$.

De la taille de la *Vesperella*, Z., H.-S., 348, dont elle a un peu la coupe et la couleur générale. Cependant la *Smilaxella* a les ailes relativement plus allongées ; les taches des supérieures sont surtout bien différentes, et les trois taches noires et blanches appuyées à la côte de la *Vesperella*, n'existent jamais chez la *Smilaxella*.

Les premières ailes de ma nouvelle *Acrolepia* sont allongées, rectangulaires, d'un brun chocolat, avec une éclaircie large qui longe le bord interne. Un trait noirâtre part de la base et s'avance parallèlement à l'éclaircie jusqu'au tiers de l'aile. On distingue au bas de l'apex deux petits traits noirs parallèles. La côte est brune.

Les franges, de médiocre longueur, sont concolores et rougeâtres à l'extrémité. Les ailes inférieures sont aiguës, d'un gris ardoisé très-luisant, et garnies de longues franges. En dessous, les quatre ailes sont sans dessins : les premières d'un gris jaunâtre, et les secondes d'un gris ardoisé. Les palpes, recourbés en hameçon, dénudés dans toute leur étendue, sont blancs; les antennes, presque aussi longues que les ailes supérieures, sont moniliformes et brunes. La tête est blanchâtre; le thorax, brun chocolat. L'abdomen, dépassant de beaucoup les ailes inférieures, et d'un gris bleuâtre et luisant. Les pattes, brunes, sont annelées de blanc.

La femelle, un peu plus grande que le mâle, est également d'un brun chocolat, mais d'une teinte un peu plus claire que celle du mâle. Les supérieures, sont uniformes, sans éclaircie blanchâtre au bord interne et n'ont pas les traits noirs qui caractérisent l'autre sexe. La tête est concolore et n'a pas la tache blanchâtre qu'on aperçoit chez le mâle.

Cet insecte vole en hiver, alors que les soirées sont tièdes, et, pendant le jour, lorsqu'on frappe les buissons de Smilax. Je suppose qu'on doit le retrouver partout où croît la salsepareille indigène et qu'il n'est pas exclusivement propre aux environs d'Amélie.

Je fais observer en terminant, que je n'ai vu en aucune province du midi de la France, le *Smilax aspera* en aussi grande abondance que dans la vallée du Tech, dont le milieu est occupé par le hameau d'Amélie-les-Bains.

Gnophos Grumeraria, Stgr.

Stett. e. Z. 1862, p. 266.

(Pl. 47, fig. 1 à 3.)

Envergure : le ♂, $0^m,033$.
— la ♀, $0^m,036$.

Cette nouvelle *Gnophos* est de la taille de la *Serotinaria*, W.-V. Elle a les ailes larges, entières, arrondies, soyeuses, à peine dentées

aux inférieures, d'un gris testacé, fortement saupoudrées d'atomes bruns et n'ayant de distinct que la ligne coudée. Celle-ci est brune, bien visible, presque droite, aux postérieures surtout; le point cellaire, aux premières ailes, est également brun. Les antennes sont de longueur moyenne et moniliforme. Le thorax, relativement grêle, et l'abdomen, long, effilé, sont de la couleur des ailes.

La femelle, dont l'apex des supérieures est assez aigu, a le fond plus clair que chez le mâle, par conséquent, moins chargé d'atomes bruns. La ligne coudée faiblement éclairée de fauve sur les bords, présente aux supérieures une légère ondulation.

La *Gnophos Gruneraria* fait partie du cabinet de M. Staudinger. C'est d'après deux beaux exemplaires mâle et femelle qu'en ont été faits les dessins. Cette espèce qui paraît fort rare, vient seulement d'être découverte. Elle provient de la plus haute montagne de la Grèce, le Taygète, située au midi du Péloponèse, et a été dédiée à M. Gruner, entomologiste distingué de Leipzig.

La *G. Gruneraria* qui ne figure pas encore dans le Catalogue de M. Staudinger, devra porter dans cet Index le n° 306 *bis*, et dans le Species Guenée, le n° 481 *bis*.

Eriopus Latreillii.

Dup. IV. p. 327, pl. 120, fig, 2. — Hb. 818-820. — Gn. Ind. p. 245. — Bdv. 1040. — Gn. VI, p. 296. — Stgr. Cat. p. 45, n° 406. = *Quieta* Treits. III, p. 259, et sup., p. 49 (non Hub.).

(Pl. 47, fig. 4 à 7.)

CHENILLE.

M. Daube m'a envoyé plusieurs chenilles de cette espèce le 12 juin dernier.

Elle est médiocrement longue, cylindrique, sans éminences, rase

Sa couleur est assez bien celle du porphyre. Les lignes dont elle est recouverte sont nombreuses, mais peu visibles ; cependant les autres dessins sont nets et vifs. Le fond est roux ferrugineux. La vasculaire est étroite, continue et brune ; elle est interrompue sur chaque anneau par un dessin subtriangulaire noir dont la pointe se dirige en avant. Ce même dessin partage une tache jaune vif placée sur le dos. La sous-dorsale est étroite et de couleur vineuse. La stigmatale est large, continue, droite, d'un jaune clair ; elle est coupée par une bandelette transversale noirâtre qui repose sur une éclaircie jaune. Les stigmates, noirs, cerclés de blanchâtre, s'appuient à la stigmatale. On aperçoit, en outre, deux ou trois points jaunes entourés de vineux, placés en dessus de cette bandelette. La tête est petite, globuleuse, rétractile, rougeâtre, luisante et partagée par quatre traits noirs qui partent du front et descendent jusqu'à la hauteur de la mâchoire. Le clapet anal est petit, concolore et liseré finement de jaune clair. Le premier anneau est marqué de quatre taches noires correspondant aux traits noirs de la tête. Les seize pattes sont concolores. Le ventre est verdâtre ; il est marqué au centre de chaque anneau d'une couronne de points jaunâtres.

Cette chenille vit exclusivement sur la Doradille cétérach (*Ceterach officinarum*, Willd.), dont elle ne ronge que les écailles roussâtres et scarieuses qui masquent, au revers des feuilles, les capsules réunies en groupes linéaires. L'insecte paraît se confondre avec la couleur des écailles, et peut ainsi échapper à la vue de ses ennemis.

Bien que n'ayant point encore été figurée, elle était connue de M. Guenée, qui en a fait sommairement la description ; mais ce savant qui ignorait sans doute ses mœurs ne nous a pas dit la plante qui la nourrit.

Pour se métamorphoser l'insecte forme une coque assez serrée dans laquelle il fait entrer des débris de feuilles de la Doradille.

La chrysalide, placée horizontalement dans sa coque, est presque cylindrique, médiocrement longue, renflée, luisante et obtuse. Elle a l'enveloppe des ailes d'un vert clair passant au jaune sur les bords

et sur les anneaux abdominaux. Les yeux sont indiqués en brun.

Peu d'insectes subissent toutes leurs transformations en un temps aussi court que la chenille de l'*Eriopus Latreilli*. En effet, il se passe à peine un mois depuis l'éclosion de l'œuf jusqu'au moment de la métamorphose en nymphe; et, si la température est favorable, la chrysalidation ne dure pas plus de dix à douze jours.

Le Lépidoptère sort ordinairement de son enveloppe dans l'après-midi.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : $0^m,024$ à $0^m,025$.

Les ailes supérieures sont, en dessus, d'un brun foncé mélangé de blanc, de jaune et de rouge. Les quatre lignes ordinaires sont fines, tremblées et assez bien écrites en brun. Les taches réniforme et orbiculaire se détachent en clair. La frange est entrecoupée de brun. Les ailes inférieures sont grisâtres avec le bord terminal largement enfumé. Les antennes sont filiformes et présentent une petite nodosité au tiers environ de leur longueur. Le thorax est assez robuste, crêté et de la couleur des ailes supérieures. L'abdomen est conique, affilé, caréné, pointu et crêté sur les trois premiers anneaux. Les pattes sont garnies de poils concolores jusqu'à l'avant-dernier tarse.

La femelle, de la grandeur du mâle, s'en distingue par la couleur entièrement brune des ailes inférieures, et par l'absence de nodosité aux antennes.

Cette jolie Noctuelle est demeurée rare pendant longtemps : c'est sans doute à M. Daube qu'on doit de la voir répandue aujourd'hui dans les collections. Quoique méridionale, elle a bien pu être rencontrée en Belgique, ainsi que l'a pensé Duponchel (1), car la Doradille cétérach, qui croît presque partout en France sur les vieilles murailles

(1) VIII, 1re partie, page 330

et dans la fente des rochers, se rencontre aussi dans plusieurs provinces belges.

L'*Eriopus Latreillii* n'a jamais été prise dans le Lyonnais, mais je l'ai rencontrée fréquemment à Celles-les-Bains (Ardèche). Je la saisissais la nuit en chassant à la lanterne. Je l'ai trouvée plusieurs fois jusque dans l'établissement des bains.

Elle a été rencontrée une seule fois aux environs de Marseille : à Saint-Loup, contre une vieille muraille.

Pour compléter mes observations, je dirai ce que vient de me communiquer M. Daube :

Plus la saison est humide aux environs de Montpellier, plus les chenilles de l'*Eriopus Latreillii* sont abondantes, car les feuilles de la Doradille ramollies par l'humidité qui les pénètre, procurent aux larves qui vivent à ses dépens une abondante nourriture.

Une chaleur trop vive succède-t-elle à un temps humide, et surprend-elle avant leur entier développement quelques-unes de ces chenilles, celles-ci disparaissent sans qu'il soit possible d'en retrouver une seule jusqu'à ce que la température ait changé. Quoiqu'il en soit, on peut dire que les générations de cette *Eriopus* se suivent sans trop d'interruption jusqu'à la fin de l'automne et que les pontes annuelles peuvent varier de quatre à six.

Angerona Prunaria, L.

(Aberr. B. et C.).

(Pl. 48, fig. 1 et 2.)

Cinq ou six variétés de cette grande Géomètre ont été déjà publiées et réunies par l'auteur du Species dans son article Var. A (*Sordida Roes.*), mais aucune de ces aberrations ne m'a paru aussi curieuse que les deux que je figure aujourd'hui. Elles m'ont été communiquées par M. Rodolphe Zeller, de Zurich. La première,

Var. B,

est un mâle ; elle a les ailes antérieures d'un fauve obscur. Les postérieures sont caractérisées par une très-large tache d'un fauve orangé vif appuyée au bord costal et traversant l'aile, mais n'atteignant pas le bord interne. La discoïdale est allongée, brune, faiblement indiquée. Une tache fauve orangé, de la grandeur d'une petite lentille, mal arrêtée sur ses bords, occupe leur centre. La frange, aux quatre ailes, est teintée de fauve orangé. En dessous, le fond est brun. La grande tache des supérieures et celle des inférieures, est ici d'un fauve clair. La tache cellulaire est aussi visible qu'en dessus.

Var. C.

Si la précédente aberration de *Prunaria* intéresse par la disposition des taches qui la caractérisent, celle-ci, qui est une femelle, est encore plus remarquable. Elle n'est guère plus grande que le mâle (Var. B.). Les ailes en dessus sont comme panachées. Ce qu'il y a de plus étrange chez cette femelle, c'est que les premières ailes ne sont pas plus semblables entre elles par la disposition des taches, que ne le sont les secondes. L'aile supérieure gauche est d'un fauve ochreux pâle, et marquée d'une seule bande orangé vif qui suit la côte de la base de l'aile jusques y compris la frange. Cette bande s'élargit un peu à partir du point cellulaire, noir, bien écrit. L'aile droite nous montre une tache orangé vif sous forme de bande aiguë à sa base et très-large au bord externe dont elle occupe toute la surface. L'aile inférieure gauche est entièrement d'un orangé vif, aspergée de stries brunes clair-semées. C'est la seule des quatre ailes qui présente ce caractère. L'aile inférieure droite n'est guère plus tachée d'orangé que la supérieure gauche. La bande longitudinale qui y règne est de même largeur dans toute son étendue. Le dessous des quatre ailes n'est pas moins étrange : sur un fond semblable à celui du dessus, les mêmes taches existent, seulement le tout est plus pâle.

Ces deux sujets ont été obtenues *ab ovo*. Leur mère, me mandait M. Zeller, a donné une vingtaine de descendants tous assez différents les uns des autres, mais aucun toutefois n'était aussi remarquable que ceux-là.

Hecatera Cappa.

Hb. 447.—Tr. II, p. 7.— Dup. III, p. 427, pl. 99. — Gn. Ind. 243. —Bdv. 1010.—Gn. VI, p. 31.— Stgr. Cat. 251.

(Pl. 48. fig, 3 à 6.)

CHENILLE.

Dans sa jeunesse, elle est d'un vert clair, marquée d'une large vasculaire blanche et continue. La tête est d'un jaunâtre testacé. Les pattes antérieures sont concolores; les ventales et annales, blanchâtres. Ce n'est qu'à la fin de juin qu'elle a atteint toute sa grosseur. A cette époque, elle est cylindrique, rase, pleine, et sa parure est sans éclat. Elle est d'un argileux plus ou moins terne en dessus et sur les flancs. Le ventre, plus clair, participe de la couleur uniforme de l'insecte. La ligne vasculaire est large, brune et continue. La sous-dorsale est géminée, mais elle ne se distingue pas à l'œil nu. La stigmate est jaunâtre et se détache à peine du fond. Les stigmates sont blanchâtres, relativement grands et cerclés de noir. La tête, de grandeur moyenne, est ovoïde et d'un jaune rougeâtre. La moitié du premier anneau est recouverte d'une plaque ornée de la couleur de la tête. Les seize pattes sont concolores. Deux ou trois jours avant sa transformation, l'insecte passe au brun canelle.

Cette chenille, qui m'a été envoyée de Montpellier par l'obligeant M. Daube, est fréquemment attaquée par un petit Hyménoptère qui la fait périr alors qu'elle n'est pas à moitié de sa taille. Ce parasite, très-petit relativement à la *Cappa*, éclot moins de quinze jours après sa transformation.

Elle vit sur les *Delphinium Ajacis*, L. et *Staphysagria*, L., répandus dans la campagne de Montpellier. On la rencontre également sur le *Delphinium* des jardins, où sa manière de vivre est assez celle de la *Chariclea Delphinii*, c'est-à-dire que se tenant au sommet des tiges, elle ronge les fleurs, les graines et les capsules encore vertes. Parvenue à toute sa taille, elle ne demeure pas sans cesse sur la plante; elle en descend et se cache sous une légère couche de terre, puis remonte sur la tige dès qu'arrive la nuit.

Le quart environ des individus qui se sont chrysalidés à la fin de juin, éclot quatre ou cinq semaines après la métamorphose. Les sujets provenant de ces éclosions précoces, doivent avoir une seconde génération. C'est ce que nous a fait connaître le naturaliste Dahl qui le premier a observé la chenille de la *Cappa;* il l'a trouvée deux fois dans la même année, en juin et en août (1).

L'insecte, pour se chrysalider, cherche sous les débris de végétaux un lieu convenable, et se fabrique à la surface de la terre une coque molle.

La chrysalide est allongée, rougeâtre, luisante, sans aspérités et terminée par une pointe unique, finement recourbée à l'extrémité et précédée d'un petit bourrelet brun. Cette chrysalide est en outre recouverte, aux incisions et sur l'enveloppe des ailes, d'une très-légère efflorescence bleuâtre.

Le papillon éclot ordinairement dans le courant de mars ou d'avril.

INSECTE PARFAIT.

Les ailes supérieures sont entières, veloutées et à fond blanchâtre; elles sont traversées par plusieurs lignes festonnées, noires ou brunes. Elles ont l'espace médian d'un gris foncé et presque noir chez cer-

---

(1) Dup. VI, p. 408.

tains sujets. Les deux taches ordinaires sont toujours blanches et finement bordées de noir. La tache claviforme ne se voit jamais. Les bandes coudée et basilaire sont larges et blanches. La frange est blanche. Les antennes sont pubescentes. Le thorax est robuste, velu, et participe de la couleur des ailes. L'abdomen est d'un gris brun et chargé d'écailles ; il est légèrement crêté sur les premiers anneaux.

Bien que la chenille ne soit pas rare, l'insecte parfait ne se montre presque jamais.

Depuis longtemps on élève à Marseille cette espèce qui ne paraît pas plus rare qu'à Montpellier.

J'ai pu m'assurer il y a quelques mois que l'*Hecatera Cappa* appartient à la faune des environs de Perpignan (Pyr.-Or.). Elle n'a jamais été trouvée dans le Lyonnais ni dans les départements voisins, que je sache toutefois.

Nemeophila ? Metelkana.

Led. Wien.-Mts. 1861, p. 162, III, fig. 12. — Stgr. Cat. 63 a.

(Pl. 49, fig. 1 et 4.)

Cette charmante espèce qui est encore une des plus grandes raretés, a été découverte il y a à peine trois ans. La femelle seule était connue et a été figurée dans le *Wiener entomologische Monatschrift*. Je suis heureux de faire connaître le mâle de cette intéressante Ecaille ainsi que plusieurs de ses variétés.

M. Lederer a cru devoir faire entrer la *Metelkana* dans le genre *Nemeophila*, Steph.; je la suppose plutôt une *Spilosoma*, Steph. (*Arctia*, Bdv.), et crois que sa véritable place devrait être dans le voisinage de l'*Urticae*, Esp. et de la *Menthastri*, Hb.

Envergure : 0m,036 à 0m,038.

Sa taille est un peu moindre que celle des *Spilosoma Urticae* et *Menthastri ;* elle serait assez de la grandeur de la *Spectabilis*, TAUSCH. *(Intercisa).*

Les ailes supérieures sont médiocrement longues, presque rectangulaires, coupées carrément à l'extrémité et d'un jaune de Naples vif. A la hauteur des lignes transverses ordinaires, on distingue trois séries de points noirs fins qui remplacent ces lignes absentes et qui sont ainsi disposées : trois points placés à des distances irrégulières, représentent la première ligne ; cinq points représentent la seconde ligne et six points la troisième. Ces six derniers, disposés par deux, sont plus petits que les précédents. On voit, en outre, au milieu de l'aile, un trait ferrugineux, assez large, placé à la hauteur de la quatrième nervure et au sommet duquel se trouve noyé un point noir elliptique. La côte est ferrugineuse. La frange est étroite et d'un rose pâle. Les ailes inférieures sont larges, arrondies et d'un rouge cerise pâle avec quatre points noirs dont les deux supérieurs très-petits. Il existe en outre un point noir cellulaire plus gros que ceux dont il a été question. Les ailes en dessous sont différentes du dessus : elles sont d'un rose obscur plus accusé aux supérieures qu'aux inférieures. On voit une éclaircie jaune à la base ainsi qu'au bord antérieur de la première aile, laquelle est marquée de cinq taches noires ; les deux premières sont placées sur la seconde nervure, l'une au tiers et l'autre aux deux tiers environ de la base de l'aile. Les trois dernières taches, subterminales, sont moins grosses et plus pâles que les précédentes. Les secondes ailes présentent trois taches noires qui sont la répétition exacte du dessus, bien que plus pâles. Les antennes, médiocrement longues, sont pectinées, ferrugineuses et jaunes à l'extrémité. Les palpes, bien développées, sont d'un pourpre obscur. Les yeux sont gros et fuligineux. Le thorax est robuste, fauve et assez peu fourni d'écailles. Le corps, long et dépassant les ailes : est d'un jaune ochreux ; il est de plus orné de trois

séries de taches noires; celles des flancs sont à peine visibles. La poitrine et le ventre sont d'un pourpre obscur. Les pattes sont noires.

La femelle, qui est un peu plus grande que le mâle, est aussi d'un ton plus chaud, c'est-à-dire que le fond des supérieures est plus ochreux et le rouge des inférieures plus vif. La costale ainsi que les autres nervures, la frange et la tache longitudinale du milieu de l'aile, sont d'un ochreux foncé tirant sur la couleur rouille. Les taches noires des inférieures sont plus larges et au nombre de six : quatre précèdent la frange et les deux autres sont placées entre la cellulaire et la base de l'aile. Le dessous, également très-chaud, est marqué de quatre taches noires aux supérieures et de cinq aux inférieures. Les antennes sont filiformes et ferrugineuses. L'abdomen est cylindrique, d'un ochreux foncé et dépassant les inférieures; il est marqué de trois séries de taches noires toutes bien visibles.

Le mâle et la femelle de la *Nem. Metelkana* font partie de mon cabinet.

Cette jolie espèce semble varier beaucoup. J'ai sous les yeux quatre aberrations ♂ et ♀ qui sont de la même provenance que les types. Tous ont été obtenus *ex larva;* j'en juge du moins par leur extrême fraîcheur. La première de ces aberrations,

Var. A,

(Pl. 49, fig. 6)

est un mâle; il diffère du type par la grosseur et le nombre des taches noires aux ailes supérieures. On voit en outre des trois lignes de points noirs, une quatrième série de ces mêmes points placée entre la seconde et la troisième. Le rouge cerise des inférieures paraît plus obscur et les taches moins accusées.

Var. B.

(Pl. 49, fig. 7.)

Celle-ci qui est une femelle et qui est plus grande que le type de près d'un quart, a le fond des supérieures jaune, mais le bord et les nervures sont largement souillées de brun ochreux. Les antennes et le thorax sont de cette dernière couleur. Le rouge des ailes est cru et les taches noires sont relativement larges : celles du milieu de l'aile se réunissent et forment, d'une manière vague, un *V* à moitié couché.

Ces deux aberrations appartiennent à M. Staudinger, ainsi que deux autres moins importantes et qui font passage du type aux deux variétés que je viens de décrire.

La *Nemeophila? Metelkana* n'a été trouvée jusqu'à ce jour que dans une localité des Steppes de la Hongrie méridionale. C'est, je l'ai dit, une grande rareté; espérons cependant qu'elle se répandra bientôt dans les collections, puisqu'on l'obtient de chenille. Il ne m'a rien été dit encore de cette dernière; mais je crois qu'on ne peut tarder à connaître ses mœurs et à la voir figurer dans quelque publication scientifique.

Spilosoma (1) **Zatima.**

Cram. p. 182, pl. 381, fig. F.

(Pl. 49, fig. 5 et 7.)

Voici un charmant Lépidoptère qui est presque une nouveauté; il en est une au moins pour notre faune européenne.

---

(1) Créé par Stephens (*Arctia*, Bdv.)

Cet insecte vient de m'être adressé par les soins de M. le docteur Staudinger, et ce qu'il m'écrit à cet égard est d'un intérêt réel.

Un jeune Anglais, M. Gaedke, lépidoptériste distingué, habite, comme attaché au gouverneur, l'île d'Héliogoland, possession anglaise, située dans la mer du Nord.

Pendant le mois de juin dernier, M. Gaedke prit pendant le jour environ douze *Zatima*, car l'espèce vole au grand soleil à la manière des *Heliothis Dipsacea* et *Peltigera*. Ne connaissant pas ce précieux Lépidoptère, son heureux possesseur le crut nouveau jusqu'à l'arrivée dans l'île du docteur Oscar Stuve, qui, après l'avoir soumis à son ami, M. Staudinger, sut que ce Papillon, figuré grossièrement, mais reconnaissable il est vrai parmi les Lépidoptères exotiques de Cramer, avait été primitivement trouvé à Surinam (Amérique méridionale).

Est-il bien certain que la *Zatima* dont Cramer n'a publié qu'une seule figure et dont peut-être il n'avait vu qu'un seul individu (1) ait été effectivement rencontrée à Surinam ?

Ne pourrait-on supposer plutôt que cet inonographe, se trompant sur la patrie réelle de ce Lépidoptère, l'ait cru de l'Amérique, alors qu'il provenait de l'une des nombreuses petites îles voisines de la Hollande, et dont Héliogoland est la dernière ?

Je ne connais pas la *Spilosoma Valkeri*, Curt., mais il n'est pas supposable que la *Zatima* puisse être cette aberration de la *Menthastri*, pas plus qu'elle ne doit être une variété de la *Lubricipeda ;* c'est aussi l'avis de M. Staudinger, dont l'appréciation est sûre, nous le savons tous.

Les caractères constants et les habitudes de cette *Spil. Zatima*, doivent bien certainement la distinguer de ses deux congénères la *Menthastri* et la *Lubricipeda* qui se trouvent également, à ce qu'il paraît, dans l'île d'Héliogoland.

---

(1) Il paraîtrait cependant que Cramer aurait vu une seconde *Zatima*, si on interprète dans ce sens la fin de son article consacré à cette espèce. « Au cabinet, » dit-il, « de Son Excellence M. le baron Reugers, se trouve une *Phalène* qui a « été prise dans la baronie de Bréda, et qui ressemble beaucoup à celle-ci. »

La chenille qu'on ne peut tarder à découvrir, viendra confirmer notre opinion, la chose ne me semble pas douteuse.

Envergure : 0^{m},028 à 0^{m},030.

Avec un faux air de la *Russula* ♂, elle est de la taille de la *Lubricipeda* dont elle a à peu près la coupe d'ailes, mais dont elle n'a nullement la ponctuation, pas plus que celle de la *Menthastri*. Le fond est d'un jaune de Naples mat très-chaud, tirant un peu sur l'ochreux clair. Les ailes n'ont que deux couleurs ; celle du fond et le noir des lignes. Une large bande noire occupe le dernier tiers de l'aile supérieure. Cette bande s'étend à la côte qu'elle recouvre et jusqu'à la base de l'aile qu'elle ne touche pas. Le bord interne est aussi très-largement envahi par le noir. Les nervures et les franges sont de la couleur du fond. Ces dernières ne sont nullement salies. Les inférieures, où le noir est moins intense qu'aux supérieures, seraient néanmoins recouvertes en presque totalité par cette couleur, si ce n'était la base des nervures très-nettes et les franges. En dessous, les ailes sont plus enfumées qu'en dessus : le fond est fuligineux et sur chacune des quatre ailes, on voit une petite tache ronde, placée aux deux tiers de leur étendue, et une autre tache à peu près carrée à la base. Les nervures, bien que toutes visibles, le sont moins qu'en dessus. Les antennes médiocrement longues, sont pectinées et noires. Les palpes et les yeux sont noirs. La tête est garnie d'écailles très-blanches. Le thorax, robuste et bien fourni, est concolore ainsi que les ptérigodes ; celles-ci sont recouvertes au sommet ainsi que le collier, de quelques poils fuligineux qui tranchent sur le fond. L'abdomen qui est garni de poils courts, est d'un jaune rougeâtre ; il est taché, en outre, de cinq ou six gros points, dont un placé sur chaque anneau. Des points également noirs, occupent à gauche et à droite les flancs de l'insecte. Les pattes sont noires. La poitrine, bien fournie de poils, est de la couleur du dos.

La femelle, un peu plus grande que le mâle, a peut-être les ailes moins arrondies. Elle est généralement plus pâle que lui; c'est-à-dire

que le fond est d'un jaune de Naples clair et que le noir des supérieures, est moins accusé que chez le mâle. Les ailes sont entièrement recouvertes par le noir qui toutefois est moins profond que chez l'autre sexe. Les antennes sont noires et presque filiformes. Le thorax tout aussi fourni que celui du mâle, n'est pas taché. Le jaune rougeâtre de l'abdomen est ici plus pâle, mais les taches noires sont plus prononcées et plus étendues. Le dessous des quatre ailes est, à très-peu de chose près, semblable à celui du mâle.

Le mâle et la femelle typiques de la *Zatima*, font partie du cabinet de M. Gaedke et de celui de M. le docteur Stauve.

Cette espèce présente une intéressante variété femelle : je la désignerai

Var. A.

(Pl. 49, fig. 7.)

Ce sujet qui a le fond presque blanc, laisse bien voir les mêmes taches noires, mais celles-ci sont moins étendues et plutôt grises que fuligineuses. La base des inférieures est blanchâtre et les nervures paraissent moins s'enlever en clair que chez le type. Le dessous, qui est d'un gris foncé, rappelle celui de la femelle ordinaire.

Cette variété appartient à M. Staudinger.

Scoparia (1) **Amissella**, Lah.

Supplément à la faune Suisse (Cambrides).

(Pl. 50, fig. 1.)

Envergure : $0^{m},018$.

Cette nouvelle espèce est de la taille de la *Crataegella*, Hb. (*Cra-*

---

(1) Genre créé par Haworth (*Eudorea*, Dup., Lah.).

tœgalis, Gn.), et se rapproche de la *Vandaliella*, Zell. (H.-S. f. 157), pour la disposition des taches. Elle se distingue de cette dernière par son dessin net et grossier qui est d'un brun roussâtre.

Les ailes supérieures, à fond blanc, ont les lignes transverses nettement indiquées, ainsi que les deux points de l'extrabasilaire. Un troisième point, le cellulaire, noirâtre, presque carré, est aussi bien accusé. L'espace subterminal est occupé en presque totalité par trois autres taches grandes et de formes diverses. Enfin, de gros points nervuraux précèdent la frange. Les inférieures sont d'un gris jaunâtre et marquées d'une fine ligne claire précédant la frange. Celle-ci est, aux antérieures, entrecoupée de brun, et simple aux postérieures.

En dessous, les premières ailes sont grises, lavées de roussâtre sur les bords et luisantes. Les inférieures ont une ligne transversale indécise, et la tache cellulaire visiblement écrite. La tête et le corps participent de la couleur des ailes supérieures. Les palpes sont droits et relativement très-longs.

La femelle n'est pas connue.

Cette *Scoparia*, parfaitement caractérisée, vient d'être publiée par M. de Laharpe, d'après un individu unique que je lui ai offert et que j'ai pris au commencement de juin 1860, dans les sapins du Mont-Pilat. Elle n'avait point encore été figurée.

La *S. Amissella*, qui fait partie du muséum de Lausanne, devra dans le Species Guénée, porter le n° 562 *ter* et suivre la *Vandaliella*, Zell., non encore comprise dans cet ouvrage.

Scoparia (1) **Imparella**, Lah.

Supplément à la faune Suisse (Crambides).

(Pl. 50, fig. 2.)

Envergure : 0m,026.

De la taille de la *Parella*. Herr.-Sch. 100-101 : elle en diffère par le sommet des ailes antérieures plus allongé et le bord externe plus oblique. Sa couleur la rapprocherait assez de la *V. Octonella*, Z. Herr.-Sch., 119-120; cependant chez *Imparella* la teinte générale est plus plombée, moins jaunâtre.

Cette *Scoparia* s'éloigne de ses congénères par l'absence de dessins déterminés, par l'espace médian plus foncé, plus nébuleux, et par le fond qui n'a nulle trace de jaunâtre. On voit un sinus à la dernière ligne transverse, ainsi qu'une tache faiblement pupillée tout près de la coudée. Les deux points placés après la basilaire, qui sont propres à toutes les espèces du genre, ne se distinguent qu'à la loupe. Les inférieures, grandes, larges, d'un gris plombé, luisantes, n'ont pas de ligne transverse.

En dessous, les supérieures, sont unies, d'un gris perlé ; les inférieures sont semblables au-dessus. L'abdomen, long, grêle, annelé de blanc, se termine par un bouquet de poils roussâtres. Les pattes sont grises et entrecoupées de blanchâtre.

J'ai peint cette nouvelle *Scoparia*, dont le dessin paraît effacé au premier abord, d'après un sujet d'une grande fraîcheur. Elle n'avait point encore été figurée.

M. de Laharpe m'informe qu'il a reçu cinq exemplaires de la *Scop. Imparella* de la Haute-Engadine.

---

(1) *Eudorea*, Lah.

Dasydia (1) **Operaria ?** Hb.

(Var. *Scalettaria*, Mill., *an Species?*)

(Pl. 50, fig. 3 à 7.)

Cette Phalénite que je viens d'observer avec soin et dont je vais tracer l'histoire complète, ne me semble pas l'*Operaria* des auteurs par la raison que certaines lignes, la coloration générale et surtout la coupe des ailes, sont toujours différentes de celles de la véritable *Operaria* dont la présence en Suisse n'est pas authentiquement prouvée (Lah., faune Suisse, p. 64). Bien que je sois à peu près certain que la *Dasydia* que je viens d'étudier n'est pas l'*Operaria* typique (Hb., fig. 350. — Herr.-Sch., p. 73), je ne veux cependant pas décrire comme inédite celle dont il est question, et, en attendant qu'elle soit reconnue définitivement nouvelle, j'appellerai cette race constante Var. *Scalettaria*. C'est sur la Scaletta, montagne des Grisons (Suisse) élevée de près de 2,200 mètres, qu'ont été trouvées les chenilles de cette *Dasydia*, et c'est de là que M. Rodolphe Zeller, de Zurich, a bien voulu m'en faire parvenir un certain nombre de sujets à divers âges. J'ai obtenu, en outre de cette entomologiste zélé, certains détails intéressants sur les mœurs de cette Géomètre.

J'ajouterai qu'on ne sait rien encore de la chenille de l'*Operaria* proprement dite.

CHENILLE.

Dans le jeune âge elle est presque noire, mais quand elle est deve-

---

(1) Genre créé par M. Guenée, et dont la formation était bien nécessaire, puisqu'il a eu pour but d'isoler sept ou huit espèces si remarquablement différentes par les femelles (*) des *Gnophos* proprement dites, précédemment leurs congénères.

(*) Sauf l'*Obfuscata*.

nue adulte, sa couleur n'est pas décidée; le fond est le vert glauque ou le vert foncé plus ou moins obscur, parsemé de nombreuses petites taches grisâtres, et d'autres carnées. En sorte que l'insecte rappelle un peu certaines chenilles vivant de Lichen et se cachant parmi les plantes cryptogames.

Elle est presque cylindrique, faiblement carénée sur les flancs, un peu atténuée aux extrémités, plissée transversalement, rugueuse, et cependant sans caroncules; ce qui l'éloigne des chenilles de *Gnophos* qui, toutes, présentent une ou plusieurs de ces proéminences charnues. La tête est petite, globuleuse, et concolore. Les lignes ordinaires sont mal indiquées; toutefois avec un peu d'attention on réussit à les distinguer. La vasculaire est étroite, brune et interrompue sur chaque segment, à partir du troisième au pénultième, par quatre gros points: les deux premiers sont blanchâtres et les autres d'un carné plus ou moins obscur. La sous-dorsale est large et brunâtre, mais cependant fort indécise. La stigmatale, également large, est ondulée et se détache en clair sur le fond. Le clapet anal, assez prononcé, est d'un rougeâtre obscur. Le ventre est sans ligne et d'un gris olivâtre. Les pattes antérieures sont uniformément brunes, les quatre autres sont concolores avec la couronne blanchâtre. Les stigmates sont gros, noirs et entourés d'un cercle carné. Les points trapézoidaux sont très-petits; de leur centre s'échappe un poil noir et court.

Cette chenille, assez vive, n'a pas la lenteur de celles qui habitent à de grandes hauteurs. M. Zeller me mande qu'il l'a trouve chaque année, sous les pierres d'où elle ne sort que la nuit pour manger. Je n'ai pu obtenir de détails précis sur la nourriture que ces insectes prennent en liberté. Je les crois polyphages : chez moi ils ont touché à plusieurs espèces de plantes, telles que *Rumex*, *Plantago* et *Campanula*; ce sont ces dernières, les *Campanula linifolia*, Lam., et *rotundifolia?* L., enlevées à des rochers montagneux, qu'elles ont préférées et qui m'ont servi à les amener à toute leur taille.

Un Hyménoptère attaque fréquemment cette chenille comme je l'ai su par M. Zeller; malheureusement je n'ai pu obtenir un seul de ces Ichneumons; je l'eusse figuré à côté de l'insecte qui devient si souvent sa victime.

La croissance rapide de la chenille de cette *Dasydia* et le passage si prompt de son état de nymphe à celui d'insecte parfait chez les individus qui volent en juillet, permet de supposer qu'elle a deux générations, lesquelles doivent avoir lieu avant le milieu de septembre, car, à partir du quinze ou vingt de ce mois, la neige recouvre la terre jusqu'en juin de l'année suivante.

Cet insecte est un de ceux qui se rencontrent à la fois sous les divers états, de chenille, de chrysalide et de papillon.

Il paraîtrait que toutes les chrysalides n'éclosent pas dans le cours de l'année qui a vu naître leurs chenilles; c'est ce qui explique que celles de ces chenilles qui doivent donner leur insecte parfait peu après la formation de la nymphe, au lieu de descendre dans la mousse ou de se fourrer parmi les débris de végétaux, se métamorphosent dans un léger tissu fabriqué au haut de la cage qui les renferme.

Les larves qui, dans la nature, passent l'hiver, ne tardent pas à être surprises par le froid et demeurent engourdies pendant toute la mauvaise saison (1).

La chrysalide est allongée, d'un brun rougeâtre, luisante et sans aspérités; elle présente néanmoins des saillies obtuses au sommet. La pointe abdominale est double, assez longue et noire. Cette nymphe présente deux couleurs : l'enveloppe des ailes et la poitrine sont brunes, et la partie abdominale d'un jaune rougeâtre. Elle est comme transparente et s'agite vivement au moindre bruit. L'éclosion qui arrive au commencement de septembre, a toujours lieu dans la matinée. Celles qui me sont écloses en automne n'étaient demeurées que seize à dix-huit jours en chrysalide.

---

(1) Renseignements fournis par M. R. Zeller.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : le ♂ $0^m,038$ à $0^m,840$.
la ♀ $0^m,018$ à $0^m,019$.

Les ailes sont larges, entières, coupées carrément, soyeuses, luisantes, d'un gris verdâtre et marquées de plaques jaunâtres aux supérieures ; celles-ci ont la costale un peu concave et l'apex prolongé et obtus. Cette coupe d'ailes et cette coloration séparent évidemment cette *Dasydia* de l'*Operaria* proprement dite. Elle en diffère encore par l'absence des points terminaux aux quatre ailes, par les lignes basilaire et coudée à peine écrites et jamais dentelées, par deux taches noires à la côte, indiquant la naissance des lignes transversales toujours absentes chez l'*Operaria*. Les antennes sont garnies de lames régulières ; le thorax est velu, l'abdomen, grêle et concolore.

Il paraît que cette Phalénite est très-sauvage et fort difficile à saisir.

La femelle, remarquable à plus d'un titre et de découverte récente, est presque aptère; elle n'a que des moignons d'ailes, ce qui la fait ressembler à certaines femelles de Boarmides ou mieux à quelques espèces femelles du genre *Diurnea*. Elle a l'abdomen relativement développé avec les premières ailes très-aiguës à l'apex. Le point cellulaire est gros, noir et bien visible. Les ailes inférieures sont ellipsoïdes et arrondies au sommet avec une large bordure foncée. Les antennes sont filiformes et presque de la longueur des premières ailes. L'insecte serait entièrement d'un gris ardoisé et luisant, n'était la tête et le thorax qui sont bien fournis de poils blanchâtres.

Je soupçonne que tous les individus que j'ai reçus d'Allemagne et qui, pour la plupart, sont gris de plomb, doivent être de véritables *Operaria*, Hb., tandis que ceux que nous recevons des Alpes suisses, dont la teinte est le gris-plombé-verdâtre lavé de taches jaunâtres, sont cette variété *Scalettaria*, *Mihi*.

Je viens d'avoir la certitude que cette variété ou espèce séparée n'est

point la *Gnophos Spurcaria*, Lah., à laquelle on aurait pu la rapporter, à en juger par la figure 2 des *Phalénites suisses,* car M. de Laharpe m'écrit : « Ma *Spurcaria* est la *Caelebaria,* H.-S., fig. 421 et 507. « Prise par Mann, dans le haut Tyrol. »

QUELQUES MOTS SUR LA TIMIA MARGARITA, Hb.

Pendant longtemps les entomologistes de tous les pays ont été assez peu d'accord sur la place que devait occuper dans l'ordre des Lépidoptères, la *Timia Margarita*. Ils se sont enfin entendus et ont placé ce charmant insecte parmi les Géomètres.

En outre de ce que j'en ai dit (p. 267), je crois devoir faire connaître certains détails qui le caractérisent.

La *T. Margarita* n'est pas une Géomètre..... Il pourrait se faire qu'elle ne fût pas davantage une Noctuelle; et voici ce qui doit militer en faveur de mon opinion :

M. Dardoin, de Marseille, lépidoptériste sérieux et digne de foi, m'a adressé par la poste, le 25 mai de l'année dernière, une ponte de la *Margarita*, obtenue d'une femelle prise au vol par lui-même. Malheureusement les jeunes chenilles, écloses pendant le trajet, m'arrivèrent aux trois quarts mortes de faim ; pas une seule n'a survécu. Cependant j'ai pu reconnaître leur forme au moyen d'une très-forte loupe, et reproduire l'insecte au trait. Le voici rendu par la gravure sur bois.

Fig. 3.

Fig. 1.

Fig. 2.

Ces dessins, bien qu'imparfaits, feront suffisamment connaître ce qu'est cet insecte. La forme de l'œuf a été également reproduite.

Ainsi qu'on peut le voir, cette petite chenille va en diminuant du premier au dernier anneau ; elle est carénée sur les côtés, à anneaux distincts, rase et d'un jaunâtre obscur. Elle a seize pattes : six antérieures avec le dernier article corné, huit ventrales qui ont la couronne brune, et deux anales ; ces dernières sont imparfaitement indiquées et sont recouvertes extérieurement de quelques rares poils courts. La tête, relativement forte, ainsi qu'on le remarque chez toutes les chenilles, au sortir de l'œuf, la tête, dis-je, est cordiforme, un peu aplatie, d'un noir de jais et luisante. Cette partie de l'insecte, autant que j'ai pu en juger sur une larve si petite, me porterait à croire qu'elle appartient plutôt aux Pyralides qu'aux Noctuélides, comme on l'a pensé pendant longtemps.

M. Dardoin croit que la *Margarita*, qui n'a jamais été prise que dans le voisinage des eaux, pourrait bien, de même que certaines Hydrocampides de M. Guenée, vivre, à l'état de chenille, dans les tiges de roseaux, tel que l'*Arundo donax*, par exemple, fort abondant dans le midi de la France.

La grande prédisposition de l'insecte parfait à tourner au gras, viendrait encore appuyer cette supposition.

L'œuf de la *Margarita* est ovale, granuleux, cannelé dans le sens de sa longueur et jaunâtre (1).

EXPLICATION DES FIGURES :

Fig. 1. OEuf de la *T. Margarita* très-fortement grossi.
2. Chenille de la *T. Margarita*, peu d'instants après sa sortie de l'œuf, très-fortement grossie.
3. La même, vue de profil.

---

(1) Parmi les œufs que j'ai reçus, il s'en est trouvé deux qui ne sont point éclos : ils étaient probablement inféconds.

Enfin, je dirai avant de terminer, que M. Dardoin a pris de nouveau et s'est procuré par ses chasseurs, en automne dernier, plusieurs femelles de cette *Timia* toujours rare, identiques à celle qui m'a servi à faire connaître la *Margarita* ♀. (Liv. VI, pl. 3.)

EXPLICATION DES PLANCHES

De la 10e Livraison (1864).

PLANCHE 45.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Crambus Scirpellus*, Lah.

II.

Fig. 2. *Orenaia Helveticalis*, H.-S. (Var. *Conspurcalis*, Lah.).

III.

Fig. 3. Chenille de la *Trachonitis Myricariella*, Mill.
4. *id.* *id.* vue de dos.
5. Chrysalide.
6. Insecte parfait.
7. *id.* vu en dessous.

IV.

Fig. 8. *Pachnobia Carnea*, Th. (Var. A.)

I

II

III

IV

I. [illegible]

II. [illegible]

III. [illegible]

IV. [illegible]

Picart

I. 1 à 3 Tortrix Pronubana Ill.
II. 4 et 5 Morinia Bigoti Mill.
III. 6 à 11 Acrolepia Smilaxella, Mill.

Imp. Mignaux

Mme Mignaux

I 1 a 3 Gnophos [illegible]
II 4 a 7 Eriopus [illegible]

I. 1 Angerona Prunaria L. Aborr. B. Mill.
II. 2 Angerona Prunaria L. Aborr. C. Mill.
III. 3 a 6. Hecatera Cappa, Hb.

I

II

I. [illegible]

II. [illegible]

I. 1 [illegible]
II. 2 [illegible]
III. [illegible] Daspilia [illegible]

PLANCHE 46.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. Chenille de la *Tortrix Pronubana*, Hb.
2. Chrysalide.
3. Insecte parfait.

II.

Fig. 4. *Morinia Bigoti*, Mill. (Parasite de la *Pronubana*).
5. Nymphe de la *Morinia Bigoti*.

III.

Fig. 6. Chenille de l'*Acrolepia Smilaxella*, Mill.
7. *Id.* *Id.* vue de dos.
8. Cocon fixé sur une feuille de *Smilax*.
9. Chrysalide.
10. Insecte parfait.
11. Le même, vu en dessous.

PLANCHE 47.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Gnophos Gruneraria* ♂, Stgr.
2. *Id.* *Gruneraria* ♀.
3. *Id.* *Id.*

II.

Fig. 4. Chenille de l'*Eriopus Latreillii*, Dup.
5. *Id.* *Id.* vue de dos.
6. Nymphe.
7. Insecte parfait.

PLANCHE 48.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Angerona Prunaria*, Hb. (Aberr. B.)

II.

Fig. 2. *Angerona Prunaria*, Hb. (Aberr. C.)

III.

Fig. 3. Chenille de l'*Hecatera Cappa*, Hb.
4. *Id.* *Id.* jeune.
5. Chrysalide.
6. Insecte parfait.

PLANCHE 49.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Nemeophila? Metelkana* ♂, Led.
2. *id.* *Metelkana* ♀.
3. *id.* *id.* (Aberr. ♂, A.)
4 *id.* *id.* (Aberr. ♀, B.)

II.

Fig. 5. *Spilosoma Zatima* ♂, Cram.
6. *id.* *Zatima* ♀.
7. *id.* *id.* (Aberr. A.)

PLANCHE 50.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Scoparia Amissella*, Lah.

II.

Fig. 2. *Scoparia Imparella*, Lah.

III.

Fig. 3. Chenille de la *Dasydia Operaria*, Hb. (Var. *Scalettaria*, Mill.)
4. *id.* *id.* vue de dos.
5. Chrysalide.
6. Insecte parfait ♂.
7. *id* ♀.

ESSAI

SUR

LA FAUNE ENTOMOLOGIQUE

DE KANALA (NOUVELLE-CALÉDONIE)

ET DESCRIPTION DE QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES

PAR

MM. B.-P. PERROUD & MONTROUSIER

Membres de la Société Linéenne de Lyon

(Lu à ladite Société dans sa séance du 12 Janvier 1863)

MESSIEURS,

Il y a une dizaine d'années environ que le port de Kanala dans la Nouvelle-Calédonie vit s'élever quelques habitations européennes, et comme leur nombre devait s'augmenter dans la suite, on donna à la ville future le nom de Napoléon-Ville. Les secours de la religion devaient être donnés aux nouveaux habitants, et les naturels avaient besoin d'entendre la bonne Parole pour être amenés à la civilisation. Aussi les R. P. Maristes, chargés des missions dans l'Océanie, désignèrent-ils le R. P. Montrousier pour l'apôtre de la nouvelle ville et des tribus sauvages qui l'entouraient.

Notre pieux et savant collègue accepta avec joie la mission qui lui était confiée, et il la remplit avec le zèle ardent qu'il avait déjà déployé à Woodlark et dans les autres îles où il avait été envoyé comme missionnaire. Mais si le prêtre était infatigable dans sa mission sacrée, le savant ne l'était pas moins pour la science à laquelle il consacrait ses courts moments de loisir. Dans ses courses nombreuses pour le besoin des âmes dont il avait charge, son œil investigateur savait découvrir les petits animaux qui font l'objet de nos études chéries ; aussi le nouveau district qu'il était appelé à parcourir, lui parut-il riche en insectes, bien que les bois, où se font les meilleures captures, fussent assez éloignés.

M. Montrousier, par suite de la multiplicité de ses occupations comme missionnaire et curé de Napoléon-Ville, n'ayant pu, pour les insectes par lui pris à Kanala, se livrer à des travaux semblables à ceux qu'il avait déjà publiés, soit sur la faune de l'île de Woodlark dans les mémoires de la Société impériale d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon, vol. de 1857, soit sur les faunes des îles d'Art, Lifu, Balade, etc., dans les Annales de la Société entomologique de France, vol. 8, 3me série, et vol. 1, 4me série, années 1860 et 1861, M. Montrousier a bien voulu m'adresser ses captures en me chargeant de les décrire et de les publier sous nos deux noms, ce dont je le remercie sincèrement. A l'envoi de ces insectes il a joint, pour la plupart, les noms qu'il lui imposait, pour d'autres une courte description qui me permit de les reconnaître au milieu du coton dans lequel il les avait placés, et enfin des descriptions pour les uniques qu'il conservait. J'ai scrupuleusement conservé tous les noms de M. Montrousier, je n'ai changé que ceux de genres qui étaient fautifs et que l'absence d'ouvrages entomologiques n'avait pas permis à notre savant collègue de connaître ; pour plusieurs j'ai été obligé de créer de nouveaux genres, mais ce n'a été qu'à la dernière extrémité et lorsqu'aucun de leurs caractères ne permettait de les réunir à des genres déjà publiés.

Aux descriptions des espèces que m'a envoyées M. Montrousier, j'ai cru devoir ajouter celles de divers individus existants dans ma collection et provenant surtout de l'Océanie ; j'espère que mon travail sera de quelque utilité, et, dans tous les cas, l'honneur devra en être attribué à notre honoré collègue M. Montrousier, soit par la découverte et la dénomination des espèces, soit par les notes ou descriptions dont il les a accompagnées, qui m'ont puissamment aidé. M'étant spécialement occupé jusqu'à ce jour des Coléoptères, ce sont les seuls que j'ai étudiés dans l'envoi qui m'a été fait ; pour les autres ordres, je me borne à transcrire ce que M. Montrousier m'en a écrit.

PERROUD.

COLÉOPTÈRES.

—

CICINDELETES.

Cicindela Thomsonii.

Capite thoraceque fusco-viridibus, elytris viride-nigris; mandibulis, abdomine femoribusque nigris; palpis, antennis (articulis quatuor primis exceptis, his nigro-fuscis), tibiis tarsisque flavescentibus. Elytris asperatis, lineis duabus punctorum singulatim impressis.

Long. 0m,011 ; larg. 0m,005.

Cicindela Thomsonii, Montrousier in litteris.

Tête d'un vert foncé luisant; en carré long, renflée derrière les yeux, ridée longitudinalement contre le bord interne de ceux-ci et un peu caréniformément relevée sur sa partie médiane entre la base des antennes. *Epistome* et *labre* noirs, celui-ci beaucoup plus large que long, coupé presque carrément en avant où il est marqué de six points assez gros, émettant chacun un poil brunâtre et présentant dans son milieu une petite dent aiguë. *Mandibules* grandes et noires. *Palpes* flaves, l'extrémité de leurs articles plus foncée. *Yeux* médiocres, arrondis, saillants, brunâtres. *Antennes* dépassant en longueur le milieu du corps, leurs quatre premiers articles d'un brun noir, glabres et luisants, les autres jaunâtres, densement couverts d'une pubescence de même couleur. *Prothorax* vert foncé, luisant en dessus, vert bleuâtre en dessous; presque cordiforme, coupé droit à ses bords antérieur et postérieur, plus étroit en arrière qu'en avant, arrondi sur les côtés dans les 2 premiers tiers de sa longueur, convexe en dessus avec les sillons antérieur et postérieur et celui du milieu bien marqués; paraissant lisse à la vue simple, mais à la loupe très-finement ridé transversalement, principalement sur son disque. *Ecus-*

son noir, petit, triangulaire, légèrement enfoncé dans son milieu. *Elytres* d'un noir verdâtre, quelquefois bleuâtre; semi-ovalaire; 3 fois aussi longues que le prothorax, 2 fois aussi larges à leur base que celui-ci dans sa plus grande largeur; coupées carrément en avant, avec l'angle huméral arrondi et bien marqué, curvilinéairement rétrécies dans le dernier quart de leur longueur, subarrondies chacune à leur extrémité et présentant ensemble, à celle-ci, un angle rentrant sur la suture; modérément convexes en dessus où elles sont couvertes de petites aspérités, qui, après le premier tiers de la longueur, diminuent graduellement jusqu'à l'extrémité; marquées chacune, dans le premier cinquième de sa longueur, de deux impressions longitudinales, l'une en dedans de l'angle huméral, et l'autre au milieu de la largeur, et creusées de points assez fortement imprimés, formant deux rangées longitudinales, un peu irrégulières et paraissant faire suite aux deux impressions sus mentionnées; la rangée de points du côté de la suture se prolongeant seule jusqu'à l'extrémité de l'élytre. *Dessous du corps* d'un vert foncé bleuâtre. *Abdomen* et *Cuisses* noirs, celles-ci munies, principalement en dessous, de petits poils blancs. *Tibias* et *Tarses* flaves, également revêtus de poils blancs. Extrémité des *Tibias* et de chacun des articles des *Tarses*, brunâtre. Les *Tarses* antérieurs des mâles sont peu dilatés et densement couverts en dessous de poils courts et jaunâtres.

Cette espèce se rapproche un peu de *C. politula*, Sallé, du Texas; elle a été prise à Jengen par M. Montrousier, qui l'a dédiée à M. James Thomson, bien connu par ses divers travaux entomologiques.

CARABIQUES.

Calosoma Oceanicum.

(Pl. 1, fig. 1.)

Supra fusco-œneus subviridi tinctus, subtus œneo-cupreus. Capite thoraceque viridi cupreoque variegatis; mandibulis, palpis, antennis, tibiis,

tarsisque nigris, femoribus æneo-viridibus. Capite inter antennas bisulcato. Prothorace transverso, lateribus rotundato, marginato, ad angulos posticos fossulato. Elytris rubro cupreo cinctis, crenato-striatis, punctisque impressis triplici serie.

Long. 0m,029 à 0m,030; larg. aux élytres 0m,014 à 0m,015.

Calosoma Oceanicum, Montrousier in litteris.

D'un bronzé obscur en dessus, avec un léger reflet verdâtre. *Tête* plus étroite en avant qu'en arrière des yeux, d'une teinte cuivreuse entre ceux-ci, verte en avant et bronzée en arrière, creusée de deux enfoncements longitudinaux entre les antennes, où elle est assez fortement ponctuée et couverte de rides transversales irrégulières, se confondant avec les points, ceux-ci et les rides s'affaiblissant beaucoup derrière les yeux. *Labre* noir, frangé de poils roux clairs. *Palpes* noirs. *Yeux* saillants, brunâtres. *Antennes* plus courtes que la moitié du corps, leurs quatre premiers articles noirs luisants, les autres ternes et un peu pubescents. *Prothorax* transversal, bronzé, teinté de cuivreux et de vert; du double plus large dans son milieu que la tête; deux fois plus large que long, arrondi sur les côtés, ceux-ci rebordés et un peu relevés; coupé presque droit en avant, les angles antérieurs abaissés et arrondis; légèrement bissinué à sa base, le milieu de celle-ci faiblement prolongé en arrière; ses angles postérieurs abaissés et aigus; frangé de jaune, soit en avant, soit en arrière; peu convexe en dessus; marqué près du bord antérieur d'une impression transversale arquée et sur la ligne médiane d'une strie n'atteignant ni le bord postérieur ni le bord antérieur; crensé près de chacun des angles postérieurs d'une large fossette subarrondie; plus densement ponctué que la tête, et couvert de rides transversales se confondant avec la ponctuation et plus marquées dans son milieu que sur les côtés. *Ecusson* d'un bronzé cuivreux, plus large que long, subtriangulaire, son angle postérieur arrondi; creusé dans son milieu d'une strie longitudinale. *Elytres* d'un bronzé obscur avec un léger reflet

verdâtre et une bordure d'un cuivreux rouge, partant d'un peu au dessous de l'épaule et se continuant jusqu'à l'angle sutural ; du double plus larges que le prothorax, 4 fois aussi longues que lui, en carré allongé, arrondies aux épaules, rétrécies obliquement vers leur extrémité où elles se terminent ensemble en un angle obtus ; médiocrement convexes en dessus ; rayées chacune de quinze stries profondes, et du commencement d'une seizième près de l'écusson. Ces stries, creusées de points qui les font paraître crénelées, ont leurs intervalles relevés et transversalement ridés ; on voit sur chacun des 4e, 8e et 12e une rangée de points enfoncés très-distants les uns des autres. *Dessous du corps* d'un bronzé cuivreux brillant avec une teinte verte sur le prosternum et sur le bord antéro-latéral de chacun des anneaux de l'abdomen, ceux-ci creusés, en outre, de chaque côté, d'une petite fossette de même couleur. *Cuisses* verdâtres. *Tibias* et *Tarses* noirs. *Tibias intermédiaires* très-faiblement arqués dans la femelle, seul individu examiné.

Cette espèce se rapproche du *C. Curtisii*, dont elle diffère par son prothorax à peine rétréci près des angles postérieurs, par ses élytres moins convexes, non arrondies à l'extrémité où elles se terminent, comme celles du *C. scrutator*, par sa couleur et par sa bordure cuivreuse.

Ce rare insecte a été trouvé à Kanala par M. Montrousier, sur un pied d'ananas. Cette plante ayant été introduite dans la nouvelle Calédonie, l'insecte y aurait-il été en même temps apporté ?

Dromidea (forme de dromie), *novum genus.*

Corps allongé, déprimé. *Tête*, non compris le labre, aussi longue en avant des yeux qu'en arrière de ceux-ci, rétrécie ensuite en forme de col. *Epistome* déclive en avant, moitié aussi long que large, séparé du labre par une suture bien distincte. *Labre* transversal, un peu plus large en avant qu'à sa base, son bord antérieur coupé droit. *Mandibules* robustes, recourbées presque carrément et aiguës à leur

extrémité, creusées en dessus d'un large sillon à bords tranchants. *Menton* échancré, le milieu de cette échancrure muni d'une dent simple. *Languette* paraissant soudée aux paraglosses et tronquée au bout. Dernier article des *Palpes labiaux* renflé, ovalaire ; le dernier des maxillaires également ovalaire, mais moins renflé et obtus à son extrémité. *Yeux* presque arrondis, assez saillants. *Antennes* filiformes, de la longueur de la moitié du corps ; le premier article plus gros que les autres, presque en cône renversé, le 2e beaucoup plus petit, le 3e un peu plus long que le premier, les autres plus petits et égaux entre eux, le dernier ovalaire, obtus à son extrémité. *Prothorax*, allongé, cordiforme, très-faiblement échancré en avant, coupé droit en arrière, arrondi sur les côtés qui sont relevés en forme de gouttière, rétréci près de sa base, avec les angles postérieurs un peu obtus et légèrement relevés. *Ecusson* très-petit, triangulaire. *Elytres* moitié plus larges que le prothorax, 4 fois plus longues que lui, à côtés parallèles, arrondies aux épaules, un peu obliquement tronquées à leur extrémité. *Abdomen* composé de cinq anneaux, les deux premiers presque soudés entre eux et, pris ensemble, plus grands que les 3e et 4e réunis, le 5e le plus grand de tous, coupé presque carrément à son extrémité, moins large que les élytres et les dépassant. *Pattes* allongées. *Cuisses* renflées, un peu aplaties. *Tibias* minces et droits, les antérieurs échancrés au côté interne près de leur extrémité. *Tarses* allongés, velus de fauve, le 1er article le plus grand et le 2e le plus court de tous, le 4e bilobé, presque divisé en deux, portant en dessous des squamules papilleuses, recouvertes d'une brosse de poils fauves. *Crochets des tarses* dentelés en dessous.

Ce genre entre dans les Troncatipennes de Latreille, et doit être placé près des Demetrias et des Demetrida.

Dromidea Thomsonii.

Nigro-brunnea, antennis tarsisque rufis. Capite inter oculos utrinque striato. Prothorace elongato, cordato, in medio sulcato, ad basin utrinque foveolato, lateribus elevato, supra subtiliter transverse rugato. Elytris elon-

gatis, *depressis*, *striatis*, *apice oblique truncatis*, *intersticio tertio laxe punctato.*

Long. 0m,011 ; larg. 0m,003.

Dendrobia Thomsonii, Montrousier in litteris.

Corps allongé, déprimé, d'un brun noirâtre. *Antennes* et *Tarses* roux. *Tête* plus étroite que le prothorax, lisse, très-faiblement bombée entre les yeux, creusée de chaque côté, avant ceux-ci, d'un sillon bien marqué et de fines stries longitudinales. *Labre* brunâtre, marqué près de son bord antérieur de quelques petits points émettant chacun un poil fauve. *Prothorax* allongé, cordiforme, moitié aussi long que large à sa base, sa plus grande largeur étant au milieu de sa longueur, rétréci aux deux tiers de celle-ci, arrondi et rebordé en gouttière sur les côtes, ses angles antérieurs aigus, les postérieurs un peu obtus et légèrement relevés ; presque plan en dessus, marqué en avant d'une impression presque triangulaire, creusé sur toute la longueur de sa ligne médiane d'un sillon assez profond, et de chaque côté, près des angles postérieurs, d'une petite fossette longitudinale ; rayé sur son disque de fines rides transversales ; d'un brun noirâtre en dessus avec son bord marginal roux. *Ecusson* très-petit, triangulaire. *Elytres* très-finement pointillées, creusées chacune de neuf stries lisses, bien marquées, et du commencement d'une dixième près de l'écusson, ces stries réunies deux à deux près de l'extrémité. *Intervalles plans*, le troisième présentant dans toute sa longueur une ligne de points peu serrés ; on voit en dehors de la sixième strie et surtout vers l'extrémité quelques points enfoncés.

A la première vue, cette espèce présente presque le faciès du *Dromuis meridionalis*; elle a été trouvée à Kanala, sur les arbres, dans les endroits humides, par M. Montrousier, qui l'a dédiée à M. James Thomson.

J'ai dû changer le nom générique de *Dendrobria*, sous lequel M. Montrousier m'a envoyé cet insecte, pour éviter de le confondre avec celui de *Denbrobias* donné par M. Dupont à des Cérambycides du groupe des Trachydérides.

Parallelomorpha. *Genus novum.*

Corps déprimé, allongé, étroit, à côtés parallèles. *Tête*, non compris le labre et les mandibules, moins longue en avant des yeux qu'en arrière de ceux-ci, après lesquels elle est rétrécie et se continue en forme de col. *Epistome* un peu déclive en avant, séparé du labre par une suture bien marquée. *Labre* transversal, un peu plus large en avant qu'à sa base, échancré presque triangulairement à son bord antérieur. *Mandibules* fortes, larges, dépassant sur les côtés l'épistome et le labre ; recourbées et aiguës à leur extrémité ; creusées en dessus d'un large sillon, dont le bord externe est tranchant et l'interne relevé contre l'épistome et le labre. *Menton* profondément échancré, le milieu de cette échancrure muni d'une petite dent simple. Dernier article de tous les *Palpes* en ovale allongé, obtus à l'extrémité. *Yeux* grands, ovalaires, saillants, légèrement rebordés. *Antennes* filiformes, de la longueur de la moitié du corps, le premier article plus gros que les autres, en cône renversé, le deuxième plus court, le troisième le plus grand de tous, les suivants d'égale grandeur entre eux, les quatre derniers un peu plus gros que les autres, le dernier un peu pointu à son extrémité. *Prothorax* plus étroit que la tête derrière les yeux, aussi long que celle-ci y compris les mandibules, presque deux fois aussi long que large, à côtés parallèles et faiblement rebordés, peu profondément arcuément échancré en avant, ses angles antérieurs aigus, légèrement bissinué à sa base, ses angles postérieurs presque droits et un peu relevés. *Ecusson* petit, arrondi à son extrémité. *Elytres* aussi larges que le prothorax, près de trois fois aussi longues que lui, à côtés parallèles; arrondies aux épaules, tronquées carrément à l'extrémité. *Cavités cotyloïdes des pattes antérieures*, grandes, entières, arrondies. *Hanches* grosses. *Prosternum* aplati entre les hanches antérieures, un peu prolongé en pointe en arrière, celle-ci s'appuyant sur une échancrure du *mésosternum*, qui est déclive en avant. *Métasternum* avancé en pointe sur le *mésoster-*

num. Abdomen dépassant les élytres, s'élargissant un peu de la poitrine à son extrémité, où il est coupé carrément ; paraissant composé de quatre anneaux, le premier plus grand que les deux suivants réunis, ceux-ci égaux entre eux, le quatrième et dernier un tiers moins grand que les 2e et 3e réunis. *Pattes* assez grandes, toutes les cuisses comprimées et fortement renflées, principalement les antérieures. *Tibias* un peu aplatis, s'élargissant un peu de la base à l'extrémité ; les antérieurs échancrés au côté interne près de leur extrémité. Les trois premiers articles des *Tarses antérieurs* triangulaires, les deux premiers égaux entre eux, le 3e plus court, le 4e fortement bilobé, le 5e assez grand. Les articles des tarses des quatre pattes postérieures, de même forme, mais plus allongés que ceux des pattes antérieures. Tous ces articles sont revêtus en dessus et sur les côtés de poils fauves ; le 3e et principalement le 4e, à toutes les pattes, sont garnis en dessous de squamules papilleuses et d'une brosse de poils fauves. *Crochets* de tous les tarses courts et dentelés en dessous.

Ce genre, faisant évidemment partie des Troncatipennes de Latreille, n'entre cependant daus aucun des groupes admis par Lacordaire dans son *Genera* des Coléoptères ; il pourrait être placé près des Helluonides.

Parallelamorpha depressum.

(Pl. 1, n° 2.)

Niger, nitidum, capite inter antennas bisulcato. Prothorace elongato, parallelo, in medio sulcato, postice utrinque sulcato. Elytris elongatis, parallelis, striatis, interstitiis planis punctatisque. Pedibus subelongatis, femoribus valde incrassatis, compressis ; tibiis subferrugineis.

Long. 0m,015 ; lat. 0m,003.

Parallalesoma depressum, Montrousier in litteris.

Noir brillant, déprimé, tête un peu bombée en dessus, creusée de

chaque côté, entre les antennes, d'un petit sillon, et sur sa surface de petits points largement espacés. *Epistome* et *Palpes* d'un brun roussâtre. *Labre* marqué à son bord antérieur de quelques points émettant chacun un poil fauve. *Antennes* ayant leurs trois premiers articles brillants, les autres revêtus d'une fine pubescence qui les fait paraître ternes. *Prothorax* longitudinalement un peu bombé sur sa partie médiane, marqué, près de son bord antérieur, d'une petite dépression arquée, près de son bord postérieur, d'une autre dépression transversale et plus profonde après laquelle il paraît un peu relevé, et sur la ligne médiane, dans toute sa longueur, d'une strie bien apparente; creusé de chaque côté, près des angles postérieurs, d'une fossette longitudinale remontant en se rétrécissant un peu jusqu'à la moitié de sa longueur et rayé sur son disque de très-fines rides transversales. *Ecusson* lisse. *Elytres* marquées chacune de sept stries lisses, peu profondes et du commencement d'une huitième près de l'écusson, ces stries réunies deux à deux avant d'arriver à l'extrémité. *Intervalles des stries* plans et marqués chacun d'une rangée de petits points. Dernier anneau de l'*Abdomen* inégal en dessous, dépassant l'extrémité des élytres. *Pattes* noires et luisantes. *Cuisses* fortement épaissies et comprimées. *Tarses* paraissant ferrugineux par suite des poils dont ils sont couverts.

Trouvé par le R. P. Montrousier à Kanala, sur les arbres dans les lieux humides.

L'individu que le savant missionnaire m'a envoyé sous ce nom, et d'après lequel j'ai décrit le genre et l'espèce, me paraît être un mâle, par la dilatation des articles de ses tarses antérieurs. Il est d'un brun rougeâtre, peut-être parce qu'il a été capturé fraîchement éclos. J'ai dû néanmoins le décrire comme noir : M. Montrousier m'ayant indiqué cette dernière couleur comme lui étant habituelle.

Le nom générique donné par M. Montrousier ayant déjà été employé par Schœnherr, pour désigner un genre de *Curculionites*, j'ai dû le remplacer par celui de *Parallelomorpha* qui a la même signification.

Rinocheila. *Novum genus.* (Lebiides Castelnau.)

Tête ovale, triangulaire, pointue en avant. Palpes à dernier article cylindrique, légèrement aminci au bout. Antennes filiformes. Mandibules longues, étroites, pointues. Corselet transversal. Elytres tronquées et échancrées. Tarses antérieurs dilatés.

Rinocheila Levrati.

Long. 0m,005, larg. 0m,003.

Brun foncé, élytres marbrées de jaune très-pâle. Base des antennes et pattes fauve clair. Corselet rebordé, sillonné en long. Elytres striées.

Insecte rarissime, pris à Kanala, et que je dédie à la mémoire de notre savant collègue Gustave Levrat.

Nota. N'ayant pas vu cet insecte, je ne puis donner que la description que m'en a envoyée M. Montrousier.

Agra ? Austro-Caledonica. (Odacanthides Castelnau.)

Long. 0m,003.

Testacé avec deux points plus foncés sur les élytres, derniers articles des antennes rembrunis. Elytres non tronquées.

La *Tête* est ovale, plane, lisse. Les *Yeux* arrondis sont échancrés carrément à la partie postérieure. Les *Antennes*, égalant en longueur la tête et le prothorax réunis, sont filiformes et munis de poils. Le *Prothorax*, séparé de la tête par un col très-prononcé, est étroit en avant, subitement évasé, un peu échancré sur les côtés avant l'extrémité et représente une cloche renversée. L'*Ecusson* est arrondi. Les *Elytres* convexes, lisses, légèrement pubescentes sont élargies au bout. Les *Pattes* sont d'un testacé pâle.

Cet insecte qui n'est pas rare, mais que son agilité rend difficile à saisir, se trouve à Kanala tantôt sur les arbres, tantôt sur les détritus des végétaux.

Le caractère des élytres non tronquées au sommet semblerait devoir éloigner cet insecte de la division des Troncatipennes. Cependant, comme on n'a pas cru devoir le faire pour le genre *Atenodactyla*, je n'ose pas créer un genre sur un seul caractère.

Nota. Comme la précédente cette espèce n'ayant point été envoyée, je ne puis que transcrire la description qu'en a faite M. Montrousier.

Sphodrosomus. *Novum genus.*

Menton grand, concave, muni dans son milieu de deux dents triangulaires plus ou moins fortes et aiguës. *Languette* assez large, longitudinalement convexe, très-faiblement arrondie à son extrémité. Avant-dernier article des *palpes labiaux*, grand, cylindrique; le dernier plus court que celui-ci, un peu aplati, allant en s'élargissant jusqu'à son extrémité où il est obliquement tronqué. Premier article des *Palpes maxillaires* cylindrique, robuste, grand et un peu arqué; le 2e également cylindrique, plus court et plus mince que le premier; le 3e presque moitié plus petit que le deuxième, un peu aplati, s'élargissant légèrement et tronqué obliquement à son extrémité. *Mandibules* fortes, avancées, triangulairement canelées sur leur bord externe, et recourbées en pointe aiguë à leur extrémité. *Tête* oblongue, nullement rétrécie en arrière. *Labre* transversal deux fois au moins aussi large que long, coupé carrément en avant. *Yeux* médiocres, saillants. *Antennes* dépassant en longueur la moitié du corps, à premier article cylindrique plus gros que les autres, le 2e court, conique, le 3e cylindrique, le plus grand de tous, mais moins long que les deux suivants réunis : ceux-ci et les suivants égaux entre eux, le dernier un peu plus court et arrondi à son extrémité. *Prothorax* plus long que large, cordiforme, et rebordé latéralement.

Ecusson court, triangulaire. *Elytres* soudées, ovalaires, striées, peu convexes, déprimées et rebordées vers leur base, le rebord formant vers l'épaule une petite dent; munies latéralement d'un rebord tranchant et relevé en forme de gouttière, rétrécies obliquement chacune vers leur extrémité. *Pattes* grandes et minces. *Tarses* allongés, les antérieurs moins que les autres et à articles plus fortement triangulaires. Le 1er article de tous les tarses aussi grand que les deux suivants réunis, le 4e le plus court de tous, et chacun d'eux munis en dessous de deux rangées de poils spiniformes, et à chacune de leur extrémité, de deux à trois petites épines. Crochets de tous les tarses, grands, sans dentelures.

J'ai pu examiner sept individus de l'insecte sur lesquels j'ai cru devoir fonder le précédent genre, à placer à côté de celui de *Sphodrus;* M. Doué et M. Deyrole en possèdent également dans leur collection plusieurs exemplaires, et chez tous, les tarses antérieurs sont semblables, c'est-à-dire que chez aucun on ne trouve une dilatation plus prononcée que chez les autres, ce qui serait encore un caractère qui éloignerait cet insecte des *Sphodrus*, à moins que le révérend père Montrousier n'ait capturé et envoyé que des femelles, ce qui n'est pas probable.

Sphodrosomus Seisseti.

Apterus, niger, prothorace cordato, margine reflexo, postice utrinque striato, angulis posticis rectis. Elytris ovatis, minus convexis, striatis, aspere granulosis, interstitio septimo ad humeros costato.

Long. 0m,021-0m,023; larg. 0m,009-0m,010.

Pamborus Seisseti, Montrousier in litteris.

Aptère, noir luisant sur la tête et le prothorax, presque terne sur les élytres. *Tête* oblongue très-finement pointillée et marquée de

rides légères se confondant avec les points entre les antennes; creusée entre celles-ci de deux sillons se rapprochant quelquefois en avant. Suture entre l'épistome et le labre, droite, quelquefois un peu arquée. *Labre* transversal deux fois au moins aussi large que long, coupé carrément en avant, où il est marqué de points émettant chacun un poil roux. *Mandibules* noires. *Palpes* bruns. Quatre premiers articles des *antennes*, noirs, luisants, les suivants pubescents et obscurs. *Prothorax* cordiforme, presque aussi long que large dans sa plus grande largeur, coupé droit en avant, échancré en arc en arrière, arrondi sur les côtés, puis sinueusement rétréci et tombant droit sur sa base; muni latéralement d'un rebord relevé; déclive près des angles antérieurs, ceux-ci avancés, relevés et aigus, les angles postérieurs droits et un peu relevés; presque plane, ruguleusement et finement ponctué et rayé de légères rides transversales en dessus; marqué de petites stries longitudinales sur le milieu du bord de sa base; creusé près de chacun des angles postérieurs d'un sillon assez profond, remontant en s'affaiblissant au tiers et quelquefois au milieu de sa longueur, et sur sa ligne médiane, d'une strie atteignant la base près de laquelle elle est coupée par un sillon transversal en forme d'accent circonflexe très-ouvert, et dont le sommet est plus profondément imprimé. Cette strie s'arrête en avant à une légère impression arquée et transversale que l'on remarque à quelque distance du bord antérieur. *Ecusson* noir, petit, en triangle un peu curviligne, et enfoncé sur son milieu. *Elytres* en ovale plus ou moins large, munies latéralement d'un rebord tranchant et relevé en forme de gouttière, échancrées chacune près de leur extrémité où elles sont obliquement rétrécies; peu convexes en dessus, déprimées à leur base pour recevoir celle du prothorax, cette dépression lisse, luisante et faiblement rebordée en arrière, ce rebord prolongé vers l'épaule où il forme une petite dent; déclives vers leur extrémité; couvertes de petites et nombreuses granulations qui les font paraître ternes; creusées chacune de huit stries lisses et du commencement d'une neuvième près de l'écusson; les 4e et 5e stries

ne vont pas jusqu'à l'extrémité; les intervalles des stries sont peu relevés, les 3e, 5e et 7e, dans leur première moitié, le sont un peu plus que les autres, le 7e surtout forme une côte près de l'angle huméral. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Pattes* couvertes, surtout sur les tibias, de poils spiniformes; extrémité des tibias entourée de petites épines. *Tibias antérieurs* échancrés intérieurement avant leur extrémité, cette échancrure munie d'une forte épine.

Cette espèce a été prise à Kanala au pied et dans la carie des pins colonnaires par M. Montrousier, qui l'a dédiée « à Son Ex- « cellence le gouverneur Seisset, aussi zélé pour les progrès des « sciences que pour ceux de la colonie qui lui a été confiée. »

Dicrochile Artensis.

(Pl 1, fi. 3.)

Niger, nitidus. Prothorace transverso, lateribus rotundato, margine reflexo, postice utrinque impresso. Elytris oblongo-quadratis, ad apicem valde sinuatis, striatis, punctisque duobus impressis.

Long. 0m,015; larg. 0m,006.

Rambus Goryi, Montrousier in litteris.

Noir luisant. *Tête* lisse, en carré allongé fortement et largement impressionnée de chaque côté entre les antennes, ces impressions légèrement rugueuses et inégales. *Epistome* petit, semi-circulaire. *Labre* un peu relevé, profondément échancré en demi-cercle, les bords de l'échancrure prolongés dans le mâle et faisant le labre fourchu. *Mandibules* saillantes, droites, légèrement recourbées à l'extrémité où elles sont plus aiguës chez les femelles que chez les mâles. *Menton* profondément et quadrangulairement échancré, sans dent médiane, ses lobes latéraux étroits et assez aigus au bout. *Palpes* noirs avec l'extrémité roussâtre. *Yeux* arrondis, saillants. *Antennes*

grêles, de la longueur de la moitié du corps, leurs trois premiers articles noirs, luisants, les autres pubescents, ce qui les fait paraître obscurs. *Prothorax* presque deux fois plus large que la tête, non compris les yeux, moins long que large, plus étroit en arrière qu'en avant, un peu en cœur; échancré en arc à son bord antérieur et au milieu de son bord postérieur, celui-ci coupé obliquement près des angles postérieurs qui sont obtus et relevés, ceux antérieurs un peu aigus; arrondis sur les côtés avec ses bords latéraux relevés en forme de gouttière; déprimé latéralement, surtout vers ses angles postérieurs; presque plane en dessus; rayé sur son disque de fines rides transversales; marqué de deux impressions également transversales, l'une antérieure presque triangulaire, l'autre postérieure, mais moins apparente, et d'un sillon sur sa ligne médiane, s'arrêtant aux deux impressions dont il s'agit; creusé de chaque côté près des angles postérieurs d'une fossette oblongue, remontant jusqu'après le milieu de la longueur en se dirigeant obliquement vers le bord latéral. *Ecusson* petit, triangulaire. *Elytres* presque du double plus larges que le prothorax, auquel elles s'unissent par un court pédoncule, 4 fois aussi longues que lui, abaissées à leur base pour recevoir celle du prothorax, cet abaissement légèrement rebordé en arrière. Les *épaules* un peu saillantes et arrondies; parallèles sur leurs côtés, assez fortement sinuées chacune à leur extrémité; presque planes en dessus, leurs bords latéraux légèrement relevés; creusées chacune de sept stries lisses et du commencement d'une huitième à la base près de l'écusson; ces stries sont réunies à l'extrémité, savoir : la 1re avec la 2e, la 3e avec la 4e, et la 6e avec la 7e; les intervalles sont un peu relevés, surtout vers l'extrémité. On voit sur le 3e contre la 2e strie deux points enfoncés, l'un au tiers et l'autre aux deux tiers de la longueur, et en outre une rangée de gros points contre le bord externe, ces points plus nombreux et plus serrés dans la dernière moitié de la longueur. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Pattes* grêles, de la même couleur.

Cette espèce a été trouvé à Art et à Balade par M. Montrousier, qui me l'a envoyée comme étant le *Rambus Goryi* de Boisduval; mais elle diffère de cette dernière espèce par sa couleur d'un noir luisant, tant en dessus qu'en dessous, sans aucun reflet irisé, par son prothorax dont les angles postérieurs sont obtus et non arrondis, et dont les côtés de la base sont lisses et non rugueux, enfin par les stries des élytres qui sont lisses et sur chacune desquelles il n'y a que deux points enfoncés presque toujours visibles à la simple vue; j'ai donc dû lui donner un autre nom, pris de la localité où elle paraît le plus abondante.

Dicrochile Caledonicus.

Niger nitidus. Prothorace oblongo sub-cordato, lateribus rotundato, margine parum reflexo, postice utrinque impresso, lateribus basique rugoso. Elytris iricoloribus, oblongo-quadratis, ad apicem sinuatis, striatis punctisque duobus impressis; striis punctatis.

Long. 0m,015; larg. 0m,006.

Noir luisant, avec un reflet irisé sur les élytres. *Tête* allongée, très-faiblement plus étroite après les yeux qu'en avant de ceux-ci, lisse, fortement et largement impressionnée de chaque côté entre les antennes, ces impressions inégales. *Epistome* presque carré. *Labre* un peu relevé, profondément échancré en demi-cercle et paraissant fourchu. *Mandibules* saillantes, droites, légèrement recourbées et aiguës à leur extrémité. *Menton* profondément et quadrangulairement échancré, sans dent médiane, ses lobes latéraux étroits et assez aigus au bout. *Palpes* noirs, leurs extrémités roussâtres. *Yeux* arrondis, saillants. *Antennes* grêles, de la longueur de la moitié du corps; leurs trois premiers articles noirs, luisants, les autres revêtus d'une courte pubescence qui les fait paraître obscurs. *Prothorax* une fois

et demi plus large que la tête, non compris les yeux, un peu plus long que large ; arcuément échancré en avant et en arrière, arrondi sur les côtés et un peu plus étroit à la base qu'au sommet, ce qui le fait paraître un peu en cœur ; un peu relevé en gouttière à ses bords latéraux et surtout vers les angles postérieurs qui sont arrondis, les angles antérieurs un peu saillants ; presque plane en dessus; légèrement rebordé en avant ; creusé sur la ligne médiane d'un sillon assez profond n'atteignant pas la base et s'arrêtant en avant à une petite impression transversale ; un peu déprimée sur les côtés, surtout vers les angles postérieurs ; rayé de très-fines rides transversales sur son disque et assez fortement rugueux sur ses bords latéraux et à sa base; creusé vers les angles postérieurs d'une fossette oblongue, remontant plus loin que le milieu de la longueur où elle se bifurque. *Ecusson* petit, triangulaire. *Elytres* en carré allongé, du double plus larges que le prothorax, auquel elles se réunissent par un très-court pédoncule, près de quatre fois aussi longues que lui, abaissées et légèrement rebordées à leur base; parallèles sur leurs côtés, sinuées à leur extrémité ; presque planes en dessus, avec leurs bords latéraux faiblement relevés ; creusées chacune de huit stries finement ponctuées et du commencement d'une neuvième à la base près de l'écusson. Les 1re et 2e stries vont jusqu'à l'extrémité ainsi que les 7e et 8e qui, en se recourbant pour atteindre les deux premières, enclosent les 3e et 4e, 5e et 6e qui sont réunies deux à deux. On voit distinctement sur le 3e intervalle près de la deuxième strie deux points bien marqués, l'un après le premier tiers et l'autre après le deuxième tiers de la longueur ; on voit en outre entre la 8e strie et le bord externe une rangée de gros points plus serrés et plus nombreux dans la dernière moitié de la longueur. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Pattes* grêles, assez allongées et de même couleur. *Tarses* garnis en dessous de poils roux. Dans les mâles les tarses antérieurs sont plus élargis, leur quatrième article ainsi qu'aux autres pattes est très-petit. De chaque côté de la ligne

médiane de l'abdomen existe une double rangée de petits points émettant chacun un poil roussâtre.

Cette espèce a été prise à Jengen (Nouvelle-Calédonie) par M. Montrouzier. Elle est plus étroite que le *D. Artensis* et se rapprocherait davantage du *Rambus Goryi*, Boisduval ; mais le dessous de son corps d'un noir luisant, son prothorax plus étroit, ses élytres plus allongées et ne présentant chacune que deux points bien marqués, l'en distinguent suffisamment.

Anchomenus Leucomerus.

Atatus, niger nitidus, minus convexus. Prothorace cordato. Elytris oblongo-ovatis, striatis, puncto impressis. Antennis flavis plus minusve nigro maculatis. Pedibus flavis, femoribus ad basin tibiisque nigro-piceis.

Long. 0m,008 ; larg, 0m,0055.

Peryphus Leucomerus, Montrousier in litteris.

Ailé, noir, brillant. *Tête* ovalaire, lisse, plus étroite et un peu plus longue en avant qu'en arrière des yeux ; creusée de chaque côté entre les antennes d'un sillon longitudinal. *Labre* transverse, coupé carrément en avant. *Mandibules* allongées, droites, aiguës et un peu recourbées à leur extrémité. *Palpes* flaves, le dernier article des *labiaux* plus court que le précédent, presque fusiforme et en pointe mousse à son extrémité. Dernier article des *Palpes maxillaires* plus long que le précédent, plus mince, plus allongé et moins renflé dans son milieu que le dernier des labiaux. *Yeux* arrondis, saillants, blanchâtres. *Antennes* plus longues que la tête et le prothorax réunis. s'épaississant très-légèrement de la base à l'extrémité, à premier article flave, les autres d'un flave ferrugineux, annelés de brun, cette dernière couleur s'étend assez parfois pour que tous les articles, à l'exception du premier, soient bruns ; les trois premiers arti-

cles sont glabres, et les autres revêtus d'une pubescence brunâtre qui les fait paraître ternes. *Prothorax* cordiforme, plus long que large, coupé carrément en avant et en arrière, arrondi et finement rebordé sur les côtés, sinueusement rétréci aux trois quarts de sa longueur, d'où ses côtés descendent perpendiculairement sur la base; les angles antérieurs aigus et un peu abaissés, les postérieurs droits; peu convexe en dessus, marqué de petites rides transversales plus ou moins visibles à la loupe; creusé longitudinalement sur la ligne médiane d'un léger sillon, et de chaque côté de sa base d'un autre sillon beaucoup plus marqué, remontant seulement au quart ou au tiers de la longueur et placé à égale distance du sillon médian et du bord externe. *Ecusson* triangulaire, lisse. *Elytres* en ovale allongé, moitié plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, deux fois et demie aussi longues que lui; arrondies aux épaules, presque parallèles sur les côtés et très-faiblement sinuées chacune à leur extrémité; peu convexes en dessus, lisses, creusées chacune de huit stries lisses, les trois premières à partir de la suture plus profondément enfoncées vers la base et dans le milieu que dans le reste de leur longueur; marquées chacune au milieu de leur longueur d'un point enfoncé sur le troisième intervalle contre la deuxième strie et de quelques points longitudinalement placés près du bord externe vers la huitième strie. *Dessous du corps* noir, luisant. *Pattes* flaves, avec la base des cuisses et les tibias d'un noir de poix. *Tarses* brunâtres.

Cette espèce a été prise à Kanala par M. Montrousier, le long des ruisseaux, sous les pierres un peu enfoncées dans le sable. Ordinairement plusieurs de ces insectes vivaient ensemble.

Elle diffère un peu des autres *Anchomenus* par la forme du dernier article des palpes qui est plus allongé, plus renflé dans son milieu et plus aigu à son extrémité; mais elle présente tellement tous les autres caractères assignés à ce genre par Lacordaire, que je ne crois pas devoir l'en séparer.

Colpodes Cyaneus.

Alatus, nitidus. Capite prothoraceque supra cœruleo-nigris. Elytris cæruleis, interdum sub violaceo-micantibus. Prothorace sub-cordato, postice utrinque impresso, margine reflexo. Elytris oblongo-quadratis, ad apicem sinuatis, leviter striatis, punctisque tribus impressis. Subtus corpore nigro. Antennis pedibusque concoloribus.

Long. 0m,007; larg. 0m,004.

Ailé, luisant. *Tête* d'un noir bleu, allongée, presque triangulaire, lisse et creusée de chaque côté, entre les antennes, d'un enfoncement longitudinal. *Labre* coupé carrément en avant, où il a quelques points enfoncés émettant chacun un poil roussâtre. *Mandibules* noires, dépassant le labre, recourbées et aiguës à leur extrémité. *Palpes* noirs, l'extrémité de leurs articles roussâtre. *Dent du menton* simple et aiguë. *Yeux* saillants, blanchâtres. *Antennes* de la longueur de la moitié du corps, leurs trois premiers articles noirs, luisants, lisses, les suivants revêtus d'une pubescence courte et serrée qui les fait paraître obscurs. *Prothorax* de la couleur de la tête, du double plus large qu'elle non compris les yeux, moins long que large, un peu rétréci postérieurement et presque cordiforme, très-légèrement échancré à son bord antérieur, coupé presque carrément dans le milieu de sa base et obliquement sur les côtés de celle-ci; arrondi et déprimé latéralement, principalement vers les angles postérieurs; ses rebords latéraux relevés en forme de gouttière, ses angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus; légèrement convexe en dessus; rayé sur son disque de rides transversales peu marquées; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon n'atteignant pas la base et s'arrêtant à une impression transversale antérieure, qui est presque un arc renversé; marqué vers chacun des angles postérieurs d'une fossette oblongue et oblique remontant jusqu'au milieu de la longueur. *Ecusson* d'un noir bleu, en

triangle curviligne. *Elytres* d'un beau bleu parfois teinté de violet, avec la suture légèrement verdâtre; du double plus larges que le prothorax, auquel elles s'unissent par un court pédoncule, 4 fois aussi longues que lui; légèrement abaissées et arcuément rebordées à leur base; arrondies aux épaules; presque parallèles sur les côtés; assez fortement sinuées chacune vers leur extrémité, ce qui les fait paraître prolongées en pointe obtuse vers la suture; légèrement relevées en gouttière à leur bord latéral; creusées sur les épipleures d'un sillon longitudinal, diminuant avec celles-ci graduellement de largeur, depuis les épaules jusqu'au milieu de la longueur et se continuant ensuite en une étroite strie jusqu'à l'angle postéro-externe; faiblement convexes en dessus et marquées chacune de huit stries lisses et du commencement d'une neuvième à la base près de l'écusson. Ce commencement de strie et la première contre la suture, sont plus profondes que les autres qui sont fines, peu enfoncées et s'effacent quelquefois en se rapprochant du bord externe. Les 1re et 2e se prolongent jusqu'à l'extrémité, les 7e et 8e réunies ensemble à l'extrémité se recourbent et rejoignent presque la 2e, enclosant ainsi les quatre autres qui se réunissent, la 3e avec la 4e et la 5e avec la 6e; intervalles des stries non relevés, marqués le 4e au premier quart de la longueur d'un point touchant la troisième strie, et le 3e de deux points touchant la deuxième strie, l'un à la moitié, l'autre aux trois quarts de la longueur. On voit contre le bord externe dans la dernière moitié de la longueur une rangée de gros points enfoncés. *Dessous du corps* et *pattes* noir luisant. *Pattes* grèles. *Tibias* antérieurs distinctement sillonnés en dessus; quatrième article des quatre premiers tarses fortement bilobé, le même des tarses postérieurs échancré sans prolongement interne; les quatre tarses postérieurs sillonnés latéralement, ces sillons séparés par une carène étroite; dernier article de tous les tarses lisse et glabre en dessus.

Cette espèce prise à Jengen (Nouvelle-Calédonie), par M. Montrousier, doit entrer dans la onzième section, division A. a. établie par M. le baron de Chaudoir, dans sa *Monographie du genre Col-*

podes (1) et doit se placer à côté des *C. Anachoreta*, *Eremita et Monticola*, décrits par M. Léon Fairmaire dans les *Revues* et *Magasin de zoologie*, années 1849, pages 34, 283 et 284.

Il n'est pas sans intérêt de voir le genre *Colpodes* représenté dans la Nouvelle-Calédonie, alors que la plus grande partie des espèces qui le composent appartiennent aux deux Amériques, et les autres, en petit nombre, à Java, à Sumatra et au Bengale. Il est vrai que les trois espèces décrites par M. Fairmaire proviennent de l'île de Taïti et semblent indiquer pour ces insectes un acheminement vers de nouvelles patries.

Ega? (Castelnau.) **Angusticollis**, Montrousier.

Long. 0m,002.

Noir, lisse. Elytres allongées, convexes, arrondies au bout, ornées de quatre points rouges ou jaunes. *Prothorax* rétréci à la base, en forme de corbeille à angles arrondis.

Pris à Kanala sous les végétaux en décomposition.

Insecte à étudier que je ne place qu'à regret dans les *Ega*, et qui peut-être doit former un genre nouveau.

Nota. Cette espèce ne m'ayant point été envoyée, je transcris ici la note de M. Montrousier.

Amphibia *novum genus.* **Subulipalpes** (Latreille). **Bembidionides**, Castelnau.

Tête arrondie, transversale, plus étroite que le prothorax. Pénultième article des palpes grand, le dernier petit. *Prothorax* en carré

---

(1) *Annales* de la Société Entomologique de France, 3e série, tome VII, année 1859, page 324.

transversal sans sillon ni fossettes bien marqués, un peu plus étroit que les élytres. *Elytres* planes, parallèles, arrondies au bout, striées. *Tarses* simples. *Jambes antérieures* échancrées, épineuses. *Antennes* moins longues que la tête et le prothorax.

Ce genre est créé pour un petit insecte que l'on prendrait pour un *Ophonus* ou plutôt pour un *Poyonus*, si ce n'étaient les palpes qui obligent à le mettre à côté des *Rembidiomus*.

Amphibia Pallipes.

Long. 0m,0055.

Noir brillant. *Pattes* testacées. *Antennes* brunes. Un sillon à peine marqué sur le prothorax. *Trochanters* postérieurs très-développés.

Pris à Kanala sous les détritus de végétaux. Rare.

Nota. Cet insecte ne m'a point été envoyé, je ne puis que transcrire ce qu'en a écrit M. Montrousier.

Bradicellus Biguttatus.

Œneo-niger, nitidus, antennarum articulis tribus primis, pedibusque ferrugineo-testaceis. Capite triangulare. Prothorace transverso, sub-cordato, angulis posticis acutis carinatisque. Elytris oblongis, singulatim quinque striatis (striis quatuor primis discoidalibus, antice posticeque gradatim evanescentibus, quinta laterale, profunde impressâ, fractâ) maculâque rotundatâ ferrugineo-testaceâ ad apicem ornatis.

Long. 0m,003; larg. 0m,002.

Tachys? Biguttatus, Montrousier in litteris.

Corps d'un noir bronzé brillant. *Tête* triangulaire, marquée d'un petit sillon de chaque côté entre les antennes. *Labre* transversal coupé carrément en avant. *Palpes* d'un testacé ferrugineux. *Yeux* gros noirs, modérément saillants. *Antennes* plus longues que la tête et le

prothorax réunis, ayant leurs trois premiers articles, d'un testacé ferrugineux, plus ou moins tachés de brun en dessus; les autres bruns, revêtus d'une pubescence qui les fait paraitre obscurs. *Prothorax* transversal, un peu cordiforme, échancré en arc à son bord antérieur et au milieu de sa base, arrondi et rebordé sur ses côtés dans les quatre premiers cinquièmes de sa grandeur, sinué ensuite vers la base, ses angles antérieurs abaissés et aigus, les postérieurs relevés, très-aigus et chargés d'une très-courte ligne élevée ou carène; modérément convexe et lisse en dessus, marquè sur sa ligne médiane d'une strie longitudinale, et vers sa base d'un sillon ne formant qu'une fine bordure près des angles postérieurs. *Ecusson* court en triangle presque curviligne. *Elytres* oblongues, plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, trois fois aussi longues que lui, arrondies ensemble à l'extrémité et faiblement sur les côtés; assez convexes en dessus avec les épaules arrondies et paraissant un peu avancées; creusées chacune de 5 stries, la 1re vers la suture partant de la base où elle est moins enfoncée et s'arrêtant aux cinq sixièmes de la longueur, la 2e touchant à peine la base et s'arrêtant avant l'extrémité de la 1re, la 3e plus courte que la 2e soit en avant soit en arrière, la 4e encore plus courte que la 3e, moins enfoncée que celle-ci et n'occupant que la moitié médiane de la longueur de l'élytre; enfin la 5e largement séparée des 4 premières, et plus profondément gravée, est placée près du bord externe de l'élytre, elle commence dessous l'épaule, se prolonge jusqu'aux 2/3 de la longueur où elle se recourbe et descend davantage vers le bord externe qu'elle cotoie de plus près jusqu'à l'angle sutural, présentant ainsi une ligne brisée; ornées chacune près de leur extrémité d'une tache ronde d'un testacé ferrugineux. *Dessous du corps* d'un noir moins bronzé que le dessus. *Pattes* d'un testacé ferrugineux.

Je n'ai recu qu'un exemplaire de cet insecte que M. Montrousier dit être commun à Kanala, sous les détritus de végétaux dans les endroits humides.

Trechus Litura,

Nigro-piceus, nitidus, sutura rufa, ore, antennis pedibusque rufis ; elytris 6-punctatis.

Long. 0m,0025; larg. 0m,0015.

Trechus Litura, Montrousier in litteris.

D'un noir de poix, brillant et lisse, avec la suture des élytres d'un rouge plus ou moins vif, les parties de la bouche, les antennes et les pattes flaves. *Tête* lisse, creusée d'un petit sillon de chaque côté entre les antennes. *Yeux* assez gros, saillants. *Prothorax* transversal, un peu plus large que la tête, légèrement échancré en arc en avant, avec ses angles antérieurs un peu aigus et abaissés ; arrondi et rebordé sur ses côtés, sinueusement rétréci près de sa base, celle-ci un peu obliquement coupée vers les angles postérieurs qui sont obtus, puis très-légèrement échancrée dans son milieu ; faiblement convexe en dessus, marqué sur sa ligne médiane d'un mince sillon partant de la base et n'atteignant pas le bord antérieur, et creusé de chaque côté près des angles postérieurs d'une petite fossette dans laquelle on aperçoit quelques fines stries longitudinales. *Ecusson* très-petit, triangulaire, rougeâtre. *Elytres* près de trois fois plus longues que le prothorax, aussi larges à leur base que celui-ci dans sa plus grande largeur, s'élargissant ensuite jusqu'aux 3/4 de leur longueur et de là se rétrécissant en ligne courbe jusqu'à leur extrémité ; assez convexes en dessus, avec les épaules arrondies et un peu avancées, lisses, brillantes avec la suture d'un rouge plus ou moins vif ; marquées chacune plus près de la suture que du du bord externe de 3 points enfoncés, le 1er au quart, le 2e à la moitié, et le 3e aux trois quarts de la longueur. *Dessous du corps* d'une couleur plus pâle que le dessus, toutes les pattes flaves.

Trouvé à Kanala par M. Montrousier, sous des détritus de végétaux.

Bembidium Kanalense.

Piceum, nitidum; ore, antennarum articulis duobus primis pedibusque flavis; prothorace transverso, sub-cordato, lateribus leviter marginato, supra modice convexo, ad basin transversim impresso, utrinque leviter foveolato, angulis posticis rectis, carinatis. Elytris oblongo ovatis, singulatim ad suturam bi sulcatim-striatis punctisque duobus impressis, longe antè apicem maculâ rotundatâ rubro-aurantiacâ ornatis.

Long. $0^{m},0025$; larg. $0^{m},001$.

Corps en dessus lisse, d'un brun foncé brillant, avec les élytres ornées chacune aux deux tiers de leur longueur d'une tache arrondie d'un orangé rougeâtre. *Tête* creusée entre les yeux de deux sillons dirigés obliquement l'un vers l'autre et se réunissant presque au dessus du labre. *Labre* et *palpes* testacés, *mandibules* obscures à leur extrémité. *Antennes* obscures, leurs deux premiers articles testacés. *Yeux* arrondis, saillants, noirs. *Prothorax* moins long que large, subcordiforme, plus large que la tête, coupé carrément en avant et en arrière, arrondi sur les côtés, qui sont finement rebordés, rétréci près de sa base, avec ses angles postérieurs droits et surmontés chacun d'une petite carène; modérément convexe en dessus, le sillon antérieur entièrement effacé, la ligne longitudinale médiane très-courte et à peine marquée, le sillon transversal à la base un peu arqué, assez large, ponctué, bien marqué et plus profondément en forme de fossette vers chacun des angles postérieurs. *Ecusson* petit, triangulaire. *Elytres* presque de moitié plus larges que le prothorax, 4 fois aussi longues que lui, en ovale allongé, coupées presque carrément à leur base, arrondies ensemble à leur extrémité; médiocrement convexes en dessus, les épaules arrondies; creusées chacune près de la suture de 2 stries sulciformes rapprochées l'une de l'autre, allant de la base jusqu'à l'extrémité où elles

sont moins marquées; on aperçoit contre la 2e strie et sur son bord extérieur 2 points enfoncés l'un au quart et l'autre à la moitié de la longueur de l'élytre, et près du bord externe de celle-ci un sillon longitudinal présentant quelques points enfoncés. *Dessous du corps* brun, avec les épipleures, les côtés du prothorax et de la poitrine d'un orangé rougeâtre. *Pattes* flaves.

Cette petite espèce de la taille du *B. Guttula*, mais plus convexe, a été prise à Kanala, par le R. P. Montrouzier qui me l'a envoyée avec ces mots : *A décrire*. Il l'a regardait donc, et avec raison, distincte de son *B. Artense* (1); bien que la description superficielle qu'il a donnée de cette dernière espèce puisse lui être appliquée, si l'on ne faisait attention à ces mots : *élytres striées*, qu'il a employés pour l'*Artense* et qui ne sauraient convenir à notre *Kanalense*.

HYDROCANTHARES.

Hyphidrus Austro-Caledonicus.

Ovatus, crassus, suprâ convexiusculus, rubro-brunneus, capite lævc, ferrugineo-rufo. Prothorace brunneo, lateribus rufis, supra ruguloso. Elytris coriaceis, lineis punctatis, plus minusve distinctis, subtiliter impressis. Subtus corpore pedibusque rufis.

Long. 0m,0035; larg. 0m,002.

Ovale, épais, assez convexe. *Tête* d'un roux ferrugineux, lisse, brillante, marquée de chaque côté près du bord antérieur d'une petite fossette longitudinale et oblique, se dirigeant de dehors en dedans. *Yeux* glauques. *Antennes* ferrugineuses. *Prothorax* d'un

(1) *Annales* de la Société Entomologique de France, 3e série, tome VIII, 1860, page 241.

roux ferrugineux sur ses côtés et le long de sa base, brun sur le reste de sa surface, largement et peu profondément échancré en avant où il est plus étroit qu'en arrière, sa base sinuée au devant des épaules, puis descendant obliquement de chaque côté vers son milieu qui est prolongé en pointe mousse sur les élytres; les bords latéraux très-faiblement arrondis et rebordés avec les angles antérieurs saillants et aigus; assez convexe en dessus, un peu rugueux et marqué à chacun de ses bords antérieur et postérieur d'une légère ligne transversale plus ou moins distincte formée de petits points enfoncés. *Elytres* d'un brun rougeâtre, assez convexes, ovalaires, élargies en s'arrondissant sur les côtés dans la première moitié de leur longueur, rétrécies ensuite et terminées en pointe à leur extrémité; aussi larges en avant que la base du prothorax et formant à leur point de réunion avec lui un angle rentrant peu sensible; leur surface coriacée et marquée plus ou moins distinctement de quelques faibles lignes longitudinales formées par de petits points enfoncés, plus visibles près de la base et de la suture que sur le reste de la surface. *Dessous du corps* et *pattes* ferrugineux.

Cette espèce a été prise dans la Nouvelle-Calédonie par M. Montrousier, sans qu'il ait pu se rappeler la localité.

Hyphidrus Illigeri.

Ovatus, crassus, supra convexiusculus, dense irregulariterque punctatus, rufo-testaceus. Prothorace ad marginum anteriorem vittâ transversali nigrâ (interdum deficiente) et ad marginem posteriorem maculâ geminâ nigrâ, notato; lateribus obliquis, tenue reflexis. Elytris medio longitudinaliter sub-costatis; singulatim vittâ longitudinali laciniato-sinuatâ valde irregulari, nigro-piceâ ornatis; suturâ etiam nigro-piceâ.

Long. $0^m,005$; larg. $0^m,003$.

Hyphidrus Illigeri, Montrousier in litteris.

Ovale, court, épais, modérément convexe en dessus. *Tête* testa-

cée, finement ponctuée, marquée de chaque côté en avant contre les yeux d'une petite dépression irrégulière à peine sentie, fortement rebordée à son bord antérieur. *Antennes* et *palpes* testacés. *Prothorax* de la couleur de la tête, avec une bordure noire (manquant quelquefois) à son bord antérieur, et une tache noire largement bilobée à son bord postérieur, cette tache n'atteignant pas les côtés; deux fois et demie aussi large que long, largement échancré en avant où il est beaucoup plus étroit qu'en arrière; sa base sinuée au devant des épaules, puis descendant obliquement de chaque côté et se prolongeant en pointe mousse sur les élytres; ses côtés légèrement rebordés, ses angles antérieurs assez saillants et aigus, les postérieurs un peu aigus; couvert en dessus de points inégaux et serrés, les plus forts se trouvant dans sa moitié postérieure. *Elytres* ovalaires, arrondies et un peu en ogive à leur extrémité; très-faiblement plus larges à leur base que le prothorax, 3 fois aussi longues que lui, assez convexes en dessus et couvertes de points égaux très-serrés; ayant chacune, plus près de la suture que du bord externe, une ligne longitudinale élevée, peu sensible et disparaissant quelquefois; elles sont testacées avec la suture et une bande longitudinale sur chaque élytre d'un noir de poix; cette bande rapprochée de la suture émet du côté du bord externe de l'élytre deux larges rameaux, l'un au tiers de la longueur remontant par un crochet vers la base de l'élytre, l'autre aux deux tiers se repliant en crochet du côté de l'extrémité de l'élytre; ces rameaux se joignent quelquefois entre eux de manière à présenter l'élytre comme couverte d'une grande tache d'un noir de poix, dentelée sur ses bords, laissant dans son milieu apparaître la couleur du fond; quelquefois aussi le calus huméral est orné d'une petite tache aussi d'un noir de poix; d'autres fois enfin chacun des rameaux paraît composé de deux taches oblongues réunies entre elles. Les *épipleures*, le *dessous du corps* et les *pattes* sont d'un testacé ferrugineux avec une large tache noire de chaque côté de la poitrine près des pattes postérieures.

Pris à Kanala.

Cette espèce a de très-grands rapports avec l'*Hyph. Variegatus*, mais elle est plus ovale, moins épaisse, sa ponctuation quoique très-serrée est moins forte; elle manque de strie suturale et ses taches sont autrement faites.

Les exemplaires que j'ai reçus de M. Montrousier sont des mâles et par conséquent brillants, il est à présumer que la femelle est opaque comme celle du *Variegatus*.

Colymbetes Marmoratus.

Oblongo ovatus, niger. Capite in vertice brunneo-rubro. Elytris rufo-brunneo vermiculatis, in singulis punctis triplici serie; palpis, antennis pedibusque rufo-pisceis.

Long. 0m,012; larg. 0m,006.

Colymbetes Marmoratus, Montrousier in litteris.

Corps ovale un peu allongé, médiocrement convexe. *Tête* noire, marquée de deux fossettes entre les yeux et de points très-petits, visibles seulement avec une forte loupe. *Labre* et *Vertex* d'un rouge brunâtre. *Palpes* et *Antennes* d'un rouge brun; le deuxième article de celles-ci à peine plus petit que les autres. *Prothorax* noir, trois fois aussi large que long, fortement échancré en avant, légèrement sinueux en arrière où il est plus large; faiblement arrondi sur ses côtés qui sont rebordés, ses angles antérieurs saillants et aigus, les postérieurs presque droits; marqué près de son bord antérieur d'une ligne de points bien visibles, et sur le reste de sa surface de points très-petits, mélangés de rides longitudinales. *Ecusson* semi-ovalaire, d'un noir rougeâtre. *Elytres* faiblement convexes, noires, couvertes de petites vermicellures d'un rouge brun, principalement vers la base, le long de la suture et dans le tiers postérieur de l'élytre, laissant paraître, vers l'extrémité, la couleur du fond, comme une tache noire, ar-

rondie ; ornées chacune près du bord externe, de deux lignes longitudinales d'un rouge brun, commençant après le tiers de la longueur et s'arrêtant avant l'angle sutural ; couvertes de très-petits points, visibles seulement avec une forte loupe, et marquées en outre de trois lignes longitudinales de points enfoncés, bien apparents. *Epipleures et dessous du corps* noirs. *Pattes* d'un rouge brun.

Cette espèce qui se rapporte beaucoup du *Colymb. calydus*, Fab., a été prise à Kanala, dans le mois de janvier, par M. Montrousier. Elle paraît très-rare.

Colymbetes bi-maculatus.

Elongato-ovalis, depressiusculus, levis, nitidus, fusco-brunneus. Capite antice posticeque rufo. Antennis testaceis. Prothorace lateribus paulo oblique rotundatis, rufo-brunneo, antice transversim punctato. Scutello triangulare. Elytris subtiliter striato-punctatis, brunneis, postice lateribus flavo-limbatis et singulatim ad basin maculâ transversale flavâ notatis. Corpore subtus pedibusque testaceis.

Long. $0^m,004$; larg. $0^m,001$ 1/2.

Ovale-allongé et un peu déprimé en dessus. *Tête* brune, luisante, lisse, avec le vertex, la partie antérieure de la bouche et les palpes ferrugineux. *Yeux* noirs. *Antennes* ferrugineuses. *Prothorax* transversal, trois fois moins long que large à sa base ; largement et peu profondément échancré en avant où il est plus étroit, un peu oblique sur ses côtés ; coupé carrément à sa base, ses bords latéraux très-légèrement arrondis et rebordés ; transversalement et peu profondément sillonné près du bord antérieur, ce sillon garni de petits points enfoncés ; brun en dessus avec sa base et ses côtés rougeâtres. *Ecusson* brun, transversal et triangulaire. *Elytres* aussi larges à leur base que le prothorax à la sienne, quatre fois aussi longues que lui, ovalaires, allongées, atténuées à leur extrémité, très-peu convexes en

dessus ; marquées chacune de trois légères lignes longitudinales, formées de petits points enfoncés, plus rapprochées des épaules que de la suture ; d'un brun brillant, avec leur extrémité d'un roux un peu flave : cette dernière couleur, mélangée à celle du fond, remonte obliquement de l'angle sutural en suivant le bord extérieur jusqu'à la moitié de la longueur de chaque élytre ; ornées chacune d'une grosse tache flave et transversale, placée contre la base : cette tache est arrondie du côté de la suture et en arrière, et remonte obliquement sur l'épaule. *Dessous du corps* et *Pattes* testacés.

Cette petite espèce prise par M. Montrousier, à Jengen, dans la Nouvelle-Calédonie, a quelque ressemblance à première vue avec l'*Hydroporus sexpustulatus.*

Agabus interruptus.

Elongato-ovatus, minus convexus. Capite nigro, in vertice macula ferruginea. Prothorace nigro, rufo marginato. Elytris flavis, nigro-striatis, striis interruptis ; subtus piceo-niger ; ore, antennis pedibusque ferrugineis.

Long. 0^{m},009, larg. 0^{m},003.

Agabus? Interruptus, Montrousier in litteris.

Ovale, très-allongé, atténué en arrière et très-médiocrement convexe. *Tête* noire, entièrement couverte de petits points enfoncés assez sensibles; bordée de ferrugineux en avant et marquée sur le vertex d'une tache de même couleur, quelquefois bilobée en avant. *Epistome* fauve échancré. *Labre* noirâtre. *Antennes* et *Palpes* ferrugineux. *Prothorax* noir, bordé latéralement de ferrugineux ; largement échancré en avant où il est plus étroit qu'à sa base, celle-ci légèrement sinueuse ; un peu arrondi sur les côtés qui sont finement rebordés ; ses angles antérieurs assez saillants et aigus, les postérieurs presque droits et émoussés ; très-finement et lâchement ponctué en dessus ; rayé d'un

très-léger sillon dans le milieu de sa ligne médiane, ce sillon se rapprochant plus du bord postérieur que de l'antérieur ; marqué près de son bord antérieur d'une ligne de points assez gros, très-serrés, formant une sorte de sillon qui se prolonge et descend près des bords latéraux et parallèlement à eux jusque près de la base où il se retourne en dedans en forme de crochet ; vers la base et de chaque côté en face de l'écusson se trouve une ligne de petits points assez serrés, qui se prolongent quelquefois assez pour rejoindre le crochet du sillon latéral. *Ecusson* petit, triangulaire, noirâtre. *Elytres* en ovale très-allongé, fortement atténuées en arrière et presque terminées en pointe mousse ; de la largeur du prothorax à sa base, près de cinq fois plus longues que lui ; médiocrement convexes, flaves, quelquefois rembrunies sur leur disque ; rayées de douze stries noires, plusieurs fois et irrégulièrement interrompues chacune dans leur longueur. Ces stries commencent après la base des élytres, qui est entièrement flave et se continuent jusqu'à l'extrémité. *Epipleures* et *dessous du corps* noirs. *Pattes* ferrugineuses. Les trois premiers articles des *Tarses antérieurs* et des *Tarses intermédiaires* faiblement dilatés transversalement dans les mâles.

Pris à Kanala par M. Montrousier, dans les mares et les citernes.

Cette espèce doit se placer près de l'*Agabus oblongus ;* mais elle est plus petite, plus atténuée en avant, un peu moins convexe, et la dilatation des trois premiers articles des tarses soit antérieurs, soit intermédiaires chez les mâles, est moins forte.

M. Montrousier a pensé que cet insecte s'écartait des véritables *Agabus* par ses parties postérieures et les crochets de ses tarses, et qu'il pourrait constituer un nouveau genre sous le nom de *Micronya* ou *Leptonyx ;* mais, malgré l'opinion de ce savant, je n'ai pu trouver aucune différence appréciable entre les caractères présentés par cette espèce et ceux assignés par M. Aubé au genre Agabus, et je crois ne pouvoir mieux faire, dans l'intérêt de la science, que de la laisser dans ce genre.

Hydaticus Rochasi, Montrousier.

Long. 0m,010; larg. 0m,005.

Corps ovale, allongé, acuminé à l'extrémité, peu convexe; à peu près lisse. *Tarses antérieurs* munis de cupules d'inégale grandeur, disposées sur trois ou quatre rangées irrégulières, frangés aux bords supérieurs. *Tarses intermédiaires* simples, nullement dilatés, fauves, marbrés de brun foncé. La tête est fauve avec le vertex, le bord supérieur des yeux et deux taches transversales sur le front, d'un brun foncé. *Palpes* et *Antennes* fauves. *Prothorax* transversal, fauve, avec le bord antérieur et une tache transversale à la base, n'atteignant pas les côtés, brun foncé. *Ecusson* à sommet obtus, brun. *Elytres* marbrées de fauve et de brun, ayant deux bandes transverses, flexueuses, d'un brun foncé. *Dessous du corps* roux, rembruni à l'extrémité de l'abdomen.

Je dédie cet insecte au docteur de Rochas, chirurgien-major du vapeur de l'Etat le *Styx*, comme un témoignage d'estime et d'amitié.

Nota. N'ayant pas reçu cet insecte, je transcris la description que M. Montrousier m'a envoyée.

Spercheus Mulsanti.

Ovatus, convexus, squamulis glaucis obtectus. Capite nigro-piceo, triangulari, lateribus fortiter valde reflexis. Prothorace nigro-piceo, valde transverso, supra convexo, lateribus subplanatis. Elytris convexis, crebre punctatis, bigibbosis, quatuor costatis, flavo-ferrugineis, nigro maculatis. Antennis pedibusque flavis vel flavo-ferrugineis. Tibiis subcompressis, externe crenatis.

Long. 0m,004; larg. 0m,002-6.

Spercheus? Mulsanti, Montrousier in litteris,

Ovale, convexe, couvert de squamules glauques. *Tête* d'un noir de poix, grosse, inégale, ponctuée en dessus, graduellement et fortement rétrécie des yeux à son bord antérieur, ce qui la fait paraître triangulaire; triangulairement échancrée à son bord antérieur, ses bords latéraux tranchants, très-relevés et presque prolongés en pointe en avant. *Labre* court, noirâtre. *Antennes* et *Palpes* flaves. *Yeux* gros, saillants, noirs, placés en arrière de chaque côté de la tête, touchant presque le bord antérieur du prothorax. *Prothorax* fortement transversal, un peu plus étroit en arrière qu'en avant, largement échancré à son bord antérieur, légèrement bissinué à sa base dont le milieu se prolonge faiblement en arc en arrière; arrondi sur ses côtés, ses angles antérieurs avancés et aigus, les postérieurs presque droits; granuleux en dessus, fortement convexe dans son milieu, aplati (surtout en avant) sur ses bords, ceux-ci tranchants et relevés en forme de gouttière; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon noirâtre. *Ecusson* étroit, en triangle aigu, deux fois aussi long que large, d'un testacé ferrugineux. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax, aussi larges à leur base que celui-ci à la sienne, s'élargissant ensuite subitement en s'arrondissant jusqu'au milieu de leur longueur et présentant ainsi à leur jonction avec le prothorax un angle largement ouvert; subsinueusement rétrécies vers leur extrémité qui est légèrement ogivale; tranchantes chacune à leur bord latéral qui est aplati et un peu relevé; convexes en dessus et perpendiculairement déclives à leur extrémité; criblées de gros points enfoncés assez serrés; chargées chacune de quatre côtes élevées, partant toutes de la base : la première près de la suture (celle-ci également costiformément relevée) porte au premier tiers de sa longueur une élévation en forme de bosse et s'arrête, en formant un empâtement noduleux, au commencement de la déclivité de l'élytre; la seconde

se continue jusque près de l'angle sutural : la troisième plus courte, se prolonge un peu moins que la première : la quatrième occupe toute la longueur de l'élytre et rejoint presque la deuxième vers l'extrémité. Les élytres sont flaves ou d'un flave ferrugineux, et marquées de petites taches noires plus ou moins allongées, placées sur les quatre côtes élevées qui portent en outre chacune une rangée de petits poils hispides et flaves. Rebord inférieur des *Elytres* embrassant l'abdomen. *Dessous du corps* noir. *Pattes* flaves ou d'un flave ferrugineux. *Tibias* un peu comprimés et dentelés sur leur bord externe.

Trouvé à Kanala dans une espèce de citerne recevant les eaux de la pluie.

Cet insecte, qui est bien un véritable *Spercheus*, a été dédié par M. Montrousier à M. Mulsant, le savant auteur de la Faune entomogique française.

STAPHYLINIENS.

Othius Pulchellus.

Elongatus, linearis, nitidus. Capite prothoraceque ferrugineo-rufis. Elytris violaceis, basi ferrugineis. Abdomine flavo aut rufo-ferrugineo articulis 3°, 4° *et* 6° *violaceis. Pedibus rufo-ferrugineis.*

Long. 0m,007 ; larg. 0m,001 1/2.

Allongé, linéaire, brillant. *Antennes* droites, plus courtes que la tête, d'un brun rougeâtre, villeuses, 2e article court, globuleux, du tiers de la longueur du premier, 3e beaucoup plus mince et un peu moins que le 2e, 3e de même forme que le 2e, les suivants grossissant graduellement et devenant de plus en plus transversaux et écartés entre eux, le dernier largement ovalaire, pointu à son extrémité et ferrugineux. *Tête* oblongue, grande, un peu rétrécie en avant, fortement prolongée après les yeux, coupée presque carrément à sa base, avec

ses angles postérieurs arrondis, modérément convexe en dessus ; d'un roux ferrugineux brillant, creusé de deux petits sillons entre les antennes, se réunissant presque en avant, et de deux autres sillons, plus grands et obliques, légèrement ponctués, partant du bord interne des yeux et se dirigeant l'un contre l'autre sur le disque, sans se réunir cependant, jusqu'après le premier tiers de la longueur de la tête. *Yeux* petits, latéraux, ovalaires, peu saillants, noirâtres. *Mandibules* grandes, avancées, assez robustes, noires, sauf leur base qui est rousse; recourbées et aiguës à leur extrémité. *Prothorax* d'un roux ferrugineux brillant, oblong, un peu plus étroit et moins long que la tête, coupé carrément en avant, arrondi en arrière, ses côtés subparallèles et coupés obliquement en avant, ses angles antérieurs et postérieurs arrondis ; médiocrement convexe en dessus, et parsemé de quelques points enfoncés et de quelques poils raides, brunâtres. *Ecusson* triangulaire brun clair. *Elytres* de la largeur du prothorax, un peu moins longues que lui, leurs épaules arrondies et un peu avancées ; coupées carrément à leur extrémité, peu convexes en dessus, finement pointillées, parcimonieusement hérissées de petits poils noirs, légèrement frangées de flave à leur extrémité ; d'un violet brillant avec leur base ferrugineuse dans le premier tiers de leur longueur. *Abdomen* allongé, linéaire, flave ou d'un ferrugineux roussâtre brillant, avec les articles 3e, 4e et 6e violets ; parcimonieusement hérissé de petits poils, bruns en dessus et flaves sur les côtés et à l'extrémité. *Pattes* d'un ferrugineux plus ou moins roussâtre.

Cette jolie petite espèce a été prise à Kanala par M. Montrousier.

Xantholinus holomelas.

Niger, nitidus. Capite oblongo subtriangulare, ad basin transversim punctato. Prothorace 4 punctato. Elytris singulatim unicostatis et triseriatim punctatis. Abdomine nigro-æneo nitido, confertissime punctato, lineâ medianâ leve, pilis nigris parce hirsuto.

Var. A. *Elytris abdomineque æneis nitidis.*

Long. 0m,011 à 0m,014; larg. 0m,002 1/2 à 0m,003.

Xantholinus holomelas, Montrousier in litteris.

Tête grande, ovale, d'un noir brillant, plus longue que large, rétrécie graduellement d'arrière en avant, ce qui lui donne une forme presque triangulaire; échancrée à son bord antérieur de chaque côté de sa partie médiane, celle-ci avancée en forme de lobe tronqué carrément à son extrémité; angles postérieurs largement arrondis; très-peu convexe en dessus, très-finement et très-parcimonieusement pointillée vue à la loupe, et portant quelques longs poils brunâtres; creusée près de sa base de huit à dix points imprimés, rangés transversalement, de trois à quatre autres points de chaque côté vers le bord intéro-postérieur des yeux, et de deux sillons de chaque côté en avant des yeux : ces sillons dirigés obliquement l'un contre l'autre se rejoignent vers l'échancrure du bord antérieur. *Labre* transversal, très-court, noir, marqué de gros points émettant chacun un poil roux. *Mandibules* grandes, noires, rougeâtres à leur base. *Palpes* rougeâtres. *Yeux* subovalaires, glauques, non saillants. *Antennes* un peu plus longues que la tête, noires; le premier article grand, un peu cintré, rougeâtre à sa base et brillant, le deuxième conique, rougeâtre et brillant, le troisième, moitié plus long que le deuxième, également brillant, les suivants un peu plus épais, submoniliformes et seulement couverts d'une pubescence grise qui les fait paraître ternes, le dernier pointu à son extrémité. *Prothorax* noir brillant, lisse, plus étroit que la tête, plus long que large, plus étroit en arrière qu'en avant, sinué au milieu de ses côtés, en arc renversé à sa base qui se prolonge plus loin que les angles postérieurs; coupé obliquement en avant de chaque côté de sa ligne médiane; finement rebordé à sa base, le rebord remontant latéralement jusqu'aux angles antérieurs qui sont obtus et largement arrondis; peu convexe en

dessus et marqué de quatre points enfoncés, un à chacun de ses angles, on aperçoit en outre quelques petits points contre le rebord postérieur ; parsemé d'assez longs poils roussâtres plus nombreux sur les côtés que sur le disque. *Ecusson* grand, en triangle un peu curviligne, enfoncé dans son milieu et marqué de quelques gros points émettant chacun un poil brun. *Elytres* noires, brillantes, moins larges que longues, plus étroites en avant qu'en arrière, leur extrémité un peu obliquement coupée de dehors en dedans, planes en dessus, perpendiculairement déclives sur les côtés où elles sont rugueuses; déprimées vers la suture contre laquelle elles sont chargées chacune d'une côte longitudinale; creusées chacune d'un léger sillon, partant du calus huméral et descendant près de l'extrémité en obliquant un peu du côté de la suture, et marquées de petits points disposés en trois lignes longitudinales, la 1re contre la côte suturale, la 2e dans le petit sillon, et la 3e dont les points sont plus faibles, sur le côté en dessous de l'épaule ; la surface des élytres est parcimonieusement hérissée de longs poils bruns. *Abdomen* d'un noir bronzé brillant, densement couvert d'assez gros points en dessus et en dessous, sa ligne longitudinalement médiane lisse en dessus, chacun des points émettant un long poil, ceux du dessous bruns, ceux des côtés et du dessus, noirs. *Pattes* d'un brun plus ou moins rougeâtre ; tibias velus et épineux.

Var. A. Elytres et abdomen d'un bronzé brillant.

Cette espèce prise à Kanala, sous les végétaux en décomposition, doit se placer à côté du *Xant. Chalcopterus*, dont elle diffère par ses couleurs et par sa ponctuation.

Staphylinus Chenui.

Capite lato, subquadrato, cœruleo-nigro, nitido, lateribus crebre subcoriaceo-punctatis. Prothorace elongato, cœruleo-nigro, nitido, quadripunctato, lateribus crebre punctatis, angulis anticis subrectis, posticis obtusis, rotundatis. Scutello magno triangulare, pube griseâ sericeâ vestito. Elytris subquadratis, densè et subasperè punctatis, minus nitidis, violaceo-nigro-cœru-

leis, subtiliter griseo-pubescentibus. Abdomine punctato, æneo-nigro, sub certâ luce violaceo tincto.

Long 0m,014 à 0m,016; larg. 0m,003 1/2 à 0m,004.

Staphylinus Chenui, Montrousier in litteris.

Tête d'un noir bleuâtre, brillante, presque carrée; déprimée en dessus; marquée entre les yeux de deux dépressions en forme de fossette, assez grandes et plus ou moins profondes; lisse ou à peine lâchement pointillée sur son disque, densement pointillée sur ses côtés et ruguleusement en arrière des yeux: près de ceux-ci et de chaque côté on aperçoit souvent quatre à cinq points plus gros placés en ligne longitudinale; presque coupée droit à son bord antérieur; fortement resserrée en arrière où elle est suivie d'un petit col court dont elle se distingue par une strie transversale un peu arquée, ses angles postérieurs largement arrondis. *Labre* court, transversal, brun, cilié. *Mandibules* noires, grandes, minces, courbées, aiguës à leur extrémité et armées intérieurement avant le milieu de leur longueur de deux dents, la deuxième plus forte. *Palpes* d'un noir un peu roussâtre. *Yeux* ovalaires, noirâtres, peu proéminents. *Antennes* presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, noires, leurs deux premiers articles brillants, les suivants revêtus d'une pubescence noirâtre qui les fait paraître obscurs; les deux derniers articles ferrugineux et quelquefois mais rarement noirs. *Prothorax* noir bleuâtre, brillant, plus long que large, plus étroit que la tête et que les élytres, un peu avancé en arc dans le milieu de son bord antérieur; droit sur sur ses côtés jusqu'au milieu de sa longueur, rétréci ensuite en ligne oblique jusqu'à sa base, celle-ci en arc de cercle renversé et rebordée, ainsi que les côtés; angles antérieurs presque droits, les postérieurs obtus, les uns et les autres arrondis à leur extrémité; faiblement convexe en dessus, lisse, marqué sur son disque de quatre points, placés comme aux quatre angles d'un carré; densement et presque rugueusement ponctué sur les côtés, cette ponctuation s'ar-

rêtant aux trois quarts de la longueur, pour se continuer seulement contre le bord externe en une ligne de points embrassant les angles postérieurs. *Ecusson* grand, triangulaire, densement couvert d'une pubescence grise et soyeuse. *Elytres* en carré allongé, d'un bleu violacé noirâtre, moins brillantes que la tête et le prothorax, par suite de leur ponctuation et des petits poils dont elles sont couvertes; plus larges et un peu plus longues que le prothorax; coupées carrément à leur extrémité, leurs épaules un peu avancées avec l'angle huméral arrondi; déprimées en dessus; presque perpendiculairement déclives sur les côtés, creusées chacune d'un sillon longitudinal contre la suture qui paraît relevée; densement et presque aspèrement ponctuées; parcimonieusement couvertes d'une fine pubescence grisâtre et frangées de noirâtre à leur extrémité. *Abdomen* d'un noir rouge, paraissant sous certain jour avec des reflets violets; couvert de points allongés assez serrés, émettant chacun un petit poil noir, couché. *Dessous du corps* et *Pattes* noirs, ponctués, couverts de petits poils noirs; tibias épineux, revêtus de petits poils roux à leur extrémité; tarses revêtus en dessous d'une pubescence rousse, les antérieurs élargis. Tout le corps est parsemé de poils noirs, assez longs et plus nombreux sur les côtés.

Trouvé à Kanala et dédié par M. Montrousier à M. le docteur Chenu.

Pœderus Lacordairei.

Alatus, rufus, nitidus, brunneo-pilosus. Elytris punctatis, vel cyaneo-æneis vel cupreis. Oculis, antennis (articulis duobus primis exceptis, his rufis) pedibusque nigro-brunneis.

Long. $0^{m},007$; larg. $0^{m},002$.

Pœderus Lacordairei, Montrousier in litteris.

Corps de la grandeur du *Pœd. littoralis*, présentant principalement sur les élytres et l'abdomen de petits poils bruns et relevés. *Tête*

rouge, brillante, allongée, plus large que le prothorax ; peu convexe en dessus, finement ponctuée à sa base et sur les côtés en arrière des yeux ; creusée entre les antennes de deux petites fossettes. *Labre* d'un rouge obscur. *Mandibules* et *Palpes* rouges, le dernier article des maxillaires, brun. *Antennes* d'un brun noirâtre, leurs deux premiers articles et quelquefois la base du 3e rouges. *Yeux* ovalaires, noirs, placés de chaque côté au milieu de la longueur de la tête. *Prothorax* rouge, brillant, en ovale allongé, coupé carrément en avant et en arrière; convexe en dessus ; finement et lâchement ponctué, les points plus nombreux et plus serrés sur les côtés que sur le disque. *Ecusson* rouge, triangulaire, arrondi à son extrémité, ponctué. *Elytres* d'un bronzé bleuâtre ou d'un cuivreux brillant, plus larges et un peu plus longues que le prothorax ; peu convexes, densement ponctuées, leur suture relevée. *Abdomen* rouge brillant, ponctué. *Pattes* d'un brun noir, couvertes d'une fine pubescence d'un brun clair.

Cette espèce qui, sauf les couleurs, se rapproche beaucoup du *P. Australis*, Guérin-Meneville, a été prise à Kanala, sous les pierres des ruisseaux, par M. Montrousier, qui l'a dédiée à M. Lacordaire, le savant professeur de Liége.

Stenus Thioni.

Section ayant le quatrième article des tarses bifide ; abdomen marginé.

Long. 0m,004.

Allongé, abdomen cylindrique, progressivement effilé, pointu à l'extrémité. *Tête* transversale. *Elytres* coupées carrément, chagrinées, d'un noir mat. *Antennes* et *Pattes* d'un fauve pâle.

Trouvé a Kanala sous les détritus des végétaux, dédié au docteur Thion, auteur d'un savant mémoire sur les mœurs des Stènes.

Nota. Je n'ai pas reçu cet insecte ; je ne peux que transcrire la description qui m'en a été envoyée par M. Montrousier.

Isomalus Prœustus.

Capite prothoraceque ferrugineis, illo mutico. Elytris flavis ad apicem macula transversa subquadrata violaceaque notatis. Antennis ferrugineis apice subnigris. Pedibus compressis, flavis.

Long. $0^m,005$; larg. $0^m,001$ 3/4.

Isomalus prœustus, Montrousier in litteris.

Corps déprimé, brillant, pointillé. *Tête* grande, presque carrée, déprimée, ferrugineuse. *Labre* et partie de la bouche plus clairs. *Mandibules* brunes, droites, un peu recourbées et aiguës à leur extrémité. *Antennes* ferrugineuses, pubescentes, de la longueur de la tête et du prothorax, leurs trois derniers articles noirâtres. *Yeux* latéraux proéminents, arrondis, noirs. *Prothorax* déprimé, ferrugineux, finement pointillé, échancré en avant pour recevoir la tête, le milieu de cette échancrure s'avançant un peu en arc sur celle-ci, arrondi sur les côtés en avant et puis se rétrécissant obliquement et fortement jusqu'à sa base, qui est coupée carrément où il est moins du tiers aussi large qu'à son bord antérieur; ses angles antérieurs abaissés et aigus, les postérieurs subarrondis, peu sensibles : son disque assez profondément enfoncé. *Ecusson* petit, triangulaire, ferrugineux. *Elytres* moins larges à leur base que le prothorax dans sa plus grande largeur, deux fois aussi longues que lui, s'élargissant un peu de leur base à leur extrémité où elles sont chacune subarrondies, leurs épaules légèrement avancées et arrondies; planes en dessus, perpendiculairement déclives sur les côtés; finement pointillées; testacées et ornées chacune avant leur extrémité d'une tache violette transversale presque carrée, et d'une autre tache de même couleur, petite, oblongue, au milieu de leur longueur sur leur partie latéralement déclive. *Abdomen* de la largeur des élytres, flave, finement rebordé. *Pattes* comprimées et flaves.

Prise à Kanala par M. Montrousier.

Isomalus ? Ustulatipennis.

Valde depressus, apterus. Capite lato, rubro ferrugineo, antice obscuro, subcoriaceo, minus nitido; oculis mandibulisque nigris. Antennis elongatis, subfiliformibus rubro-ferrugineis. Prothorace subtriangulare, rubro-ferrugineo, antice truncato, lateribus modice rotundatis; supra subcoriaceo minus nitido, perparum longitudinaliter impresso. Elytris oblongo-ovatis rubro-ferrugineis, apice nigro-brunneis. Pedibus valde compressis ferrugineis.

Long. 0m,008; larg. 0m,001 3/4.

Corps fortement déprimé, aptère. *Tête* plate, presque coriacée, un plus longue que large, faiblement arrondie sur les côtés, coupée presque carrément en avant, ses angles postérieurs arrondis, d'un ferrugineux rougeâtre, peu brillant et brunâtre en avant. *Labre* et *Palpes* rougeâtres. *Yeux* petits, oblongs, peu saillants, noirs ainsi que les mandibules. *Antennes* presque filiformes, allongées, atteignant l'extrémité des élytres d'un brun rouge brillant, 1er article grand en massue, le 3e plus long que le 2e, tous deux obconiques, les suivants un peu plus minces, plus allongés, égaux entre eux, et chacun légèrement renflé à son extrémité, le dernier faiblement ovalaire, pointu à son extrémité. *Prothorax* plat, presque en triangle, allongé, d'un ferrugineux rougeâtre, peu brillant et presque coriacé, coupé carrément en avant où il est plus étroit que la tête, à laquelle il est immédiatement joint, un peu plus long que cette dernière, faiblement arrondi sur les côtés, se rétrécissant fortement jusqu'à sa base qui est subarrondie, et plus de moitié moins large qu'au bord antérieur : marqué sur sa ligne médiane d'une légère impression longitudinale. *Ecusson* en triangle étroit et allongé, d'un ferrugineux un peu rougeâtre. *Elytres* ferrugineuses, peu brillantes, faiblement coriacées, d'un brun noirâtre dans le dernier tiers de leur longueur, plus longues que le prothorax et présentant ensemble la forme d'un

ovale un peu allongé. *Abdomen* aussi large que les élytres dans leur plus grande largeur, allongé, linéaire, ferrugineux, les derniers anneaux brunâtres. *Pattes* ferrugineuses. *Cuisses* fortement renflées, très-comprimées. *Tibias* cylindriques, comprimés. *Tarses* très-minces.

Pris à Kanala par M. Montrousier. La forme des antennes et celle des élytres de cette espèce, me font placer avec un très-grand doute cet insecte dans le genre *Isomalus*. Il me semble qu'il devrait former un genre nouveau, mais je n'ai pas osé l'établir sur le seul individu, pas très-bien conservé, que j'ai trouvé dans l'envoi de M. Montrousier.

Tichus Aubei, Montrousier.

Long. 0m,0015.

Rouge. *Elytres* testacées, couvertes de poils assez longs, distants. *Yeux* très-saillants, globuleux.

Trouvé à Kanala.

Nota. Je n'ai pas reçu cette espèce, mais seulement la description qu'en a faite M. Montrousier et que je transcris ici.

HISTÉRIENS.

Platysoma Montrousieri.

Ovato-parallelum, subdepressum, leve; nigro-nitidum. Antennis pedibusque rufo-brunneis. Fronte concavo, stria transversa integra. Pronoto ante scutellum puncto notato, striaque laterali integra. Elytris striis 3 primis dorsalibus integris, quartâ apicali. Pygidio punctato et bifoveolato. Tibiis anticis 4 posticis, 3 dentatis.

Long. 0m,006; larg. 0m,0025.

Platysoma Lecontei, Montrousier in litteris.

Ovalaire à côtés presque parallèles, modérément déprimé, lisse, d'un noir luisant. *Front* concave, distinct de l'épistome par une strie transversale entière et bien marquée. *Epistome* trapézoïdal arcuément échancré en avant. *Labre* transversal, étroit, également échancré en arc à son bord antérieur. *Mandibules* robustes, recourbées et aiguës à leur extrémité près de laquelle elles sont antérieurement armées d'une petite dent. *Antennes* brunes, la massue recouverte d'une pubescence grise. *Prothorax* transversal, coupé droit à sa base, celle-ci marquée d'un petit point au devant de l'écusson; largement et profondément échancré en avant, droit sur les côtés, ceux-ci arrondis seulement vers les angles antérieurs qui sont abaissés, strie latérale entière plus marquée au bord antérieur que sur les côtés. *Ecusson* petit, triangulaire. *Elytres* courtes, plus longues que le prothorax, aussi larges que lui à leur base, à côtés parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, puis légèrement rétrécies en ligne un peu courbe jusqu'à leur extrémité, coupées carrément à celle-ci et à leur base; creusées chacune de 4 stries dorsales n'atteignant pas tout-à-fait l'extrémité : les 3 premières entières et espacées également entre elles, la 4e très-courte, placée vers l'extrémité de l'élytre. *Pygidium* penché et creusé de chaque côté d'une fossette oblongue. *Prosternum* un peu saillant, arrondi à son extrémité. Creusé de chaque côté de 2 stries longitudinales et projetant en avant un lobe large, arrondi et muni sur son pourtour d'une strie qui s'arrête sans la joindre au devant de la 1re strie longitudinale. *Mésosternum* échancré au milieu et distinctement rebordé sans interruption. *Pattes* brunes. *Cuisses* rougeâtres. *Tibias* antérieurs et intermédiaires quadridentés, les postérieurs plus étroits et moins aplatis que les autres présentent chacun trois petites dents dont les deux apicales sont très-rapprochées.

Cette espèce doit se placer à côté du *Platys. Paugami*, Demarseul. Elle a été prise à Kanala, sur les écorces des vieux bois, par M. Montrousier qui me l'a envoyée sous le nom de *Lecontei*, en la dédiant ainsi au savant entomologiste de Boston ; mais comme

il existe déjà dans ce genre une espèce de ce nom dédiée à M. Leconte par M. de Marseul dans son excellente *Monographie des Hystérides*, publiée dans les *Annales* de la Société entomologique de France, j'ai dû changer le nom indiqué par M. Montrousier, et je n'ai pu mieux faire que de lui donner celui de l'infatigable missionnaire auquel l'entomologie est redevable d'insectes si nouveaux et si précieux.

Latridium Obscurus, Montrousier.

Long. 0m,0025.

Oblong, légèrement convexe. *Tête* et *Prothorax* lisses. *Elytres* munies de stries pointillées, pas plus larges que le prothorax à la base. Roux avec une tache rembrunie sur le milieu des élytres.

Se trouve à Kanala sur les arbres, dans les gousses d'une espèce de haricot introduit ici depuis quelques années, et venant maintenant à l'état sauvage.

Latridium Serrulatum, Montrousier.

Long. 0m,002.

Tête et *Corselet* finement pointillés, d'un roux fauve ainsi que les six premiers et le dernier article des antennes. *Elytres* d'un fauve pâle, coupées au milieu par une bande transversale noire qui s'étend en pointe sur la suture du côté postérieur; couvertes de points alignés et munies de poils, plus longs sur les côtés et vers leur extrémité. *Pattes* d'un fauve clair. Articles des *Antennes* 7, 8, 9 et 10, noirs. *Corselet* arrondi, dentelé et muni de poils sur les côtés.

Pris à Kanala, en tout temps, à terre sous les détritus de végétaux.

Nota. N'ayant pas reçu les deux espèces ci-dessus, je transcris les descriptions que M. Montrousier m'en a envoyées.

COLYDIENS.

Pristoderus Crebripennis.

Oblongus, niger, pube luteo-griseâ vestitus. Capite granulato, sulcato bifoveolatoque, lateribus ante oculos dilatatis. Prothorace sulcato, tuberculato, antice profunde emarginato, lateribus antice dilatato, reflexo et bicrenato, postice valde sinuatim constricto, angulis anticis acutis, posticis subrectis. Elytris convexis, grosse punctatis subtuberculatis, flexuose carinatis, linneâ brunneâ ad apicem arcuatâ ornatis. Pedibus tarsisque ferrugineis.

Long. 0m,0055; larg. 0m,003.

Thymalus Crebripennis, Montrousier in litteris.

Tête oblongue, noire, rugueuse sur le vertex et granuleuse sur sa face, entièrement couverte d'une pubescence serrée d'un gris jaunâtre, parsemée de petits poils raides, bruns et presque squammeux; enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax; dilatée et relevée en forme d'oreillette de chaque côté en avant des yeux; obtusément arrondie en avant; creusée d'une fossette sur chacune de ses dilatations latérales (ces fossettes se lient ensemble par un sillon arqué qui suit le pourtour antérieur de la tête, et chacune d'elle émet en arrière un autre petit sillon semi-circulaire qui atteint presque le milieu interne des yeux); labre arrondi en avant. *Palpes* courts, le dernier article des maxillaires plus gros que le précédent, déprimé et obtusément arrondi à son extrémité. *Yeux* petits, noirs, ovales, saillants. *Antennes* peu robustes, pubescentes d'un flave ferrugineux. *Massue* forte, un peu comprimée, de trois articles peu serrés, le 1er subtriangulaire, le 2e transversal, un

peu plus court et un peu plus large que le premier, le 3e plus grand, un peu plus gros que le deuxième et subarrondi. *Prothorax* transversal, noir, granuleux, entièrement couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre un peu squammeuse mêlée de petits poils bruns et hispides; profondément et obliquement échancré en avant pour recevoir la tête; arrondi et fortement dilaté sur ses côtés dans les deux premiers tiers de sa longueur, très-rétréci ensuite, sinueusement jusqu'à sa base, ses angles postérieurs presque droits, les antérieurs aigus (la dilatation latérale du prothorax grossièrement ponctuée est un peu relevée et présente quelques petits tubercules, elle est deux fois échancrée triangulairement de chaque côté, la 2e échancrure étant deux fois plus grande que la première fait paraître l'extrémité postérieure de la dilatation en forme de large dent arrondie au bout); arcuément avancé sur la tête à son bord antérieur, et vers les élytres à son bord postérieur; longitudinalement convexe en dessus sur son disque, cette convexité plus large en arrière qu'en avant; creusé de quatre sillons, le premier très-fin, transversal, près du bord antérieur et interrompu dans la moitié de sa longueur, le second également transversal, plus large et plus profond que le premier, placé avant le milieu, s'arrêtant au commencement de la dilatation latérale et terminé à chacune de ses extrémités par une petite fossette; le 3e en arc renversé, plus marqué que le second, suit le pourtour de la base en remontant de chaque côté où il est terminé par une fossette triangulaire placée au dessous de celle qui termine le second sillon; le 4e enfin est longitudinal, placé sur les deux premiers tiers de la ligne médiane: les enfoncements formés par les trois derniers sillons, présentent le disque du prothorax comme chargé de quatre gros tubercules rapprochés entre eux et disposés en forme de carré; on aperçoit près du bord antérieur sur la même ligne que les deux premiers gros tubercules, et de chaque côté de ceux-ci, un autre tubercule beaucoup plus petit. *Ecusson* ponctiforme, relevé, entièrement recouvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre, quelquefois rousse. *Elytres* oblongues, moitié plus larges

à leur base que le prothorax à la sienne, mais moins larges que celui-ci en y comprenant ses dilatations latérales, près de quatre fois aussi longues que lui; un peu arcuément échancrées à leur base, arrondies à l'angle huméral, parallèles ensuite et terminées ensemble en forme de large ogive; fortement convexes en dessus, obliquement déclives à leur extrémité, leurs côtés embrassant en dessous le corps et l'abdomen; noires, densement couvertes d'une pubescence d'un gris jaunâtre, quelquefois rousse surtout vers la la base; creusées d'assez gros points disposés en stries longitudinales plus ou moins flexueuses; chargées chacune de deux côtes élevées; la 1re presque en forme de crête part de la base au premier quart de la largeur, à partir de la suture, descend obliquement et un peu en arc en se dirigeant du côté du bord externe de l'élytre jusqu'au premiers tiers de la longueur de celle-ci où elle fait un coude et descend perpendiculairement jusqu'à la moitié, où faisant un nouveau coude elle descend en obliquant contre la suture, qu'elle n'atteint pas, jusqu'au commencement de la déclivité postérieure de l'élytre où elle forme un petit crochet arrondi dont la pointe est tournée du côté du bord externe; la 2e très-courte, moins saillante que la première, part du calus huméral et s'arrête en s'affaiblissant après le premier cinquième de la longueur; les élytres sont ornées chacune d'une petite ligne d'un brun noirâtre, semblant continuer la côte humérale, descendant jusqu'après les deux tiers de la longueur d'où elle fait un coude et se dirige vers la suture, où elle rejoint sa pareille, enclosant ainsi la première côte élevée. *Corps* en dessous noir, pointillé, densement couvert ainsi que les pattes d'une pubescence gris-jaunâtre, quelquefois d'un fauve clair. *Saillie prosternale* étroite, courte, arrondie au bout. *Pattes* ferrugineuses. *Cuisses* un peu renflées. *Tibias* droits, subcylindriques, villeux. *Tarses* ferrugineux, minces, couverts en dessous de poils serrés, blanchâtres. *Crochets des tarses* bruns, largement ouverts, recourbés et aigus.

EUCNÉMIDES.

Galba Wallacei.

Corpore crasso, subcuneiforme, nigro, rugoso, supra sericeo-brunneo aurantioque variegato, subtus sericeo-griseo vestito. Prothorace gibboso, quadri-tuberculato, linea mediana postice carinatim elevata; ad basin profunde arcuatim bi-emarginato, angulis posticis divarigatis, acutis, humeros amplectantibus. Elytris striatis, interstitiis plus minusve costatis ad suturam in posteriore dimidia parte depressis, apice dentatis. Pedibus nigris, tarsis ferrugineis.

Long. $0^m,008$-$0^m,012$; larg. $0^m,0023$-$0^m,0045$.

Galba Wallacei, Montrousier in litteris.

Corps épais, convexe, sub-cunéiforme, noir, couvert en dessus d'une pubescence soyeuse, brune dans diverses places et orangée dans d'autres. *Tête* grosse, perpendiculaire, déprimée sur sa face et enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax, sa ligne médiane élevée en forme de carène; ponctuée et couverte d'une pubescence orangée, soyeuse et brillante. *Mandibules* noires. *Palpes* fauves. *Yeux* arrondis, assez saillants, roux. *Antennes* rousses, finement pubescentes, de onze articles, le 1er grand, épais un peu arqué, grossissant de la base à l'extrémité, d'un brun noir parcimonieusement revêtu d'une pubescence grise soyeuse, le 2e petit, subtriangulaire, le 3e trois fois aussi long que le 2e, triangulaire, aplati et un peu prolongé dentiformément à son bord externe, les suivants à peu près d'égale grandeur entre eux, émettant chacun un rameau allongé et aplati. *Prothorax* noir, moins large que long, rétréci en avant où il est plus large que la tête, élargi en s'arrondissant sur les côtés jusqu'à la moitié de sa longueur, puis en ligne légèrement courbe jusqu'à sa base où il est le double plus

large qu'en avant ; presque coupé droit à son bord antérieur, ses angles antérieurs fortement abaissés et repliés en dessous ; sa base profondément échancrée en arc de chaque côté : le milieu de celle-ci formant un lobe coupé carrément ; les angles postérieurs prolongés en arrière, divergents, aigus, abaissés et embrassant les épaules ; bombé en dessus, très-rugueux, présentant au premier tiers de sa longueur deux tubercules arrondis, modérément élevés, un de chaque côté de sa ligne médiane, et au-dessous de ceux-ci, en se rapprochant davantage du bord externe, deux autres tubercules plus grands et plus gros que les premiers ; très-profondément creusé à sa base, à droite et à gauche de sa ligne médiane, de deux impressions subtriangulaires qui remontent en s'affaiblissant jusqu'au milieu de sa longueur où elles s'écartent à droite et à gauche pour contourner les tubercules. Ces deux impressions, par leur profondeur, laissent la dernière moitié de la partie médiane du prothorax relevée en forme de lame coupée perpendiculairement en face de l'écusson ; le milieu de cette lame est rayé d'un petit sillon qui se prolonge vers le bord antérieur qu'il n'atteint pas, s'élargissant et s'enfonçant davantage en passant entre les tubercules ; le prothorax est densement couvert d'une pubescence d'un orangé rouge, soyeuse et brillante, moins abondante et laissant transpirer la couleur noire du fond sur les tubercules et la lame médiane, ses côtés en dessous sont revêtus d'une pubescence grise et soyeuse. *Ecusson* presque carré, arrondi à son extrémité, finement ponctué, noir, pubescent. *Elytres* noires, rugueuses et densement couvertes de rides transversales ; moins larges à leur base que le prothorax à la sienne, plus de deux fois plus longues que lui ; graduellement retrécie des épaules à l'extrémité, où elles sont chacune obliquement sinuées ; rebordées et terminées en pointe vers la suture ; lobées chacune à leur base pour entrer dans l'échancrure du prothorax ; convexes en dessus, un peu planes sur le dos ; déprimées en carré transversal dans la région scutellaire et dans les deux tiers de leur longueur vers la suture qui paraît ainsi relevée ; lon-

gitudinalement striées, les stries obliques, principalement sur le dos, leurs intervalles plus ou moins relevés en forme de côtes, celle sur le calus huméral étant la plus saillante; couvertes d'une pubescence d'un orangé rouge, soyeuse et brillante, moins abondante et laissant transpirer la couleur du fond vers les épaules, sur les côtés au milieu de la longueur, sur la suture aux deux tiers de celle-ci, et enfin à l'extrémité. *Pattes* et *dessous du corps* noirs, finement ponctués, couverts d'une pubescence grise et soyeuse. *Tarses* ferrugineux.

M. Montrousier a pris cette jolie espèce, le soir, dans le mois de décembre, et l'a dédiée à M. Wallace, célèbre voyageur entomologiste. Elle a le faciès des *G. Tomentosa*, Montrousier, et *Marmorata*, Guérin-Méneville.

Fornax Austro-Caledonicus.

Elongatus, cylindricus, supra niger, subtus nigro-brunneus, pube sub-aurata minime parceque vestitus. Pedibus ferrugineis. Capite prothoraceque granulatis. Elytris striatis, interstitiis crebre rugosis.

Long. 0m,009; larg. 0m,003.

Galba Austro-Caledonicus, Montrousier in litteris.

Allongé, cylindrique, d'un noir peu brillant en dessus. *Tête* grosse, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax, granuleuse, sillonnée sur sa ligne médiane et parcimonieusement couverte d'une pubescence grise. *Mandibules* et *Palpes* noirs. *Yeux* moyens, subarrondis, peu proéminents. *Antennes* rousses, assez épaisses, atteignant la base du prothorax et logées dans une rainure existant en dessous de son bord latéral, de onze articles, le 1er épais, subcylindrique, légèrement arqué, plus de trois fois plus gros que les autres, presque aussi long que les quatre suivants réunis, d'un brun

noir et finement rugueux, le 2e plus court que le 3e, 3 à 5 égaux, légèrement dentés, les suivants également égaux, plus serrés entre eux que les précédents, le dernier plus allongé, arrondi à son extrémité. *Prothorax* presque carré, rétréci en avant en s'arrondissant sur ses côtés; ceux-ci parallèles ensuite jusqu'à la base; avancé en arc sur la tête; bissinueux à sa base qui est rebordée; subcylindrique, ses côtés finement rebordés descendent en dessous plus en avant qu'en arrière, ses angles postérieurs aigus et descendant contre les épaules; densement et finement chagriné, marqué sur sa ligne médiane d'un sillon partant de la bordure de la base où il est imprimé ponctiformément et remontant jusqu'au milieu de la longueur, et de chaque côté du bord latéral au dessus des angles postérieurs, d'une dépression large, subtriangulaire et peu profonde. *Ecusson* carré, ponctué dans son milieu. *Elytres* noires peu brillantes, très-parcimonieusement revêtues de petits poils dorés; presque aussi larges à leur base que le prothorax, près de trois fois aussi longues que lui, convexes, arrondies ensemble à leur extrémité, lobées aux épipleures; creusées chacune de sept stries ponctuées, bien marquées, les intervalles légèrement relevés et densement couverts de rides transversales et de points confondus ensemble. *Dessous du corps* d'un brun noir, ponctué, parcimonieusement revêtu de petits poils soyeux et dorés paraissant blanchâtres, vus sous certains jours. *Pattes* ferrugineuses.

Pris en novembre sous des écorces d'arbres morts, dans le sud de la Nouvelle-Calédonie, par M. Montrousier qui en a trouvé la larve avec deux insectes à l'état parfait. Cette larve qu'il a perdue avant d'avoir pu l'étudier, lui a paru, au premier coup-d'œil, ne pas différer de celle des *Agryphus*.

ÉLATÉRIDES.

Elater (ampedus), Guillebelli.

Niger, nitidus, punctalatus, pube cinereâ vestitus.

Var. A. *Thoracis elytrorumque basis rubro-ferrugineis.*

Long. $0^{m},010$; larg. $0^{m},003$.

Athous Guillebelli, Montrousier in litteris.

Entièrement d'un noir brillant, recouvert d'un duvet cendré très-court et peu serré. *Tête* pointillée, assez inclinée; front modérément convexe, avancé à son bord antérieur et formant un angle obtus au-dessus de la plaque nasale, celle-ci peu épaisse. *Labre* arrondi en avant, pointillé. *Mandibules* et *Palpes* noirs, la base des articles de ceux-ci plus ou moins roussâtre. *Antennes* moins longues que la tête et le prothorax, dentées en scie à partir du 3e article; noires, finement rugueuses et portant de petits poils noirs. *Prothorax* un peu plus long que large, presque deux fois plus large à sa base qu'à son sommet, à côtés obliques chez les mâles et légèrement arrondi dans le premier tiers de sa longueur chez les femelles; modérément convexe en dessus; finement pointillé; légèrement sillonné sur la ligne médiane, ce sillon se creusant assez profondément vers la base; angles postérieurs prolongés en arrière, aigus, embrassant les épaules et carénés. *Ecusson* allongé, ponctué, longitudinalement caréné dans son milieu. *Elytres* un peu plus étroites à leur base que le prothorax à la sienne, plus de deux fois plus longues que lui, se rétrécissant graduellement de la base à l'extrémité où elles sont ensemble arrondies, peu convexes, peu profondément creusées de stries ponctuées, à l'exception de celle contre la suture qui est sulciforme : les intervalles à peu près plans et densement ponctués. *Dessous du corps* et *Pattes* noirs.

Var. A. Base du prothorax, base des élytres et écusson d'un rouge ferrugineux.

Trouvé à Kanala, dans le mois de décembre, par M. Montrousier, qui l'a dédié à M. Guillebeau, entomologiste distingué, membre de la Société linnéenne de Lyon.

Cette espèce se rapproche de l'*Ampedus Mergelei*, LACORDAIRE, mais elle s'en distingue facilement par son prothorax moins convexe et moins arrondi sur les côtés, par ses élytres plus rétrécies d'avant en arrière, par sa ponctuation beaucoup plus fine, par la couleur noire de son corps et de ses pattes, et enfin par la pubescence grise dont elle est revêtue.

CLÉRIDES.

Cylidrus discoideus.

Niger, nitidus, pilis brunneis adspersus. Capite grosse et crebre punctato. Antennis nigris (articulis 2, 3, 4, rubro-luteis). Prothorace rugoso, disco subleve. Elytris subtilissime punctatis, disco macula subrotundata flava. Pedibus nigris, quatuor posterioribus pallide flavis : tibiis ad basin tarsisque nigris.

Long. $0^{m},006$; larg, $0^{m},001$.

Tête grosse, allongée, noire, grossièrement et densement ponctuée, ce qui la fait paraître un peu terne, parsemée de petits poils brunâtres, plus longs et plus serrés sur les côtés que sur le disque. *Antennes* noires, à l'exception des articles 2e, 3e, 4e, qui sont d'un jaune rougeâtre. *Prothorax* noir, un peu plus long que la tête, un peu plus large en avant qu'en arrière, un peu avancé sur la tête à son bord antérieur, coupé droit à son bord postérieur, qui est rebordé; semi-cylindrique; fortement rugueux en avant, moins sur les côtés et sur sa base, presque lisse et plus brillant sur son disque; parsemé comme

la tête de petits poils brunâtres plus longs et plus serrés sur les côtés. *Ecusson* petit, subarrondi, lisse, brillant. *Elytres* aussi longues que la tête et le prothorax réunis, aussi larges que ce dernier à sa partie antérieure; coupées carrément à leur base avec les angles huméraux arrondis; parallèles sur les côtés et arrondies ensemble à leur extrémité; subconvexes, très-finement pointillées vues à la loupe, marquées d'un petit enfoncement vers les épaules; d'un noir brillant, parsemées de petits poils roussâtres clair-semés, et parées sur leur disque d'une assez grosse tache flave presque ronde et partagée par la suture. *Dessous du corps* et *pattes antérieures* d'un noir brillant, les quatre pattes postérieures d'un flave pâle brillant avec la base des tibias et les tarses noirs.

Pris à Jengen, Nouvelle-Calédonie, par M. Montrousier.

Natalis triangularis.

Niger rugosus. Capite sulcato, parum fulvo vestito. Prothorace propre ad medium coarctato, basi constricto, supra foveolato, nigro, pilis flavis sericeisque vestito. Scutellum rotundatum, argenteo-pilosum. Elytris ferrugineis, dorso infuscato, grosse striato-punctatis, singulatim fasciâ obliquâ albâ sericeâ ornatis. Pedibus brunneo-rufis, pube ferrugineâ vestitis.

Long. $0^{m},011$; larg. $0^{m},003$.

Notoxus triangularis, Montrousier in litteris.

Tête noire, rugueuse, déprimée sur la face, modérément convexe sur le front, creusée d'un court sillon sur sa ligne médiane, et parcimonieusement revêtue d'une pubescence fauve. *Epistome* transversal, ferrugineux. *Labre* de même couleur, très-étroit, fortement échancré en avant. *Mandibules* noires. *Palpes* ferrugineux. *Antennes* de même couleur, leur massue couverte d'une pubescence grise. *Prothorax* plus large que la tête, le double plus long que large, coupé carrément en avant et en arrière; étranglé avant le milieu de sa longueur,

ses côtés arrondis avant et après l'étranglement; fortement rétréci dans son dernier tiers, ses côtés alors tombant droit sur la base; convexe en dessus; déprimé sur son disque, entre l'étranglement latéral, et creusé dans le milieu de cette dépression, sur sa ligne médiane, d'une courte fossette presque en triangle allongé et de deux sillons transversaux près de sa base; noir, rugueux et densement couvert, à l'exception de la fossette, de poils couchés d'un jaune soyeux. *Ecusson* arrondi, noir, couvert de petits poils raides, argentés. *Elytres* moitié plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, plus larges que lui dans sa plus grande largeur, trois fois aussi longues et coupées carrément à leur base, avec les angles huméraux droits et arrondis à leur extrémité; presque parallèles sur leurs côtés jusqu'au premier tiers de leur longueur, s'élargissant un peu ensuite jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble arrondies; presque planes en dessus, subconvexement déclives sur les côtés dans la première moitié de leur longueur et moins dans la seconde moitié; d'un fauve clair, rembrunies sur leur disque, couvertes de petits poils jaunes et soyeux surtout à leur base et à leur extrémité; parées chacune peu après la moitié de la longueur d'une bande blanche pubescente et soyeuse, partant de la suture et descendant obliquement vers le bord externe: cette bande, réunie sur la suture avec sa pareille, présente un chevron ou V renversé; creusées chacune de dix rangées de points gros et très-serrés ayant leurs intervalles étroits et relevés; ces rangées de points descendant de la base jusqu'à la bande blanche et oblique sus-mentionnée, et se continuant ensuite jusqu'à l'extrémité en diminuant de grosseur et en étant souvent noires dans leur fond, avec les intervalles presque plans. *Dessous du corps* et *Pattes* brun-roux, pointillés, revêtus d'une pubescence ferrugineuse.

Trouvé à Kanala, dans le mois de janvier, par M. Montrousier.

Natalis Dregei.

Nigro-violaceus, nitidus. Capite rugoso-punctato. Prothorace rugoso, prope medium coarctato, basi constricto, supra littera Y profonde impresso. Elytris lineolatim foveolatis, singulatim fasciâ angustâ flexuosâ aurantiacâ ornatis. Pedibus nigris, femoribus anticis valde, intermediis et posticis minus incrassatis.

Long. $0^{m},013$; larg. $0^{m},004$.

Notoxus Dregei, Montrousier in litteris.

Tête d'un violet noirâtre brillant, transversale, un peu déclive en avant, sa face aplatie, son front un peu convexe; couverte de points enfoncés mélangés de rides longitudinales; finement sillonnée sur sa ligne médiane. *Epistome* roux luisant, transversal et rebordé en avant. *Labre* très-court, profondément échancré à son bord antérieur. *Mandibules* et *Antennes* noires, les trois derniers articles de celles-ci formant une massue couverte d'une fine pubescence cendrée. *Prothorax* d'un violet noirâtre brillant, plus large que la tête, moins de deux fois aussi long que large, coupé droit à ses bords antérieur et postérieur; étranglé un peu avant le milieu de sa longueur, ses côtés arrondis avant et après l'étranglement; fortement rétréci vers sa base sur laquelle ses côtés tombent perpendiculairement; assez convexe, déprimé sur le dos, convexement déclive en arrière près de la base; rugueux en dessus, creusé vers la base de deux sillons transversaux, et sur sa ligne médiane d'un profond sillon n'atteignant pas la base et émettant à droite et à gauche une branche dirigée obliquement vers le bord antérieur qu'elle n'atteint pas: ce sillon et ses branches forment un Y; l'espace compris entre les deux branches est simplement pointillé. *Ecusson* rond, peu convexe, ponctué. *Elytres* le double plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, seulement un peu plus larges que lui dans sa plus

grande largeur, trois fois aussi longues que lui; coupées carrément à leur base avec les angles huméraux droits et arrondis à leur extrémité; à côtés presque parallèles jusqu'au quart de leur longueur, s'élargissant ensuite graduellement jusqu'aux quatre cinquièmes de celle-ci, et terminées en s'arrondissant ensemble à l'extrémité; presque planes en dessus, convexement déclives sur les côtés dans les deux premiers tiers de leur longueur, plus faiblement ensuite dans le dernier tiers; creusées chacune de dix rangées de fossettes profondes et rapprochées, leurs intervalles très-étroits ponctués et en zigzag : la première rangée de fossettes contre la suture s'arrête un peu après la première moitié de la longueur de l'élytre, les suivantes graduellement un peu plus bas, en sorte que la dixième atteint seulement les deux tiers de la longueur : chacune de ces rangées de fossettes est continuée par des points allongés, espacés et diminuant graduellement de grosseur et de profondeur jusqu'à l'extrémité de l'élytre : les intervalles entre ces rangées de points sont plus larges et lâchement pointillés; les élytres dans cette partie paraissent plus brillantes que dans celle occupée par les fossettes, elles sont parsemées de petits poils noirs relevés visibles à la loupe, et frangées de poils semblables à leurs bords externes, elles sont en outre ornées chacune un peu avant la moitié de leur longueur d'une bande étroite transversale en arc renversé, émettant du côté de la suture un petit crochet : cette bande formée par une villosité orangée, touche le bord externe, mais n'atteint pas la suture. *Dessous du corps* d'un bleu noirâtre, plus clair sur l'abdomen. *Poitrine* rugueuse. *Abdomen* pointillé, ses trois premiers anneaux bordés de fauve postérieurement. *Pattes* moins rugueuses, parsemées de petits poils noirs et droits. *Cuisses* antérieures plus fortement renflées que les intermédiaires et les postérieures. *Tibias* légèrement arqués, presque droits. *Tarses* de quatre articles apparents, les trois premiers lamellés en dessous. *Crochets* simples.

Cette espèce est rare, elle a été prise en février par M. Montrousier, à Kanala, sur les orangers indigènes.

Scrobiger Eximius.

Subdepressus, obscure-æneus. Capite prothoraceque rugosis. Elytris profunde foveolatis (foveolis inferioribus dispositis vel violaceo vel viride nitidis), apice levibus. Supra fasciis duabus singulatim ornatis : fascia prima lutea levis, retrorsum arcuata, secunda obliqua, pube sericeâ albâ vestita. Antennis tarsisque flavo-luteis.

Long. 0m,011 à 0m,015 ; larg. 0m,003 1/2 à 0m,004.

Tête d'un bronzé obscur à teinte verdâtre ou violâtre ; densement et rugueusement ponctuée ; légèrement déprimée au milieu du front. *Epistome* large, transversal, coupé carrément à son bord antérieur, finement rebordé en avant et sur les côtés où il est plus élevé au dessus de l'insertion des antennes ; ponctué mais plus faiblement que la tête, sa surface mélangée de cuivreux violacé et de vert. *Labre* ferrugineux échancré en avant. *Mandibules* noires. *Palpes* d'un jaune ferrugineux. *Antennes* d'un beau jaune clair. *Yeux* gros et saillants, bruns. *Prothorax* presque deux fois aussi long que large dans sa plus grande largeur, moitié plus étroit à sa base qu'en avant où il embrasse la tête ; coupé carrément à ses bords antérieur et postérieur ; arrondi sur les côtés et fortement étranglé au premier quart de sa longueur, cet étranglement marqué par un profond sillon transversal, renflé et arrondi ensuite sur ses côtés jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur où il se rétrécit fortement, ses côtés tombant alors droits sur la base ; médiocrement convexe avant l'étranglement, où il est simplement ponctué et d'un bronzé plus ou moins cuivreux ; transversalement bombé après l'étranglement et alors très-rugueusement ponctué, ce qui le fait paraître d'un bronzé obscur ; très-convexement déclive avant sa base, le dernier cinquième de sa longueur profondément enfoncé en arc renversé dont les côtés remontent au point où s'arrête la convexité latérale ; très-finement rebordé à sa base qui

est d'une couleur plus claire et nullement ponctuée ; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'une fine strie, plus profondément imprimée contre le sillon formant l'étranglement antérieur. *Ecusson* subarrondi, relevé, ponctué et d'un cuivreux obscur. *Elytres* d'un bronzé obscur, plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, trois fois aussi longues que lui, allongées, parallèles, planes en dessus, arrondies ensemble ♂ ou très-légèrement tronquées ♀ à leur extrémité, creusées chacune de dix rangées longitudinales de petites fossettes, rapprochées les unes des autres, leurs intervalles soit longitudinaux, soit transversaux, minces et en forme d'arête : ces fossettes s'arrêtent avant l'extrémité où elles laissent un espace lisse arqué en avant et couvert d'une pubescence d'un gris soyeux : le fond et le bord des fossettes sont tantôt d'un cuivreux, tantôt d'un vert brillant, moins cependant vers la base de l'élytre qu'à son extrémité, le *Calus huméral* est lisse ; parées chacune de deux bandes étroites : la première d'un jaune lisse un peu luisant, part du bord externe au premier de la longueur de l'élytre, d'abord transversalement sur une très-petite partie de sa longueur, puis en arc renversé descendant jusqu'au milieu d'où elle se relève contre la suture qu'elle atteint à un point plus bas que celui du départ ; la seconde, couverte d'une pubescence soyeuse et blanche, part du bord externe après les deux premiers tiers de la longueur de l'élytre et remonte obliquement, en se courbant légèrement en arrière, jusqu'au milieu de la longueur où elle atteint presque la première bande. *Dessous du corps* bleu, ponctué. *Poitrine* couverte de petits poils blancs, formant une tache de cette couleur à l'extrémité postérieure des épisternums. *Abdomen* d'un bleu noirâtre, couvert de petits poils blancs, moins serrés et moins longs que sur la poitrine et formant une tache transversale et quadrangulaire au bord latéro-inférieur de chacun des deux premiers segments de l'abdomen qui sont en outre frangés postérieurement de poils de même couleur. *Pattes* tantôt bleues, tantôt violettes, rugueuses, velues de blanc. *Tarses* jaunes.

J'ai reçu, il y a longtemps, cette jolie espèce comme provenant de

la Nouvelle-Hollande, mais sans désignation de localité. Elle se distingue facilement du *Scrob. splendidus*, Newman, par ses couleurs ternes, par ses élytres arrondies ensemble à leur extrémité ♂, ou à peine tronquées ♀, par ses fossettes plus petites, d'égale grosseur, tout et par la forme des bandes de ses élytres, dont la première est beaucoup plus arquée, et la seconde oblique formant avec sa pareille un chevron au lieu d'une ligne transversale comme dans le *Splendidus*.

La description donnée par Newman dans *The entomologist*, p. 363 de son *Xanthoceros idoneus*, pourrait convenir au *Scrob. Eximius*, quant à la disposition des faciès des élytres, mais elle ne saurait s'y appliquer quant à la ponctuation et à la forme du prothorax.

HÉTÉROMÈRES.

Bradymerus. *Genus novum.*

Tête engagée dans le prothorax jusqu'au bord postérieur des yeux, dilatée latéralement, cette dilatation un peu relevée en avant de ceux-ci; munie en dessous d'un sillon transversal allant d'un œil à l'autre, en longeant le cadre bucal. *Epistome* arrondi, et très-légèrement échancré en avant et séparé du front par un sillon arqué. *Menton* presque carré, un peu arrondi sur ses côtés, tronqué en avant et longitudinalement caréné dans son milieu. *Languette* courte. Dernier article des *Palpes labiaux* ovalaire, obtus au bout, le dernier des *Palpes maxillaires* comprimé, obtriangulaire. *Mandibules* bifides à leur extrémité. *Labre* court, transversal, arrondi en avant. *Yeux* médiocres, transversaux, entamés à moitié par les joues, plus grands en dessous qu'en dessus. *Antennes* dépassant en longueur le milieu du prothorax, de 11 articles, les 5 premiers minces, les autres plus larges formant une espèce de massue allongée : 1er article obconique, allongé, 2e court, 3e aussi long que les 4e et 5e réunis, les 6e à 10e

transversaux, comprimés, subperfoliés et graduellement élargis, le 11e un peu plus gros que le 10e également comprimé et subarrondi. *Prothorax* transversal peu convexe; comprimé, arrondi et finement crénelé sur les côtés qui sont légèrement sinués vers la base; longitudinalement sillonné dans son milieu; fortement et quadrangulairement échancré en avant, son bord antérieur un peu avancé en arc sur la tête; bissinué à sa base, le milieu de celle-ci formant un lobe arrondi dirigé en arrière; ses angles antérieur et postérieur aigus. *Ecusson* en triangle curviligne. *Elytres* modérément convexes, parallèles, sinuées à leur base, leur angle huméral droit. *Pattes* peu robustes, cylindriques. *Cuisses* un peu comprimées. *Tarses* finement villeux en dessous, leur dernier article un peu plus long que tous les précédents réunis, ceux-ci courts, serrés et subégaux entre eux. *Saillie prosternale* déclive en arrière et prolongée après les hanches en triangle aigu, obtus à son extrémité. *Mésosternum* subvertical, creusé en forme de V pour recevoir la saillie prosternale. *Abdomen* de 5 anneaux, le 4e de moitié plus court que le précédent.

Ce genre doit être placé après le genre *Bolithophagus*, Illiger.

Bradymerus tuberculatus.

Corpore elongato, subparallelo, obscure-nigro. Capite granulato, lateribus ante oculos rotundatim dilatatis, subreflexis. Labro, palpis, antennarum articulis 5 primis rufo-ferrugineis. Prothorace transverso, antice profunde quadratim emarginato, supra caput rotundatim producto, lateribus rotundatis, ad basin sinuatis, margine laterali depresso, vix reflexo, tenuiter crenato, basi valde bisinuato, angulis anticis posticisque acutis; supra minus convexo, rugoso subtuberculato, sulco longitudinali impresso. Scutello punctato. Elytris singulatim medio basi lobatis, subparallelis; supra modice convexis, punctato-sulcatis, interstitiis acutè carinatis, 3o magis elevato; carinis valde et irregulariter crenatis, undè appareant in tuberculis plus minusve rotundatis, dispositis. Pedibus tarsisque rufo-ferrugineis.

Long. 0m,006 1/2 à 0m,007 1/2; larg. 0m,002 1/2 à 0m,003.

Corps allongé, presque parallèle, d'un noir mat. *Tête* granuleuse, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax, ses joues élargies en s'arrondissant et un peu relevées en devant des yeux. *Labre, palpes* et les cinq premiers articles des *Antennes* d'un rouge ferrugineux, les articles pubescents et bruns. *Prothorax* transversal, moitié plus large que la tête y compris les joues, carrément et profondément échancré en avant, son bord antérieur finement rebordé, s'avançant en arc sur la tête, ses angles antérieurs aigus ; élargi en s'arrondissant sur les côtés qui sont un peu sinués près de la base, celle-ci bissinueuse, finement rebordée, sa partie médiane formant un lobe arrondi et un peu prolongé en arrière ; peu convexe en dessus, abaissé latéralement en avant, ses côtés minces, faiblement relevés et légèrement crénelés ; couvert de granulations plus fortes que celles de la tête et presque tuberculeuses ; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon large et assez profond. *Ecusson* ponctué. *Elytres* faiblement plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, trois fois aussi longues que lui, presque parallèles, rétrécies et arrondies ensemble à leur extrémité ; finement rebordées latéralement ; sinuées à leur base où elles sont lobées chacune au milieu de leur largeur ; modérément convexes en dessus, avec leurs angles huméraux droits et pointus ; creusées chacune de neuf sillons ponctués dans le fond, plus finement contre la suture que contre le bord externe : les intervalles de ces sillons sont relevés en carène tranchante plus ou moins largement et inégalement crénelée dans toute leur longueur, l'intervalle de chaque crénelure formant des tubercules tantôt allongés, tantôt arrondis et plus ou moins séparés les uns des autres : le 3e intervalle est dans toute sa longueur le plus élevé et le moins crénelé de tous, le 1er est élevé comme le 3e, mais seulement dans la dernière moitié de sa longueur. *Dessous du corps* grossièrement ponctué. *Pattes* pointillées, base des *Cuisses* et *Tarses* d'un roux ferrugineux.

Trouvé à Kanala, à Jengen et dans l'île d'Art.

Cette espèce est au premier coup d'œil tellement voisine du *Toxi-*

cum Berardi (publié par M. Montrousier, dans les *Annales* de la Société entomologique de France, 3e série, tome 8, 1860, page 289 où on l'a rapportée au genre *Calymmus*, Dejean, genre qui m'est inconnu), que M. Montrousier me l'a envoyée sous ce nom. Avec un peu d'attention on est bien vite convaincu que non seulement ces insectes forment deux espèces mais encore deux genres différents qui ne se rapportent à aucun de ceux publiés jusqu'à présent; quoique faisant l'un et l'autre partie de la tribu des Bolitophagides. Dans le *Berardi*, les palpes maxillaires ont leur dernier article plus allongé et moins triangulaire que dans le *Tuberculatus*, son épistome est plus échancré à son bord antérieur, plus rétréci sur les côtés, ses yeux sont en entier coupés par les joues, et ses antennes sont terminées par une véritable massue comprimée de trois articles, au moins trois fois aussi larges que les précédents. Les élytres du *Berardi*, outre les stries ponctuées dont parle M. Montrousier dans sa description, ont encore des petits tubercules placés en lignes longitudinales dans la moitié de la largeur de chaque élytre du côté du bord externe. Ces lignes de tubercules étant, dans le seul individu que je possède, limitées intérieurement sur chaque élytre par une fine carène crénelée, partant de la base et s'arrêtant un peu après le milieu de la longueur, l'intervalle entre les deux carènes est assez plan et ne présente que çà et là quelques petites tubercules.

Oplocephala Kanalensis.

Oblongo-ovata, minus convexa, nitida. Capite impresso, bicornuto. Antennis, palpisque rufo-brunneis. Prothorace transverso, œneo-nigro, postice latiore et bisinuato, lateribus marginato, ad basin leviter biimpresso, supra minus convexo, subtiliter punctato. Elytris œneis, marginatis, punctato-striatis. Subtus nigra nitida, pedibus rufo-brunneis, tarsis ferrugineis.

Long. 0m,006; larg. 0m,0025.

Neomida Kanalensis, Montrousier in litteris.

Corps en ovale allongé, peu convexe. *Tête* d'un noir bronzé, luisant, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax ; légèrement imprimée en avant des yeux, et creusée entre ceux-ci d'une fossette profonde semi-circulaire, et dont chacun des bords antéro-supérieurs se prolonge en avant en forme de petite corne conique pointue à son extrémité. *Yeux* gros, transversaux, assez fortement entamés par les joues. *Epistome* arrondi sur ses côtés et coupé carrément en avant. *Labre* court, transversal, d'un brun rougeâtre. *Palpes* et *Antennes* de même couleur. *Prothorax* d'un noir bronzé luisant, transversal, plus étroit en avant qu'en arrière, ses côtés obliques, légèrement arrondis et finement rebordés ; largement et peu profondément échancré en arc en avant, bissinué à sa base, le milieu de celle-ci faiblement prolongé en arrière en un lobe arrondi ; peu convexe et très-finement pointillé en dessus ; marqué à sa base de chaque côté du lobe médian d'une petite impression étroite, allongée, remontant presque jusqu'à la moitié de sa longueur. *Ecusson* noir, luisant, en triangle curviligne. *Elytres* oblongues, aussi larges que le prothorax à sa base, plus de quatre fois plus longues que lui ; bissinuées à leur base avec l'angle huméral droit et pointu, un peu sinuées chacune à leur extrémité, légèrement arrondies sur les côtés, ceux-ci rebordés, le rebord tranchant et un peu relevé ; d'un bronzé brillant ; peu convexes en dessus ; creusées chacune de 8 stries finement ponctuées : ces stries très-légères avec leurs intervalles plans dans les deux premiers tiers de leur longueur, se creusent ensuite de plus en plus, et leurs intervalles se relèvent davantage à mesure qu'elles approchent de l'extrémité. *Dessous du corps* noir, luisant, pointillé. *Pattes* d'un brun rougeâtre. *Tarses* ferrugineux.

Trouvée à Kanala sous les écorces, elle est rare.

Scotoderus. *Novum genus.*

Tête engagée dans le prothorax jusqu'au bord postérieur des yeux, munie en dessous d'un sillon transversal allant d'un œil à

l'autre. *Menton* trapéziforme, longitudinalement relevé en carène dans son milieu. *Languette* transversale tronquée en avant. Dernier article des *Palpes labiaux* ovalaire, tronqué au bout. Dernier article des *palpes maxillaires* obtriangulaire et comprimé. *Mandibules* bifides à leur extrémité. *Epistome* tronqué et un peu échancré en arc à son bord antérieur, séparé du front par un sillon arqué. *Joues* continuant les bords latéraux de l'épistome, chargées d'un petit rebord élevé et s'élargissant obliquement d'avant en arrière jusqu'aux yeux qu'elles coupent à moitié. *Yeux* transversaux plus gros en dessous qu'en dessus. *Antennes* assez robustes, n'atteignant pas la moitié du prothorax, de 11 articles, le 1er assez gros, obconique et arqué, le 2e très-court, le 3e obconique, moins long que les 4e-5e réunis, ceux-ci subarrondis et à peu près d'égale grosseur entre eux, 6e à 10e comprimés, transversaux, subperfoliés et allant graduellement en grossissant, le 11e le plus grand de tous arrondi, également comprimé et légèrement tronqué à son extrémité. *Prothorax* presque carré, assez profondément et quadrangulairement échancré en avant, son bord antérieur s'avançant en arc sur la tête; un peu arrondi et rebordé sur ses côtés, le rebord relevé en forme de gouttière; bissinué à sa base, celle-ci également rebordée; modérément convexe en dessus, ses angles antérieurs et postérieurs aigus. *Ecusson* en triangle curviligne. *Elytres* assez convexes, parallèles, sinuées à leur base, rebordées latéralement, leurs angles huméraux droits. *Pattes* médiocrement robustes, comprimées. *Tibias* s'élargissant un peu de leur base à leur extrémité, sans dents ni crénelures sur leur tranche externe. *Tarses* finement villeux en dessous, leur dernier article plus long que les précédents réunis; ceux-ci courts, serrés et subégaux entre eux. *Saillie* prosternale bissillonnée en dessus, assez large, convexement déclive en arrière, son extrémité chargée d'un petit tubercule pointu. *Mésosternum* subvertical et creusé en forme de V. *Abdomen* de 5 anneaux bien distincts, le 4e beaucoup plus étroit que les autres. *Corps* allongé, parallèle, d'un noir brillant.

Ce genre me paraît faire partie de la famille des *Ulomides* et devoir se placer près des *Antimachus*.

Scotoderus Cancellatus.

Corpore elongato, parallelo, supra nigro-nitido, subtus rufo-brunneo. Capite, antice minus, rugoso-punctato, lateribus ante oculos oblique parum dilatatis. Mandibulis nigris. Labro, palpis, antennisque rufo-ferrugineis. Prothorace subquadrato, rugoso-punctato, antice profonde quadratim emarginato, angulis anticis posticisque acutis, lateribus subparallelis, parum rotundatis, postice minus sinuatis, margine laterali elevato-reflexo; basi bisinuato; supra modice convexo, rugoso-punctato, in medio striato. Elytris sub-crenato-punctato-striatis. Pedibus rufo-brunneis, punctulatis, tarsis rufis.

Long. 0m,007-0m,011; larg. 0m,003-0m,0045.

Texicum Cancellatum, Montrousier in litteris.

Corps allongé, médiocrement convexe, noir brillant en dessus, brun roux en dessous. *Tête* densement et rugueusement ponctuée, moins fortement et plus lâchement sur l'épistome qui est plus brillant. *Labre*, *Palpes* et *Antennes* d'un roux ferrugineux. *Prothorax* moitié plus large que la tête, ses côtés parallèles, faiblement arrondis, rebordés, le rebord relevé en forme de gouttière; bissinué à sa base qui est rebordée, ce rebord interrompu en face de l'écusson; assez profondément et quadrangulairement échancré en avant, son bord antérieur s'avançant en arc sur la tête; modérément convexe en dessus; rugueusement ponctué; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'une strie ponctiformément enfoncée aux bords antérieur et postérieur. *Ecusson* noir très-finement ponctué. *Elytres* d'un noir brillant, faiblement plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, près de trois fois aussi longues que lui, parallèles et rebordées sur les côtés, ce rebord

tranchant, relevé et montant sur l'angle huméral, où il forme un très-petit tubercule, quelquefois dentiforme; un peu sinuées à leur base, rétrécies à leur extrémité où elles sont ensemble subogivalement arrondies; assez convexes en dessus, leurs épaules droites; creusées chacune de 8 stries sulciformes et du commencement d'une 9e vers l'écusson, ces stries sont marquées de points qui crénèlent les intervalles d'autant plus fortement qu'elles s'éloignent davantage de la suture; intervalles un peu convexes, pointillés finement, les 1er, 3e et 5e sont réunis ensemble à la base, enclosant ainsi les 2e et 4e, le 6e présente à la base une petite dépression recevant l'angle postérieur du prothorax; contre le bord externe on voit une rangée de points semblables à ceux des stries. *Corps* en dessous d'un brun roussâtre ponctué, plus grossièrement sous le prothorax que sur le reste de sa surface. *Pattes* pointillées. *Tarses* roux.

Prise à l'île d'Art, par M. Montrousier.

Uloma Artensis.

Elongata, parallela, nigro-brunnea, nitida, interdum rufo-brunnea. Capite antice arcuatim, postice transversim impresso. Prothorace subtiliter punctulato, lateribus leviter marginatis. Elytris striato-punctatis, interstiis planis, subtilissime punctulatis ; abdomine lateribus strigoso. Ore, antennis, pedibusque rufis. Tibiis anticis depressei subarcuatis, 7-8 dentatis.

♂ *Capite in fronte subtriangulari depresso. Prothorace antice arcuatim emarginato, profunde excavato, excavationis lateribus anticis utrinque intus subproductis.*

♀ *Prothorace non excavato, antice arcuatim minus emarginato.*

Long. 0m,008 à 0m,009 ; larg. 0m,003 1/2 à 0m,004.

Corps allongé, parallèle, d'un brun noir brillant, souvent d'un brun rougeâtre avec les bords latéraux et les épipleures d'une cou-

leur plus rouge. *Tête* petite, densement ponctuée (♂) plus lâchement (♀); subtriangulairement enfoncée au milieu du front et sur la base de l'épistome (♂); sillonnée transversalement derrière les yeux. *Epistome* un peu rétréci en avant, distingué au front par un sillon arqué; légèrement échancré en arc à son bord antérieur. *Labre* étroit, transversal, arrondi en avant, pointillé et d'un rouge ferrugineux. *Palpes* et *Antennes* de la même couleur. *Mandibules* brunes. *Prothorax* un peu moins long que large, plus étroit en avant qu'à sa base; finement rebordé sur les côtés; allongé en arc à son bord antérieur (♂); presque droit ou faiblement échancré (♀); élargi en s'arrondissant plus ou moins sur les côtés jusqu'à la moitié environ de sa longueur, parallèle ensuite, la base faiblement bissinuée; peu convexe en dessus, finement et lâchement pointillé; ses angles antérieurs beaucoup plus abaissés que les postérieurs, les uns et les autres aigus; assez profondément excavé en avant (♂) : cette excavation plus fortement ponctuée est en ovale transversal occupant le tiers médian de la largeur du prothorax jusques avant la moitié de la longueur de celui-ci, ses bords descendent obliquement et se recourbent en avant l'un contre l'autre : le fond de l'excavation est presque semi-circulaire et se prolonge jusqu'au bord antérieur du prothorax. *Ecusson* en triangle curviligne. *Elytres* aussi larges à leur base que le prothorax à la sienne, deux fois aussi longues que lui, parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, se rétrécissant ensuite en ligne courbe jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble assez largement arrondies; peu convexes en dessus, finement rebordées, légèrement sinuées à leur base, leur angle huméral droit; marquées chacune de 8 stries et des traces d'une 9e au dessous de l'écusson : ces stries sont fines et creusées de petits points qui crénèlent un peu les intervalles, ceux-ci plans, lâchement et très-finement pointillés. *Dessous du corps* d'une couleur un peu plus rougeâtre que le dessus, ruguleusement ponctué en avant sur les côtés, les trois premiers anneaux de l'abdomen couvert latéralement de petites stries longitudinales, le dernier anneau pointillé. *Pattes* d'un

rouge ferrugineux brillant. *Cuisses* lisses. *Tibias* antérieurs comprimés, un peu arqués et armés de 7 à 8 dents sur leur tranche externe, les intermédiaires également un peu arqués, rugueux et denticulés sur leur tranche externe, les derniers également rugueux, un peu plus longs, droits, avec deux épines courtes à leur extrémité.

Trouvée à Art par M. Montrousier, qui me l'a envoyée à décrire.

Nota. Cette espèce se rapproche beaucoup des *Ulom. Cavicollis* et *Encausta*, de M. Fairmaire, publiées dans la *Revue* et *Magasin de zoologie* de M. Guérin-Méneville, année 1849, page 447. Le mâle diffère du *Cavicollis*, principalement par sa tête non échancrée au dessus de l'insertion des antennes, par l'excavation de son prothorax qui ne présente point de dent de chaque côté, par ses élytres non élargies en arrière, etc. La femelle ressemblerait davantage à l'*Ulom. Encausta*, mais celle-ci s'en distingue de suite par ses élytres ayant deux fois et demie la longueur de la tête et du corselet, tandis que chez mon *Artensis*, les élytres n'ont que deux fois la longueur du corselet seul. Dans le ♂ comme dans la ♀ de l'*Artensis*, les stries longitudinales de l'abdomen ne se remarquent que sur les côtés de ses trois premiers anneaux, tandis que dans les *Cavicollis* et *Encausta*, ces stries couvriraient toute la surface de ces anneaux, et s'étendraient même sur les côtés du 4e.

Uloma Consentanea.

Elongata, parallela, modice convexa, nigro-brunnea, nitida; subtus rufo-brunnea. Capite antice arcuatim, postice transversim impresso, punctato, vertice convexiusculo sat grosse punctato. Prothorace subquadrato, subtiliter punctato, lateribus leviter marginatis, antice minus arcuatim emarginato, postice parum bisinuato. Elytris sat profunde crenato-striatis, interstitiis planis, subtilissime vix punctulatis. Abdomine lateribus punctis strigisque impresso. Ore, antennis, pedibusque rufis. Tibiis anticis compressis subarcuatis, 4-5 dentibus armatis.

Long 0m,010; larg. 0m,003 1/2.

Corps allongé, parallèle, assez convexe, d'un brun noir brillant en dessus, et d'un brun un peu rougeâtre en dessous. *Tête* petite, ponctuée, renflée sur le vertex, celui-ci marqué de points plus gros; creusée d'un sillon transversal en arrière des yeux (chaque extrémité de sil-

lon dirigée en arrière en s'arrondissant), et d'un autre sillon un peu plus large, arqué en arrière et placé au devant de l'épistome. *Epistome* plus ou moins renflé et plus ou moins largement d'un rouge ferrugineux à son bord antérieur qui est subarrondi. *Labre* transversal, assez grand, rouge ferrugineux ainsi que les palpes. *Antennes* de même couleur. *Mandibules* brunes. *Prothorax* un peu moins long que large, presque carré, un peu plus étroit en avant qu'en arrière; faiblement échancré en arc à son bord antérieur, légèrement bissinué à sa base, le milieu de celle-ci un peu prolongé en arrière, en arc renversé; finement rebordé sur ses côtés, ceux-ci arrondis en avant, presque droits ensuite et parallèles; peu convexe et finement poncu é, en dessus, ses angles antérieurs abaissés et obtus, les postérieurs un peu aigus. *Ecusson* transversal, arrondi en arrière. *Elytres* aussi larges que le prothorax, deux fois et demie aussi longues que lui, parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, se rétrécissant ensuite en ligne un peu courbe, un peu sinuées près de leur extrémité où elles sont ensemble arrondies; coupées légèrement à leur base en arc renversé, leurs épaules un peu avancées, l'angle huméral arrondi à son extrémité; médiocrement convexes en dessus, finement rebordées; creusées chacune de 8 stries assez profondes et des traces d'une 9e au dessous de l'écusson : ces stries marquées de points qui crénèlent les intervalles, ceux-ci plans et paraissant à peine lâchement pointillés, vus avec une forte loupe. *Prothorax* en dessous et côtés de la poitrine assez grossièrement ponctués : côtés des anneaux de l'abdomen couverts de points et stries longitudinales mêlés ensemble. *Pattes* d'un rouge ferrugineux brillant. *Cuisses* lisses. *Tibias antérieurs* comprimés, un peu arqués et armés sur leur tranche externe de 4 à 5 dents aiguës. *Tibias intermédiaires* droits, un peu rugueux et crénelés extérieurement. *Tibias postérieurs* droits, un peu plus longs avec deux courtes épines à leur extrémité.

Cette espèce, très-voisine de la femelle de mon *Uloma Artensis*, s'en distingue surtout par son corps un peu plus convexe, par ses stries plus profondément creusées et dont les points plus gros crénèlent

davantage les intervalles, et par les stries mêlées de points qui marquent les côtés de tous les anneaux de l'abdomen.

Elle m'a été donnée comme provenant de la Nouvelle-Hollande, mais sans désignation de localité.

Uloma ovalis.

Sub-elongato-ovalis, suprà nigro-brunnea, nitida, subtus brunnea. Capite tenuiter punctato, antice arcuatim, postice subarcuatim impresso. Prothorax subconvexo, subtilissime punctato, antice arcuatim emarginato, postice parum bisinuato, lateribus leviter marginatis. Elytris subovatis, leviter punctato-striatis, interstitiis planis, subtilissimè subpunctulatis. Abdomine ad latera strigato. Ore, labro, antennisque ferrugineis. Pedibus rufo-ferrugineis, nitidis. Tibiis anticis, compressis, subarcuatis, 4 dentatis.

Long. 0^{m},007; larg. 0^{m},003.

Corps en ovale un peu allongé, d'un brun noir en dessus, brillant et d'un brun un peu rougeâtre en dessous. *Tête* petite, finement ponctuée, rayée d'un léger sillon un peu arqué en avant, allant d'un œil à l'autre, et d'un autre sillon plus marqué, arqué en arrière, limitant l'épistome et plus enfoncé à ses extrémités qu'au milieu. *Epistome* un peu épaissi et coupé droit en avant. *Labre* ferrugineux, transversal, arrondi en avant. *Antennes* et *Palpes* ferrugineux. *Prothorax* plus long que large, plus étroit en avant qu'en arrière; échancré en arc à son bord antérieur; finement rebordé sur ses côtés, faiblement bissinué sa base; un peu bombé en dessus, très-finement pointillé, ses angles antérieurs fortement abaissés, les postérieurs aigus avec leur extrémité mousse. *Ecusson* petit, en triangle curviligne. *Elytres* ovalaires de la largeur du prothorax à sa base, deux fois aussi longues que lui; moins convexes en avant qu'en arrière; finement rebordées, leurs épaules presque droites

avec l'angle huméral arrondi ; légèrement creusées chacune de 8 stries finement ponctuées et des traces d'une 9e au dessous de l'écusson; les stries 6, 7, 8 ne commencent qu'au dessous de l'épaule, et la 8e s'arrête avant l'extrémité : intervalles plans, paraissant à peine pointillés, vus à une forte loupe. Le dessous du prothorax est grossièrement ponctué, et les trois premiers anneaux de l'abdomen sont rayés, sauf sur leur ligne médiane, de petites stries longitudinales assez serrées. *Pattes* d'un rouge ferrugineux brillant. *Tibias antérieurs* comprimés, un peu arqués et armés de 4 dents sur leur tranche externe; les intermédiaires droits, crénelés, les postérieurs également droits, un peu plus longs et terminés par deux épines très-courtes.

J'ai reçu cette espèce comme provenant de la Tasmanie.

Tanychilus, Newman, **Kanalensis.**

Rubro interdum fusco-brunneus, nitidus, subtiliter pubescens. Capite thoraceque punctatis. Prothorace leviter marginato, antice angustato, postice supra tri-impresso. Elytris subcrenato-striatis, interstitiis punctulatis. Pedibus rufo-ferrugineis.

Long. 0m,012, larg. 0m,003 1/2.

Allecula rubripes, Montrousier in litteris.

Tête d'un brun brillant, finement ponctuée, saillante, rétrécie en arrière des yeux en un col gros et court s'enfonçant plus ou moins dans le prothorax; avancée en forme de museau ; transversalement et obliquement relevée de chaque côté au dessus de l'insertion des antennes, cette élévation presque divisée dans son milieu et présentant ainsi deux espèces de tubercules liés entre eux. *Labre* transversal, noirâtre, arrondi en avant. *Palpes* bruns, le dernier des maxillaires noirâtre. *Yeux* glauques très-grands, transversaux, échancrés en avant, avancés sur le front, se touchant presque à leur bord an-

téro-supérieur, leur séparation étant en forme de triangle très-aigu (♂), un peu moins aigu (♀). *Antennes* d'un brun rougeâtre, plus longues que la moitié du corps, grêles, de 11 articles rugueux, les trois premiers brillants. les autres pubescents et ternes. *Prothorax* brun, brillant, un peu moins long que large, beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière, finement rebordé sur son pourtour, arrondi sur ses côtés en avant, ses angles antérieurs abaissés et arrondis, les postérieurs aigus; à peine convexe vers sa base qui est bissinuée; densement et plus fortement ponctué en dessus que la tête, chaque point émettant un petit poil grisâtre fin et couché; marqué près de sa base de trois petites impressions, l'une au milieu arrondie et placée au dessus de l'écusson, les autres plus faibles, presque triangulaires, placées chacune à égale distance du bord latéral et de l'impression centrale. *Ecusson* brun, subarrondi, ponctué. *Elytres* brillantes, d'un brun rougeâtre quelquefois roussâtre avec la base plus foncée; faiblement plus larges à leur base que le prothorax à la sienne; graduellement rétrécies de devant en arrière, où elles sont ensemble arrondies; longitudinalement arquées en dessus, rebordées sur les côtés, coupées carrément à leur base avec les épaules arrondies; creusées chacune de 8 stries et du commencement d'une 9e vers l'écusson : ces stries, dont la 5e est plus pronfondément enfoncée dans le 1er cinquième de sa longueur en dedans de l'épaule, ont chacune sur leurs bords deux rangées de points plus ou moins confluents qui les font paraître presque crénelées : leurs intervalles sont un peu relevés et pointillés, de chacun des points sort un petit poil gris qui est couché et bien visible sous certain jour. *Dessous du corps* d'un brun plus ou moins foncé, ponctué : dernier anneau de l'abdomen triangulairement échancré à son extrémité et creusé de deux fossettes presque carrées, séparées entre elles par une espace très-étroit presque caréniforme. *Pattes* d'un roux ferrugineux brillant; pointillées, légèrement pubescentes. *Cuisses* renflées. *Tibias* un peu courbés. 3e et 4e articles des *Tarses* antérieurs et intermédiaires, le 4e seulement des tarses postérieurs, garnis en dessous

d'une lamelle grande, presque carrée et entière. *Crochets* dentelés.

Trouvé à Kanala, dans le mois de janvier, par M. Montrousier, qui lui avait donné le nom de *Rubripes*, que j'ai cru devoir changer, comme ayant été précédemment imposé par M. Boheman, à une *Allecula* qu'il a décrite dans le voyage de la corvette l'*Eugénie*.

Apelta *genus novum*. MONTROUSIER. (A privatif πελτο bouclier.)

Antennes terminées par une massue de 3 articles, perfoliée. *Corps* convexe, sans rebord. *Pattes* très-écartées à leur insertion, surtout les postérieures. Le reste comme dans le *Cossyphes propres* de Latreille.

Apelta Souverbii, MONTROUSIER.

Long. $0^m,0014$.

Ovale, fauve, luisant, couvert de poils. *Yeux* très-visibles à travers le prolongement antérieur du prothorax qui est arrondi.

Espèce rare, peut-être seulement difficile à trouver à cause de sa petite taille.

Je dédie cet insecte intéressant à notre collègue M. Souverbie, qui n'est pas seulement un conchyologiste distingué, mais qui s'occupe aussi avec succès d'entomologie.

Pris à Kanala.

NOTA. Je n'ai pas reçu l'insecte ci-dessus, je ne puis que publier ce qu'en a écrit M. Montrousier.

Tomoxia Moorei.

Nigra sericea; subtus lateribus albo-sericeo trimaculata.

Long. $0^m,008$; larg. *ad humeros* $0^m,003$.

Mordella Moorei, Montrousier in litteris.

Noire, couverte en dessus d'une pubescence de même couleur couchée et soyeuse, paraissant cependant à certain jour un peu roussâtre. *Tête* un peu arcuément échancrée dans le milieu de son bord postérieur qui se prolonge jusque derrière les yeux. *Epistome* roussâtre. *Labre*, *Mandibules* et *Palpes* noirs. *Antennes* de même couleur n'atteignant pas les angles postérieurs du prothorax, comprimées et dentées à partir du 5e article, le dernier arrondi extérieurement. *Prothorax* de la largeur de la tête en avant, le milieu de son bord antérieur avancé en arc sur celle-ci ; arqué et tranchant sur les côtés, offrant sur la moitié de ceux-ci sa plus grande largeur ; un peu plus étroit en avant qu'à sa base, celle-ci coupée carrément, son tiers médian prolongé en arrière et obtusément tronqué au-dessus de l'écusson ; convexe en avant, presque plan à sa base, ses angles antérieurs obtus et abaissés ; les postérieurs presque droits, mousses à leur extrémité ; marqué de chaque côté à sa base d'une petite impression ; entièrement couvert d'une pubescence couchée, noire et soyeuse, et de chaque côté sur son bord antérieur d'une légère bordure grisâtre. *Ecusson* en carré transversal recouvert d'une villosité blanche et soyeuse. *Elytres* moins larges à leur base que le prothorax, presque deux fois et demie aussi longues que lui, rétrécies des épaules à l'extrémité, où elles sont chacune arrondies, finement rebordées ; presque planes à leur base, un peu convexes ensuite ; marquées chacune près des épaules d'une dépression assez large, faisant paraître les épaules comme un peu relevées. *Dessous du corps* noir, luisant, garni de poils noirs et soyeux, orné de chaque côté de trois taches blanches argentées et soyeuses : la 1re couvrant la totalité de l'épimère du mésothorax, la 2e plus ou moins transversale placée à la base de l'épimère du métathorax, et la 3e triangulaire au bord antéro-latéral du 1er article de l'abdomen.

Trouvée à Kanala par M. Montrousier, qui l'a dédiée à M. Ch. Moore, naturaliste distingué de Sydney.

Anaspis Palustris.

Elongatus, parum convexus, flavo-subsericeo pubescens. Capite antennisque nigris, his articulis primis flavis. Prothorace flavo sub-ferrugineo. Elytris flavis, nigro tri-fasciatis subtus corpore nigro; pedibus flavis.

Long. 0m,0015; larg. 0m,0005.

Rhipiphorus Palustris, Montrousier in litteris.

Corps allongé, un peu arqué et peu convexe, revêtu d'une pubescence flave, un peu soyeuse. *Tête* noire avec le *front*, l'*épistome* et le *labre* flaves. *Palpes* obscurs. *Antennes* prolongées jusqu'au premier tiers des élytres, noires, pubescentes, leurs premiers articles flaves. *Prothorax* transversal plus de moitié plus étroit en avant qu'en arrière, les côtés faiblement arrondis et obliques; coupé droit en avant, faiblement bissinué à sa base, ses angles postérieurs aigus; peu convexe en dessus, d'un flave un peu ferrugineux, pubescent. *Ecusson* petit, flave. *Elytres* aussi larges à leur base que le prothorax à la sienne, quatre fois aussi longues que lui, légèrement arrondies sur les côtés, rétrécies et arrondies ensemble à leur extrémité; modérément convexes, planes, pubescentes et parées de trois bandes transversales noires : la 1re basilaire se prolongeant triangulairement en arrière sur la suture; la 2e médiane, interrompue par la suture; la 3e apicale ne touchant pas les bords externes. *Dessous du corps* noir. *Pattes* flaves.

Cette petite espèce a été prise par M. Montrousier, à Kanala, au mois de mars, dans les marais.

Stenostomidea. *Genus novum.*

Menton ovale, tronqué en avant, concave et bissillonné. *Palpes labiaux* petits, à dernier article plus court que le précédent, tronqué

carrément à son extrémité. *Palpes maxillaires* grands, le dernier plus long que le précédent, en triangle allongé, un peu obliquement tronqué à son extrémité. *Mandibules* peu avancées, aiguës au bout. *Labre* transversal, très-faiblement échancré en avant, ses angles arrondis. *Tête* prolongée en un long museau. *Yeux* entiers, grands, ovalaire, longitudinaux, peu saillants, distants du prothorax par un espace un peu plus grand que celui qui existe entre leur bord antérieur et l'insertion des antennes. *Antennes* insérées à une distance assez notable au devant des yeux, le bord externe de leur base étant sur la même ligne que le bord interne de ceux-ci; filiformes, de 11 articles, le 1er le plus grand de tous, 2e court, 3e à 7e égaux entre eux, les suivants un peu plus courts. *Prothorax* allongé, subcylindrique, moins large en avant que la tête près des yeux, un peu plus large à sa base qu'à son bord antérieur qui s'avance très-légèrement sur la tête. *Ecusson* triangulaire. *Elytres* allongées, le double plus larges que le prothorax, parallèles, ogivalement terminées chacune à leur extrémité, chargées chacune de deux nervures longitudinales. *Pattes* grèles. *Jambes* mutiques à leur extrémité. Pénultième article des *Tarses* bilobé et garni d'une brosse de poils. *Abdomen* de cinq segments. *Corps* revêtu d'une pubescence abondante.

Ce genre se place entre les *Chitona* de Smidt et les *Stenostoma* de Latreille; il se distingue des premiers par ses yeux grands, ovalaires, longitudinaux, non contigus au prothorax, et des secondes par la forme de ses palpes et par celle de son prothorax, moins rétréci en avant et presque cylindrique.

Stenostomidea Grevilleæ.

Cœruleo-nigra, rugosa, pube griseâ oblecta. Elytris bi-nervosis.

Long. 0m,008; larg. 0m,0018.

Nacerdes Grevilleæ, Montrousier in litteris.

Corps allongé, étroit, d'un noir bleuâtre, couvert de poils fins, cendrés, assez épais. *Tête* rugueuse, allongée, peu convexe, un peu rétrécie près du bord antérieur des yeux, marquée d'une petite dépression longitudinale peu apparente, contre le bord interne de ceux-ci et de trois autres dépressions placées transversalement sur l'épistome. *Labre* noir, brillant, à angles arrondis, son bord antérieur faiblement échancré. *Mandibules* et *Palpes* noirs. *Antennes* de même couleur, atteignant la moitié des élytres. *Prothorax* deux fois aussi long que large, faiblement avancé en arc sur la tête, coupé carrément à sa base, finement rebordé, un peu comprimé latéralement aux deux tiers de sa longueur, ruguleusement ponctué en dessus et couvert d'une pubescence grisâtre. *Ecusson* triangulaire, noir. *Elytres* d'un noir bleuâtre, couvertes d'un duvet grisâtre, deux fois aussi larges à leur base que le prothorax à la sienne, trois fois aussi longues que lui, étroites, parallèles, rétrécies à leur extrémité où elles se terminent chacune en ogive, leurs angles huméraux arrondis, obtus ; peu convexes en dessus, plus rugueuses que le prothorax et la tête; chargées chacune de deux nervures assez distinctes, partant la première du tiers de la largeur de la base à compter de la suture, et la seconde près du calus huméral, toutes deux s'effaçant plus ou moins avant d'arriver à l'extrémité de l'élytre. *Dessous du corps* et *Pattes* noir bleuâtre, revêtus d'un duvet gris. Les *Tibias* seulement paraissant vêtus quelquefois de poils roussâtres.

Cette espèce a été prise par M. Montrousier, sur les fleurs d'un blanc verdâtre d'une *Grevillea* commune sur les montagnes de Jate, au sud de la Nouvelle-Calédonie.

CURCULIONITES.

Tetragonopterus. *Genus novum.*

Antennes longues, très-minces, des trois quarts de la longueur du corps dans les ♂, de la moitié seulement dans les ♀, insérées

dans une fossette profonde et arrondie, sur les côtés et presque à l'extrémité du rostre (♂), dans le milieu (♀), droites, de 11 articles, le 1er petit, ovalaire, 2e un peu plus grand, subclaviforme, 3e à 7e très-minces, filiformes, un peu renflés tout-à-fait à leur extrémité et d'égale longneur entre eux, 8e en cône renversé subcomprimé, les 3 derniers formant une large massue ovale et fortement comprimée, un peu moins grosse dans les ♀ que dans les ♂. Le 1er article de cette massue, triangulaire et aussi long que les deux suivants réunis, le 2e transversal, moins long que le 3e, celui-ci terminé presque ogivalement. *Rostre* de la largeur de la tête à sa base, plus long que large (♂), presque aussi large que long (♀), s'élargissant de la base à l'extrémité plus faiblement dans les ♂ que dans les ♀, penché, aplati en dessus, coupé carrément à son bord antérieur dont le milieu est un peu échancré en arc ; un peu déprimé longitudinalement sur sa ligne médiane, le milieu de cette dépression présentant une ligne faiblement élevée. *Labre* petit, avancé et arrondi en avant. *Mandibules* fortes, saillantes, triangulaires, courbées et aiguës à leur extrémité. *Tête* presque déprimée entre les yeux, ceux-ci latéraux, saillants, longitudinaux et ovalaires. *Prothorax* un peu plus long chez les ♂ que chez les ♀, transversal, plus étroit en avant qu'en arrière, arrondi sur les côtés qui sont légèrement sinués vers leur base ; arcuément avancé sur la tête à son bord antérieur, faiblement bissinué à sa base qui est légèrement relevée en forme de rebord ; modérément convexe en dessus, sa ligne médiane tuberculeusement relevée au premier tiers de sa longueur. *Ecusson* ponctiforme. *Elytres* en carré allongé, planes en dessus, un peu convexement déclives sur les côtés et à leur extrémité, creusées de stries ponctuées et chargées de quelques tubercules sub-épineux. *Pygidium* perpendiculaire plus long que large, arrondi à son extrémité. *Pattes* peu robustes, allongées, les postérieures moins que les autres. *Cuisses* épaissies dans leur milieu. *Tibias* droits, cylindriques. *Tarses* cylindriques, le 1er article aussi long que tous les autres réunis, le 3e bilobé, en partie caché par le 2e. *Crochets des tarses* munis en dessous

d'une petite dent sub-spiniforme, placée presque au milieu de chacune de leurs branches.

Les caractères de ce genre le placent entre les *Ischnocerus* et *Stenocerus* de Schœnher.

Tetragonopterus Vescoi.

Oblongus, sub-depressus, niger. Capite rostroque granulatis, fulvo variegatis. Antennis brunneis, clava magna, depressa nigro-velutina. Prothorace rugoso ante medium unituberculato, nigro, pube brunneo-fulvâ obtecto, duobus lineis longitudinalibus et flexuosis, nigro-velutinis, ornato. Scutello albo pubescente. Elytris quadratis, supra depressis, punctato-striatis, sex tuberculatis : in dorso pube griseo-brunneâ obtectis, lateribus fulvo-variegatis. Pedibus flavis, nigro annulatis.

Long. avec rostre 0m,007 ; larg. 0m,002.

Var. A. *Supra nigro-brunneus. Prothorace in disco nigro-variegato, lateribus maculâ magnâ subtriangulari albido-flavâ ramum ad tuberculum disci emittente, ornato ; marginibus anticis et posticis cum lineâ medianâ disci fulvo vestitis. Elytris nigro-brunneis in ultimâ tertiâ parte fulvo pubescentibus ; striarum interstitiis, maculis elevatis nigro-velutinis, adspersis.*

Stenocerus Vescoi, Montrousier in litteris.

Tête penchée, courte, transversale, aplatie sur le front, modérément convexe sur le vertex, granulée, couverte de petits poils fauves autour des yeux et dans l'intervalle des granules. *Yeux* noirs. *Rostre* granuleux et couvert entre ces granules de poils semblables à ceux de la tête. *Labre* flave, brillant. *Mandibules* noires. *Antennes* brunes, l'extrémité de chaque article rougeâtre, leur massue entièrement couverte d'une pubescence veloutée noire. *Prothorax* rugueux, presque moitié plus étroit en avant qu'en arrière, finement rebordé sur

les côtés, ses angles antérieurs abaissés et obtus, les postérieurs aigus ; chargé sur sa ligne médiane, avant la moitié de sa longueur, d'un tubercule pointu à son extrémité et suivi d'une ligne élevée descendant jusqu'à la base ; noir, couvert de petits poils d'un fauve brunâtre, et orné de chaque côté de sa ligne médiane d'une bande longitudinale et flexueuse d'un noir velouté, plus marquée à la base qu'en avant. *Ecusson* couvert d'une pubescence blanche. *Elytres* en carré allongé, aussi longues à leur base que le prothorax à la sienne, une fois et demie aussi longues que lui, leurs épaules un peu avancées, avec l'angle huméral arrondi ; planes en dessus, relevées à leur base en un mince rebord ; creusées chacune de 9 stries flexueuses et ponctuées, et du commencement d'une 10e vers l'écusson. Les quatre premiers intervalles à partir de celui qui touche la suture sont larges et plans, les autres sont plus étroits, les 5e, 6e et 7e sont costalement relevés dans le milieu de leur longueur, le 3e intervalle est chargé de deux tubercules un peu aigus placé l'un au premier quart et l'autre aux trois quarts de la longueur de l'élytre, le 4e intervalle porte aussi un tubercule aigu placé au sommet de la déclivité postérieure de l'élytre un peu plus bas que le second tubercule du 3e intervalle ; noires, entièrement couvertes d'une pubescence brune, un peu cendrée sur leur disque ; tachées de fauve sur leurs côtés, ces taches posées sur les 7e et 9e intervalles; bords latéraux et apicaux des élytres couverts d'une pubescence fauve. *Pygidium* couvert d'une pubescence tantôt brune, tantôt fauve. *Dessous du corps* noir, ponctué, parcimonieusement couvert d'une pubescence grise. Chaque anneau de l'*Abdomen* orné sur ses côtés d'une grosse tache de poils fauves. *Pattes* pubescentes, flaves. Extrémité des *Cuisses*, base, milieu et extrémités des *Tibias* noirs. *Tarses* couverts d'une pubescence d'un brun noir. Le 1er article annelé de blanc sur sa seconde moitié, 3e article muni en dessous d'une brosse fauve. *Crochets des tarses* roussâtres.

Var. A. *Prothorax* varié de gris et de brun sur son disque, de brun et de fauve à ses bords antérieur et postérieur : la ligne élevée de la base au sommet du tubercule, couverte d'une pubescence fauve ;

ses côtés ornés chacun d'une grande tache de poils, flave, presque triangulaire, émettant un rameau de même couleur, arqué, remontant d'un côté sur le tubercule, et de l'autre descendant en arrière entre le bord externe et la ligne médiane. *Elytres* couvertes dans leur tiers postérieur et sur les tubercules d'une pubescence fauve clair, les intervalles des stries marqués de petites taches carrées formées d'une pubescence noire et veloutée qui les fait paraître relevés; les intervalles entre les taches sont plus ou moins marqués de fauve clair.

Cette variété pourrait bien être un type très-frais de l'insecte.

Trouvé à Kanala, en décembre, sur des vieux bois par M. Montrousier. Cette espèce par sa forme carrée rappelle celle du *Stenocerus Platipennis* que M. Montrousier a décrite dans sa faune de l'île de Woodlark, page 40, mais elle n'en a point les caractères. Je n'ai pu la faire entrer dans aucun des genres de Schœnher, ni des autres auteurs qui me sont connus, et j'ai dès lors été obligé, bien à regret, de créer pour elle un nouveau genre.

Antribisomus. *Genus novum.*

Antennes très-grandes, très-minces, plus de trois fois plus longues que le corps, insérées sur le bord du rostre au devant des yeux; de 11 articles, le 1er gros, subcylindrique, le 2e aussi long que le 1er, mais moins gros, également subcylindrique, assez fortement renflé dans sa dernière moitié, 3e-7e très-minces, filiformes, 3e-4e égaux entre eux et chacun plus grand que les deux premiers réunis, 5e-7e successivement plus longs les uns que les autres, 8e plus court et seulement de la longueur du 5e, 9e moitié moins long que 8e, terminé à son extrémité en triangle allongé, 10e court, également en triangle allongé, 11e un peu plus long que le 10e, cylindrique, acuminé à son extrémité; l'extrémité du 9e article jointe aux deux articles suivants forment une petite massue étroite, allongée et comprimée. *Tête* et *rostre*

perpendiculaires, aplatis en dessus, celle-là un peu convexe sur le vertex, celui-ci faisant suite à la tête, aussi large qu'elle à sa base, un peu élargi ensuite, puis rétréci obliquement de chaque côté jusqu'à son bord antérieur, qui est échancré. *Mandibules* fortes, recourbées et aiguës à leur extrémité. Dernier article des *palpes* en ovale allongé, et en pointe aiguë à son extrémité. *Yeux* peu saillants, latéraux, transversaux et échancrés en avant. *Prothorax* transversal, un peu plus large en arrière qu'en avant, avancé en arc sur la tête, ses côtés un peu obliques et arrondis vers la base, celle-ci bissinuée : au dessus de la base existe une ligne élevée, transversale, flexueuse, remontant sur les côtés jusqu'au milieu de la longueur. *Ecusson* petit, arrondi en arrière. *Elytres* sub-ovalaires, faiblement bissinuées et relevées en rebord à leur base, convexes en dessus, portant chacune une gibbosité près de leur base, striées et ponctuées. *Pygidium* découvert, allongé, arrondi à son extrémité. *Pattes* peu robustes, les antérieures plus grandes que les autres. *Cuisses* renflées. *Tibias* cylindriques.

Ce genre par suite de la forme des antennes trouverait sa place à côté des *Ischnocerus*, mais la forme de son corps, surtout du rostre et du prothorax, le met à côté des *Antribus*.

Antribisomus Tessellatus.

Oblongo-ovatus, rufo-brunneus, opacus, pube cervineâ vestitus. Rostro, capite, prothoraceque crebre punctatis. Prothorace mox supra basin lateribusque posticis elevato-marginato. Elytris convexis, punctato-striatis, antice bi-gibbosis, maculis oblongis tum griseis, tum atro-holosericeis testellatis. Pedibus antennisque flavis : antennarum clava atro-holosericea.

Long. 0m,003 ; larg. 0m,0015.

Tête courte, perpendiculaire, aplatie sur le front, modérément convexe sur le vertex, densement ponctuée, d'un brun roussâtre et

couverte d'une pubescence fauve. *Yeux* noirs, transversaux, échancrés en avant. *Rostre* transversal de la largeur de la tête, perpendiculaire, aplati, échancré à son bord antérieur, un peu élargi vers le milieu de sa longueur, rétréci ensuite, le point où commence ce rétrécissement formant un angle obtus, transversalement déprimé à sa base; d'un brun roux, ponctué comme la tête et couvert d'une pubescence semblable. *Labre* petit, ferrugineux. *Mandibules* noires. *Antennes* flaves, leur massue couverte d'un duvet noir velouté. *Prothorax* transversal, moitié moins long que large, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, son bord antérieur avancé en arc sur la tête, ses côtés un peu obliques, arrondis vers la base, celle-ci légèrement bissinuée; chargé à peu de distance en avant de sa base d'une fine élévation transversale, flexueuse, anguleuse dans son milieu et remontant sur les côtés en faisant un angle ouvert jusqu'au milieu de la longueur; peu convexe et inégal en dessus; densement pointillé; d'un brun rougeâtre, couvert d'une pubescence fauve laissant à diverses places apparaître la couleur du fond. *Ecusson* pubescent. *Elytres* ovalaires, de la largeur du prothorax à leur base, plus de deux fois aussi longues que lui; faiblement arrondies sur les côtés; légèrement bissinuées à leur base, celle-ci rebordée; largement arrondies ensemble à leur extrémité; convexes en dessus, les épaules arrondies; chargées chacune près de la base et de la suture d'une gibbosité arrondie, bien marquée; creusées également chacune de 8 stries ponctuées, flexueuses vers la gibbosité : intervalles des stries larges et non relevés; brunes, pointillées, couvertes d'une pubescence fauve et de petites taches presque carrées, les unes d'un noir velouté, les autres blanches, placées longitudinalement sur les intervalles, principalement dans la dernière moitié de l'élytre. *Pygidium* couvert d'une pubescence fauve. *Dessous du corps* brun, couvert ainsi que les côtés du prothorax en dessous, d'une pubescence grise. *Pattes* flaves.

Cette espèce provient de la Nouvelle-Calédonie.

Ceocephalus Laticollis.

Elongatus, nigro-brunneus, opacus, furfure rufo obsitus. Capite cum rostro longitidine dimidii corporis, supra longitudinaliter sulcatis ; thorace laxe varioloso punctato, sulco lato impresso. Elytris sulcatis, sulcis punctis magnis impressis, interstitiis elevatis sub-crenatis : 2, 3, 4, 5 *lineolis punctisque flavo-rufis plus minusve distinctis, ornatis* (♀).

Long. 0m,013, *cum rostro* 0m,017 ; larg. 0m,0035.

Brenthus Laticollis, Montrousier in litteris.

Tête presque carrée, d'un beau noir, peu visiblement ponctuée, couverte ainsi que le rostre jusqu'à l'insertion des antennes d'une pubescence crétacée, rougeâtre et opaque ; creusée sur le front d'une petite fossette ponctiforme. *Cou* bulbeux, noir, luisant. *Yeux* petits, arrondis, saillants, d'un rouge foncé. *Rostre* peu courbé, conique jusqu'à l'insertion des antennes, un peu déprimé en dessus et longitudinalement sillonné, plus mince, subcylindrique et d'un noir brillant après les antennes. *Antennes* insérées presque au milieu du rostre, atteignant à peine le devant de la tête, moniliformes et couvertes d'une pubescence d'un brun noir qui les fait paraître ternes. *Prothorax* en ovale allongé, moitié plus étroit en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur étant après le milieu de sa longueur, coupé carrément en avant où il embrasse le cou, et en arc renversé à sa base qui est rebordée ; peu convexe en dessus ; creusé sur sa ligne médiane d'un large sillon subovalaire moins profond en avant et en arrière que dans le milieu, avec ses bords latéraux obliques et son centre marqué d'une forte strie touchant le bord antérieur et le rebord de la base ; creusé sur sa surface de points variolés, peu serrés, émettant chacun un petit poil squamiforme doré, visible sous certain jour ; d'un brun noir et couvert d'une pubescence crétacée, rougeâtre,

peu serrée. *Elytres* moins larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, presque trois fois aussi longues que lui, échancrées en arc à leur base où elles sont aussi larges que le prothorax à la sienne ; l'extrémité de l'échancrure s'avance de chaque côté en forme de dent, après laquelle les élytres s'élargissent obliquement dans une très-petite partie de leur longueur, puis descendent parallèlement jusqu'aux 4/5 de celle-ci où elles se rétrécissent sinueusement et sont ensemble arrondies à leur extrémité ; planes en dessus, convexement déclives sur les côtés; rayées chacune de 9 sillons, le premier contre la suture est lisse et plus profond que les autres, ce qui fait paraître celle-ci comme relevée, le 2e est le plus étroit de tous, les suivants sont d'égale largeur entre eux, ils sont tous, moins le 1er, creusés de gros points subarrondis, qui crénèlent les intervalles qui sont étroits et un peu arrondis ; ornées chacune de lignes et de points d'un flave roussâtre un peu luisant, ainsi placés : sur le 4e intervalle à partir de la suture, deux lignes, la 1re bien marquée et luisante descend de la base pendant le premier douzième de la longueur de l'élytre, la 2e moins luisante est placée un peu avant le milieu ; sur le 3e intervalle, une ligne de points réunis, peu luisants, semblant combler la distance qui existe entre les deux premières lignes du 4e intervalle ; sur le 2e intervalle d'abord une ligne de points parallèle à celle du 3e intervalle, mais plus courte, ensuite un point bien visible aux 2/3 de la longueur de l'élytre et une ligne assez allongée, luisante, près de l'extrémité ; sur chacune des 2e, 3e, 4e et 5e intervalles une ligne brillante, ces quatre lignes placées l'une au dessous de l'autre forment une bande oblique descendant de la suture vers le bord externe, avant le rétrécissement apical de l'élytre : sur le côté de celle-ci il existe quelques petites lignes et quelques petits points plus ou moins visibles. Les deux premiers sillons et les points enfoncés dans les autres sont couverts d'une pubescence crétacée, rougeâtre. *Dessous du corps* noir, ponctué, couvert de la même pubescence. *Pattes* médiocres, noires, finement pubescentes. *Cuisses* mutiques, renflées, surtout les antérieures. *Tibias* droits, cylindriques. *Tarses* revêtus en dessous d'une pubescence flave.

Pris à Kanala, en janvier, par M. Montrousier qui ne m'en a envoyé qu'une femelle sur laquelle j'ai fait la description qui précède. M. Montrousier a joint à son envoi une note que je crois utile de transcrire : « Il ressemble au *Brenthus Caudatus* dont il se distingue « 1° par le corselet et les élytres proportionnellement beaucoup plus « larges ; 2° par les points du corselet beaucoup plus espacés ; 3° par « les points des élytres moins profondément enfoncés ; 4° par la dis- « position des taches des élytres ; 5° par la queue moins longue, « moins concave et un peu en pointe. »

Trachelizus Victoris.

Elongatus, niger nitidus, glaber. Fronte foveolato. Rostro valido canaliculato. Prothorace oblongo, lateribus rotunde dilatato, supra grosse profundeque punctato. Elytris foveolato-sulcatis, rufo quadrimaculatis, maculâ anteriore ad basin lineola rufa emittente.

Long. corporis $0^m,008$ cum rostro $0^m,010$; larg. $0^m,002$ 3/4.

Belophorus? Victoris, Montrousier in litteris.

Allongé, glabre, noir brillant. *Tête* courte, parfaitement jointe au cou, dont elle n'est distinguée que par une légère dépression transversale, creusée sur le front d'une fossette d'où part un sillon qui se prolonge sur la ligne médiane du rostre presque jusqu'à son extrémité. *Yeux* un peu ovalaires, peu proéminents. *Rostre* modérément courbé, presque aplati en dessus, un peu arrondi sur les côtés vers sa base, parallèle jusques après l'insertion des antennes, rétréci à ce point d'où il s'élargit en ligne oblique jusqu'à son extrémité où il est aussi large qu'à sa base ; aplati et sillonné latéralement ; creusé en dessus, avant l'insertion des antennes, et de chaque côté du sillon médian, d'une strie terminée en arrière par un enfoncement plus marqué. *Antennes* d'un noir brillant, assez robustes, insérées au mi-

lieu du rostre, leurs articles subarrondis, parcimonieusement velus de noir, les trois derniers faiblement plus épais que les autres, le dernier ovalaire, acuminé au bout, couvert d'une pubescence grise. *Prothorax* allongé, presque une fois plus étroit en avant qu'en arrière, élargi d'abord obliquement puis en s'arrondissant sur les côtés, sa plus grande largeur étant aux deux tiers de sa longueur; coupé carrément à son bord antérieur et à sa base, celle-ci finement rebordée; un peu déprimé en dessus, convexement déclive sur les côtés et creusé de gros points arrondis, serrés, plus sur les côtés que sur le disque, mais n'atteignant pas le bord antérieur qui paraît lisse. *Elytres* plus étroites que le prothorax, deux fois aussi longues que lui, parallèles sur les côtés, sinueusement rétrécies vers leur extrémité où elles sont chacune arrondies; coupées carrément à leur base avec les épaules obliques; médiocrement convexes, un peu déprimées sur le dos; creusées chacune de huit sillons, garnis (à l'exception de celui contre la suture qui est un peu plus profond que les autres et fait paraître celle-ci comme relevée) de petites fossettes presque carrées; intervalles étroits et costalement relevés; ornées chacune de deux taches d'un orangé rougeâtre brillant : la première presque carrée, placée au premier tiers de la longueur de l'élytre, couvrant depuis le premier jusqu'au cinquième sillon et remontant linéairement sur le quatrième intervalle jusqu'à la base : la seconde transversale placée aux deux tiers de la longueur de l'élytre, couvrant l'espace entre le premier sillon à partir de la suture jusqu'au septième vers le bord externe. *Dessous du corps* noir brillant, ponctué, moins fortement et moins densement sur le prothorax que sur la poitrine : milieu du métasternum creusé d'une fossette longitudinale subtriangulaire et lisse : milieu des deux premiers anneaux de l'abdomen déprimé, longitudinalement et assez profondément.

Cette jolie espèce qui, dans sa petite taille, rappelle la forme des *Trachelizus ferrugineus*, Fab., a été prise à Kanala par M. Montrousier, et m'a été envoyée avec cette note. « Dédiée au père Victor « Mulsant, mon ami et confrère, qui marche sur les traces de son il- « lustre père et promet à la science un habile entomologiste. »

Trachelizus Lyratus.

Rufo-ferrugineus, levis, nitidus, glaber. Rostro, basi prothoraceque sulcatis. Elytris arcuato-sulcatis, interstitiis subcostatis : interstitio secundo in medio interrupto. Sutura subelevata; elytris singulatim post medium et prope suturam maculâ rotundatâ nigrâ ornatis.

Long. cum rostro 0m,004 1/2; larg. 0m,001.

Arrhenodes Lyratus, Montrousier in litteris.

D'un ferrugineux rougeâtre lisse, brillant, glabre. *Tête* courte, convexe, couverte à sa base d'une fine pubescence gris jaunâtre. *Yeux* noirs, modérément saillants. *Rostre* moins large et presque du double plus long que la tête, un peu rétréci de sa base à son extrémité, faiblement arqué, et creusé en dessus d'un sillon large et profond empiétant un peu sur le front et rétréci, à son extrémité, vers l'insertion des antennes. *Antennes* un peu épaisses, moniliformes, d'un brun ferrugineux, velues de cendré, leurs trois derniers articles un peu plus gros et un peu plus écartés entre eux que les précédents. *Prothorax* à peu près deux fois aussi long que large à sa base, un péu plus étroit en avant qu'en arrière, coupé carrément à ses bords antérieur et postérieur, très-faiblement arrondi sur les côtés, peu convexe, subdéprimé sur le dos, creusé 1° de chaque côté, antérieurement d'une petite dépression transversale et semi-circulaire ; 2° à sa base d'une dépression transversale, s'élargissant aux angles postérieurs et remontant sur les côtés en dessous et en s'amincissant jusqu'à l'insertion des pattes ; 3° sur la ligne longitudinalement médiane d'un profond sillon, n'atteignant pastout-à-fait le bord antérieur : ce sillon et les diverses dépressions sont couvertes, dans le fond, d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, plus de deux fois plus longues que lui ;

coupées presque carrément en avant, angle huméral obtus et arrondi à son extrémité ; très-peu élargies dans leur milieu en s'arrondissant faiblement sur les côtés ; resserrées et rétrécies avant leur extrémité, près de laquelle elles présentent latéralement une fossette assez grande ; peu convexes en dessus, avec le bord sutural relevé ; creusées chacune de 9 sillons imponctués, leurs intervalles presque costiformes : le premier sillon vers la suture est droit, il part de la base et atteint l'extrémité, le second part également de la base, mais descend en arc allongé courbé du côté de la suture et se confond avec le premier pendant environ le tiers médian de leur longueur, ne laissant ainsi apparaître le premier intervalle que dans le premier et le second tiers de sa longueur : les sillons 3 à 7 ainsi que leurs intervalles suivent la courbure du 2e : le 7e se bifurque après le premier tiers de sa longueur, cette bifurcation donne naissance au 8e sillon, qui est droit ainsi que le 9e. Les 2e et 3e intervalles se réunissent presque vers l'extrémité, ceux de 4 à 7 s'arrêtent à la partie resserrée de l'élytre, le 8e qui ne commence qu'à la bifurcation du 7e sillon, est très-court, enfin le 9e s'épaissit fortement à l'extrémité de l'élytre, en se continuant jusqu'à l'angle sutural, formant en cette partie un bourrelet finement ponctué. Les élytres sont en outre parées chacune d'une tache noire, subarrondie, placée aux trois quarts de leur longueur, partant de la suture qu'elle ne couvre pas et allant jusqu'au 4e intervalle. *Dessous du corps* et *Pattes* d'un ferrugineux rougeâtre brillant. *Cuisses* renflées. *Tibias* mutiques, droits, comprimés, s'élargissant de leur base à l'extrémité. *Tarses* subcylindriques.

Cette petite espèce qui se rapproche beaucoup du *Cerobates Pygmæus*, a été prise dans le mois de janvier, à Kanala, par M. Montrousier, qui lui a donné le nom qui exprime bien la sculpture de ses élytres.

Diastrophus. *Genus novum.*

Antennes robustes, peu allongées, insérées de chaque côté dans la partie supérieure et extrême du rostre; de 11 articles; les 8 premiers moniliformes, les 9e et 10e un peu plus épais et subovalaires, le 11e presque aussi long que les deux précédents réunis, subconique, pointu à son extrémité. *Rostre* court, penché en carré peu allongé, confondu à sa base avec la tête, échancré en avant et profondément cannelé en dessus. *Mandibules* bien apparentes, bifides à leur extrémité. *Tête* penchée, prolongée en arrière des yeux aussi longuement que du bord antérieur de ceux-ci à l'extrémité du rostre, fortement resserrée en arrière en s'arrondissant, et suivie d'un cou sub-bulbiforme, moitié moins large qu'elle et dont elle se distingue par un sillon transversal. *Yeux* petits, arrondis, modérément saillants. *Prothorax* allongé, pyriforme, deux fois aussi long que la tête y compris le rostre, transversalement déprimé près de son bord antérieur et rebordé à sa base où il est deux fois plus large qu'en avant. *Elytres* allongées, linéaires, un peu déprimées en dessus, arrondies ensemble à leur extrémité. *Jambes* courtes. *Cuisses* comprimées, renflées, les antérieures plus fortement que les autres, celles-ci armées d'une dent en-dessous avant leur extrémité et d'une autre dent en dessus près de leur base. *Tibias* courts, comprimés, élargis de leur base à leur extrémité, moins fortement aux pattes intermédiaires et postérieures qu'aux antérieures, ces dernières armées intérieurement à leur extrémité de deux dents aiguës. Premier article de tous les *Tarses* aussi grand que les deux suivants réunis, le 3e court, bilobé, et presque entièrement caché par le second; crochets médiocrement ouverts, simples. *Tarses* antérieurs de forme normale. *Tarses* intermédiaires et postérieurs ayant leur premier article large, fortement comprimé latéralement, et représentant lorsqu'on le voit de côté une plaque en

carré un peu allongé dont la tranche supérieure est un peu arrondie et tranchante.

Ce genre doit se placer à côté du genre *Arrhenodes*.

Diastrophus planitarsus.

Niger nitidus, glaber. Elytris sulcatis, sulcis grosse punctatis. Intervallis costatis, secundo latiore, lineâ flavâ nitidâ antice interruptâ ornatis.

Long. cum rostro $0^{m},009$; larg. 0,001 1/2.

Arrhenodes platypoda, Montrousier in litteris.

Tête noire brillante, penchée, convexe, finement pointillée. *Yeux* roux. *Rostre* noir brillant, en carré un peu allongé, suivant l'inclinaison de la tête dont il semble n'être que la prolongation ; aplati, pointillé en dessus, presque rugueux à son extrémité, cannelé longitudinalement sur sa ligne médiane, échancré en avant. *Antennes* noires, brillantes sur leurs 8 premiers articles, les 3 derniers revêtus d'une pubescence blanchâtre qui les fait paraître obscurs. *Prothorax* noir brillant, pointillé, pyriforme, deux fois aussi long que la tête y compris le rostre, deux fois plus large en arrière qu'en avant où il embrasse étroitement le cou ; coupé carrément à ses bords antérieur et postérieur, celui-ci rebordé ; creusé en dessus, près du bord antérieur sur sa ligne médiane, d'un petit sillon très-court. *Elytres* noires, brillantes, allongées, linéaires, un peu déprimées en dessus, couvexement déclives sur les côtés, un peu rétrécies et arrondies ensemble à leur extrémité ; coupées carrément à leur base, l'angle huméral droit et arrondi ; creusées chacune de 9 sillons marqués de gros points très-rapprochés, les intervalles relevés en côte ; le second intervalle presque le double plus large que les autres est couvert d'une bande d'un jaune clair-brillant, partant de la base, interrompue au premier quart de sa longueur par la couleur du fond,

puis se continuant et s'arrêtant avant l'extrémité de l'élytre. Les intervalles 1 et 4 se réunissent à leur extrémité : 5 et 7 se réunissent ensemble à la partie resserrée de l'élytre enclosant ainsi le 6 : le 8 s'épaissit près de l'extrémité qu'il contourne et va rejoindre la suture. *Dessous du corps* noir, les deux premiers anneaux de l'abdomen pointillés et largement sillonnés longitudinalement dans leur milieu, les trois derniers densement ponctués. *Pattes* peu robustes, courtes, noires, pointillées et parcimonieusement revêtues d'un duvet grisâtre. Troisième article de tous les *Tarses* garni en dessous d'une pubescence blanchâtre.

Trouvé par M. Montrousier à Kanala, dans le mois de décembre, sous les bois morts et sous les écorces.

N'ayant pu faire entrer cette espèce dans aucun des genres créés pour les *Brentides*, j'ai été obligé d'en créer pour elle un nouveau.

Lepidosomus. *Genus novum.*

Tête penchée, aussi longue que large, médiocrement convexe, séparée du rostre par un sillon transversal arqué en avant. *Yeux* latéraux, brièvement ovalaires, longitudinaux, saillants. *Rostre* penché, plus étroit et plus court que la tête, presque carré, épais, faiblement échancré à son extrémité, celle-ci présentant en dessus une dépression triangulaire, glabre, lisse et noire ; plan en dessus ; largement et assez profondément sillonné sur sa ligne longitudinalement médiaire, ce sillon joignant le sillon transversal séparatif de la tête. *Scrobes* visibles d'en haut vers l'extrémité du rostre, profondes, arquées, partant de l'extrémité latéro-antérieure du rostre et s'arrêtant, en s'élargissant faiblement, en avant du bord antéro-inférieur des yeux. *Antennes* médiocrement robustes, insérées au milieu de la scrobe, atteignant presque la base du prothorax, de 11 articles, le funicule de 7, la massue de 3, ceux-ci très-serrés entre eux : scape en massue, atteignant le milieu des yeux : 1er article du funicule

court, épais, turbiné, le 2e obconique, plus mince et presque moitié plus long que le premier, 3 à 7 petits, courts, subglobuleux : massue en ovale allongé, pointue à son extrémité, son dernier article paraissant porter un faux article. *Prothorax* cylindrique, moins large que long, largement et peu profondément échancré à son bord antéro-inférieur, coupé droit à son bord antéro-supérieur, visiblement bissinué à sa base, le milieu de celle-ci légèrement prolongé vers l'écusson. *Ecusson* petit, subarrondi, peu relevé. *Elytres* oblongues parfaitement jointes au prothorax, embrassant le corps et cachant le pygidium, à côtés parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, rétrécies ensuite jusqu'à leur extrémité, où elles se terminent ensemble presque ogivalement; presque moitié plus larges à leur base que le prothorax, et trois fois aussi longues que lui; lobées légèrement chacune à leur base pour entrer dans les sinuosités du prothorax, leurs épaules un peu obliques, l'angle huméral obtus et arrondi; peu convexes et presque déprimées en dessus, subconvexement déclives sur les côtés, convexement et ensuite presque perpendiculairement déclives à leur extrémité; striées, les stries ponctuées tuberculeusement; calleuses avant leur extrémité, plusieurs des intervalles des stries relevés en côte et turberculeux. *Pattes* peu fortes, égales, assez allongées. *Cuisses* renflées. *Tibias* cylindriques, droits, les antérieurs mucronés à leur extrémité. *Corbeilles des Tibias postérieurs*, caverneuses et paraissant un peu écailleuses. *Tarses* assez longs et assez larges, les 2 premiers articles triangulaires, le 2e un peu plus petit que le 1er, le 3e large, bilobé, spongieux en dessous, le 4e très-mince, renflé au bout. *Crochets des Tarses* petits, leurs branches soudées dans plus de la moitié de leur longueur, et ensuite peu écartées entre elles. *Hanches antérieures* contiguës. *Mésosternum* étroit, en triangle allongé, dont la pointe ne dépasse pas le milieu des hanches intermédiaires. *Hanches postérieures* très-écartées entre elles. 2e *anneau de l'Abdomen* beaucoup plus long que le 3e et aussi long que le 1er, dont il est séparé par une suture arquée. *Mâchoires* cachées par le menton.

Corps oblong, entièrement couvert d'écailles fines et serrées et

parsemé de petits poils hispides formant des faisceaux sur les tubercules.

Ce genre est très-voisin des *Dermatodes* (Lacordaire, *Genera* des Coléoptères, tome 6, page 109. — *Lagostomus*, Schœnh, Curcul. 1, pag. 612). En comparant ses caractères avec ceux publiés dans le *Genera,* pour ce dernier on voit qu'il en diffère surtout par ses antennes dont le scape est en massue, et le 1er article du funicule épais et turbiné, par le 2e article du funicule presque moitié plus long que le 1er au lieu de lui être presque égal, par le prothorax plus long que large et non transversal, par les élytres débordant davantage le prothorax, parallèles et non élargies en arrière, et par le 2e anneau de l'abdomen qui est séparé du premier par une suture arquée au lieu d'être droite; d'un autre côté son facies le rapproche plus des *Sitones* que des *Dermatodes.* Cependant malgré ces différences il serait peut être mieux de ne faire pour l'insecte sur lequel j'établis mon genre, qu'une section bien tranchée, il est vrai, des *Dermatodes*, et alors on devrait mettre à néant le nom générique de *Lepidosomus.*

Lepidosomus Newmani.

Oblongus, niger, punctulatus, dentissime vel albido, vel rufo-sericeo squamosus. Antennis rufis, clava obscura. Oculis nigris. Capite subquadrato, subconvexo. Rostro robusto, sulcato. Prothorace cylindrico lateribus vel rufo vel subviridi-sericeo, squamoso. Elytris oblongis, parallelis, punctato-striatis, interstitiis 2, 4, 6 *costatis tuberculatisque, pilis erectis et fasciculatis adspersis; postice singulatim tuberculato-callosis.*

Long. *cum rostro* 0m,005 à 0m,006; larg. 0m,001 3/4 à 0m,002.

Platyomus? Newmani, Montrousier in litteris.

Tête penchée, aussi longue que large, modérément convexe, noire, pointillée, séparée du rostre par un sillon arqué en avant, densement

couverte de petites écailles d'un blanc soyeux souvent roussâtre ou d'un roux verdâtre sur les côtés en arrière des yeux; parsemée ainsi que le rostre de petits poils hispides, blanchâtres. *Yeux* noirs. *Rostre* penché, épais, presque carré, plan et sillonné largement en dessus, noir, pointillé et couvert de petites écailles d'un blanc soyeux, son extrémité présentant un espace triangulaire dénudé, noir et lisse. *Antennes* rousses, parsemées de petits poils raides et blanchâtres, la massue brune, couverte d'une pubescence grise. *Prothorax* cylindrique, plus long que large, coupé droit en avant, visiblement bissinué en arrière, marqué en dessus de deux sillons assez larges, peu profonds, transversaux et circulaires, l'un au 1er tiers et l'autre au 2e tiers de sa longueur : ces sillons présentent souvent chacun trois points enfoncés, un sur la ligne médiane, et un de chaque côté de celle-ci ; noir, pointillé, densement couvert de petites écailles d'un blanc soyeux, formant le plus souvent une large ligne longitudinale sur le milieu avec les côtés et le dessous roux ou d'un roux verdâtre. *Ecusson* couvert de petites écailles blanches. *Elytres* presque moitié plus larges et trois fois aussi longues que le prothorax ; légèrement avancées en arc à leur base, pour entrer dans les sinuosités de celui-ci ; leurs épaules un peu obliques, avec l'angle huméral obtus, arrondi à son extrémité ; parallèles des épaules jusqu'aux 3 quarts de leur longueur, graduellement rétrécies ensuite jusqu'à leur extrémité, où elles sont ensemble presque ogivalement terminées ; peu convexes et subdéprimées en dessus, convexement et ensuite presque perpendiculairement déclives à leur extrémité ; creusées chacune de 9 fines stries, marquées de points peu serrés, la strie contre la suture plus enfoncée que les autres, ce qui fait paraître celle-ci comme relevée : intervalles des stries presque plans, les 2e, 4e et 6e élevés en forme de côtes, celles des 4e et 6e intervalles plus prononcées dans une partie de leur base que dans le reste de leur longueur, la 6e formant le calus huméral : le 2e intervalle est surmonté près de sa base d'un tubercule oblong, un peu après la moitié de sa longueur d'un autre tubercule également oblong mais plus

petit, et aux 3 quarts d'une forte callosité, en forme de gros tubercule resserré latéralement, subtriangulaire et prolongé en arrière; le 4e intervalle est surmonté de 2 tubercules l'un au 1er tiers, l'autre au 2e tiers de sa longueur; le 6e intervalle n'a qu'un tubercule au 1er quart de sa longueur : dans certains individus les côtes et les tubercules sont moins élevés et plus petits, quelquefois même plusieurs d'entre eux sont effacés; noires, pointillées et densement couvertes de petites écailles d'un blanc soyeux, parfois un peu rosé sur le disque, ou d'un blanc jaunâtre, ou bien d'un blanc roussâtre en dessus avec les côtés roux, ou d'un brun rouge avec les côtés blancs, quelquefois d'un brun clair dans leur moitié antérieure, la moitié postérieure blanchâtre; les élytres sont en outre parsemées de petits poils hispides, se réunissant en faisceaux sur les tubercules et sur les callosités postérieures où ils sont plus allongés. *Dessous du corps* noir, pointillé, couvert de petites écailles serrées blanches ou d'un blanc jaunâtre. *Pattes* ferrugineuses couvertes d'une pubescence d'un blanc un peu rosé et parsemées de petits poils squammeux blancs. *Ongles* des tarses noirs.

Cette espèce a été prise à Kanala, où elle est commune, par M. Montrousier, qui me l'a envoyée étiquetée du nom spécifique que je lui ai conservé.

Anomalodermus. *Genus novum.*

Tête courte, penchée, modérément convexe, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax. *Yeux* latéraux, subovalaires, transversaux, nullement saillants et un peu rétrécis inférieurement. *Rostre* penché, plus étroit et moitié plus long que la tête, robuste, penché, un peu arqué, dilaté et déclive au bout, subarrondi aux angles, faiblement échancré en avant et présentant sur sa déclivité antérieure un espace triangulaire, noir et granuleux; très-peu convexe et quadri-sillonné en dessus, bissillonné en dessous. *Scrobes* visibles en dessus,

droites, seulement un peu courbées en avant où elles sont beaucoup plus profondes, partant de la commissure de la bouche et atteignant le milieu des yeux. *Menton* cachant les mâchoires. *Mandibules* fortes, noires, en tenaille, bifides à leur extrémité. *Antennes* insérées avant l'extrémité antérieure de la scrobe ; atteignant la base des élytres, de 12 articles. *Scape* assez robuste, un peu courbé, en massue à son extrémité, atteignant le bord postérieur des yeux ; funicule de 7 articles, 1er-2e allongés, presque en cône renversé et à peu près d'égale longueur entre eux, 3e à 7e plus petits, subglobuleux, le 7e bien distinct de la massue, celle-ci en ovale allongé de 4 articles, le dernier court, obtus à son extrémité. *Prothorax* un peu plus long que large, largement et peu profondément échancré en arc à son bord inféro-antérieur, presque coupé droit à son bord antéro-supérieur, muni de lobes oculaires très-faibles, garnis de petits poils très-courts et raides ; légèrement en arc renversé à sa base ; élargi et obtusément anguleux au premier tiers de sa longueur, ses côtés presque parallèles ensuite jusqu'à sa base; modérément convexe et inégal en dessus. *Ecusson* transversal, très-petit. *Elytres* oblongues, exactement jointes au prothorax ; très-faiblement échancrées ensemble en arc à leur base où elles ne sont pas plus larges que ce dernier, élargies ensuite obliquement jusqu'au sixième environ de leur longueur, subparallèles ensuite, puis rétrécies vers leur extrémité où elles sont ensemble arrondies ; assez convexes en dessus, presque perpendiculairement déclives postérieurement ; ponctuées en lignes ; chargées chacune de côtes flexueuses, dont la plus rapprochée de la suture présente une callosité tuberculeuse au sommet de la déclivité postérieure de l'élytre. *Pattes* médiocrement robustes, les antérieures un peu plus longues que les autres. *Cuisses* renflées dans leur milieu. *Tibias* droits, cylindriques, les antérieurs un peu courbés à leur extrémité et mucronés. *Tarses* médiocrement larges, spongieux en dessous, les deux premiers articles triangulaires, à peu près d'égale longueur entre eux, le 3e plus large, bilobé, le 4e mince, renflé au bout. *Crochets* très-petits, libres. *Corbeille des jambes* postérieures, caverneuse. *Hanches* anté-

rieures contiguës, le prosternum ne paraissant en avant et en arrière de celles-ci qu'en forme de deux petits triangles aigus dont les pointes sont tournées l'une contre l'autre. *Mésosternum* étroit, déclive en avant. *Métathorax* court, transversalement et flexueusement sillonné vers son bord antérieur. *Saillie intercoxale* largement triangulaire, tronquée en avant, son bord antérieur marqué d'une strie arquée dans son milieu. 2e, 3e et 4e anneaux de l'*Abdomen* courts, séparés par des sutures droites et profondes, le 4e plus long que le 3e et séparé du 1er également par une suture droite et profonde. *Corps* oblong, aptère, noir, entièrement et densement couvert de petites écailles et parsemé de petits poils squammeux.

Ce genre doit être placé entre les *Geonemus* et les *Epicerus*. L'espèce sur laquelle je l'ai établi a du rapport par son facies avec certains *Leptops*.

Anomalodermus Flexuoso-Costatus.

♂

Oblongus, niger, supra rufo-cinereo, lateribus cinereo squamosus, laxe breviterque setulosus. Rostro quadri-sulcato, sulcis intermediis postice connexis. Prothorace sulcis foveisque insculpto. Elytris lineato-punctatis, costis sex flexuosis et ad declivitatem posteriorem duobus tuberculis subconicis, instructis.

Long. *cum rostro* 0m,008 ; larg. 0m,0035.

Trachyderes Punctatus, Montrousier in litteris.

Tête courte, penchée, modérément convexe, creusée sur la ligne médiane d'une strie très-souvent effacée, noire et entièrement couverte de petites écailles d'un gris obscur plus ou moins roussâtre. *Yeux* noirs, non saillants, latéraux, subovalaires, transversaux et un peu rétrécis inférieurement. *Rostre* noir, plus étroit et deux fois aussi long que la tête, penché, un peu arqué, robuste, dilaté et déclive à

son extrémité, où il est marqué d'un espace lisse, triangulaire, noir et granuleux ; couvert de petites écailles d'un gris roussâtre ; quadrisillonné en dessus, les deux sillons du milieu partent d'entre l'insertion des antennes avant la déclivité antérieure du rostre et se dirigent obliquement l'un contre l'autre vers la tête, où ils se réunissent entre les yeux à la strie qui raye celle-ci, leur intervalle relevé presque en forme de carène : les deux autres sillons sont plus courts, moins profondément enfoncés et s'arrêtent chacun bien avant le bord antérieur des yeux. *Antennes* brunes, parsemées de petits poils noirs raides, et couvertes d'une pubescence rousse moins foncée sur les articles de 3 à 7 que sur les autres, la massue couverte d'une pubescence d'un brun noirâtre, son dernier article et la base du funicule couverts d'une pubescence grise. *Prothorax* plus long que large, largement et peu profondément échancré en arc à son bord inféro-antérieur, coupé presque droit à son bord antéro-supérieur, un peu en arc renversé à sa base, très-faiblement lobé vers les yeux, élargi et obtusément anguleux au premier tiers de sa longueur, ses côtés subparallèles ensuite jusqu'à sa base ; modérément convexe en dessus, lâchement et grossièrement ponctué et creusé : 1° en avant sur sa ligne médiane d'un sillon assez large touchant le bord antérieur en s'arrêtant avant le premier tiers de la longueur, et de deux fossettes arrondies, une de chaque côté du sillon et sur la même ligne transversale que lui; 2° de deux fossettes arrondies, ayant souvent leur milieu un peu tuberculeusement relevé, ces fossettes placées transversalement au milieu de la longueur du prothorax et de chaque côté de sa ligne médiane, émettant chacune vers leur bord inféro-latéral un petit sillon dirigé transversalement vers le bord externe, se brisant bientôt à angle droit et descendant perpendiculairement sur la base ; noir et entièrement couvert de petites écailles d'un gris roussâtre sur le dessus et sur les côtés en avant et d'un gris blanchâtre sur les côtés en arrière. *Ecusson* petit, transversal, couvert d'une pubescence blanchâtre. *Elytres* oblongues, très-légèrement échancrées en arc à leur base où elles sont complétement jointes au prothorax et pas plus larges

que lui, élargies ensuite obliquement jusqu'au premier sixième de leur longueur où elles sont un peu calleuses, presque parallèles ensuite, puis rétrécies vers leur extrémité où elles sont ensemble arrondies; assez convexes en dessus, presque perpendiculairement déclives en arrière; creusées chacune de points assez gros et peu serrés disposés en lignes longitudinales et chargées chacune de 3 côtes élevées et flexueuses: la 1re, à compter de la suture, part de la base de l'élytre où elle est plus fortement marquée et arquée en dehors, descend droit jusqu'à la moitié de l'élytre, puis en s'arquant assez grandement du côté du bord externe arrive en s'épaississant jusqu'au sommet de la déclivité postérieure, où elle présente un gros tubercule presque conique, un peu comprimé latéralement, puis se continue en s'amincissant et en s'affaiblissant considérablement jusqu'à l'extrémité: la 2e, un peu moins élevée que la 1re et suivant ses sinuosités, part également de la base et descend jusqu'à l'extrémité: la 3e suit également les sinuosités de la 2e, mais elle est plus faible que celle-ci et va aussi de la base jusqu'à l'extrémité, elle n'est bien relevée qu'au tiers de sa longueur où elle présente une espèce d'empâtement arqué: ces 3 côtes obligent les lignes de points à suivre leurs sinuosités; les élytres sont en outre densement couvertes de petites écailles d'un gris roussâtre sur le dos et d'un gris blanchâtre sur les côtés, ceux-ci vus sous un certain jour présentent des teintes un peu verdâtres. *Dessous du corps* revêtu de petites écailles grises avec des teintes roussâtres et quelquefois vertes. *Pattes* couvertes, surtout en dessus, d'écailles rousses. Les *Cuisses* annelées de gris. Le corps et principalement les pattes sont parsemés de petits poils squammeux et blanchâtres. *Tarses* couverts d'une pubescence rousse.

Commun à Kanala. M. Montrousier l'avait étiqueté du nom de *Trachodes Punctatus*. C'est évidemment par erreur qu'il le rapportait à ce genre dont il n'a point les caractères; quant au nom spécifique, j'ai cru devoir le changer pour mieux désigner l'espèce.

Cyphorhinus. *Genus novum.*

Tête sub-globuleuse, creusée d'une fossette entre les yeux : ceux-ci grands, transversaux, brièvement ovalaires, peu saillants et un peu rapprochés en dessus. *Rostre* moitié plus étroit que la tête, deux fois aussi long qu'elle, robuste, penché, un peu arqué, coupé droit à son bord antérieur, gibbeux et longitudinalement sillonné en dessus. *Scrobes* droites, un peu obliques, descendant des bords latéro-supérieurs du rostre avant son extrémité, vers ses bords latéro-inférieurs au devant des yeux. *Antennes* insérées avant l'extrémité antérieure de la scrobe, peu allongées, peu robustes, scape mince allant en s'épaississant un peu vers son extrémité qui atteint le bord antérieur des yeux. *Funicule* de 7 articles, 1er-2e obconiques, celui-là beaucoup plus gros et beaucoup plus grand que celui-ci, 3e-7e transversaux, très-serrés, massue ovalaire compacte. *Prothorax* plus long que large, un peu resserré en avant, son bord antérieure un peu avancé en arc sur la tête, ses côtés faiblement arrondis et sa base légèrement bissinuée ; convexe en dessus, ses lobes oculaires inférieurs médiocres et arrondis, son canal prothoracique très-profond, limité en arrière par une petite plaque triangulaire s'appuyant sur les hanches antérieures. *Ecusson* ponctiforme, relevé. *Elytres* ovalaires, presque moitié plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, deux fois et demie aussi longues que lui, légèrement arrondies sur les côtés, arrondies ensemble à leur extrémité ; peu convexes en dessus, légèrement bissinuées à leur base, leurs épaules un peu obliques avec l'angle huméral arrondi. *Pattes* médiocres, un peu comprimées, les cuisses un peu épaisses dans toute leur longueur : corbeille des *Tibias* postérieurs, ouverte. *Tarses* un peu allongés, minces, le 3e article plus large et profondément bilobé, 4e assez long. *Crochets* assez forts, entiers, aigus à leur extrémité. 2e segment abdominal aussi long que les deux suivants réunis. *Hanches* antérieures contiguës, les

intermédiaires écartées : le mésosternum presque carré et perpendiculaire : hanches postérieures du double plus écartées que les intermédiaire : la saillie intercoxale, large, arrondie en avant. *Corps* en ovale un peu allongé, couvert de squammules très-serrées et parsemé de petits faisceaux de poils squammeux relevés en forme de tubercules pointus.

Ce genre a presque tous le caractères des *Thecesternus* de Say, à côté desquels il doit être placé, il s'en distingue principalement par la forme de ses élytres qui sont dépourvues de côtes et de fossettes et seulement simplement striées et ponctuées, et dont la base est légèrement bissinuée avec lesépaules obliques et non prolongées en avant; par les cuisses d'égale grosseur partout, et par le corps qui est densement couvert d'écailles et parsemé de faisceaux de poils tuberculiformes au lieu d'être dénudé.

Cyphorhinus Eximius.

Suboblongo-ovalis. Capite subgloboso, inter oculos foveolato, squamulis viridibus obtecto. Rostro crasso, parum elongato, supra ferrugineo-gibboso et canaliculato. Prothorace subconico, intra apicem paululum constricto, laxe punctato, quadri ferrugineo-tuberculato, squamis lateribus fascis, supra viridibus, in medium velutino-nigro-brunneis, obtecto. Elytris striato-punctatis, squamulis viridibus, in dorso et ad latera rufo-brunneis, obtectis, maculâ ovale subroseâ, supra suturam, ornatis ; pilis squamiformibus fasciculatis in tuberculos minutos dispositis, instructis. Subtus pedibusque brunneo squamosis, his viride variegatis.

Long. 0m,005; larg. 0m,002.

Tête penchée, subglobuleuse, couverte de squammules d'un vert pâle et mat et creusée d'une petite fossette entre les yeux. *Rostre* robuste, moitié plus étroit que la tête, deux fois aussi long qu'elle, penché, un peu arqué, coupé droit à son extrémité, gibbeusement relevé

en dessus dans plus du tiers médian de sa longueur et longitudinalement sillonné ; couvert d'une pubescence squammeuse, noirâtre, celle de la gibbosité ferrugineuse. *Antennes* rousses, parsemées de petits poils hispides, la massue couverte d'une pubescence blanchâtre. *Yeux* noirs, peu saillants. *Prothorax* plus long que large, un peu resserré en avant, son bord antérieur un peu avancé en arc sur la tête, ses bords latéraux faiblement arrondis et sa base légèrement bissinuée ; convexe, inégal en dessus, lâchement et assez grossièrement ponctué, surmonté de 4 tubercules pointus, placés transversalement, savoir : 2 près de son bord antérieur, un de chaque côté de sa ligne médiane et les 2 autres un peu plus gros, au dessous des premiers vers le milieu de sa longueur ; densement couvert de squammules mates, d'un brun noirâtre velouté sur les côtés en dessous, d'un brun verdâtre sur les côtés en dessus, d'un vert pâle ensuite, puis d'un fauve ferrugineux sur sa ligne médiane dans la moitié antérieure de sa longueur, couvrant ainsi les quatre tubercules, enfin d'un brun noirâtre et velouté, dans la seconde moitié, cette dernière couleur représentant un triangle allongé, dont l'angle postérieur est largement tronqué au devant de l'écusson ; il est en outre parsemé de très-petits tubercules aigus paraissant formés par de petits faisceaux de poils squammeux. *Ecusson* ponctiforme, relevé, couvert de squammules fauves. *Elytres* ovalaires, presque moitié plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, deux fois et demie aussi longues que lui, légèrement arrondies sur les côtés, arrondies ensemble à leur extrémité, faiblement bissinuées à leur base, leurs épaules un peu obliques avec l'angle huméral arrondi ; peu convexes en dessus, creusées de fines stries lâchement ponctuées, leurs intervalles nullement relevés ; entièrement et densement couvertes de squammules mates, d'un brun obscur sur les côtés et sur l'extrémité avec une ligne de squammules ferrugineuses, d'un vert clair en dessus avec une large bande d'un brun roux, séparée du vert clair par une ligne d'un vert obscur. Cette bande occupe le tiers médian de la longueur des élytres et ne touche ni à la base ni à l'extrémité de celle-ci, étant li-

mitée en avant et en arrière par les squammules vert clair; ornées sur cette bande après la première moitié de leur longueur d'une large tache ovale, à cheval sur la suture, formée de très-petites écailles d'un ferrugineux rosat, elles sont en outre parsemées de très-petits tubercules pointus paraissant formés par des faisceaux de petits poils squammeux. *Dessous du corps* et *Pattes* couverts d'une pubescence squammeuse brune, ces dernières, surtout les cuisses, parsemées de squammules vert clair. *Tarses* roux.

Cette jolie petite espèce a été prise à Kanala par M. Montrousier.

Oxyops Tuberculatus.

Ovalis, niger, setulis subsquamiformibus griseo-albidis parce adspersus. Capite inter oculos sulcato. Rostro angustiore. Prothorace rugoso-punctato, antice constricto, basi bisinuato, supra modice convexo, lineis tribus albidis ornato. Elytris profunde punctato-striatis, subcancellatis, interstitiis granulosis; postice bi-tuberculosis, et ante apicem; callosis supra pilis fasciculatis griseo-albidis hinc inde sparsis, duabusque maculis albido-fulvis, ornatis.

Long. *cum rostro* 0m,007; larg. 0m,003.

Corps ovalaire, noir. *Tête* médiocre, modérément convexe, creusée entre les yeux d'un sillon se continuant sur la base du rostre, revêtue de poils squammeux d'un blanc grisâtre, plus serrés autour des yeux auxquels ils font une bordure blanchâtre. *Yeux* arrondis, noirs, peu proéminents. *Rostre* robuste, penché, moins large et plus long que la tête, légèrement élargi en avant, subarrondi aux angles et coupé droit à son bord antérieur, faiblement convexe en dessus, granuleux et parcimonieusement couvert de poils semblables à ceux de la tête. *Mandibules* robustes, noires, courbées, bifides à leur extrémité. *Scrobes* profondes, arquées, atteignant presque la commissure de la bouche. *Antennes* insérées au milieu du scrobe, brunes,

couvertes d'une pubescence blanchâtre, la massue brun clair. *Prothorax* subconique, moins long que large à sa base, échancré en arc à son bord antéro-inférieur, coupé droit à son bord antéro-supérieur; un peu reserré en avant dans le premier quart de sa longueur, puis élargi en s'arrondissant sur les côtés, ceux-ci ensuite descendant presque parallèlement jusqu'à la base; bissinué à sa base dont le milieu descend légèrement vers l'écusson; assez convexe en dessus, très-rugueusement ponctué; parcimonieusement parsemé de petits poils squammiformes d'un blanc grisâtre : ces poils en se réunissant forment 3 légères bandes longitudinales assez visibles, une sur sa ligne médiane et une de chaque côté de celle-ci. *Ecusson* allongé, arrondi à son extrémité. *Elytres* moitié plus larges que le prothorax à sa base, trois fois aussi longues que lui, un peu avancées chacune à leur base dans la première moitié de la largeur de celle-ci à partir de la suture en un lobe arrondi, entrant dans la sinuosité du prothorax, un peu obliques dans l'autre moitié : les épaules calleuses et un peu relevées; presque parallèles des épaules jusqu'aux 2/3 de leur longueur, graduellement rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble arrondies, avec l'angle sutural mucroné; assez convexes en dessus; marquées chacune de 8 stries creusées de gros points en forme de fossettes avec leurs intervalles longitudinaux minces, un peu plus relevés que les transversaux et tous chargés de granules noirs, brillants : le 3e intervalle à compter de la suture est relevé en forme de côte depuis sa base jusqu'au quart de sa longueur et après les 2/3 de celle-ci, il est chargé d'un gros tubercule conique : entre ce tubercule et l'extrémité de l'élytre et plus près du bord latéral existe une forte callosité produite par la réunion des 5e, 6e et 7e intervalles qui sont ensemble relevés en ce point; noires, brillantes, très-parcimonieusement vêtues de très-petits poils squammeux d'un blanc grisâtre, et parsemées de petits faisceaux de poils blanchâtres redressés, plus nombreux sur l'extrémité et sur les côtés que sur le disque. Sur le milieu de chaque élytre on remarque une tache subarrondie formée par une réu-

nion de poils un peu droits, laineux et roussâtres : des poils semblables couvrent les deux tubercules, en sorte que les élytres vues en dessus présentent 4 taches de poils roussâtres placées comme aux quatre angles d'un carré. *Dessous du corps* noir, ponctué, couvert de poils squammeux d'un blanc grisâtre. *Hanches* antérieures contiguës en arrière, les intermédiaires séparées, les postérieures beaucoup plus écartées, le mésosternum prolongé antérieurement en une saillie conique. Second anneau de l'*Abdomen* séparé du premier par une ligne flexueuse. *Pattes* robustes, subcylindriques, noires, ponctuées, couvertes de petits poils courts et raides, d'un blanc grisâtre. *Tarses* bruns, spongieux et fauves en dessous.

Je possède cette espèce comme provenant de la Nouvelle-Hollande, sans désignation de localité.

Gonipterus Kanalensis

Subellipticus, ater, pilis squamosis sericeo-griseis obtectus. Antennis ferrugineis. Prothorace rugoso, conico-cylindrico, antice constricto, ad basin bissinuato, ante scutellum sub-producto. Elytris amplis sub-triangularibus, convexis, punctato-striatis, cristatis tuberculatisque; ad basin singulatim lobatis, humeris angulatis extrorsum prominulis. Pedibus sat validis, tibiis subcurvatis intus denticulatis.

Long. $0^{m},009$; larg. *ad humeros* $0^{m},006$.

Tête modérément convexe, penchée, noire, grossièrement ponctuée et revêtue de petits poils écailleux, d'un gris soyeux. *Yeux* noirs très-brièvement ovales, longitudinaux, peu saillants. *Rostre* noir, ponctué, robuste, penché, moitié moins large que la tête et plus long qu'elle, subcylindrique dans la première moitié de sa longueur, un peu élargi ensuite, déprimé et déclive en dessus vers son extrémité, son bord antérieur bilobé, creusé dans le milieu d'une fossette. *Mandibules* noires, épaisses, bien visibles et bifides à leur extrémité qui

est recourbée. *Menton* pédonculé laissant les mâchoires à découvert. *Scrobes* profondes, commençant aux bords latéraux supérieurs du rostre avant l'extrémité de celui-ci, droites d'abord dans une petite partie de leur longueur, puis descendant obliquement jusqu'au bord antéro-inférieur des yeux. *Antennes* assez minces, atteignant la moitié du prothorax, ferrugineuses, parsemées de petits poils blanchâtres, plus serrés sur la massue ; insérées dans la scrobe au point où elle commence à devenir oblique : de 11 articles. *Scape* allongé, subcylindrique, un peu épaissi de sa base à son extrémité, atteignant la moitié des yeux : funicule de 7 articles, une fois et demie aussi long que le scape : son 1er article en cône renversé, le 2e subcylindrique, un peu renflé à son extrémité, plus mince et plus long que le 1er, 3 et 7 obconiques, beaucoup plus courts que le 1er, égaux entre eux ; massue en ovale allongé, de 3 articles, pointue à son extrémité. *Prothorax* conico-cylindrique, sans lobes oculaires, plus long que large à sa base, échancré en arc à son bord antéro-inférieur, un peu avancé en arc sur la tête à son bord antéro-supérieur, bissinué à sa base, le milieu de celle-ci un peu avancé vers l'écusson en s'arrondissant légèrement ; resserré dans le 1er cinquième de sa longueur par une dépression circulaire, élargi ensuite en s'arrondissant sur les côtés, puis presque parallèle jusqu'à sa base ; inégal en dessus, noir, rugueusement ponctué, et revêtu de poils écailleux d'un gris soyeux. *Elytres* presque triangulaires, plus de deux fois plus larges en avant que le prothorax, deux fois et demie aussi longues que lui, avancées chacune à leur base dans la moitié de leur largeur à partir de la suture en un lobe subarrondi entrant dans la sinuosité du prothorax ; arrondies obliquement dans leur autre moitié, resserrées en dessous des épaules : celles-ci chargées d'une forte callosité s'avançant latéralement en pointe triangulaire dont l'extrémité est un peu arrondie ; graduellement rétrécies après les épaules jusque près de leur extrémité où elles sont resserrées, puis terminées en s'arrondissant ensemble, quelquefois légèrement déhiscentes à l'angle sutural ; assez convexes en dessus,

subconvexement déclives à leur extrémité près de laquelle elles sont calleuses ; creusées chacune de 8 stries ponctuées, les intervalles de ces stries peu relevés et pointillés ; chargées chacune d'une crête oblongue et un peu oblique, placée au milieu de leur longueur sur le 3e intervalle à partir de la suture et de quelques petits tubercules plus ou moins marqués, placés : 1er latéralement au dessous de l'épaule, 4e, formant entre eux un espèce de losange, près de la base entre la suture et l'épaule, et 1er aux 3 quarts de l'élytre au dessous de la crête ; noires et couvertes de poils écailleux d'un gris soyeux, plus courts et plus serrés que ceux du prothorax : la crête et les tubercules sont recouverts de poils laineux et ferrugineux, très-courts. *Dessous du corps* également noir, pointillé, et densement couvert d'une pubescence grise. *Hanches antérieures* séparées. *Prosternum* assez large, peu élevé, rétréci et transversalement sillonné dans son milieu, arrondi en arrière et ne dépassant pas les hanches. *Mésothorax* en carré transversal, déclive en avant. *Métathorax* médiocrement long. *Pattes* robustes, noires, ponctuées, revêtues de poils écailleux placés en bandes circulaires qui laissent entre elles apercevoir la couleur du fond. *Cuisses* légèrement renflées. *Tibias* subcylindriques, un peu courbés, denticulés au côté interne, mucronés à leur extrémité. *Corbeilles des Tibias postérieurs* terminales et ouvertes. *Tarses* médiocrement larges, 1er article en triangle allongé, 2e plus court, plus large, transversal, échancré en arc, 3e plus large, fortement bilobé, 4e mince assez allongé. *Crochets* courts, largement ouverts.

Nota. Quelquefois la couleur des poils est d'un gris roussâtre.

M. Montrousier a pris cette espèce à Kanala, près du lac Lombardo, où elle était commune. Elle ressemble pour la forme au *Phœdropus Candidus*, Fab., dont pour le reste elle est bien éloignée. Ses caractères, que j'ai exprès amplement détaillés, diffèrent de quelques points de ceux mentionnés par Schœnher et Lacordaire pour le genre *Gonipterus*. Malgré cela, je crois qu'il convient mieux de placer notre *Kanalensis* dans les *Gonipterus* que d'en créer un nouveau genre.

Orthorhinus Curvipes.

Oblongus, brunneus, supra cervineo, albidoque squamosis. Rostro piceo, nitido ad basin cervineo squamoso. Capite convexo, cervineo squamoso, granulis brunneis subnitidis instructo, in vertice nigro-velutino bi-maculato. Antennis piceis. Prothorace subelongato, intra apicem profunde constricto, dein lateribus subparallelis, ad basin leviter sinuatis; supra modice convexo, granulis brunneis nitidis (in duabus lineis arcuatis digestis) instructo, squamulis cervineis et albido-ferrugineis obtecto. Elytris convexis, minus profande punctato-striatis, interstitiis seriatim granulatis, albo squamulatis, cervineo variegatis. Femoribus anticis et intermediis dente parvo, femoribus posterioribus dente validiori et triangulari armatis. Tibiis posticis curvatis.

Long. 0m,011 ; larg. 0m,004.

Orthorhineus Curvipes, Montrousier in litteris.

Corps oblong, brun, pointillé. *Rostre* de médiocre grandeur, couleur de poix, pointillé, brillant, couvert dans la première moitié de sa longueur de squammules fauves. *Antennes* revêtues d'une pubescence de même couleur, l'extrémité des articles de la massue blanchâtre. *Tête* convexe sur le front, chargée sur cette partie de petits granules bruns et un peu brillants ; couverte de fines squammules fauves, et parée sur le vertex de deux taches oblongues d'un noir velouté. *Yeux* noirs, peu bombés. *Prothorax* allongé, deux fois plus large à sa base qu'à son bord antérieur, celui-ci avancé en arc sur la tête ; fortement rétréci en avant dans le premier tiers à peu près de sa longueur, subitement élargi ensuite en s'arrondissant un peu, puis à côtés presque parallèles et un peu sinués près de la base ; bissinué à sa base ; faiblement convexe en dessus ; chargé de deux rangées de petits granules bruns brillants, disposées chacune presque en forme de fer à cheval, entrant l'une dans l'autre et placées : la 1re en

avant, sa partie courbée étant vers le bord antérieur du prothorax, et ses branches dirigées vers les bords latéraux de celui-ci descendant jusqu'à la moitié de sa longueur ; la 2e en dedans de la 1re, descendant jusqu'à la base et s'étendant vers les bords latéraux d'où elle remonte, en faisant un crochet, rejoindre la 1re ; couvert de squammules d'un fauve brun sur les bandes granuleuses, et d'un ferrugineux blanchâtre sur le reste de sa surface. *Ecusson* petit, arrondi, relevé et couvert de squammules d'un blanc un peu roussâtre. *Elytres* légèrement plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, près de 2 fois aussi longues que lui, parallèles sur les côtés, oblonguement arrondies ensemble à leur extrémité ; légèrement bissinuées à leur base, leurs épaules arrondies ; convexes en dessus, creusées de fines stries ponctuées, leurs intervalles à peine relevés et chargés chacun d'une rangée de petits granules assez espacés, plus ou moins tuberculeux, bruns, plus ou moins brillants ; entièrement couvertes de squammules blanches et soyeuses, et de squammules fauves, celles-ci formant 1° une bande transversale dentelée et un peu arquée placée après le milieu de la longueur, et atteignant les bords latéraux ; 2° deux autres bandes également transversales, placées en dessus l'un de l'autre près de l'extrémité des élytres, arrivant jusqu'aux bords latéraux où elles se réunissent. Au dessus de l'épaule est une petite tache de même couleur fauve, un peu lancéolée. *Dessous du corps* couvert de squammules et de poils d'un fauve clair. *Pattes* roussâtres, peu densement couvertes de poils squammeux, fauves, mélangés de fauve blanchâtre, surtout sur les cuisses postérieures. *Pattes antérieures* plus longues que les autres. *Cuisses antérieures et intermédiaires* presque cylindriques, un peu comprimées, armées chacune en dessous aux deux tiers de leur longueur d'une petite dent épineuse. *Cuisses postérieures* renflées, armées chacune en dessous, à peu près à la moitié de leur longueur, d'une grosse et forte dent triangulaire comprimée, crénelée sur son bord postérieur. *Tibias antérieurs et intermédiaires* un peu arqués, les postérieurs courts et fortement arqués, tous un peu comprimés et ayant chacun à leur ex-

trémité un ongle aigu et recourbé. *Tarses* peu dilatés, spongieux en dessous.

Pris à Jate, au sud de la Nouvelle-Calédonie, par M. Montrousier.

Cette espèce est voisine des *Orth. cylindricus* et *centurio*, décrits par M. Montrousier, dans les *Ann. de la Soc. entom. de France*, 1860, pag. 883. Elles s'éloignent toutes trois par leur taille plus petite, par leur forme plus convexe et oblongo-ovale, et par l'absence de tubercules sur leur prothorax et leurs élytres, des *Orth. cylindrirostris*, Fab., *rugosus* et *cruciatus*, Montrousier, *loc. citato*, et doivent faire une division dans le genre.

Orthorhinus affinis, Montrousier.

Voisin du précédent dont il a la taille, le port et les cuisses postérieures comprimées; mais il s'en distingue par la coloration et l'épine de ses cuisses postérieures dépourvues de longs poils, comme on pourra le juger en comparant la description des deux insectes.

Obs. Je n'ai pas reçu cette espèce, et dès-lors je n'ai pu la décrire; je ne mets la note ci-dessus de M. Montrousier que comme un petit renseignement propre à conserver le nom de l'espèce qu'il aura sans doute envoyée à d'autres personnes.

Erirhinus ferrugineus.

Oblongus, ferrugineus, pilis brevissimis albidis, in elytris lineatim dispositis, vestitus. Capite convexo, fronte punctato. Rostro cylindrico parum arcuato. Oculis nigris. Prothorace transverso, anterius angustiore, lateribus rotundatis, supra modice convexo, dense punctato. Elytris oblongo-subovatis, confertim punctato-striatis, maculis rufis, ornatis. Pedibus ferrugineis muticis.

Long. 0m,002; larg. 0m,001.

Tête ferrugineuse, convexe, penchée, lisse sur le vertex, dense-

ment pointillée sur le front, revêtue de petits poils blancs, plus serrés entre les yeux. *Rostre* ferrugineux penché, deux fois aussi long que la tête, cylindrique, légèrement arqué, à peine élargi à son extrémité, pointillé. *Scrobes* droites, latérales, commençant bien avant l'extrémité du rostre et s'arrêtant au devant des yeux. *Antennes* ferrugineuses, insérées à l'extrémité antérieure de la scrobe, le scape atteignant les yeux. *Yeux* noirs, latéraux, arrondis, peu saillants. *Prothorax* ferrugineux, transversal, plus étroit en avant qu'en arrière, arrondi sur les côtés, coupé droit à son bord antérieur qui est dépourvu de lobes oculaires ; un peu en arc renversé à sa base ; modérément convexe en dessus, densement ponctué et revêtu de très-petits poils blancs. *Ecusson* ferrugineux, petit, arrondi. *Elytres* oblongues presque ovalaires, couvrant le pygidium, moins du double plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, deux fois et demie aussi longues que lui ; très-légèrement échancrées ensemble en arc à leur base, leurs épaules droites, l'angle huméral arrondi ; un peu arrondies sur les côtés, largement arrondies ensemble à leur extrémité; médiocrement convexes en dessus ; creusées chacune de 8 fortes stries, densement ponctuées, avec leurs intervalles étroits et relevés, chacun des points émettant un poil blanc très-court ; ferrugineuses et ornées chacune de 7 taches rousses subarrondies, ordinairement ainsi placées : une au 1er cinquième de la longueur plus près de la suture que du bord externe, 3 au dessous l'une de l'autre et sur une ligne oblique descendant du bord externe vers la suture, et les 3 dernières placées chacune au dessous de chacune des précédentes, également sur une ligne oblique parallèle à la première et commençant au bord externe après les 2 tiers de la longueur de l'élytre et se dirigeant vers la suture avant l'extrémité. *Dessous du corps* ferrugineux, pointillé et pubescent. *Anneaux de l'abdomen* d'un ferrugineux plus clair, le 1er anneau aussi long que tous les suivants réunis, 2e et 3e courts, égaux entre eux, 4e plus petit, 5e aussi long que les 3 précédents réunis. *Pattes* ferrugineuses. *Cuisses* mutiques, renflées, les postérieures un peu plus que les autres.

Cette petite espèce doit se placer à côté de l'*Er. ferrugatus* de Schœnh. Elle a été prise à Jengen, par M. Montrousier.

Erirhinus bicolor.

Oblongus, levissime pubescens. Capite rostroque ferrugineo-flavis, punctulatis. Oculis nigris. Antennis ferrugineis. Prothorace subferrugineo-flavo, anterius parum constricto, basi leviter arcuato, lateribus rotundatis; supra subconvexo, dense punctato. Elytris oblongis, convexis, punctato-profunde-striatis, late viridibus, maculâ latâ infuscatâ commune ad basin ornatis. Pedibus ferrugineis, femoribus muticis.

Long. 0^{m},002, larg. 0^{m},001.

Corps oblong. *Tête* convexe, penchée, densement pointillée, d'un flave ferrugineux, et très-légèrement pubescente. *Rostre* penché, cylindrique, deux fois aussi long que la tête, faiblement arqué et un peu élargi à son extrémité, ses angles arrondis ; pointillé; d'un flave ferrugineux et très-légèrement pubescent dans la 1re moitié de sa longueur. *Scrobes* droites, commençant avant l'extrémité du rostre. *Antennes* insérées à l'extrémité antérieure de la scrobe, peu robustes, ferrugineuses, le scape atteignant les yeux, la massue flave et pubescente. *Yeux* latéraux, transversaux, noirs et peu saillants. *Prothorax* transversal, d'un flave un peu ferrugineux surtout en avant; un peu resserré dans le 1er quart environ de sa longueur, élargi ensuite en s'agrandissant sur les côtés ; un peu avancé en arc sur la tête à son bord antérieur et sans lobes oculaires; légèrement en arc renversé à sa base; subconvexe en dessus, densement ponctué et très-légèrement pubescent. *Ecusson* ferrugineux, petit, en triangle curviligne. *Elytres* oblongues couvrant le pygidium, presque le double plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, près de 3 fois aussi longues que lui; très-légèrement échancrées ensemble en arc à leur base, avec les épaules un peu obliques et un peu calleuses ; subpa-

rallèles sur leurs côtés dans les deux 1er tiers environ de leur longueur; rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble largement arrondies ; convexes en dessus, très-légèrement pubescentes et creusées chacune de 8 fortes stries, densement ponctuées, les intervalles étroits et costalement relevés ; d'un beau vert de pomme, et parées à leur base dans le 1er cinquième de leur longueur d'une large tache brunâtre transversale, commune, arrondie en arrière et n'atteignant pas les calus huméraux. *Dessous du corps* de la même couleur que le dessus. *Pattes* ferrugineuses, les *Cuisses* mutiques, un peu renflées, les *Tarses* flaves.

Cette jolie petite espèce a été prise à Jengen, par M. Montrousier. Elle doit se placer après l'*Er. ferrugineus* dont elle a la forme et la presque totalité des caractères, mais dont elle est bien différente par ses couleurs.

Genus Macropoda, Montrousier.

M. Montrousier, en publiant dans les *Annales* de la Société entomologique de France, année 1860, page 877, son genre *Macropoda*, n'a indiqué qu'un seul caractère, celui d'avoir les pattes postérieures très-allongées avec les fémurs arqués, démesurément renflés et dentés; pour le reste il a comparé les deux espèces qu'il a fait entrer (*M. setacea* et *M. convexa* de l'île de Léfu) aux Sitones pour la forme du corps, et aux Gronops pour celle des antennes ; aussi M. Lacordaire s'est-il borné à mettre ce genre par ordre alphabétique au milieu de ceux dont il n'a pu assigner la place à occuper dans son *Genera* des Curculionites.

M. Montrousier, en m'envoyant à décrire les insectes qu'il avait recueillis à Kanala, en a marqué un du nom de *Macropoda Kanalensis*, dont il a placé dans du coton une dizaine d'exemplaires. En les examinant, j'ai trouvé un individu qui me paraît devoir se rapporter à son *Macropoda setacea*, bien que les tubercules des élytres soient peu apparents. Les caractères génériques que cette espèce m'a pré-

sentés étant en tout semblables à ceux offerts par le *Macropoda Kanalensis*, je crois devoir les exposer ici en détail pour mieux faire connaître le genre et lui assigner la place qu'il doit occuper dans la classification admise par M. Lacordaire.

Tête saillante, subcylindrique. *Yeux* plus ou moins gros, plus ou moins saillants, brièvement ovales, longitudinaux, placés sur les côtés au bord antérieur de la tête vers la base du rostre. *Rostre* robuste, penché, moins large et à peu près aussi long que la tête, presque carré, plan en dessus, coupé carrément en avant. *Menton* laissant les mâchoires à découvert. *Scrobes* obliquement dirigées en dessous, descendant du bord antéro-supérieur du rostre, près de l'extrémité de celui-ci, jusqu'au bord antéro-inférieur des yeux. *Antennes* minces, insérées à la naissance de la scrobe, sur les bords supérieurs du rostre. *Scape* cylindrique un peu épaissi vers son extrémité, allongé, dépassant les yeux ; funicule moins long que le scape, composé de 7 articles, le 1er grand, en cône renversé, les suivants très-petits, subglobuleux et tous réunis étant un peu plus longs que le 1er article. *Massue* grosse, en ovale allongé, de 3 articles, le 1er triangulaire, un peu plus long que le 2e, celui-ci transversal, le 3e aussi long que les deux précédents réunis, conique, pointu à son extrémité qui paraît porter un faux article. *Prothorax* cylindrique, un peu avancé en arc sur la tête, sa base en arc renversé. *Ecusson* étroit, en parallélogramme allongé. *Elytres* au moins du double plus larges que le prothorax, échancrées en arc en face de celui-ci, plus ou moins calleuses avant leur extrémité, graduellement rétrécies en arrière, déprimées en dessus et portant des tubercules et des crêtes élevées. *Epaules* plus ou moins arrondies, plus ou moins calleuses. *Pattes* assez longues, peu fortes. *Cuisses* antérieures et intermédiaires renflées, munies chacune en dessous au milieu de leur longueur d'une petite dent épineuse, les cuisses postérieures un peu courbées, grandes, dépassant l'extrémité des élytres, grêles à leur base et démesurément renflées avant leur extrémité, armées chacune en dessous d'une forte et large dent triangulaire. *Tibias* mutiques à leur extré-

mité, les 4 antérieurs un peu courbés, les 2 postérieurs très-arqués. *Tarses* allongés, spongieux en dessous, leur 1er article aussi long que les deux précédents réunis, presque en triangle allongé, le 2e court, triangulaire, le 3e beaucoup plus large, profondément bilobé, le 4e court et mince, les crochets largement ouverts. *Hanches* antérieures contiguës, les intermédiaires séparées, les postérieures très-largement distantes entre elles. Second segment de l'*Abdomen* séparé du premier par une suture droite et à peu près aussi long que 3 et 4 réunis. *Corps* oblong, densement et finement squammeux.

Par ses caractères ce genre doit faire partie du groupe des *Eugnomides*, tribu des *Erirrhinides* (Lacordaire) et se placer à la suite du genre *Stephanorhinchus* (White) avec lequel il a la plus grande analogie.

Macropoda Kanalensis.

Oblongus, niger, squamulis colore diverso obtectus. Capite supra oculos bituberculato. Oculis magnis prominulis, nigris ; rostro valido subquadrato. Antennis flavis, eluvâ obscurâ. Prothorace cylindrico, transversim 4-tuberculato. Elytris oblongis, apice gradatim attenuatis, supra planis, cristatis et tuberculatis. Pedibus flavis, femoribus plus minusve infuscatis ; femoribus posterioribus longissimis, valde clavatis, dente triangulari valido subtus armatis ; tibiis posticis arcuatis.

Long. 0m,005 ; larg, 0m,002.

Macropoda Kanalensis, Montrousier in litteris.

Corps oblong, noir, très-finement pointillé, densement couvert de squammules variant considérablement pour le dessin et pour la couleur. *Tête* saillante, penchée, un peu aplatie et rugueuse entre les yeux, chargée sur le vertex de deux petits tubercules placés transversalement et peu écartés entre eux. *Yeux* gros, saillants, noirs,

brièvement ovalaires, transversaux et placés de chaque côté à la base du rostre. *Rostre* robuste, un peu plus étroit et à peu près aussi long que la tête, presque carré et déprimé en dessus. *Antennes* flaves, parsemées de petits poils blanchâtres, la massue plus foncée et couverte d'une pubescence tantôt grise, tantôt brune, le dernier article plus clair. *Prothorax* cylindrique, plus long que large, légèrement avancé en arc sur la tête et en arc renversé à sa base, chargé sur le milieu de sa longueur de quatre petits tubercules placés transversalement et à égale distance l'un de l'autre, les deux du milieu plus élevés que les latéraux. *Ecusson* étroit, en carré plus long que large. *Elytres* oblongues, à côtés presque parallèles dans les deux premiers tiers de leur longueur; rétrécies ensuite graduellement jusqu'à leur extrémité; légèrement échancrées en arc à leur base en face du prothorax; plus de deux fois plus larges que celui-ci et près de quatre fois aussi longues que lui; leurs épaules droites, l'angle huméral calleux et arrondi, planes en dessus, obliquement déclives à leur extrémité; creusées chacune de 9 stries ponctuées, leurs intervalles un peu convexes, principalement sur le dos; chargées chacune sur leurs intervalles de crêtes élevées et de tubercules plus ou moins pointus. Ces crêtes et ces tubercules varient pour le nombre et pour la forme presque selon chaque individu, mais toujours on voit sur le 2e intervalle à partir de la suture et aux deux tiers de sa longueur une dent élevée plus ou moins largement triangulaire, et au milieu de l'élytre sur le troisième intervalle une crête oblongue, plus ou moins tranchante à son sommet; la base des 3e-4e-5e intervalles est tuberculeusement relevée, quelquefois très-fortement, pareille élévation a lieu souvent à l'angle huméral. *Dessous du corps* ponctué, peu densement revêtu d'une pubescence grise. *Pattes* habituellement flaves, hérissées de petits poils blancs. *Cuisses* plus ou moins noirâtres. *Tarses* revêtus en dessus et sur leurs côtés de petits poils flaves.

La couche squammeuse qui recouvre cet insecte varie tellement que de tous les individus que j'ai eus en ma possession je n'en ai pas

trouvé deux de parfaitement semblables pour les couleurs et pour les dessins qu'elles forment : tantôt la couleur est d'un gris blanchâtre mélangé de gris verdâtre avec quelques-uns des tubercules roussâtres : tantôt elle est d'un gris brunâtre avec des tubercules marqués de roussâtre, ou bien d'un gris noirâtre avec les crêtes et les tubercules noirs : chez l'un elle est noire sur le prothorax avec la ligne médiane flave, les élytres rougeâtres à leur base et à leur extrémité avec une bande noire et transversale sur leur milieu : chez l'autre le corps est varié de noir et de fauve : celui-ci a le dessus noir et ses côtés fauves, tandis que celui-là au contraire a le dessus fauve et les côtés noirs : on en voit de flaves plus ou moins tachés de brun, etc., etc., en sorte qu'il est impossible de rien dire de précis quant à la couleur de cette espèce.

Elle se trouve communément à Kanala.

Callistomorphus. *Genus novum.*

Tête saillante, arrondie, munie en arrière d'un sillon circulaire et suivi d'un cou presque bulbiforme. *Rostre* un peu plus étroit et au moins trois fois aussi long que la tête, penché, légèrement arqué, élevé en carène en dessus, sillonné sur ses côtés. Les *Scrobes* commençant un peu avant son extrémité, elles sont très-obliques, se dirigeant sous lui et s'évanouissant presque avant sa base. *Antennes* assez longues, grèles. *Scape* un peu épaissi en avant, atteignant le milieu des yeux; funicule moins long que le scape, de 7 articles, 1er-2e allongés, égaux entre eux, celui-là un peu plus gros, 3e-5e obconiques, courts, égaux entre eux, 6e-7e subglobuleux. *Massue* en ovale allongée, de 4 articles, pointue à son extrémité. *Yeux* assez grands, saillants, brièvement ovales, longitudinaux, placés sur les côtés au devant de la tête et touchant la base du rostre. *Prothorax* plus long que large, conique, fortement rétréci au premier tiers de sa longueur, avec un sillon circulaire plus profond sur les côtés qu'en dessus, son bord

antérieur échancré en arc plus profondément en dessous qu'en dessus, son bord postérieur très-faiblement bissinué. *Ecusson* arrondi, relevé. *Elytres* moitié plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, graduellement un peu rétrécies vers leur extrémité, légèrement bissinuées à la base, calleuses avant l'extrémité, modérément convexes en dessus et plus faiblement en avant qu'en arrière, leurs épaules arrondies et presque calleuses. *Pattes* assez longues, les antérieures plus allongées que les autres. *Hanches* antérieures contiguës, les postérieures très-écartées. *Cuisses* en massue, les antérieures moins fortement que les autres, toutes armées en dessous d'une dent large, triangulaire, plus grande aux 4 dernières qu'aux 2 premières pattes. *Tibias* inermes au bout, les antérieurs courbés, les autres fortement arqués, corbeilles des postérieurs ouvertes. *Tarses* modérément longs, spongieux en dessous, 1er article allongé en cône renversé, presque aussi long que les deux autres réunis, 2e court, triangulaire, 3e beaucoup plus large, profondément bilobé, 4e médiocre, mince, ainsi que les crochets, ceux-ci largement ouverts. Deuxième segment de l'*Abdomen* à peine plus long que 3e-4e réunis, séparé du 1er par une suture droite, avancée en arc dans son milieu. *Corps* oblong, finement et densement couvert d'une pubescence squammeuse.

Ce genre se distingue complétement par ses caractères du genre *Macropoda*, Montrousier; néanmoins il doit aussi faire partie du groupe des *Eugnomides* et se placer avant le genre *Stephanorhynchus*.

Callistomorphus Farinosus.

Corpore brunneo, punctato, pube squamosâ supra cervinea, subtus albidâ-sericeâ vestito. Capite parvo, rotundato, modice convexo, postice constricto, collo subbulbiformi, supra late canaliculato, lateribus, post oculos, sulcato. Oculis nigris, prominulis. Rostro sub-tenue, minus curvato, supra carinato.

Prothorace elongato, conico, antice subarcuatim crenato; lateribus ad tertiam partem valdè constrictis dein obliquis; basi paululum bissinuato supra, in medio tuberculatim elevato. Elytris oblongis, apice attenuatis et rotundatis, supra modice convexis, ad basin latis, subdepressis, humeris rectis, rotundatis, subcallosis; striato-punctatis, interstitiis subplanis; singulatim tuberculatis et in medio cristatis, plagâ subquadratâ albidâ ad latera ramum curvatum emittente, ornatis. Pedibus minus robustis, femoribus clavatis, dente valido triangulari armatis. Tibiis anticis curvatis, intermediis posticisque valde arcuatis.

Long. *corps* 0m,0125, *cum rostro* 0m,016; larg. *ad humeras* 0m,007.

(Pl. 1, fig. 7.)

Macropoda Farinosa, Montrousier in litteris.

Tête petite, saillante, arrondie, médiocrement convexe, munie en arrière d'un sillon circulaire et suivie d'un cou presque bulbiforme; largement et profondément canaliculée sur sa ligne longitudinalement médiane, les bords de cette cannelure élevés et finement crénelés; marquée de chaque côté en arrière des yeux d'un petit sillon longitudinal; noire, entièrement couverte d'une pubescence squammeuse d'un fauve blanchâtre. *Yeux* noirs, saillants, longitudinaux, brièvement ovales. *Rostre* brun, couvert d'une pubescence ferrugineuse, avec une ligne longitudinale noire, brillante, séparant en dessous les scrobes antennaires; un peu plus étroit et trois fois aussi long que la tête; penché, légèrement arqué; élevé en carène sur sa ligne longitudinalement médiane, cette carène se prolongeant un peu entre les yeux; peu profondément sillonné sur ses côtés; coupé carrément en avant où il est frangé de poils hispides et roux. *Mandibules* noires, aiguës à leur extrémité. *Antennes* rousses, couvertes d'une pubescence d'un fauve blanchâtre, la massue d'un brun noirâtre, le dernier article ferrugineux. *Prothorax* conique, plus long que large à sa base, moitié plus large à celle-ci qu'en avant; échancré en arc à son bord inféro-antérieur et plus faiblement à son bord

supéro-antérieur, celui-ci épaissi en forme de petit bourrelet et tuberculeusement crénelé, chaque tubercule latéral plus grand que les autres et un peu prolongé de côté; subarrondi sur ses côtés jusqu'au premier tiers de sa longueur où il est fortement rétréci avec un sillon circulaire plus profond sur les côtés qu'en dessus, et présentant ainsi une espèce de corbeille dans laquelle entre le cou; élargi ensuite en ligne oblique jusque près de la base où ses côtés sont légèrement arrondis; très-faiblement bissinué à sa base; convexe; un peu transversalement déprimé après les deux premiers tiers de sa longueur; chargé de deux petits tubercules presque unis ensemble et placés transversalement sur la ligne médiane, contre le sillon qui forme l'étranglement; brun, densement couvert d'une pubescence squammeuse formant des lignes longitudinales alternativement blanches et d'un fauve blanchâtre, celles-ci plus larges que les autres; la ligne du milieu est d'un brun presque velouté, surtout en avant vers les tubercules. *Ecusson* arrondi, un peu relevé, couvert d'une pubescence noire, veloutée. *Elytres* brunes, oblongues, faiblement bissinuées à leur base, où elles sont du double plus larges que le prothorax à la sienne, près de trois fois aussi longues que lui, un peu rétrécies de la base à l'extrémité où elles sont resserrées et se terminent ensemble en s'arrondissant ; modérément convexes en dessus, plus fortement en arrière qu'en avant, où elles paraissent un peu aplaties; leurs épaules droites, arrondies et presque calleuses; creusées chacune de 9 stries fines, lâchement et grossièrement ponctuées, chaque point émettant un petit poil squammiforme, blanchâtre; intervalles des stries peu relevés, le 5e à partir de la suture s'arrête, en formant un assez gros tubercule, au milieu de la partie postérieurement déclive de l'élytre; chaque élytre est chargée dans le milieu de sa longueur, et sur le 3e intervalle à partir de la suture, d'une crête oblongue épaissie à sa base, repoussant en dehors sur toute sa longueur les 3e et 4e stries; sur le même intervalle on voit en outre deux petits tubercules noirs, placés en arrière de la crête; le 5e intervalle porte 4 petits tubercules roux placés : le 1er près de la base,

le 2e en face du commencement de la crête, le 3e en face de l'extrémité postérieure de celle-ci, le 4e un peu plus bas que le 1er tubercule du 3e intervalle. Ces 2 tubercules vus avec ceux de l'autre élytre paraissent placés sur une ligne arquée; les élytres sont entièrement couvertes d'une pubescence squammeuse et très-serrée, d'un fauve brunâtre sur le dos dans la première moitié de leur longueur, et d'un fauve clair plus ou moins blanchâtre sur le reste de leur surface. Elles sont en outre ornées : 1° de chaque côté d'une bande blanche satinée, commençant à peu près au quart de la longueur de l'élytre, bien au dessous de l'épaule, couvrant le bord externe et s'élargissant graduellement jusqu'à la 6e strie à partir de la suture, strie qu'elle suit presque jusqu'à l'extrémité ; 2° d'une large tache d'un blanc roussâtre en avant et d'un blanc soyeux en arrière : cette tache d'abord presque carrée, couvre les deux crêtes et l'intervalle qui les sépare, puis elle devient transversale et se prolonge, en s'arrondissant en avant, vers la bande latérale contre laquelle elle descend presque jusqu'à l'extrémité. Derrière cette tache est une petite bande brune, arquée, suivant la direction des petits tubercules postérieurs ; le milieu de l'extrémité des élytres a sa pubescence d'un fauve foncé. *Dessous du prothorax*, *Mésosternum* et les trois derniers anneaux de l'*Abdomen* couverts d'une pubescence squammeuse d'un fauve clair. Le *Métathorax*, les deux premiers anneaux de l'*Abdomen* et les bords extérieurs des anneaux suivants couverts d'une pubescence très-serrée, squammeuse, d'un blanc soyeux. *Pattes* couvertes d'une pubescence fauve, semi-annelées de brun ; base des *Cuisses* antérieures et intermédiaires et la totalité des *Cuisses* postérieures couvertes d'une pubescence squammeuse, blanche et soyeuse. *Tibias* postérieurs parsemés de petites taches blanches. *Tarses* couverts d'une pubescence fauve, mêlés de poils blancs.

M. Montrousier a pris cette curieuse et belle espèce à Kanala, où elle est fort rare; il lui a donné le nom de *Farinosa* par suite de la pubescence blanche satinée qui couvre les deux premiers anneaux de son abdomen, et me l'a envoyée par erreur, comme faisant partie de son genre *Macropoda*.

Rhynchites Kanalensis.

Cœruleo-niger, nitidus, albo brevessime hirsutus. Capite breve subcylindrico. Oculis nigris, magnis, rotundatis supra subcontiguis. Prothorace subconico, apice basique truncato, supra transversim rugato. Elytris oblongo-subquadratis, parum convexis, antice subdepressis, striato-punctatis.

Long. 0m,003 ; larg. 0m,001.

Tête courte, d'un noir bleuâtre brillant; subcylindrique, finement pointillée et enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax. *Yeux* noirs, mats, grands, arrondis, peu saillants, presque contigus en dessus et séparés seulement par une petite ligne élevée de la couleur de la tête. *Rostre* d'un noir bleuâtre brillant, aussi long que la tête, beaucoup plus étroit qu'elle, presque droit, assez épais, un peu élargi à son extrémité où il est coupé carrément, peu convexe en dessus, finement pointillé dans la première moitié de sa longueur, un peu aplati, déclive et presque lisse dans l'autre moitié. *Scrobes* médianes, en forme de petite fossette. *Antennes* de 11 articles, grèles, atteignant les trois quarts du prothorax. *Scape* mince, d'un noir brillant, en massue à son extrémité, atteignant la moitié des yeux. *Funicule* de 7 articles : le 1er gros, obconique, le 2e beaucoup plus mince, renflé au bout et un peu plus long que le 1er, tous deux noirs, brillants : 3e à 7e petits, moniliformes, velus et ternes, massue assez forte en ovale allongé de 3 articles distincts quoique serrés, aussi longue que les 5 derniers articles du funicule, et couverte d'une pubescence grise. *Prothorax* noir bleuâtre, plus long que large, subconique, coupé carrément en avant et en arrière, finement rebordé au milieu de sa base, légèrement arrondi sur ses côtés, convexe en dessus et densement rayé de petites rides transversales. *Ecusson* petit, en triangle curviligne. *Elytres* d'un noir bleu brillant,

un peu en carré allongé, presque deux fois aussi larges à leur base que le prothorax à la sienne, moins de deux fois aussi longues que lui, coupées droit à leur base, leurs épaules calleuses, l'angle huméral droit et arrondi à son sommet ; presque parallèles jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à leur extrémité, où elles sont ensemble arrondies ; convexes en dessus et un peu déprimées dans la première moitié de leur longueur, très-convexement déclives à leur extrémité, où elles sont ensemble arrondies et couvrent le pygidium ; creusées chacune de 8 stries fortement ponctuées : leurs intervalles assez larges, nullement relevés et finement pointillés, couverts de petits poils blanchâtres, très-courts et hispides. *Dessous du corps* et *Pattes* d'un noir bleuâtre brillant, revêtus d'une fine pubescence grisâtre. *Pattes* médiocres, les antérieures un peu plus longues que les intermédiaires, les postérieures plus courtes. *Cuisses* un peu renflées, armées chacune en dessous aux 2/3 de leur longueur d'une petite épine. *Tibias* droits. *Tarses* médiocres, assez larges, surtout leur 3e article. *Crochets* petits, forts et épais à leur base, minces et aigus à leur extrémité. *Hanches* intermédiaires un peu écartées.

Cette petite espèce a été prise à Kanala par M. Montrousier.

Par ses yeux grands et presque contigus en dessus, elle semble faire le passage des *Enops* aux *Rhynchytes*, et par conséquent doit être placée en tête de ceux-ci.

Aporotaxus. *Novum genus.*

Tête petite, globuleuse, penchée. *Rostre* plus étroit que la tête, très-grand, mais moins long que le corps, mince, penché, faiblement courbé ; convexe, ponctué, finement caréné en dessus, plat et légèrement caréné en dessous, ses côtés inférieurs tranchants, finement crénelés (♂) ; plus mince, un peu élargi à son extrémité, subcylindrique, lisse, et à peine caréné en dessus et en dessous (♀) ;

obliquement déclive à son extrémité en dessus, subtriangulairement échancré à son bord antérieur. *Menton* parallélogramiquement pédonculé, ne cachant pas les mâchoires. *Mandibules* recourbées et profondément bifides à leur extrémité. *Scrobes* non visibles en dessus, latérales, commençant avant l'extrémité du rostre (♂), après la moitié de sa longueur à partir de la tête (♀), droites, sublinéaires, remontant un peu obliquement jusqu'à la base latéro-inférieure du rostre au devant des yeux. *Yeux* nullement saillants, subarrondis, et un peu visibles en dessus. *Antennes* minces, atteignant la base du prothorax, insérées en avant au commencement de la scrobe, de 12 articles : *Scape* mince, un peu plus fort dans le mâle que dans la femelle, cylindrique, renflé au bout et atteignant le bord antérieur des yeux : *Funicule* moins long que le scape, de 7 articles, les 1er et 2e grands, cylindriques, un peu renflés à leur extrémité, le 2e plus long que le 1er, les 3e à 7e courts et réunis égalant le 2e en longueur, les 3e et 4e subconiques, les 5e à 7e subglobuleux, massue peu forte, en ovale très-allongé, de 4 articles bien distincts, le dernier pointu à son extrémité. Prothorax presque aussi long que large, resserré en avant, bissinué à sa base, profondément échancré en arc à son bord inféro-antérieur, arcuément échancré à chaque bord latéro-antérieur et un peu avancé en arc sur la tête : les échancrures latérales présentent de chaque côté à leur réunion avec l'échancrure inférieure un lobe subtriangulaire avec sa pointe arrondie, placé contre la partie postéro-inférieure des yeux. *Ecusson* petit, arrondi et saillant. *Elytres* subovalaires, plus larges que le prothorax, bissinuées à leur base, légèrement arrondies sur les côtés, calleuses chacune avant leur extrémité, couvrant le pygidium ; modérément convexes en dessus, avec les épaules obliques, calleuses et un peu relevées ; obliquement déclives en arrière dans la 2e moitié de leur longueur, un peu déhiscentes à l'extrémité de la suture, l'angle sutural légèrement avancé en pointe mousse. *Pattes* inermes, peu robustes, médiocrement allongées, les antérieures plus longues que les autres. *Cuisses* légèrement renflées, échancrées en dessous avant leur extrémité. *Tibias*

cylindriques, les corbeilles des postérieurs un peu caverneuses. *Tarses* médiocrement larges, spongieux en dessous, les antérieurs plus larges, à articles moins serrés dans les mâles que dans les femelles, et frangés latéralement chez ceux-là de longs cils; l'article 1er en triangle allongé, le 2e en triangle transversal et plus court que le 1er (aux tarses antérieurs des mâles le 2e article est ovalaire), le 3e large, fortement bilobé, le 4e mince, cylindrique, renflé au bout. *Crochets* libres, courts, robustes, chaque angle bifide, la branche inférieure un peu plus courte que la supérieure. *Hanches antérieures* presque contiguës, le prosternum très-étroit et recourbé. *Hanches intermédiaires* plus écartées. *Métasternum* en carré allongé, déclive en avant, subarrondi en arrière. *Métathorax* assez large. *Hanches postérieures* beaucoup plus écartées que les intermédiaires. *Saillie intercoxale* grande, arquée en avant. *Abdomen* de cinq anneaux, le 2e un peu plus long que le 3e, séparé du 1er par une suture flexueuse avancée dans son milieu en angle très-obtus. Les sutures séparant les autres anneaux sont légèrement arquées, mais un peu plus vers les bords latéraux où chaque anneau paraît postérieurement un peu anguleux. *Corps* oblong, subovalaire, couvert d'une pubescence écailleuse.

Les caractères de ce genre me semblent, d'après le *Genera* de Lacordaire, devoir constituer une tribu particulière qui, sans les crochets fendus, se placerait bien entre celle des *Hylobiides* et celle des *Erirhinides*, mais que ce caractère renvoie beaucoup plus loin, peut-être à la suite des *Balaninides*.

Aporotaxus Kanalensis.

Oblongus, subovatus, nigro-brunneus, pube squamosa fulva obtectus et pilis flavis squamiformibus adspersus. Capite globoso, in fronte puncto impresso. Rostro tenui, punctato ♂, levi ♀, elongato, corpore breviore, modice arcuato, rufo-brunneo. Antennis brunneo-rufis, subhirsutis, clava elon-

gata pube obscuro-flavâ vestita. Prothorace antice coarctato, lateribus subtus lobato, postice bissinuato, supra modice convexo, grosse laxeque punctato, in dorso squamulis fulvis, lateribus squamulis albidis (♂) flavis (♀) obtecto. Scutellum fulvo vestito. Elytris punctato-striatis, interstitiis subplanis (♂) paulo elevatis (♀); supra modice convexis, postice oblique declivis; in prima dimidia parte longitudinis squamulis fulvis, in secunda parte squamulis flavis plus minusve cinereo adspersis, obtectis; ante apicem, ad sutaram, circulo brunneo sub-ovato sæpe antice exciso, albo circumdato et fasciâ brunneâ flexuosâ postice comitato, ornatis. Pedibus muticis, anticis longioribus; unguibus fissis.

Long. 0m,011, *cum rostro* 0m,019; larg. 0m,006.

Balaninus Kanalensis, Montrousier in litteris.

Corps allongé, subovalaire, d'un brun plus ou moins rougeâtre, recouvert d'une pubescence écailleuse fauve, souvent d'un fauve grisâtre et parsemé de petits poils squammeux et flaves. *Tête* petite, globuleuse, penchée, marquée sur le front d'un point enfoncé; d'un brun noir, couverte d'une pubescence squammeuse d'un roux brunâtre. *Yeux* noirs, nullement saillants, subarrondis et un peu visibles en dessus. *Rostre* moitié plus étroit que la tête, penché, un peu courbé, très-allongé, mais moins long que le corps, d'un brun rouge, convexe en dessus, marqué de points allongés et finement caréné; plane et pointillé en dessous où il est également finement caréné, ses bords latéraux inférieurs, tranchants et finement crénelés (♂), plus mince, un peu élargi à son extrémité, cylindrique, lisse, à peine caréné en dessus et en dessous et d'un brun noir (♀), déclive en dessus à son extrémité. *Mandibules* noires, profondément bifides. *Antennes* d'un brun rougeâtre, leur funicule légèrement pubescent et garni de petits poils hispides, la massue couverte d'une pubescence d'un flave blanchâtre. *Prothorax* presque aussi long que large, subtriangulairement lobé sur ses côtés en dessous contre les yeux; sinueusement resserré dans le 1er cinquième (♂), dans le 1er quart (♀) de sa

longueur, ce resserement marqué en dessus par un sillon transversal, en arc renversé; fortement élargi ensuite avec ses côtés, d'abord presque parallèles avec les angles postérieurs droits (♂), ou un peu obliques avec les angles postérieurs un peu aigus (♀); avancé en arc sur la tête à son bord antérieur, bissinué à sa base, le milieu de celle-ci prolongé faiblement (en triangle tronqué au bout) vers l'écusson; modérément convexe en dessus dans la partie antérieure rétrécie beaucoup moins ensuite; grossièrement et lâchement ponctué, chacun des points, dont la couleur noire du fond est apparente, émettant un petit poil squammiforme flave; d'un brun noir, entièrement couvert de petites écailles fauves : ses côtés (♂) sont ornés de deux bandes minces, écailleuses, blanches, la première couvrant le bord externe dans toute sa longueur, la seconde joignant en avant la première se dirige en arc du côté du centre du prothorax, puis se retourne du côté du bord externe où elle rejoint la première vers l'angle de la base; quelquefois cette seconde bande s'efface avant de rejoindre la première, et d'autres fois l'intervalle qui existe entre les deux bandes est couvert d'écailles blanches, ce qui forme alors sur chaque côté du prothorax une grande tache triangulaire blanche; ses côtés (♀) sont marqués d'une grande tache triangulaire flave. *Ecusson* arrondi, élevé, couvert d'une pubescence fauve. *Elytres* en ovale tronqué en avant, plus larges que le prothorax, plus de deux fois aussi longues que lui; bissinuées à leur base, les épaules obliques, calleuses et relevées; arrondies légèrement sur leurs côtés, longuement arrondies ensemble à leur extrémité, les angles suturaux divergents et faiblement prolongés en pointe subtriangulaire et mousse; peu convexes en dessus dans la première moitié de leur longueur, obliquement déclives vers leur extrémité dans la seconde moitié; un peu convexement déclives sur les côtés; creusées chacune de 9 stries lâchement ponctuées, les intervalles presque plans (♂), un peu relevés (♀), pointillés et ayant chacune une ligne de petits poils squammeux et flaves espacés entre eux : chaque point des stries émet un poil semblable; les 4e, 5e et 6e intervalles se réunissent

avant l'extrémité où ils forment ensemble une callosité tuberculeuse ; d'un brun noir, entièrement couvertes : 1° dans la première moitié de leur longueur, de petites écailles d'un fauve plus ou moins brunâtre, descendant ensuite sur les côtés et s'arrêtant longtemps avant l'extrémité ; 2° dans le reste de leur surface, de petites écailles d'un fauve plus ou moins clair, quelquefois flavescent et parsemé de gris; ornées en arrière d'un cercle ovalaire, plus ou moins interrompu en avant, placé à cheval sur la suture et formé d'écailles d'un brun roussâtre : ce cercle ceint d'écailles blanches surtout en avant est immédiatement suivi en arrière d'une petite bande transversale et sinueuse d'un brun noirâtre, s'arrêtant au milieu de la largeur de chaque élytre. *Dessous du corps* brun, lâchement ponctué, couvert ainsi que les pattes d'une pubescence d'un flave clair et d'un gris blanc sur la poitrine. *Cuisses* postérieures quelquefois annelées de blanc. Chacun des 4 premiers anneaux de l'abdomen ayant au milieu de son bord postérieur une petite plaque triangulaire, lisse, laissant apparaître la couleur du fond. *Tarses* couverts en dessus d'une pubescence grise, spongieux en dessus, les tarses antérieurs des mâles frangés de longs poils roux. *Ongles* bifides, la branche intérieure plus courte que l'extérieure.

Cette jolie espèce, dont le facies rappelle un peu les *Orthorhinus* de la première division, a été prise à Kanala où elle n'est pas rare. Je lui ai conservé le nom spécifique de *Kanalensis* que portait son étiquette.

Celadius Hirsutus.

Elongato-ovatus, niger, supra longitudinaliter arcuatus, lateribus compressus, squamulis subrotundatis parce vestitus et setis brevibus nigris hirsutus. Capite punctato, inter oculos sulcato, nigro-velutino. Rostro crasso, longiusculo, parum arcuato, punctato, ad basin punctato-striato. Antennis rufis, ad medium rostri insertis. Prothorace grosse punctato, squamulis

rufis parce vestito. Scutello vix conspicuo. Elytris punctatis, lateribus punctis majoribus striatim dispositis, 4 maculis rotundatis albis, duobus lineis rufis, et plaga triangulari rufa, ornatis.

Long. 0m,004; larg. 0m,001 1/2.

Cleogonus Hirsutus, Montrousier in litteris.

Corps en ovale allongé, resserré sur les côtés, longitudinalement arqué en dessus, vu de côté ; noir, parcimonieusement revêtu de petites écailles subarrondies ; ponctué et hérissé de petites soies noires. *Tête* faiblement convexe, couverte d'une pubescence squammeuse, noir velouté, et creusée d'un sillon entre les yeux. *Yeux* grands, subarrondis, nullement saillants, et un peu rapprochés sur le front, entourés d'un cercle formé par de petites écailles blanches. *Rostre* plus étroit que la tête, un peu plus long qu'elle, épais, peu courbé, un peu plus long à son extrémité qu'à sa base, modérément convexe en dessus, ponctué, strié à sa base, les stries ponctuées. *Antennes* rousses, insérées sur les côtés au milieu du rostre, la scrobe droite atteignant les yeux, de 9 articles : scape conique atteignant presque le milieu des yeux. *Funicule* de 7 articles : 1er gros, turbiformes, les 2e à 7e plus petits, cylindriques, courts, coupés carrément en avant et en arrière, serrés entre eux et grossissant graduellement jusqu'au 8e, qui forme une massue presque en cône renversé obliquement tronqué au bout. *Prothorax* plus long que large à sa base, graduellement rétréci de celle-ci à son bord antérieur, où il est avancé en arc sur la tête et lobé latéralement en dessous, contre les yeux ; très-faiblement arrondi sur ses côtés, un peu échancré en arc à sa base, convexe en dessus, convexement déclive d'arrière en avant, ponctué et parcimonieusement couvert d'écailles rousses et hérissé de petites soies, courtes, noires. *Ecusson* très-petit, à peine visible. *Elytres* ovalaires, aussi larges que le prothorax à sa base, deux fois et demie aussi longues que lui, très-légèrement arrondies sur les côtés, rétrécies graduellement un peu avant le milieu de

leur longueur jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble arrondies; longitudinalement arquées en dessus, resserrées sur les côtés; noires, irrégulièrement ponctuées sur le dos, plus lâchement, plus fortement et strialement sur les côtés; noires, hérissées de petites soies courtes et également noires, couvertes parcimonieusement de squammules rousses qui en se réunissant forment : 1° une tache triangulaire placée à la base, sur la suture, occupant le tiers médian de la largeur des élytres et dont la pointe s'arrête sur la suture presque à la moitié de la longueur de celles-ci; 2° deux petites lignes placées l'une à droite et l'autre à gauche de la tache triangulaire, commençant également à la base et atteignant à peine le 2e cinquième de la longueur; elles sont en outre parées de quatre points blancs, les 2 premiers placés transversalement, un sur chaque élytre, en face de l'extrémité de la tache triangulaire, et les deux 2 autres au dessous des 2 premiers après les 4 cinquièmes de la longueur des élytres. La suture à son extrémité est couverte de petites squammules blanches. *Dessous du corps* et *Pattes* noirs, ponctués. *Cuisses* grosses, comprimées, principalement les postérieures, qui sont tranchantes sur leurs bords et coupées obliquement à leur extrémité. *Tibias* un peu courbés et comprimés, crochets des *Tarses* ouverts.

Pris à Kanala par M. Montrousier. Le seul individu que j'ai reçu ne me paraît pas d'une très-grande fraîcheur, il serait possible qu'il eût été dépouillé d'une partie de ses écailles, et qu'alors les deux bandes et la tache triangulaire rousses qui se remarquent sur ses élytres ne fussent qu'un restant des écailles, dont celles-ci seraient entièrement couvertes chez les exemplaires bien conservés.

Anomocerus Erectus, Montrousier.

Les détails de cette espèce sont à peu près les mêmes que ceux de l'*Anomocerus Lucasi* (Montrousier, *Soc. entom. de France*, 3e série, tome 8, page 899); mais elle s'en distingue par quatre caractères :

1° sa taille est constamment moindre; 2° sa forme est plus élancée; 3° son corselet est proportionnellement plus long et plus élevé au dessus des élytres; 4° les couleurs sont plus foncées.

Pris à Kanala.

Nota. Je n'ai pas reçu cette espèce et je ne puis dès-lors que transcrire la note que M. Montrousier m'a envoyée, en ce qui la concerne.

Anomocerus Montravelii.

Pl. 1, fig. 8.

Corpore sub-ovato, nigro, punctato. Capite rotundato, fulvo squamoso. Prothorace elongato, antice arcuatim dein oblique dilatato, dorso (lateraliter inspecto) in arcum reversum ducto; supra brunneo squamoso, vittis tribus griseis plus minusve albidis ornato. Elytris sub-ovatis longitudinaliter subconvexis, punctato striatis, interstitiis minus elevatis, 5° ad apicem gibboso; brunneo-squamosis, arcuatim-albido obsolete bifasciatis. Pedibus anticis elongatis, femoribus dentatis (♂).

Long. 0m,010, *cum rostro* 0m,013; larg. 0m,004, *antennarum articulo* 1° 0m,011, 2° 0m,009, 3° 0m,002.

Anomocerus Montravelii, Montrousier in litteris.

Tête petite, globuleuse, noire, ponctuée, couverte de squammules d'un gris fauve. *Yeux* noirs, arrondis, nullement saillants, placés sur les côtés inférieurs de la tête contre la base du rostre. *Rostre* allongé, arqué, étranglé et cylindrique à sa base, relevé presque en carène sur sa ligne longitudinalement médiane, ce qui le fait paraître un peu obliquement déclive de chaque côté de cette élévation avec ses bords presque tranchants; faiblement épaissi et marqué d'une petite fossette entre l'insertion des antennes; noir, ponctué et couvert de squammules d'un gris roussâtre; reçu en dessous du prothorax dans une cannelure à bord relevé, empiétant sur le mésothorax; extrémité du rostre noir, brillant, densement ponctuée. *Scrobes* droites, placées

sur les côtés inférieurs du rostre et atteignant les yeux. *Antennes* noires, très-minces, insérées un peu avant l'extrémité du rostre, de 9 articles, le 1er ou scape subcylindrique, excessivement allongé et plus grand que le corps, sinueux au premier tiers de sa longueur pour embrasser la tête quand il est couché contre le rostre, un peu épaissi à son extrémité ; noir, granuleux, parcimonieusement vêtu de squammules grisâtres, mélangées de petits poils noirs : le 2e filiforme, plus mince que le 1er et dépassant en longueur les 4/5 de celui-ci, noir, pubescent, un peu courbé en avant, son extrémité rougeâtre : le 3e également filiforme, un peu plus long que le 1/4 du 2e, rougeâtre, pubescent, assez fortement renflé et brillant à son extrémité : 4e a 8e très-courts, transversaux, égaux, serrés entre eux, chacun de la grosseur de l'extrémité du 3e, et tous réunis égalant à peine la longueur des 3/4 de ce dernier, rougeâtres, luisants et portant de petits poils noirs : le 9e enfin aussi épais ou légèrement plus épais que les précédents, en cylindre allongé, un peu comprimé, arrondi à son extrémité, du double plus long que les cinq précédents réunis, très-densement couvert d'une pubescence grise, cachant entièrement la couleur du fond. *Prothorax* allongé, arrondi sur ses côtés en avant où il enveloppe la tête, sinueusement rétréci au premier tiers de sa longueur, puis ensuite graduellement élargi en ligne oblique jusqu'à sa base où il est trois fois aussi large qu'à son bord antérieur qui s'avance un peu en arc sur la tête ; lobé sur ses côtés inférieurs contre les yeux, le lobe faiblement arrondi et frangé de squammules ; faiblement bissinueux à sa base, ses angles postérieurs obtus; relevé en dessus et convexe dans le premier tiers de sa longueur, un peu convexe dans les deux tiers suivants, et paraissant vu de profil en arc renversé dont la partie antérieure est plus élevée que la postérieure; noir, pointillé, couvert d'une pubescence squammeuse brune; paré sur sa ligne longitudinalement médiane d'une bande gris-fauve, et sur chacun de ses côtés d'une bande aussi longitudinale, blanchâtre, descendant du bord antérieur et s'élargissant graduellement vers sa base où elle est d'un blanc

pur presque soyeux. *Ecusson* petit, subarrondi, relevé, couvert d'une pubescence grise. *Elytres* ovalaires, plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, moins de deux fois plus longues que lui, faiblement arrondies et presque parallèles sur les côtés, rétrécies avant leur extrémité où elles sont ensemble arrondies, légèrement bissinuées à leur base avec les épaules, obliques; longitudinalement convexes en dessus et modérément convexes transversalement; subconvexement déclives à leur extrémité, la partie déclive assez largement enfoncée de chaque côté de la suture; creusées chacune de 8 stries ponctuées, la 1re contre la suture moins enfoncée que les autres, leurs intervalles assez larges et peu élevés: le 4e intervalle s'arrête en arrière au dessus de la partie déclive de l'élytre où il forme un petit tubercule, il est enclos par les 3e et 5e qui en se réunissant se prolongent ensemble pour se joindre un peu plus bas au 7e, qui à son tour est enclos par le 8e réuni au 2e; noires, pointillées, couvertes de squammules brunes mélangées de grisâtre, avec une tache fauve, oblongue, placées sur le disque et à cheval sur la suture; ornées de deux bandes assez distinctes, en arc renversé, placées la 1re au premier tiers de la longueur de l'élytre, un peu épaissie dans son milieu, ses bords remontant vers le calus huméral: la 2e après les deux tiers de la longueur de l'élytre, moins arquée que la 1re et arrivant jusqu'aux bords latéraux: ces bandes sont formées de squammules d'un blanc plus ou moins vif placées en petites lignes sur chacun des intervalles, et qui couvrent également le tubercule terminant le 4e intervalle, qui porte en outre au premier tiers de sa longueur un petit faisceau de poils blancs relevés. *Dessous du corps* et *Pattes* pointillés, densement couverts de squammules d'un blanc roussâtre. *Pattes* grèles, les antérieures plus longues que les autres, plus rapprochées entre elles à leur insertion que les 2es, et celles-ci plus que les 3es. *Cuisses* et *Tibias* cylindriques, les premières armées d'une petite dent avant leur extrémité. *Tarses* à 1er article presque aussi long que les deux suivants réunis, les deux premiers velus en dessous, le 3e plus large, bilobé, garni en dessous d'une brosse de poils fauves.

Belle et très-rare espèce, prise à Kanala par M. Montrousier, qui ne m'en a envoyé qu'un mâle à décrire, en m'annonçant qu'il la dédiait à l'excellent commandant de la *Constantine*, M. de Montravel, dont les missionnaires de la Nouvelle-Calédonie garderont toujours un si agréable souvenir.

Les *Anomocerus Coquereli* et *Lucasi* (Montrousier, *Annales* de la Société entomologique de France, vol. de 1868, pages 888 et 889), ont le prothorax conformé de la même manière; mais ils diffèrent entre eux non-seulement en ce que le 1er manque d'écusson, tandis que le 2e en est pourvu, mais encore par la forme de leurs antennes. En effet, dans l'*An. Coquereli* ces organes ont évidemment 11 articles, la massue est ovalaire et très-distinctement tri-articulée, et le scape dépasse seulement les yeux; dans l'*An. Lucasi*, au contraire, on ne compte que 9 articles aux antennes, celles-ci sont plus grèles, le scape est plus allongé, les deux premiers articles du funicule sont plus longs, les autres très-courts, et la massue ne paraît formée que d'un seul article cylindrique un peu comprimé et un peu plus long que les cinq précédents réunis, qui à leur tour sont très-courts, transversaux et serrés entre eux.

La forme des antennes du *Lucasi* est la même que celle de l'*Anom. Montravelii*, sauf que chez ce dernier elles sont encore plus grèles, leur scape beaucoup plus grand chez les ♂, et le 2e article du funicule beaucoup plus allongé, elles n'ont également que 9 articles, à moins que dans l'une comme dans l'autre espèce les trois derniers articles ne soient intimément soudés entre eux, pour n'en former qu'un seul : ce que je n'ai pu apercevoir même avec une très-forte loupe, tant est dense et compacte la pubescence dont cet article est couvert.

Cette forme des antennes ainsi que la présence d'un écusson devrait peut-être servir à l'établissement d'un genre nouveau dans lequel il y aurait deux sections basées sur la forme du prothorax, l'une pour l'*Anom. Lucasi* et l'autre pour l'*Anom. Montravelii*.

Dryophtorus Forestieri.

Elongatus, niger opacus, griseo subpubescens. Rostro ad basin bi-subcristato. Thorace profunde punctato, intra apicem leviter constricto, lateribus non nihil rotundato. Elytris punctato-sulcatis, interstitiis angustis, elevatis; versus apicem utrinque cristatis.

Long. 0m,004; larg. 0m,0015.

Cherrus Forestieri, Montrousier in litteris.

Corps d'un noir opaque, allongé, subcylindrique revêtu d'une fine pubescence grisâtre. *Tête* convexe, penchée, lâchement ponctuée, les points remplis d'une pubescence grisâtre. *Yeux* petits, déprimés, bruns. *Rostre* court, robuste, moitié plus étroit et deux fois aussi long que la tête, penché, faiblement arqué, un peu épaissi à son extrémité, chargé en dessus dans la première moitié de sa longueur de deux élévations oblongues, presque en forme de crêtes, séparées par un sillon assez large, et densement couvert, à l'exception de son extrémité, d'une pubescence grisâtre. *Antennes* courtes, robustes, noires, insérées latéralement au milieu de la scrobe, beaucoup plus près des yeux que de l'extrémité du rostre, de 6 articles, le scape épais, presque en cône renversé, le funicule de 4 articles : 1er obconique, 2e à 4e transversaux, un peu déprimés, serrés et grossissant graduellement, 6e formant une massue assez forte, ovalaire, spongieuse à son extrémité ; d'un brun rougeâtre, la massue plus claire, couverte d'une pubescence blanche. *Prothorax* plus long que large dans sa plus grande largeur, coupé carrément en avant où il emboîte la tête, resserré en cette partie, ce resserrement marqué en dessus par un sillon transversal en arc renversé ; un peu arrondi sur les côtés après le resserrement, coupé carrément à sa base ; peu convexe en dessus, densement et assez grossièrement ponctué, avec sa ligne longitudinalement médiane unie, formant presque une petite

carène ; noir, couvert d'une pubescence grisâtre. *Ecusson* petit, très-étroit, en triangle aigu. *Elytres* légèrement plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, deux fois aussi longues que lui, leurs côtés presque parallèles et très-faiblement arrondis ; coupées carrément à leur base, arrondies ensemble à leur extrémité, modérément convexes en dessus, obliquement déclives à leur extrémité ; creusées chacune de 8 sillons plus profonds sur le dos que latéralement, régulièrement et assez profondément ponctués, leurs intervalles relevés en arête, le 6e à partir de la suture se relève fortement un peu après le milieu de la longueur de l'élytre en forme de lame ou crête qui descend en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ; noires, revêtues d'une pubescence grisâtre. *Dessous du corps* ponctué, également noir, revêtu d'une pubescence grisâtre. *Pattes* courtes, lâchement ponctuées, un peu pubescentes. *Tarses* roux.

Trouvé à Kanala par M. Montrousier qui l'a dédié au R. P. Forestier, missionnaire mariste de la Nouvelle-Calédonie, qui s'occupe avec succès de la géologie et de la minéralogie de cette île.

BOSTRICHIDES.

Bostrichus Boieldieui.

Elongato-cylindricus, niger, nitidus. Ore, antennis, prothorace pedibusque rufo-ferrugineis. Capite convexo, punctato. Prothorace antice subgibboso et rugoso, postice punctato, ante basin transversim impresso, supra piloso. Elytris punctato-striatis pilis erectis lineatim instructis, vestitis ; apice rotundatis, integris.

Long. 0m,001.

Corps allongé, cylindrique. *Tête* noire, convexe, pointillée et ciliée de flave en avant. *Palpes* et *Antennes* d'un rouge ferrugineux. *Pro-*

thorax de même couleur, luisant, plus long que large, un peu bombé et rugueux en avant, pointillé en arrière, coupé droit à sa base, transversalement un peu déprimé en avant de celle-ci et couvert de très-petits poils ferrugineux un peu couchés. *Elytres* noires, luisantes, aussi larges que le prothorax, deux fois et demie aussi longues que lui, cylindriques, coupées droit à leur base, arrondies et entières à leur extrémité; finement striées, les stries densement et finement ponctuées, leurs intervalles minces, un peu relevés; couvertes sur toute leur surface de petits poils ferrugineux et hispides disposés en lignes longitudinales. *Dessous du corps*, à l'exception du prothorax, noir. *Pattes* courtes, subcylindriques, d'un rouge ferrugineux.

J'ai reçu de M. Montrousier, sous le nom que je lui ai conservé, un exemplaire un peu détérioré de cette espèce qu'il a prise à Kanala.

LONGICORNES.

Rhamphan Reichei.

(Pl. 1, fig. 4.)

Niger, opacus. Elytris nigro-brunneis subviride nitidis. Capite punctato, valde canaliculato. Prothorace coriaceo, transverso, minus convexo, lateribus deflexis, crenatis, angulis posticis acutis sub-divaricatis; supra in disco plaga elevata nitida litteram M formante, ornato. Scutellum magnum, coriaceum, nigrum, postice rotundatum. Elytris scabroso-rugosis, parallelis, lateribus marginatis, postice conjunctim sub-rotundatis, ad suturam macronatis. Pedibus compressis et asperatis.

Long. $0^m,033$; larg. $0^m,014$.

Mallodon Reichei, Montrousier in litteris.

Tête oblongue, noire, grossièrement et irrégulièrement ponctuée,

creusée entre les yeux d'un large sillon. *Epistome* triangulaire, échancré en avant. *Labre* à peine visible, cilié de roux. *Mandibules* fortes, de la longueur de la moitié de la tête, grossièrement ponctuées, lisses à leur bord interne et à leur extrémité, tronquées carrément en avant, l'angle interne de cette troncature en forme de dent aiguë. *Palpes* roussâtres, portant quelques petits poils de même couleur, le dernier article ovalaire, tronqué au bout. *Yeux* grands, transversaux, très-faiblement échancrés en avant. *Antennes* d'un brun noirâtre, atteignant les 3 quarts de la longueur des élytres : de 11 articles : le 1er grand, s'élargissant de sa base à son extrémité, comprimé, grossièrement ponctué : le 2e très-court, obconique, les suivants plus courts que le 1er et à peu près d'égale longueur entre eux : les 3e à 8e subcylindriques, graduellement renflés à leur extrémité, lâchement ponctués : les suivants subcylindriques, un peu comprimés, garnis de fines stries longitudinales qui les font paraître ternes : le dernier aussi grand que les deux précédents réunis, plus comprimé et plus densement strié que ceux-ci, un peu courbé et pointu à son extrémité. *Prothorax* d'un noir mat, transversal, deux fois moins long que large en arrière, plus large en avant que la tête y compris les yeux, élargi ensuite graduellement en s'arrondissant sur les côtés, très-finement et obliquement rétréci dans le dernier 8e de sa longueur, crénelé latéralement avant le rétrécissement, les angles formés par celui-ci un peu divergents et très-aigus; légèrement bissinué à ses bords antérieur et postérieur qui sont ciliés de roux, ce dernier finement rebordé; modérément convexe en dessus, ses côtés fléchis, surtout près des angles antérieurs qui sont abaissés et obtus ; finement chagriné; creusé d'un sillon étroit et peu profond sur sa ligne longitudinalement médiane, et paré de quatre empâtements brillants et rugueux : un dans son milieu, formant à peu près la lettre M, un petit, oblique, de chaque côté de cette lettre, et le dernier, étroit, placé contre la base suivant celle-ci dans toute sa largeur et remontant de chaque côté, en forme de crochet, entre la branche de l'M et le trait obli-

que latéral. *Ecusson* grand, oblong, arrondi à son extrémité, rugueux, d'un noir terne, avec son pourtour lisse, brillant. *Elytres* d'un brun noir brillant à reflet un peu verdâtre, aussi larges à leur base que le prothorax dans sa plus grande largeur, 4 fois aussi longues que lui, leurs côtés presque parallèles, finement rebordés et relevés un peu en forme de gouttière ; largement arrondies ensemble à leur extrémité avec l'angle sutural épineux ; modérément convexes en dessus et moins dans le dernier tiers de leur longueur ; avancées chacune à leur base dans la moitié de leur largeur à partir de la suture, celle-ci finement rebordée dans la dernière moitié de sa longueur ; les épaules droites, un peu calleuses avec l'angle huméral arrondi ; grossièrement et irrégulièrement ponctuées et transversalement ridées en dessus, les rides et la ponctuation confondues ensemble, ce qui les fait paraître scabreuses. *Dessous du corps* et *abdomen* d'un noir mat, finement et densement ponctués. *Métasternum* lisse, brillant : côtés de la poitrine couverts de poils courts jaunâtres. *Pattes* médiocrement robustes, comprimées, d'un noir brillant. *Cuisses* lâchement ponctuées en dessous, couvertes en dessus, principalement celles antérieures, d'aspérités. *Tibias* déprimés, s'élargissant un peu de la base à leur extrémité, longitudinalement cannelés, raboteux, plus ou moins couverts d'aspérités sur leurs bords, portant en dessous à leur extrémité deux épines ; les tibias antérieurs sont plus fortement déprimés, cannelés et raboteux que les autres. Tous les *Tarses* revêtus en dessous d'une brosse de poils roux.

Cette espèce a été prise à Kanala par M. Montrousier, qui me l'a envoyée en la dédiant à « M. Reiche, l'un des membres les plus actifs « de la *Société entomologique de France.* »

Pharocantha Imperialis.

(Pl. 1, fig. 5.)

Elongatus, paululum convexus, nigro-viridis. Palpis flavis. Antennis sub-

tus flavo fimbriatis, articulis 3-7 apice spinosis. Capite prothoraceque aureo dense tomentosis, illo lateribus inæquale et supra plagâ magnâ denudatâ, nitidissima, nigro-viride, instructo. Elytris, e basi longe medium, planis, lineatim-fossulatis, obscure-viridibus, ad marginem externam nitide-violaceis et lineâ flavâ longitudinale, notatis; deinde minus planis, politis, nigro-viridibus, nitidissimis, maculâ oblongâ, subtriangulare, flavâ, ornatis: apice singulatim truncatis et bispinosis. Subtus dense aureo tomentosa. Pedibus aureo-pubescentibus.

Long. 0m,021 à 0m,024; larg. 0m,005 à 0m,006.

Stenocorus Imperialis, Montrousier in litteris.

Tête oblongue, légèrement penchée, déprimée vers l'épistome, d'un vert noir, entièrement couverte d'un duvet tomenteux, soyeux et doré; creusée sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon très-étroit, laissant à chacune de ses extrémités une petite place subtriangulaire dénudée. *Epistome* très-court, d'un brun rougeâtre luisant. *Labre* de même couleur, court, transversal, cilié de flave doré à son bord antérieur. *Mandibules* courtes, noires, recourbées en pointe aiguë à leur extrémité, et revêtues extérieurement à leur base d'une pubescence dorée. *Palpes* flaves. *Yeux* bruns, largement échancrés par l'insertion des antennes, leur partie supérieure étroite, peu saillante, leur partie latérale et inférieure beaucoup plus grosse et plus large. *Antennes* sétacées, de 11 articles, presque moitié plus longues que le corps, brunes, pubescentes, frangées de flave en dessous des 5 à 6 premiers articles : les articles de 3 à 7 armés intérieurement à leur extrémité d'une épine assez forte. *Prothorax* d'un vert noir, très-brillant et lisse sur le disque et sur sa partie médiaire antérieure, densement couvert sur le reste de sa surface d'un duvet tomenteux, soyeux et doré ; subcylindrique, plus long que large, coupé carrément et frangé de doré à ses bords antérieur et postérieur; creusé de deux sillons transversaux : le 1er circulaire, près du bord antérieur : le 2e moins profond, placé près du bord postérieur ; inégal vers sa base et sur ses côtés, ceux-ci présentant trois petits

tubercules placés à la suite l'un de l'autre entre les 2 sillons. *Ecusson* allongé, arrondi au sommet, densement couvert d'une pubescence soyeuse et dorée. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax, moitié plus larges que lui à leur base, celle-ci coupée carrément, leurs angles huméraux, calleux, arrondis et légèrement avancés; parallèles jusqu'aux 4/5 de leur longueur, subconvexement rétrécis ensuite; tronquées chacune à leur extrémité, chaque angle de la troncature munie d'une épine, l'externe plus grande que l'interne; presque planes en dessus depuis la base jusqu'après le milieu de leur longueur, faiblement convexes ensuite; creusées sur la partie plane de petites fossettes oblongues, serrées, placées en rangées longitudinales, leurs intervalles coriacés; très-finement et presque imperceptiblement ponctuées dans le reste de leur longueur; d'un vert brillant sur la partie déclive de la base, d'un violet brillant sur les angles huméraux et sur les côtés en dessous dans plus de la première moitié de leur longueur, d'un vert mat en dessus dans la partie creusée de fossettes, et d'un vert noir très-brillant dans le surplus; ornées chacune d'une bande longitudinale d'un jaune brillant partant de l'épaule et s'arrêtant ou finissent les fossettes, et d'une tache de même couleur plus large, très-allongée, subtriangulaire, commençant à une certaine distance de la bande dont elle paraît faire la suite et s'arrêtant en s'amincissant avant l'extrémité, celle-ci couverte d'une pubescence grisâtre. *Dessous du corps* brun noir, rougeâtre à l'abdomen, entiérement couvert d'une pubescence soyeuse et dorée. *Pattes* longues, brunes. *Cuisses* en massue allongée, revêtues sur leur derniére moitié d'une pubescence soyeuse dorée. *Tibias* un peu comprimés, leur extrémité et les tarses couverts d'une pubescence semblable. *Tarses* minces, allongés, 1er article aussi grand que les deux suivants réunis, le 3e moins long que le 2e, profondément bilobé, le 4e mince, aussi long que le 1er. Les *Crochets* minces et libres.

Cette belle espèce a été capturée par M. Montrousier à Kanala, dans le mois de janvier; elle n'y est pas commune.

Nemaschema Mulsanti.

(Pl. 1, fig. 6.)

Elongatus, subcylindricus, æneo-rufo-nitidus. Capite subelongato, facie subperpendiculare flavo vestita, lineis duabus in vertice flavis. Antennis nigro-brunneis, subtus nigro-fimbriolatis. Prothorace elongato, cylindrico, transversim crebre rugato, rugis flavo vestitis, lineâ medianâ et antice posticeque lineâ transversâ glabris, nitidis. Scutello lateribus posticeque flavo obtecto. Elytris parallelis, postice attenuatis, apice truncatis et flavo fimbriatis; suprâ subconvexis, sulcis flavo-pubescentibus quatuor impressis, sulco secundo breviore. Pedibus gracilibus pube flavâ vestitis.

Long. 0m,011-0m,016; larg. 0m,002-0m,004.

Leptonotus Mulsanti, Montrousier in litteris.

Corps allongé, étroit, un peu cylindrique. *Tête* cylindrique et un peu prolongée en arrière des yeux, sa face courte, aplatie, peu avancée, presque perpendiculaire; très-finement ponctuée en dessus et creusée d'un sillon sur sa ligne longitudinalement médiane; d'un roux bronzé brillant; couverte sur sa face, sur ses joues, et autour des yeux d'une pubescence jaune dorée, et sur son vertex de deux bandes longitudinales de même couleur. *Epistome* transversal, légèrement échancré en arc en avant. *Labre* presque carré, couvert de poils jaunes brillants. *Mandibules* courtes et noires. *Palpes* grêles, roussâtres, à dernier article oblongo-ovale, pointu à son extrémité et aussi long que le précédent. *Yeux* grands, rougeâtres, écartés, assez proéminents et échancrés au devant de l'insertion des antennes. *Antennes* sétacées, aussi longues que le corps (♂), plus courtes (♀), d'un brun un peu violacé, avec les 3 derniers articles (♂), les 2 derniers seulement (♀) d'un blanc jaunâtre, les articles 3e à 6e frangés de noir en dessous: de 11 articles, le 1er grand, s'épaississant graduellement de sa base à son extrémité, couvert en dessus d'une légère pubescence jaune, le 2e très-

court, globuleux, le 3e grand, presque aussi long que les 4e à 5e réunis, le 4e plus long que le 5e, celui-ci et les suivants d'égale grandeur entre eux, le dernier en pointe obtuse à son extrémité. *Prothorax* d'un roux bronzé brillant, cylindrique, deux fois aussi long que large; coupé carrément et frangé de roux en avant et en arrière; couvert de rides transversales embrouillées; creusé en dessus de 4 fins sillons longitudinaux, plus ou moins interrompus, et de 2 sillons transversaux bien marqués, l'un près du bord antérieur et l'autre près de la base, tous deux interrompus vers la ligne médiane; médiocrement couvert entre les rides et plus densement dans les sillons d'une pubescence jaune dorée. La ligne médiane qui s'élargit dans son milieu et les bords antérieur et postérieur sont entièrement dénudés et présentent la couleur brillante du fond. *Ecusson* assez grand, transversal, arrondi en arrière, d'un roux bronzé brillant, couvert sur les côtés et en arrière de poils courts et serrés, d'un jaune doré. *Elytres* d'un roux clair, bronzé, brillant, plus larges à leur base que le prothorax, près de 3 fois aussi longues que lui, parallèles sur les côtés jusqu'aux 4 cinquièmes de leur longueur, puis un peu rétrécies jusqu'à leur extrémité où elles sont chacune obliquement tronquées du bord externe à la suture, et frangées de jaune doré; un peu convexes en dessus, leurs épaules faiblement obliques et calleuses; légèrement coriacées à leur base et jusqu'après la moitié de leur longueur, unies ensuite; creusées chacune de 4 sillons longitudinaux: le 1er longeant la suture, le 2e un peu oblique, partant du calus huméral et s'arrêtant avant la moitié de la longueur, le 3e commençant au dessous de ce calus et allant jusqu'à l'extrémité de l'élytre, le 4e enfin régnant le long du bord externe; ces sillons, revêtus d'une pubescence d'un jaune doré, sont plus profonds dans la 2e moitié de leur longueur et font paraître leurs intervalles comme relevés. *Dessous du corps* et *Pattes* d'un roux bronzé, les côtés de la poitrine et de l'abdomen, l'extrémité du dernier anneau de celui-ci et les pattes, revêtus d'une pubescence jaune doré. *Pattes antérieures* plus courtes que les autres, avec leurs cuisses plus fortes et plus renflées. *Tarses* garnis en dessous d'une brosse de poils jaunes.

Cette belle espèce qui rentre dans le genre *Nema schema*, créé par M. James Thomson, a été prise à Kanala par M. Montrousier, qui me l'a envoyée en la dédiant à M. Mulsant, comme un faible hommage de sa respectueuse admiration pour ses nombreux et excellents ouvrages entomologiques.

Sphinguotus Perroudi, Montrousier.

Grandis, corpore parallelo, subdepresso, subæneo-viridis. Capite viridi-metallico parum fulgido, crasse irregulariterque punctato, longitudinaliter sulcato. Prothorace transverso, crebris punctis impressis insignito, summa basi et apice, nec in medio limbo lævi, basi bissinuato, posterius truncato, lateribus arcuatim emarginato ac proindè binos dentes exterius emittente, viridi-metallico nec fulgente. Elytris basi prothorace laterioribus, parallelis, apice truncatis, nec spinosis, vix convexis, punctis inpressis series vix distinctas formantibus, triplici zona transversa cervinea, aliquotque ejusdem coloris maculis sine ordine sparsis ornatis. Scutello cæruleo, lævi, subrotundato.

Long. 0m,036, larg. aux angles huméraux 0m,012 Long. de la tête 0m,008; larg. 0m,065. Long. du prothorax 0m,006; larg. 0m,001. Long. des antennes 0m,028.

Ichthyosoma mirabile (*Essai sur la Faune de l'île de Woodlark*, par le R. P. Montrousier, 1857, page 58.)

Tête d'un vert métallique peu brillant, en carré long, couverte de points enfoncés, irréguliers; un peu déprimée sur la face, munie d'un sillon longitudinal, dont les côtés sont convexes et qui vient se perdre en dessus de l'épistome; lisse en dessous et derrière le yeux, offrant quelques poils roux, rares, assez longs. L'épistome est transversal et d'un noir cuivreux, le labre noir violet, l'un et l'autre couverts de longs poils roux. Les *Mandibules* sont fortes, triangulaires, arquées, marquées d'un sillon au côté externe, noires. Les *Palpes* noirs, se terminant par un article ovalaire. Les yeux sont

peu saillants, réniformes, très-profondément échancrés, mais non entièrement coupés en deux, latéraux, assez éloignés du bord postérieur de la tête, noirs. Les *Antennes* très-distantes à leur insertion, plus longues que les deux tiers de l'insecte, sétacées, sont d'un bleu d'acier très-brillant, velues de noir en dessous; elles ont le 1er article un peu en massue pédiculée, le 2e très-court, subglobuleux, à articulation peu distincte, les 3e et 4e à peu près égaux entre eux et plus longs que le 1er, les suivants diminuent progressivement de longueur. Autour de leur base s'élève un petit disque à rebord d'un beau bleu d'acier. Le *Prothorax* de la même teinte que la tête, presque une fois plus large que long, déprimé et un peu échancré et coupé carrément en avant; il envoie ensuite une dent mousse qui revient obliquement former l'angle antérieur; s'échancre profondément sur les côtés, envoie une autre dent latérale et rentre vers le bord postérieur qui est bissinué et coupé carrément au dessus de l'écusson : les deux dents qui sont aux deux extrémités de l'échancrure latérale sont plates et s'avancent au dessus des côtés qui sont arrondis, comme dans la plupart des autres longicornes. Le *Prothorax* est grossièrement et irrégulièrement ponctué, sauf au milieu du sommet et de la base où il offre un petit espace lisse. L'*Ecusson* en triangle arrondi est vert bleu, lisse, même vu à la loupe; il offre de chaque côté de la base un petit faisceau de poils fauves. Les *Elytres* profondément échancrées pour recevoir l'écusson se relèvent pour émettre une dent à la base, s'échancrent de nouveau et se terminent à l'angle huméral en un tubercule peu aigu, marqué en arrière d'un sillon oblique; elles sont presque parallèles, peu rétrécies au sommet, coupées carrément à l'extrémité et n'offrent pas de vestige d'épine aux angles postérieurs soit internes, soit externes; elles sont peu convexes, repliées en dessous de l'angle huméral, marquées de points et de petites fossettes formant au plus 5 sillons mal déterminés et autant de côtes obsolètes, et irrégulièrement disséminés au côté externe; d'un beau vert métallique avec quelques petites taches fauves sur les côtés et 3 points de même couleur

sur le limbe, à la hauteur de l'insertion de la 1re paire de pattes : il faudrait plus que de la bonne volonté pour faire une bande transversale de cet assemblage de taches ; derrière elles, un peu plus loin que le 1er tiers des élytres est la 1re bande, elle est perpendiculaire à la suture, se compose de 8 fossettes remplies d'une villosité fauve, un peu oblongues et dont les 4 externes sont un peu plus avancées du côté de la base des élytres : vers le 2e tiers est une 2e base arquée, ouverte du côté du sommet, composée de taches de plus en plus petites à mesure qu'elles approchent de la suture, et dont les plus extérieures semblent comprendre plusieurs taches confluentes : entre ces deux bandes, qui à la rigueur mériteraient seules ce nom, on voit sans ordre quelques points également fauves très-petits. Enfin, derrière la bande arquée on voit un groupe de petits points fauves, assez serrés et formant une tache qui s'élargit vers la suture des deux côtés. Le reste est parfaitement conforme au *Sphingnotus insignis* (Perroud. *Mélanges entomologiques*, 1855, page 93).

Cette espèce se distingue du *Sphingnotus insignis*, par plusieurs traits : 1° elle n'offre ni dépression entre et derrière les antennes, ni élargissement du sillon longitudinal entre elles ; 2° l'épistome n'a rien de brun rouge, il est très-distinctement noir cuivreux, le labre est bleu d'acier absolument comme le 1er article des antennes ; 3° le prothorax ne présente pas la moindre trace de sillon longitudinal ; 4° les élytres mesurées à leur angle huméral sont bien plus larges que le corselet à ses angles antérieurs, il n'y a aucune épine, si petite qu'on la suppose, à chaque angle de la troncature au bout ; elles n'ont que 3 bandes transversales de taches fauves, encore même la dernière est-elle peu nettement dessinée ; 5° le dessous du corps n'offre sur les côtés de l'abdomen que des points et non de grosses taches rondes fauves.

Elle se distingue aussi du *Sphingnotus mirabilis*, Boisduval, décrit par M. Perroud, *loco citato*, page 91. En ce que : 1° il n'y a pas de point blanc sur l'écusson ; 2° les bandes transversales des élytres sont

fauves, nullement blanches; 3° les points de ces dernières forment des côtes obsolètes, etc.

Elle forme pour ainsi dire le passage de l'*insignis* au *mirabilis*, distincte de l'un et de l'autre par plusieurs traits, et, chose singulière, se rapprochant de l'un par ce qui la sépare de l'autre, *et vice versa;* ainsi elle n'a que 3 bandes transversales sur les élytres, ce qui la distingue de l'*insignis* en la rapprochant du *mirabilis;* mais ces bandes sont fauves, ce qui l'éloigne du *mirabilis* pour la rapprocher de l'*insignis*.

Quant à mon *Tmesisternus dubius* et à mes *Ichthyosoma armatum* et *Dejeanii* (Montrousier, *loco citato*, page 59), ils n'ont de rapport avec le genre *Sphingnotus* que par l'échancrure du *mésosternum*, recevant la pointe postérieure du *prosternum*, et bien loin d'avoir le prothorax échancré ou étranglé sur les côtés, ils l'ont très-distinctement élargi d'avant en arrière comme les *Distichocères* de Kirby. En outre ils ont les cuisses en massue, ce qui n'existe pas chez les *Sphingnotus*.

MONTROUSIER.

NOTA. Je n'ai pas vu en nature ce nouveau *Sphingnotus* que M. Montrousier a bien voulu me dédier, en changeant le nom qu'il lui avait précédemment donné, alors qu'il le prenait pour le *Tmesisternus mirabilis* de Boisduval, et j'ai transcrit en entier la description très-détaillée qu'il m'en a envoyée, ainsi que les diverses observations dont il l'a accompagnée, répondant ainsi aux doutes que j'avais émis (Perroud, *loco citato*, page 97-99) sur le genre auquel devaient se rapporter ses *Tmesisternus dubius* et *Ichthyosoma armatum* et *Dejeanii*, qui tous trois sont, d'après ce qu'il dit, de véritables *Tmesisternus*.

PHYTOPHAGES.

Psylliodes Illigeri.

Oblongo-ovata, viridis vel cœruleo-viridis, nitida. Capite punctulato, carenato. Labro, mandibulis palpisque nigris. Antennarum articulis 1-5 *flavis,*

4-5 plus minusve apice brunneis, cæteris incrassatis, nigro-brunneis. Prothorace punctato. Elytris, punctato-striatis, interstitiis planis, lævibus. Femoribus brunneis, tibiis tarsisque ferrugineis.

Long. 0m,0025 ; larg. aux épaules 0m,001.

Psylliodes Illigeri, Montrousier in litteris.

Elliptique, d'un vert ou d'un vert bleuâtre, brillant. *Tête* penchée, finement pointillée, chargée en avant sur sa ligne médiane d'une courte carène se bifurquant postérieurement et s'étendant à droite et à gauche contre chaque œil, ce qui lui donne la forme d'un Y renversé; marquée d'un point enfoncé immédiatement après la naissance de la bifurcation. *Labre*, *Mandibules* et *Palpes* noirs. *Yeux* également noirs, gros, arrondis, saillants. *Antennes* n'atteignant pas tout-à-fait la moitié du corps, de 10 articles : les 5 premiers flaves : les 4e et 5e rembrunis chacun à leur extrémité dans une plus ou moins grande étendue, les suivants graduellement un peu épaissis et d'un brun noirâtre. *Prothorax* transversal, moitié plus étroit en avant qu'à sa base; coupé carrément en avant, avec ses angles antérieurs fortement abaissés et aigus ; assez fortement arrondi en arrière, ses angles postérieurs arrondis et moins abaissés que les antérieurs ; faiblement arrondi et finement rebordé sur les côtés, ce rebord est un peu relevé et dilaté extérieurement en forme de dent avant l'angle antérieur du prothorax ; modérément convexe en dessus et assez densement ponctué, les points en sont d'autant plus marqués qu'ils se rapprochent davantage des bords latéraux. *Ecusson* petit, lisse, en triangle curviligne. *Elytres* presque moitié plus larges aux épaules que le prothorax à sa base, près de quatre fois aussi longues que lui ; dilatées obliquement de leur base aux épaules dont le calus est bien marqué, graduellement rétrécies ensuite, en s'arrondissant très-légèrement sur les côtés, jusqu'à leur extrémité, où elles sont ensemble subogivalement terminées ; convexes en dessus, finement rebordées latéralement et marquées chacune de 9 légères

stries régulièrement ponctuées, et du commencement d'une dixième près de l'écusson, cette dernière se prolongeant plus loin que le premiers tiers de la longueur de l'élytre : intervalles des stries planes et lisses. *Dessous du corps* d'un brun noirâtre, luisant. *Abdomen* lâchement ponctué. *Cuisses* postérieures très-grosses, d'un brun noirâtre, brillant; les antérieures et les intermédiaires un peu renflées, d'un brun rougeâtre. Tous les *Tibias* et les *Tarses* ferrugineux.

Prise à Kanala sur le *Datura stramonium* (plante introduite) et sur le *Solenum oleraceum* et une *Physolis* (indigènes). M. Montrousier l'a dédiée à Illiger.

Chaetocnema Allardi.

Ovata, nigro-œnea, viride tincta. Capite læve. Prothorace transversim quadrato, punctato. Elytris regulariter et profunde punctato-striatis, interstitiis subcostatis, singulatim vittâ longitudinali testaceâ ornatis. Antennis, tibiis tarsisque testaceis.

Long. 0m,002; larg. 0m,0007.

Plectroscelis Allardi, Montrousier in litteris.

Ovale, d'un bronzé noirâtre, peu brillant, avec une teinte verdâtre principalement sur le prothorax. *Tête* sans carène, lisse, rayée au dessus de l'insertion des antennes d'une petite ligne arquée en arrière, plus ou moins marquée, allant d'un œil à l'autre. *Labre* et *Palpes* noirs, quelquefois la base du dernier article de ceux-ci est testacée. *Yeux* grands, noirs, peu saillants. *Antennes* atteignant la moitié du corps, testacées, leurs 3 derniers articles rembrunis. *Prothorax* en carré transversal, coupé droit en avant, un peu arrondi et très-finement rebordé en arrière, le rebord interrompu au devant de l'écusson, à côtés droits, parallèles et bien distinctement rebordés; ce rebord légèrement relevé et un peu épaissi aux angles antérieurs qui sont arrondis, les angles postérieurs presque droits et pointus;

peu convexe et densement ponctué en dessus. *Ecusson* petit, bronzé, en triangle curviligne. *Elytres* plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, près de 4 fois aussi longues que lui, arrondies et rebordées sur les côtés et arrondies ensemble à leur extrémité ; convexes en dessus , leurs épaules légèrement obliques avec le calus huméral bien marqué; creusées chacune de 9 stries régulières, profondes et ponctuées (les points plus gros dans les stries latérales que dans celles dorsales), et du commencement d'une dixième près de l'écusson, celle-ci dépassant à peine le premier quart de la longueur de l'élytre; intervalles des stries lisses et un peu relevés en forme de côtes ; chaque élytre est ornée d'une large bande longitudinale testacée, couvrant les intervalles 3, 4 et 5 et les 3e et 4e stries, partant de la base et s'arrêtant avant l'extrémité, où elle forme extérieurement un petit crochet par suite de son extension, tantôt sur le 6e intervalle, tantôt sur le 7e et tantôt sur le 9e. *Dessous du corps* et *Cuisses* postérieures d'un bronzé noirâtre. *Cuisses* antérieures et intermédiaires brunes. *Tibias* et *Tarses* testacés.

Prise à Kanala sur une graminée du genre *Carex* qui croît dans les lieux humides. M. Montrousier l'a dédiée à M. Allard , auteur d'une bonne *Monographie des Altises* d'Europe.

Altica (Aphtona?) Strigula, Montrousier.

Long. 0m,002.

Elliptique, convexe. *Prothorax* plus étroit que les élytres, arrondi sur les côtés, légèrement rebordé. Couverte de petits points enfoncés sous forme de lignes. D'un vert métallique. Une bande large, longitudinale, flexueuse, n'atteignant pas l'extrémité, sur chaque élytre, jaune. Base des *Antennes*, des *Jambes* et des *Tarses* testacée.

Je n'ai encore trouvé à Kanala cette *Altise* que sur le *Raphanus sativus* (introduit).

Nota. Je n'ai pas reçu cette espèce, M. Montrousier ne m'en a envoyé que la description ci-dessus.

Altica (Phyllotreta ?) Dimidiata, Montrousier.

Long. 0m,002.

Tête, prothorax, premier quart des élytres, dessous du corps, pattes, premiers articles des antennes d'un testacé rougeâtre. Partie postérieures des élytres d'un vert métallique sombre. Antennes rembrunies.

Tête penchée, petite, finement pointillée. *Antennes* longues, à 1er article gros. *Prothorax* transversal, convexe, arrondi sur les côtés, couvert de points enfoncés avec une dépression ponctiforme près de la base. *Elytres* plus larges que le prothorax, couvertes de petits points serrés, à épaules saillantes, peu convexes.

Se trouve à Kanala sur les graminées.

Nota. Je n'ai pas reçu cette espèce. Je donne la description que M. Montrousier m'en a envoyée.

Sphœroderma Rubiacearum.

Ovata, convexa, rubro-ferruginea, nitida. Antennis pedibusque dilutioribus. Oculis mandibulisque nigris. Capite obsolete punctulato, in medio sulcato. Prothorace transverso, marginato, laxe et leviter punctato. Elytris striato-punctatis, singulatim duobus striis, non integris, sculptis; interdum sutura infuscata.

Long. 0m,002.

Phyllotreta? Rubiacearum, Montrousier in litteris.

Ovale, convexe, entièrement d'un rouge ferrugineux, brillant, avec les pattes et les antennes d'une teinte plus pâle. *Tête* très-

penchée, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax, très-finement pointillée ; creusée d'un étroit sillon sur sa ligne médiane, partant d'entre les yeux et se dirigeant sur le vertex, et de 2 fines stries partant chacune de l'angle antérieur de l'épistome et se dirigeant obliquement l'une contre l'autre vers la naissance du sillon médian, qu'elles atteignent quelquefois. *Epistome* peu profondément et subtriangulairement échancré à son bord antérieur, mais n'ayant point de prolongement en forme de corne; il a dans son milieu une petite impression triangulaire plus ou moins marquée et quelquefois réduite à un point. *Labre* court, transversal, presque coupé droit en avant. *Mandibules* robustes, noires et bifides à leur extrémité. *Palpes* d'un ferrugineux clair. *Yeux* gros, noirs et saillants. *Antennes* plus longues que la moitié du corps, quelquefois un peu rembrunies à leur extrémité. *Prothorax* transversal, plus de moitié plus large que long ; entièrement rebordé, un peu plus fortement sur les côtés qu'en avant et en arrière ; coupé droit à son bord antérieur, très-légèrement arrondi à son bord postérieur ; arrondi sur ses côtés, ses angles antérieurs aigus et fortement abaissés, ce qui le fait paraître plus étroit en avant qu'en arrière, ses angles postérieurs peu abaissés et également aigus; assez convexe en dessus, légèrement et lâchement ponctué. *Ecusson* petit, en triangle curviligne et d'un rouge plus brun que le reste du corps. *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, plus de trois fois plus longues que lui, faiblement arrondies sur les côtés, un peu rétrécies et arrondies ensemble à leur extrémité; rebordées sur les côtés convexes ; en dessus avec les épaules arrondies et le calus huméral bien marqué; couvertes sur toute leur surface de points assez gros, disposés en lignes longitudinales et moins profondément enfoncés vers l'extrémité; creusées chacune de 2 stries ponctuées, la 1re contre la suture; ne commençant qu'après la première moitié de la longueur de l'élytre et ne touchant pas l'extrémité, la 2e près du bord latéral, plus profonde que la 1re, commençant après le premier tiers de l'élytre et quelquefois au dessous du calus huméral et s'effaçant avant l'extrémité.

Dessous du corps de la même couleur que le dessus. *Pattes* d'une teinte plus claire, et couvertes d'une pubescence blanche. *Cuisses* postérieures médiocrement renflées.

Prise à Kanala sur une belle rubiacée à laquelle M. Montrousier a donné le nom de *Douarria speciosa*. Dans la note que M. Montrousier m'a envoyée touchant cette espèce, il dit qu'elle est semblable comme forme à son *Altica (Phillotreta?) dimidiata*; il serait alors possible que cette dernière espèce appartînt aussi au genre *Sphœroderma*.

Sphœroderma Histrio.

Ovata, convexa, nitida. Capite obsolete punctulato, in medio sulcato: subœneo-nigro, antice posticeque rubro-ferrugineo. Mandibulis oculisque nigris. Antennarum articulis primis vel 3 vel 4, flavo-testaceis, cæteris brunneis, ad apicem tantummodo flavo-testaceis. Prothorace transverso, marginato, supra laxe punctato, subœneo-nigro. Elytris punctato-striatis, striis in medio longe interruptis; subœneo-nigris rubro-ferrugineo variegatis. Subtus picea. Abdomine rubro testaceo. Pedibus flavo-testaceis.

Long. 0m,002 à 0m,003.

Ovale, convexe, brillante. *Tête* penchée, très-finement pointillée, légèrement rugueuse en avant, parsemée de quelques gros points entre les yeux et marquée de petites rides longitudinales en arrière de ceux-ci et sur le vertex; creusée sur sa ligne médiane d'un étroit sillon prenant naissance entre les yeux et remontant sur le vertex; d'un noir un peu bronzé, avec le front et le vertex et souvent l'épistome d'un rouge ferrugineux luisant. *Epistome* peu profondément et subtriangulairement échancré, mais n'ayant point de prolongement en forme de corne. *Labre* court, transversal, ferrugineux, légèrement échancré en arc à son bord antérieur. *Mandibules* robustes, noires, bifides à leur extrémité. *Palpes* flaves. *Yeux* gros,

noirs, saillants. *Antennes* pubescentes, presque aussi longues que le corps, leurs 3 et quelquefois leurs 4 premiers articles d'un flave testacé, les articles suivants bruns avec l'extrémité de chacun d'eux flave testacé. *Prothorax* noir, luisant, un peu bronzé, transversal, un peu plus de moitié plus large que long, finement rebordé en avant et en arrière et un peu plus fortement sur les côtés qui sont arrondis; coupé carrément à son bord antérieur, légèrement arrondi à sa base, ses angles antérieurs aigus et fortement abaissés, ce qui le fait paraître plus étroit en avant qu'en arrière, ses angles postérieurs moins abaissés et obtus; assez convexe en dessus et lâchement ponctué. *Ecusson* petit, brun, en triangle curviligne. *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, près de quatre fois aussi longues que lui; rebordées et peu arrondies sur les côtés, un peu rétrécies et arrondies ensemble à leur extrémité; convexes en dessus avec le calus huméral bien marqué et les épaules arrondies; creusées chacune de 9 stries ponctuées, ces stries ne sont bien marquées qu'à la base et à l'extrémité, elles sont en partie géminées avec leurs intervalles un peu relevés, mais elles sont effacées sur le reste de la surface où les points sont alors disposés presque sans ordre et mélangés de rides transversales plus ou moins marquées. Les élytres sont d'un noir luisant, un peu bronzé, et variées d'un ferrugineux rouge. Cette couleur forme sur la base dans le premier cinquième de la longueur une bande plus ou moins interrompue, de distance en distance, par la couleur du fond. Cette bande émet dans son milieu un rameau plus ou moins large descendant sur la ligne médiane de chaque élytre, jusqu'à la moitié de la longueur de celle-ci, ou tantôt il s'épaissit fortement de manière à former une grosse tache un peu transversale couvrant la moitié médiane de l'élytre, et tantôt il se prolonge à droite et à gauche, en présentant du côté de la suture une grosse tache presque carrée, et du côté du bord externe une petite bande transversale continuée par de petites taches placées à la suite les unes des autres en forme d'arc renversé remontant du côté de l'épaule. La même couleur rouge

ferrugineux couvre le dernier tiers des élytres, laissant paraître dans le milieu sur chacune d'elles, plus ou moins largement et irrégulièrement, la couleur du fond qui toujours vient par un petit rameau rejoindre le bord externe et qui très-souvent découpe, en avant, le rouge ferrugineux de manière à le réduire à une suite de petites taches oblongues disposées en arc. *Epipleures* noir bronzé. *Dessous du corps* brun. *Abdomen* d'un rouge ferrugineux soit dans son entier, soit dans ses trois derniers anneaux. *Pattes* pubescentes, d'un flave testacé. *Tarses* plus pâles. Les *Cuisses* postérieures modérément renflées.

Cette espèce provient de la Nouvelle-Calédonie; je l'ai reçue sans désignation de localité.

Colaspis Kanalensis.

Ovalis, convexa nigro-violacea, nitida. Antennis nigris, articulis tribus primis subtus plus minusve rufis. Capite in vertice uni-striato, labro rufo. Prothorace transverso, laxe punctato, antice angustiore, lateribus rotundatis et marginatis, margine reflexo. Scutello rotundato, nigro. Elytris irregulariter striato-punctatis et ad apicem punctato-striatis.

Long. $0^m,006$; larg. $0^m,004$.

Montrousier in litteris.

Ovale, convexe, d'un violet noirâtre, luisant. *Tête* penchée, engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux; finement pointillée, creusée sur le vertex d'une strie longitudinale et d'une fossette arrondie au milieu du bord antérieur de l'épistome qui est échancré en arc au devant de cette fossette et coupé obliquement sur ses côtés. *Labre* grand, transversal, rouge, luisant, échancré en arc en avant. *Mandibules* noires. *Palpes* flaves. *Antennes* longues, filiformes, de 11 articles, les derniers un peu comprimés; noires, pubescentes et obs-

cures, leurs 3 premiers articles luisants et plus ou moins rouges en dessous. *Yeux* gros, arrondis, saillants. *Prothorax* penché, transversal, beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière, un peu avancé en arc sur la tête, finement rebordé antérieurement et postérieurement; arrondi sur ses côtés, où il est plus largement rebordé, ce rebord un peu relevé en forme de gouttière; convexe en dessus, ses côtés antérieurs graduellement et fortement abaissés avec leurs angles arrondis, ses côtés postérieurs plus relevés, leurs angles aigus: très-faiblement bissinué à sa base et lâchement ponctué en dessus. *Ecusson* noir, arrondi, très-finement pointillé. *Elytres* ovalaires, convexes, à calus huméral bien marqué, un peu plus larges à leur base que le prothorax à la sienne et formant avec lui sur les côtés un angle obtus, trois fois aussi longues que lui, se rétrécissant un peu de la base à leur extrémité où elles sont ensemble arrondies; ponctuées un peu irrégulièrement en forme de stries dans les deux premiers tiers ou les trois premiers quarts de leur longueur, les stries bien marquées ensuite et ponctuées, avec leurs intervalles un peu relevés surtout vers l'extrémité. *Dessous du corps* ponctué, d'un noir bleuâtre ainsi que les pattes. *Cuisses* mutiques. *Tarses* peu allongés, leur 1er article plus court que les deux suivants réunis. *Crochets des Tarses* roux, munis à la base de chacune de leurs branches d'une épaisseur presque en forme de dent triangulaire.

Pris par M. Montrousier à Kanala.

Colaspis Solani.

Ovalis, convexa. Capite ferrugineo, nitido, levissime punctulato, infronte uni-striato. Labro transverso ferrugineo, antice arcuatim emarginato. Mandibulis nigris. Palpis ferrugineis. Oculis globosis nigris. Antennis longioribus, filiformibus, nigris, articulis quatuor primis ferrugineis. Prothorace transverso ferrugineo, nitido, lateribus rotundatis, levissime marginatis, margine brunneâ. Elytris æneo-nigris, substriatim grosse punctatis,

lateribus rugatis; singulatim ad suturam lineâ ferrugineâ postice abbreviata et altera linea eâdem colore ad marginem exteriorem in secunda dimidia parte, ornatis. Subtus pectore, abdomineque æneo-nigris. Pedibus flavo-ferrugineis.

Long. 0m,0035; larg. 0m,002.

Eumolpus Solani, Montrousier in litteris.

Corps ovale, convexe. *Tête* penchée, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax, rétrécie et à côtés parallèles en avant, d'un ferrugineux luisant; très-finement pointillée, rayée d'une strie longitudinale au milieu du front et chargé sur celui-ci à côté de l'insertion de chaque antenne d'un petit empâtement triangulaire. *Epistome* et *Labre* ferrugineux, le premier assez profondément échancré en arc en avant, ses angles arrondis, le second transversal, arrondi et légèrement échancré en avant. *Mandibules* fortes, recourbées à leur extrémité, noires. *Palpes* ferrugineux. *Yeux* gros, saillants, latéraux, noirs. *Antennes* filiformes, allongées, noires, revêtues d'une pubescence blanchâtre qui les fait paraître mates, leurs 4 premiers articles luisants. *Prothorax* court, fortement transversal, penché, coupé droit en avant, très-faiblement bissinué à sa base, très-arrondi sur les côtés, ceux-ci ainsi que la base finement rebordés : ces rebords bruns; modérément convexe en dessus, ses angles antérieurs abaissés et aigus, les postérieurs moins abaissés et obtus; très-finement pointillé et d'un ferrugineux luisant. *Ecusson* noir bronzé, en triangle curviligne. *Elytres* plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, plus de trois fois plus longues que lui, arrondies sur les côtés et plus fortement ensemble à leur extrémité; convexes en dessus, très-légèrement bissinuées à leur base, le calus huméral bien marqué; creusées de points presque disposés en stries et d'autant plus gros qu'ils se rapprochent des bords externes où ils sont mélangés d'assez grosses rides transversales; d'un noir bronzé luisant, et parées chacune d'une assez large bande ferrugineuse partant de la

base, longeant la suture qu'elle ne couvre pas et s'arrêtant après les deux premiers tiers de la longueur de l'élytre, et d'un autre bande de la même couleur placée contre le bord externe, commençant après la première moitié de la longueur de l'élytre, en face et avant l'extrémité de la bande suturale et se continuant en s'élargissant un peu et en couvrant alors le bord externe jusqu'à l'angle sutural où elle rejoint sa pareille. *Dessous de la poitrine* et de l'*Abdomen* d'un noir bronzé, ponctués, le dernier anneau de celui-ci rougeâtre. *Pattes* d'un flave ferrugineux. *Cuisses* renflées, inermes. *Tibias* un peu comprimés, parsemés de petits poils blancs et relevés. *Tarses* assez robustes, revêtus en dessous d'une brosse de poils blanchâtres, le 1er article des postérieurs aussi long que les deux suivants réunis. *Crochets* courts, entiers, robustes, leur extrémité en pointe aiguë.

Prise communément dans la Nouvelle-Calédonie, au mois de mars, sur une belle espèce de solanée de 1 à 2 mètres de haut. M. Montrousier la dit très-voisine de son *Colaspis Dunali* que je ne connais point.

Rhaphidopalpa Deplanchei.

Oblonga, ferruginea, nitida. Antennis (articulis duobus primis exceptis) oculis, pectore abdomineque nigris. Tibiis tarsisque nigro-brunneis. Elytris basi et in medio maculis duabus subovatis, nigris.

Long. 0m,008-0m,009; larg. 0m,004-0m,0045.

Galleruca Deplanchei, Montrousier in litteris.

Corps oblong, luisant. *Tête* ferrugineuse, très-finement pointillée, vue à la loupe; creusée entre les yeux de 2 fossettes dans lesquelles sont insérées les antennes (l'intervalle entre ces deux fossettes relevé presque en carène), et d'un sillon transversal allant d'un œil à l'autre

au dessus de l'insertion des antennes et marqué dans son milieu d'une petite dépression longitudinale. *Epistome* ferrugineux, coupé carrément en avant. *Labre* ferrugineux, grand, transversal, presque coupé droit en avant où il est marqué de quelques petits points pilifères, ses angles arrondis. *Mandibules* brunes à leur extrémité. *Palpes* ferrugineux. *Yeux* noirs, gros, arrondis, saillants. *Antennes* atteignant les 2/3 des élytres, leurs 2 premiers articles d'un flave ferrugineux, les autres noirs revêtus d'une pubescence grise. *Prothorax* ferrugineux, très-finement ponctué, transversal, deux fois aussi large que long; coupé droit en avant et en arrière; élargi en s'arrondissant légèrement sur les côtés dans la première moitié de sa longueur, parallèle dans l'autre moitié; rebordé latéralement, ses angles antérieurs très-abaissés et aigus, les postérieurs un peu relevés et droits; peu convexe en dessus et creusé un peu après le milieu de sa longueur d'un sillon transversal dont les extrémités remontent un peu en avant. *Ecusson* ferrugineux, luisant, en triangle curviligne. *Elytres* presque du double plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, plus de quatre fois plus longues que lui; finement rebordées sur les côtés; coupées droit à leur base embrassant le dessous des épaules, parallèles dans le premier quart de leur longueur, un peu élargies ensuite et largement arrondies ensemble à leur extrémité; modérément convexes en dessus, creusées d'une petite fossette allongée vers les épaules rendant bien distinct le calus huméral; finement pointillées et ayant des côtes longitudinales à peine distinctes; ferrugineuses, luisantes, et parées à leur base d'une bande transversale d'un noir brillant couvrant le premier quart de leur longueur et chacune après le milieu de celle-ci d'une grosse tache, également d'un noir brillant, légèrement arrondie en avant où elle est beaucoup plus large qu'en arrière, arquée du côté de la suture et droite du côté du bord externe, ce qui la fait se terminer en arrière en pointe obtuse. *Dessous du corps* et *Pattes* revêtus d'une pubescence flave. *Pro* et *Mésothorax*, *Hanches* et *Cuisses* d'un flave ferrugineux. *Métathorax* et *Abdomen* noirs. *Tibias* et *Tarses* bruns.

Cette belle espèce a été prise à Kanala par M. Montrousier, qui l'a dédiée à M. le docteur Deplanche, un des naturalistes envoyés par le gouvernement pour explorer la Nouvelle-Calédonie.

Elle ressemble beaucoup à la *R. Austro-Caledonica* (Montrousier, *Annales* de la Société entomologique de France, année 1861, page 299). Elle s'en distingue par sa taille plus grande, par l'absence de tache noire derrière les yeux, par sa couleur ferrugineuse, par ses antennes et ses tibias noirs, par ses élytres moins distinctement pointillées, par sa bande noire basilaire et par la forme de ses taches postérieures.

Rhaphidopalpa Palustris.

Oblongo-subovata, modice convexa, nitida, subtiliter punctata. Capite, prothorace elytrisque luteis; ore, oculis, antennis (articulis tribus primis exceptis), corpore subtus pedibusque nigris.

Long. 0m,006; larg. 0m,003.

Galleruca Palustris, Montrousier in litteris.

Oblongo-subovale, modérément convexe en dessus, luisante, paraissant lisse au premier coup-d'œil, mais réellement finement ponctuée, vue à la loupe. *Tête* jaune, un peu plus longue que large, marquée de chaque côté entre les yeux d'une fossette dans laquelle sont insérées les antennes et d'un sillon transversal au dessus de cette insertion. *Epistome* tronqué carrément en avant. *Labre* un peu allongé, arrondi en avant, noir ainsi que les *Mandibules* et les *Palpes*. *Yeux* noirs, latéraux, arrondis et saillants. *Antennes* atteignant plus loin que la moitié des élytres, leurs 3 premiers articles jaunes, luisants, les autres noirs, revêtus d'une pubescence grise qui les fait paraître mats. *Prothorax* jaune luisant, moins long que large, coupé carrément en avant avec ses angles antérieurs abaissés ;

légèrement arrondi et finement rebordé sur ses côtés, un peu en arc renversé à sa base, le milieu de celle-ci coupé carrément; peu convexe sur son disque, subconvexement déclive sur les côtés, principalement en avant. *Ecusson* noir brillant, en triangle curviligne. *Elytres* jaunes, ovalaires, plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, plus de 4 fois aussi longues que lui, finement rebordées sur les côtés, arrondies ensemble à leur extrémité; modérément convexes en dessus et assez consistantes, marquées d'une petite fossette vers les épaules faisant paraître le calus huméral un peu relevé. *Poitrine, Abdomen* et *Pattes* noirs, ponctués, couverts d'une pubescence grise à reflet soyeux.

Trouvé à Kanala, particulièrement dans les lieux humides, les plantations de taros, etc.

Luperus Bimaculatus.

Elongatus, subdepressus, parce pilosus, supra nigro-brunneus, rugosus, subtus flavo-ferrugineus; pectore brunneo. Antennarum articulis basi flavis. Prothorace transverso subquadrato, angulis anterioribus calloso-ferrugineis. Elytris oblongis, flavo-ferrugineo limbatis, maculisque duabus subrotundatis eadem colore ad suturam ornatis. Pedibus flavo-ferrugineis, femoribus apice tibiisque ad basin brunneo-annulatis.

Long. 0m,006; larg. 0m,0035.

Tête d'un brun noirâtre, inégale, plus étroite en avant qu'en arrière, subtriangulaire, relevée entre les yeux vers l'insertion des antennes : cette élévation creusée d'un petit sillon longitudinal et limitée en arrière par une dépression un peu arquée en avant, allant d'un œil à l'autre. *Labre* plus long que large, arrondi en avant. *Palpes* d'un flave ferrugineux. *Yeux* gros, arrondis, latéraux, saillants, un peu échancré vers l'insertion des antennes. *Antennes* longues, dépassant de peu le corps, insérées sur le front entre les yeux,

filiformes, brunes, avec la base de chacun de leurs articles flave ; de 11 articles : le 1er grand, graduellement épaissi, luisant ; 2e court, plus petit que le 3e, le 3e plus petit que le 4e, les suivants allongés, égaux entre eux, le dernier en pointe obtuse à son extrémité, tous, à l'exception du premier, revêtus d'une pubescence flave qui les fait paraître obscurs. *Prothorax* d'un brun noirâtre luisant, presque en carré transversal, coupé droit en avant et faiblement en arc renversé à sa base, très-légèrement rétréci d'avant en arrière, rebordé sur ses côtés, ceux-ci un peu fléchis : ses angles antérieurs calleux et ferrugineux, les postérieurs abaissés, obtus ; inégal et presque déprimé en dessus et irrégulièrement ponctué. *Ecusson* ferrugineux en triangle curviligne. *Elytres* presque moitié plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, près de cinq fois aussi longues que lui, s'élargissant un peu de leur base à leur extrémité où elles sont chacune arrondies et forment ensemble un petit angle rentrant sur la suture ; légèrement échancrées en arc à leur base, l'angle huméral arrondi ; presque déprimées en dessus, tombant perpendiculairement sur les côtés, leurs bords latéraux rebordés ; marquées d'une petite fossette oblongue contre le calus huméral ; couvertes de points enfoncés, serrés et irréguliers qui les font paraître rugueuses, et parsemées de petites cicatrices oblongues et de très-petits poils flaves ; d'un brun noirâtre, luisant, largement bordées de flave-ferrugineux et ornées chacune d'une tache subarrondie de même couleur, placée contre la suture un peu après le milieu de leur longueur. *Dessous du corps* et *Pattes* d'un flave ferrugineux, revêtus de petits poils de même couleur. *Poitrine* brune. Extrémité des *Cuisses* et base des *Tibias* annelés de brun. *Tarses* longs et minces, le 1er article des postérieurs aussi long que les suivants réunis, l'avant-dernier spongieux en dessous et bilobé. *Crochets* courts, libres, aigus et dentés en dessous.

Pris à Kanala par M. Montrousier, qui me l'a envoyée sous le nom que je lui ai conservé.

CASSIDIDES.

Coptocycla Convolvuli.

Rotundato-ovalis, media convexa, nigra nitida; thoracis elytrorumque marginibus testacea. Antennis flavis, articulis tribus ultimis brunneis vel nigris. Prothorace antice late, posterius magis rotundato, supra disco convexus, niger, levis, marginibus reticulatus. Scutello triangulare nigro. Elytris subtiliter striato-punctatis, nigris, maculis 10 luteis notatis, margine sub late explanatis. Pedibus abdomineque testaceis.

Long. 0m,007 à 0m,008; larg. 0m,005 à 0m,006.

Deloyola Convolvuli, Montrousier in litteris.

En ovale arrondi, modérément convexe. *Corps* arcuément resserré dans le milieu de sa longueur, ce qui fait paraître les épaules divergentes et l'abdomen dilaté latéralement. *Tête* noire, flave entre les yeux et en avant, ainsi que les parties de la bouche et les antennes dont les 3 derniers articles sont bruns et quelquefois noirs, le dernier pointu à son extrémité. *Yeux* gros, noirs. *Prothorax* moitié plus large que long, largement arrondi en avant et plus fortement arrondi en arrière, légèrement bissinué à sa base, le lobe médian de celle-ci peu prolongé en arrière et coupé presque carrément; modérément convexe en dessus, lisse et d'un noir brillant sur son disque, dilaté en avant et sur les côtés, cette situation large, un peu abaissée, réticulée et d'un flave testacé. *Ecusson* grand, triangulaire, lisse, noir brillant. *Elytres* presque moitié plus larges que le prothorax, deux fois et demie aussi longues que lui, profondément échancrées en arc à leur base, bissinueuses en face de la base du prothorax, dilatées sur les côtés et moins fortement à leur extrémité, cette dilatation large, un peu abaissée, arrondie sur les côtés et plus

fortement vers l'extrémité, réticulée et d'un flave testacé. Angles antérieurs de la dilatation avancés, sub-aigus et divergents; convexes en dessus, leurs épaules proéminentes, arrondies et prolongées extérieurement; striées chacune contre la suture, cette strie ponctuée; marquées sur leur surface de quelques lignes longitudinales de petits points, plus ou moins visibles et plus ou moins interrompus; noires, brillantes et ornées chacune de cinq taches et d'une bordure apicale d'un jaune rougeâtre, dorées pendant la vie de l'insecte, ces taches sont placées savoir : la 1re, petite, oblongue et oblique, au bord antéro-externe du calus huméral; la 2e grande, plus ou moins arrondie et échancrée du côté du calus huméral, vers la base entre ce dernier et l'écusson; la 3e également arrondie, plus petite que la 2e, au-dessous de celle-ci presque à la moitié de la longueur de l'élytre; la 4e plus petite, en ovale plus ou moins allongé, contre le bord externe, presque en face de la 3e; la 5e enfin, en ovale transversal, aussi grosse et quelquefois plus grosse que la 3e, au dessous de celle-ci et vers l'extrémité : la bordure apicale n'atteint pas la suture et remonte quelquefois en s'amincissant beaucoup jusqu'à la tache latérale. *Dessous du corps* plus ou moins noir à la poitrine. *Abdomen* testacé. *Pattes* flaves ou testacées.

Cette espèce a été prise en abondance à Jengen (Nouvelle-Calédonie), sur le *Batatas edulis*, introduit dans l'île par les Européens.

EROTYLIENS.

Episcapha Deyrollei.

Oblonga, rubra. Capite, scutello, pectore pedibusque nigris. Prothorace ante scutellum plus minusve nigro notato. Elytris punctato-striatis, 10 *maculis nigris, ornatis.*

Long. 0m,009; larg, 0m,004.

Triplax Deyrollei. Montrousier in litteris.

Corps oblong, allongé, peu convexe. *Tête* noire, finement ponctuée, plus densement en avant que sur le vertex. *Antennes* noires, atteignant presque la base du prothorax : massue grande, oblongue, parcimonieusement couverte de petits poils roussâtres. *Prothorax* transversal presque 2 fois moins long que large, un peu plus étroit en avant qu'à sa base, largement et un peu profondément échancré à son bord antérieur, ses côtés un peu obliques et finement rebordés, sa base bissinuée et largement mais faiblement lobée dans son milieu; ses angles antérieurs abaissés et aigus, les postérieurs presque aigus; peu convexes en dessus, très-finement pointillé, marqué de chaque côté, non loin des angles postérieurs, de quelques petits points diposés presque en ligne longitudinale remontant à peine au tiers de sa longueur et d'une rangée de points un peu plus fortes le long de son bord postérieur, de chaque côté du lobe médian ; d'un rouge clair brillant avec le lobe médian plus ou moins noir. *Ecusson* noir, lisse, transversal. *Elytres* allongées, aussi larges à leur base que le prothorax à la sienne, 2 fois et demie aussi longues que lui, se rétrécissant graduellement des épaules à l'extrémité, où elles sont ensemble arrondies et moitié moins larges qu'à leur base ; peu convexes en dessus, rebordées presque en gouttière sur les côtés, bissinuées à leur base, calleuses aux épaules, avec les angles huméraux obtus; d'un rouge clair brillant; très-finement pointillées sur leur surface; marquées chacune de 8 lignes de petits points bruns strialement disposés : ces points ne sont nullement enfoncés, si ce n'est quelques-uns d'entre eux à la base de la ligne qui touche le calus huméral et de celle qui la précède en partant de la suture; ornées de 10 taches noires : la 1re, basilaire, grande, en carré transversal, placée à cheval sur la suture, quelquefois assez profondément et subtriangulairement échancrée en arrière vers la suture et arrondie postérieurement sur chaque élytre, présentant ainsi l'aspect de 2 grosses taches qui seraient jointes dans la 1re moitié de leur longueur ; la 2e et la 3e petites et obliques placées une sur chacun des calus huméraux ; les 4e, 5e, 6e et 7e ovales, placées transversalement, et en ligne un peu ar-

quée en arrière, avant le milieu de la longueur des élytres : les 4e et 7e un peu plus grosses que les 5e et 6e, qui sont quelquefois réduites à un gros point : les 8e et 9e en ovale transversal ; placées une sur chaque élytre aux 3 quarts de la longueur; enfin la 10e commune aux deux élytres, placée tout-à-fait à l'extrémité sur la suture et émettant un petit rameau longeant les bords externes dans une faible partie. Bords latéraux des élytres et épipleures noirs depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur. En dessous, *Prothorax* et *Abdomen* d'un rouge clair brillant, le bord postérieur des anneaux de ce dernier plus ou moins liséré de brunâtre. *Poitrine,* extrémité du *Prosternum* et *Pattes* d'un noir brillant. *Tarses* revêtus en dessous d'une brosse de poils.

M. Montrousier a pris cette espèce à Kanala, sous les écorces et dans des champignons ; il l'a dédiée à M. Henry Deyrolle, voyageur naturaliste, qui a exploré le Gabon.

Elle doit être placée à côté de l'*Episcapha australis*, Lacordaire, dont elle se distingue aisément par son prothorax moins carré, plus rétréci en avant, à échancrure antérieure un peu plus profonde, et à lobe basal plus prolongé en arrière; par l'absence d'une véritable tache au bord postérieur de son prothorax, par les points de ce dernier moins nombreux et moins marqués, par ses élytres plus cunéiformes, par leurs taches bien séparées et non réunies en forme de bandes, par le rebord de ses élytres noir et non rouge, etc.

M. Montrousier la dit très-voisine de son *Triplax 4-vittatus* de Woodlark (*Faune de Woodlark*, page 73), qui se trouve aussi dans la Nouvelle-Calédonie, mais dont elle se distinguerait non seulement par l'étendue de la disposition des taches de ses élytres et la base du corselet moins nettement tachée, mais encore par sa forme moins parallèle.

PHALACRIDES.

Phalacrus Brunnipes, Montrousier.

Long. à peine $0^m,001$.

Ovale, convexe, d'un rouge ferrugineux, rembruni sur le dos. *Tarses* presque noirs. *Elytres* munies de points alignés.

Pris à Kanala, sous les écorces.

Nota. Je n'ai pas reçu cette espèce; j'en donne la description que M. Montrousier m'en a envoyée.

COCCINELLIDES.

Epilachna Emarginata, Montrousier.

Long. $0^m,002$.

En ovale racourci. Côtés des élytres échancrés. Rouge avec une pubescence abondante blanche. *Pieds* très-écartés à leur insertion.

Pris à Kanala.

Nota. Je n'ai reçu de M. Montrousier que la description ci-dessus.

EUMORPHIDES.

Stenotarsus Lombardeaui.

Ovatus, niger nitidus, flavo-villosus. Palpis antennisque flavo-ferrugineis. Capite nigro, sæpe antice ferrugineo. Prothorace transverso antice profunde emarginato, postice bissinuato, lobato, lateribus obliquis, parum rotundatis; supra modice convexo, punctato, lateribus bi-sulcato, nigro ni-

tido, flavo-villoso, angulis anticis ferrugineo maculatis. Scutello parvo, nigro. Elytris convexis striato-semi punctatis, flavo-villosis, nigris nitidis, apice plus minusve flavis, ad basin singulatim lineis duabus ferrugineis. Subtus corpore nigro, abdominis segmentis 4 ultimis ferrugineis. Pedibus flavis.

Long 0m,003 1/2; larg. 0m,002 1/3.

Eumorphus Lombardeaui. Montrousier in litteris.

Tête moyenne, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax, noire, velue de flave, avec l'épistome et le labre quelquefois ferrugineux. *Palpes* d'un flave ferrugineux, à dernier article ovalaire et pointu au bout. *Yeux* gros, saillants, noirs. *Antennes* d'un flave ferrugineux, pubescentes et atteignant le 1er quart de élytres, de 11 articles : le 1er gros, obconique : les 2e à 8e submoniliformes d'égale grandeur et de grosseur entre eux : les 9e à 11e ovalaires, plus gros et plus grands que les précédents, formant entre eux une massue à articles bien séparés, allongée, assez étroite, un peu comprimée : le dernier article le plus grand et le plus gros de tous, en pointe mousse à son extrémité. *Prothorax* transversal, plus étroit en avant qu'en arrière ; assez profondément échancré à son bord antérieur, dont le milieu s'avance en arc sur la tête ; sinué à sa base près des angles postérieurs, les 2 tiers médians de celle-ci un peu prolongés en arrière en un large lobe arqué ; oblique et légèrement arrondi sur les côtés, ses angles antérieurs un peu abaissés et mousses, les postérieurs non abaissés et aigus ; modérément convexe en dessus, creusé à une certaine distance de ses bords latéraux de 2 sillons : le 1er entier, descendant du bord antérieur jusqu'à la base : le 2e court, placé en dedans du 1er et remontant de la base jusqu'au tiers seulement de la longueur du prothorax ; noir brillant, ponctué, velu de flave et marqué en avant de chaque côté d'une assez grosse tache d'un flave ferrugineux s'étendant sur les angles antérieurs. *Ecusson* petit, noir, quelquefois d'un ferrugineux obscur, en triangle curviligne. *Elytres*

ovalaires un peu plus larges à leur base que le prothorax à la sienne, 3 fois aussi longues que lui, élargies en s'arrondissant sur les côtés, un peu rétrécies vers leur extrémité, où elles sont ensemble arrondies; bissinuées à leur base; convexes en dessus, faiblement calleuses aux épaules; creusées chacune de 8 fines stries, densement ponctuées, partant de la base qu'elles ne touchent pas et s'arrêtant aux 2 tiers de la longueur des élytres; les 4 premières en partant de la suture sont réunies deux à deux vers la base, les 2 premières sont plus rapprochées entre elles que les autres : la 5e touche la base : les 6e, 7e et 8e sont plus courtes, moins marquées et n'occupent que le tiers médian de la longueur de l'élytre : la 8e s'efface quelquefois; noires, brillantes, pointillées sur les intervalles des stries qui sont plans, velues de flave et ornées d'une tache apicale commune flave, quelquefois très-grande, échancrée en avant sur chaque élytre et occupant le dernier cinquième de leur longueur, et quelquefois très-petite, ne formant qu'un gros point à l'extrémité de chaque élytre; elles sont en outre parées chacune à leur base de deux bandes courtes et longitudinales : la 1re placée entre la 2e et la 3e strie est en forme de triangle dont la pointe ne dépasse pas le 1er sixième de la longueur de l'élytre : la 2e, oblongue, couvre le calus huméral et descend au dessous de l'épaule jusqu'à environ le 1er cinquième ou le 1er quart de la longueur de l'élytre. *Dessous du corps* pubescent, noir, pointillé ainsi que le 1er segment de l'abdomen; le bord postérieur de celui-ci et ses angles latéro-postérieurs, ainsi que les 4 autres segments de l'abdomen, sont d'un flave ferrugineux. *Prosternum* convexe, un peu en forme de mentonnière et ferrugineux en avant, à côtés parallèles, dépassant les hanches antérieures et tronqué carrément en arrière. *Mésosternum* en carré transversal. *Pattes intermédiaires* plus écartées que les antérieures, les postérieures plus écartées que les intermédiaires, saillie intercoxale large, coupée carrément en avant. *Abdomen* de 5 articles, le 1er presque aussi grand que les 4 suivants réunis, les 2e à 4e courts, égaux entre eux. *Pattes* flaves, pubescentes. *Cuisses* un peu renflées.

Cette petite espèce a été trouvée à Kanala, à terre, après de fortes pluies, par M. Montrousier, qui l'a dédiée à M. Lourbardeau, membre distingué de l'expédition scientifique envoyée pour explorer le sud de la Nouvelle-Calédonie.

ORTHOPTÈRE.

Chelidura Geniculata, Montrousier.

Taille 0m,008.

Allongée. Abdomen renflé. Pinces simples. Antennes de 14 articles, coudées après le 1er qui est aussi long que les 3 suivants réunis. Pied mat avec les pattes fauves et des linéoles d'un ferrugineux obscur sur le dessus du corps.

La *Tête* est allongée, triangulaire, arrondie au côté postérieur, légèrement convexe, finement chagrinée, avec deux petits sillons longitudinaux unis entre eux à la base par une dépression entre les yeux et une petite côte élevée, obtuse au milieu du vertex, noire. Les organes de la manducation sont fauves. Les *Palpes* longs. Les *Yeux* sont médiocres, peu saillants. Les *Antennes* placées au devant et entre ces derniers, aussi longues, mais pas plus longues que la tête et le corselet réunis ; noires, couvertes d'une pubescence courte, blanchâtre, se composent de 14 articles dont le 1er cylindrique, légèrement renflé au bout, et les suivants cylindriques, courts, presque moniliformes. Le *Prothorax* en trapèze a le bord antérieur et les côtes droits, le bord postérieur très-légèrement arqué. Il est marqué en avant de 2 petites fossettes arrondies, et séparé dans sa longueur par un sillon qui n'atteint pas le bord postérieur. Les côtés sont relevés. Le *Mésothorax* a les angles antérieurs un peu arrondis, les postérieurs droits ; en arrière il est légèrement arqué en dedans. Il est un peu moins long que le prothorax. Le *Métathorax*

est très-étroit et fortement arqué. L'extrémité de cet arc atteint le 2e segment de l'abdomen. Les 5 premiers segments de celui-ci, graduellement plus longs, s'élargissent aussi par degrés. Les autres en se rétrécissant deviennent aussi plus courts, ce qui donne à l'ensemble de l'abdomen la forme d'une spatule à manche court. Les *Pinces* sont petites, fortement arquées, sans dents. Tout le dessus du corps est finement chagriné, glabre. Les *Pattes* sont médiocres (les *Crochets des Tarses* sans pelote); elles sont d'un fauve pâle, testacé. L'*Abdomen*, d'un fauve plus foncé, est couvert d'une pubescence cendrée.

Prise à Kanala sous les détritus végétaux. Rare.

Il est à remarquer que les naturels de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que ceux des îles Salomon, de Woodlark, partagent le préjugé généralement répandu en Europe, que les *Forficules* pénètrent dans les oreilles et de là dans le cerveau, etc.

HÉMIPTÈRES HÉTÉROPTÈRES.

Amblybelus (Montrousier, n. g.). **Nezara** (Amyot et Serville).

ἀμβλύς obtus. βέλος dard.

L'insecte que j'ai sous les yeux, considéré comme espèce, est très-voisin, s'il n'est même identique, avec le *N. Smaragdula*. Mais comme genre il offre deux caractères qui manquent à ce dernier : 1° Il n'a pas de carène ventrale, si obsolète qu'on la suppose; 2° il offre une carène sternale, non pas terminée en fer de lance comme dans les *Rynchocores*, *Evoplites*, etc., mais ayant l'extrémité antérieure arrondie et arquée.

Amblybelus elegans (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,015.

Vert pré. Bords latéraux de la tête noirs, liserés de jaune au côté

interne. Bords antérieurs du *Prothorax* jaune orange. Bords de l'*Abdomen* idem. Tous les autres détails sont ceux de la *Nezara Smaragdula*.

Ce n'est qu'avec doute que je propose le genre *Amblybelus*, car il pourrait se faire que la carène sternale fût ce qu'Amyot et Serville appellent un filet, mais plus développé, et alors il ne resterait plus pour caractère que l'absence de toute carène ventrale.

Var. Vert pré. Bords du *Prothorax* bordés de jaune.

Nota. Les couleurs de cet insecte s'altèrent notablement par la dessiccation. Le vert devient sombre et le dessus du corps est marbré de brun.

Rhaphigaster (Amyot et Serville). **Oceanicus** (Montrousier), Kanala.

Long. $0^m,007$.

D'un vert pomme, orné d'une bande jaune pâle, transverse, allant de l'un à l'autre des angles postérieurs du prothorax et bordée postérieurement de vert foncé. Partie membraneuse des *Elytres* peu transparente, de la couleur du corps. *Pattes* vertes. Les 3 derniers articles des *Antennes* ferrugineux. *Corps* couvert de points bruns, enfoncés, même sur la bande jaune transversale. *Ecusson* échancré sur les côtés, obtus à l'extrémité. *Pointe ventrale* atteignant les pattes intermédiaires.

On voit que cette espèce se rapproche beaucoup du *Rhap. virescens* (Amyot et Serville) donné comme de Java. La différence de taille ne me les ferait pas séparer, vu que je possède deux échantillons, venus l'un de Woodlark, l'autre de l'île Chabrol (Lifu), qui sont un peu plus grands, mais du reste identiques avec mon insecte. Mais le liseré des bords du prothorax manque constamment et la bande transversale est toujours ponctuée.

Rhaphigaster Amyoti (Montrousier), Kanala.

Long. $0^m,008$; larg, $0^m,005$.

Jaune d'ocre, marbré de jaune clair, irrégulièrement criblé de

points enfoncés d'un rouge brun. *Yeux* d'un brun ferrugineux. *Ocelles* d'un rouge de rubis. *Antennes* jaunes, très-légèrement verdâtres. *Ecusson* arrondi au bout, un peu échancré sur les côtés. Partie coriace des *Elytres* plus grande que la membraneuse, celle-ci légèrement enfumée avec 8 ou 9 nervures simples, peu marquées. *Ailes* irisées. *Dessous du corps* vert très-pâle, quelquefois même très-blanc avec des points rouges très-enfoncés sur les côtés de la poitrine. *Pattes* jaunes avec une légère teinte verdâtre.

Peu commune.

Acanthomera (g. n.) MONTROUSIER, Kanala.

ἄκανθα épine, κηρός cuisse.

J'établis ce genre pour une espèce de Pentatome que M. Boisduval a décrite sous le nom de *P. Melacanthum*, et qui ne rentre dans aucun des genres d'Amyot et Serville. Je ne pense pas, à la vérité, qu'il soit fondé sur des caractères bien importants, mais je crois, comme les auteurs que je viens de citer, qu'il faut ne rien négliger dans l'observation des œuvres de Dieu et attacher un nom à tout ce qui peut nous rappeler une idée. Plus tard, sans doute, nombre de genres seront supprimés, mais en attendant ils aident à construire la science sur des bases durables.

Caractères généraux des *Rhaphigastrides*. *Sternum* sans carène lamiforme. Angles postérieurs du *Prothorax* terminés en épine saillante. *Lobes de la tête* également avancés, coupés carrément. Une forte épine vers l'extrémité des cuisses anterieures, au côté interne. *Elytres* dépassant l'abdomen.

La *Tête* est en carré long, inclinée. Les *Yeux* sont gros, saillants. Les *Ocelles* également gros, rapprochés des yeux, fort distants entre eux. Les *Antennes* ont le 1er article assez épais, moins long que la tête, le 2e un peu plus long que les deux suivants qui sont égaux entre eux, le dernier encore plus court que les précédents. Le *Bec*

atteint la pointe ventrale qui est petite. Le *Prothorax* est très-large, bombé sur le limbe, échancré aux côtés antérieurs, coupé carrément au bord postérieur. *Ecusson* grand, triangulaire, arrondi au bout. *Poitrine* offrant un sillon pour loger le bec entre les premières pattes et les intermédiaires. Premier article des *Tarses* grand.

Acanthomera Melacantha (Boisd. *Faune de l'Océanie*, 628).

Dilophos (g. n.) MONTROUSIER (Δίς double, Λόφος crête).

Alydides (AMYOT et SERVILLE).

Corps allongé. *Tête* triangulaire, terminée en pointe mousse, offrant de chaque côté du rostre une petite carène, ce qui la fait paraître trifide; creusée en sillon entre les antennes et munie de chaque côté de ce sillon d'une crête très-saillante. *Yeux* globuleux, saillants. *Ocelles* placés fort loin derrière les yeux, distants entre eux. *Antennes* au moins aussi longues que le corps, à 1er article épaissi au bout, beaucoup plus long que le 2e qui l'est un peu plus que le 3e, le dernier le plus court de tous, nullement renflé. *Bec* assez court, dépassant peu l'insertion des pattes antérieures. *Prothorax* en trapèze allongé. *Ecusson* allongé, triangulaire, à sommet aigu. Partie coriace des *Elytres* très-opaque, allongée, étroite. Partie membraneuse n'ayant que cinq nervures ondulées (ce qui placerait ce genre dans les *Chyparochromides* si les autres caractères ne l'en éloignaient). *Abdomen* allongé, parallèle. *Cuisses* antérieures renflées et épineuses en dessous. *Jambes, Pattes* intermédiaires et postérieures allongées, grèles.

Ce genre me semble devoir être placé après les Leptocorises.

Dilophos Solieri (MONTROUSIER), Kanala.

Long. 0m,011; larg. 0m,003.

Tête, Prothorax, Ecusson, partie coriace des *Elytres,* pointillés, roux

avec les points enfoncés d'un noir ferrugineux. *Antennes* et *Pattes* fauves. *Abdomen* roux, rembruni.

Se trouve, ainsi que les Leptocorises, sur les graminées.

Camptopus (Amyot et Serville). **Annulicornis** (Boisduval), Kanala.

M. Boisduval a décrit sous le nom d'*Alidus annulicornis* un hémiptère de Vanikoro, que j'ai trouvé à San Cristoval, à Woodlark, et qui est commun en Nouvelle-Calédonie. Cet insecte fait partie du genre *Camptopus* d'Amyot et Serville.

Leptocorisa (Amyot et Serville). **Burmeisteri** (Montrousier).

Long. 0m,030 y compris les antennes.

D'un vert foncé en dessus, jaunâtre en dessous. *Pattes* vertes. *Antennes* brunes.

La *Tête* est en dessus d'un jaune fauve, en dessous d'un vert jaune, elle a la partie antérieure d'un vert pomme. Les *Antennes* aussi longues que le corps sont brunes, avec l'extrémité du 1er article d'un vert foncé et la base du 4e d'un vert clair. Les *Yeux* sont noirs. Les *Ocelles* rouges. Le *Rostre* vert ne dépasse pas l'insertion de la 2e paire de pattes. Le *Prothorax* chagriné, ayant une gibbosité aux angles postérieurs, est jaune fauve sur le premier tiers antérieur, vert rembruni sur le reste du limbe, bordé de vert plus pâle sur les côtés, fauve en dessous avec un point noir de chaque côté sous les angles antérieurs. L'*Ecusson* finement pointillé est d'un vert presque métallique. Les *Elytres* ont la partie coriacée ponctuée, rose à la base, brune sur le limbe, d'un vert gai sur les bordures, surtout l'extérieure, la partie membraneuse enfumée, obscure. La *Poitrine* est fauve et d'un vert pâle devant l'insertion des premières pattes. L'*Abdomen* jaune, un peu rougeâtre sur les côtés avec l'extrémité verte. Les *Cuisses* sont vertes. Les *Jambes* velues sont rembrunies ainsi que les *Tarses*.

Se trouve à Kanala dans les champs, sur les graminées, au milieu des herbes.

Lygœus (Amyot et Serville). **Ocellatus** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,010 ; larg. 0m,004.

Tête, *Prothorax*, *Ecusson*, partie coriace des *Elytres* rouges, avec une pubescence blanchâtre. *Antennes*, *Partie membraneuse* des *Elytres*, *Pattes*, 2 points sur le prothorax, noirs. *Abdomen* noir, bordé de rouge obscur. *Poitrine* noire avec les bords et des taches d'un rouge brun. La partie antérieure du prothorax est marquée d'un sillon transversal, arqué. L'écusson est médiocre. La partie membraneuse des élytres opaque.

Beosus (Amyot et Serville). **Lævicollis** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,005.

Tête et partie antérieure du *Prothorax* d'un noir brillant, lisses, du moins à l'œil nu. Partie postérieure du prothorax criblée de gros points enfoncés, testacée avec des marbrures d'un brun foncé. *Ecusson* également ponctué, noir, avec les bords vers l'extrémité et la pointe jaune rembrunis. Partie coriace des *Elytres* étroite, plus longue que la membraneuse, pointillée, brune, marbrée de jaune clair. Partie membraneuse presque blanche avec les nervures laiteuses, et quelques nébulosités brunes. *Ailes* irisées. *Dessous du corps* d'un noir de poix. *Pattes* jaune foncé.

Beosus (Amyot et Serville). **Flexuosus** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,004.

Noir avec la base du corselet; 3 taches sur l'écusson disposées en triangle, des traits sur la partie coriace des élytres, et les nervures de

la partie membraneuse d'un jaune plus ou moins foncé. *Dessous du corps* brun. *Pattes* noires. Les nervures de la membrane des élytres sont larges et fort sinueuses. Les 3 premières ont une base commune, en carré allongé transversal. La 5e ou la plus interne ne part pas de la base et se compose d'un arc de cercle, la 1re encore plus courte a plutôt l'air d'une dent que d'une nervure. Le *Prothorax* d'un noir mat n'a pas la partie postérieure d'une couleur brusquement tranchant avec celle de la partie antérieure. Enfin l'insecte est un peu plus petit que le *Beosus lævicollis*, avec lequel il a de grands rapports.

Stenogaster (Amyot et Serville). **Hirsutus** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,005.

Tête et *Prothorax* couverts de poils serrés, soyeux, blanchâtres. Tête et partie antérieure du prothorax noirs. Partie postérieure de celui-ci, rouge brûlé. *Ecusson* noir mat. Partie coriace des *Elytres* pointillée, jaune foncé avec quelques traits bruns, longitudinaux. Partie membraneuse brun clair avec les nervures larges, jaune pâle. *Dessous du corps* noir avec une pubescence soyeuse, blanche. *Pattes* et les 3 premiers articles des *Antennes* jaunes; dernier article des antennes légèrement foncé, pubescent.

Plociomerus (Amyot et Serville). **Pallidus** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,007.

Tête et partie antérieure du *Prothorax* noirs, couverts d'une pubescence blanche, finement pointillés. Partie postérieure du prothorax jaune foncé, avec des marbrures brunes. *Ecusson* très-allongé, aigu, brun à la base, jaune au sommet. *Elytres* jaune pâle avec des points bruns enfoncés sur la partie coriace, partie membraneuse

blanche. *Ailes* irisées. *Dessous du corps* brun foncé. *Antennes* et *Pattes* jaune obscur.

Ce Chyparochromide a bien tous les autres caractères des Plociomères, mais le prothorax par ses étranglements forme à peine une nodosité proprement dite. L'espèce suivante au contraire a la nodosité bien formée, mais se confond du reste avec les *Stenogaster*. Comme, d'ailleurs, mon *P. pallidus* par sa forme élancée, son prothorax allongé, ne saurait rentrer dans les genres précédents, encore moins dans les suivants, je croirais qu'il faudrait conserver le genre, mais ne pas lui donner pour caractéristique ce que je lis dans le tableau méthodique d'Amyot et Serville : « Prothorax étranglé dans son milieu de manière à former une nodosité. » Dans ce cas, l'espèce suivante rentrerait dans le genre *Stenogaster*.

Plociomerus (Amyot et Serville). **Stenogaster** (Montrousier).

Amphibia (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,005.

Tête triangulaire, noire, couverte d'une pubescence blanche. *Prothorax* fortement étranglé, convexe, noir, brillant. La première partie ayant des poils sur les côtés, la postérieure étant criblée de points enfoncés. *Ecusson* médiocre, très-pointu, noir. Partie coriace des *Elytres* d'un noir velouté au côté interne, jaune doré à l'externe. Partie membraneuse enfumée avec les nervures larges, pâles, sinueuses. *Poitrine, Abdomen, Cuisses*, sommet des *Jambes* noir luisant, avec une pubescence argentée soyeuse. *Antennes*, *Bec*, base des *Cuisses* intermédiaires et postérieures, *Jambes*, *Tarses* jaune foncé.

Cet insecte ne diffère des *Stenogaster* (Amyot et Serville) que par l'étranglement du prothorax qui est presque aussi large que long. Est-ce une raison de l'en séparer? *Character non facit genus.*

Ophthalmicus (Amyot et Serville). **Spinolæ** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,006, y compris les antennes.

D'un gris jaunâtre, avec les bords latéraux, et 3 taches disposées en triangle, sur le prothorax, d'un brun rougeâtre, pubescent. La *Tête* transversale, terminée au côté antérieur en pointe mousse, creusée en sillon au côté interne des yeux, glabre, très-finement pointillée, est d'un jaune pâle, marquée d'une ligne brun rougeâtre qui part de l'origine du rostre et se bifurque pour se prolonger de chaque côté des ocelles, en dedans. Les *Antennes* marquées d'un point noir à leur base, pubescentes, ont le côté interne du 1er article et la moitié supérieure du 4e blancs, le reste brun foncé. Le *Rostre* est blanc sale. Les *Yeux* cerclés de rouge vif à la base sont d'un rouge brun. Les *Ocelles* bien apparents, rouges de rubis. Le *Prothorax* subtrapézoïde, ayant les angles antérieurs arrondis, les postérieurs subgibbeux, ponctué, pubescent, a les bords latéraux bruns, et au milieu du côté antérieur une tache, suivie de deux autres qui se trouvent sur la même ligne et forment avec elle un triangle d'un brun rougeâtre. L'*Ecusson* grand, ponctué, jaune marbré de brun, offre sur le limbe un Y plus pâle que le fond. Les *Elytres* sont enfumées, demi-transparentes, avec une tache rembrunie au sommet de la partie coriace. La *Poitrine* et l'*Abdomen* sont d'un jaune pâle, largement bordés de noir. Les *Pattes* sont d'un blanc sale. Les *Tarses* sont de longueur moyenne.

Ochthecorisa (g. n.), Montrousier.

οχθη rivage. κόρις punaise.

Tête pointue et allongée en avant, saillante entre les antennes. *Yeux* globuleux, saillants. *Ocelles* peu apparents. *Antennes* de 4 ar-

ticles, dont le 1er un peu épaissi, à peu près de la longueur du 2e, porte vers l'extrémité au côté interne un poil assez long ; dont les 3e et 4e, à peu près égaux entre eux, sont de beaucoup plus longs que les précédents. *Bec* allongé atteignant l'insertion des pattes intermédiaires, composé de 4 articles, mais dont les 2 premiers sont annuliformes, ne reposant pas dans une rainure. *Prothorax* en trapèze, prolongé en arrière, couvrant l'écusson. *Elytres* un peu plus étroites que l'abdomen, ayant sur la partie coriace deux fortes nervures, et sur la membraneuse une nervure simple, large. *Cuisses* non renflées, graduellement plus allongées. *Jambes* droites. *Tarses* de 2 articles dont le 1er le plus long. *Crochets* égaux, aigus, sans pelote.

Cet insecte semblerait ne devoir pas être séparé des *Hebrus* d'Amyot et Serville. Il en a le facies et les mœurs. Il vit dans les eaux stagnantes et dans les ruisseaux, marche sur l'eau comme les Hydromètres (ce que je puis assurer avoir vu plusieurs fois) et court sur terre avec une grande agilité. Mais les exigences de la méthode me le font mettre parmi les Inféricornes de ces auteurs, dans les Anthocorides.

Ochthecorisa Austro-Caledonica (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,003.

Noir velouté, quelquefois noir verdâtre. Base du *Prothorax*, des *Elytres* et des *Pattes* blanc jaunâtre argenté. *Poitrine* et *Abdomen* blanc verdâtre. Celui-ci rembruni au bout. *Tête* velue.

Miris (Amyot et Serville). **Aspersus** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,005.

D'un vert pâle, plus ou moins blanchâtre, couvert de petits points roses et bruns. Partie antérieure du *Prothorax* retrécie, mu-

nie sur le limbe de deux petits tubercules, partie située après le sillon transversal, criblée de points enfoncés.

Miris Donovani (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,008

Vert pâle. *Tête* et *Prothorax* velus, piqués de rouge. Ce dernier rembruni à la base. Nervures des *Elytres* rouges. Les *Antennes* sont plus longues que le corps, les 3e et 4e articles peu ou point villeux, à peine sétiformes. Elles sont insérées assez près des yeux, mais non dans une échancrure des yeux, sur un tubercule peu allongé, ce qui rapproche cet insecte des Phytocores. Les *Pattes* sont garnies de poils. Les *Tarses* dénués de pelote. Les *Yeux*, ovales.

Miris sanguinolentus (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,003.

Rouge de sang. *Tête* ornée d'une tache noire au milieu du vertex et rembrunie à la partie antérieure. *Antennes* noires annelées de rouge brun. *Prothorax* noir avec trois taches rouge-brun. *Membrane* des élytres enfumée.

La tête est transversale, triangulaire; les antennes moins longues que le corps sont insérées devant les yeux, mais très-près d'eux.

Même observation que pour le précédent. Cet insecte est intermédiaire entre le *Miris* et les *Phytocoris*.

Phytocoris (Amyot et Serville). **Falleni** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,007.

Corps allongé, aplati en dessus, arrondi postérieurement, triangulaire en avant. *Antennes* aussi longues que le corps, noires,

avec la base des 3 derniers articles blanche. *Tête* triangulaire, presque transverse, glauque. *Yeux* ovales, échancrés. *Prothorax* noir avec une tache glauque sur le limbe, presque séparée en deux par une dent de la couleur du fond. *Elytres* plus longues que l'abdomen, noires. Partie coriace velue. *Bec* dépassant les insertions des pattes postérieures.

Dans l'ouvrage de MM. Amyot et Serville, les genres *Miris* et *Phytocoris* sont distingués en définitive par un caractère assez peu précis, la longueur et l'éloignement du tubercule antennaire. Ne serait-il pas plus commode pour la classification de remplacer ce caractère vague par celui beaucoup plus précis tiré de la forme des yeux qui sont globuleux chez les *Miris*, réniformes chez les *Phitocoris*?

Phytocoris (Amyot et Serville). **Jouani** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,007 ; larg. 0m,003.

Corps ovale allongé, subdéprimé, triangulaire antérieurement, arrondi à la partie postérieure, parallèle. *Yeux* réniformes. *Antennes* aussi longues que le corps. *Elytres* dépassant à peine les ailes, d'un tiers plus longues que l'abdomen. *Tête* triangulaire, aiguë, convexe, d'un vert glauque rembruni à la base et au milieu, rouge à la pointe. Antennes insérées très-près de l'échancrure des yeux, à 1er article assez gros, rouge brun foncé, à 2e rouge brun clair sur les deux premiers tiers, noir au bout, à 3e blanc à la base, rouge brun à l'extrémité, à 4e id. Les 2e et 3e presque égaux, beaucoup plus longs que les autres. *Prothorax* rouge de rubis, bordé de noir, orné à la partie antérieure de deux taches ovales, transverses, également noires. *Ecusson* et *Elytres* d'un noir à teintes rouge brun, très-foncé, couverts de poils couchés fauves. *Membrane* d'un noir mat. *Poitrine, Abdomen, Cuisses* rouge brun. *Jambes* jaune pâle, rembrunies au bout. *Tarses*, idem.

Je dédie cette belle espèce à M. Jouan, officier distingué de la marine impériale, qui s'occupe avec succès d'histoire naturelle et en particulier d'ichthyologie.

Cette espèce ne diffère de la précédente que par les couleurs et le rostre qui n'atteint pas l'insertion des pattes postérieures.

Phytocoris (Amyot et Serville). **Pallidus** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,006.

Ovale allongé. *Yeux* réniformes. *Antennes* de la longueur du corps, placées devant l'échancrure des yeux. *Bec* atteignant l'insertion des pattes postérieures, vert pâle. *Prothorax* roux clair à la partie postérieure, orné d'une ligne transversale, rousse, foncée à la base. Base de l'*Ecusson* frangée. *Elytres* de la longueur des ailes, dépassant l'abdomen.

Tingis Australis (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,003.

Brun foncé avec des taches pâles sur l'écusson et la partie coriace des élytres. Une tache noire sur la partie coriace des mêmes élytres. Appendices du *Prothorax* très-grands, convexes, figurant deux tambours. *Pattes* et *Antennes* blanches. Celles-ci ayant l'extrémité rembrunie.

Phlœobia (Montrousier, g. n.). **Corticicoles** (Amyot et Serville).

Brachyrhynchides (Idem).

φλοιὸς écorce, βιὸς vie.

Corps aplati, semblable à celui des Arades. *Tête* offrant un prolongement bifide et dilaté au bout entre les antennes. Une épine diri-

gée en avant à la base des antennes du côté extérieur, une autre épine divergente derrière les yeux. *Yeux* globuleux, saillants. *Ocelles* nuls ou non apparents. *Antennes* épaisses, assez courtes, 1er article gros, atteignant à peine ou même n'atteignant pas le prolongement de la tête; 2e article un peu plus court que lui et beaucoup plus court que le 3e; 4e article court, renflé vers l'extrémité, pointu au bout. *Bec* beaucoup plus court que la tête, et dans cette dernière on comprend le prolongement antérieur atteignant presque le prosternum. *Prothorax* en carré transversal, échancré de chaque côté à la partie antérieure près des angles. Angles antérieurs arrondis, munis d'une impression transverse et d'une échancrure de chaque côté à l'extrémité de ce sillon. *Elytres?* Le reste comme chez les Mézires.

Le principal caractère qui distingue ce genre des Mézires, avec lesquels il a les plus grands rapports, se tire des antennes et de l'armature de la tête.

Philœobia Sayi (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,007; larg. 0m,0032.

Noir mat. *Antennes* rousses. *Pattes* annelées de noir et de roux ou de testacé. *Tête* munie d'appendices disposés en forme de croix, sillonnée et garnie de fossettes. *Corps* inégal, muni de fossettes dont plusieurs sont fortement ponctuées.

Sous les écorces. Kanala.

Pirates (Amyot et Serville). **Textilis** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,011.

Noir. Partie coriace des *Elytres* rouge de sang. Partie membraneuse offrant une tache noir velouté partant du bord de la partie coriace et s'étendant sur le limbe, allongée, arrondie au bout, interrompue à son premier quart par une tache blanche.

La *Tête* est triangulaire, mais vue par dessus elle paraît subglobuleuse ; elle est convexe, noire, couverte d'une pubescence blanche, soyeuse; quasi carénée à la partie antérieure, elle offre sur le front un sillon longitudinal qui va en rejoindre un autre transversal placé derrière les yeux et devant les ocelles. Les *Yeux* sont ovales. Les *Ocelles* gros, un peu moins distants l'un de l'autre que des yeux. Les *Antennes* sont à peu près aussi longues que les trois quarts du corps. Les 2 derniers articles étant sétacés, presque égaux. Le 1er segment du *Prothorax* offre un sillon longitudinal qui n'atteint pas le bord antérieur, il est d'un noir brillant et muni de lignes formées par une pubescence blanche qui imite une broderie. Les angles postérieurs sont mousses. L'*Ecusson* creusé sur le limbe vers l'extrémité, échancré sur les côtés, se termine en une pointe mousse, légèrement relevée. Les *Elytres* sont un peu moins larges que l'abdomen, elles n'en atteignent pas non plus tout à fait l'extrémité. Les *Ailes* irisées sont plus courtes qu'elles. Le *Rostre* à 2e article gros, anguleux, est droit, très-aigu, il atteint à peine l'insertion des pattes antérieures. Les *Pattes* sont poilues. L'*Abdomen* allongé, convexe est couvert d'une villosité blanche.

Se tient à terre.

Reduvius (Amyot et Serville). **Domesticus** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,007

Velu, roux ou fauve, avec la membrane, 2 taches sur la partie coriace des élytres, et des anneaux sur les cuisses, noirs.

La *Tête* se prolonge au delà des yeux en triangle obtus au sommet. Le 2e article des *Antennes* est beaucoup plus court que le 3e. La partie coriace des *Elytres* est assez grande relativement à la membraneuse. Tout le reste est comme chez les vrais *Reduves*.

Se trouve dans les maisons sur les bois vermoulus.

Leptomera (n. g.), Montrousier.

Groupe des Piratides (Amyot et Serville).

Corps allongé, presque linéaire, ayant le facies général des *Zélides*, mais s'en distinguant par les détails.

Tête allongée, triangulaire, dépassant les yeux. *Yeux* gros, saillants, unis postérieurement par un sillon transversal. Pas d'ocelles. *Antennes* plus longues que le corps, à 1er article le plus long : le 4e étant le plus court. *Bec* très-arqué, n'atteignant pas les pattes antérieures. *Prothorax* en trapèze allongé, muni d'un sillon dans toute la longueur du segment antérieur, armé d'une épine forte et droite sur les côtés avant les angles postérieurs. *Ecusson* muni d'une épine sur le limbe et d'une autre au bout. *Elytres* de la largeur de l'abdomen, plus courtes que les membraneuses. *Pattes* très-grèles. *Cuisses* antérieures non renflées, armées d'un grand nombre d'épines inégales, serrées. *Jambes* de la même paire fortement arquées. *Cuisses* et *Jambes* intermédiaires et postérieures progressivement plus allongées. *Tarses* de 3 articles : le 1er plus long que les 2 autres réunis.

Leptomera Jourdani (Montrousier.), Kanala.

Long. 0m,013.

Tête, bords du *Corselet*, *Genoux*, rouges. Limbe du *Corselet* et des *Elytres* noirs. L'*Abdomen* noir, avec le dernier segment et le bord jaune rougeâtre. Le reste testacé. Sur les arbres, dans les endroits ombragés et humides.

Sastrapada (Amyot et Serville). **Armata** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,017.

Fauve brun, marbré de brun foncé comme dans la *S. flava*, qui, d'après Amyot et Serville, est le type du genre. La tête cylindrique est aussi prolongée derrière les yeux que devant, elle offre deux épines entre les antennes, une dentelure tout le long des côtés de la partie postérieure de la tête. Une forte épine dirigée en avant au dessus des hanches antérieures. *Dessous des Cuisses* de la même paire, dentelé. *Prothorax* sans sillon transversal. *Elytres* atteignant les deux tiers de l'abdomen entièrement coriaces. *Abdomen* coupé carrément au bout chez les mâles, prolongé en pointe aiguë chez les femelles. Chez les uns et les autres, débordant un peu les élytres.

Sastrapada (Amyot et Serville) **Velutina** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,024, y compris les antennes.

Brunâtre, avec deux taches d'un noir de velours sur chaque élytre. *Cuisses* et *Jambes* fauves, marbrées ou annelées de brun. *Abdomen* largement bordé de brun, ayant le milieu du limbe fauve, marbré de gris. *Elytres* n'atteignant guère que la moitié de l'abdomen. *Cuisses* antérieures munies en dessous d'une seule rangée d'épines inégales et courtes.

La *Tête* subcylindrique, portée par un cou assez court, munie en avant d'un tubercule bifurqué qui saille entre les antennes, est brune, avec des lignes longitudinales plus ou moins foncées ; en dessous, elle est d'un fauve de plus en plus clair à mesure qu'elle se rapproche de la base. Le *Rostre* arqué, avec l'extrémité noire, ne dépasse pas l'insertion des 1res pattes, entre lesquelles on voit un sillon destiné à le rece-

voir. Les *Antennes*, légèrement pubescentes, ont le 2e article aussi long que les deux suivants réunis : ceux-ci sont à peu près égaux entre eux. Les *Yeux* saillants sont unis par un sillon transversal, derrière lequel se trouve un petit tubercule portant les ocelles sur les côtés. Le *Prothorax* en trapèze allongé, divisé inégalement en deux par un sillon transversal, ayant le lobe antérieur plus grand que l'autre, relevé en bosse, muni de six tubercules aigus, un à chaque angle et un de chaque côté un peu avant le sillon transversal, est chagriné, orné de lignes longitudinales d'un brun plus ou moins clair. L'*Ecusson* est triangulaire, terminé en pointe légèrement relevée. Le reste n'offre rien de particulier. Se trouve à terre dans les lieux humides.

Ploiaria modesta (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,007.

D'un brun foncé uniforme. *Homélytres* gris obscur. *Genoux* brun pâle.

Les *Antennes* sont presque aussi longues que le corps, et le 1er article forme presque la moitié de leur longueur totale. Les *Cuisses* antérieures peu renflées, à peine plus fortes que les hanches, sont munies de fines épines droites, dirigées en avant, entre lesquelles on en voit de plus petites. Les *Yeux* sont gros, saillants, de manière à donner à la tête la forme d'une croix. L'*Abdomen* étroit, égal partout, est plus long que les ailes. Sur le sol, dans les herbes.

Hydrometra (Amyot et Serville). **Aculeata** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,009.

Dessus du Corps brun verdâtre, ayant les côtés et une ligne longitudinale sur le limbe du prothorax plus foncé. *Elytres* d'un brun

transparent avec une ligne longitudinale blanche, plus près du bord interne que de l'externe. *Ailes* blanches, très-légèrement irisées. *Dessous du corps* brun verdâtre. *Pattes* brun jaunâtre. Deux *Crochets* recourbés vers l'extrémité du 5e segment de l'abdomen. *Elytres* et *Ailes* un peu plus courtes que lui.

Se trouve et dans les eaux stagnantes et dans les ruisseaux d'eau vive, sur les pierres, sur les bords de l'eau où on le voit marcher avec une grande agilité.

Pelogonus (Amyot et Serville). **Dufourii** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,055.

Tête noire, rugueuse, luisante. *Prothorax* ponctué, noir mat, velouté, avec quatre taches grisâtres, formant une ligne transverse. *Ecusson* ponctué, noir mat. *Elytres* noires, ornées de taches grisâtres, plus grandes au bord externe. *Extrémité de la membrane* d'un brun roussâtre. *Dos* d'un fauve foncé. *Abdomen* brun, annelé de roux, muni d'une pubescence soyeuse. *Pattes* fauves. Toutes les *Jambes* finement épineuses.

Dans les marais, au milieu des racines du *Divilaria ilicifolia*.

La larve, que j'ai toujours trouvée en plus grand nombre que l'insecte parfait, m'a présenté les mêmes particularités que celles que M. Léon Dufour a observées sur la larve du *P. marginatus*. Pas d'ocelles, pas d'échancrure des yeux. Elle est noire, luisante, ornée d'une tache rousse au milieu de la base du prothorax, et d'autres taches de même couleur sur ses bords et sur ceux de l'abdomen muni de poils ; elle est arrondie, rappelle un peu les formes des *Galgulus*.

Gerris (Fabricius). **Luctuosa** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,010.

Ailée, noire, avec deux traits sur la tête, le pourtour du prothorax et une ligne longitudinale sur le limbe, la gorge, la poitrine, l'abdomen et la base des *Pattes* d'un blanc plus ou moins pur. 1er article des *Antennes* plus court que les deux suivants réunis.

HÉMIPTÈRES, HOMOPTÈRES.

Aulacocephala (g. n.) Montrousier. **Derbides** (A. et S.).

Corps allongé. *Tête* étroite, offrant un prolongement comprimé latéralement, creusé en large sillon, qui s'étend sur le front et le vertex. Terminée par un bec épais. *Yeux* réniformes, offrant deux échancrures à la partie postérieure. *Ocelles* nuls. *Antennes* près des yeux, dépassant le bord des joues, grosses, cylindriques, protégées par un appendice de la tête, en forme d'oreillette, placé par derrière. *Prothorax* plus large que la tête. *Elytres* du double plus longues que le corps, étroites, linéaires, à nervures longitudinales, bifurquées vers l'extrémité, presque transparentes. *Ailes* aussi longues que les élytres. *Abdomen* assez épais, se terminant en pointe. *Pattes* mutiques assez fortes.

Très-voisin des *Otiocères* dont il se distingue par les yeux réniformes et les antennes dépourvues d'appendice propre à elles.

Aulacocephala Kirbyi (Montrousier).

Long. 0m,003.

Jaune, avec une large bande longitudinale rouge brun, de chaque côté, un peu effacée sur le prothorax.

Gastererion (n. g.), Montrousier. Groupe des Issides (A. et S.).

(γαστηρ, ventre; ἔρίον, laine).

Tête grande, inclinée, plate. *Vertex* présentant une ligne élevée qui le sépare du front, avec un petit rebord postérieurement. Face munie d'une ligne longitudinale peu saillante. *Yeux* gros, ovalaires, tronqués au côté interne. *Ocelles* nuls. *Antennes* des *issues*. *Bec* atteignant les pattes postérieures. *Thorax* en losange transversal. *Prothorax* plus étroit de beaucoup que le mésothorax, rebordé antérieurement. *Mésothorax* coupé longitudinalement par un sillon triangulaire, caréné au milieu et s'étendant sur le prothorax, muni de quatre lignes élevées. *Elytres* coriaces, en écaille, n'atteignant pas le 4e segment de l'abdomen. *Ailes* rudimentaires. *Abdomen* gros, aux 5 premiers segments étroits, le dernier muni de longs flocons cotonneux. *Pattes* des *issues*. Les insectes de ce genre sont sauteurs.

Gastererion Signoreti (Montrousier), Kanala.

Long., 0m,005. Larg., 0m,003.

Vert, marbré et piqueté de jaune très-pâle. Une tache au côté interne des élytres, et une autre au bout des ailes, noires. *Carène* médiane du thorax et milieu des segments du dos, roses.

Sur les arbres dans les endroits humides.

Dédié à M. Signoret, qui s'occupe avec tant de succès des Hémiptères et en a fait connaître plusieurs genres.

Phyllyphanta (A. et S.). **Limbata** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,010 (avec les élytres).

D'un vert pomme. Extrémité de la pointe antérieure de la *Tête*, des

Pattes et bordures des *Elytres*, rouges. *Ailes* d'un blanc laiteux diaphane.

La face, qui offre une carène longitudinale un peu obtuse, est légèrement creusée des deux côtés de cette carène et se relève en crête de chaque bord. Les *Ocelles* sont très-distincts. Le *Prothorax* porte 3 côtes peu marquées. La partie des *Elytres* qui embrasse l'*Ecusson* est granuleuse.

Ricania (A. et S.). **Oceanica** (Montrousier, Kanala.

Long. 0m,012 avec les élytres).

D'un brun ferrugineux en dessus, pâle en dessous. *Elytres* transparentes, avec le côté extérieur bordé de brun opaque entre les 2e et 3e nervures, puis d'une tache plus foncée et bordée de brun au contour. Le côté intérieur taché de brun à l'angle postérieur. *Ailes* transparentes.

Chez cet insecte les ocelles sont placés en dessus des antennes et en avant des yeux.

Tettigonia (Amyot et Serville). **Amæna** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,004.

Dessus jaune, avec des lignes longitudinales et des marbrures rouges carmin. *Ailes* diaphanes. *Face* et *Pattes* jaunes. *Abdomen* rouge carmin.

Le *Front* est dépourvu de sillons transversaux, et les *Jambes* postérieures de demi-couronne d'épines.

Voltige le soir et vient s'abattre près des lumières.

Tettigonia (Amyot et Serville). **Cuneata** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,005.

Epaisse, convexe, en forme de coin, d'un vert jaunâtre. *Prothorax* sillonné en travers. *Antennes* courtes.

Tettigonia (Amyot et Serville). **Longispina** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,005 avec les élytres 0m,065.

Brun en dessus, pâle en dessous. *Elytres* transparentes, veinées de brun. *Ailes* d'un blanc laiteux diaphane avec les nervures noires. *Antennes* plus longues que la moitié du corps. *Jambes* postérieures armées de trois rangées d'épines fortes, celles de dessous composées d'épines plus fines et plus longues.

Tettigonia (Amyot et Serville). **Ambigua** (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,025.

Verte. Extrémité des *Elytres* claire. *Ailes* diaphanes. *Antennes* aussi longues que le tiers de la longueur du corps. *Ocelles* peu rapprochés des yeux, mais cependant en étant moins distants qu'entre eux. *Front* sans sillons transversaux. *Jambes postérieures* sans demi-couronne d'épines.

Se trouve sur les feuilles de taro, qu'elle envahit en troupe, comme font les pucerons.

PHYTATHELGES LANINSECTES.

(Amyot et Serville).

Tessarobelus (g. n.), Montrousier.

(τεσσαρες, quatre; βελος, dard, pointe).

Je dois, avant de donner la caractéristique de ce genre, déclarer que ce n'est que par induction, analogie dans certaines formes, et nullement par des expériences directes, que j'y range le mâle et la femelle que j'ai sous les yeux. Peut-être appartiennent-ils à des genres différents; ce que je puis assurer, c'est qu'ils se trouvent non seulement dans les mêmes îles, mais encore dans les mêmes localités. Seulement le mâle est fort rare. La femelle ne l'est pas.

Mâle. *Corps* couvert d'un léger duvet blanchâtre. *Tête* petite, munie d'une crête longitudinale entre les antennes, courte. *Antennes* longues, moins cependant que le corps, ayant au moins 16 articles, plumeuses. *Bec* manquant. *Yeux* gros, pédiculés, saillants, réticulés. Deux *Ailes* assez grandes, ovalaires, demi-transparentes, ayant 4 nervures principales et les autres simples, flexueuses. *Abdomen* offrant 8 segments distincts, terminé par 4 filets, dont les intermédiaires les plus longs. *Pattes* longues, grèles. *Tarses* d'un article, sans brosse, terminés par un crochet assez fort. Entre la 1re et la 2e paire de *Pattes*, un espace carré, convexe, lisse, destiné peut-être à servir de rostre.

Femelle? *Corps* ovale, allongé, ayant dix segments bien distincts, enveloppé d'une matière cotonneuse blanche. Aptère. *Yeux* petits, globuleux, saillants, non réticulés, situés sur la même ligne que les antennes latéralement. *Antennes* courtes, épaisses, distantes entre elles, cylindriques, de 10 articles, sensiblement plus minces après le 6e. *Bec* situé dans un enfoncement entre la 1re et la 2e paire de *Pattes*, court, fort, aigu. *Thorax* tout d'une venue avec la tête et l'abdomen,

très-grand, à segment très-distinct, ridé en long sur les côtés. *Abdomen* arrondi au bout. *Pattes* fortes, écartées entre elles, à peu près à égale distance les unes des autres. *Tarses* d'un seul article, terminés par un fort crochet.

Comme on a pu en juger ce genre se rapproche beaucoup, surtout en ce qui concerne la femelle, du *G. callipapput* de Guérin. Mais il s'en distingue : 1° *visu*, pour le mâle, par la forme et le nombre des articles des antennes et les 4 filets de l'abdomen. Pour la femelle, par les segments très-distincts du corps, les pattes antérieures pas plus éloignées des intermédiaires que celles-ci des postérieures, etc.

Tessarobelus Guerini (Montrousier).

Mâle, $0^m,005$.

Tête, partie antérieure et bord du prothorax, abdomen, poitrine, hanches d'un rouge assez vif, soupoudré de blanc. *Limbe* du corselet, tige des antennes, noirs. *Plumes* antennaires rousses. *Pattes* rouge brun. *Ailes* cendrées, transparentes.

Femelle $0^m,010$.

Rouge, *pattes* et *antennes* noires.

La femelle se trouve sur divers végétaux, sur les mélalengues, sur les fougères.

Le mâle aime surtout les lieux ombragés.

NÉVROPTÈRES.

Sympecma Ochracea (Montrousier), Kanala.

Long., $0^m,045$-$0^m,050$.

Tête noire. *Corselet* jaune d'ocre avec une ligne médiane et deux de chaque côté, noires. Les 5 premiers *Segments de l'abdomen* jaune d'ocre. *Bout de l'abdomen, Pieds, Parastigmas,* noirs.

Orthochlamys (g. n.)? (Montrousier). **Phryganea** (Amyot et Serville), Kanala.

Ailes supérieures allongées et étroites, sans nervure transversale autre que les deux qui séparent les deux cellules internes. *Ailes inférieures* très-larges, très-plissées. *Antennes* près de trois fois aussi longues que le corps, sétacées, à 1er article gros, conique, velu, à 2e court, les suivants bien distincts. *Palpes maxillaires* de 5 articles, velus. Les 2e et 3e les plus longs. Le 4e le plus court.

Orthochlamys Pictetl (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,012. Envergure 0m,030.

Brun, couvert de poils grisâtres.

HYMÉNOPTÈRES.

Ophion Austro-Caledonicus (Montrousier), Kanala.

Long. du corps 0m,011. De la tarière 0m,004.

Tête, Antennes, Pattes postérieures d'un noir assez brillant. *Face* ornée d'un point jaune, pâle. *Vertex* légèrement rugueux. *Poitrine* noire, soyeuse. *Dos* noir, taché de jaune pâle à la base des ailes et des deux côtés de la naissance de l'abdomen. *Abdomen* noir, annelé de jaune pâle, au dessous seulement. *Pattes antérieures* entièrement rouge fauve. *Cuisses* et *Jambes* des pattes de la 2e paire, de la même couleur. *Tarses* noirs. *Jambes* des 2 dernières paires armées d'une double épine. *Jambes* de la 1re n'en ayant qu'une qui est courte et un peu flexueuse. *Tarière* noire. *Ailes* hyalines. *Parastigma* noir, brillant. Janvier. Kanala, Nouvelle-Calédonie.

Chalcis Cailliaudi (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,005.

Noir. *Genoux, partie moyenne de la jambe*, jaune pâle. *Tarses* fauves. *Antennes* de 10 articles, noires, couvertes d'une courte pubescence, blanche. *Tête* transversale, noire, couverte de points enfoncés, rapprochés, qui la font paraire chagrinée, avec une pubescence blanche, plus fournie autour des yeux. *Prothorax* également chagriné, ayant le 1er segment un peu arqué postérieurement. *Abdomen* pédiculé, ové, pointu, noir brillant. *Ailes* irisées. *Cuisses postérieures* armées d'épines.

Dédié à M. Frédéric Cailliaud, de Nantes, le savant auteur du *Voyage à Méroé et au fleuve blanc.*

Chrysis integra (Montrousier), Kanala.

Long. 0m,007.

Vert doré ou bleu métallique. *Tête* et *Prothorax* couverts de gros points enfoncés. *Front* muni d'un rebord transversal. *Abdomen* finement pointillé. Dernier segment sans dentelure.

A l'occasion de cette *Chrysis*, je décrirai ici deux insectes du même genre, provenant l'un de San-Cristoval, l'autre de Voodlark.

Chrysis Cristovallensis (Montrousier), San-Cristoval.

Long. 0m,010.

Vert-doré. *Dessus du corps* entièrement couvert de gros points enfoncés. Dernier segment de l'*Abdomen* muni de 6 dents égales.

Chysis Spinolæ (Montrousier), Woodlark.

Long. 0m,016.

D'un violet métallique, à reflets pourpre. Couvert de gros points enfoncés, plus serrés sur la tête et le prothorax. Ce dernier terminé

postérieurement par un appendice creusé en cuiller. Dernier segment de l'*Abdomen* muni de 4 dents égales.

Cette Chrysis se trouve aussi dans la Nouvelle-Hollande, au port Essington, et à la rivière Hunter.

LÉPIDOPTÈRES.

Deilephila Albo-Lineata, Kanala.

Envergure de 5 centimètres 8 millim. à 7 centimètres.

Les *Ailes* supérieures sont en dessus d'un brun légèrement olivâtre, avec la majeure partie de leurs nervures, et chacune 3 bandes, d'un blanc soyeux brillant : la 1re bande est la plus large et elle est un peu coudée et placée après la moitié de la largeur de l'aile ; les autres sont plus étroites, d'un blanc moins pur et moins brillant, placées à la suite l'une de l'autre près du bord postérieur : la 2e est la plus mince. Les *Ailes* inférieures sont d'un brun clair et rougeâtre, avec une tache rose à la base, avec le bord postérieur et une bande avant celui-ci d'un rose pâle, cette bande est composée de petites taches oblongues placées à la suite l'une de l'autre. En dessous, les *Ailes* sont roussâtres, avec leur base brunâtre et leur bord postérieur grisâtre. *Corps* ayant la tête et le corselet d'un brun légèrement olivâtre et le reste rougeâtre. On voit de chaque côté une bande d'un blanc soyeux partant du bord antérieur de la tête et s'étendant sur le corselet jusqu'à la naissance des ailes ; en dedans de cette bande et de chaque côté existe sur le corselet une petite ligne longitudinale dorée, enfin sur le milieu du corselet une bande blanche qui se continue jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Chacun des anneaux de celui-ci est marqué postérieurement, de chaque côté de la bande blanche, de deux petites taches linéaires de la même couleur.

Catocala (Ochsenheiner). **Noctua Urtica** (Montrousier), Kanala, Nouvelle-Calédonie.

Envergure 0m,008.

Les *Ailes* supérieures sont en dessus d'un brun velouté, avec leur bord antérieur et une large tache à l'extrémité d'un brun clair et rougeâtre. Elles ont leur base et 3 bandes étroites festonnées d'un brun noir et sont parsemées de petits atomes bleus. Les *Ailes* inférieures sont d'un brun noirâtre avec 3 bandes bleu clair. La 1re, presque basilaire, assez large, courte : la 2e assez longue, composée de petites taches placées les unes à côté des autres, et la 3e très-courte, près du bord intéro-postérieur. Les 4 ailes sont en dessous d'un brun rouge, les inférieures ont leur base, une bande et une tache d'un blanc bleuâtre. Le *Corps* est d'un brun rougeâtre.

La chenille au moment de se transformer a de 5 à 6 centimètres sur une épaisseur de 7 à 8 millimètres. Elle est cylindrique, légèrement atténuée aux deux extrémités, noire, avec 3 ou 4 lignes transversales, jaune vert, souvent réunies au brun, sur chaque segment, le dernier excepté. Une ligne blanche longitudinale, brisée, de chaque côté au dessus des stigmates. Les stigmates jaunes, largement cerclés de rouge vif. Une bande longitudinale jaune, composée de traits obliques, de chaque côté au dessous des stigmates. Le *Dessous du corps* jaune verdâtre. Des poils sur tout le corps. La *Tête* est médiocre, d'un noir luisant. Le sillon qui en sépare les deux lobes se bifurque sur la face, de manière à former un triangle au dessus de l'épistome. Les organes de la bouche sont fauves, rembrunis au bout et portent quelques poils assez longs. La place des yeux est également entourée de poils. Sur chaque segment on aperçoit un demi-verticille de 5 à 6 longs poils. Cette chenille est excessivement agile. Elle se bande en arc, et en se détendant exécute des sauts assez grands. Elle vit sur l'*Urtica* (Bothavia) *æstuans*. Quand

on essaye de la saisir, elle élève la partie antérieure du corps, se tient cramponnée avec ses fausses pattes, produit avec la partie libre une espèce de vibrement convulsif et finit par se laisser tomber. Elle est très-vorace. Quand elle est au moment de se transformer, les lignes jaunes du dos prennent une teinte brune, lie de vin. Elle se forme un cocon avec des feuilles lâchement rapprochées. La chrysalide est longue de 35 millim., large au gros bout de 11 à 12, subcylindrique, un peu déprimée à la partie antérieure, graduellement rétrécie, terminée par une petite pointe droite, d'un noir brillant, légèrement ferrugineux. Le papillon se montre après seize jours.

En mars les *Urtica œstuans* sont couverts de chenilles de cette noctuelle.

Glaucopis cincta (Montrousier).

Long. 0m,013. Envergure 0m,044.

Brun noir. *Tête* noire, partie antérieure du *Prothorax* rouge. Base des *Ailes supérieures* blanche. *Prothorax* noir avec 4 taches bleues, disposées en ligne transversale. 1er segment de l'*Abdomen* blanc. Les deux suivants noirs, avec une tache bleue à la base, au milieu et une blanche de chaque côté. Le 4e noir, avec une bande rouge transverse à la base. Les trois suivants noirs, avec une tache au milieu et une de chaque côté blanc jaune. *Ailes supérieures* brunes, avec sept taches diaphanes. *Ailes inférieures* avec quatre taches jaunes.

Herminia Erythrina (Montrousier), Kanala, N.-Calédonie.

Envergure 0m,009.

Ailes supérieures verdâtres, avec trois bandes obliques plus ou moins larges, plus ou moins nettes, grises, et une tache blanche trian-

gulaire sur le milieu du limbe. *Ailes inférieures* jaune d'ocre, avec une tache au milieu et une large bordure noires. *Poitrine* et *Abdomen* en dessous, fauves. Dessus de l'*Abdomen* jaune d'ocre. *Cuisses antérieures* munies d'une touffe épaisse de poils. *Prothorax* en offrant quatre, dont les deux postérieures très-élevées, tranchantes, réunies au sommet.

Description de la chenille.

DU **Diadema Lasinassa.**

Longueur de la chenille prête à se transformer, 0m,004-0m,005.

D'un noir mat. *Pattes*, tige des épines qui garnissent le corps, face, joues et occiput d'un roux foncé. La *Tête* est petite, couverte de poils roux peu fournis, assez longs, dirigés en avant. Les deux lobes sont séparés par un sillon qui ne dépasse pas le front. La place des yeux est noire. Les deux cornes, garnies et terminées par des verticilles de poils, sont entourées en avant d'une tache noir brillant, triangulaire; la pointe atteint l'épistome. Sur les côtés, elles sont garnies de granulations jaunes dont plusieurs sont terminées par un poil. Elles sont, non point absolument verticales, mais inclinées en avant. Le *Corps*, cylindrique, égal partout, est sept à huit fois plus long qu'épais, a les segments, sauf le premier et le dernier, garnis de 9 épines disposées en verticilles, terminées en pointe et munies elles-mêmes de poils ou petites épines verticillées. Celles des 1crs segments sont verticales, celles des derniers dirigées en arrière.

Pterophorus (Geoffroy). **Millierei** ? (Montrousier), Kanala.

Envergure 0m,018

Blanc soyeux, avec l'extrémité des ailes légèrement jaune de soufre. *Corps* lavé de la même teinte. *Ailes supérieures* offrant deux lanières; les inférieures, trois.

TABLE MÉTHODIQUE ET ALPHABÉTIQUE

Pages.

Coléoptères 48
CICINDELÈTES 48
Cicindela Thomsonii. 48
CARABIQUES. 49
Agra ? austro-caledonica. . . 57
Amphibia (n. g.) 69
— pallipes. 70
Anchomenus leucomerus. . . 65
Bembidium Kanalense. 73
Bradicellus biguttatus. 70
Calosoma oceanicum. 49
Colpodes cyaneus. 67
Dendrobia Thomsonii. 53
Dicrochile artensis 61
— caledonicus. 63
Dromidea (n. g.) 51
— Thomsonii 52
Ega? angusticollis. 69
Pamborus seisseti. 59
Parallelomorpha (n. g.) . . . 54
— depressum . . 55
Parallelosoma depressum : . . 55
Peryphus leucomerus 65
Rambus Coryi 61
Rhinochelia (n. g.) 57
— Levrati. 57

Pages.

Sphodrosomus (n. g.) 58
— Seisseti 59
Tachys ? biguttatus. 70
Trechus litura 72
HYDROCANTHARES 74
Agabus interruptus. 79
Colymbetes bimaculatus . . . 78
— marmoratus . . . 77
Hydaticus rochasi 81
Hyphidrus austro-caledonicus. 74
— illigeri. 75
Spercheus Mulsanti. 81
STAPHYLINIENS 83
Isomalus prœustus 90
— ?ustulatipennis. . . . 91
Othius pulchellus. 83
Pæderus Lacordairei 88
Staphilinus Chenui. 86
Stenus Thioni 89
Tichus aubei. 92
Xantholinus holomelas 84
HISTÉRIENS 92
Platysoma *Lecontei*. 92
— Montrousieri. . . . 92
COLYDIENS 94
Latridium obscurum 94

Pages.
Latridium serrulatum. 94
Pristoderus crebripennis . . . 95
Thymalus crebripennis. . . . 95
EUCNÉMIDES. 98
Fornax austro-caledonicus . . 100
Galba *austro-caledonicus* . . . 100
— Vallacei. 98
ELATÉRIDES 102
Athous Guillebelli 102
Elater (ampedus) Guillebelli . 102
CLÉRIDES. 103
Cylidrus discoideus. 103
Natalis dregei. 106
— triangularis. 104
Notoxus dregei. 106
— *triangularis* 104
Scrobiger eximius 108
HÉTÉROMÈRES. 110
Allecula rubripes. 122
Anaspis palustris. 126
Apelta (n. g.) 124
— Souverbii 124
Bradymerus (n. g.) 110
— tuberculatus . . . 111
Mordella moorei 124
Nacerdes grevillea. 127
Neomida Kanalensis. 113
Oplocephala Kanalensis. . . . 113
Rhipiphorus palustris. 126
Scotoderus (n. g.) 114
— cancellatus 116
Stenostomidea (n. g.) 126
— grevilleæ. . . . 127
Tanychilus Kanalensis 122
Tomoxia moorei 124
Toxicum cancellatum. 116
Uloma artensis. 117
— consentanea. 119
— ovalis. 121
CURCULIONITES 128
Anomalodermus (n. g.) . . . 147
— flexuoso-costatus 149
Anomocerus erectus 182
— Montravelii . . . 183
Antribisomus (n. g). 132

Pages.
Antribisomus tesselatus. . . . 133
Aporotaxus (n. g). 175
— Kanalensis 177
Arrhenodes lyratus. 139
— *platypoda* 142
Balaninus Kanalensis 178
Belephorus? Victoris 137
Brenthus laticollis 135
Callistomorphus (n. g.) . . . 169
— farinosus . . 170
Ceocephalus laticollis. 135
Cherrus forestieri. 187
Cleogonus hirsutus. 181
Cyphorinus (n. g.) 152
— exmius. 153
Diastrophus (n. g.) 141
— planitarsus . . . 142
Dryophtorus forestieri. 187
Erirhinus bicolor. 164
— ferrugineus 162
Gonipterus Kanalensis 157
Lepidosomus (n. g.) 143
— Newmani. 145
Macropoda 165
— *farinosa* 170
— Kanalensis. 167
Ocladius hirsutus. 180
Orthorhinus affinis 162
— curvipes. 160
Oxyops tuberculatus 155
Platyomus? Newmani 145
Rhynchites Kanalensis 174
Stenocerus vescoi. 130
Tetragonopterus (n. g.) . . . 128
— vescoi 130
Trachelizus lyratus. 139
— Victoris 137
Trachodes punctatus 149
BOSTRICHIDES 188
Bostrichus Boieldieui 188
LONGICORNES. 189
Ichthyosoma armatum. 199
— *Dejeani* 199
— *mirabile* 196
Leptonotus Mulsanti 194

Pages.
Mallodon Reichei 189
Nemaschema Mulsanti 194
Pharocantha imperialis. . . . 191
Rhamphan Reichei 189
Sphingnotus *mirabilis*. 196
— Perroudi. 196
Stenocorus imperialis. 191
Tmesisternus dubius. 199
PHYTOPHAGES 199
Altica (phyllotreta ?) dimidiata. 203
— (Aphtona ?) strigula. . . 202
Chœtocnema Allardi 201
Colaspis Kanalensis. 207
— Solani. 208
Eumolpus solani 209
Galleruca deplanchei 210
— *palustris* 212
Luperus bimaculatus. 213
Phyllotreta? rubiacearum. . . 203
Plectroscelis Allardi 201
Psylliodes illigeri. 199
Rhaphidopalpa Deplanchei . . 210
— palustris. . . . 212
Sphæroderma histrio 205
— rubiacearum . . 203
CASSIDIDES 215
Coptocycla convelvuli 215
Deloyola convolvuli. 215
EROTYLIENS 216
Episcapha Deyrollei. 216
Triplax Deyrollei. 216
PHALACRIDES 219
Phalacrus brunnipes 219
COCCINELLIDES. 219
Epilachna emarginata. 219
EUMORPHIDES 219
Eumorphus Lombardeaui . . . 220
Stenotarsus Lombardeaui. . . 219
Orthoptères. 222
Chelidura geniculata 222
Hémiptères hétéroptères. 223
Acanthomera (n. g.) *melacanta* 225
Pentatoma melacanthum. . . . 225
Alydides 226
Amblybelus (n. g) 223

Pages.
Amblybelus elegans. 223
Beosus flexuosus 228
— lævicollis. 228
Camptopus annulicornis. . . . 227
Dilophus (n. g.) 226
— solieri. 226
Gerris luctuosa. 242
Hydrometra aculeata 240
Leptocorisa Burmeisteri. . . . 227
Leptomera (n. g.). 238
— Jourdani. 238
Lygœus ocellatus. 228
Miris aspersus. 232
— Donovani 233
— sanguinicollis. 233
Ochthecorisa (n. g.) 231
— austro-caledonica. 232
Ophthalmicus spinolæ 231
Pelogonus Dufourii. 241
Phlœobia (n. g.) 235
— Sayi 236
Phytocoris falleni. 233
— jouani. 234
— pallidus. 235
Pirates textilis 236
Placiomerus *amphibia*. 230
— pallidus 229
Ploiaria modesta 240
Raphigaster Amyoti. 224
— oceanicus 224
Reduvius domesticus. 237
Sastrapada armata 239
— velutina. 239
Stenogaster amphibia. 230
— hirsutus 229
Tingis australis. 235
Hémiptères homoptères . . . 242
Aulacocephala (n. g.) 242
— Kirbyi 242
Gastererion (n. g.) 243
— signoreti 243
Phyllyphanta limbata. 243
Ricania oceanica 244
Tettigonia ambigua. 245
— amœna. 244

Dessiné gravé et colorié par A. Mignot

Imp. Fugère Lyon

Pages.
Tettigonia cuneata 243
— longispina 243
Phytathelges Laninsectes . . 246
Tessarobelus (n. g.). 246
— Guerinii. 247
Névroptères 247
Sympecma ochracea 247
Orthochlamys (n. g.?) 248
— picteti. 248
Hyménoptères 248
Chalcis Caillaudi. 249
Chrysis cristovalensis. 249
— integra 249
— spinolæ. 249
Ophion austro-caledonicus . . 248
Lépidoptères 250
Catocala urtica. 251
Deilephila albo-lineata 250
Diadema lasinassa (chenille du) 253
Glaucopis cincta 252
Herminia erythrina. 252
Pterophorus Millierei?. 253

EXPLICATION DE LA PLANCHE

Fig. 1 Calosoma oceanicum.
2 Parallelomorpha depressum.
3 Dicrochile artensis.
4 Ramphan Reichei.
5 Pharocantha imperialis.
6 Nemaschema Mulsanti.
7 Callistomorphus farinosus.
8 Anomocerus Montravelii.
8 *a* Prothorax, rostre et antennes grossis de l'Anom. Montravelii.
9 Prothorax grossi de l'Anomocerus lucasi.

ERRATA

Page 10, ligne 28, au lieu de parallalesoma, *lisez* : parallelosoma.
Page 49, ligne 8, au lieu de obscurus, *lisez* : obscurum.
Page 104, ligne 22, au lieu de trachyderes, *lisez* : trachodes.

ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION

DE

CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES

INÉDITS

PAR

P. MILLIÈRE

DOUZIÈME LIVRAISON

(Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 Novembre 1864).

Nemoria Aureliaria, Mill.

(Species nova.)

(Pl. 55, fig. 1 et 2.)

Je n'ai pu rapporter à aucune des espèces figurées, ou simplement décrites, la jolie Phalénite que je publie aujourd'hui. Sa couleur vert bleuâtre est unique parmi les Géomètres européennes ; je ne saurais mieux comparer cette couleur qu'à celle de la Malachite (deutocarbonate de cuivre).

Pas une des espèces composant les genres *Pseudoterpna*, *Geometra*, *Nemoria* et *Iodis*, qui à peu près toutes sont vertes ou vert bleuâtre, aucune, dis-je, n'approche de la teinte délicate qui caractérise cette espèce nouvelle.

Envergure : $0^{m},022$. Sa coupe d'ailes la rapproche de la *Pulmentaria*, Gn., et sa taille est celle de la *Viridata*, L. Les ailes sont bien fournies d'écailles d'un vert bleuâtre velouté, participant de la

teinte de la *Nem. Pulmentaria* et de celle de l'*Iodis Vernaria* (1) au moment de leur éclosion. Les ailes supérieures, à apex prolongé, ont le bord costal un peu arrondi ainsi que le côté externe de la frange ; le bord interne est presque droit. La côte est très-légèrement teintée de fauve rougeâtre. Sur un fond uni on voit, à la hauteur de la coudée, une ligne très-imparfaitement écrite, droite, blanchâtre, et traversant obliquement l'aile. Cette ligne qui s'appuie à la côte prend son point de départ aux trois quarts de la longueur de celle-ci. Les ailes inférieures sont larges, assez longues, à angle anal prolongé, mais arrondi ; elles sont unies et traversées par une ligne blanchâtre, fine, coudée. La frange des quatre ailes est étroite et presque blanche des deux côtés. Le dessous n'a aucune ligne ; il est d'un vert d'eau très-clair, et n'est teinté de vert bleuâtre qu'à la côte et sur les bords extérieurs. Les antennes sont franchement pectinées ; la côte est blanche et les lamelles sont d'un fauve jaunâtre. Les palpes, au rebours de ce qui existe chez les espèces congénères, ne dépassent pas le front. Les yeux sont proéminents et bruns. La tête est d'un pourpré clair et le front est d'un blanc pur. Le thorax et l'abdomen sont grêles et recouverts d'écailles d'un vert plus tendre que celui des ailes. Les pattes, assez longues, sont ainsi que la poitrine d'un jaune rougeâtre. Enfin les tibias des pattes postérieures n'ont qu'une seule paire d'éperons courts.

Je ne connais malheureusement pas la ♀ de cette intéressante espèce et encore moins la chenille.

Cette *Nemoria*, bien tranchée et que je possède dans un état de conservation parfait, a été reconnue nouvelle par M. Guenée et par M. Staudinger auxquels je l'ai soumise. Fort de l'avis de ces messieurs, je n'ai pas hésité à la considérer comme inédite.

---

(1) Je fais observer que la couleur de la *Nem. Aureliaria*, malgré son état de dessiccation, est uniformément conservée ; ce qui a lieu de surprendre, car toutes les espèces congénères sont, après leur mort, toujours plus ou moins altérées.

Cette charmante Phalène a pour patrie l'Italie méridionale. J'ai l'honneur de la dédier à une Princesse française qui aime et encourage les sciences naturelles.

La *Nem. Aureliaria* devra dans le species général trouver place avant la *Pulmentaria*, Gn., et porter le n° 540 *bis*.

Margarodes Unionalis, Hb.

Europ. Saml. 132 ? — Exot. Saml. II, c. a. — Tr. p. 116. — Dup., p. 155, pl. 220, fig. 4. — Herr.-Sch., p. 25. — Gn. VIII, p. 305. — Stgr. Cat. 103.

(Pl. 55, fig. 3 à 6.)

Cette Pyralite appartient à un genre fort nombreux et qui renferme des espèces très-belles. Tel que l'a établi l'auteur du species général, le genre *Margarodes* compte vingt-trois espèces dont vingt-deux exotiques. La plus grande partie de celles qui ont été découvertes jusqu'à ce jour, nous vient des îles américaines plutôt que des continents et des Indes-Orientales ; cependant l'Afrique nous en fournit de fort remarquables (1). Nous sommes vraiment heureux qu'une espèce, l'*Unionalis*, vienne représenter en Europe ce genre brillant.

Depuis longtemps les mœurs de l'*Unionalis*, qui étaient restées inconnues, intriguaient les naturalistes qui n'avaient rien pu savoir des habitudes de sa chenille ; je désirais vivement, moi-même, connaître celle-ci ; malgré mes constantes recherches, elle a, pendant cinq ou six ans, toujours échappé à mes investigations.

Chaque année, depuis 1857, j'élevais avec une grande persistance une chenille qu'on ne trouve que très-difficilement sur les oliviers de

(1) Gn. VII, p. 302.

la Provence. Je soupçonnais vaguement que cette larve pouvait bien être celle de l'*Unionalis*, assez abondante dans nos contrées méridionales pendant la plus grande partie de l'année. Toujours mes chenilles périssaient misérablement avant la transformation ou pendant la chrysalidation ; ma curiosité, après ces insuccès, n'en était que plus excitée. Cette année cependant j'ai été plus heureux, et je puis enfin donner l'histoire complète de cette *Margarodes*.

CHENILLE.

L'œuf est sphérique et blanchâtre. Après avoir été déposé par la mère prévoyante à l'aisselle d'un rameau d'olivier, cet œuf éclôt quinze ou vingt jours après qu'il a été pondu. La jeune chenille, qui attaque d'abord la surface inférieure d'une feuille récemment développée, grossit lentement. Elle est alors d'un vert blanchâtre, couleur qu'elle conserve jusqu'après la troisième mue. A cette époque le vert se prononce davantage et la chenille, de même que celles de certaines *Tortrix*, se retire pendant le jour au centre de plusieurs feuilles réunies par des fils de soie, d'où elle ne sort plus que la nuit pour manger. Cinq ou six semaines après sa naissance, cette chenille est parvenue à toute sa grosseur : elle est fusiforme, assez allongée, plissée transversalement, un peu luisante, d'un vert clair teinté de bleuâtre sur les deux premiers et sur les trois derniers anneaux ; elle est de plus lavée de jaunâtre antérieurement. La tête est lenticulaire, luisante et d'un vert testacé. Les ocelles, au nombre de cinq de chaque côté, sont très-petits, noirs et disposés en ellipse. Le premier anneau est recouvert d'une plaque écailleuse et concolore. La région dorsale est quelquefois teintée de vineux du quatrième au dixième anneau : ce doit être la couleur du tube digestif qu'on distingue sous la peau; du reste pas de ligne vasculaire. La sous-dorsale est d'un vert assez foncé; la stigmatale est étroite, continue et blanchâtre. Ces deux lignes ne sont pas toujours bien indiquées. Le ventre est d'un vert bleuâtre et n'a pas de lignes. Des poils courts et blanchâtres nais-

sent des points verruqueux ordinaires; ceux-ci sont d'un vert foncé. Les pattes sont concolores; les ventrales ont la couronne jaunâtre.

Je pense que cette chenille vit exclusivement sur les oliviers; on la trouve de préférence sur l'olivier non greffé *(Olea oleaster*, L.).

Pour se métamorphoser l'insecte descend rarement de l'arbre; il se fixe encore moins souvent dans les feuilles de l'olivier. C'est entre les gerçures des grosses branches et du tronc qu'il tisse une coque légère où il se métamorphosera huit ou dix jours après.

Cette espèce se rattache à ses congénères par un caractère important et qui est propre à toutes les exotiques dont les premiers états ont été observés par M. Poey. Je veux parler d'un filet ventral qui rappelle celui des chrysalides de *Cleophana*.

La nymphe est allongée, cylindrico-conique, munie d'une gaîne ventrale brune, détachée à l'extrémité et descendant très-bas sur l'enveloppe de l'abdomen. Sa couleur générale est le rougeâtre obscur; cependant la partie antérieure et l'enveloppe des ailes sont brunes avec les anneaux abdominaux plus clairs; enfin, la pointe est courte, noire et inclinée du côté de la gaîne ventrale.

En hiver et au printemps, l'insecte parfait éclot trente-cinq ou quarante jours après la transformation de la chenille, et cela toujours dans la matinée. J'ajouterai qu'il se développe très-rapidement.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : $0^m,0025$ à $0^m,0027$.

Les ailes sont larges, soyeuses, à moitié diaphanes, sans lignes, d'un blanc pur et irisé chez les individus frais, mais un peu jaunâtre chez ceux qui ne le sont plus. Les supérieures ont la côte d'un fauve brunâtre, continue et lisérée en dessous d'un trait fin qui est d'un blanc de lait. La frange est concolore et précédée d'une série de points noirs placés sur les nervures. En outre, un très-petit point noir se voit à l'extrémité de la disco-cellulaire; ce point manque

quelquefois chez la femelle. Les antennes sont blanches ; le front est jaune et teinté de roux ; le thorax et l'abdomen sont blancs.

La femelle est ordinairement plus grande que le mâle ; elle lui ressemble d'ailleurs.

Je crois que les générations de l'*Unionalis* se succèdent sans interruption, mais que pour les sujets qui volent en hiver, la croissance se fait beaucoup plus lentement que chez les autres. Ce que je puis dire, c'est que j'ai pris assez abondamment l'insecte parfait au printemps (1), en automne et quelquefois en hiver.

Cette espèce qui est vive, vole rapidement dans la campagne et sur les collines cultivées des environs d'Hyères, de Marseille, de Montpellier et autres lieux de la Provence.

Il est fort étonnant que Duponchel nous dise qu'on la prend dans les endroits marécageux du midi de la France (VIII, 2e éd., p. 155), où cependant ne croissent jamais les oliviers.

Les seuls pays où l'*Unionalis* ait été rencontrée jusqu'à ce jour, sont l'Italie, la Dalmatie, la Provence et le Languedoc. Il est supposable que tous les lieux où vient spontanément l'olivier, fournissent cette jolie Pyralite ; et il est probable qu'elle est commune en Afrique où cependant elle n'a point encore été signalée.

Obs. Elevée sur une branche d'olivier, enfermée sous une gaze, la chenille arrive fort bien à l'état parfait ; mais il n'en est pas ainsi de celles qui sont placées dans d'autres conditions.

Tinea Oleastrella (2), Mill.

(*Species nova.*)

(Pl. 55, fig. 7 à 9.)

J'avais primitivement rapporté cette petite Tinéide à l'une des deux

---

(1) Je l'eusse sans doute pris en été si, à cette époque de l'année, je me fusse trouvé dans le Midi.

(2) Du latin *Oleaster*, olivier sauvage.

espèces observées par feu Boyer de Fonscolombe : l'*Elachista* (1) *Oleœlla* et l'*Æcophora Olivella* (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, année 1857, t. VI, p. 179-187, pl. 8, fig. 4 et 5) ; mais je ne tardai pas à reconnaître qu'elle n'était ni l'une ni l'autre et qu'elle devait bien certainement représenter une espèce nouvelle.

La chenille de la *Tinea Oleastrella* ne peut pas être celle de l'une des deux espèces précitées, par la raison qu'elle n'a nullement, ainsi que je le dirai dans un instant, les mœurs des chenilles observées par M. Boyer de Fonscolombe.

J'ajouterai que la description des insectes parfaits et leurs figures par Duponchel (*Supp. IV*, p. 434-439) ne s'y rapportent en aucune manière.

CHENILLE.

Elle est fusiforme, très-atténuée aux extrémités, d'un vert plus ou moins obscur avec plusieurs lignes longitudinales à peine plus accusées que le fond, excepté cependant la vasculaire qui est large, brune et continue. La tête est petite, cordiforme et d'un jaunâtre testacé qui est la couleur de la plaque du premier anneau. Les pattes écailleuses sont d'un vert foncé, les autres sont concolores avec la couronne brune. Tous les anneaux du milieu sont lavés très-légèrement de rouille : cette nuance n'est pas constante, car plusieurs sujets n'en présentent pas de traces. Les stigmates sont noirs et sont placés sur un front vert clair. Elle vit en automne sur l'olivier cultivé, *Olea europea*, mais principalement sur l'olivier qui croît spontanément ; *O. oleaster* (sauvageon). Elle n'attaque que les feuilles récemment développées dont elle commence par ronger le revers où, jusqu'à sa troisième mue, elle se tient fixée pendant le jour. Après cette troisième mue, elle file dans la gerçure

(1) *Atemelia*, Herr.-Sch., Stgr.

d'une branche une galerie ouverte aux deux extrémités, s'y blottit et n'en sort que la nuit pour courir sur les feuilles : elle les explore longtemps avant de les ronger. Sa vivacité est telle, qu'on peut à peine l'imaginer ; elle est de plus fort délicate et d'une éducation difficile.

Des chenilles très-petites de l'*Oleastrella*, envoyées des environs d'Hyères le 7 novembre 1863, se sont métamorphosées vers la fin du même mois, chacune dans une petite coque solidement tissée dans la mousse d'un vase qui les renfermait.

La chrysalide est relativement petite, allongée et d'un brun rougeâtre. Quinze ou vingt jours après la métamorphose, arrive l'éclosion de la Tinéide.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : $0^m,021$ à $0^m,022$.

Ce petit lépidoptère me paraît appartenir au genre *Tinea* proprement dit : il en a d'ailleurs la plupart des caractères. Les ailes supérieures sont longues, étroites, rectangulaires, un peu falquées, à angle apical obtus et ont, au premier abord, un aspect terreux. Sur le fond gris clair, lavé de rougeâtre à la base, au centre et à l'extrémité de l'aile, on voit un grand nombre de très-petits points ou atomes bruns serrés qui en recouvrent assez régulièrement la surface. Il existe en outre plusieurs taches noirâtres ainsi disposées : la première, de forme triangulaire, est placée sur le bord interne, au tiers environ de l'étendue de l'aile ; deux ou trois autres taches allongées se montrent à la hauteur de la coudée, une à la pointe qui précède l'apex, et enfin une dernière à la frange de l'apex même. Les ailes inférieures sont allongées, cultriformes, gris foncé, unies, luisantes et garnies, ainsi que les supérieures, de longues franges soyeuses et concolores. Le dessous est d'un gris ardoisé, luisant, sans aucun dessin. Les antennes sont presque aussi longues que le corps, filiformes et brunes. La tête est

laineuse et blanchâtre. Les palpes, un peu recourbés en crochet, sont assez longs, dépassant la tête, et garnis d'écailles blanchâtres, sauf le dernier article qui est nu ; les yeux sont gros et noirs. Le thorax et l'abdomen sont de la couleur des ailes supérieures. Le corps en dessous et les pattes sont gris de fer et luisants.

L'insecte varie peu : on rencontre pourtant des sujets d'un gris jaunâtre.

La *T. Oleastrella*, qui doit avoir plusieurs générations par an, ne paraît pas très-abondante dans les lieux où croissent les oliviers. Je l'ai prise au vol en hiver dans le département du Var (1). Sa vivacité est aussi très-grande : pour se soustraire au danger, elle disparaît sous les gerçures avec une remarquable facilité.

Je place cette *Tinea* après la *Clematella*, Step. (*Arcella*, F.-Z.), Dup. Sup,, pl. 85, fig. 13. Elle portera le n° 1,213 *bis* dans le catalogue Stgr.

Eupithecia Cocciferata (2), Mill.

(*Species nova.*)

(Pl. 36, fig. 1 à 4.)

CHENILLE.

Elle est assez courte, carénée sur les côtés, atténuée antérieurement, à tête petite et globuleuse. Ainsi que certaines chenilles du genre *Acidalia*, tout le corps est plissé transversalement et présente de nombreuses rugosités qui ne sont autres que l'effet produit par la peau plissée. Elle est généralement d'un jaune plus ou moins

(1) En décembre et en janvier 1857, nous l'avons prise plusieurs fois, feu Bruand d'Uzelle et moi, dans la campagne d'Hyères. Je l'ai retrouvée en 1861 aux environs d'Amélie-les-Bains (Pyr.-Or.).

(2) Du nom spécifique *Coccifera* (*Quercus coccifera*).

accusé, lavé de verdâtre avec les dessins assez bien indiqués en brun rougeâtre. La ligne vasculaire est fine et ne se distingue pas toujours ; cependant on voit sur chaque anneau, du deuxième au neuvième, une longue tache ou ligne brisée qui descend diagonalement à droite et à gauche. La sous-dorsale, qu'on n'aperçoit bien que du quatrième au neuvième anneau, est interrompue sur les incisions. La stigmatale, ainsi que la précédente ligne, est interrompue et ne règne que sur les anneaux du milieu. Ces deux lignes sont reliées entre elles par une sorte de chevrons qui n'est autre que l'un des côtés de la ligne brisée dont il a été précédemment question.

Les stigmatales sont relativement petits, blancs et cerclés de noir. Le ventre est gris verdâtre avec une ligne centrale claire, fine, mal indiquée et interrompue du deuxième au dixième anneau. La tête est globuleuse et d'un rougeâtre obscur. Les pattes écailleuses sont d'un jaune rougeâtre avec le dernier article brun; les anales sont concolores.

Cette chenille mange pendant le jour et grossit avec assez de rapidité. Elle n'a encore été trouvée que sur les *Quercus ilex*, *suber* et *coccifera*, et attaque plutôt les fleurs que les jeunes feuilles de l'arbre qui la nourrit. Des chenilles de cette espèce, recueillies en mai, ont dû sortir de l'œuf un mois plus tôt. Elles se sont métamorphosées au commencement de juin. Je dirai encore qu'au rebours de la plupart des chenilles d'*Eupithecia*, celle de la *Cocciferata* est d'une éducation difficile.

Au moment de la métamorphose, la chenille descend de l'arbre, se retire sous la mousse et se fabrique une coque solidement tissée dans la composition de laquelle il entre des grains de terre et des détritus de végétaux liés au moyen d'une soie brune. La transformation a lieu quelques jours après.

La chrysalide est conico-cylindrique, assez allongée, d'un rougeâtre obscur, et luisante. L'enveloppe de la tête, des ailes et celle de la pointe abdominale sont d'un brun noirâtre.

L'éclosion de la petite Phalénite n'arrive pas avant les premiers

jours de mars de l'année suivante. Elle demeure, comme on le voit, un temps relativement très-long en chrysalide : ce qui lui est commun avec le plus grand nombre des chenilles d'*Eupithecia* qui ont été étudiées.

INSECTE PARFAIT.

Je suis surpris que cette *Eupithecia* n'ait point encore été décrite, car elle n'est pas très-rare dans certaines provinces méridionales, et sans doute partout ou croît le chêne vert.

La *Cocciferata* est de la taille des *Eupithecia Denotata* et *Innotata :* c'est dans le voisinage de ces deux espèces qu'il convient de la placer. Bien que de couleur sombre, elle n'en est pas moins une des plus caractérisées du genre, par la forme et la régularité des dessins de ses ailes, mais plus encore par son facies particulier.

Voici la description de cette *Eupithecia* nouvelle, faite d'après sept individus des deux sexes qui tous ont été obtenus *ab ovo*.

Envergure : $0^m,030$ à $0^m,031$.

Les ailes sont entières, épaisses et fournies d'écailles, assez longues et larges, d'un aspect nébuleux et velouté. Les supérieures, bien qu'assez allongées, le sont moins que chez l'*Innotata*, et les inférieures ne sont pas arrondies ainsi que celles de cette dernière espèce : elles sont coupées carrément et ont le bord extérieur plutôt rentré qu'arrondi. Ces quatre ailes sont généralement d'un brunâtre plus ou moins accusé, avec les lignes et les dessins très-bruns ; le tout est lavé d'une teinte chaude et parfois verdâtre. La ligne transverse et caractéristique, commune à beaucoup d'espèces congénères, existe bien, mais elle est mal arrêtée et ne se distingue pas toujours. Cette ligne, qui est la coudée proprement dite, est dentée extérieurement et finement liserée de noir. La subterminale et l'extrabasilaire sont encore moins arrêtées, plus nébuleuses, plus vagues que la précédente ; cependant le point cellulaire est toujours bien indiqué en noir. Les inférieures, un peu moins aspergées d'atomes noirs que les

précédentes ailes, n'ont guère que des traces de bandes transversales, visibles seulement au bord abdominal. Le point ordinaire est allongé et assez mal écrit; il n'existe pas toujours. Les franges, aux quatre ailes, sont médiocrement longues, concolores et entrecoupées de brun. Entre chaque nervure on voit un petit trait noir, un peu courbé, éclairé extérieurement et précédant immédiatement la frange. En dessous, les ailes sont d'un gris foncé, luisantes, avec les taches transversales moins accusées aux premières ailes qu'elles ne le sont en dessus; c'est le contraire qui arrive aux inférieures. Cependant le point cellulaire est bien indiqué aux quatre ailes, ainsi que les traits noirs qui précèdent la frange. Les antennes sont courtes, filiformes et concolores. Tête brune; palpes gros, dépassant le front et recouverts de grossières écailles brunes. Thorax et abdomen concolores; ce dernier est muni de très-petites crêtes brunes.

La femelle ne diffère du mâle que par sa taille un peu plus grande.

Cette espèce, que M. Dardoin, de Marseille, et M. Daube, de Montpellier, élèvent chaque année, n'a encore été trouvée que dans la Provence et à Celles-les-Bains (Ardèche). J'ai recueilli moi-même un certain nombre de chenilles; mais ne les ayant pas élevées avec assez de soin, je n'ai obtenu que fort peu d'insectes parfaits.

La *Cocciferata* varie : il est des sujets à ailes moins chargées d'atomes bruns, où l'espace médian est mieux indiqué, et qui sont d'un aspect plus clair que le type.

L'espèce ne peut avoir, on l'a compris par ce que j'ai dit des habitudes de la chenille, qu'une seule génération par an. Dans le species Guenée, elle portera le n° 1,438 *bis*, et dans le catalogue Staudinger, le n° 681 *bis*.

Obs. Avant d'achever cet article, je fais remarquer que plusieurs entomologistes peuvent avoir en collection sous le nom de *Guinardiaria* cette même *Cocciferata* que j'ai possédée moi-même longtemps sous ce faux nom.

Avant peu je pense donner l'histoire de la vraie *Guinardiaria*, Bdv., tout aussi remarquable par la chenille que par l'insecte parfait.

Bombyx (1) **Ilicis**.

Ramb. Cat. Syst. Andal., pl. 5, fig. 4. — Bdv. Index meth. 575. — Dup. Cat., p. 75. — Stgr. Cat., 226.

(Pl 56, fig. 5 à 8.)

CHENILLE.

Par sa forme relativement allongée et son aspect particulier, on peut dire qu'elle s'éloigne de toutes ses congénères. Elle serait cylindrique si elle n'était atténuée antérieurement et si elle n'avait le pénultième anneau un peu relevé à la manière de certaines chenilles de *Catocala*. Sa couleur générale est le roux obscur : elle est simplement pubescente, et il règne sur la région du dos deux lignes d'un fauve très-chaud qui forment par leur réunion sur les incisions une sorte de losange, et cela sur chacun des anneaux, du deuxième au onzième compris. Le deuxième anneau, le troisième, le cinquième et le dixième sont marqués de deux taches noires placées après la première paire de trapézoïdaux : ceux-ci sont d'un jaune vif ainsi que les points pilifères qu'on remarque sur les flancs. Les deux autres lignes ordinaires, la sous-dorsale et la stigmatale, n'existent pas. Le onzième segment est plus relevé que les autres et présente une petite caroncule noire très-caractéristique. On distingue difficilement les organes de la respiration ; ils sont blanc-bleuâtre et cerclés de noir. Le premier anneau, différent des autres, est dénudé, moins large et d'un gris bleuâtre marqué de petits traits longitudinaux foncés. La tête est petite, un peu aplatie, cordiforme, maculée de brun et éclairée aux deux tiers de sa hauteur par deux taches blanches. Les pattes écailleuses sont d'un fauve rougeâtre et mar-

---

(1) *Genus Acnocampa*, Ramb.

quées à la base d'un noir profond. Les autres sont concolores avec la couronne brune. Le ventre, sur un fond carné, présente, dans toute son étendue, une large bande noirâtre rétrécie à chaque incision.

Cette chenille vit à découvert en mai et juin sur les *Quercus ilex* et *coccifera* : c'est, je crois, ce dernier chêne vert qui la nourrit le plus ordinairement. Elle attaque les jeunes pousses, et plus particulièrement les fleurs de l'arbre qu'elle quitte toujours lorsqu'arrive pour elle le moment de la métamorphose. La chenille cherche alors un lieu convenable où elle pourra tisser une coque papyracée, brune, très-solide, dans la composition de laquelle elle fait entrer des fragments de végétaux. L'éclosion du lépidoptère arrive cinq ou six semaines après la métamorphose de la chenille.

INSECTE PARFAIT.

Comme il n'a encore été figuré que la femelle du *Bombyx Ilicis*, et cela dans un seul ouvrage iconographique (1), je pense être agréable à mes lecteurs en faisant représenter les deux sexes, qui diffèrent notablement l'un de l'autre.

Le mâle porte une envergure de $0^m,023$ à $0^m,024$. Il est bien moins grand que le *Crataegi* ; néanmoins on pourrait, au premier abord, le prendre pour un petit exemplaire de ce *Bombyx*. Les ailes sont larges, bien développées, arrondies. Les supérieures, au repos de l'insecte, sont en toit écrasé : elles sont grises avec un léger reflet verdâtre lorsque la lumière les frappe obliquement ; leurs dessins sont nettemment accusés en noir. L'espace médian, gris foncé, est limité par une ligne basilaire fortement dentée et par une coudée qui traverse l'aile obliquement et qui, plus large au sommet qu'à la base, est finement éclairée de blanchâtre extérieurement. Une autre ligne subterminale, brune, interrompue, précède une série de points noirs

---

(1) Rambur : *Catalogue systématique des Lépidoptères de l'Andalousie*, pl. 5, fig. 4.

triangulaires placés sur la frange qui, elle-même, est assez longue, concolore et entrecoupée de petites taches brunes contiguës aux points triangulaires précités. Les inférieures sont d'un gris foncé presque brun, et n'ont pour tout dessin que la ligne de points triangulaires qui caractérise la frange des supérieures. Ces franges des ailes inférieures sont assez longues et, en outre, plus claires que le fond. Le dessous des quatre ailes est semblable au dessus des inférieures; cependant elles sont toutes traversées par une ligne brune centrale. Le corps est robuste et velu. Les antennes sont très-pectinées et brunes; la tête et le thorax sont de la couleur des supérieures ainsi que les pattes.

La femelle, plus grande que le mâle, mesure $0^{m},028$ à $0^{m},030$. Les ailes sont plus allongées et généralement plus brunes; elles ont l'espace médian plus accusé, et sur leur milieu se détache le point cellulaire qui est grand et blanchâtre. Ce dernier caractère n'existe pas chez le mâle. Le dessous est aussi très-brun, et la ligne transverse qui se voit chez l'autre sexe, se détache en clair sur le fond. Les antennes sont très-ciliées, brunes, avec la côte blanchâtre. Le thorax est velu ainsi que l'abdomen; celui-ci est gros et dépasse les ailes inférieures.

Cette espèce, découverte en Espagne par M. le Dr Rambur qui l'a décrite le premier, a été retrouvée dans la Castille-Vieille par M. Staudinger qui l'a élevée de chenille. C'est d'après des sujets obtenus *ex larva* appartenant au cabinet de ce naturaliste que j'ai fait mes descriptions.

Les entomologistes d'Aix-en-Provence, m'écrit M. Zeller, de Zurich, élèvent de temps en temps la chenille du *Bombyx Ilicis;* cependant cette espèce est toujours une grande rareté.

Voici trois espèces à ajouter aux nombreuses Acidalies qui déjà ont été publiées. La récente découverte de ces nouvelles venues fait espérer que la matière n'est pas épuisée, et qu'avant peu d'années leur nombre pourra augmenter sensiblement, d'autant plus qu'aujourd'hui les lépidoptéristes paraissent se livrer à leur recherche avec une prédilection marquée.

Ni l'une ni l'autre de ces trois espèces n'ont encore été figurées ; elles ont cependant été publiées.

Acidalia Robiginata, Stgr.

Ann. Soc. ent. de Stettin (année 1862, p. 267).

(Pl. 57, fig. 1 et 2.)

Cette *Acidalia*, qui appartient au groupe C du species Guenée, ne saurait être confondue avec aucune autre espèce.

Envergure : $0^m,018$ à $0^m,020$.

Les ailes sont entières, un peu épaisses, soyeuses, d'un jaune d'ocre plus foncé sur les bords qu'à la base et rappelant la teinte de la *Perochreata*, sa congénère. Les lignes transversales sont disposées à peu près comme chez l'*Aureolaria*, Les ailes supérieures présentent trois lignes transversales noires : celle du centre, en zigzag, est très-anguleuse. La frange, médiocrement longue et brune, est précédée d'une éclaircie festonnée, précédée elle-même d'une ombre qui s'affaiblit en s'avançant au centre de l'aile. Les inférieures ne sont caractérisées que par deux lignes transverses noires, dont la seconde présente extérieurement un angle vif. L'espace ombré qui vient avant la frange se voit aussi. Le point cellulaire est indiqué en noir aux quatre ailes. Sur la frange même il existe des points qui correspondent aux nervures et qui alternent avec les traits noirs qui précèdent immédiatement la première. En dessous, les ailes sont plus

foncées; elles sont aspergées d'atomes bruns, et les lignes, qui ont la même disposition qu'en dessus, sont plus accusées. On voit également aux quatre ailes le point cellulaire. Les antennes sont courtes, moniliformes, concolores en dessus, et brunes en dessous. Le front et le thorax sont de la couleur des ailes. L'abdomen est grêle et ocreux. Les pattes sont également ocreuses.

La femelle est semblable au mâle.

Lors de son dernier voyage en Espagne, M. le Dr Staudinger a capturé cette jolie espèce à San Ilfonso (Vieille-Castille), en juin ou juillet, dans des lieux très-herbus où elle volait à la tombée de la nuit. On ne sait absolument rien de sa chenille.

L'*Acidalia Robiginata* fait partie de mon cabinet. Plusieurs entomologistes français la possèdent aussi. Elle doit trouver place après la *Perochreata*, et porter dans le species général le n° 738 *bis*.

L'espèce n'a point encore été comprise dans le catalogue Stgr.

Acidalia Pecharia.

Stgr. Ann. Soc. ent. de Stettin (année 1862).

(Pl. 57, fig. 3 et 4.)

Envergure : $0^m,016$ à $0^m,017$.

On ne peut non plus confondre cette petite espèce avec aucune autre Acidalie.

Les ailes sont assez allongées, avec les lignes et les dessins mal indiqués. Elles sont d'un gris de poussière, aspergées de nombreux atomes foncés qui, par leur nombre, dissimulent les lignes ordinaires; cependant on distingue bien la bande marginale qui est sombre, en zigzag et finement liserée de blanchâtre intérieurement. La tache cellulaire existe aux quatre ailes, mais elle est assez peu apparente. Les franges, médiocrement longues et d'un gris jaunâtre, sont

précédées de points noirs bien visibles qui ont aux inférieures la forme de petits traits noirs. Le dessous présente à peu près les mêmes lignes et les mêmes taches qu'en dessus, mais le tout est moins foncé. Les antennes sont à peine ciliées; elles sont blanchâtres ainsi que le haut de la tête. Le thorax et l'abdomen participent de la couleur des ailes. Les pattes sont blanchâtres : les inférieures sont garnies de poils plus longs qu'à l'ordinaire; enfin le fémur des premières pattes est relativement court.

L'*Acidalia Pecharia* a été trouvée, il y a plusieurs années déjà, aux environs d'Ofen (Basse-Hongrie), par un entomologiste zélé, M. Pech, à qui elle fut dédiée.

Elle sera placée après la *Calunetaria*, Stgr. (*Dorycniata*, Bell. Ann. Soc. ent. de Fr., 1862, p. 128, pl. 1, fig. 4.), et portera le n° 812 *ter* dans le species général.

Cette petite espèce, bien que rare encore, commence à se répandre dans les collections. J'en possède un exemplaire femelle obtenu *ex larva.*

Je n'ai rien appris sur la chenille de la *Pecharia.*

Acidalia Folognearia.

Stgr. Ann. Soc. ent. de Stettin (Année 1862, p. 264).

(Pl. 57, fig. 10 à 12.).

Envergure : 0m,018 à 0m,019.

C'est à l'*Acidalia Straminata*, Tr. (Gn. 851) que cette espèce a été comparée. Bien que plus petite et avec des ailes plus allongées et plus aiguës à l'apex, la *Folognearia* sera mieux placée après cette *Straminata* que partout ailleurs. L'insecte est généralement d'un jaune paille clair, sali par de nombreux atomes noirs irrégulièrement répandus sur toute la surface des ailes. Les lignes ordinaires

sont mal indiquées, mais elles sont plus visibles cependant que celles de la *Straminata*. Ces lignes qui sont au nombre de quatre sur les ailes supérieures, et de trois sur les inférieures, sont presque droites, sauf la basilaire qui forme un coude avancé sur l'espace médian; on voit le point cellulaire indiqué en noir sur les quatre ailes. Les franges sont de la couleur du fond : à leur base il existe une ligne de points nervuraux noirs et assez gros. Le dessous est plus sombre : le sablé noir est plus serré ; la tache cellulaire aux quatre ailes et les points nervuraux sont mieux marqués qu'en dessus; enfin une ligne transverse brune, dentée, flexueuse qui traverse les ailes, est indiquée sous forme de points noirs rapprochés. La tête est brune, les antennes et le front sont blancs ; le thorax est d'un ton un peu plus chaud que le reste. Le corps qui est grêle est de la couleur des ailes. Les pattes antérieures sont brunes à la base, les postérieures n'ont pas de tarses chez le mâle. Les deux sexes possèdent ces pattes fort longues ; elles sont plus grandes que je ne les ai remarquées chez aucune espèce du genre.

La femelle qui est de la taille du mâle s'en distingue par l'abdomen plus renflé et par la basilaire des ailes supérieures mieux écrite.

M. Staudinger nous dit qu'il a reçu cette espèce de l'entomologiste M. Fologne, de la Belgique, auquel il l'a dédiée. M. le Dr Breyer, ajoute-t-il, en a trouvé de son côté deux exemplaires dans des lieux incultes. Enfin l'auteur de la *Monographie des Sésies européennes* ajoute qu'il a reçu de la France occidentale une femelle de la même espèce. Cela étant, l'*Acid. Folognearia*, qui a été trouvée pour la première fois en Belgique, doit appartenir à la faune lépidoptérique française.

Cette *Acidalia* nouvelle fait partie de mon cabinet ; elle devra porter le n° 851 *bis* dans le species général, et dans le catalogue allemand le n° 55 *bis*.

Acidalia Nexata.

Hb. 401, 421. — Herr.-Sch. p. 32. — Bdv. 1887. — Dup. 271. — Gn. IX, p. 486. — Stgr. Cat. 27.

(Pl. 57, fig. 5 à 9.)

Au printemps de cette année je faisais de l'entomologie à Ax-sur-Ariége (Basses-Pyrénées), et j'y prenais une *Acidalia* femelle en assez mauvais état, que je rapportai à la *Nexata*, la plus exiguë peut-être de toutes les Phalénites connues. J'obtins de cette femelle quatre œufs fécondés qui sont éclos neuf jours après, c'est-à-dire le 18 mai. Je nourris avec soin ces microscopiques chenilles qui, au sortir de l'œuf, sont d'un jaune blanchâtre. Après la seconde mue, la vasculaire se prononce en gris foncé. Le 12 juin l'insecte avait atteint toute sa grosseur ; il ne mesurait pas plus de $0^m,017$ à $0^m,018$ de long. Il est alors très-atténué antérieurement, caréné sur les côtés et d'un jaune verdâtre uniforme. La vasculaire assez bien indiquée, est continue, géminée, brun rougeâtre. On ne voit pas de sous-dorsale; la stigmatale est claire, large, flexueuse. Les stigmates sont ovales, bruns et presque imperceptibles. La région ventrale, d'un vert bleuâtre faible, laisse voir une seule ligne continue, assez large, mal indiquée et grisâtre. La tête est petite, carrée, rougeâtre. Le premier anneau et les pattes écailleuses sont également teintés de rougeâtre. Les pattes anales sont concolores.

J'ai nourri ces chenilles avec les fleurs de la *Linaria organifolia*, D. C., plante fort répandue dans le fond des vallées chaudes des Pyrénées qui avoisinent l'Espagne. Cependant je crois cette espèce polyphage (1). J'ajouterai qu'elle est d'une éducation facile et qu'on l'amène aisément à bien.

---

(1) Je dirai que je connaissais déjà la chenille de l'*Acidalia Nexata*, et qu'à

Elle est lente dans ses mouvements, mais sensible au bruit : le plus petit froissement de la plante où elle demeure fixée tout le jour, l'oblige à se rouler sur elle-même et à se laisser tomber à terre.

Le 16 ou le 17 juin, un mois après son éclosion, la chenille filait quelques brins de soie blanche dans un coin du vase qui la renfermait, et tissait une coque légère dans laquelle la transformation arrivait bientôt après.

La chrysalide, un peu ramassée, est jaune, lavée de verdâtre, avec l'enveloppe des antennes et les incisions de l'abdomen plus ou moins rougeâtres. L'extrémité abdominale est brune et garnie de plusieurs petits crins divergents. L'éclosion a eu lieu à la fin du même mois de juin. L'insecte est donc resté en chrysalide une douzaine de jours seulement.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : $0^{m},011$.

Les ailes sont arrondies, luisantes, d'un blanc pur. Sur les supérieures on voit une ligne extrabasilaire, étroite, brune, mal écrite ; puis la coudée, suivie elle-même d'une large bande d'un gris argileux foncé sur laquelle se détache en blanc une bande terminale irrégulièrement large. La frange qui est blanche est précédée d'une série de petits points noirs. Les inférieures sont moins chargées de dessins que les supérieures ; elles présentent néanmoins deux lignes transversales étroites, mal indiquées, avec le bord brunâtre. Le point cellulaire est indiqué aux quatre ailes. En dessous, les supérieures sont très-blanches et marquées d'une large bordure brune

---

l'époque où j'en fis une première fois l'éducation, je l'avais nourrie avec plusieurs espèces de plantes : les Rubiacées, les Composées et certaines Crucifères. Le *Diplotaxis tenuifolia*, D.C., semblait lui convenir plus qne toute autre. Je tenais ces premières chenilles de l'obligeant M. Staudinger qui me les avait envoyées de l'Espagne en mai 1858.

divisée elle-même par une subterminale blanchâtre. La côte est également brune. Les antennes, le thorax et l'abdomen sont blanchâtres.

La femelle, qui a un aspect plus élancé, présente une coloration différente : le large espace terminal foncé qu'on remarque chez le mâle existe bien, mais il est d'un argileux clair chez les sujets d'éclosion récente. Enfin l'espace basilaire et les lignes ordinaires sont largement teintés de cette couleur argileuse. L'abdomen est gros, conique et dépasse les ailes.

Cette Phalénite bien caractérisée doit avoir plusieurs générations ; elle vole à la tombée de la nuit, dans les lieux secs, mais cependant recouverts d'une végétation herbue.

Connue depuis longtemps déjà, elle a été rapportée de l'Andalousie par plusieurs lépidoptéristes qui y ont chassé les petites espèces.

Aujourd'hui la *Nexata* doit faire partie de la faune française. Elle a été placée par M. Herrich-Schæffer dans le genre *Emmiltis (Cleta)*, mais elle n'en a pas les caractères.

Noctua Conflua.

Treit. VI, 1re part. p. 405 et sup. X, p. 35. — Frey. Beitr. pl. 98, fig. 1. — Gn. Ind. 239. — Bdv. Icon. pl. 83 et Gen. 784. — Dup. IV, p. 140, pl. 109. — Herr.-Sch. 154. — Gn. V, p. 331. — Stgr. Cat. 91.

(Pl. 58, fig. 1 à 3.)

CHENILLE.

Elle est allongée, épaisse, cylindrique, rase, légèrement renflée postérieurement, d'un jaune verdâtre et finement striée de brun. Ainsi que bon nombre de chenilles de noctuelles, celle dont il est question est marquée du quatrième anneau au dixième compris, d'une li-

gne sous-dorsale surmontée, sur chaque segment, d'une tache cunéiforme noire dont la pointe se dirige en avant. La vasculaire est étroite, blanchâtre, finement liserée de brun de chaque côté et n'est que très-imparfaitement visible sur les anneaux du milieu. La stigmatale est indiquée par des traits bruns, étroits et chevronnés. Les stigmates sont ovales, noirs, et cerclés de blanchâtre. La tête est petite, globuleuse, cordiforme, et marquée de deux traits noirs en croissant opposés l'un à l'autre. Le ventre est plus clair que le reste du corps et n'a pas de lignes. Les pattes écailleuses sont testacées avec le dernier article noir. Les ventrales et anales sont concolores et ont la couronne brune.

Est-ce plutôt une chenille de *Noctua* que celle d'une *Agrotis?* Bien que M. Staudinger ait compris dans son Catalogue général l'insecte parfait parmi les *Agrotis*, j'inclinerais à le considérer, d'après la forme de sa chenille, plutôt comme une *Noctua* proprement dite, et à me ranger ainsi de l'avis de nos auteurs français, MM. Boisduval, Duponchel et Guenée.

Cette espèce, qui passe l'hiver, a été rapportée d'Islande. Elle est polyphage, mais ce sont surtout le *Selene acaulis*, L. et les *Leontodon* qu'elle mange de préférence (1). Parvenue à toute sa taille vers la fin de mai, elle tarde peu à se métamorphoser après s'être placée parmi les détritus de végétaux où elle a formé une coque mêlée de grains de terre.

La chrysalide est médiocrement allongée, de forme ordinaire, brun foncé, peu luisante avec l'extrémité noire, munie de quatre pointes droites un peu divergentes. Deux de ces pointes, celles du milieu, ont une longueur double des autres.

---

(1) Ces renseignements, ainsi que ceux qui concernent la chenille de la *Sommeri*, m'ont été fournis par M. Staudinger qui a récolté et élevé lui-même les chenilles de ces deux noctuelles.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : $0^{m},030$ à $0^{m},032$.

Les ailes supérieures, de forme presque rectangulaire, sont coupées carrément; elles sont épaisses et bien fournies d'écailles d'un gris plus ou moins rougeâtre avec les lignes et les taches ordinaires assez visibles, sinon bien indiquées. La réniforme et l'orbiculaire sont jaunâtres et se détachent sur le fond d'une tache longitudinale presque noire. La claviforme est écrite en noir et représente un V couché de forme indécise. L'extrabasilaire, la coudée et la subterminale sont jaunâtres et liserées d'une teinte foncée; les deux premières de ces lignes sont sinueuses et peu marquées. La frange est médiocrement longue et précédée d'un liseré blanchâtre, précédé lui-même d'une série de points nervuraux. Les inférieures sont brunes, unies avec la frange jaunâtre. Les antennes sont à peine ciliées. Le thorax est concolore et bien fourni, l'abdomen est long avec l'extrémité jaunâtre. Je ne connais pas la femelle : elle ne doit pas beaucoup différer du mâle.

Treitschke est le premier qui ait observé et décrit la *Conflua*. Elle a été trouvée pour la première fois en Hongrie, et depuis retrouvée en Silésie et en Islande; ce dernier pays semble être sa véritable patrie. M. Guenée croit qu'elle pourrait bien avoir été prise en France (V. p. 332).

La *Noctua Conflua* fait partie de mon cabinet. La plupart des grandes collections doivent posséder cette espèce, car depuis ses voyages dans les contrées du nord de l'Europe, M. le Dr Staudinger l'a répandue en Allemagne et en France.

Crymodes Sommeri.

Lefebv. Ann. Soc. ent. de Fr., p. 391, pl. 10, fig. 1. — Gn. 238.— Bdv. 934.—Dup. Sup. III, 586, pl. 49, fig. 1-2.—Gn. V., p. 187. — Stgr. Cat. 354.

(Pl. 58, fig. 4 à 6.)

CHENILLE.

Elle vient heureusement jeter quelques lumières sur les chenilles de *Crymodes*, car aucune de ce genre n'avait encore été observée. Celle de la *Sommeri* est cylindrique, pleine, complétement rase et offre des couleurs tranchées : elle est d'un rougeâtre vineux en dessus et sur les côtés. Le ventre est d'un verdâtre livide largement strié de jaune clair mat dans le voisinage des pattes membraneuses et au milieu de chaque segment. La ligne vasculaire est médiocrement large, brune et continue; la sous-dorsale, un peu plus étroite que la précédente, est également brune et continue. La stigmatale est sombre, étroite, ondulée, interrompue : cette ligne est limitée par la couleur du ventre qui tranche d'une manière sensible. La tête est assez petite, cordiforme, d'un jaunâtre obscur, striée de brun et luisante. Les pattes écailleuses sont de la même couleur, mais le dernier article est noir ainsi que la couronne des dix autres pattes. Le premier anneau, un peu plus haut et plus foncé que les autres, n'est pas corné. Les stigmates, visibles à l'œil nu, sont blancs et doublement cerclés de noir d'abord et de jaunâtre. Les trapézoïdaux sont petits et mal indiqués : les deux premiers, sur chaque segment, sont accompagnés extérieurement d'un point gris blanchâtre pas toujours bien visible.

Cette chenille élevée en Islande vit sur diverses espèces de *Hieracium*, *Leontodon* et certaines graminées. Elle met tout l'été à gros-

sir et n'est parvenue à toute sa taille qu'en septembre. Elle se cache alors pour se métamorphoser, passe tout l'hiver en chrysalide et n'éclot qu'au printemps très-tardif dans ces froides contrées, c'est-à-dire à la fin de mai ou au commencement de juin.

La chrysalide, qui est proportionnellement grosse, est d'un brun rougeâtre et luisante. Les anneaux très-distincts sont sensiblement carénés. La pointe abdominale est unique, courte, forte, noire et un peu relevée. Les yeux et les antennes sont visiblement indiqués sous l'enveloppe qui les protége.

INSECTE PARFAIT.

A voir les deux figures de Duponchel, représentant la *Sommeri* (III, pl, 49, fig. 1 et 2), on reconnaîtrait difficilement l'espèce qu'il a voulu représenter. Comme ce sont les seules figures qui existent de cette *Crymodes*, si celle que je fais figurer est passable, j'ai l'espoir qu'elle sera bien accueillie. Voici la description de ce lépidoptère toujours fort rare.

Envergure : $0^{m},034$ à $0^{m},036$.

Les ailes sont épaisses, squammeuses, robustes. Les supérieures sont d'un gris foncé sur le fond desquelles les lignes et les taches sont bien indiquées. La réniforme et l'orbiculaire, qui sont concolores, se détachent en clair par leur entourage et surtout par le trait noirâtre sur lequel ses taches reposent. L'espace médian, largement sali de noir, est limité par la coudée et l'extrabasilaire qui toutes deux sont claires, flexueuses, dentées et finement liserées de noir à droite et à gauche. Une tache blanchâtre, en forme d'*M* couchée, précède la frange ; celle-là est précédée elle-même par des taches cunéiformes noires qui s'y appuient. La frange est brune et accompagnée antérieurement par une ligne de points noirs lunulés et séparés entre eux par une éclaircie. Les ailes inférieures sont d'un gris brunâtre, traversées par une bande foncée et presque droite. On distingue le point cellulaire. Les antennes sont ciliées ; le tho-

rax est robuste, fourni d'écailles, d'un gris foncé avec les ptérygodes brunes. L'abdomen est concolore.

L'insecte varie : certains sujets sont plus chaudement teintés que ne l'est le type.

En outre de l'Islande où cette noctuelle a été prise en certain nombre, elle a été rapportée du Cap-Nord et du Groenland.

Très-peu d'entomologistes connaissaient cette rareté en nature avant les voyages en Islande et au Cap-Nord de M. Staudinger, qui a rapporté de ces loitaines contrées un grand nombre de sujets obtenus de chenilles par ses soins.

Les deux sexes de cette espèce appartiennent à mon cabinet.

M. Lefèvre qui a décrit la *Sommeri* dans les *Annales de la Société entomologique de France*, en 1836, l'a dédiée à M. Sommer d'Altona.

EXPLICATION DES PLANCHES

De la 12e Livraison.

PLANCHE 55.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Nemoria Aureliaria,* Mill.
2. *id.* *id.*

II.

Fig. 3. Chenille de la *Margarodes Unionalis*, Hb.
4. *id.* *id.* jeune.
5. Chrysalide.
6. Insecte parfait.

III.

Fig. 7. Chenille de la *Tinea Oleastrella*, Mill.
8. Chrysalide.
9. Insecte parfait.

PLANCHE 56.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. Chenille de l'*Eupithecia Cocciferata*, Mill.
2. *id.* *id.* vue de dos.
3. Chrysalide.
4. Insecte parfait.

II.

Fig. 5. Chenille du *Bombyx Ilicis*, Ramb.
6. Insecte parfait ♂.
7. *id.* *id.* ♀.
8. Cocon.

PLANCHE 57.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Acidalia Robiginata,* Stgr.
2. *id.* *id.*

II.

Fig. 3. *Acidalia Pecharia*, Stgr.
4. *id.* *id.*

III.

Fig. 5. Chenille de l'*Acidalia Nexata*, Hb.
6. *id.* *id.* vue de dos.
7. Chrysalide.
8. Insecte parfait ♀.
9. *id.* *id.* ♂.

IV.

Fig. 10. *Acidalia Folognearia,* ♂. Stgr.
11. *id.* *id.* ♀.
12. *id.* *id.*

PLANCHE 58.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. Chenille de la *Noctua Conflua*. Tr.
2. Chrysalide.
3. Insecte parfait.

II.

Fig. 4. Chenille de la *Crymodes Sommeri*, Lefeb.
5. Chrysalide.
6. Insecte parfait.

Mlle Mignaux pt — Debray sc.

I [illegible] Nemoria Aurelaria Mill.
II [illegible] Margarodes Pedonalis [illegible]
III [illegible] Tinea Oleastrella Mill.

[illegible] — Mme Mignaux [illegible]

I [illegible]
II [illegible]

P. Millière et Mignaux p.t

Debray

I. 1 et 2 Acidalia Robiginata. Stgr
II 3 et 4. id Pecharia Stgr
III 5 a 9 id Nexata Hb
IV. 10 a 12 id Folognearia Stgr

Imp. Houste Lyon Mignon

Mme Mignaux

[illegible]

I [illegible]

II [illegible]

TRIBU

DES

TÉRÉDILES [1]

Caractères. *Corps* de forme variable, ordinairement épais, plus ou moins allongé ou cylindrique, quelquefois ovalaire ou subhémisphérique.

Tête verticale ou infléchie, plus ou moins transversale, plus ou moins engagée dans le prothorax, le plus souvent invisible vue de dessus, brusquement rétrécie au devant des yeux, creusée entre ceux-ci et les mandibules, sur *les joues*, d'une fossette plus ou moins profonde, destinée à recevoir le premier article des antennes à leur état d'inflexion et empiétant quelquefois sur la base même des mandibules. *Front* le plus souvent large, rarement assez étroit, séparé des joues par une *arête* latérale, oblique, partant du côté inféro-interne des yeux. *Epistome* transversal. *Mandibules* robustes, assez saillantes, plus ou moins coudées sur leurs côtés, bidentées intérieurement vers leur extrémité. *Labre* petit, très-court, transversal, rarement subsinué à son bord antérieur. *Mâchoires* bilobées, à lobes densement ciliés à leur extrémité.

---

(1) Duméril, *Zologogie analytique*, p. 209.

Palpes maxillaires de 4 articles : *les labiaux* de 3 : le dernier plus grand, de forme variable. *Menton* trapéziforme, largement tronqué au sommet, toujours séparé de la *pièce basilaire* par une arête transversale, plus ou moins saillante. *Yeux* grands, plus ou moins saillants, entiers, quelquefois sinués ou échancrés.

Antennes de 8 à 11 articles; dentées en scie, pectinées ou quelquefois flabellées, ou bien à articles simples avec les trois derniers très-grands, formant une massue lâche ; insérées près des yeux, sous l'arête latérale du front; se repliant sous le corps à l'état de repos et pouvant même se loger dans les cavités sous-prothoraciques et pectorales lorsque celles-ci existent.

Prothorax plus ou moins transversal; obliquement coupé et plus ou moins en forme de capuchon en avant; souvent gibbeux sur son disque; généralement muni sur les côtés d'une tranche plus ou moins saillante; souvent creusé en dessous d'une excavation plus ou moins profonde pour recevoir la tête à l'état d'inflexion.

Ecusson ordinairement petit, de forme variable.

Elytres allongées, ovalaires ou raccourcies, plus ou moins finement rebordées dans leur pourtour, surtout au sommet et sur les côtés; à *calus* plus ou moins saillant, à *lobe inférieur* souvent peu marqué, d'autres fois bien prononcé.

Poitrine ordinairement très-développée, avec sa partie antérieure et médiane souvent plus ou moins excavée et refoulée pour faciliter l'inflexion de la tête. *Epimères postérieures* cachées, quelquefois mais rarement très-apparentes.

Hanches antérieures et intermédiaires plus ou moins déclives ou subverticales, plus ou moins creusées en dehors pour faciliter le retrait des cuisses : *les antérieures* oblongues : *les intermédiaires* plus courtes : *les postérieures* en forme de lame transversale, creusée en dessous d'une fossette transverse, à fond vertical, destinée à loger les pieds postérieurs à l'état de repos.

Ventre ordinairement de 5 segments, rarement de 6, mais ce dernier très-petit et peu saillant ; généralement tous libres, rarement plus ou moins soudés.

Pieds plus ou moins robustes, quelquefois assez grêles; souvent

libres, d'autres fois reçus, à l'état de repos, dans des fossettes respectives qui leur sont destinées; les *antérieures* susceptibles quelquefois de se contracter et de se cacher presque entièrement sous le prothorax et sous la tête à l'état d'inflexion. *Cuisses* plus ou moins rainurées en dessous, au moins à leur sommet, pour recevoir les tibias à l'état de repos. *Tarses* de 5 articles : le 1er et quelquefois le 2e plus développés : le dernier à crochets simples.

ÉTUDES DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Il est peu de tribus qui présentent autant de variations dans la forme que celle des *Térédiles*, même à l'état où nous l'avons réduite. Aussi, les différentes parties extérieures du corps subissent-elles des modifications importantes suivant que la forme générale, ordinairement allongée, devient de plus en plus raccourcie, modifications du reste toujours en harmonie avec une fonction quelconque de relation, et aussi avec quelques-unes de ces habitudes ou manières de vivre que la nature se plaît à cacher le plus souvent à notre curiosité.

La Tête, toujours plus ou moins verticale, est parfois susceptible de s'infléchir plus ou moins fortement sous le prothorax, où elle est reçue dans une cavité plus ou moins profonde qui lui est destinée; suivant que cette opération est plus complète, sa forme ordinairement transversale (les yeux compris) devient presque oblongue, et en même temps les parties inférieures du corps semblent céder pour lui faire place, en s'enfonçant ou s'annihilant à son passage. Ainsi, tantôt le dessous du prothorax est profondément excavé à cet effet, et le prosternum par conséquent est forcé de subir la même modification; et alors le bord antérieur du prothorax se prolonge en dessous jusqu'aux hanches pour servir latéralement de limite à cette cavité sous-prothoracique : de cette manière la tête, tout-à-fait libre dans ses mouvements, vient appuyer ses mandibules contre les hanches antérieures. Tantôt le mésosternum lui-même est plus ou moins excavé, quelquefois même refoulé jusque sous le bord antérieur du métasternum, contre lequel la tête alors peut venir se reposer librement, après avoir forcé les

hanches, soit à se refouler au dessous du niveau du postpectus qui est souvent déclive en avant, comme dans les *Xyletinus* et les *Pseudochina*, soit à s'échancrer, soit à se replier avec elle sous le prothorax, comme dans la plupart des *Dorcatomiens*.

Le Front varie d'étendue. Le plus souvent large, il est rarement plus ou moins resserré en son milieu ou à sa partie antérieure. Il est généralement peu convexe, d'autres fois subgibbeux en avant, surtout chez les *Anobium* proprement dits qui se distinguent par les élévations de leur prothorax.

L'Epistome est presque toujours court, fortement transverse; ordinairement séparé du front par une ligne fine ou par un sillon ou dépression transversale, il se confond quelquefois avec lui à sa partie postérieure. Il est souvent obliquement coupé sur les côtés et visiblement rebordé à son bord antérieur.

Les Joues, peu développées, ne forment sur les côtés de la tête qu'une surface assez faible qui s'étend depuis le bord inférieur des yeux jusqu'à la base des mandibules, qu'elles n'excèdent pas en largeur. Séparées du front par une suture ou *arête* plus ou moins arquée ou sinueuse, elles sont inférieurement creusées au devant des yeux, le long de la base des mandibules, d'une *fossette* ou *cavité* plus ou moins profonde, destinée à recevoir le 1er article des antennes à l'état d'inflexion.

Le Labre est petit, mais toujours visible, transversal, souvent très-court, entier et quelquefois subsinué à son bord antérieur qui est ordinairement cilié.

Les Mandibules, larges et robustes, sont généralement assez saillantes, brusquement coudées et souvent presque à angle droit sur leurs côtés. Leur tranche interne, distinctement bidentée vers l'extrémité, offre quelquefois au dessous de la dent inférieure une dilatation subangulée qui simule une troisième dent rudimentaire. Parfois envahies à leur base par les fossettes génales, elles en sont d'autres fois séparées par une arête anguleuse ou même par un relief saillant.

Les Mâchoires sont divisées en deux lobes médiocres, densement ciliés à leur extrémité, dont l'externe, plus gros, est ordinairement élargi au sommet.

Les Palpes maxillaires sont composés de 4 articles, dont le 1er est remarquable par sa petitesse et surtout par son exiguité. Les 2e et 3e sont obconiques, avec le 3e généralement un peu plus court. Le 4e se distingue par son développement, mais il est très-variable dans sa forme : il est tantôt oblong, ovalaire ou subfusiforme, tantôt élargi ou subsécuriforme.

Les Palpes labiaux, beaucoup plus courts que les maxillaires, sont composés de 3 articles seulement, et sont insérés sur une espèce de saillie assez sensible. Le 1er est ordinairement étroit : le 2e obconique, un peu plus long : le 3e assez grand, de forme variable, souvent triangulaire ou sécuriforme, est généralement plus court et proportionnellement plus élargi que le dernier des maxillaires.

La Languette, rarement entière, est assez grande ou communément plus ou moins bilobée, avec les lobes divergents.

Le Menton, toujours plus ou moins transversal, est trapéziforme, plus ou moins largement tronqué au sommet, plan ou quelquefois concave, toujours séparé de la *pièce basilaire* par une arête transversale plus ou moins saillante.

La Pièce basilaire, ordinairement lisse, est plane, convexe ou même relevée en carène ou en tubercule au devant du *trou occipital*.

Les Tempes, lisses ou ponctuées, sont le plus souvent légèrement convexes, d'autres fois concaves, comme dans les vrais *Xylétinaires*.

Les Yeux sont toujours au dessus de la grosseur moyenne. Ils sont situés sur les côtés de la tête. Ils sont plus ou moins saillants et le plus souvent entiers chez les *Anobiens ;* peu saillants, sinués, plus ou moins échancrés ou même subbilobés chez les *Dorcatomiens*.

Les Antennes semblent jouer un rôle important dans cette tribu par la diversité remarquable de leur structure. Elles sont insérées au dessous des *arêtes génales*, entre les yeux et la base des mandibules. Elles sont plus ou moins susceptibles de s'infléchir et de se replier en dessous et même de se cacher entièrement, comme chez certains *Dorcatomiens*, dans la cavité sous-prothoracique ou mésosternale, et pour satisfaire à cette disposition, leur 1er article devient déprimé ou même concave à sa surface inférieure et vient se loger dans les *cavités* ou *fossettes génales* dont nous avons parlé plus haut. Elles sont plus ou

moins allongées, mais jamais plus longues que le corps. Leur 1er article, ordinairement gros, est toujours plus ou moins épaissi : le 2e beaucoup plus court, est plus ou moins renflé, quoique souvent faiblement: le troisième est plus ou moins oblong, obconique, souvent angulé en dedans comme dans les *Xylétinaires :* les quatrième à huitième, variables dans leur forme, ordinairement plus ou moins transversaux, sont souvent oblongs, et d'autres fois plus ou moins allongés comme dans la plupart des espèces du genre *Liozoïm*. Elles sont simples dans les *Anobiaires*, avec leurs *trois derniers articles* très-grands, souvent linéaires, d'autres fois un peu élargis ou comprimés, mais formant toujours une massue lâche, ordinairement peu tranchée. Elles sont dentées en scie, pectinées ou flabellées (♂) intérieurement chez les *Xylétinaires*, avec leurs *trois derniers articles* non sensiblement plus grands que les précédents. Dans la plupart des *Dorcatomiens* elles ont leurs articles intermédiaires très-petits et fortement contigus, avec les 3 *derniers* très-grands, fortement comprimés, fortement dilatés ou prolongés intérieurement, formant une massue très-tranchée, plus longue que le reste de l'antenne. Dans cette dernière famille, leur 1er article est toujours très-gros et notablement dilaté en dedans en forme d'oreillette. Enfin, le dernier est toujours plus ou moins allongé, fusiforme, elliptique ou obovalaire,

Le Prothorax, ordinairement transversal, offre des différences remarquables suivant les genres et même suivant les espèces. Il est obliquement coupé en avant, où il présente une ouverture antérieure circulaire ou sémi-circulaire. De forme très-variée, il est souvent rétréci antérieurement, rarement plus étroit en arrière, et quelquefois presque carré. Ses côtés, tantôt flexueux, tantôt régulièrement arrondis, tantôt subrectilignes, sont toujours plus ou moins infléchis d'arrière en avant, quelquefois obtus, mais le plus souvent munis d'une tranche plus ou moins saillante, quelquefois finement rebordée, d'autres fois largement réfléchie ou explanée. Les angles antérieurs, plus ou moins infléchis, généralement droits ou aigus, sont quelquefois plus ou moins arrondis, Les postérieurs, plus ou moins marqués chez les *Anobiaires*, s'oblitèrent parfois complétement chez certains *Xylétinaires ;* et alors le prothorax, réduit sur ses côtés à un seul angle ou prolongement aigu plus

ou moins infléchi, devient susceptible de s'infléchir lui-même en même temps que la tête. Sa surface, plus ou moins convexe, est souvent élevée en arrière ou en son milieu en forme de gibbosité quelquefois arrondie, d'autres fois transversale, anguleuse ou sinueuse. Sa base est le plus souvent bissinuée, et généralement finement rebordée surtout en son milieu. Enfin, son bord apical, ordinairement plus ou moins prolongé ou arrondi, s'avance souvent sur la tête en forme de capuchon. En dessous il est, ainsi que nous l'avons dit en parlant de la tête, souvent excavé plus ou moins profondément pour recevoir celle-ci à l'état d'inflexion.

L'Ecusson, toujours distinct, n'est pas très-grand; il affecte le plus souvent la forme transverse ou sémi-circulaire, et n'a de valeur que par sa plus ou moins forte pubescence pour la séparation de quelques espèces.

Les Elytres, jamais soudées, embrassent les côtés du corps, au moyen d'un *lobe huméral* faible dans les premiers genres, et qui devient de plus en plus développé chez les espèces à forme raccourcie, et, dans ce dernier cas, ce même lobe, pour ne point gêner les pieds dans leurs mouvements, est obliquement tronqué ou même échancré en avant pour recevoir les genoux intermédiaires, et plus ou moins sinué ou même fovéolé en arrière pour loger les genoux postérieurs. Leur forme, très-variable, passe de la forme allongée à la forme courtement ovalaire : dans le premier cas, elles sont peu convexes et subparallèles, et, dans le second, elles sont plus fortement convexes et plus ou moins arrondies sur les côtés. En général elles sont arrondies ou bien, exceptionnellement, tronquées ou obtusément tronquées au sommet. Leur surface, toujours plus ou moins ponctuée, est souvent marquée de stries, quelquefois fortes et formées de gros points carrés, d'autres fois fines ou obsolètes, et qui plus rarement n'existent que sur les côtés. Leur repli latéral, peu visible en dessus n'offre rien d'important, si ce n'est qu'à l'endroit même du sinus que forme en arrière le lobe huméral, il se double distinctement, dans le genre *Theca*, et se creuse en fossette longitudinale, dans laquelle se logent et se meuvent librement les genoux postérieurs.

Les Ailes sont assez développées, bien que les insectes de cette tribu en fassent rarement usage.

Le Dessous du corps a pour nous une importance principale. D'abord, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le dessous du prothorax, le prosternum et le mésosternum même se creusent et se refoulent souvent pour recevoir la tête à l'état d'inflexion. Plus rarement, la poitrine est longitudinalement excavée entre les hanches jusque sur le milieu du métasternum.

Le Prosternum est de forme très-variable : tantôt il se prolonge entre les hanches antérieures en une lame, soit courte, large, échancrée ou tronquée au sommet, soit étroite et subparallèle, soit enfin plus ou moins triangulaire ou en pointe; tantôt il se rétrécit brusquement en lame courte, angulée, souvent aciculée, sans dépasser les hanches qu'elle ne sépare pas sensiblement.

Le Mésosternum, suivant généralement les mêmes modifications que le prosternum, affecte aussi les mêmes variations, quant à sa forme; mais il est souvent proportionnellement plus large. Ainsi que lui, ordinairement plus ou moins déclive, rarement horizontal, il se relève quelquefois brusquement en arrière par son milieu pour former une lame courte, plane et de structure variable. Chez les *Dorcatoma*, il est vertical et refoulé sous le bord antérieur du métasternum.

Le Métasternum, assez grand, devient de plus en plus court chez les espèces raccourcies. Il offre par son milieu, en arrière surtout, un sillon plus ou moins profond, quelquefois obsolète ou réduit à une simple fossette, et se prolonge entre les hanches postérieures en deux dilatations ou lobes plus ou moins divergents, plus ou moins arrondis ou aigus, quelquefois très-peu saillants, ou même presque nuls comme dans le genre *Gastrallus*. Sa partie antérieure joue un rôle encore plus important : souvent déclive, elle est, comme dans les *Pseudochina*, transversalement surmontée d'une arête arquée, fine et saillante, au devant de laquelle viennent se loger les cuisses intermédiaires à l'état de repos; d'autres fois, comme dans *les Dorcatomiens*, pour recevoir les mêmes organes, elle est creusée sur les côtés d'une large fossette transverse, un peu déclive, limitée en avant et en arrière par une arête fine et saillante, dont la postérieure traverse souvent les épisternums; enfin très-rarement cette même partie antérieure est armée sur son milieu d'une carène longitudinale plus ou moins tranchante. Le

bord antérieur lui-même présente aussi quelques singularités remarquables : ordinairement plus ou moins anguleusement et obsolètement prolongé entre les hanches intermédiaires, il projète parfois en avant, entre celles-ci, une lame horizontale en forme d'enclume (genre *Dorcatoma*), à tige courte et plus ou moins étranglée.

Les Episternums, tantôt larges, tantôt assez étroits, sont toujours dilatés en avant et graduellement rétrécis en arrière, où ils sont rarement et brusquement un peu élargis au sommet.

Les Epimères postérieures, le plus souvent cachées, sont quelquefois distinctes, et empêchent alors les hanches postérieures d'arriver jusqu'au *repli* des élytres.

Les Hanches, tantôt écartées, tantôt rapprochées l'une de l'autre, tantôt plus ou moins contiguës, sont forcées de suivre, quant à cette disposition, le plus ou moins de développement transversal des prosternum et mésosternum. *Les antérieures*, ordinairement oblongues, toujours déclives ou verticales, sont quelquefois susceptibles de se replier sous la tête et le prothorax, et alors elles sont plus ou moins refoulées au dessous du niveau du métasternum. D'autres fois, assez saillantes comme dans les *Anobium*, elles sont plus ou moins dilatées sur leurs côtés, légèrement convexes, planes ou même subconcaves à leur face antérieure, tandis qu'elles sont déprimées et peu proéminentes dans la plupart des *Xilétinaires*. Enfin elles sont presque toujours plus ou moins creusées latéralement en dessous pour faciliter le retrait des cuisses. *Les intermédiaires*, ordinairement moins développées que les précédentes, également plus ou moins déclives, légèrement convexes, planes ou déprimées à leur face antérieure, un peu moins fortement creusées latéralement en dessous, sont chez les *Dorcatomiens*, tout à fait verticales, largement échancrées intérieurement en dessous pour recevoir la tête à l'état d'inflexion, et réduites en dessus à une faible fraction de surface horizontale, généralement en fer à cheval dont l'échancrure sert à recevoir les trochanters.

Les postérieures, presque toujours plus écartées l'une de l'autre que les antérieures et que les intermédiaires, sont néanmoins quelquefois très-rapprochées et même subcontiguës comme dans les *Mesocœlopus*, chez lesquels elles sont dilatées au côté interne en forme de large

oreillette. Elles sont toujours en *lame transversale*, et, celle-ci, plus ou moins sinuée ou échancrée à l'endroit de l'insertion des trochanters, affecte dans le reste de son développement, parfois dans le même genre, des formes très-variables, souvent utiles à la distinction des espèces. En outre elles sont creusées sous toute la largeur de leur lame d'une fossette destinée à loger les pieds postérieurs.

Le Ventre offre généralement 5 segments, et quelquefois un 6e petit et peu saillant, sans importance, souvent fendu au sommet. Ils sont ordinairement libres, rarement plus ou moins soudés en leur milieu, de grandeur variable, souvent plus ou moins sinués ou bissinués à leur bord apical. Les 3e et 4e sont presque toujours plus courts que les autres. Le 1er, généralement grand, rarement plus court que le suivant, mérite une attention toute spéciale, dans les Dorcatomiens. En effet, il est ici presque entièrement caché : réduit en avant dans son milieu, à une faible lame plus ou moins étroite, plus ou moins triangulaire ou transversale, qui s'avance entre les expansions internes des hanches postérieures, il est entièrement ou presque entièrement occupé sur ses côtés par une fossette transverse, destinée à loger les cuisses à l'état de repos, et limitée en arrière par une arête fine et saillante qui le sépare du 2e segment. Le 5e est plus ou moins développé, de forme plus ou moins sémilunaire.

Les Pieds, assez allongés, sont plus ou moins épais ou robustes, et quelquefois assez grêles. Ils sont libres ou rétractiles.

Les Trochanters, de forme variable et assez développés, ne se prolongent pas le long et en dedans des cuisses. Les antérieurs et les intermédiaires sont ordinairement obconiques ; les postérieurs, un peu plus grands et proportionnellement plus larges, sont déprimés et presque carrés chez certains Dorcatomiens, subrectangulaires ou rectangulaires en dessous à leur insertion avec les cuisses.

Les Cuisses, en général peu renflées, plus ou moins rétrécies à leur base, quelquefois (Dorcatomiens) angulées en dessous à leur naissance, sont presque toujours, sur une plus ou moins grande longueur, rainurées en dessous pour recevoir les tibias à l'état d'inflexion. De longueur variable, elles dépassent ordinairement les côtés du corps chez

les espèces allongées ; mais dans les espèces raccourcies, elles ne le débordent jamais, même dans l'état le plus complet de leur développement transversal. Souvent libres, elles sont reçues d'autres fois dans la cavité sous-prothoracique et dans des fossettes sternales et ventrales.

Les Tibias souvent plus ou moins grêles, quelquefois assez robustes, sont un peu plus longs ou au moins aussi longs que les cuisses. Leur tranche externe souvent simple, est d'autres fois plus ou moins doublée et même rainurée, au moins à son sommet. Habituellement droits et sublinéaires, ils sont quelquefois faiblement arqués en dehors, ou bien légèrement recourbés extérieurement à leur extrémité, ou plus ou moins et graduellement élargis à partir de la base. Leur angle apical interne est armé d'une ou de deux petites épines, plus ou moins visibles et sans importance.

Les Tarses plus ou moins développés, sont souvent plus courts, d'autres fois aussi longs que les tibias. Tantôt épais, tantôt grêles, ils sont dans plusieurs genres plus ou moins comprimés latéralement, plus ou moins épaissis vers leur extrémité. Ordinairement libres, ils se logent à l'état de repos, chez les *Dorcatoma*, les intermédiaires, dans l'échancrure du prolongement antérieur du métasternum, les postérieurs, dans la même fossette que le reste des pieds, au dessous des expansions internes des lames des hanches. Ils sont composés de 5 articles dont la longueur relative varie un peu. Le 1er est ordinairement plus grand, souvent allongé : le 2e est généralement un peu plus, quelquefois beaucoup plus court que le 1er : les 3e et 4e sont toujours courts, obconiques, triangulaires ou transversaux, souvent même, le 4e surtout, plus ou moins profondément bilobés : le dernier est plus long que le précédent, et plus ou moins épaissi, au moins à son extrémité.

Les Ongles n'offrent rien de remarquable. Ils sont petits, plus ou moins écartés à leur naissance, divergents, recourbés en dessous et un peu en arrière.

VIE ÉVOLUTIVE.

Les larves connues de nos Térédiles ont beaucoup d'analogie avec

celles des Bostrichides (1), dont elles ont à peu près la manière de vivre.

Leur *corps* assez court, recourbé, sensiblement plus épais en devant, revêtu d'une enveloppe membraneuse, molle et blanchâtre, est composé de 12 segments et pourvu de 6 pieds écailleux. La *tête* est cornée, verticale ou inclinée; la *bouche* est armée de 2 mandibules fortes et tranchantes (2).

A peine sont-elles écloses, qu'elles se vouent aux œuvres de destruction qui leur sont dévolues. Elles ont généralement pour mission d'attaquer les substances végétales. Les unes réduisent en poussière l'aubier de nos bois de charpente, ou criblent de petits trous cylindriques nos boiseries et nos meubles les plus solides, leur font ainsi subir de nombreux outrages, ou occasionnent parfois leur ruine.

D'autres se rencontrent particulièrement sur les arbres malades, dont elles hâtent la décrépitude ou la mort, en continuant les travaux destructeurs commencés par les Bostriches et autres races nuisibles.

Quelques espèces de Liozoüms déposent leurs œufs dans les bourgeons de nos arbres verts déjà languissants, et leurs larves pénètrent dans la moëlle des rameaux dont elles occasionnent la dessiccation en morcellant cette substance cellulaire (3).

Plusieurs autres larves à mandibules plus robustes sans doute, se logent sous les écorces ou même dans les cônes des mêmes arbres.

Les derniers Xylétinaires peu connus encore dans leur jeune âge, semblent s'adresser à des végétaux d'une consistance moins solide, à certains arbrisseaux ou à des plantes herbacées, et celles des Pseudochines, par exemple, semblent vivre aux dépens des têtes des cynarocéphales, dont l'insecte parfait se plait à fréquenter les fleurs.

Les Dorcatomiens, moins nuisibles encore, se plaisent sous toutes

---

(1) Malgré la différence du nombre des articles des tarses, la tribu des Bostrichides semble devoir se placer naturellement près de celle des Térédiles, à la suite des Apatides.

(2) Voyez les travaux publiés sur ces larves, principalement par MM. Ratzeburg, Perris et Rouget.

(3) Le *Liozoüm molle*, suivant les belles observations de M. Perris; le *Liozoüm pini* d'après celles de M. Ratzeburg.

leurs formes dans les branches mortes, ou dans les vieilles écorces envahies par des substances cryptogamiques, se logent dans les bolets desséchés, ou dans les lycoperdons, dont ils contribuent à hâter la décomposition.

Les Mésocœlopes se contentent des tiges flétries des lierres qui cachent sous un rideau de verdure les murailles en ruine de nos vieux châteaux.

Mais plus dommageable peut-être que toutes les autres espèces de cette famille, une sorte d'Anobie (1) se nourrit de nos substances alimentaires les plus précieuses, dévore nos pains ou autres substances farineuses laissées trop longtemps sans emploi, les pâtes employées dans la confection des jouets d'enfant, la colle fabriquée avec le gluten de nos céréales et très-imprudemment utilisée par nos relieurs; elle ose même perforer les feuilles des livres abandonnés à la poussière des bibliothèques, ou les vieux papiers, les cartons et les parchemins trop rarement visités.

Quand les larves de nos Térédiles ont subi leurs diverses mues et pris tout leur accroissement, elles songent à passer à l'état de nymphe. Celles qui vivent dans des dédales obscurs, dans des écorces plus ou moins épaisses, songent à se rapprocher de l'extérieur pour n'avoir dans leur dernier état qu'un faible obstacle à soulever pour arriver à la lumière.

MŒURS ET HABITUDES DES INSECTES PARFAITS.

Après avoir rejeté la pellicule membraneuse qui les enveloppait comme un linceul, durant leurs jours de repos ou de mort apparente, nos Térédiles, parvenus à leur forme dernière, semblent encore condamnés à une existence peu brillante. En général, ils s'éloignent peu des lieux qui les ont vus naître, et semblent fuir la lumière.

Pendant les heures diurnes, les uns se blottissent sous les écorces ou se cachent dans la poussière, ou dans la carie des troncs des arbres.

---

(1) *Anobium paniceum.*

Plusieurs (1) après être sorti des galeries dans lesquelles s'est tr aîné leur jeune âge, reviennent quelquefois s'y retirer. Quelques-uns, comme certains Oligomères (2), semblent y chercher un refuge suivant les circonstances atmosphériques. D'autres (3), moins ennemis des feux du soleil, s'abritent sous les rameaux touffus des arbres verts, auxquels ils avaient demandé la nourriture de leurs premiers jours, ou même, comme les Xylétines et quelques autres, viennent butiner sur les fleurs.

Dans cette dernière phase de leur existence leur vie est ordinairement assez bornée.

A part quelques Anobies (4), qui ne craignent pas de continuer les dégâts auxquels ils se livraient dans leur première condition, les autres songent peu à nous nuire : un soin plus important les préoccupe, celui d'assurer la perpétuité de leur race. Ceux même qui reviennent passagèrement chercher un abri dans les galeries ténébreuses creusées par eux dans leur état vermiforme, oublieux de leurs premiers penchants, ne s'occupent plus à continuer ces travaux destructeurs.

Destinés à remplir dans le monde un rôle obscur, la nature n'a donné à nos Térédiles ni l'élégance des formes, ni la grâce des mouvements, ni la richesse et ni la beauté de la robe. Toutefois, malgré la petitesse de leur taille et l'indigence de leur parure, ils méritent de nous intéresser par leurs ruses et par leurs sentiments instinctifs de conservation. Dès qu'on les approche ou qu'on cherche à les saisir, ils replient leurs antennes et leurs pattes, et restent dans une immobilité complète jusqu'à l'absence de toute apparence de danger. Quelques espèces poussent même l'obstination jusqu'à se laisser brûler sans donner signe de vie. On ne peut pas mieux justifier l'épithète d'*opiniâtre* donnés à l'un de ces petits têtus.

Quand ils simulent ainsi l'état de mort, tous ne donnent pas à leurs

---

(1) Les Ptilins, les Anobies.
(2) *Oligomerus brunneus.*
(3) Les Liozoüms, les Amphiboles.
(4) *A. paniceum.*

organes de la marche les mêmes dispositions. Les Anobies rapprochent les genoux de la ligne médiane du dessous du corps, et les cuisses conservent ainsi plus de liberté; chez les Dorcatomes et les Xylétines, au contraire, les pieds sont collés contre la poitrine; les cuisses ont une direction transversale et leur extrémité est ordinairement reçue dans une fossette.

Plusieurs de ces petits animaux possèdent une faculté dont les ressorts nous sont peu connus : celle de produire un petit bruit sec, semblable au tac-tac d'une montre (1). Dans les siècles d'ignorance, quand on entendait ces sons insolites dans l'horreur des ténèbres, on supposait que l'une des personnes de la maison devait voir, dans l'année, la fin de son existence. De là, le nom d'*Horloge de la mort* (2), donné à l'*Anobie domestique*, si commun dans nos habitations. Mais ce bruit singulier a un but moins sinistre : il est le joyeux signal mis en usage par ces petits êtres pour s'appeler dans l'obscurité. La nature a mis ce ce moyen à leur disposition pour favoriser leurs rencontres mystérieuses (3).

Malgré la vie cachée de nos Térédiles, la Providence leur a donné de nombreux ennemis, chargés de mettre des obstacles à leur trop grande multiplication. Dans les sombres dédales où leurs larves aiment à se cacher, celles des Ips, des Rhizophages, de divers Colydies et Hypophlées, et d'un certain nombre d'Angusticolles (4), guidées par leur appétit insecticide, viennent en faire de sanglantes boucheries. Et ce ne sont pas là les seuls êtres carnivores dont elles aient à redouter les attaques. Une foule d'Hyménoptères, dont plusieurs ont une petitesse

---

(1) Divers auteurs ont attribué ce bruit soit à quelque araignée, soit au *Termes pulsatorius* de Linné; mais il est bien l'œuvre des Anobiens.

(2) Les Allemands ont appelé les Anobies *Pochwalzenkæfer*, c'est-à-dire *coléoptère cylindrique faisant du bruit.*

(3) Suivant Olivier ce bruit serait produit par la larve des Vrillettes; d'après Geoffroy, au contraire, il serait dû aux coups frappés par l'insecte parfait.

(4) La larve du *Tillus elongatus* attaque celle des Anobies; celle de l'*Opilus mollis* exerce de grands ravages parmi celles des *Liozoüm* qui vivent sur les pins; celles de l'*Opilus domesticus* et peut-être du *Tarsostenus univittatus* sont les ennemies acharnées de l'*Anobium domesticum.*

liliputienne, leur font une guerre non moins cruelle, en déposant dans leur sein des germes d'où naîtront des vers rongeurs chargés de les dévorer (1).

L'étude de ces harmonies admirables à l'aide desquelles les espèces animales, sans être anéanties, sont maintenues dans des limites raisonnables, n'est pas seulement capable de nous porter à admirer la sagesse du souverain ordonnateur de l'univers, elle offre à l'homme qui se plaît à suivre la nature dans ses œuvres, les délassements les plus attrayants et des sujets d'observation toujours nouveaux.

---

(1) Nous allons rapporter en forme de tableau, d'après M. Ratzeburg, la nomenclature des *Ptéromalines* ou Hyménoptères puppivores ennemis de nos Terédiles :

DRYOPHILUS PUSILLUS	*Brachistes interstitialis.* *Bothriothorax fumipennis.*
ANOBIUM	*Entedon confinis.* — *longiventris.*
— DOMESTICUM. Fourcr.	*Brachon spathiiformis.* *Rogas collaris.* *Spathius clavatus.* *Hemiteles modestus.*
— RUFIPES. Fabr.	*Sigalphus aciculatus.*
— PANICEUM. Lin.	*Entedon longiventris.*
LIOZOUM ABIETIS. Fabr.	*Aspigonus abietis.* *Brachistes punctatus.* *Brachon scutellaris.* *Pimpla strabilorum.* *Pteromalus hohenheimensis.* — *strobilobius.*
PTILINUS PECTINICORNIS. Lin.	*Hemiteles completus.* *Lissonota arvicola.* *Polysphincta elegans.* *Xorides cryptiformis.* *Eupelmus inermis.*
— COSTATUS. Gyll.	*Bracon sulcatus.* *Pteromalus distinguendus.*

HISTORIQUE.

Il nous reste à faire connaître les modifications successives par lesquelles a passé jusqu'à ce jour la classification de ces petits animaux :

1758. Linné, dans la 10e édition de son *Systema naturæ*, et dans la seconde de sa *Fauna Suecica* (1761), comprit dans ses genres *Dermestes* et *Ptinus*, ceux de nos Térédiles dont il a donné la description.

1762. Geoffroy, dans son *Histoire abrégée des insectes*, donna le nom de *Byrrhus* à la plupart des insectes de cette tribu, et en sépara une espèce sous le nom de *Ptilinus*.

1767. Linné, dans la 12e édition de son *Systema naturæ*, transporta dans le genre *Ptinus* quelques-uns de nos insectes disséminés auparavant par lui parmi ses *Dermestes*.

1775. De Geer, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des insectes*, suivit les traces de son illustre maître.

1775. La même année, parut le premier ouvrage d'un homme appelé à tenir pendant d'assez longues années le sceptre de l'Entomologie. Fabricius, dans son *Systema entomologiæ*, sépara des *Dermestes* et *Ptinus* de Linné, sous le nom d'*Anobium*, les espèces se rattachant à nos Térédiles, et réunit aux *Hispa* l'espèce qui avait servi à Geoffroy à créer le genre *Ptilinus*.

Il ne changea rien à ses dispositions, ni dans son *Species insectorum* (1781), ni dans sa *Mantissa insectorum* (1787).

Linné, Geoffroy et Fabricius, par des méthodes différentes et par leurs travaux remarquables pour l'époque, étaient devenus des guides ou des

---

Ochina hederæ. Müll.	*Sigalphus aciculatus.*
	— *facialis.*
	Spathius clavatus.
	— *erythrocephalus.*
	Pteromalus elongatus.
Trypopitys carpini. Herbst.	*Microgaster rufilabris.*
Mesocoelopus niger. Müll.	*Pteromalus ophistotonos.*

chefs, dont la plupart des entomologistes allaient, pendant un certain temps, suivre de plus ou moins près les traces.

Ainsi, sans mentionner les écrits de P.-L.-S. Müller (1), de Gmelin (2) et de De Villers (3), qui se sont bornés à reproduire le travail du Pline du nord, en y ajoutant d'une manière plus ou moins intelligente et souvent indigeste les découvertes nouvelles; sans parler de l'*Entomologia parisiensis*, de Fourcroy (1785), traduction abrégée de l'ouvrage de Geoffroy, Sultzer, dans son Histoire abrégée des insectes (4) (1776), O. F. Müller, dans son *Zoologiae Danicæ Prodromus* (1776); Schrank, dans son *Enumeratio insectorum Austriae* (1781); Laicharting, dans son *Catalogue et description* des insectes du Tyrol (5) (1781); Schaller dans le 1er volume des *Ecrits* de la Société des *Naturalistes de Halle* (6) (1783); Herbst, dans le 4e cahier des *Archives d'histoire naturelle* (1784) (7), éditées par Gaspard Fuessly; Petagna, dans son *Spécimen des insectes de la Calabre Ultérieure* (1789); Scriba, dans son *Catalogue des insectes de la contrée de Darmstadt* (8), publié dans son *Journal pour les amateurs de l'Entomologie* (9), colloquèrent, suivant leur manière de voir, nos Térédiles dans les genres *Dermestes*, *Ptinus*, *Ptilinus*, *Byrrhus* et *Anobium*.

1790 Olivier, dans le 2e volume de son *Entomologie*, adopta cette dernière coupe générique; mais il replaça parmi les *Ptilinus* l'espèce décrite par Geoffroy, et égarée par Fabricius parmi les *Hispa*, et par Laichartaing parmi les *Bostrichus*.

---

(1) Des Ritter's Carl von Linné Natursystem, Nürnberg, t. V, 1774, in-8°, fig.

(2) *C. Linnaei Systema Naturæ*, édit. 13e, cura C. F. Gmelin, *Lipsiae*. 1788 et suivantes.

(3) *C. Linnaei Entomologia* curante, C. de Villers, *Lugd*. t. I, 1789, in-8°.

(4) *Abgekurtzte Geschichte der Insecten, Wintherthur*, 1776, in-4°.

(5) *Verzeichniss und Beschreibung der Tyroler Insecten. Zurich*, t. I, 1781, in-8°.

(6) *Schriften d. Naturforsch., Gesellschaft, zu Halle. Halle*, 1783, in-8°.

(7) *Archiv der Naturgeschichte. Zurich* et *Winterthur*, 1781-1786, in-8°.

(8) *Verzeichniss der Insecten der Darmstadter Gegend.*

(9) *Journal für die Liebhaber der Entomologie. Frankfurt am Main*, 1790, in-8°.

1790. Rossi, dans sa *Fauna etrusca*, suivit dans sa méthode le professeur de Kiel.

1797. Les insectes jusqu'alors avaient été classés d'une manière systématique ou arbitraire : la science allait bientôt prendre une marche plus rationnelle. Antoine-Laurent de Jussieu, dans son admirable *Genera plantarum*, avait disposé les végétaux d'après un ordre naturel : Latreille, dans son *Précis des caractères génériques des insectes*, imprimé à Brives, en l'an V, essaya d'établir des *familles* parmi ces petits animaux. La 17e eut pour caractères :

Antennes filiformes, ou terminées par trois articles légèrement plus gros, de la longueur du corps. *Antennules* renflées à leur extrémité, courtes ou peu avancées. *Mandibules* courtes, renflées. *Mâchoires* à deux lobes presque égaux, larges, tronqués. *Tarses* courts, ayant tous cinq articles.

Elle comprit les genres *Anobium*, *Ptilinus* et *Ptinus*, tels que Fabricius les avait limités.

1792. Fabricius, dans son *Entomologia systematica*, sentit la nécessité d'adopter le genre *Ptilinus ;* il y plaça les Térédiles égarés mal à propos parmi ses *Hispa*.

1792. Petagna, dans ses *Institutiones entomologiæ*, suivit l'exemple de ce maître.

1792. La même année, Kugelann, dans son *Catalogue des insectes de Prusse* (1), inséré dans le 4e cahier du *Magasin le plus nouveau pour les amateurs de l'Entomologie* (2), créait le genre *Serrocerus*, que Herbst indiquait en même temps sous le nom de *Dorcatoma*, dans son *Système de la nature de tous les insectes connus* (3), sur un insecte laissé parmi les *Dermestes*, par Panzer.

1793. L'année suivante, Herbst, dans l'ouvrage précité, établissait le genre *Ligniperda*, dans lequel il colloquait avec une partie des *Apates*

---

(1) *Verzeichnis preussicher Insecten.*

(2) *Neuestes Magazin für die Liebhaber der Entomologie. Stralsund*, 1791-1794, in-8°.

(3) *Natursystem aller bekannten Insekten* (Kaefer.). *Berlin*, 1785-1806, in-8°. fig. (Ouvrage commencé par Jablonski et continué par Herbst.)

de Fabricius, l'insecte dont Geoffroy avait fait un *Ptilinus*. Les autres *Terédiles* se virent compris dans le genre *Anobium*.

L'entomologie venait d'entrer dans une voie méthodique nouvelle. Si en Allemagne et dans le nord de l'Europe on subissait encore l'influence du génie de Fabricius, si Illiger (*Verzeichniss der Kæfer Preussens*) (1798) et divers autres n'osaient s'écarter de la route ouverte par cet homme illustre, le génie français essayait de montrer d'autres voies.

1800. Duméril, dans le tome Ier de l'*Anatomie* de G. Cuvier, dont il avait recueilli les leçons, donnait une *classification des insectes*, dans laquelle ces invertébrés étaient répartis en familles. Ceux qui nous occupent furent compris dans celle des *Perce-bois*, ayant pour caractères :

Quatre *Palpes*. *Tarses* de cinq articles. *Antennes* filiformes. *Elytres* dures.

Ils y formaient les genres *Anobium* et *Ptilinus*.

1801. Lamarck, dans son *Système des animaux sans vertèbres*, faisait entrer nos Térédiles dans le 3e groupe des Coléoptères ayant cinq articles à tous les tarses, et les antennes filiformes ou moniliformes, et il admettait les deux genres *Anobium* et *Ptilinus*.

1801. Fabricius, dans son *Systema Eleutheratorum*, renfermait dans les mêmes limites les insectes qui nous occupent.

1802. Marsham, dans son *Entomologia britannica*, publication restée en arrière du progrès des sciences, fit entrer nos insectes dans son genre *Ptinus*.

1804. Latreille, dans son *Histoire naturelle des crustacés et des insectes*, l'un de ses ouvrages les plus remarquables, renfermait nos *Térédiles* dans sa famille des *Ptiniores*, la huitième des Coléoptères, caractérisée de la manière suivante :

Tarses à cinq articles. Quatre *palpes*. *Antennes* filiformes ou terminées par trois articles beaucoup plus allongés et un peu plus gros. *Tête* arrondie, presque globuleuse, s'enfonçant dans le corselet. *Corselet* renflé.

Ils y formaient, comme dans le dernier ouvrage de Fabricius, les genres *Ptilinus* et *Anobium*, et s'y trouvaient réunis avec les Coléoptères

rapprochés d'eux, mais réunis aujourd'hui dans une tribu particulière, sous le nom de PTINIDES.

1804. Il ne changea rien à cet arrangement, dans son *Genera crustaceorum et insectorum.*

1806. Duméril, dans sa zoologie analytique indiquait, le premier, sous les noms de *Pentamérés*, *Hétéromérés*, *Tétramérés* et *Trimérés*, les sections établies parmi les Coléoptères, d'après les variations que présentent les tarses dans le nombre de leurs articles.

Les insectes dont il est ici question prirent place parmi les *Pentamérés*, dans la famille des PERCE-BOIS ou TÉRÉDILES, conjointement avec divers Coléoptères, qui depuis ces auteurs ont été exclus. Ils eurent pour caractères :

Elytres dures, couvrant tout le ventre. *Antennes* filiformes. *Corps* arrondi, allongé, convexe.

1809. Latreille, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux*, admit, dans sa famille des PTINIORES, le genre *Dorcatoma*, créé par Herbst, et fonda le genre *Xyletinus*. Il divisa cette famille de la manière suivante :

I. Antennes uniformes, point terminées par trois articles beaucoup plus grands.
Ptinus, Gibbium, Ptilinus, Xyletinus..
II. Antennes terminées par trois articles beaucoup plus grands.
Anobium, Dorcatoma.

1813. De Lamarck, dans son cours professé au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, et publié sous le titre de *Extrait du cours de zoologie sur les animaux sans vertèbres*, comprit nos Térédiles dans ses *Pentamères filicornes,* et les fit entrer dans la famille des PTINIENS, ayant

Quatre palpes. Elytres dures recouvrant l'abdomen en totalité. Sternum antérieur ne s'avançant pas sous le menton.

Ils y forment les genres *Ptilin* et *Vrillette*.

1817. Le même écrivain, dans ses *Animaux sans vertèbres*, fit entrer nos TÉRÉDILES dans sa section des *Pentamères filicornes*, où ils y constituent la famille des *Ptiniens*, ayant pour caractères :

Quatre *palpes*. *Elytres* recouvrant l'abdomen en totalité ou en majeure partie. *Sternum antérieur* ne s'avançant pas sous la tête. *Mandibules* fendues à leur pointe ou munies d'une dent au dessous. *Corps* dur.

Ils furent divisés de la manière suivante :

α Antennes beaucoup plus courtes que le corps.
β Antennes pectinées dans les ♂, en scie dans les ♀.
Ptilinus.
ββ Antennes simples, non pectinées ni en scie.
Anobium.
αα Antennes presque aussi longues que le corps, très-peu en scie. Corselet plus étroit que l'abdomen.
Ptinus. — *Gibbium*.

1815. Leach, dans le tome IX de *l'Encyclopédie d'Edimbourg*, éditée par Brevester, adopta les divisions génériques établies dans les *Considérations générales sur l'ordre des animaux*, par Latreille.

1817. Ce dernier, dans le tome III du *Règne animal*, par Cuvier, divisa les Coléoptères *Pentamères* en six familles : *Carnassiers*, *Brachélytres*, *Serricornes*, *Clavicornes*, *Palpicornes*, *Lamellicornes*. Nos Térédiles furent compris dans celle des *Serricornes*, ayant :

Quatre *palpes*. *Antennes* en forme de fil ou de soie et ordinairement dentées en scie, en peigne ou en panache, du moins dans les ♂.

Cette famille fut divisée en sept tribus. Ils en composèrent la sixième, pouvant être réduite à un seul genre linnéen, celui de *Ptinus* subdivisé en cinq coupes.

α Tête et corselet ou moitié antérieure du corps plus étroite que l'abdomen. Antennes toujours terminées d'une manière uniforme, simples ou très-peu en scie et presque aussi longues au moins que le corps.
β Antennes insérées entre les yeux, qui sont saillants ou convexes. Corps oblong. *Ptinus*.
ββ Antennes insérées au devant des yeux, qui sont aplatis et très-petits. Corps court, abdomen renflé. *Gibbium*.
αα Corselet de la largeur de l'abdomen, du moins à la base. Antennes tantôt uniformes, en scie ou pectinées, tantôt terminées par trois articles beaucoup plus grands que les précédents ; plus courtes que le corps.
γ Antennes en scie à partir du 3e article ; quelquefois pectinées dans les ♂. *Ptilinus*.
(Auquel il associait les *Xyletinus*, Latr.)

77 Antennes terminées par trois articles beaucoup plus grands.
δ Antennes de neuf articles : les deux avant-derniers en dent de scie. *Dorcatoma.*
δδ Antennes de onze articles : les deux avant-derniers en cône renversé. *Anobium.*

1821. Dejean, dans son *Catalogue des Coléoptères*, comprit les insectes de cette tribu parmi ses Térédiles. Ils y formèrent les genres *Ptilinus, Xyletinus, Dorcatoma, Ochina, Anobium, Hedobia, Ptinus*, signalé mais non décrit par Ziegler. Pour la première fois se trouvait indiqué le genre *Ochina*.

1822. Sahlberg, dans ses *Insecta fennica*, fit entrer nos insectes dans la neuvième famille des Coléoptères, celle des *Ptinides*. Ils y constituèrent les genres *Anobium*, *Dorcatoma* et *Ptilinus*.

1825. Duftschmidt, dans le tome 3e de sa *Fauna Austriae*, distribua nos Térédiles dans ses genres *Ptilinus, Serrocerus* et *Anobium*, constituant la dixième section de ses Coléoptères avec les *Dermestes*, *Ips* et *Ptinus*.

1825. Latreille, dans ses *Familles naturelles du règne animal*, divisa sa famille des Serricornes en huit tribus : les Ptiniores constituèrent la dernière. Ils furent divisés de la manière suivante :

α Antennes terminées brusquement par trois articles plus grands. *Dorcatome. — Vrillette.*
αα Antennes filiformes, sont flabellées ou pectinées, du moins dans les ♂, soit en scie. *Xyletine. —Ptilin.*
ααα Antennes filiformes ou sétacées et simples. *Ptine. — Gibbie.*

1829. Dans la seconde édition du *Règne animal* de Cuvier, il n'apporta d'autre changement à ce travail que de renverser l'ordre de ces divers genres.

1829. Curtis, soit dans son *Entomologie britannique* (1), soit dans son *Guide pour un arrangement des insectes de la Grande-Bretagne* (2), comprit nos Térédiles dans les genres *Dorcatoma*, *Serrocerus*, *Ptilinus* et *Anobium*.

---

(1) *British Entomology*, etc. *London*, 1825-1840, 16 vol. in-8°.
(2) *A Guide to an Arrangement of british Insects. London*, 1829, in-8°.

1830. Stephens, dans le 3e volume de ses *Illustrations* (1), fit entrer nos Térédiles dans sa famille des *Ptinides*, comprenant divers autres genres étrangers à notre tribu. Ceux qui s'y rattachent sont les suivants : *Xyletinus*, *Ptilinus*, *Dorcatoma*, *Anobium*, *Ochina*. Il donnait dans ce travail les caractères de ce dernier genre, indiqué, d'après Ziegler, par le comte Dejean, et fondé sur une espèce décrite en 1809, par Bonelli (2), mais restée longtemps ignorée.

1832. M. Chevrolat, dans le *Magasin zoologique*, édité par M. Guérin, détacha du genre *Anobium* quelques espèces pour en constituer le genre *Dryophilus*.

1837. Sturm, dans sa *Faune d'Allemagne* (3), n'ajouta point de coupes nouvelles à celles déjà connues.

1839. M. Westwood dans son *Introduction à la classification moderne des insectes* (4), M. Blanchard dans son *Histoire naturelle des insectes* (1845), renferment nos Térédiles dans leur famille des *Ptinides*.

1845. M. L. Redtenbacher, dans son tableau analytique des *Genres de la Faune des Coléoptères d'Allemagne* (5), essaya le premier de constituer en dehors de celles des *Ptinides*, une famille des *Anobides ;* mais il y fit entrer divers genres étrangers à notre travail.

1845. La même année, M. V. de Motschulsky, dans les *Bulletins de la Société des naturalistes de Moscou*, établissait, aux dépens des Anobies, les genres *Priobium* et *Xestobium*.

1849. M. L. Redtenbacher, dans sa *Fauna Austriaca*, enrichit sa famille des *Anobides* de deux nouveaux genres : celui de *Oligomerus*, constituant un démembrement des *Anobies*, et celui de *Trypopitys* formé aux dépens de l'ancien genre *Ptilinus*.

---

(1) *Illustrations of british Entomology* (*Mandibulata*). *London*, 1828-1832, 5 vol, in-8°.

(2) *Mem d. Soc. agr. di Turino*, p. 167, 12, pl. III (*Ptilinus*, Latreille).

(3) *Deutschland's Fauna*, etc. *Nürberg*, 1805-1836, 23 cahiers, petit in-8, fig.

(4) *Introduction to the modern classification of Insects. London*, 1839, 2 vol. gr. in-8°.

(5) Die *Gattungen der Deutschen Kaefer-fauna nach der analytischen Methode gearbeitet. Wien.*, 1845, in-8°.

1850. M. Guérin, dans la *Revue zoologique*, démembra cette dernière coupe pour constituer le genre *Catorama*, sur une espèce exotique.

1857. M. Lacordaire, dans son *Genera des Coléoptères*, divisa sa famille des PTINIORES en deux tribus : celles des *Ptinides*, ayant les antennes insérées sur le front, et celles des *Anobides*, ayant ces organes insérés aux bords antérieurs des yeux.

Ces derniers furent partagés de la manière suivante :

I. Antennes non terminées brusquement en massue, de onze articles chez presque tous.	
α Leurs trois derniers articles très-allongés.	
γ Leur tige formée de 8 articles.	*Anobium.*
γγ Leur tige formée de 7 articles.	*Oligomerus.*
αα Leurs articles 3-10 ou 4-10 dentés en scie.	
δ Mandibules non dilatées à leur base.	
ε Dernier article des palpes sécuriforme.	*Trypopitys.*
εε Dernier article des palpes non sécuriforme.	
ζ Antennes dentées dans les deux sexes.	*Ochina.*
ζζ Antennes flabellées (♂) ou dentées (♀).	*Ptilinus.*
δδ Mandibules dentées à la base.	*Xyletinus.*
II. Antennes de dix ou neuf articles : les trois derniers brusquement dilatés en massue.	
η Pronotum distinct des parapleures prothoraciques	
θ Yeux finement granulés.	*Dorcatoma*
θθ Yeux fortement granulés.	*Catorama.*

1858. M. L. Redtenbacher, dans la seconde édition de sa *Fauna austriaca*, n'apporte aucun changement à sa famille des *Anobides*, en ce qui concerne les genres rentrant dans les limites de notre tribu.

1859. Dans le 9e cahier des *Opuscules entomologiques*. M. Godart et l'un de nous, avons cru nécessaire de séparer des *Xyletinus* quelques espèces, pour en former le genre *Calypterus*.

1860. Jacquelin du Val, dans le 2e cahier de ses *Glanures entomologiques*, donna les diagnoses des genres *Gastralus*, *Metholcus*, *Pseudochina* et *Mesocœlopus*. La même année nous avons présenté à la Société Linnéenne de Lyon les caractères du genre *Theca*, adopté peu de temps après par M. le docteur Aubé.

1861. Jacquelin du Val, dans son *Genera*, donna le tableau méthodique suivant, de sa famille des *Anobides :*

I. Antennes avec leurs trois derniers articles allongés, formant une sorte de massue lâche plus ou moins longue. Point de fossette pour recevoir les cuisses.
  A. Pronotum mousse sur les côtés : sa ligne latérale étant obtuse et indistincte.
    B. Antennes de 11 articles distincts. *Dryophilus.*
    BB. Antennes de 10 articles seulement. *Gastrallus.*
  AA. Pronotum plus ou moins tranchant sur les côtés : sa ligne latérale toujours distincte.
    c. Antennes de 11 articles. *Anobium.*
    cc. Antennes de 10 articles. *Oligomerus.*
II. Antennes dentées en scie intérieurement et même parfois flabellées.
  « Prosternum formant une lame échancrée au sommet. *Trypopitys*
  «« Prosternum petit, acuminé.
    β Espace intermédiaire entre les angles antérieurs du pronotum et les hanches antérieures tout à fait mousse.
      γ Antennes étroites, légèrement dentées en scie. *Ochina.*
      γγ Antennes fortement dentées en scie chez les femelles, flabellées chez les mâles. *Ptilinus.*
    ββ Espace intermédiaire entre les angles antérieurs du pronotum et les hanches antérieures notablement élevé et tranchant.
      δ Dernier article des palpes en triangle, largement et notablement allongé, subcylindrique. *Metholcus.*
      δδ Dernier article des palpes variable, mais point notablement échancré au sommet. Corps ovalaire ou ovale-oblong.
        ε Métasternum simple antérieurement. Elytres striées. *Xyletinus.*
        εε Métasternum offrant dans sa partie antérieure une ligne élevée, transverse, au devant de laquelle il est un peu déclive. Elytres très-finement pointillées. *Pseudochina.*
        εεε Métasternum offrant dans sa partie antérieure une ligne élevée transversale, au devant de laquelle il présente de chaque côté une fossette transverse pour les cuisses. *Mesocœlopus.*
III. Antennes avec leurs trois derniers articles très-grands. *Dorcatoma.*

1863. Enfin, dans un essai sur les *Anobides* publié dans le 13e ca-

hier des *Opuscules entomologiques* et dans les *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, nous avons ajouté les genres *Liozoüm* et *Amphibolus*, aux coupes établies jusqu'à ce jour dans cette famille.

Nous diviserons la tribu des TÉRÉDILES en deux familles principales :

Point de fossettes métasternales et ventrales pour recevoir les quatre pieds postérieurs.	ANOBIENS.
Des fossettes métasternales et ventrales pour recevoir les quatre pieds postérieurs.	DORCATOMIENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

ANOBIENS.

CARACTÈRES. *Point de fossettes métasternales et ventrales* pour recevoir les quatre pieds postérieurs. *Ventre* de 5 segments distincts, le 1er plus ou moins développé et découvert. 1er *article des antennes* grand, oblong, assez épaissi, mais jamais en forme d'oreillette.

Yeux entiers ou subentiers, ou faiblement sinués à leur bord inféro-interne. *Epimères postérieures* le plus souvent cachées. *Tarses postérieurs* ordinairement plus développés que les autres, à 2e article triangulaire ou oblong, toujours sensiblement plus long que les suivants.

La famille des ANOBIENS se subdivise en deux branches :

Antennes non dentées en scie intérieurement, avec les 3 *derniers articles* très-grands, ordinairement allongés.	ANOBIAIRES.
Antennes dentées en scie, pectinées ou même (♂) flabellées intérieurement, avec les 3 *derniers articles* ordinairement pas plus grands ou à peine plus grands que les précédents.	XYLÉTINAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

ANOBIAIRES.

Caractères. *Antennes* non visiblement dentées en scie intérieurement, avec les 3 derniers articles bien plus grands que les précédents, oblongs ou allongés, formant une massue lâche, ordinairement peu tranchée. *Prothorax* plus ou moins transversal, quelquefois obtus le plus souvent tranchant sur les côtés qui sont légèrement (*Dryophilus*, *Priobium*) ou plus ou moins fortement déclives d'arrière en avant (1); généralement plus ou moins capuchonné à son bord antérieur; souvent gibbeux ou inégal sur son disque; simple ou excavé en dessous; à ouverture antérieure circulaire ou subcirculaire.

Corps oblong, allongé ou cylindrique. *Tête* assez large. *Elytres* allongées ou oblongues, ordinairement peu convexes. *Poitrine* généralement simple, quelquefois excavée. *Tibias* à *tranche externe* presque toujours simple. *Tarses* rarement comprimés sur les côtés.

---

(1) Ce plus ou moins de déclivité des côtés du prothorax rend nécessairement les angles antérieurs plus ou moins infléchis.

Les *Anobiaires* peuvent se répartir dans les genres suivants :

- *Antennes* de 11 articles. *Prothorax* obtus sur les côtés ; non excavé en dessous ; à *bord antérieur* non prolongé inférieurement en *arête* saillante ; plus étroit que les élytres et non gibbeux sur son disque. *Poitrine* simple. *Ventre* à segments libres. *Elytres* striées. *Les* 3 *derniers articles des Antennes* plus ou moins allongés. *Front*. . . . . fortement étranglé à sa partie antérieure par les insertions des antennes. *Hanches antérieures* rapprochées, séparées entre elles par une *lame* très-étroite du *prosternum*. 1er *segment ventral* fortement bissinué à son bord postérieur. *Elytres* assez convexes, fortement arrondies au sommet. *Antennes* subalongées . . . . . DRYOPHILUS.
  - *Prothorax* muni sur les côtés d'une tranche plus ou moins saillante. large non étranglé à sa partie antérieure par les insertions des antennes. *Hanches antérieures* plus ou moins distantes, séparées entre elles par une *lame* plus ou moins large du *prosternum*. 1er *segment ventral* légèrement sinué à son bord postérieur. *Elytres* subdéprimées, obtusément tronquées au sommet. *Antennes* assez courtes. . . . . PRIOBIUM.
  - *Prothorax* muni sur les côtés d'une tranche plus ou moins saillante. plus ou moins excavé en dessous, ainsi que la partie antérieure de la *poitrine*, pour recevoir la tête à l'état d'inflexion; à *bord antérieur* prolongé inférieurement jusqu'aux hanches en *arête* plus ou moins saillante et servant latéralement de limite à la fois aux cavités sous-prothoracique et prosternale; plus ou moins gibbeux et inégal sur son disque. *Prosternum* et *Mésosternum* plus ou moins concaves et plus ou moins refoulés au dessous du niveau des hanches. *Elytres* toujours striées. *Les* 3 *derniers articles des antennes* grands, allongés. . . . . ANOBIUM.
  - *Prothorax* muni sur les côtés d'une tranche plus ou moins saillante. simple, non excavé en dessous; à *bord antérieur* non prolongé inférieurement en *arête* saillante : non gibbeux sur son disque. *Poitrine* simple. *Prosternum* et *Mesosternum* plans, élevés ou presque élevés jusqu'au niveau des hanches. *Ventre* à segments libres. *Elytres* ponctuées, non striées. *Hanches antérieures* et *Hanches intermédiaires* . . . . . plus ou moins distantes entre elles, séparées l'une de l'autre par une *lame* assez large des *Pro* et *Mesosternum*. *Lame des hanches postérieures* fortement et brusquement dilatée à sa moité interne. *Les* 3 *derniers articles des antennes* grands, subalongés. *Tarses* ordinairement courts et assez épais . . . . . XESTOBIUM.
  - *Prothorax* muni sur les côtés d'une tranche plus ou moins saillante. rapprochées, *les antérieures* contiguës, *les intermédiaires* séparées l'une de l'autre par une *lame* très-étroite du *Mésosternum*. *Lame des Hanches postérieures* étroite, faiblement dilatée à son milieu. *Les* 3 *derniers articles des antennes* très-grands, ordinairement sublinéaires. *Tarses* allongés, grêles . . . . . LIOZOUM.
- *Antennes* de 10 articles. *Les* 3 *derniers* très-grands, allongés. *Les* 2 *premiers segments ventraux* assez grands, libres. *Prothorax* aussi large que les élytres; gibbeux sur son disque; muni sur les côtés d'une tranche saillante; légèrement excavé en dessous, ainsi que le *Prosternum*, pour recevoir la tête à l'état d'inflexion; à *bord antérieur* prolongé inférieurement jusqu'aux hanches en *arête* saillante et servant latéralement de limite à la fois aux cavités sous-prothoracique et prosternale. *Prosternum* et *Mesosternum* concaves. *Hanches antérieures* et *Hanches intermédiaires* faiblement écartées l'une de l'autre. *Elytres* entièrement striées . . . . . OLIGOMERUS
  - *Prothorax* très-grands, allongés. *Les* 2 *premiers segments ventraux* assez grands, libres. *Prothorax* plus étroit que les élytres; non gibbeux sur son disque; muni sur les côtés d'une tranche très-obtuse ; simple et non excavé en dessous; à *bord antérieur* non prolongé inférieurement en *arête* saillante. *Prosternum* et *Mesosternum* plans. *Hanches antérieures* et *Hanches intermédiaires* très-rapprochées l'une de l'autre. *Elytres* striées sur les côtés seulement . . . . . AMPHIBOLUS.
  - *Prothorax* très-grands, allongés. *Les* 2 *premiers segments ventraux* assez grands, libres. *Prothorax* grands, comprimés, intérieurement dilatés. *Prothorax* subcylindrique, non gibbeux sur son disque; obtus sur les côtés; fortement excavé en dessous, ainsi que la partie antérieure de la *Poitrine*, pour recevoir la tête à l'état d'inflexion; à *bord antérieur* prolongé inférieurement jusqu'aux hanches en *arête* tranchante et servant latéralement de limite à la fois aux cavités sous-prothoracique et prosternale. *Prosternum* refoulé bien au dessous du niveau des hanches. *Mesosternum* antérieurement excavé à son milieu, réduit et relevé en arrière à une faible *lame* en forme de cœur bilobé. *Hanches antérieures* et *Hanches intermédiaires* assez écartées l'une de l'autre. *Les* 2 *premiers segments ventraux* très-grands, soudés à leur milieu. *Elytres* striées sur les côtés seulement. . . . . GASTRALLUS.

Genre *Dryophilus*, Chevrolat.

(Chevrolat, Mag. zool. Ins. 1832, pl. 3. — Redtenbacher, Faun. austr. 2e éd., p. 567, — Jacquelin du Val, Gen. Ins. Eur. t. 3, 2e part., p. 215, pl. 53, f. 261.)

Etymologie : δρῦς chêne, φίλος ami.

Caractères. *Front* fortement étranglé à sa partie antérieure. *Antennes* de 11 articles; suballongées, avec les 9e et 10e articles suballongés (♀) ou allongés (♂). *Prothorax* plus étroit que les élytres, simple en dessous ainsi que la poitrine, mutique sur les côtés, non gibbeux sur son disque. *Elytres* assez convexes, striées, fortement arrondies au sommet. *Hanches antérieures* rapprochées, les intermédiaires légèrement, les postérieures très-écartées l'une de l'autre; celles-ci à lame étroite, subangulée à son milieu. *Epimères postérieures* cachées. *Segments ventraux* libres, le 1er fortement bissinué à son bord apical *Tibias* à tranche externe simple. *Tarses* suballongés, assez épaissis vers leur extrémité, avec le 1er article allongé.

Corps plus ou moins allongé, subcylindrique.

Tête médiocre, inclinée ou verticale, plus ou moins mais jamais fortement engagée dans le prothorax. *Front* fortement étranglé à sa partie antérieure par les cavités des insertions des antennes.

Arêtes génales divergeant en avant, se rapprochant en arrière et prolongées jusqu'au milieu du front où elles se recourbent en dehors pour embrasser l'insertion des antennes. *Epistome* peu distinct, transversal, largement tronqué au sommet. *Labre* petit, fortement transversal, tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* assez robustes, assez saillantes, arcuément coudées sur les côtés (1). *Palpes* à dernier article oblong,

(1) On aperçoit sur les côtés, vers la base, un rudiment d'arête qui les sépare de la fossette génale.

atténué au sommet. *Menton* plan, légèrement transversal. *Yeux* grands, entiers, globuleux, plus ou moins saillants.

Antennes de 11 articles; assez allongées; insérées assez loin des yeux dans une cavité antérieure formée par l'arête génale qui empiète notablement sur le front : à 1er article gros, assez fortement épaissi, le 2e plus petit, peu ou point renflé; les 3e à 8e subcylindriques, plus ou moins courts; les 3 derniers, grands, plus ou moins allongés, sublinéaires, formant une massue très-lâche et peu tranchée.

Prothorax peu ou point transversal, plus étroit que les élytres; à ouverture antérieure subcirculaire; non excavé inférieurement; à bord antérieur non prolongé en dessous en arête saillante; obliquement tronqué ou subarrondi et non capuchonné à son bord apical; plus ou moins arrondi sur les côtés qui sont mutiques et complétement dépourvus de tranche marginale; subbissinueusement arrondi à la base, et non gibbeux sur son disque.

Ecusson petit, légèrement transversal, subsémicirculaire.

Elytres plus ou moins allongées, plus ou moins convexes, striées, fortement arrondies au sommet. *Epaules* à calus assez saillant, à lobe inférieur peu prononcé, à peine replié en dessous.

Poitrine simple, non excavée. *Prosternum* et *Mésosternum* plans, rétrécis à leur milieu, le premier en lame très-étroite et plus ou moins tranchante, le second en forme de triangle tronqué au sommet. *Métasternum* assez développé en longueur, fortement sillonné à son milieu sur sa moitié postérieure, terminé entre les hanches postérieures par deux expansions très-faibles, mais larges. *Postépisternums* assez larges, graduellement un peu plus élargis en avant. *Epimères postérieures* cachées (1).

Hanches antérieures et *intermédiaires* légèrement convexes à leur face antérieure; les *antérieures* rapprochées, les *intermédiaires* plus ou moins légèrement écartées, les *postérieures* très-distantes l'une de

---

(1) Cette pièce (les épimères) existe toujours, mais elle est plus ou moins cachée par le bord latéral des élytres, ou bien plus ou moins repliée en dessous et par conséquent invisible à la page inférieure du corps.

l'autre; celles-ci à *lame* étroite, subangulée à son milieu et graduellement rétrécie en dehors.

Ventre de 5 segments libres : les 1er et 2e grands; le 1er plus ou moins fortement bissinué à son bord apical, les 3e et 4e courts, le 5e un peu plus développé en longueur que le précédent.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles. *Cuisses* atténuées à leur base, obsolètement rainurées en dessous à leur sommet. *Tibias* à tranche externe simple. *Tarses* assez allongés, assez épaissis vers leur extrémité : à 1er article allongé, les 2e à 4e graduellement plus courts, les 3e et 4e obcordiformes, le dernier assez court et très-épais.

Obs. Les espèces qui composent ce genre se trouvent sur différents bois morts ou malades.

Les espèces du genre *Dryophilus* peuvent se grouper de la manière suivante :

Gr. I. *Elytres* revêtues d'une pubescence fine et uniforme.
- A. *Mésosternum* à *lame* médiane un peu moins étroite que celle du prosternum, rétrécie en pointe mousse au sommet.
  - b. *Premier segment ventral* faiblement prolongé au milieu de son bord apical. *Intervalles* des stries finement et densement pointillés. *Ecusson* non tomenteux. *Prothorax* transversal. — *Pusillus.*
  - bb. *Premier segment ventral* fortement prolongé au milieu de son bord apical. *Ecusson* tomenteux. *Prothorax* oblong.
    - c. *Intervalles* des stries finement et densement pointillés. *Les* 3 *derniers articles des antennes* sensiblement plus épais que les précédents : ceux-ci plus ou moins transversaux. — *Anobioïdes.*
    - cc. *Intervalles* des stries parcimonieusement et rugueusement pointillés. *Les* 3 *derniers articles des antennes* à peine plus épais que les précédents : ceux-ci aussi longs que larges. — *Longicollis.*
- AA. *Mésosternum* à *lame* médiane deux fois plus large que celle du prosternum, largement tronquée au sommet. *Intervalles* des stries obsolètement écaillés. *Ecusson* non tomenteux. *Prothorax* transversal. — *Rugicollis.*

Gr. II. *Elytres* parées de bandes transversales de poils serrés et blanchâtres. (*Sous-genre* PTINODES.) — *Raphaëlensis.*

PREMIER GROUPE.

Elytres revêtues d'une pubescence fine et uniforme.

A. *Mésosternum* à *lame* médiane un peu moins étroite que celle du prosternum, rétrécie en pointe mousse au sommet.

b. *Premier segment ventral* faiblement prolongé au milieu de son bord apical. *Intervalles* des stries finement et densement pointillés. *Ecusson* non tomenteux. *Prothorax* transversal.

1. **Dryophilus pusillus,** Gyllenhal.

Allongé, finement pubescent, densement et rugueusement pointillé, peu brillant, noir, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un ferrugineux plus ou moins obscur. Front subconvexe; vertex finement canaliculé. Prothorax subtransversal, subbissinueusement arrondi à la base, obsolètement carinulé en arrière à son milieu. Elytres fortement arrondies au sommet, légèrement convexes, finement striées-ponctuées, avec les intervalles plans, densement, très-finement et rugueusement pointillés. Articles intermédiaires des antennes suboblongs; les trois derniers à peine plus épais que les précédents. Tarses assez allongés.

Anobium pusillum. Gyll., Ins. Succ. t. I. p. 294. 6. — Sturm, Deuts Faun. t. XI. p. 138. 20. tab. 243. f. a. b.
Dryophilus pusillus. Redtenb., Faun. Austr. 2e éd. p. 568.

Var. A. *Dessous du corps* d'un châtain plus ou moins clair, avec l'extrémité du ventre roussâtre.

Long. 0m,0022 (1 l.). — Larg. 0m,0011 (1/2 l.).

♂ *Antennes* presque aussi longues que le corps; à 3 *derniers articles* très-grands, sublinéaires, pas plus épais que les précédents, beaucoup plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne; le 9e à lui seul aussi long que les 3 précédents réunis; les 4e à 8e oblongs. *Yeux* très-saillants. *Tête*, y compris ceux-ci, sensiblement plus large que le pro-

thorax. *Prothorax* subdéprimé, beaucoup plus étroit que les élytres, sensiblement atténué à son sommet, aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, obsolètement caréné à son milieu vers sa partie postérieure, et creusé de chaque côté sur son disque d'une impression oblique plus ou moins marquée. *Elytres* allongées, subparallèles, 4 fois plus longues que le prothorax. *Métasternum* fortement et longitudinalement sillonné à son milieu sur les deux tiers postérieurs de sa longueur.

♀ *Antennes* à peine de la longueur de la moitié du corps; à 3 *derniers articles* d'une moitié moins grands que dans le ♂, un peu plus épais que les précédents, sensiblement moins longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne; le 9e seulement un peu plus long que les deux précédents réunis; les 4e à 8e à peine aussi longs que larges. *Yeux* médiocrement saillants. *Tête*, y compris ceux-ci, sensiblement plus étroite que le prothorax. *Prothorax* légèrement convexe, un peu plus étroit que les élytres, un peu moins large au sommet qu'à la base, un peu moins long que large, sensiblement arrondi sur les côtés surtout en arrière, égal ou presque égal sur son disque. *Elytres* en ovale allongé, trois fois et demie plus longues que le prothorax. *Métasternum* creusé sur sa moitié postérieure d'une fossette allongée, fusiforme, assez profonde.

Corps allongé ou oblong, légèrement convexe, peu brillant, noir, revêtu d'une fine pubescence très-courte, cendrée et soyeuse.

Tête transversale, légèrement inclinée (♂) ou subverticale (♀), légèrement engagée dans le prothorax, densement et rugueusement pointillée, finement pubescente, d'un noir opaque (♀) ou peu brillant (♂). *Front* subconvexe. *Vertex* plus ou moins obsolètement et finement canaliculé à son milieu. *Epistome* à peine distinct du front. *Labre* peu distinct, finement rugueux, d'un ferrugineux obscur, légèrement cilié. *Mandibules* ferrugineuses, avec l'extrémité à peine rembrunie. *Palpes* ferrugineux, ainsi que les autres parties de la bouche. *Yeux* grands, entiers, arrondis, noirs.

Antennes finement pubescentes et à peine ciliées intérieurement, d'un ferrugineux obscur : à 1er article oblong, un peu épaissi; le 2e

beaucoup plus petit, pas plus long que large, un peu renflé; le 3e un peu plus grêle, oblong; les 4e à 8e à peine ou un peu oblongs; les 3 derniers grands (♀) ou très-grands (♂), à peine comprimés, formant une massue lâche et très-peu tranchée; le dernier sensiblement plus long que le 10e, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax non (♂) ou légèrement (♀) transversal, plus étroit que les élytres; obliquement tronqué à son bord apical; plus (♀) ou moins arrondi sur les côtés qui sont légèrement déclives d'arrière en avant, avec les angles antérieurs et postérieurs très-obtus, peu marqués et arrondis; largement arrondi et très-finement rebordé à la base, avec celle-ci à peine sinuée sur les côtés; plus (♀) ou moins (☿) convexe; à peine (♂) ou faiblement (♀) déclive à sa partie antérieure; égal (♂) ou obsolètement subcaréné en arrière à son milieu et subimpressionné sur les côtés de son disque (♂); densement et rugueusement pointillé; finement pubescent; d'un noir opaque (♀) ou peu brillant (♂).

Ecusson petit, transversal, très-finement et rugueusement pointillé, finement pubescent, d'un noir un peu brillant.

Elytres allongées (♂) ou oblongues (♀), fortement arrondies au sommet; légèrement convexes; finement pubescentes, d'un noir un peu brillant, creusées chacune de 11 stries fines, canaliculées et obsolètement ponctuées : la 1re juxta-scutellaire, oblique, faiblement arquée à peine prolongée jusqu'au 5e de la longueur : les internes légèrement flexueuses à leur base : les 2 internes postérieurement réunies une à une aux 2 externes et enclosant ainsi les intermédiaires qui sont plus ou moins raccourcies et réunies à leur extrémité. *Intervalles* plans, assez larges, très-finement, densement et rugueusement pointillés. *Epaules* saillantes (♀) ou subgibbeuses (♂), extérieurement arrondies.

Dessous du corps assez convexe, finement et rugueusement pointillé avec le dessous de la tête lisse et brillant sur son milieu, finement pubescent, d'un noir de poix un peu brillant. 1er *segment ventral* sensiblement bissinué à son bord apical avec le milieu de celui-ci faiblement prolongé et largement arrondi, le dernier assez largement arrondi au sommet.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles, finement et obsolètement pointillés, finement pubescents, d'un ferrugineux quelquefois un peu

obscur. *Cuisses* atténuées à leur base, légèrement renflées après leur milieu. *Tibias* grêles, presque droits, minces à leur base. *Tarses* assez allongés, graduellement épaissis vers leur extrémité, beaucoup plus courts que les tibias; les postérieurs sensiblement plus développés que les autres.

Patrie : Cette espèce se rencontre assez communément dans toute la France; principalement sur les chênes, quelquefois aussi sur les arbres verts. (Environs de Lyon, Bresse, Beaujolais, Alpes, Mont-Pilat, Provence, etc.)

Obs. Les élytres et quelquefois le dessus du corps en entier sont d'un châtain roussâtre, ainsi que l'extrémité du ventre.

bb. *Premier segment ventral* fortement prolongé au milieu de son bord apical. *Ecusson* tomenteux. *Prothorax* oblong.

c. *Intervalles* des stries finement et densement pointillés. *Les trois derniers articles des antennes* sensiblement plus épais que les précédents; ceux-ci plus ou moins transversaux.

2. **Dryophilus anobioïdes**, Chevrolat.

Allongé, finement pubescent, densement et rugueusement pointillé, opaque, noir avec le sommet du prothorax et des élytres, les épaules, la bouche, les antennes et les pieds ferrugineux. Front convexe ; vertex finement canaliculé. Prothorax oblong, légèrement arrondi sur les côtés après le milieu, subbissinué à la base, carinulé (♂) en arrière. Ecusson tomenteux. Elytres arrondies au sommet, légèrement convexes, finement striées-ponctuées, avec les intervalles plans, densement, très-finement et rugueusement pointillés. Articles intermédiaires des antennes courts, fortement contigus : les trois derniers comprimés, sensiblement plus épais que les précédents. Tarses allongés.

Dryophilus anobioïdes. Chevrolat, Mag. zool. Ins. pl. 3. 1832.
Anobium compressicorne. Mulsant et Rey, Op. Ent. t. II. p. 17.
Dryophilus compressicornis. Redt., 2e édit. p. 568.

Var. a. *Elytres* entièrement d'un brun ferrugineux.

Long. 0m,0023 à 0m,0033 (1 l. à 1 1/2.). — Larg. 0m,0010 à 0m,0012 (1/2 à 3/5).

♂ *Antennes* un peu plus courtes que le corps, à *trois derniers articles* très-grands, sublinéaires, assez fortement comprimés, presque trois fois plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne; le 9e aussi long que les 7 précédents réunis. *Yeux* très-saillants. *Tête*, y compris ceux-ci, aussi large que le prothorax dans la plus grande largeur de celui-ci. *Prothorax* faiblement convexe et légèrement étranglé antérieurement, muni à son tiers postérieur d'une carène courte et creusé de chaque côté de celui-ci d'une impression oblique, ovale, plus ou moins marquée. *Elytres* très-allongées, subparallèles, quatre fois plus longues que le prothorax. *Métasternum* creusé à son milieu sur ses deux tiers postérieurs d'un fort sillon longitudinal.

♀ *Antennes* à peine de la longueur de la moitié du corps, à *trois derniers articles* d'une moitié moins grands que dans le ♂, médiocrement comprimés, à peine plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne; le 9e de la longueur des 4 précédents réunis. *Yeux* médiocrement saillants. *Tête*, y compris ceux-ci, un peu moins large que le prothorax dans la plus grande largeur de celui-ci. *Prothorax* régulièrement convexe et égal. *Elytres* allongées, faiblement arrondies sur les côtés, 3 fois et demie plus longues que le prothorax. *Métasternum* creusé à son milieu sur sa moitié postérieure d'une fossette allongée, fusiforme, assez profonde.

Corps allongé, légèrement convexe, opaque, noir, revêtu d'une duvet court et blanchâtre.

Tête transversale, légèrement inclinée (♂) ou subverticale (♀), médiocrement engagée dans le prothorax, densement et rugueusement ponctuée, finement pubescente, d'un noir opaque. *Front* convexe; vertex finement canaliculé sur son milieu. *Epistome* à peine distinct du front. *Labre* peu distinct, rugueux, plus ou moins obscur, légèrement cilié. *Mandibules* ferrugineuses, avec l'extrémité rembrunie, lisse et brillante. *Palpes* d'un ferrugineux assez clair et souvent testacé. *Yeux* grands, entiers, arrondis, noirs.

Antennes finement pubescentes et à peine ciliées en dedans, ferrugineuses, avec les 1er, 9e, 10e et 11e articles quelquefois un peu plus obscurs : à 1er article oblong, un peu épaissi : le 2e beaucoup plus petit, un peu plus grêle, oblong, subcylindrique ou à peine renflé : le 3e pas plus long que large, à peine plus grêle mais beaucoup plus court que le précédent : les 4e à 8e fortement contigus, plus (♂) ou moins (♀) transversaux : les trois derniers très-grands, plus (♂) ou moins (♀) comprimés, sensiblement plus épais que les précédents, formant une massue lâche et un peu tranchée ; le 10e un peu plus court que le 9e : le dernier sensiblement plus long que le 10e, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax oblong, un peu plus long que large, sensiblement plus étroit que les élytres, un peu plus étroit en avant qu'en arrière ; obliquement tronqué à son bord apical ; légèrement arrondi après son milieu sur ses côtés qui sont faiblement déclives d'arrière en avant, avec les angles antérieurs nuls et les postérieurs obtus et arrondis ; largement arrondi et finement rebordé au milieu de sa base, avec les côtés de celle-ci plus (♂) ou moins (♀), mais légèrement sinués ; plus (♀) ou moins (♂) convexe ; légèrement déclive à sa partie antérieure ; égal (♀) ou carinulé en arrière à son milieu et subimpressionné sur les côtés de son disque (♂) ; densement et rugueusement pointillé ; finement et légèrement pubescent ; d'un noir opaque, avec le bord antérieur plus ou moins ferrugineux.

Ecusson transversal, garni d'une pubescence très-courte, blanchâtre et tomenteuse, tranchant notablement sur le fond des élytres.

Elytres plus (♂) ou moins (♀) allongées, arrondies au sommet ; légèrement convexes ; revêtues d'un duvet fin, court, serré et blanchâtre ; d'un noir brunâtre, avec le calus huméral et souvent toute la base, le rebord apical et quelquefois la partie postérieure du rebord latéral d'un ferrugineux plus ou moins obscur ; creusées chacune de 11 stries étroites, assez finement mais distinctement ponctuées : la 1re juxta-suturale, oblique, à peine arquée, prolongée seulement jusqu'au 6e de la longueur : les internes légèrement flexueuses à leur base : les deux suturales et les deux latérales plus profondes postérieurement et réunies une à une, enclosant ainsi les intermédiaires qui sont plus ou moins

raccourcies et réunies par paires à leur extrémité. *Intervalles* plans, très-finement et rugueusement pointillés. *Epaules* saillantes, extérieurement arrondies.

Dessous du corps assez convexe, finement, légèrement et rugueusement pointillé ; finement pubescent ; d'un noir peu brillant avec le milieu du *métasternum* plus glabre, plus lisse et plus brillant. *Premier segment ventral* fortement bissinué à son bord apical, avec le milieu de celui-ci notablement prolongé et plus (♂) ou moins (♀) étroitement arrondi ; les 2e, 3e et 4e densement ciliés à leur bord postérieur de poils soyeux et grisâtres; le dernier largement arrondi au sommet.

Pieds médiocrement allongés, grêles, finement et obsolètement pointillés, finement pubescents ferrugineux. *Cuisses* atténuées à leur base, légèrement renflées vers leur milieu, *Tibias* grêles, droits. *Tarses* allongés, graduellement épaissis vers leur extrémité, sensiblement plus courts que les tibias ; les postérieurs plus développés que les autres.

Patrie : Cette espèce est un peu moins commune que la précédente. Elle se trouve également dans toute la France, sur les chênes, les pins et les sapins. (Environs de Paris, de Lyon, Bresse, Beaujolais, Mont-Pilat, etc.)

Obs. Dans la *variété* a, les élytres sont en grande partie ou entièrement d'un ferrugineux plus ou moins obscur.

Cette espèce ressemble beaucoup au *D. pusillus*, Gyll. Elle en diffère par sa forme plus allongée, par son prothorax moins court, par son écusson tomenteux, par sa pubescence plus fine et plus serrée, par son 1er segment ventral plus fortement prolongé au milieu de son bord apical, et surtout par la conformation de ses antennes dont les 3e à 8e articles sont beaucoup plus courts et plus serrés, et dont les trois derniers sont plus épais et plus fortement comprimés.

cc. Intervalles des stries parcimonieusement et rugueusement pointillés. *Les 3 derniers articles* des antennes à peine plus épais que les précédents ; ceux-ci aussi ou presque aussi longs que larges.

3. **Dryophilus longicollis**, Mulsant et Rey.

Allongé, finement pubescent, densement et rugueusement pointillé, un peu brillant, brunâtre ou d'un brun de poix, avec le sommet du prothorax, la bouche, les antennes et les pieds ferrugineux. Front convexe ; vertex finement canaliculé. Prothorax oblong, légèrement arrondi sur les côtés après leur milieu, subbissinné à la base, obsolètement carinulé en arrière et subimpressionné de chaque côté sur son disque. Ecusson tomenteux. Elytres allongées, arrondies au sommet, légèrement convexes, finement striées-ponctuées, avec les intervalles plans, parcimonieusement et rugueusement ponctués. Articles intermédiaires des antennes oblongs ; les trois derniers subcomprimés, un peu plus épais que les précédents. Tarses allongés.

Anobium longicolle. Mulsant et Rey, Op. Ent, t. II. p. 14.

Var. a. *Prothorax* entièrement ferrugineux.

Var. b. *Tout le dessus du corps* d'un châtain ferrugineux.

Long. 0m,0022 à 0m,0033 (1 l. à 1 l. 1/2). — Larg. 0m,0011 (1/2 l.).

♂ *Antennes* sensiblement plus longues que la moitié du corps, à 3 *derniers articles* très-grands, sublinéaires, une fois et trois quarts plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : le 9e seul aussi long que les cinq précédents réunis. *Yeux* très-saillants. *Tête*, y compris ceux-ci, sensiblement plus large que le prothorax. *Prothorax* subdéprimé, sensiblement étranglé à son tiers antérieur, muni au milieu sur son tiers postérieur d'un petit tubercule oblong ou carène courte, et creusé de chaque côté de celle-ci d'une impression assez large, oblique, plus ou moins profonde. *Elytres* très-allongées, subparallèles ou faiblement rétrécies à leur milieu, subdéprimées vers la région scutel-

laire ; 4 fois plus longues que le prothorax. *Métasternum* creusé à son milieu sur ses deux tiers postérieurs d'un fort sillon longitudinal.

♀ *Antennes* à peine aussi longues que la moitié du corps, à 3 *derniers articles* d'une moitié moins grands que dans le ♂, à peine plus longs, pris ensemble, que les 7 précédents réunis : le 9e un peu plus court que les 3 précédents réunis. *Yeux* médiocrement saillants. *Tête*, y compris ceux-ci, un peu plus étroite que le prothorax. *Prothorax* longitudinalement convexe, très-légèrement comprimé antérieurement sur les côtés, élevé en arrière en forme de carène très-obsolète, et marqué de chaque côté de celle-ci d'une impression ovale, très-faible et souvent peu apparente. *Elytres* allongées, très-faiblement arrondies sur les côtés après leur milieu, régulièrement convexes, 3 fois et demie plus longues que le prothorax. *Métasternum* creusé à son milieu sur sa moitié postérieure d'une forte fossette longitudinale, allongée.

Corps allongé, légèrement convexe, un peu brillant, brun, revêtu d'une fine pubescence courte, brillante, d'un gris un peu jaunâtre.

Tête transversale, légèrement inclinée (♂) ou subverticale (♀), médiocrement engagée dans le prothorax, densement et rugueusement ponctuée, assez densement pubescente, d'un brun de poix peu brillant. *Front* convexe. *Vertex* finement et brièvement canaliculé. *Epistome* à peine distinct, très-petit, ferrugineux, légèrement cilié à son sommet. *Mandibules* ferrugineuses, avec l'extrémité rembrunie, lisse et brillante. *Palpes* d'un ferrugineux assez clair, souvent testacé. *Yeux* grands, entiers, arrondis, noirs.

Antennes finement pubescentes et sensiblement piloselles intérieurement, ferrugineuses ; à 1er article oblong, un peu arqué, un peu épaissi : le 2e beaucoup plus petit, un peu plus grêle, oblong, à peine plus long et un peu plus épais que le suivant : le 3e un peu oblong : les 4e à 8e à peine plus longs que larges, subcylindriques : le 8e paraissant quelquefois légèrement transversal : les 3 derniers très-grands, faiblement comprimés, un peu plus épais que les précédents, formant une massue lâche et peu tranchée : le 10e à peine plus court que le 9e : le dernier sensiblement plus long que le précédent, obtusément acuminé au sommet

Prothorax oblong, évidemment plus long que large, beaucoup plus

étroit que les élytres, un peu plus étroit en avant qu'en arrière; obliquement tronqué à son bord apical; légèrement arrondi après le milieu sur les côtés qui sont légèrement déclives d'arrière en avant, avec les angles antérieurs nuls et les postérieurs un peu obtus; largement arrondi et très-finement et obscurément rebordé au milieu de sa base, avec les côtés de celle-ci très-faiblement sinués et subimpressionnés près des angles postérieurs; plus (♀) ou moins (♂) convexe; à peine (♂) ou légèrement (♀) déclive à sa partie antérieure; obsolètement carinulé en arrière et subimpressionné sur les côtés de son disque; densement et rugueusement pointillé; finement pubescent; d'un brun de poix un peu brillant avec le sommet plus pâle.

Ecusson subtransversal, garni d'un duvet serré, blanchâtre et tomenteux, tranchant sensiblement sur le fond des élytres.

Elytres plus (♂) ou moins (♀) allongées, arrondies au sommet; légèrement convexes; revêtues d'une pubescence assez courte, peu serrée, brillante et d'un gris jaunâtre; d'un brun de poix assez brillant, avec le calus huméral ferrugineux; creusées chacune de 11 stries assez fines et distinctement ponctuées : la 1re juxta-scutellaire, oblique, à peine arquée, à peine prolongée jusqu'au 6e de la longueur; les internes légèrement flexueuses à leur base; le deux suturales et les deux latérales plus profondes postérieurement et réunies une à une, enclosant ainsi les intermédiaires qui sont plus ou moins raccourcies et réunies par paires à leur extrémité. *Intervalles* plans, parcimonieusement et rugueusement ponctués. *Epaules* saillantes, extérieurement arrondies.

Dessous du corps assez convexe, obsolètement et rugueusement ponctué; finement pubescent; d'un brun de poix assez brillant avec l'extrémité du ventre plus ou moins ferrugineuse, le milieu du métasternum plus glabre, plus lisse et plus brillant. 1er *segment ventral* fortement bissinué à son bord apical, avec le milieu de celui-ci notablement prolongé et assez étroitement arrondi : les 2e, 3e et 4e densement ciliés à leur bord postérieur de poils d'un gris jaunâtre : le dernier largement arrondi au sommet.

Pieds assez allongés, grêles, obsolètement et finement pointillés, fer-

rugineux. *Cuisses* atténuées à leur base, légèrement renflées vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits. *Tarses* allongés, assez grêles, très-légèrement et graduellement épaissis vers leur extrémité, sensiblement plus courts que les tibias : les postérieurs plus développés que les autres.

Patrie : Cette espèce est assez commune en Provence, en février et mars, sur le pin pignon (*Pinus pinea*, Lin.) et sur le genévrier cade (*Juniperus oxycedrus*, Lin.).

Obs. Cette espèce diffère du *D. anobioïdes* par la structure de ses antennes et par les intervalles des stries beaucoup moins densement pointillés. Sa pubescence est aussi moins courte et moins blanche, et sa couleur moins obscure. Elle se distingue du *D. pusillus* par sa forme plus étroite et plus allongée; par son prothorax plus inégal et plus long; par les stries des élytres moins fines et plus fortement ponctuées, à intervalles bien moins densement pointillés; par ses antennes dont le 2e article est proportionnellement plus allongé et dont les 3 derniers sont un peu plus épais que les précédents qui sont plus grêles; et enfin par le 1er segment ventral plus fortement prolongé au milieu de son bord apical. En outre l'écusson est tomenteux, et tranche sur le fond des élytres.

AA. *Mésosternum* à *lame* médiane deux fois plus large que celle du prosternum, largement tronquée au sommet. *Intervalles* des stries obsolètement écaillés. *Ecusson* non tomenteux. *Prothorax* transversal.

4. **Dryophilus rugicollis,** Mulsant et Rey.

Ovale-oblong, finement pubescent, un peu brillant, noir, avec le sommet du prothorax et des élytres et les épaules d'un roux de poix, les palpes testacés, les antennes et les pieds ferrugineux. Tête et prothorax assez fortement et rugueusement ponctués. Front assez convexe. Prothorax transversal, arrondi sur les côtés, subbissinué à la base, carinulé en arrière. Elytres oblongues, arrondies au sommet, légèrement convexes, finement striées-ponctuées, avec les intervalles subréticulés. Articles intermédiaires

des antennes presque carrés, les trois derniers un peu plus épais que les précédents. Tarses assez allongés.

Anobium rugicolle. Mulsant et Rey, Op. Ent. t. II, p. 19.
Dryophilus rugicollis. Redt. Faun. 2e. éd. p. 568.

Var. a. *Elytres* ou tout le *dessus du corps* d'un châtain plus ou moins clair.

Long. 0m,0022 (1 l.). — Larg. 0m,0011 (1/2 l.).

♂ Inconnu.

♀ *Antennes* de la longueur de la moitié du corps, à 3 *derniers articles* allongés, un peu moins longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : le 9e à peine aussi long que les 3 précédents réunis. *Yeux* médiocrement saillants. *Tête*, y compris ceux-ci, un peu plus étroite que le prothorax. *Prothorax* régulièrement et longitudinalement convexe. *Elytres* en ovale allongé, 3 fois et demie plus longues que le prothorax. *Métasternum* creusé à son milieu sur sa moitié postérieure d'une fossette allongée, fusiforme, assez profonde.

Corps ovale-oblong, assez convexe, un peu brillant, noir, revêtu d'une fine pubescence, assez serrée, grisâtre.

Tête fortement transversale, subverticale (♀), sensiblement engagée dans le prothorax, assez fortement, densement et rugueusement ponctuée, légèrement pubescente, d'un noir opaque ou quelquefois d'un ferrugineux obscur. *Front* assez convexe. *Epistome* peu distinct du front, voilé d'assez longs poils, finement rebordé au sommet. *Labre* petit, d'un ferrugineux plus ou moins obscur, légèrement cilié à son bord antérieur. *Mandibules* d'un ferrugineux obscur, avec l'extrémité rembrunie, lisse et brillante. *Palpes* testacés. *Yeux* grands, entiers, arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la moitié du corps; finement pubescentes et assez longuement pilosellées intérieurement surtout à la base; entièrement ferrugineuses : à 1er article légèrement épaissi en massue un peu arquée et oblongue; le 2e beaucoup plus petit, à peine renflé, un peu plus long que le suivant; les 3e à 8e presque carrés, pas

plus longs que larges, un peu serrés, subégaux; les 3 derniers grands, allongés, à peine comprimés, à peine ou un peu plus épais que les précédents, formant une massue lâche et très-peu tranchée; le 10e un peu plus court que le 9e; le dernier un peu plus long que celui-ci, allongé, elliptique, obtusément acuminé au sommet (♀).

Prothorax transversal, sensiblement moins long que large, un peu plus étroit que les élytres, à peine plus étroit en avant qu'en arrière; obliquement tronqué à son bord apical; sensiblement arrondi sur les côtés qui sont légèrement déclives d'arrière en avant, avec les angles antérieurs à peine marqués et les postérieurs très-obtus et arrondis; largement arrondi et à peine distinctement rebordé au milieu de sa base, avec celle-ci à peine sinuée mais sensiblement impressionnée en dedans des angles postérieurs; longitudinalement convexe (♀); légèrement déclive à sa partie antérieure; offrant en arrière une petite carène longitudinale occupant le tiers de la longueur; couvert de points assez forts et rugueux, souvent anastomosés de manière à former des rides longitudinales, légèrement pubescent; d'un noir peu brillant, avec le bord antérieur d'un roux de poix.

Ecusson subarrondi, éparsement et obsolètement ponctué, à peine pubescent, d'un noir un peu brillant.

Elytres oblongues, 3 fois et demie (♀) plus longues que le prothorax; légérement arrondies sur les côtés après leur milieu, arrondies au sommet; légèrement convexes; revêtues d'une fine pubescence, assez longue, couchée, médiocrement serrée et grisâtre; d'un noir assez brillant, avec le calus huméral et souvent le bord apical d'un roux de poix ferrugineux; creusées chacune de 11 stries assez fines et légèrement ponctuées; la 1re juxta-scutellaire, oblique, non ou à peine arquée; seulement prolongée jusqu'au 6e de la longueur: les internes légèrement flexueuses à leur base: les deux suturales et les deux latérales, postérieurement réunies une à une et enclosant ainsi les intermédiaires qui sont plus ou moins raccourcies et réunies par paires à leur extrémité (1). *Intervalles* plans, couverts d'une ponctuation lâche et obso-

(1) La disposition des stries étant à peu près la même dans toutes les espèces du genre, devient sans importance pour la séparation de celles-ci et ne nécessite

lète, comme écaillée, ce qui les fait paraître un peu réticulés. *Epaules* assez saillantes, extérieurement arrondies.

Dessous du corps assez convexe, finement et rugueusement ponctué avec le milieu du métasternum plus lisse; finement pubescent; d'un noir de poix assez brillant, avec le bord apical des 2e, 3e et 4e segments ventraux un peu roussâtre et densement cilié de poils brillants et jaunâtres. 1er *segment ventral* sensiblement bissinué à son bord postérieur; le dernier obtusément arrondi au sommet.

Pieds assez allongés, assez grèles, obsolètement et très-finement pointillés, finement pubescents, d'un ferrugineux assez clair. *Cuisses* atténuées à leur base, légèrement renflées après leur milieu. *Tibias* assez grèles, les *antérieurs* à peine arqués. *Tarses* assez allongés, assez grèles, graduellement épaissis vers leur extrémité, sensiblement plus courts que les tibias; les postérieurs un peu plus développés que les autres.

Patrie : Cette espèce habite les parties méridionales de la France. On la prend assez communément en Provence sur divers arbres ou arbrisseaux. Elle est rare aux environs de Lyon.

Obs. Très-voisine du *D. pusillus*, Gyl. (♀), elle s'en distingue cependant par les intervalles des stries moins ponctués, par la tête et le prothorax plus fortement rugueux, par la carène de celui-ci plus distincte, par la pubescence moins courte des élytres, par la couleur un peu plus claire des pieds et des antennes, et surtout par la structure de celle-ci dont les articles intermédiaires sont un peu plus courts et plus serrés. Du reste, la *lame* médiane du *mésosternum* est dans cette espèce plus large que dans aucune de ses congénères.

Sur 15 à 20 individus, nous n'avons pu observer que des ♀. Le ♂ serait-il très-rare ? ou bien identique à l'autre sexe, ce dont l'analogie nous permet de douter ?

---

aucune définition rigoureuse. Nous ferons seulement observer que nous considérons comme *première strie* celle qui suit la *juxta-suturale* dont nous faisons abstraction; que les 3e et 4e, 5e et 6e, 7e et 8e sont graduellement plus raccourcies et généralement réunies par paires chacune avec sa voisine, et que les 1re et 2e sont le plus souvent réunies en avant près de la base.

Quelquefois les élytres ou même tout le dessus du corps sont d'un châtain plus ou moins clair.

DEUXIÈME GROUPE.

Sous-genre PTINODES.

Elytres parées de bandes transversales de poils serrés et blanchâtres.

5. **Dryophilus Raphaëlensis**, MULSANT et REY.

Oblong, convexe ; d'un noir de poix, avec les épaules, les antennes et les pieds, d'un roux ferrugineux. Tête et prothorax opaques, pubescents, densement, assez finement et rugueusement ponctués. Front subdéprimé, finement fovéolé sur son milieu. Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, assez fortement convexe, assez fortement arrondi sur les côtés, assez distinctement bissinué à la base, avec le lobe médian prolongé et tronqué au sommet. Elytres oblongues, brillantes, largement arrondies en arrière, subdéprimées à la base, assez fortement striées-ponctuées, parées de deux bandes transversales composées de poils blanchâtres, avec les intervalles presque lisses, ornés chacun d'une série de poils blanchâtres et redressés. Articles intermédiaires des antennes oblongs, les 3 derniers plus épais que es précédents. Tarses médiocrement allongés.

Dryophilus raphaëlensis. MULSANT et REY, Op. Ent. t. XII. p. 80.

Long. $0^m,0022$ (1 l.). — Larg. $0^m,0010$ (1/2 l.).

Corps oblong, convexe, d'un noir de poix mat sur la tête et le prothorax, brillant sur les élytres.

Tête transversale, inclinée, plus étroite que le prothorax, densement et rugueusement ponctuée, d'un noir brunâtre et mat; revêtue d'une pubescence blanchâtre, soyeuse, couchée et dirigée en avant; ciliée à son bord antérieur d'assez longs poils de même couleur, voilant en partie le labre et les mandibules. *Front* subdéprimé, creusé sur son milieu d'une petite fossette ponctiforme. *Epistome* peu distinct du front. *Par-*

ties de la bouche d'un ferrugineux obscur. *Yeux* grands, entiers, subarrondis, assez saillants, noirs.

Antennes aussi longues que la moitié du corps, finement pubescentes, entièrement d'un roux ferrugineux assez clair : à 1er article épaissi : le 2e beaucoup plus petit et plus étroit que le précédent, un peu plus long que large : les 3e à 8e oblongs, subégaux : les 3 derniers très-grands, allongés, subégaux, plus épais que les précédents, formant une massue lâche et un peu tranchée : les 9e et 10e subserriformes en dedans : le dernier subfusiforme, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax aussi large que long, d'un tiers plus étroit que les élytres; largement arrondi à son bord apical qui est faiblement prolongé en forme de capuchon au dessus de la tête; assez fortement arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs obtus et notablement arrondis; assez fortement bissinué à la base, avec le lobe médian beaucoup plus prolongé en arrière que les latéraux et tronqué au devant de l'écusson; fortement et longitudinalement convexe sur son milieu; densement, assez finement et rugueusement ponctué; d'un brun obscur et mat; revêtu d'une pubescence blanchâtre, soyeuse, assez serrée, couchée et convergeant vers la ligne médiane.

Ecusson transversal, subcordiforme, très-finement chagriné, d'un brun obscur et mat.

Elytres oblongues, 3 fois aussi longues que le prothorax; subparallèles sur les côtés jusqu'aux deux tiers de leur longueur et puis largement arrondies au sommet; subdéprimées à la base vers la région scutellaire et assez convexes postérieurement; d'un noir de poix brillant avec le calus huméral ferrugineux; creusées chacune de 11 stries antérieurement flexueuses, formées de points enfoncés assez profonds, plus gros à la base et sur les côtés et affaiblis en arrière : la 1re juxtascutellaire, oblique et très-raccourcie; parées de deux bandes transversales blanchâtres, raccourcies en dedans et n'atteignant pas la suture, composées de poils assez courts, serrés et couchés en différents sens, principalement en arrière et en dehors : la 1re à la base et occupant la région humérale : la 2e vers les deux tiers de la longueur et offrant postérieurement une transparence ferrugineuse. *Intervalles* lisses ou presque lisses, ornés chacun d'une série régulière de poils soyeux,

blanchâtres, assez longs, redressés ou légèrement inclinés en arrière. *Epaules* arrondies.

Dessous du corps assez convexe, rugueusement ponctué, obscur, revêtu d'une pubescence blanchâtre, beaucoup plus serrée sur les côtés de la poitrine (1). Dernier segment ventral obtusément arrondi au sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, d'un roux ferrugineux. *Cuisses* faiblement renflées après leur milieu. *Tibias* assez grèles. *Tarses* médiocrement allongés.

Patrie : Cet intéressant insecte a été découvert à Saint-Raphaël (Var), par M. Raymond qui l'a capturé en battant des buissons de ronces. Il nous a été communiqué par M. Godart, de Lyon.

Cette espèce a un facies tout particulier et, si ce n'était la conformation des antennes, on le prendrait volontiers pour un *Ptinus*.

Genre *Priobium* Motschulsky.

(Motschulsky, Bull. Mosc., 1845, 1°, 35.)

(Etymologie : πρίω, je scie ; βιόω, je vis).

Caractères. *Front* large, simple. *Antennes* de 11 articles, assez courtes, avec les 9e et 10e articles oblongs (♀) ou suballongés (♂). *Prothorax* plus étroit que les élytres, simple en dessous ainsi que la poitrine, obtus sur les côtés, non gibbeux sur son disque. *Elytres* subdéprimées, striées, obtusément tronquées au sommet. *Hanches antérieures et intermédiaires* plus ou moins, les *postérieures* très-écartées l'une de l'autre : celles-ci à lame obtusément angulée à son milieu. *Epimères postérieures* à peine visibles. *Segments ventraux* libres : le 1er légère-

(1) Dans tous les *Dryophilus* le dessous de la tête est lisse et brillant sur son milieu, et rugueusement ponctué sur les côtés.

ment bissinué à son bord apical. *Tibias* à tranche externe simple. *Tarses* suballongés, assez épais, à 1er article oblong.

Corps allongé, subparallèle.

Tête médiocre, inclinée ou verticale, faiblement engagée dans le prothorax. *Front* large, non ou à peine étranglé à sa partie antérieure par les cavités des insertions des antennes. *Arêtes génales* courtes, subparallèles ou un peu rapprochées en avant, se recourbant postérieurement en dehors pour embrasser l'insertion des antennes. *Epistome* transversal, largement tronqué au sommet. *Labre* assez grand, transversal, obtusément tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* robustes, assez saillantes, coudées presque à angle droit sur les côtés, séparées de la fossette génale par une arête angulée. *Palpes* à dernier article en cône renversé, atténué et un peu émoussé au sommet. *Menton* subconcave, trapézoïdal. *Yeux* assez grands, entiers, globuleux, saillants.

Antennes de 11 articles, assez courtes, insérées assez près des yeux à leur bord inféro-interne : à 1er article gros, assez fortement épaissi ; le 2e plus petit, assez renflé; les 3e à 8e obconiques, un peu oblongs; les 3 derniers grands, oblongs ou suballongés, formant une massue lâche et assez tranchée.

Prothorax transversal plus étroit que les élytres; à ouverture antérieure circulaire; non excavé inférieurement; à bord antérieur non prolongé en dessous en arête saillante; obliquement tronqué et à peine capuchonné à son bord apical; arrondi sur les côtés qui sont obtus et complétement dépourvus de tranche marginale; obtusément arrondi à la base, et non gibbeux sur son disque.

Ecusson petit, sémicirculaire.

Elytres allongées, subparallèles, subdéprimées, striées, obtusément tronquées au sommet. *Epaules* à calus saillant, à lobe inférieur à peine prononcé, faiblement replié en dessous.

Poitrine simple, non excavée. *Prosternum* et *Mésosternum* plans, rétrécis à leur milieu en lame subparallèle, tronquée au sommet; celle du mésosternum plus large. *Métasternum* assez développé en longueur, plus ou moins sillonné sur son milieu, terminé entre les hanches postérieures par deux expansions assez larges, séparées par une entaille

arrondie. *Postépisternums* assez larges, graduellement un peu plus élargis en avant. *Epimères postérieures* à peine apparentes, subtriangulaires (1).

Hanches antérieures et *Hanches intermédiaires* assez convexes à leur face antérieure, plus ou moins distantes, les *postérieures* très-écartées l'une de l'autre; celle-ci à *lame* médiocre, obtusément angulée à son milieu et graduellement rétrécie en dehors.

Ventre de 5 segments libres : le 1er grand, légèrement bissinué à son bord apical : le 2e assez grand : les 3e et 4e courts, subégaux : le 5e un peu plus développé en longueur que le précédent.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles. *Cuisses* atténuées à leur base, à peine rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* à tranche externe simple. *Tarses* assez allongés, assez épais; à 1er article oblong : les 2e à 4e graduellement plus courts : les 3e et 4e obcordiformes : le dernier oblong, assez épais.

Obs. Ce genre établi par M. de Motschulsky, rejeté par Jacquelin Du Val, mérite assurément d'être séparé des *Dryophilus*, dont il diffère de prime abord par un facies tout autre et par une taille beaucoup plus avantageuse. En outre les antennes sont proportionnellement plus courtes, avec leurs 3 derniers articles moins grands et moins linéaires, les élytres sont plus parallèles, moins convexes et presque tronquées au sommet; les hanches, surtout les antérieures, sont plus distantes l'une de l'autre; les 2 premiers segments ventraux sont proportionnellement moins grands, et le bord apical du 1er est beaucoup moins fortement bissinué; le 1er article des tarses est moins allongé, etc. Enfin le caractère le plus tranché est celui du front qui est large et non étranglé par les cavités des insertions des antennes.

Les espèces de ce genre se rencontrent principalement sur le hêtre ou sur le châtaignier.

Le genre *Priobium* renferme les espèces suivantes :

---

(1) Il s'agit seulement ici de la forme de la partie apparente, et non pas de la forme générale de cette pièce.

A. 3e *article des antennes* à peine plus long que le suivant. *Lame médiane du mésosternum* très-large. *Hanches postérieures* très-écartées l'une de l'autre. *Prothorax* fortement arrondi sur les côtés. *Intervalles* des stries convexes. *Castaneum.*

AA. 3e *article des antennes* beaucoup plus long que le suivant. *Hanches postérieures* assez écartées l'une de l'autre. *Prothorax* médiocrement arrondi sur les côtés.

b. *Ecusson* un peu oblong. *Lame médiane du mésosternum* assez large. *Intervalles* des stries convexes. *Elytres* châtaines. *Tricolor.*

bb. *Ecusson* transversal. *Lame médiane du mésosternum* assez étroite. *Intervalles* des stries subconvexes. *Elytres* concolores. *Planum.*

A. 3e *article des antennes* à peine plus long que le suivant. *Lame médiane du mésosternum* très-large. *Hanches postérieures* très-écartées l'une de l'autre. *Prothorax* fortement arrondi sur les côtés. *Intervalles* des stries convexes.

1. **Priobium castaneum,** Fabricius.

Allongé-oblong, densement pubescent, rugueusement ponctué, opaque, d'un châtain obscur, avec les palpes testacés, les antennes et les pieds ferrugineux. Tête beaucoup plus étroite que le prothorax. Front assez large, légèrement convexe, subcarinulé à son milieu. Prothorax transversal, un peu plus étroit que les élytres, assez fortement étranglé avant le sommet, beaucoup plus large en arrière, fortement arrondi sur les côtés après leur milieu, brièvement subsillonné sur sa ligne médiane. Ecusson tomenteux. Elytres suballongées, subparallèles, obtusément tronquées au sommet, subdéprimées, profondément striées, crénelées, avec les intervalles convexes. Antennes courtes, à 3e article à peine plus long que le suivant. Tarses suballongés. Lame du mésosternum très-large. Hanches postérieures très-écartées.

Anobium castaneum. Fab., Syst. Eleut. t. I. p. 322. 5.—Gyll., Ins. suec. t. I. p. 290. 3. — Redtenb., Faun. Austr. 2e éd. p. 564.
Anobium excavatum. Kugel., in Schneid. Mag. t. I. p. 488. 3.

Long. 0m,0072 (3 l. 1/4). — Larg. 0m,0033 (1 l. 1/2).

♂ *Antennes* à 3 *derniers articles* assez allongés, aussi longs, pris ensemble, que les 7 précédents réunis. *Elytres* évidemment tronquées au sommet. *Métasternum* creusé sur ses deux tiers postérieurs d'un fort sillon longitudinal.

♀ *Antennes* à 3 *derniers articles* oblongs, un peu plus épais que dans le ♂, pas plus longs, pris ensemble, que les 6 précédents réunis. *Elytres* largement arrondies au sommet. *Métasternum* creusé après son milieu d'une large fossette assez profonde.

Corps assez allongé, opaque, d'un châtain obscur, revêtu d'une pubescence courte, serrée, couchée, jaunâtre et assez brillante.

Tête transversale, inclinée, un peu engagée dans le prothorax, une fois moins large que celui-ci, densement et rugueusement ponctuée; assez pubescente et ciliée de quelques longs poils à sa partie antérieure; d'un châtain obscur et opaque. *Front* assez large, légèrement convexe, surmonté sur son milieu d'une carène courte et obsolète. *Arêtes génales* assez épaisses et un peu élevées. *Epistome* peu distinct du front, plus glabre, plus lisse et plus brillant, légèrement rebordé au sommet. *Labre* finement et rugueusement pointillé, d'un ferrugineux obscur, pubescent, cilié à son bord antérieur. *Mandibules* déprimées, pilosellées, finement et rugueusement ponctuées, brunâtres, avec l'extrémité lisse et brillante. *Palpes* testacés. *Yeux* assez grands, entiers, globuleux, saillants, noirs.

Antennes courtes, atteignant à peine la base du prothorax, finement pubescentes et ciliées, ferrugineuses : à 1er article gros, subovalaire, rugueusement ponctué, assez fortement épaissi : le 2e plus petit, ovalaire, obsolètement ponctué, assez renflé: le 3e oblong, à peine plus long que le suivant: les 4e à 8e obconiques, à peine plus longs que larges, subégaux : les 3 derniers grands, faiblement comprimés, un peu épaissis, formant une massue lâche et peu tranchée; le dernier sensiblement plus long que le précédent, subacuminé au sommet.

Prothorax transversal, d'un tiers moins long que large, un peu plus étroit que les élytres dans sa plus grande largeur, d'une moitié plus

étroit en avant qu'en arrière; obliquement tronqué ou à peine capuchonné à son bord apical et assez fortement étranglé derrière celui-ci; fortement arrondi ou dilaté après le milieu sur les côtés qui sont légèrement déclives d'arrière en avant, avec tous les angles très-obtus et à peine marqués; largement et subbissinueusement arrondi à la base, étroitement rebordé au milieu de celle-ci, avec le rebord quelquefois subinterrompu au devant de l'écusson; assez convexe postérieurement, sensiblement déclive antérieurement à partir du milieu; densement pubescent, opaque, brunâtre, densement et rugueusement ponctué, obsolètement ondulé sur son disque, et creusé sur son milieu d'un petit sillon longitudinal, obsolète et plus ou moins raccourci.

Ecusson sémicirculaire, assez élevé, subconvexe, garni d'une pubescence serrée, tomenteuse, d'un gris jaunâtre et tranchant sensiblement sur le fond des élytres.

Elytres suballongées, 3 fois plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés jusqu'aux trois quarts environ de leur longueur, après lesquels elles se rétrécissent un peu; obtusément tronquées (♂), ou largement arrondies (♀) au sommet; offrant le rebord apical et l'extrémité des rebords sutural et marginal sensiblement épaissis en forme de bourrelet; subdéprimées; d'un châtain obscur; creusées chacune de 11 stries crénelées, formées de gros points profonds, carrés ou transverses : la 1re juxta-scutellaire, oblique, légèrement arquée, courte, à peine prolongée jusqu'au sixième de la longueur : les autres plus ou moins réunies et raccourcies à leur extrémité (1): les internes sensiblement flexueuses en avant et légèrement en arrière. *Intervalles* convexes, densement, finement et rugueusement ponctués, opaques, revêtus d'une pubescence jaunâtre, courte, très-serrée et contrastant d'une manière tranchée avec le fond des stries qui est nu et brillant;

---

(1) Ordinairement dans ce genre, les 3e et 4e et les 6e et 7e stries sont raccourcies et réunies par paires, chacune avec sa voisine, bien avant l'extrémité, et les autres sont plus ou moins prolongées jusqu'au sommet. Les 1re et 2e sont le plus souvent réunies en avant près de la base. Il est bien convenu que nous faisons et ferons toujours abstraction de la strie juxta-scutellaire, et que nous nommons 1re *strie* celle qui la suit immédiatement.

les 3e et 7e plus élevés que les autres à leur base. *Epaules* saillantes, gibbeuses, arrondies.

Dessous du corps légèrement convexe, rugueusement ponctué, finement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec le bord apical des 2e, 3e et 4e segments un peu roussâtre. *Dessous de la tête* lisse sur son milieu (1). *Lame médiane du mésosternum* courte, 2 fois et demie plus large que celle du prosternum. 1er *segment ventral* légèrement bissinué à son bord apical : le dernier obtusément tronqué au sommet, et transversalement subimpressionné avant celui-ci.

Pieds médiocrement allongés, assez grèles, très-finement et rugueusement ponctués, très-pubescents, d'un ferrugineux plus ou moins obscur. *Cuisses* sensiblement atténuées à leur base, légèrement renflées après leur milieu. *Tibias* assez grèles, droits. *Tarses* assez allongés et assez épais, sensiblement plus courts que les tibias; les postérieurs sensiblement plus longs que les intermédiaires, et ceux-ci un peu plus que les antérieurs.

Patrie : Cette espèce est rare. Elle se rencontre sur différents points de la France, sur le châtaignier. (Environs de Paris, montagnes du Lyonnais.)

AA. 3e *article des antennes* beaucoup plus long que le suivant. *Hanches postérieures* assez écartées l'une de l'autre. *Prothorax* médiocrement arrondi sur les côtés.

b. *Ecusson* un peu oblong. *Lame médiane du mésosternum* assez large. *Intervalles* des stries convexes. *Elytres* châtaines.

2. **Priobium tricolor**, Olivier.

Allongé, densement pubescent, rugueusement ponctué, opaque, brunâtre, avec les élytres châtaines, les palpes testacés, les antennes et les pieds

---

(1) Les côtés (ou tempes) sont assez grossièrement et rugueusement ponctués ainsi que dans les deux espèces suivantes. Nous omettrons souvent ces caractères du dessous de la tête, du reste sans importance.

ferrugineux. Tête un peu plus étroite que le prothorax. Front assez large, légèrement convexe. Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, un peu plus étroit antérieurement, légèrement étranglé avant le sommet, médiocrement arrondi sur les côtés, subbissinué à la base, légèrement convexe, obsolètement sillonné sur son milieu. Ecusson oblong, tomenteux. Elytres allongées, parallèles, obtusément tronquées au sommet, subdéprimées, profondément striées, crénelées, avec les intervalles convexes. Antennes assez courtes, à 3e article beaucoup plus long que le suivant. Tarses allongés. Lame du mésosternum assez large.

Anobium tricolor. Oliv., Ent. t. II. n° 16. p. 10. 7. pl. 2. f. 10.
Anobium castaneum. Sturm, Deuts. Faun. t. XI. p. 140. 21. tab. 243. f. c.

Var. a. *Tout le corps*, moins les yeux, d'un châtain plus ou moins clair.

Long. 0m,0051 (2 l. 1/4). — Larg. 0m,0018 (4/5).

♂ *Antennes* à 3 *derniers articles* assez allongés, aussi longs, pris ensemble, que les 7 précédents réunis : le dernier allongé, subrectiligne ou à peine arrondi à sa tranche interne, obtusément acuminé à l'extrémité. *Elytres* évidemment tronquées au sommet. *Métasternum* creusé sur ses deux tiers postérieurs d'un fort sillon longitudinal.

♀ *Antennes* à 3 *derniers articles* oblongs, pas plus longs, pris ensemble, que les 6 précédents réunis : le dernier elliptique, sensiblement arrondi à sa tranche interne, acuminé à son extrémité. *Elytres* obtusément arrondies au sommet. *Métasternum* creusé après son milieu d'une large fossette assez profonde.

Corps allongé, opaque, brunâtre, avec les élytres plus claires, revêtu d'une pubescence courte, serrée, couchée et jaunâtre.

Tête transversale, inclinée, faiblement engagée dans le prothorax, un peu moins large que celui-ci ; densement et rugueusement ponctuée, pubescente et ciliée en avant de poils plus longs ; opaque, brunâtre. *Front* assez large, légèrement convexe. *Arêtes génales* un peu épaissies en avant, peu saillantes. *Epistome* ne se distinguant du front que par

sa surface plus lisse et un peu brillante, faiblement rebordé au sommet. *Labre* finement et rugueusement pointillé, ferrugineux, densement cilié à son bord antérieur. *Mandibules* subdéprimées, finement et rugueusement ponctuées, obscures, avec l'extrémité lisse et brillante. *Palpes* testacés. *Yeux* assez grands, entiers, globuleux, saillants, noirs.

Antennes assez courtes, dépassant sensiblement la base du prothorax, finement pubescentes et légèrement ciliées, ferrugineuses ; à 1er article gros, courtement subovalaire, distinctement ponctué, assez fortement épaissi : le 2e plus petit, ovalaire, pointillé, assez renflé : le 3e oblong, beaucoup plus long que le suivant : les 4e à 8e obconiques, un peu plus longs que larges, subégaux : les 3 derniers grands, faiblement comprimés, un peu épaissis, formant une massue lâche et peu tranchée : le dernier sensiblement plus long que le précédent.

Prothorax pas plus long que large, beaucoup plus étroit que les élytres dans sa plus grande largeur, un peu moins large en avant qu'en arrière, obliquement tronqué ou à peine capuchonné à son bord apical et légèrement étranglé derrière celui-ci, médiocrement arrondi vers le milieu sur les côtés qui sont légèrement déclives d'arrière en avant, avec tous les angles très-obtus et peu marqués, légèrement bissinué et étroitement rebordé à la base, légèrement convexe, sensiblement déclive antérieurement à partir du milieu, densement pubescent, opaque, brunâtre, densement et rugueusement ponctué, et creusé sur son milieu d'un sillon longitudinal court et plus ou moins obsolète, souvent peu visible.

Ecusson un peu oblong, arrondi au sommet, un peu élevé, subconvexe, garni d'une pubescence serrée, tomenteuse et jaunâtre, tranchant sensiblement sur le fond des élytres. *Elytres* allongées, 3 fois plus longues que le prothorax, parallèles sur les côtés jusqu'aux trois quarts de leur longueur, après lesquels elles se rétrécissent un peu ; obtusément tronquées (♂) ou obtusément arrondies (♀) au sommet, offrant le rebord apical et l'extrémité des rebords sutural et marginal sensiblement épaissis en forme de bourrelet ; subdéprimées ; d'un châtain plus ou moins clair ; creusées chacune de 11 stries crénelées, formées de gros points, profonds et carrés : la 1re juxta-scutellaire, oblique,

légèrement arquée, seulement prolongée jusqu'au 6e de la longueur : les autres plus ou moins réunies et raccourcies à leur extrémité, les internes sensiblement flexueuses en avant. *Intervalles* convexes, densement, finement et rugueusement ponctués, opaques, revêtus d'une pubescence jaunâtre, courte, serrée et contrastant avec le fond des stries qui est nu : les 3e et 7e, un peu plus élevés que les autres à la base. *Epaules* saillantes, gibbeuses, extérieurement arrondies.

Dessous du corps légèrement convexe, rugueusement ponctué, avec les côtés de la poitrine plus densement; finement pubescent; d'un noir de poix brillant, avec le bord apical des 2e, 3e et 4e segments un peu roussâtre. *Dessous de la tête* lisse sur son milieu. *Lame médiane du mésosternum* à peine 2 fois plus large que celle du prosternum. 1er *segment ventral* légèrement bissinué à son bord apical : le dernier obtusément tronqué au sommet et transversalement subimpressionné avant celui-ci.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles, finement et rugueusement pointillés, très-pubescents, ferrugineux. *Cuisses* atténuées à leur base, faiblement renflées vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits. *Tarses* allongés et assez épais, sensiblement plus courts que les tibias : les postérieurs plus développés que les autres.

Patrie : Cette espèce, assez rare, se rencontre aux environs de Paris et dans les montagnes de Pilat.

Obs. Elle a beaucoup de rapports avec la précédente. Elle en diffère par une taille moindre, proportionnellement plus étroite; par son prothorax moins transversal, moins fortement arrondi sur les côtés; par ses antennes moins courtes, à 3e article plus long; par son mésosternum à lame médiane moins large; enfin par ses hanches postérieures moins écartées entre elles, la saillie antérieure du 1er segment ventral qui les sépare étant bien moins large.

Quelquefois tout le corps, moins les yeux, est d'un châtain plus ou moins clair.

bb. *Ecusson* transversal. *Lame médiane du Mésosternum* assez étroite. *Intervalles* des stries subconvexes. *Elytres* concolores.

3. **Priobium planum,** Fabricius.

Allongé, densement pubescent, assez finement et rugueusement ponctué, opaque, obscur, avec les palpes testacés, les antennes, les tibias et les tarses ferrugineux. Tête un peu plus étroite que le prothorax. Front assez large, légèrement convexe, à peine subcarinulé sur son milieu. Prothorax subtransversal, beaucoup plus étroit que les élytres, un peu plus étroit antérieurement, légèrement étranglé avant le sommet, médiocrement arrondi sur les côtés avant leur milieu, subbissinué à la base, légèrement convexe, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. Ecusson transversal, tomenteux. Elytres allongées, parallèles, obtusément tronquées au sommet, subdéprimées, assez profondément striées-crénelées, avec les intervalles subconvexes. Antennes assez courtes, à 3e article beaucoup plus long que le suivant. Tarses allongés. Lame du mésosternum assez étroite.

Anobium planum. Fabr., Ent. Syst. t 1. p. 238. 10.

Var. a. *Pieds* entièrement ferrugineux.

Long, 0m,0051 (2 l. 1/4). — Larg. 0m,0017 (3/4).

♂ *Antennes* à 3 *derniers articles* assez allongés, aussi longs, pris ensemble, que les 7 précédents réunis : le dernier allongé, subrectiligne à sa tranche interne, obtusément acuminé à son extrémité. *Elytres* évidemment tronquées au sommet. *Métasternum* creusé sur ses deux tiers postérieurs d'un fort sillon longitudinal.

♀ *Antennes* à 3 *derniers articles* oblongs, un peu plus épais que dans le ♂, pas plus longs, pris ensemble, que les 6 précédents réunis : le dernier elliptique, sensiblement arrondi à sa tranche interne, acuminé à son extrémité. *Elytres* obtusément arrondies au sommet. *Métasternum* creusé après son milieu d'une large fossette peu profonde.

Corps allongé, opaque, obscur, revêtu d'une pubescence courte, assez serrée, couchée, d'un cendré jaunâtre.

Tête transversale, inclinée, faiblement engagée dans le prothorax, un peu moins large que celui-ci; assez finement, densement et rugueusement ponctuée; finement pubescente et ciliée en avant de poils plus longs; opaque; d'un brun obscur. *Front* assez large, légèrement convexe, offrant sur son milieu une étroite ligne lisse, subcarinulée, plus ou moins raccourcie ou obsolète, peu visible. *Arêtes génales* assez fines et peu saillantes. *Epistome* ne se distinguant du front que par sa surface plus lisse et un peu brillante; faiblement rebordé au sommet. *Labre* obsolètement et rugueusement pointillé, d'un ferrugineux obscur, densement cilié à son bord antérieur. *Mandibules* déprimées, ciliées, rugueusement ponctuées, brunâtres, avec l'extrémité lisse et brillante. *Palpes* testacés. *Yeux* assez grands, entiers, globuleux, saillants, noirs.

Antennes assez courtes, dépassant sensiblement la base du prothorax, finement pubescentes et légèrement ciliées, ferrugineuses; à 1er article gros, courtement subovalaire, distinctement ponctué, assez fortement épaissi : le 2e plus petit, ovalaire, légèrement ponctué, assez renflé : le 3e oblong, beaucoup plus long que le suivant: les 4e à 8e obconiques, un peu plus longs que larges, subégaux : les 3 derniers grands, faiblement comprimés, un peu épaissis, formant une massue lâche et peu tranchée: le dernier sensiblement plus long que le précédent.

Prothorax subtransversal, à peine moins long que large, beaucoup plus étroit que les élytres dans sa plus grande largeur, un peu moins large en avant qu'en arrière, obliquement tronqué ou à peine capuchonné à son bord apical et légèrement étranglé derrière celui-ci; médiocrement arrondi avant le milieu sur les côtés qui sont légèrement déclives d'arrière en avant, avec tous les angles très-obtus et peu marqués; légèrement bissinué et étroitement rebordé à la base; légèrement convexe, médiocrement déclive antérieurement à partir du milieu, finement pubescent, opaque, d'un brun obscur; densement et rugueusement ponctué, et creusé sur son milieu d'un sillon longitudinal fin, canaliculé, plus ou moins obsolète ou interrompu.

Ecusson transversal, obtusément arrondi au sommet, assez élevé, garni d'une pubescence serrée, tomenteuse, d'un gris jaunâtre, tranchant sensiblement sur le fond des élytres.

Elytres allongées, 3 fois et demie plus longues que le prothorax, parallèles sur les côtés jusqu'aux trois quarts de leur longueur après lesquels elles se rétrécissent un peu ; obtusément tronquées (♂) ou obtusément arrondies au sommet (♀); offrant le rebord apical et l'extrémité des rebords sutural et marginal épaissis en forme de bourrelet; subdéprimées, obsolètement subimpressionnées vers la région scutellaire; d'un brun obscur; creusées chacune de 11 stries crénelées, formées d'assez gros points assez profonds, en carré long : la 1re juxta-scutellaire, oblique, à peine arquée; prolongée seulement jusqu'au 6e de la longueur; les autres plus ou moins réunies et raccourcies à leur extrémité; les internes plus ou moins flexueuses en avant. *Intervalles* subconvexes, densement, finement et rugueusement pointillés, opaques, revêtus d'une pubescence courte, assez serrée, d'un cendré jaunâtre. *Epaules* saillantes, gibbeuses, étroitement arrondies extérieurement.

Dessous du corps légèrement convexe, rugueusement et légèrement ponctué, avec les côtés de la poitrine plus fortement ; finement pubescent, d'un noir de poix assez brillant. *Lame médiane du mésosternum* un peu plus large que celle du prosternum. 1er *segment ventral* légèrement sinué à son bord apical ; le dernier obtusément tronqué au sommet et transversalement subimpressionné avant celui-ci.

Pieds médiocrement allongés, grêles ; finement et rugueusement pointillés, finement pubescents, d'un ferrugineux plus ou moins obscur avec les cuisses ordinairement plus rembrunies. *Cuisses* atténuées à leur base, faiblement renflées vers leur milieu. *Tibias* grêles, les postérieurs quelquefois recourbés en dehors à leur extrémité. *Tarses* allongés et assez épais, sensiblement plus courts que les tibias ; les postérieurs plus développés que les autres.

Patrie : Cette espèce se trouve sur le hêtre dans les Alpes, dans les montagnes du Bugey, du Lyonnais et du Forez.

Obs. Cette espèce est très-voisine de la précédente, dont on la prendrait aisément pour une variété obscure. Elle s'en distingue néanmoins

par son écusson légèrement transversal, par les intervalles des stries moins convexes, et par la lame médiane de son mésosternum plus étroite. En outre la couleur est plus sombre, la pubescence moins serrée, plus fine et moins jaunâtre, la ponctuation un peu moins forte; les stries sont moins grossièrement ponctuées et les articles intermédiaires des antennes sont proportionnellement un peu plus longs.

Les cuisses, généralement rembrunies, sont quelquefois ferrugineuses; les tibias, ordinairement droits, sont accidentellement recourbés en dehors à leur extrémité.

Genre *Anobium*, Fabricius.

Fabricius, Syst. Ent. p. 62; Syst. El. t. 1, p. 321. — Olivier, Entom. t. 2, n° 16. — Gyllenhal, Ins. Suec. t. 1, p. 288. — Sturm, Deuts. Faun. t. 11, p. 98. — Redtenbacher, Faun. Austr. 2e éd., p. 564. — Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. t. 3, 2e partie, p. 216, pl. 53, f. 263).

(Etymologie : ἀνεβιόω, je revis).

Caractères : *Front* large, simple. *Antennes* de 11 articles; plus ou moins allongées; variables. *Prothorax* variant de largeur, plus ou moins excavé en dessous ainsi que la partie antérieure de la poitrine, muni sur les côtés d'une tranche saillante, plus ou moins gibbeux et inégal sur son disque. *Elytres* toujours striées, arrondies ou tronquées au sommet. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* plus ou moins, les *postérieures* médiocrement écartées l'une de l'autre : celles-ci à lame légèrement dilatée ou angulée à son milieu. *Epimères postérieures*, cachées, rarement apparentes et oblongues. *Segments ventraux* ou libres ou rarement soudées entre eux à leur milieu : le 1er plus ou moins bissinué à son bord apical. *Tibias* à tranche externe simple. *Tarses* variables, à 1er article oblong ou allongé.

Corps plus ou moins allongé, subcylindrique et subparallèle.

Tête assez large, verticale ou infléchie, plus ou moins fortement engagée dans le prothorax sous lequel elle peut plus ou moins se retirer en venant s'appuyer contre les hanches antérieures. *Front* assez large.

Arêtes génales courtes, plus ou moins obliques. *Epistome* fortement transversal, largement tronqué au sommet. *Labre* court, transversal, obtusément tronqué ou bien largement arrondi à son bord antérieur. *Mandibules* robustes, assez saillantes, plus ou moins arcuément coudées sur les côtés. *Palpes* à dernier article oblong, plus ou moins obtusément et obliquement tronqué au sommet (1). *Menton* plan, légèrement transversal, trapézoïdal. *Yeux* médiocres, subentiers ou faiblement sinués à leur côté inféro-interne, subarrondis, généralement assez saillants, ordinairement un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax (2).

Antennes de 11 articles; plus ou moins, mais médiocrement allongées; insérées près de l'angle inféro-interne des yeux; à 1er article oblong, plus ou moins épaissi : le 2e beaucoup moindre, faiblement renflé; le 3e obconique, souvent oblong : les 4e à 8e plus ou moins courts ou transversaux : les 3 derniers grands, plus ou moins allongés, formant une massue lâche, ordinairement peu, quelquefois assez tranchée.

Prothorax non ou faiblement transversal; à ouverture antérieure circulaire ou subcirculaire; plus ou moins excavé inférieurement pour recevoir la tête à l'état d'inflexion, à bord antérieur prolongé en dessous jusqu'aux hanches en arête (3) plus ou moins saillante et servant latéralement de limite à la cavité sous-prothoracique; plus ou moins fortement prolongé à son bord apical en forme de capuchon arrondi; plus ou moins irrégulier ou flexueux, ou rarement, régulièrement arrondi sur les côtés qui sont munis d'une tranche saillante; ordinairement bissinué à la base, et plus ou moins gibbeux et inégal sur son disque.

---

(1) Le dernier article des palpes varie beaucoup suivant les espèces. Il est quelquefois largement tronqué au sommet ou subsécuriforme *(fagicola paniceum)*, d'autres fois presque fusiforme *(nitidum, emarginatum, rufipes)*.

(2) Ce dernier caractère n'est pas absolu, et varie suivant que la tête est plus ou moins contractée dans le prothorax.

(3) Cette arête offre postérieurement un lobe ou oreillette plus ou moins détaché et constituant les côtés eux-mêmes du prosternum.

Ecusson assez grand, oblong, quelquefois transversal.

Elytres plus ou moins allongées et subparallèles toujours distinctement striées, plus ou moins arrondies et quelquefois tronquées au sommet. *Epaules* à calus généralement assez saillant, à lobe inférieur ordinairement peu, quelquefois assez prononcé; le plus souvent à peine, rarement sensiblement replié en dessous.

Poitrine plus ou moins excavée en avant, les *Prosternum* et *Mésosternum* étant plus ou moins refoulés au dessous du niveau des hanches, plus ou moins concaves et de forme variable. *Métasternum* assez développé en longueur, plus ou moins impressionné ou sillonné sur son milieu en arrière, terminé entre les hanches postérieures par deux expansions larges et très-courtes, séparées par une entaille étroite. *Postépisternums* plus ou moins larges, graduellement rétrécis en arrière. *Epimères postérieures* quelquefois bien apparentes et oblongues, le plus souvent cachées.

Hanches antérieures et *Hanches intermédiaires* plus ou moins, les *postérieures* assez écartées l'une de l'autre: celles-ci à *lame* de forme variable, quelquefois assez étroite, d'autres fois plus ou moins élargie ou angulée dans son milieu.

Ventre de 5 segments, quelquefois plus ou moins soudés entre eux, le plus souvent libres, de forme et de grandeur variables suivant les différents groupes : le 1er ordinairement bissinué à son bord apical.

Pieds médiocrement allongés, souvent grêles, quelquefois assez robustes. *Cuisses* distinctement rainurées en dessous au moins vers leur extrémité. *Tibias* à tranche externe simple. *Tarses* quelquefois assez courts et assez épais, d'autres fois plus grêles et assez allongés : à 1er article oblong ou allongé, les 2e à 4e graduellement plus courts, le 4e cordiforme ou subbilobé, le dernier plus ou moins épaissi.

Obs. Les espèces de ce genre habitent la plupart des provinces de la France. Elles vivent sur différentes sortes de bois morts dont elles hâtent la décomposition. Quelques autres attaquent nos substances alimentaires, telles que la farine ou les pâtes qui en sont formées.

Nous grouperons les espèces du genre *Anobium* de la manière suivante :

Gr. I. 2e à 5e *Segments ventraux* soudés entre eux à leur milieu : le 1er court, faiblement sinué au milieu de son bord apical : les 2e à 4e plus grands, subégaux. *Mésosternum* creusé sur son milieu d'une excavation très-profonde, latéralement limitée par des arêtes saillantes et prolongée jusqu'au milieu du *Métasternum. Lame médiane du prosternum* courte, assez large, échancrée au sommet, distinctement carénée sur son milieu ; celle du *Mésosternum* paraissant obtusément tronquée à son extrémité. *Mandibules* chargées vers leur milieu d'un relief ou arête transversale. *Tarses* courts et épais, à 1er article oblong. *Prothorax* paré à la base de deux taches de poils serrés et jaunâtres. (*Sous-genre* DENDROBIUM de δένδρον, arbre; βιόω, je vis.)

a. Prothorax à angles postérieurs droits, bien marqués, avec un épaississement triangulaire au-devant des angles antérieurs. *Denticolle.*

aa. Prothorax à angles postérieurs obtus et arrondis, sans épaississement triangulaire au devant des angles antérieurs. *Pertinax.*

Gr. II. *Segments ventraux* libres. *Prothorax* à *côtés* plus ou moins tronqués, sinueux ou irréguliers. *Lame médiane du prosternum* non distinctement carénée sur son milieu. (*Sous-genre* ANOBIUM.)

A. *Lame médiane du prosternum* courte, assez large, plus ou moins échancrée au sommet : celle du *Mésosternum* plus ou moins largement tronquée à son extrémité. *Tarses* suballongés, légèrement ou à peine épaissis.

b. *Mésosternum* creusé sur son milieu d'une forte excavation, limitée latéralement par des arêtes saillantes. 1er et 2e *Segments ventraux* grands, subégaux. *Mandibules* chargées à leur base d'un relief ou arête oblique, située au bord des fossettes génales.

c. *Excavation du Mésosternum* très-profonde, prolongée jusqu'après le milieu du *Métasternum.* 1er *Segment ventral* fortement bissinué à son bord apical et prolongé à son milieu. *Lame des hanches postérieures* assez étroite, à peine élargie dans son milieu.

d. Tubercule du prothorax non enclos en arrière par une impression en fer à cheval. *Domesticum.*

dd. *Tubercule du prothorax* enclos en arrière par une impression en fer à cheval. *Cœlatum*.

cc. *Excavation du Mésosternum* assez profonde, à peine prolongée sur la base du *Métasternum*. *Lame des hanches postérieures* assez étroite, faiblement et obtusément élargie à son milieu. 3e *article des Antennes* au moins aussi long que le précédent.

e. *Elytres* obtusément tronquées au sommet. 1er *Segment ventral* à peine bissinué à son bord apical. *Corps* obscur, jamais grisâtre par l'effet de la pubescence. *Fulvicorne*.

ee. *Elytres* distinctement tronquées au sommet. 1er *Segment ventral* fortement bissinué à son bord apical et prolongé à son milieu. *Corps* couvert d'une pubescence tomenteuse, cendrée, brillante, qui le fait paraître entièrement grisâtre. *Fagicola*.

bb. *Mésosternum* simple, faiblement excavé

f. 1er et 2e *Segments ventraux* grands, subégaux. *Lame des hanches postérieures* obtusément angulée à son milieu. *Mandibules* chargées à leur base d'un relief ou arête oblique, située au bord des fossettes génales. 3e *article des Antennes* sensiblement plus court que le 2e. *Elytres* distinctement tronquées au sommet. *Nitidum*.

ff. 1er *Segment ventral* court, très-faiblement bissinué à son bord apical : *les* 2e *et* 3e grands, subégaux. *Lame des hanches postérieures* distinctement angulée à son milieu. *Mandibules* non chargées à leur base d'un relief oblique. 3e *article des Antennes* un peu plus court que le 2e. *Elytres* assez largement arrondies au sommet. *Emarginatum*.

AA. *Lame médiane du Prosternum* prolongée et rétrécie en pointe mousse, ainsi que celle du *Mésosternum*. 1er *et* 2e *Segments ventraux* assez grands, subégaux. *Lame des hanches postérieures* obtusément subangulée à son milieu. *Mandibules* sans relief sensible à leur base. *Tarses* allongés. *Rufipes*.

Gr. III. *Segments ventraux* libres, mais *Prothorax* à *côtés* régulièrement arrondis. *Excavation de la poitrine* plus ou moins affaiblie. *Mandibules* sans relief à leur base. *Lame des hanches postérieures* subangulée à son milieu.

g. *Lames médianes des pro et Mésosternum* subparallèles, largement tronquées ou subéchancrées au sommet. *Prothorax* fortement rétréci en arrière sur les côtés, à base subrectiligne ou à peine bissinuée et non prolongée à son milieu. *Tarses* courts et épais, à 1er article oblong. *Elytres* fortement striées. *(Sous-genre* NEOBIUM). — *Hirtum tomentosum.*

gg. *Lames médianes des pro et Mésosternum* brusquement rétrécies en pointe mousse. *Prothorax* fortement élargi en arrière sur les côtés, à base sensiblement bissinuée et prolongée à son milieu. *Tarses* assez grêles, à 1er article allongé. *Elytres* finement et légèrement striées. *(Sous-genre* ARTOBIUM.*)* — *Paniceum.*

---

(1) On voit par le tableau précédent que les diverses espèces du genre *Anobium* diffèrent entre elles par des caractères souvent organiques et d'une plus ou moins grande importance. Ainsi le premier groupe (*An. denticolle* et *pertinax*) nous semble à lui seul assez caractérisé pour former un genre (*Dendrobium*). Les trois dernières espèces surtout, par leur facies tout autre, par leur prothorax moins irrégulier sur les côtés, sembleraient devoir être retranchées du genre et constituer deux coupes distinctes, dont nous donnons ci-dessous les principaux caractères. Mais le caractère commun et important *du dessous du prothorax et de la poitrine excavés*, nous engage à réunir ces divers sous-genres sous une même coupe générique.

(*Sous-genre* NEOBIUM, de νεως, nouvellement; βιόω, je vis.)

Tête infléchie. *Palpes* à dernier article oblong, très-obliquement tronqué en dedans. *Prothorax* légèrement capuchonné en avant; à côtés régulièrement arrondis et fortement rétrécis en arrière; subrectiligne ou à peine bissinué à la base. *Poitrine* légèrement excavée. *Prosternum* et *Mésosternum* à *lame médiane* large, subparallèle, tronquée ou subéchancrée au sommet. *Hanches antérieures* et *Hanches postérieures* notablement, *les intermédiaires* un peu moins écartées l'une de l'autre. *Le 4e segment ventral* le plus petit de tous; *le* 1er court, presque droit ou faiblement sinué au milieu de son bord apical. *Tarses* courts et épais. *Elytres* fortement striées. (*A. hirtum, tomentosum.*)

(*Sous-genre* ARTOBIUM, de αρτος, pain; βιόω, je vis.)

Tête très-infléchie. *Palpes* à dernier article assez fortement élargi et tronqué au sommet. *Prothorax* faiblement capuchonné en avant; à côtés régulièrement arrondis et fortement élargis en arrière; sensiblement bissinué à la base et nota-

PREMIER GROUPE.

Les 2e à 5e *Segments ventraux* soudés entre eux dans leur milieu. *Excavation du Mésosternum* prolongée jusqu'au milieu du *Métasternum*. *Lame médiane du Prosternum* carinulée sur son milieu. *Mandibules* avec un relief transversal sur leur milieu. *Tarses* courts et épais. *Prothorax* paré à la base de deux taches de poils serrés et jaunâtres (*Dendrobium*).

a. Prothorax à *angles postérieurs* droits, bien marqués ; avec un épaississement triangulaire au devant des angles antérieurs.

1. **Anobium** (*Dendrobium*) **denticolle**, Panzer.

Allongé, cylindrique, revêtu d'une pubescence obscure et tomenteuse; opaque; brunâtre, avec les antennes et les pieds ferrugineux. Front large, faiblement convexe. Prothorax presque carré, excavé près des angles antérieurs; antérieurement arrondi et postérieurement subsinué sur les côtés, avec les angles antérieurs fortement arrondis et les postérieurs droits et un peu prolongés en arrière; bissinué et transversalement déprimé à la base; obsolètement canaliculé sur son milieu; inégal et transversalement élevé sur son disque; orné de chaque côté à la base d'une grande tache tomenteuse, d'un cendré jaunâtre. Elytres allongées, parallèles, fortement arrondies au sommet, assez fortement striées-ponctuées, avec les intervalles subconvexes. Antennes courtes, à 2e et 3e articles subégaux. Tarses courts, épais, à 1er article oblong.

Anobium denticolle. Panzer, Faun. Germ. fasc. 35. tabl. 8. — Gyl., Ins. suec. t. IV. p. 823 3-4. — Sturm, Deut. Faun. t. XI. p. 106. 3. tabl. 240. fig. A. — Redt., Faun. Austr. 2e éd. p. 564.

---

blement prolongé au milieu de celle-ci. *Poitrine* très-faiblement ou à peine excavée. *Prosternum* et *Mésosternum* à *lame médiane* brusquement rétrécie en pointe mousse. *Hanches antérieures* et *Hanches intermédiaires* médiocrement, les *postérieures* un peu plus fortement écartées l'une de l'autre. *Les* 3e *et* 4e *segments ventraux* plus petits que les autres, subégaux: *le* 1er faiblement bissinué à son bord apical. *Tarses* assez grêles, à 1er article allongé. *Elytres* légèrement striées, à lobe huméral prononcé et distinctement replié en dessous. (*A. paniceum.*)

Long. 0m,0050 à 0m,0061 (2 l. 1/4 à 2 l. 3/4). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

Corps allongé, cylindrique, d'un brun opaque, revêtu d'une très-courte pubescence obscure, très-serrée, tomenteuse, avec une grande tache d'un gris jaunâtre vers les angles postérieurs du prothorax.

Tête transversale, verticale ou infléchie, fortement engagée dans le prothorax, sensiblement plus étroite que celui-ci; densement granulée; d'un brun obscur et opaque; revêtue d'une fine pubescence un peu jaunâtre et plus serrée antérieurement. Front large, faiblement convexe. *Arêtes génales* subflexueuses, assez saillantes. *Epistome* presque lisse et glabre, séparé du front par une ligne arquée, très-fine. *Labre* petit, obscur, densement cilié à son sommet de poils brillants et jaunâtres. *Mandibules* obscures, à relief transversal bien saillant, à extrémité lisse et brillante. *Palpes* d'un roux testacé. *Menton* et souvent tout le *dessous de la tête* ferrugineux. *Yeux* assez grands, arrondis en dehors, subsinués en dedans au devant de l'insertion des antennes, médiocrement saillants, noirs.

Antennes courtes, dépassant un peu la base du prothorax; finement pubescentes, avec les articles intermédiaires légèrement pilosellés intérieurement, ferrugineuses; à 1er article oblong, un peu arqué, sensiblement épaissi : les 2e et 3e beaucoup moindres, un peu plus longs que larges, subégaux : le 2e à peine renflé : le 3e obconique : les 4e à 8e transversaux, graduellement un peu plus courts et un peu plus épais : les trois derniers, grands, allongés, faiblement comprimés, un peu plus épais que les précédents, égalant, pris ensemble, le reste de l'antenne (♂), et formant une massue lâche et peu tranchée : le dernier subrectiligne à sa tranche interne (♂), un peu plus long et un peu plus étroit que le 10e, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax pas plus long que large, de la largeur des élytres; à *arete inférieure* continue avec le lobe latéral du prosternum; assez fortement prolongé sur la tête en forme de capuchon largement arrondi; à bord apical étroitement et sensiblement sinué au dessus des yeux; paraissant, vu de dessus, presque carré, avec les côtés largement arrondis antérieurement et subsinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont droits, bien sentis, un peu prolongés en arrière et surmontés

en dessus d'une carène obtuse; sensiblement rebordé et assez fortement réfléchi sur les côtés qui sont très-déclives d'arrière en avant, et qui paraissent, vus latéralement, brusquement et brièvement sinués ou recourbés au devant des angles postérieurs; comprimé et fortement excavé latéralement vers les angles antérieurs qui sont fortement arrondis et qui présentent en avant un épaississement ou surface triangulaire, subconcave, formée par la réunion du bord antérieur, du bord latéral et de l'arête inférieure; bissinué et transversalement déprimé à la base, avec la dépression plus forte vers les angles postérieurs ; très-fortement déclive à sa partie antérieure à partir du milieu ; transversalement convexe au milieu de son disque, avec la surface élevée irrégulière, presque plane ou légèrement subimpressionnée ou ondulée, offrant sur son milieu une ligne enfoncée très-fine, partant de la base, un peu plus forte sur la partie élevée où elle passe entre deux saillies ou tubercules assez sensibles, obsolète antérieurement et ne reparaissant que sur le bord apical même où elle forme comme une fente légère ; densement et rugueusement granulé; d'un brun obscur et opaque ; revêtu d'une pubescence très-courte, assez obscure, et qui devient grisâtre et plus serrée vers la base où elle se condense de chaque côté, près des angles postérieurs, en une grande tache d'un cendré un peu jaunâtre.

Ecusson carré, rugueux, paraissant, vu de devant, entièrement garni d'une pubescence serrée et grisâtre ; et, vu de dessus, obscur sur son disque et densement cilié de poils grisâtres, dans son pourtour seulement.

Elytres allongées, trois fois et demie plus longues que le prothorax , parallèles sur les côtés, fortement arrondies au sommet; légèrement convexes sur le dos; d'un brun obscur et opaque; revêtues d'une pubescence très-courte, serrée, tomenteuse, obscure mais devenant grisâtre sur les côtés, principalement au dessous des épaules; creusées chacune de 11 stries peu profondes, subcrénelées , formées de points assez forts : la 1re juxta-scutellaire, oblique, à peine prolongée jusqu'au 6e de la longueur : les internes légèrement fléchies en dehors à leur base à partir environ du tiers ou du quart de leur longueur : les deux suturales et les deux latérales postérieurement réunies une à une et

enclosant ainsi les intermédiaires qui sont plus ou moins raccourcies en arrière. *Intervalles* légèrement convexes, alternativement plus élevés à la base, sérialement granulés sur le bord même de chaque point des stries. *Epaules* peu saillantes, arrondies, à lobe inférieur assez prononcé et largement arrondi.

Dessous du corps assez convexe; densement et rugueusement granulé, avec les grains un peu aplatis; peu brillant; noirâtre avec le ventre quelquefois d'un ferrugineux obscur; revêtu d'une pubescence jaunâtre, serrée, couchée, un peu moins courte que celle du dessus du corps. *Prosternum* à carène fine. *Métasternum* fortement sillonné en arrière. *Hanches antérieures* concaves en devant à leur base, sensiblement rugueuses dans la concavité, longuement ciliées au sommet. *Lame des hanches postérieures* subangulée à son milieu. *Les* 2e *à* 5e *Segments ventraux* soudés dans leur milieu : le 1er court, faiblement sinué sur les côtés et au milieu de son bord apical : les 2e à 4e plus grands, subégaux : le 5e assez fortement impressionné et subéchancré à son sommet.

Pieds peu allongés, assez robustes, finement chagrinés, finement pubescents, d'un ferrugineux plus ou moins obscur. *Cuisses* légèrement renflées après leur milieu, profondément rainurées en dessous sur toute leur longueur. *Tibias* assez forts, faiblement arqués à leur base et à peine recourbés en dehors à leur extrémité. *Tarses* courts et épais, sensiblement moins longs que les tibias : à 1er article oblong; le 2e obconique; le 3e court, cordiforme; le 4e assez profondément bilobé; le dernier très-épaissi; les antérieurs un peu moins développés que les autres.

Patrie : Cette espèce est rare. Elle se prend dans les Alpes, et dans les parties orientales et sepentrionales de la France, sur les arbres morts ou malades, principalement sur le sapin et sur le tilleul.

Obs. Tous les exemplaires que nous avons eus sous les yeux nous ont paru appartenir au sexe masculin.

aa. Prothorax à angles postérieurs obtus et arrondis ; sans épaississement au devant des angles antérieurs.

2. **Anobium** *(Dendrobium)* **pertinax**, Linné.

Allongé, subcylindrique, revêtu d'une très-courte pubescence obscure ; d'un noir obscur et opaque, avec les palpes d'un roux testacé, les antennes et les pieds d'un ferrugineux obscur. Tête et prothorax densement granulés. Front large, subélevé au milieu de sa partie antérieure. Prothorax transversal, subsémicirculaire, plus étroit en avant, subréfléchi au sommet; excavé près des angles antérieurs ; assez fortement et brièvement sinué en arrière sur les côtés, avec les angles antérieurs largement arrondis, les postérieurs obtus, courts et arrondis ; bissinué à la base et largement impressionné de chaque côté à celle-ci ; inégal et bissinueusement élevé sur son disque ; orné de chaque côté à la base d'une grande tache tomenteuse et jaunâtre. Elytres allongées, subparallèles, largement arrondies au sommet, fortement striées-ponctuées, avec les intervalles plans, subfuligineux. Antennes courtes, à 2e et 3e articles subégaux. Tarses courts, épais. à 1er article oblong.

Dermestes pertinax. Linné, Syst. Nat. t. II. p. 565. 2.
Anobium striatum. Fab., Syst. el. t. I. p. 321. 2. — Panz., Faun. Germ. fasc. 66. tab. 4.
Anobium pertinax. Oliv., Ent. t.II. nº 16. p. 6. 2. pl. I. fig. 4. — Gyll., Ins. suec. t. I. p. 288. 1. — Sturm, Deut. Faun. t. XI. p. 104. 2. — Redt., Faun. Aust.2e éd. p. 55. 6.

Long. 0m,0061 (2 l. 3/4). — Larg. 0m,0022(1 l.).

♂ *Les trois derniers articles des antennes* suballongés, aussi longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne. *Dernier segment ventral* fortement impressionné et réfléchi à son sommet.

♀ *Les trois derniers articles des antennes* oblongs, sensiblement moins longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne. *Dernier segment ventral* faiblement impressionné et légérement réfléchi à son sommet.

Corps allongé, subcylindrique, d'un noir obscur et opaque, revêtu

d'une pubescence obscure, très-courte et assez serrée, avec une grande tache de poils jaunâtres vers les angles postérieurs du prothorax.

Tête transversale, verticale ou infléchie, passablement engagée dans le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci ; densement granulée; d'un noir obscur et opaque; légèrement pubescente. *Front* large, subdéprimé à sa partie supérieure, subélevé à son milieu à sa partie inférieure entre les yeux. *Arêtes génales* subflexueuses, peu saillantes. *Epistome* légèrement rugueux, séparé du front par une ligne enfoncée, légère et bissinuée. *Labre* obscur, densement cilié de poils jaunes à son sommet. *Mandibules* légèrement pilosellées, obscures, à relief transversal fin et peu saillant, à extrémité lisse et brillante. *Palpes* d'un roux testacé. *Yeux* médiocres, subarrondis ou légèrement sinués à leur côté inféro-interne au devant de l'insertion des antennes, peu saillants, noirs.

Antennes courtes, assez robustes, dépassant un peu la base du prothorax; finement pubescentes avec les articles intermédiaires à peine pilosellés intérieurement; ferrugineuses; à 1er article oblong, arqué, assez fortement épaissi : les 2e et 3e beaucoup moindres, subégaux : le 2e pas plus long que large, sensiblement renflé; le 3e plus étroit, oblong, obconique : les 4e à 8e transversaux, graduellement plus courts et plus épais : les trois derniers grands, plus (♂) ou moins (♀) allongés, faiblement comprimés, un peu plus épais que les précédents et formant une massue lâche et peu tranchée : le dernier un peu plus long que le 10e, obtus au sommet (1).

Prothorax très-légèrement transversal, presque aussi large à sa base que les élytres; à arête inférieure subinterrompue à sa rencontre avec le lobe latéral du prosternum ; fortement prolongé sur la tête en forme de capuchon arrondi; à bord apical légèrement refléchi, subsinué au dessus des yeux; paraissant, vu de dessus, en forme d'hémicycle un peu

---

(1) Dans ce genre, et en général dans la branche des *Anobiaires*, les trois derniers articles des antennes étant ordinairement plus dilatés intérieurement chez les ♀ que chez les ♂, sont aussi proportionnellement plus élargis que les articles intermédiaires. Ceux-ci, en outre, sont souvent un peu plus grêles et un peu moins saillants en dedans chez les ♀ que chez les ♂.

oblong, sensiblement rétréci en avant et flexueux sur les côtés qui sont fortement réfléchis et sensiblement déclives d'arrière en avant; latéralement comprimé et fortement excavé vers les angles antérieurs qui sont largement arrondis; bissinué à la base, avec le lobe médian très-largement et obtusément arrondi, le sinus court, brusque, assez profond, situé près des angles postérieurs qui sont obtus, arrondis et assez élevés; fortement déclive à sa partie antérieure à partir du milieu; transversalement et bissinueusement élevé sur son disque, avec la surface élevée, inégale, palmée, limitée en arrière par un arc dont les branches latérales se recourbent pour aller rejoindre les angles postérieurs, et dont le milieu émet postérieurement une arête dans la direction de l'écusson et en avant deux autres arêtes courtes, un peu divergentes, plus ou moins affaiblies, subtuberculées antérieurement, séparées entre elles par une impression ovalaire assez sensible, et des branches latérales par une autre impression un peu moins forte et arrondie; creusé de chaque côté de la base d'une large impression transversale occupant tout l'espace compris entre l'arête médiane et les angles postérieurs; offrant à son sommet une étroite et courte carène, plus ou moins obsolète, au devant de laquelle le bord apical est faiblement sinué; marqué sur son milieu, au fond de la fossette médiane, d'un petit sillon fin, canaliculé, le plus souvent indistinct; densement granulé; d'un noir obscur et peu brillant; finement pubescent, et paré de chaque côté vers les angles postérieurs d'une grande tache de poils jaunâtres, serrés et brillants.

Ecusson en carré long, un peu plus étroit en arrière, obscur, finement pubescent, rugueux.

Elytres allongées, subcylindriques; trois fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, largement arrondies au sommet; assez convexes sur le dos; d'un noir obscur et opaque; creusées chacune de 11 stries fortement ponctuées, à points carrés, profonds, à fond brillant : la 1re juxta-scutellaire, oblique, quelquefois recourbée en crosse à la base du côté de l'écusson, seulement prolongée jusqu'au 6e de la longueur: les internes sensiblement flexueuses à leur base: les deux suturales et les deux latérales postérieurement réunies une à une et enclosant ainsi les intermédiaires : les 3e et 4e rac-

courcies et réunies au sommet : les 5e et 8e un peu plus prolongées, postérieurement réunies une à une et enclosant ainsi les 6e et 7e qui sont raccourcies et plus ou moins réunies à leur extrémité. *Intervalles* plans, très-finement chagrinés, obsolètement granulés à la base surtout vers la région humérale, revêtus d'une pubescence très-courte, très-serrée, obscure et comme fuligineuse. *Epaules* saillantes, extérieurement arrondies, à lobe inférieur assez prononcé et largement arrondi.

Dessous du corps légèrement convexe ; assez densement granulé, avec la granulation du ventre plus aplatie et obsolète ; obscur et peu brillant; revêtu d'une très-fine et courte pubescence grisâtre, serrée et couchée. *Prosternum* à carène assez forte. *Métasternum* creusé en arrière d'une fossette oblongue terminée aux deux bouts par un trou profond. *Hanches antérieures* excavées et rugueusement ponctuées à leur base en devant, légèrement ciliées au sommet. *Lame des hanches postérieures* graduellement rétrécie de dedans en dehors. *Les* 2e à 5e *segments ventraux* soudés à leur milieu : le 1er court, faiblement sinué au milieu de son bord apical : les 2e à 4e un peu plus grands, subégaux : le dernier largement arrondi au sommet, plus (♂) ou moins (♀) impressionné et réfléchi à celui-ci.

Pieds peu allongés, assez robustes, finement pubescents, d'un ferrugineux plus ou moins obscur. *Cuisses* souvent un peu rembrunies, à peine renflées à leur milieu, fortement rainurées en dessous sur toute leur longueur. *Tibias* assez forts, faiblement arqués à leur base. *Tarses* courts et épais, sensiblement moins longs que les tibias ; à 1er article oblong: le 2e obconique : le 3e court, cordiforme : le 4e assez profondément bilobé ; le dernier assez fortement épaissi ; les postérieurs un peu moins courts que les antérieurs, ceux-ci à peine plus courts que les intermédiaires.

Patrie : Cette espèce vit principalement sur le hêtre et sur le sapin. On la trouve dans la France septentrionale et orientale, dans les Alpes, à la Grande-Chartreuse, et même dans les montagnes de la Provence.

Obs. La forme générale de cette espèce et la présence de la tache de poils jaunâtres vers les angles postérieurs du prothorax lui donnent un air de ressemblance avec l'*A. denticolle*, Panz., dont elle diffère.

outre les caractères constitutifs, par sa forme un peu plus allongée, un peu moins parallèle, par son prothorax moins carré, par les stries des élytres plus nues, plus fortement ponctuées et à intervalles moins convexes, par la forme des hanches postérieures toute différente, etc.

Sa larve a été décrite par M. Perris (*Ann. Soc. ent.*, 1852, p. 630).

GROUPE DEUXIÈME.

Segments ventraux libres. *Côtés du prothorax* plus ou moins tronqués, sinueux ou irréguliers. *Lame du prosternum* non distinctement carinulée (*Anobium*).

A. *Lame médiane du prosternum* courte, assez large, plus ou moins échancrée au sommet; celle du *mésosternum* plus ou moins tronquée à son extrémité. *Tarses* suballongés.

b. *Mésosternum* creusé à son milieu d'une forte excavation limitée latéralement par des arêtes saillantes. 1er et 2e *Segments ventraux* grands, subégaux. *Mandibules* avec un relief oblique à leur base.

c. *Excavation du Mésosternum* très-profonde, prolongée jusqu'après le milieu du *Métasternum*. 1er *Segment ventral* fortement bissinué à son bord apical. *Lame des hanches postérieures* assez étroite, à peine élargie à son milieu.

d. *Tubercule du prothorax* non enclos en arrière par une impression en fer à cheval.

3. **Anobium domesticum**, Fourcroy.

Allongé, subcylindrique, densement pubescent, opaque, d'un châtain obscur, avec les palpes d'un roux testacé, le sommet du prothorax, les épaules, les antennes et les pieds ferrugineux. Tête et prothorax densement et rugueusement ponctués. Front large, gibbeux à sa partie antérieure. Prothorax assez fortement rétréci en avant, comprimé près des angles antérieurs, subflexueux et légèrement réfléchi sur les côtés, avec les angles antérieurs droits ou subaigus, les postérieurs obliquement et subsinueusement tronqués; tronqué à la base et biimpressionné de chaque côté à celle-ci; élevé sur la partie postérieure de son disque en un tubercule triangulaire et finement canaliculé. Elytres allongées, suparallèles, obtusément arrondies au sommet, striées-ponctuées, avec les intervalles plans, obsolètement

et parcimonieusement granulés. Antennes suballongées, à 2e et 3e articles subégaux. Tarses suballongés, très-légèrement épaissis vers leur extrémité, à 1er article assez allongé.

La Vrillette des Tables (Byrrhus). GEOFF., Hist. Inst. t. I. p. 111. 1. pl. 1. fig. 6.
Byrrhus domesticus. FOURC., Ent. Paris. Pars prima. p. 26. 1
Anobium pertinax. FABR., Syst. Eleuth. t. I. p. 322. 6. — PANZER. Faun. Germ. fasc. 66. tab. 5.
Anobium striatum. OLIV., Ent. t. II. n° 16. p. 9. 6. pl. 2. fig. 7. a. b. — GYLL., Ins. suec. t. I. p. 291. 4. — STURM, Deut. Faun. t. XI. p. 110. 5. — REDT., Faun. Austr. 2e éd. p. 565.

Var. a. *Corps* entièrement d'un rouge ferrugineux.

Long. 0m,0033 à 0m.0051 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/4). — Larg. 0m.0012 à 0m,0022 (2/5 à 1 l.).

♂ *Les trois derniers articles des Antennes* allongés, sensiblement plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : les 9e et 10e pris ensemble, aussi longs que tous les précédents réunis : le dernier étroit, subparallèle sur ses tranches, obtusément acuminé au sommet. 5e *Segment ventral* largement arrondi et sensiblement réfléchi à son sommet, transversalement impressionné avant celui-ci.

♀ *Les trois derniers articles des Antennes* médiocrement allongés, à peine plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : les 9e et 10e, pris ensemble, plus courts que tous les précédents réunis : le dernier faiblement arrondi à sa tranche interne, acuminé au sommet. 5e *Segment ventral* obtusément tronqué au sommet, muni avant celui-ci de deux petits tubercules obsolètes, souvent nuls, mais alors le segment faiblement impressionné de chaque côté le long du bord apical.

Corps allongé, subcylindrique, d'un châtain obscur et opaque, revêtu d'une fine pubescence courte, serrée, couchée, soyeuse, d'un cendré un peu jaunâtre.

Tête légèrement transversale, subverticale ou infléchie, assez fortement engagée dans le prothorax, sensiblement plus étroite que celui-ci, longitudinalement convexe, finement, densement et rugueusement ponctuée, d'un châtain obscur et opaque, finement et densement

pubescente. *Front* large, brusquement gibbeux sur son milieu à sa partie antérieure : celle-ci séparée de la supérieure par une impression transversale, souvent assez sensible. *Arêtes génales* légèrement obliques, assez saillantes. *Epistome* peu distinct, presque glabre, lisse, un peu brillant, et légèrement rebordé à son bord antérieur, séparé du front par une ligne arquée très-fine et à peine visible. *Labre* obscur, densement cilié à son sommet. *Mandibules* ferrugineuses, avec l'extrémité rembrunie, lisse et brillante. *Palpes* d'un roux testacé. *Yeux* assez grands, subarrondis ou à peine sinués à leur côté inféro-interne au devant de l'insertion des antennes, peu saillants, noirs.

Antennes suballongées, dépassant de beaucoup la base du prothorax, finement pubescentes avec les articles intermédiaires légèrement pilosellés; d'un roux ferrugineux; à 1er article oblong, arqué, assez fortement épaissi : les 2e et 3e beaucoup moindres, subégaux : le 2e légèrement renflé, un peu plus long que large : le 3e plus grêle, oblong, obconique : les 4e à 8e subtransversaux, graduellement plus courts : les trois derniers plus (♂) ou moins (♀) allongés, légèrement comprimés, sensiblement plus épais que les précédents, formant une massue lâche et un peu tranchée : le dernier plus long que le 10e.

Prothorax pas plus long que large, un peu plus étroit à sa base que les élytres, à *arête inférieure* sensiblement interrompue à sa rencontre avec le lobe latéral du prosternum ; fortement prolongé sur la tête en forme de capuchon arrondi; à bord apical à peine sinué au dessus des yeux ; paraissant, vu de dessus, assez fortement rétréci en avant, sensiblement dilaté en arrière et légèrement sinué sur les côtés qui sont faiblement réfléchis et très-fortement déclives d'arrière en avant, et qui paraissent, vus latéralement, un peu flexueux ; obliquement et assez fortement comprimé latéralement en avant et légèrement excavé vers les angles antérieurs qui sont droits ou un peu aigus et fortement infléchis, avec les postérieurs obliquement, largement et subsinueusement coupés ; tronqué et très-finement rebordé à la base ; fortement déclive à sa partie antérieure à partir du tiers postérieur ; élevé en arrière sur son disque en un tubercule triangulaire, latéralement comprimé, à surface supérieure presque plane et prolongée en arrière jusque vers l'écusson en carène déclive et plus ou moins obtuse, marquée à son mi-

lieu d'un sillon longitudinal, très-fin, canaliculé et quelquefois prolongé jusqu'au bord antérieur qu'il échancre un peu à sa rencontre ; creusé de chaque côté vers la base de deux impressions plus ou moins profondes : l'une, large et arrondie le long de la carène : l'autre, transversale, moins grande et plus profonde, située au devant des épaules ; finement, densement et rugueusement ponctué ; opaque ; d'un châtain obscur avec le sommet plus ou moins ferrugineux ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre et soyeuse, paraissant un peu plus fournie dans les impressions.

Ecusson carré, à peine plus étroit en arrière, obtusément arrondi au sommet, finement rugueux, obscur, opaque, finement pubescent.

Elytres allongées, trois fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, largement ou obtusément arrondies au sommet ; légèrement convexes sur le dos ; opaques ; d'un châtain obscur avec les épaules et quelquefois l'extrémité ferrugineuses ; creusées chacune de 11 stries assez fortement ponctuées mais peu profondes, quelquefois un peu affaiblies en arrière : la 1re juxta-scutellaire, oblique, seulement prolongée jusqu'au 6e de la longueur : les internes plus ou moins flexueuses à leur base : les quatre externes se recourbant brusquement en dedans avant leur extrémité pour aller se réunir une à une vers l'angle sutural (les 7e et 10e enclosant les 8e et 9e), et refoulant ainsi toutes les autres qui s'arrêtent bien avant le sommet, les deux suturales pourtant plus prolongées que les suivantes (1). *Intervalles* plans, quelquefois faiblement et alternativement subconvexes à leur base, très-finement chagrinés et obsolètement et parcimonieusement granulés ; revêtus d'une pubescence soyeuse, serrée, d'un gris jaunâtre. *Epaules* saillantes, légèrement arrondies, à lobe inférieur peu prononcé.

Dessous du corps assez convexe, finement et densement pubescent,

(1) Cette disposition des stries intermédiaires et internes n'est pas rigoureuse, mais la plus constante. Celle des quatre externes se reproduit et se retrouve plus ou moins distinctement chez toutes les espèces suivantes, à l'exception de l'*A. paniceum*, ce qui confirme la nécessité d'un sous-genre en faveur de cette dernière.

opaque, obscur, densement et aspèrement ponctué, avec le ventre souvent ferrugineux, un peu moins mat, plus finement et plus légèrement ponctué. *Prosternum* à lame médiane non carénée, échancrée au sommet. *Mésosternum* largement tronqué à son extrémité. *Métasternum* creusé en arrière d'une fossette cordiforme, profonde. *Hanches antérieures* subconcaves à leur face antérieure, angulées sur les côtés. *Lame des Hanches postérieures* assez étroite, à peine élargie à son milieu. *Les 1er et 2e Segments ventraux* grands, subégaux ; le 1er à bord apical sensiblement bissinué et assez fortement prolongé en arrière à son milieu : les 3e et 4e courts, subégaux : le dernier assez développé, largement arrondi (♂) ou obtusément tronqué (♀) au sommet.

Pieds peu allongés, assez grèles, finement pubescents; d'un ferrugineux quelquefois assez obscur, d'autres fois plus ou moins clair. *Cuisses* à peine renflées à leur milieu, assez fortement rainurées en dessous, au moins dans leur dernière moitié. *Tibias* assez grèles, presque droits ou à peine recourbés en dehors à leur extrémité. *Tarses* suballongés, très-légèrement épaissis vers leur extrémité, sensiblement plus courts que les tibias ; à 1er article assez allongé : le 2e un peu oblong, obconique : le 3e plus court, triangulaire ou cordiforme : le 4e assez profondément bilobé : le dernier assez épais : les postérieurs ne paraissant pas plus longs que les autres.

Patrie : Cette espèce se trouve dans toute la France, pendant l'été à partir du mois de mai, dans les habitations, et quelquefois dans les champs, parmi les vieux fagots ou parmi les lierres qui tapissent les masures.

Obs. Elle varie beaucoup pour la taille et pour la couleur. Celle-ci est parfois d'un ferrugineux assez clair. Parmi ces dernières variétés nous avons reçu en communication de M. Chevrolat de petits individus à carène prothoracique plus saillante et plus fortement comprimée sur les côtés, mais qui, du reste, ne nous semblent pas devoir constituer une espèce distincte. L'impression interne de la base du prothorax, devenant souvent plus profonde, rend nécessairement la carène médiane plus saillante et moins obtuse.

Les exemplaires de la Provence sont ordinairement d'une couleur plus sombre tant en dessus qu'en dessous.

Sa larve vit dans le sapin, le peuplier, le saule, où elle se pratique des galeries longitudinales ou obliques, qu'elle recourbe brusquement et perpendiculairement à la surface, quand elle veut se changer en nymphe. Elle a été décrite par M. Rouzet (*Ann. Soc. ent.* 1849, p. 308, pl. IX, n° 1, 1-6).

dd. *Tubercule du Prothorax* enclos en arrière par une impression en fer à cheval.

4. Anobium caelatum.

Allongé, subcylindrique, densement pubescent, opaque, d'un châtain obscur, avec les palpes testacés, le sommet du prothorax, les épaules, les antennes et les pieds ferrugineux. Tête et prothorax densement et rugueusement ponctués. Front large, gibbeux à sa partie antérieure. Prothorax assez fortement rétréci en avant : comprimé près des angles antérieurs ; subflexueux et à peine réfléchi sur les côtés, avec les angles antérieurs droits ou un peu aigus, les postérieurs obliquement et subsinueusement tronqués ; tronqué à la base et uni-impressionné de chaque côté à celle-ci ; élevé à la partie postérieure de son disque en un tubercule triangulaire, obsolètement canaliculé sur son milieu et postérieurement enclos par une impression en fer à cheval. Elytres allongées, subparallèles, obtusément arrondies au sommet, striées-ponctuées, avec les intervalles plans, obsolètement et parcimonieusement granulés. Antennes suballongées, à 2e et 3e articles subégaux. Tarses suballongés, très-légèrement épaissis, à 1er article assez allongé.

Long. 0m,0025 à 0m,0045 (1 l. 1/8 à 2 l.). — Larg. 0m,0013 à 0m,0016 (3/5 à 3/4).

♂ *Les trois derniers articles des Antennes* beaucoup plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : les 9e et 10e, pris ensemble, presque aussi longs que tous les précédents réunis : le dernier étroit, subparallèle sur ses tranches, obtusément acuminé au sommet.

♀ *Les trois derniers articles des Antennes* à peine plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne; les 9e et 10e, pris ensemble, plus courts que tous les précédents réunis : le dernier légèrement arrondi à sa tranche interne, subfusiforme, subacuminé au sommet.

Corps allongé, subcylindrique, d'un châtain plus ou moins obscur et opaque, revêtu d'une fine pubescence courte, serrée, couchée, soyeuse, d'un cendré un peu jaunâtre.

Tête légèrement transversale, infléchie, assez fortement engagée dans le prothorax, sensiblement plus étroite que celui-ci, longitudinalement convexe, finement, densement et rugueusement ponctuée, d'un châtain obscur et opaque, finement et assez densement pubescente. *Front* large, brusquement gibbuleux à sa partie antérieure : celle-ci quelquefois séparée de la supérieure par une faible impression transversale. *Arêtes génales* légèrement obliques, assez saillantes. *Epistome* assez lisse et assez brillant, presque glabre, séparé du front par une ligne arquée, très-fine et à peine sensible. *Labre* obscur, assez densement cilié à son sommet. *Mandibules* ferrugineuses, avec l'extrémité noire, lisse et brillante. *Palpes* testacés. *Yeux* assez grands, subarrondis ou à peine sinués à leur côté inféro-interne, peu saillants, noirâtres.

Antennes suballongées, dépassant de beaucoup la base du prothorax ; finement pubescentes avec les articles intermédiaires légèrement pilosellés ; d'un roux ferrugineux quelquefois assez clair ; à 1er article oblong, arqué, assez fortement épaissi : les 2e et 3e beaucoup moindres, subégaux : le 2e légèrement renflé, un peu plus long que large : le 3e plus grêle, oblong, obconique : les 4e à 8e subtransversaux, graduellement plus courts : les 3 derniers plus (♂) ou moins (♀) allongés, légèrement comprimés, sensiblement plus épais que les précédents, formant une massue lâche et un peu tranchée : le dernier plus long que le 10e.

Prothorax pas plus long que large, un peu plus étroit à sa base que les élytres ; à *arête inférieure* sensiblement interrompue à sa rencontre avec le lobe latéral du prosternum ; fortement prolongé sur la tête en forme de capuchon arrondi ; à bord apical à peine sinué au dessus des

yeux; paraissant, vu de dessus, assez fortement rétréci en avant, sensiblement dilaté en arrière et faiblement sinué avant le milieu sur les côtés qui sont à peine réfléchis et très-fortement déclives d'arrière en avant, et qui paraissent, vus latéralement, très-faiblement flexueux à leur tranche; obliquement et fortement comprimé latéralement au dessus des angles antérieurs qui sont droits ou un peu aigus et fortement infléchis, avec les postérieurs obliquement, largement et subsinueusement coupés; tronqué et finement rebordé à la base; fortement déclive à sa partie antérieure à partir du tiers postérieur; élevé en arrière de son disque en un tubercule triangulaire, postérieurement enclos par une impression profonde en forme de fer à cheval, à surface supérieure plane en avant, fortement voûtée en arrière et creusée sur son milieu d'une fine ligne enfoncée, obsolètement prolongée jusque près du bord antérieur; creusé de chaque côté vers la base d'une impression transversale, profonde, située au devant des épaules, et latéralement vers son milieu d'une autre impression un peu moins forte, oblique, oblongue, subtriangulaire, située entre la gibbosité et les angles antérieurs; finement, assez densement et subrugueusement ponctué; opaque, d'un châtain obscur avec le sommet plus ou moins ferrugineux; revêtu d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, soyeuse, paraissant un peu plus fournie dans les impressions.

Ecusson trapéziforme, subarrondi au sommet, finement rugueux, obscur, opaque, assez densement pubescent.

Elytres allongées, trois fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, largement ou obtusément arrondies au sommet; légèrement convexes sur le dos; opaques, d'un châtain obscur avec les épaules plus ou moins ferrugineuses; creusées chacune de 11 stries assez fortement ponctuées mais peu profondes : la 1re juxtascutellaire, oblique, confusément recourbée en crosse en dedans à la base, seulement prolongée jusqu'au 6e de la longueur : les 1re et 2e sensiblement fléchies en dehors à partir du 3e de leur longueur : les 4 externes se recourbant brusquement en dedans avant leur extrémité pour aller se réunir une à une vers l'angle sutural (les 7e et 10e enclosant les 8e et 9e), et refoulant ainsi toutes les autres qui s'arrêtent bien avant le sommet. *Intervalles* plans, faiblement et alternativement sub-

convexes à leur base, finement chagrinés et obsolètement et éparsement granulés, revêtus d'une fine pubescence soyeuse, serrée, d'un gris jaunâtre. *Epaules* saillantes, légèrement arrondies, à lobe inférieur peu prononcé.

Dessous du corps assez convexe, finement et assez densement pubescent, opaque, obscur, densement et rugueusement ponctué, avec le ventre d'un châtain souvent assez clair, un peu moins mat, plus finement et plus légèrement ponctué. *Prosternum* non carinulé. *Mésosternum* largement tronqué au sommet. *Métasternum* creusé en arrière d'une fossette triangulaire, profonde. *Hanches antérieures* subconcaves en avant, angulées sur les côtés. *Lame des hanches postérieures* assez étroite, à peine élargie à son milieu. *Les* 1er *et* 2e *Segments ventraux* grands, subégaux : le 1er à bord apical sensiblement bissinué et assez fortement prolongé en arrière à son milieu : les 3e et 4e courts, subégaux : le dernier assez développé, largement ou obtusément arrondi au sommet.

Pieds peu allongés, assez grêles, finement pubescents, d'un ferrugineux plus ou moins obscur. *Cuisses* à peine renflées à leur milieu, assez fortement rainurées en dessous, au moins dans leur dernière moitié. *Tibias* assez grêles, faiblement recourbés en dehors à leur extrémité. *Tarses* suballongés, très-légèrement épaissis vers leur extrémité, sensiblement plus courts que les tibias; à 1er article assez allongé : le 2e un peu oblong : le 3e plus court, triangulaire ou cordiforme : le 4e assez profondément bilobé : le dernier assez épais : les postérieurs ne paraissant pas plus long que les autres.

Patrie : Lyon (M. Guillebeau), Sainte-Baume (Provence) (M. Raymond).

Obs. Cette espèce, qu'on prendrait volontiers pour une anomalie, se distingue de toute autre par son tubercule prothoracique postérieurement enclos par une compression profonde en forme de fer à cheval. Le prothorax n'offre que l'impression extérieure de la base, et présente sur les côtés vers son milieu une impression oblongue assez marquée. Pour tout le reste elle est conforme à l'*A. domesticum* et reproduit les mêmes variétés.

cc. *Excavation du Mésosternum* assez profonde, à peine prolongée sur la base du *Métasternum*. *Lame des hanches postérieures* assez étroite, faiblement et obtusément élargie dans son milieu. 3e *article des Antennes* au moins aussi long que le 2e.

e. *Elytres* obtusément tronquées au sommet. 1er *Segment ventral* à peine bissinué à son bord apical. *Corps* obscur; jamais grisâtre par l'effet de la pubescence.

5. **Anobium fulvicorne**; STURM.

Allongé, subcylindrique, à peine pubescent, densement et très-finement granulé, opaque, fuligineux, noir; avec les palpes testacés, les antennes, les tibias et les tarses ferrugineux. Front large, légèrement gibbeux à sa partie antérieure. Prothorax assez fortement rétréci en avant, comprimé près des angles antérieurs; subsinué et légèrement réfléchi sur les côtés, avec les angles antérieurs droits ou un peu aigus, les postérieurs obliquement et sinueusement tronqués; tronqué à la base et biimpressionné de chaque côté à celle-ci; élevé à la partie postérieure de son disque en un tubercule triangulaire et finement canaliculé. Elytres allongées, subparallèles, obtusément tronquées au sommet, striées-ponctuées, avec les intervalles presque plans, très-finement et obsolètement granulés. Antennes suballongées, à 2e et 3e articles subégaux. Tarses suballongés, légèrement épaissis vers l'extrémité; à 1er article assez allongé.

Anobium fulvicorne. STURM, Deuts. Faun. t. II. p. 114. 7. tab. 240. fig. c. — REDTENB., Faun. Austr. 2e éd. p. 565.

Var. a : *Pieds* entièrement ferrugineux.

Var. b : *Elytres* plus ou moins roussâtres.

Anobium rufipenne. DUFTS., Faun. Austr. t. III. p. 56. 16. — REDTENB., Faun. Austr. 2e éd. p. 565.

Long. 0m,003 à 0m,005; larg. 0m,001 à 0m,002.

♂ *Les trois derniers articles des Antennes* sensiblement plus longs.

pris ensemble, que le reste de l'antenne : les 9e et 10e, pris ensemble, presque aussi longs que les précédents réunis : le dernier étroit, subparallèle sur ses tranches, obtusément acuminé au sommet. 5e *Segment ventral* transversalement impressionné avant son extrémité.

♀ *Les trois derniers articles des Antennes* à peine plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : les 9e et 10e, pris ensemble, sensiblement plus courts que tous les précédents réunis : le dernier très-faiblement arrondi à sa tranche interne, acuminé au sommet. 5e *Segment ventral* muni avant son extrémité de deux petits tubercules plus ou moins affaiblis, quelquefois reliés en arrière par une légère arête en forme de chevron.

Corps allongé, subcylindrique, d'un noir profond et opaque, revêtu d'une pubescence très-courte et fuligineuse.

Tête transversale, passablement infléchie, assez fortement engagée dans le prothorax, sensiblement plus étroite que celui-ci, longitudinalement convexe, très-finement et densement granulée, d'un noir opaque, très-finement et à peine pubescente. *Front* large, assez brusquement mais légèrement gibbeux à sa partie antérieure ; celle-ci souvent séparée de la supérieure par une légère impression transversale. *Arêtes génales* légèrement obliques et assez saillantes. *Epistome* peu distinct, assez brillant et presque lisse, finement rebordé à son bord antérieur, séparé du front par une ligne arquée, fine et à peine visible. *Labre* obscur, assez densement cilié au sommet. *Mandibules* d'un ferrugineux obscur, avec l'extrémité noire, lisse et brillante. *Palpes* testacés. *Yeux* assez grands, subarrondis ou faiblement sinués à leur côté inféro-interne au devant de l'insertion des antennes, assez saillants, noirs.

Antennes suballongées, dépassant de beaucoup la base du prothorax ; finement pubescentes avec les articles intermédiaires légèrement pilosellés intérieurement ; d'un roux ferrugineux ; à 1er article oblong, arqué, assez fortement épaissi : les 2e et 3e beaucoup moindres, subégaux : le 2e sensiblement renflé, un peu plus long que large : le 3e plus grêle, oblong, obconique : les 4e à 8e subtransversaux, graduellement un peu plus courts : les trois derniers grands, plus (♂) ou moins (♀) allongés, légèrement comprimés, sensiblement plus épais que les précédents,

formant une massue lâche et un peu tranchée : le dernier plus long que le 10e.

Prothorax pas plus long que large, un peu plus étroit à sa base que les élytres; à *arête inférieure* continue ou à peine interrompue à la rencontre du lobe latéral du prosternum; fortement prolongé sur la tête en forme de capuchon arrondi; à bord apical à peine sinué au dessus des yeux; paraissant, vu de dessus, assez fortement rétréci en avant, sensiblement dilaté en arrière et légèrement sinué avant le milieu sur les côtés qui sont faiblement réfléchis, fortement déclives d'arrière en avant et subrectilignes, vus latéralement; subcomprimés vers les angles antérieurs qui sont droits ou un peu aigus et fortement infléchis, avec les postérieurs obliquement, largement et sinueusement coupés; tronqué et très-finement rebordé à la base; fortement déclive à sa partie antérieure à partir du tiers postérieur; élevé en arrière sur son disque en un tubercule triangulaire, prolongé postérieurement en carène courte et brusque, à surface supérieure étroite, un peu voûtée, marquée sur son milieu d'une ligne enfoncée, fine, quelquefois obsolète, souvent prolongée jusqu'au bord apical qu'il échancre parfois un peu à sa rencontre; creusé de chaque côté à la base de deux larges fossettes ou impressions bien marquées : l'une, ovalaire ou arrondie, le long de la carène, l'autre tranversale, un peu plus profonde, située au devant des épaules; très-finement et densement granulé; à peine pubescent; d'un noir profond et opaque, avec le sommet quelquefois un peu roussâtre.

Ecusson presque carré, subarrondi aux angles postérieurs, chagriné, noir, fuligineux, finement pubescent.

Elytres allongées, trois fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, obtusément tronquées au sommet; légèrement convexes sur le dos; d'un noir profond et opaque; creusées chacune de 11 stries assez fortement ponctuées mais peu profondes : la 1re juxta-scutellaire, oblique, visiblement recourbée en crosse en dedans à sa base, seulement prolongée jusqu'au 6e de la longueur : les internes sensiblement flexueuses antérieurement : les quatre externes se recourbant assez brusquement en dedans avant leur extrémité pour aller obscurément se réunir une à une vers l'angle sutural (les 7e et

10e enclosant les 8e et 9e), et refoulant ainsi les internes qui s'arrêtent bien avant le sommet, et qui sont plus ou moins réunies par paires chacune avec sa voisine : les 1re et 2e plus prolongées que les suivantes, et la suturale plus profonde à son extrémité. *Intervalles* presque plans, très-finement, densement et obsolètement granulés, revêtus d'une pubescence très-courte, à peine apparente, obscure et comme fuligineuse. *Epaules* assez saillantes, arrondies, à lobe inférieur faiblement prononcé.

Dessous du corps assez convexe, très-finement pubescent; d'un noir de poix assez brillant sur le ventre qui est très-finement, densement et légèrement ponctué; assez opaque sur le postpectus qui est rugueux, obsolètement et éparsement granulé. *Prosternum* non carinulé. *Mésosternum* largement tronqué ou subéchancré au sommet. *Métasternum* déclive ou même légèrement excavé en avant; creusé en arrière d'une fossette hastée, profonde, à fond brillant. *Hanches antérieures* rugueuses, planes ou à peine subconcaves en avant; angulées sur les côtés. *Lame des hanches postérieures* légèrement dilatée à son milieu. 1er *et* 2e *Segments ventraux* grands, subégaux : le 1er presque droit ou faiblement bissinué à son bord apical : les 3e et 4e moins grands, subégaux; le dernier assez développé, obtusément tronqué au sommet.

Pieds peu allongés, assez grêles, finement pubescents, ferrugineux. *Cuisses* le plus souvent rembrunies, faiblement renflées à leur milieu, assez fortement rainurées en dessous, au moins dans leur moitié postérieure. *Tibias* assez grêles, presque droits ou faiblement recourbés en dehors à leur sommet. *Tarses* suballongés, légèrement et graduellement épaissis vers leur extrémité, sensiblement plus courts que les tibias; à 1er article assez allongé : le 2e un peu oblong, obconique : le 3e plus court, cordiforme : le 4e assez profondément bilobé : le dernier épais; les postérieurs ne paraissant pas plus longs que les autres.

Patrie : Cette espèce habite toute la France, les environs de Lyon, le Beaujolais, la Bourgogne, la Bresse, le Dauphiné, le Mont-Pilat, etc. On la prend en battant les chênes, les saules, les aubépines et divers autres arbres ou arbrisseaux.

Obs. Cette espèce diffère de l'*A. domesticum*, Fourc., par son métas-

ternum seulement déclive à sa partie antérieure, au lieu d'être profondément excavé jusqu'au milieu de sa longueur. Elle s'en distingue en outre par sa couleur plus noire et fuligineuse ; par ses antennes un peu moins longues ; par son prothorax plus étroitement et plus brusquement gibbeux sur son disque, à bord apical le plus souvent sinué ou subentaillé à son milieu, à arête inférieure non ou à peine interrompue à la rencontre du lobe prosternal ; par ses élytres moins arrondies au sommet ; par les intervalles des stries jamais alternativement subconvexes à leur base ; par ses cuisses ordinairement plus obscures ; par ses tarses plus sensiblement épaissis vers leur extrémité, etc.

Les pieds sont quelquefois entièrement ferrugineux, et plus rarement les élytres sont aussi de cette dernière couleur (*A. rufipenne*, Dufts.).

C'est peut-être à cette espèce qu'on doit rapporter les *A. punctatum*, de Geer (Inst. t. IV, p. 230, 3), et *morio* Villa (Col. Eur. Cat., p. 48, 51, 1833) ? Mais les descriptions, laissant beaucoup à désirer, ne permettent pas de reconnaître l'insecte, et peuvent aussi bien s'appliquer aux variétés obscures de l'*A. domesticum*.

Sa larve a été signalée par M. Perris (*Ann. Soc. ent.*, 1852, p. 632).

ce. *Elytres* distinctement tronquées au sommet. 1er *Segment ventral* fortement bissinué à son bord apical. *Corps* entièrement grisâtre par l'effet de la pubescence.

6. **Anobium fagicola**.

Très-allongé, subcylindrique, densement revêtu d'une pubescence grisâtre et tomenteuse ; d'un noir brun, avec les palpes testacés, les antennes, le sommet du prothorax, le calus huméral et les pieds d'un roux-ferrugineux. Tête et prothorax densement et finement granulés. Front large, subgibbeux à sa partie antérieure. Prothorax suboblong, médiocrement rétréci en avant, comprimé près des angles antérieurs ; flexueux et à peine réfléchi sur les cotés. avec les angles antérieurs subaigus, les postérieurs obliquement et

subsinueusement tronqués; tronqué à la base et biimpressionné de chaque côté à celle-ci; élevé à la partie postérieure de son disque en un tubercule triangulaire et obsolètement canaliculé. Elytres allongées, subparallèles, distinctement tronquées au sommet, striées-ponctuées, avec les intervalles presque plans, obsolètement chagrinés. Antennes peu allongées, à 2e et 3e articles subégaux. Tarses allongés, légèrement épaissis vers leur extrémité, à 1er article suballongé.

Anobium fagi. Mulsant et Rey, Opusc. Ent. t. XIII. p. 72 (1863).
Anobium fagicola. (Chevrolat), *in* collect.

Var. a. *Dessus du corps* d'un châtain ferrugineux.

Long. 0m,0045 à 0m,0061 (2 l. à 2 l. 3/4). — Larg. 0m,0015 à 0m,0018 (2/3 4/5).

♂ *Les trois derniers articles des Antennes* aussi longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne; les 9e et 10e allongés, très-faiblement arrondis et dilatés à leur tranche interne, égalant, pris ensemble, les 6 précédents réunis : le dernier étroit, sublinéaire, subacuminé au sommet. 5e *Segment ventral* transversalement impressionné avant son extrémité.

♀ *Les trois derniers articles des Antennes* un peu plus courts, pris ensemble, que le reste de l'antenne; les 9e et 10e oblongs, sensiblement dilatés et arrondis à leur tranche interne : le dernier légèrement arrondi en dedans, fusiforme, acuminé au sommet. 5e *Segment ventral* simple.

Corps très-allongé, subcylindrique, entièrement grisâtre par l'effet d'une pubescence très-serrée, brillante, tomenteuse et cendrée.

Tête transversale, passablement infléchie, fortement engagée dans le prothorax, plus étroite que celui-ci; longitudinalement assez convexe; finement granulée; d'un noir brunâtre et subopaque; finement et densement pubescente. *Arêtes génales* fines et peu saillantes. *Epistome* à peine distinct, ruguleux, un peu brillant, séparé du front par une ligne arquée, très-fine et à peine visible. *Labre* obscur, densement cilié à son sommet. *Mandibules* d'un ferrugineux obscur, avec l'extrémité

noire, lisse et brillante. *Palpes* testacés (1), avec les autres *parties de la bouche* ferrugineuses. *Yeux* assez grands, subarrondis ou faiblement subsinués à leur côté inféro-interne, peu saillants, noirs.

Antennes peu allongées, dépassant sensiblement la base du prothorax; finement pubescentes avec les articles intermédiaires légèrement pilosellés en dedans; d'un roux ferrugineux; à 1er article oblong, arqué, sensiblement épaissi : le 2e beaucoup moindre, oblong, faiblement renflé : le 3e plus grêle, oblong, obconique, aussi long que le précédent : les 4e à 8e à peine transversaux, graduellement un peu plus courts : les 3 derniers grands, plus (♂) ou moins (♀) allongés, faiblement comprimés, sensiblement plus épais que les précédents, formant une massue lâche et un peu tranchée : le dernier plus long que le 10e.

Prothorax un peu plus long que large, un peu plus étroit que les élytres à sa base; à *arête inférieure* très-légèrement interrompue à la rencontre du lobe latéral du prosternum; assez fortement prolongé sur la tête en forme de capuchon arrondi; à bord apical légèrement sinué au dessus des yeux et obsolètement subéchancré à son milieu; paraissant, vu de dessus, sensiblement rétréci en avant, assez dilaté en arrière et faiblement sinué avant le milieu sur les côtés qui sont à peine réfléchis, fortement déclives d'arrière en avant et évidemment flexueux vus latéralement; comprimé au dessus des angles antérieurs qui sont aigus, un peu émoussés au sommet et fortement infléchis, avec les postérieurs obliquement, assez largement et à peine subsinueusement coupés; tronqué et obtusément rebordé à la base; fortement déclive à sa partie antérieure à partir du tiers postérieur; élevé en arrière sur son disque en un tubercule triangulaire, fortement comprimé latéralement, prolongé en arrière à son milieu jusque près de la base en carène déclive, à surface supérieure assez étroite, faiblement voûtée, marquée d'une fine ligne enfoncée, quelquefois obsolète, non prolongée jusqu'au bord apical; creusé de chaque côté vers la base de deux larges fossettes ou impressions assez profondes : l'une grande, subarrondie, le

---

(1) Dans cette espèce le dernier article des palpes est légèrement élargi et tronqué au sommet.

long de la carène : l'autre un peu moindre mais un peu plus forte, subtransversale, située au devant du calus huméral ; densement et finement granulé ; d'un noir brunâtre avec le sommet plus ou moins ferrugineux ; densement revêtu d'une pubescence soyeuse qui le fait paraître entièrement grisâtre.

Ecusson presque carré, un peu rétréci et subarrondi postérieurement, entièrement recouvert d'une pubescence grisâtre, très-serrée et tomenteuse.

Elytres très-allongées, quatre fois plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, distinctement tronquées au sommet où leur pourtour est sensiblement épaissi en forme de bourrelet ; légèrement convexes sur le dos ; d'un brun noirâtre avec le calus huméral plus ou moins ferrugineux ; densement revêtues d'une pubescence soyeuse qui les fait paraître entièrement d'un gris quelquefois un peu jaunâtre ; creusées chacune de 11 stries ponctuées, peu profondes : la 1re juxtascutellaire, oblique, quelquefois confuse et comme géminée en avant, à peine prolongée jusqu'au 6e de la longueur : les autres un peu plus fortement ponctuées, très-confuses à leur extrémité (1) : les internes faiblement défléchies en dehors à leur base à partir du 5e de leur longueur. *Intervalles* presque plans, densement et obsolètement chagrinés ; le sutural, les 3e, 5e, 8e et 9e plus ou moins épaissis ou subcalleux à leur extrémité. *Epaules* assez saillantes, arrondies, à lobe inférieur à peine prononcé.

Dessous du corps assez convexe, très-finement et densement soyeux, obscur ; opaque, rugueux et obsolètement granulé sur le postpectus ; un peu brillant, très-finement et densement pointillé sur le ventre qui est, en outre, parsemé d'une granulation très-obsolète, très-aplatie ou réduite à des points lisses. *Prosternum* non carinulé. *Mésosternum* assez largement tronqué au sommet. *Métasternum* sensiblement déclive ou

---

(1) Quoique les stries soient confuses à leur sommet, on reconnaît toujours, au moyen des intervalles, la disposition des quatre externes qui se recourbent en dedans avant leur extrémité dans la direction de l'angle sutural, et refoulent ainsi les internes, qui s'arrêtent avant le sommet.

subconcave en avant, creusé en arrière d'un sillon profond ou fossette longitudinale, allongée. *Hanches antérieures* rugueuses, planes en avant, arrondies ou très-obtusément angulées sur les côtés. *Lame des Hanches postérieures* légèrement dilatée à son milieu. 1er *et* 2e *Segments ventraux* grands, subégaux : le 1er sensiblement prolongé au milieu de son bord apical : les 3e et 4e moins grands, subégaux : le dernier assez développé, obtusément tronqué au sommet.

Pieds assez allongés, assez grêles, finement pubescents, d'un roux ferrugineux. *Cuisses* non ou à peine renflées à leur milieu, légèrement rainurées en dessous à leur sommet. *Tibias* assez grêles, faiblement recourbés en dehors à leur extrémité. *Tarses* allongés, légèrement et graduellement épaissis vers leur sommet, sensiblement plus courts que les tibias; à 1er article suballongé : le 2e obconique : le 3e plus court, subcordiforme : le 4e assez profondément bilobé : le dernier épais: les postérieurs un peu plus développés que les autres.

Patrie : Cette espèce se trouve sur le hêtre dans nos localités montueuses. Elle n'est pas bien rare au Mont-Pilat, en mai et juin.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres par son aspect cendré, dû à une pubescence très-serrée et grisâtre. Elle est aussi proportionnellement plus allongée que ses voisines; les antennes sont un peu plus courtes, et les pieds un peu plus longs.

Les élytres sont quelquefois entièrement ferrugineuses sous le duvet qui les couvre.

bb. *Mésosternum* simple, faiblement excavé.

f. 1er *et* 2e *Segments ventraux* grands, subégaux. *Lame des hanches postérieures* obtusément angulée à son milieu. *Mandibules* avec un relief obliqué à leur base. 3e *article des Antennes* sensiblement plus court que le 2e. *Elytres* distinctement tronquées au sommet.

7. **Anobium nitidum**; Herbst.

Allongé, subcylindrique, à peine pubescent, densement et finement granulé, subopaque, subfuligineux, d'un noir brun avec les palpes testacés,

le sommet du prothorax, les épaules, les antennes et les pieds ferrugineux. Front large, légèrement gibbeux à sa partie antérieure. Prothorax pas plus long que large, assez fortement rétréci en avant, subcomprimé près des angles antérieurs; flexueux et à peine réfléchi sur les côtés, avec les angles antérieurs aigus et les postérieurs obliquement et sinuensement tronqués; tronqué à la base et biimpressionné de chaque côté à celle-ci; élevé à la partie postérieure de son disque en un tubercule triangulaire et finement canaliculé. Elytres allongées, subparallèles, distinctement tronquées au sommet, striées-ponctuées, avec les intervalles presque plans, très-finement granulés. Antennes suballongées, à 3e article plus court que le 2e. Tarses suballongés, très-légèrement épaissis vers leur extrémité; à 1er article assez allongé.

Anobium nitidum. Herbst, Kæf. t. V. p. 62. 9. tab. 47. fig. 10. i. — Sturm., Deuts. Faun. t. XI. p. 112. 6. tab. 240, fig. B. — Redtenb., Faun. Austr. 2e éd. p. 565.

Var. a. *Tête* et *Prothorax* obscurs. *Elytres* ferrugineuses.

Var. b. *Tout le corps*, moins les yeux, d'un roux ferrugineux.

Long. 0m,0033 à 0m,0051 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/2). — Larg. 0m,0010 à 0m,0018 (1/2 à 4/5).

♂ *Les 3 derniers articles des Antennes* beaucoup plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : les 9e et 10e, pris ensemble, aussi longs au moins que tous les précédents réunis : le 9e seul égalant les 6 précédents réunis : le dernier étroit, subparallèle sur ses tranches obtusément acuminé au sommet.

♀ *Les 3 derniers articles des Antennes* un peu plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : les 9e et 10e, pris ensemble, égalant les 7 précédents réunis : le 9e seul à peine plus long que les 4 précédents réunis : le dernier légèrement arrondi à sa tranche interne, acuminé au sommet.

Corps allongé, subcylindrique, d'un noir brunâtre et subopaque,

avec les épaules ferrugineuses; revêtu d'une pubescence très-courte et subfuligineuse.

Tête transversale, passablement infléchie, assez fortement engagée dans le prothorax, sensiblement plus étroite que celui-ci, longitudinalement assez convexe, très-finement et densement granulée, d'un brun noirâtre et subopaque, très-finement et à peine pubescente. *Arêtes génales* obliques, peu saillantes. *Epistome* assez lisse et assez brillant, obliquement coupé sur les côtés, légèrement rebordé à son bord antérieur, séparé du front par une suture faiblement arquée, mais bien distincte. *Labre* ferrugineux assez densement cilié à son sommet. *Mandibules* ferrugineuses, avec l'extrémité noire, lisse et brillante. *Palpes* testacés, à dernier article oblong, très-obliquement et obtusément tronqué au sommet. *Yeux* grands, subarrondis ou à peine sinués à leur côté inféro-interne, assez saillants, noirs.

Antennes suballongées, dépassant de beaucoup la base du prothorax, finement pubescentes, avec les articles intermédiaires légèrement pilosellés intérieurement, d'un roux ferrugineux; à 1er article oblong, arqué, légèrement épaissi : le 2e beaucoup moindre, assez allongé, faiblement renflé : le 3e obconique, plus grêle et sensiblement plus court que le précédent : les 4e à 8e subtransversaux, graduellement un peu plus courts : les 3 derniers grands, plus (♂) ou moins (♀) allongés, légèrement comprimés, sensiblement plus épais que les précédents, formant une massue lâche et un peu tranchée : le dernier plus long que le 10e.

Prothorax pas plus long que large, un peu plus étroit que les élytres; à *arête inférieure* subinterrompue à la rencontre du lobe latéral du prosternum, médiocrement prolongé sur la tête en forme de capuchon largement arrondi, à bord apical faiblement sinué au-dessus des yeux, paraissant, vu de dessous, assez fortement rétréci en avant, notablement élargi en arrière et sensiblement sinué vers le milieu sur les côtés qui sont à peine réfléchis, fortement déclives d'arrière en avant et évidemment flexueux vus latéralement; subcomprimé vers les angles antérieurs qui sont aigus et fortement infléchis, avec les postérieurs obliquement, assez largement et sinueusement coupés; tronqué et finement rebordé à la base, fortement déclive

à sa partie antérieure à partir du tiers postérieur; élevé en arrière sur son disque en un tubercule triangulaire, latéralement comprimé, prolongé en arrière à son milieu en carène courte et déclive, à surface supérieure assez étroite, presque plane, marquée d'une ligne enfoncée, assez profonde sur le tubercule même et prolongée antérieurement d'une manière plus ou moins obsolète jusqu'au bord apical qu'elle entaille quelquefois légèrement; creusé de chaque côté vers la base de deux larges fossettes ou impressions assez profondes : l'une oblique et oblongue, le long de la carène : l'autre transversale sur les côtés, le long du bord postérieur; finement et densement granulé, à peine pubescent; d'un noir brun, subopaque, avec le bord apical plus ou moins ferrugineux et un peu brillant.

Ecusson trapéziforme, subarrondi en arrière, finement chagriné, d'un brun obscur à peine pubescent.

Elytres allongées, trois fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, distinctement tronquées au sommet, légèrement convexes sur le dos et subdéprimées derrière l'écusson; d'un brun obscur et subopaque, avec les épaules plus ou moins ferrugineuses, creusées chacune de 11 stries assez grossièrement et assez fortement ponctuées, mais peu profondes : la 1re juxta-scutellaire, oblique, souvent confuse et comme géminée en avant, prolongée seulement jusqu'au 6e environ de la longueur; les internes sensiblement flexueuses antérieurement : les 4 externes se recourbant assez brusquement en dedans avant leur extrémité pour aller obscurément se réunir une à une vers l'angle sutural (les 7e et 10e enclosant les 8e et 9e), et refoulant ainsi les internes qui s'arrêtent bien avant le sommet et sont plus ou moins réunies par paires, chacune avec sa voisine (1) : les 1re et 2e plus prolongées que les suivantes. *Intervalles* presque plans, très-finement et très-légèrement granulés, revêtus d'une pubescence très-courte, à peine visible, subfuligineuse. *Epaules* assez saillantes, arrondies, à lobe inférieur à peine prononcé.

---

(1) Quelquefois cependant la 1re ou suturale et la 4e sont réunies et enclosant ainsi les 2e et 3e. Mais, comme nous l'avons déjà dit, la disposition des stries internes n'est pas absolue.

Dessous du corps assez convexe, très-finement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec le ventre souvent roussâtre à son extrémité. *Postpectus* densement et rugueusement ponctué, avec le milieu du métasternum un peu moins rugueux. *Ventre* très-finement, très-légèrement et densement ponctué et, en outre, obsolètement, éparsement et finement granulé sur les côtés. *Dessous de la tête* ferrugineux, fortement ponctué sur les côtés, lisse et brillant sur son milieu (1). *Prosternum* non carinulé. *Mésosternum* presque plan ou à peine concave, à lame médiane assez rétrécie et tronquée au sommet. *Métasternum* légèrement déclive en avant, creusé sur toute sa longueur d'un sillon très-léger, mais transformé postérieurement en une profonde fossette ovalaire ou oblongue. *Hanches antérieures* rugueuses et planes en avant, subangulées sur les côtés. *Lame des Hanches postérieures* obtusément angulée à son milieu. 1er et 2e *Segments ventraux* grands, subégaux : le 1er légèrement bissinué à son bord apical : les 3e et 4e assez courts, subégaux : le dernier assez développé, obsolètement tronqué ou largement arrondi au sommet.

Pieds peu allongés, assez grèles, finement pubescents, d'un rouge ferrugineux. *Cuisses* à peine renflées à leur milieu, légèrement rainurées en dessous dans leur moitié postérieure *Tibias* assez grèles, faiblement recourbés en dehors à leur sommet. *Tarses* suballongés, très-légèrement épaissis vers leur extrémité, un peu plus courts que les tibias; à 1er article assez allongé; le 2e un peu oblong, obconique; le 3e plus court, triangulaire ou cordiforme; le 4e assez profondément bilobé; le dernier assez épais; les postérieurs un peu plus longs que les autres.

Patrie : Cette espèce, assez rare en France, préfère les contrées sep-

---

(1) Dans toutes les espèces du genre les côtés du dessous de la tête (ou les tempes) sont assez grossièrement ponctués. Le milieu occupé par les pièces basilaires est toujours plus ou moins lisse et brillant chez tous les Térédiles. Ces caractères du dessous de la tête, n'étant visibles que lorsque celle-ci est relevée, ne sont du reste pas d'une grande importance pour la séparation des espèces; aussi négligerons-nous de les mentionner.

tentrionales et orientales (Montagnes du Lyonnais, du Beaujolais, environs de Cluny, etc.).

Obs. Elle est facile à confondre avec l'*A. fulvicorne*, Sturm. Outre le caractère du *mésosternum* qui est à peine excavé et presque plan, elle s'en distingue par le 3e article des antennes qui est sensiblement plus court que le 2e, par le prothorax moins distinctement canaliculé, à impressions plus profondes, à granulation un peu moins fine et un peu moins serrée sur les côtés, et à bord antérieur toujours ferrugineux, par ses élytres légèrement déprimées à la base, à stries un peu plus grossièrement ponctuées, à épaules ferrugineuses. Enfin le dessus du corps est un peu moins noir et moins opaque, et le dessous plus brillant, avec le métasternum moins déclive et non subexcavé antérieurement à son milieu.

Les élytres et quelquefois tout le corps sont plus ou moins ferrugineux.

L'*A. nitidum*, Gyll. (Ins. suec. t. IV, p. 325) nous paraît plutôt devoir se rapporter à l'*A. fulvicorne*, Sturm. Car le célèbre auteur suédois dit d'une part : « *Femora tamen interdùm obscuriora, subinfuscata* » ; et d'autre part : « *Nomen A. nitidum, per confusionem, ut videtur, ortum, minimè huic speciei competit, nam corpus totum opacum, obscurum.* » Les deux caractères, clairement exprimés par ces deux phrases, ne peuvent convenir à l'*A. nitidum*, mais bien au *fulvicorne*, Sturm.

ff. 1er *Segment ventral* court, très-faiblement bissinué à son bord apical, les 2e *et* 3e grands, subégaux. *Lame des hanches postérieures* distinctement angulée à son milieu. *Mandibules* sans relief oblique à leur base. 3e *article des Antennes* un peu plus court que le 2e. *Elytres* assez largement arrondies au sommet.

8. **Anobium emarginatum**. Duftschmidt.

Allongé, subcylindrique, assez densement et finement pubescent, opaque, d'un roux ferrugineux, avec les antennes un peu plus claires, les palpes testacés, et les yeux seuls noirs. Tête et prothorax finement granulés. Front large, légèrement convexe. Prothorax suboctogone, subcomprimé

près des angles antérieurs; presque droit et médiocrement réfléchi sur les côtés, avec les angles antérieurs presque droits, et les postérieurs obliquement échancrés; tronqué à la base et largement impressionné de chaque côté à celle-ci; élevé à la partie postérieure du disque en un tubercule en losange transversal, excavé à son milieu et obsolètement sillonné en avant. Elytres allongées, subparallèles, assez largement arrondies au sommet, striées-ponctuées avec les intervalles subconvexes et finement chagrinés, et le lobe huméral strié. Antennes suballongées, à 3e article un peu plus court que le 2e. Tarses allongés, légèrement épaissis à leur extrémité, à 1er article allongé. Ventre largement impressionné à sa partie postérieure.

Anobium emarginatum. DUFTSCH., Faun. Austr. t. III. p. 54. 13. — STURM., Deuts. Faun. t. XI. p. 119. 10. tab. 241. fig. A. — REDTENB., Faun. Austr. 2e éd. p. 565.

Long. 0m,0051 (2 l. 1/4). — Larg. 0m,0015 (2/3).

♂ *Les 3 derniers articles des Antennes* sensiblement plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : les 9e et 10e suballongés, pris ensemble, aussi longs que les 7 précédents réunis : le dernier étroit, subrectiligne à sa tranche interne, obtusément acuminé au sommet.

♀ *Les 3 derniers articles des Antennes* beaucoup plus courts, pris ensemble, que le reste de l'antenne : les 9e et 10e oblongs, pris ensemble, plus courts que les 6 précédents réunis, sensiblement plus dilatés intérieurement que dans le ♂ : le dernier sensiblement arrondi sur ses tranches, fusiforme, acuminé au sommet.

Corps allongé, subcylindrique, d'un roux ferrugineux, souvent assez densement revêtu d'une pubescence soyeuse et d'un gris jaunâtre.

Tête transversale, infléchie, assez fortement engagée dans le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci, finement granulée, opaque, d'un ferrugineux plus ou moins obscur; finement pubescente. *Front* large, légèrement convexe. *Arêtes génales* peu saillantes. *Epistome* obscur, un peu brillant, finement rugueux, séparé du front par une ligne arquée, très-fine et à peine visible. *Mandibules* d'un ferrugineux

obscur, avec l'extrémité noire, lisse et brillante. *Palpes* testacés avec les autres *parties de la bouche* ferrugineuses. *Yeux* assez grands, subarrondis ou à peine sinués au devant de l'insertion des antennes, assez saillants, noirs.

Antennes suballongées, dépassant plus (♂) ou moins (♀) fortement la base du prothorax ; finement pubescentes avec les articles intermédiaires légèrement pilosellés en dedans, d'un roux ferrugineux quelquefois assez clair ; à 1er article en massue arquée, sensiblement épaissi au sommet : le 2e beaucoup moindre, suballongé, faiblement renflé : le 3e plus grêle, oblong, obconique, un peu plus court que le précédent : les 4e à 8e obconiques mais non transversaux : les 3 derniers grands, plus (♂) ou moins (♀) allongés, légèrement comprimés, plus épais que les précédents, formant une massue lâche et assez tranchée : le dernier plus long que le 10e.

Prothorax pas plus long que large, sensiblement plus étroit que les élytres; à *arête inférieure* distinctement interrompue à la rencontre du lobe latéral du prosternum ; légèrement prolongé, sur la tête, en forme de capuchon largement arrondi ; à bord apical légèrement sinué au dessus des yeux; paraissant, vu de dessus, presque octogone, avec la partie antérieure largement arrondie, les côtés tronqués, faiblement dilatés en avant, sensiblement réfléchis, fortement déclives d'arrière en avant et presque droits vus latéralement; subcomprimé vers les angles antérieurs qui sont droits, légèrement arrondis à leur sommet et infléchis, avec les postérieurs obliquement et largement échancrés ; tronqué et très-finement rebordé à la base; assez fortement déclive à sa partie antérieure à partir du milieu; élevé à la partie postérieure de son disque en un tubercule en forme de losange transversal, peu saillant, prolongé en arrière en carène courte, à surface supérieure plus ou moins excavée, à arête postérieure bissinuée; très-obsolètement sillonné en avant ; creusé de chaque côté vers la base d'une large impression s'étendant depuis le bord latéral jusqu'à la carène dorsale ; finement et distinctement granulé; opaque; d'un ferrugineux plus ou moins obscur ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez serrée.

Ecusson presque carré, un peu rétréci postérieurement, rugueux, pubescent, d'un ferrugineux plus ou moins obscur.

Elytres allongées, plus de quatre fois plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, assez largement arrondies au sommet ; légèrement convexes sur le dos ; opaques ; d'un ferrugineux plus ou moins obscur ; densement revêtues d'une pubescence soyeuse, d'un cendré jaunâtre ; creusées chacune de 11 stries ponctuées, peu profondes : la 1re juxta-scutellaire, oblique, recourbée en crosse en dedans à la base, à peine prolongée jusqu'au 6e de la longueur : les autres plus fortement ponctuées et assez confuses à leur extrémité : les internes sensiblement fléchies en dehors antérieurement à partir du quart de leur longueur : les 4 externes se recourbant en arrière pour aller se réunir confusément une à une vers l'angle sutural (les 7e et 10e enclosant les 8e et 9e), et refoulant ainsi les internes qui sont plus ou moins raccourcies et réunies postérieurement par paires. *Intervalles* très-légèrement convexes et finement chagrinés. *Epaules* assez saillantes, arrondies, à lobe inférieur assez prononcé et creusé d'une 12e strie assez distinctement ponctuée.

Dessous du corps assez convexe, assez densement et finement pubescent, d'un ferrugineux plus ou moins obscur ; opaque et rugueusement granulé sur le *Postpectus* ; assez brillant, très-finement et très-obsolètement ponctué sur le *Ventre* qui est, en outre, parsemé de points un peu plus gros et plus évidents, avec les 1er et dernier segments et les côtés du 4e plus mats, plus rugueux et plus ou moins granulés. *Prosternum* non carinulé, triangulairement échancré et cilié au sommet. *Mésosternum* presque plan ou à peine concave, légèrement granulé, à lame médiane assez rétrécie et tronquée à son extrémité. *Métasternum* déclive en avant, creusé en arrière d'un sillon ou fossette allongée et profonde. *Hanches antérieures* subconvexes en avant, non dilatées sur les côtés. *Lame des Hanches postérieures* sensiblement angulée à son milieu. *2e et 3e Segments ventraux* grands, subégaux : les 4e et 1er courts : celui-ci et le suivant légèrement sinués sur les côtés de leur bord apical : les 3e et 4e brusquement recourbés en arrière sur les côtés de leur bord postérieur : le 4e creusé à son milieu d'une large impression peu profonde, empiétant sur l'extrémité du 3e et la base du 5e : celui-ci assez développé, assez fortement arrondi au sommet.

Pieds peu allongés, un peu robustes, très-finement chagrinés, finement

pubescents, d'un roux ferrugineux. *Cuisses* assez atténuées à leur base, légèrement renflées à leur milieu, distinctement rainurées en dessous sur presque toute leur longueur. *Tibias* assez robustes, sensiblement recourbés ou angulés en dehors à leur sommet, au moins les 4 antérieurs. *Tarses* allongés, très-légèrement épaissis vers leur extrémité, un peu plus courts que les tibias; à 1er article allongé : le 2e oblong, obconique : le 3e plus court, triangulaire : le 4e à peine bilobé : le dernier assez épais : les postérieurs un peu plus développés que les autres.

Patrie : Cette espèce rare se rencontre dans les Alpes, sur les sapins.

Obs. Elle est remarquable par la forme presque octogone de son prothorax dont les angles postérieurs sont plus largement et plus distinctement échancrés que dans toute autre; par son lobe huméral distinctement strié; par la lame des hanches postérieures sensiblement angulée à son milieu; par son ventre impressionné avant son extrémité, à 4e segment plus court que le 3e.

AA. *Lame médiane du Prosternum* prolongée et rétrécie en pointe mousse, ainsi que celle du *Mésosternum*. 1er *et* 2e *Segments ventraux* assez grands, subégaux. *Lame des Hanches postérieures* obtusément subangulée à son milieu. *Mandibules* sans relief sensible à leur base. *Tarses* allongés.

9. **Anobium rufipes**. Fabricius.

Très-allongé, cylindrique, brièvement pubescent, finement granulé, opaque, d'un brun châtain, avec les palpes testacés, les antennes et les pieds d'un roux ferrugineux. Front large, légèrement convexe. Prothorax subtransversal, plus étroit en avant, subexcavé près des angles antérieurs; subflexueux et assez fortement réfléchi sur les côtés, avec les angles antérieurs subaigus et les postérieurs obliquement et obtusément tronqués; subtronqué à la base et transversalement impressionné de chaque côté à celle-ci; élevé à la partie postérieure du disque en un tubercule obtus, triangulaire et obsolètement canaliculé à son milieu. Ecusson oblong.

Elytres allongées, parallèles, arrondies au sommet, striées-ponctuées, avec les intervalles subconvexes et finement chagrinés. Antennes peu allongées, à 2e et 3e articles subégaux. Tarses allongés, sublinéaires, à 1er article allongé.

Anobium rufipes. FABRICIUS, Syst. Eleut. t. I. p. 322. 4.
Anobium elongatum. PAYKULL, Faun. suec. t. I. p. 303. 1.
Anobium castaneum. HERBST, Kæf. t. V. p. 64. 11. pl. XLVII. fig. 11. 1. L.
Anobium rufipes. GYLLENHAL, Ins. suec. t. I. p. 289. 2. — STURM, Deuts. Faun. t. XI. p. 108. 4. — REDTENB., Faun Austr. 2e éd. p. 564.

Var. a. *Tout le corps*, moins les yeux, d'un châtain clair.

Anobium cinnamomeum. STURM, Deuts. Faun. t. XI. p. 115. pl. CCXL. fig. D. d.

♂ *Les deux avant-derniers articles des Antennes* allongés, subrectilignes à leur tranche interne, au moins aussi longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne: le dernier étroit, rectiligne à sa tranche interne, subacuminé au sommet.

♀ *Les deux avant-derniers articles des Antennes* oblongs, sensiblement dilatés à leur tranche interne, un peu plus courts, pris ensemble, que le reste de l'antenne : le dernier légèrement arrondi à sa tranche interne, subfusiforme, acuminé au sommet.

Corps très-allongé, cylindrique, d'un châtain obscur, revêtu d'une pubescence très-courte, un peu jaunâtre.

Tête transversale, infléchie, passablement engagée dans le prothorax, sensiblement plus étroite que celui-ci ; finement granulée ; opaque, d'un châtain obscur ; finement et légèrement pubescente. *Arêtes génales* peu saillantes. *Epistome* lisse en avant, finement rugueux ou ridé en arrière, séparé du front par une ligne très-fine et faiblement biarquée. *Labre* ferrugineux, densement cilié à son sommet. *Mandibules* ferrugineuses, avec l'extrémité rembrunie, lisse et brillante. *Palpes* testacés, avec les autres *parties de la bouche* ferrugineuses. *Yeux* assez grands, subarrondis, assez saillants, noirs ou brunâtres.

Antennes peu allongées, dépassant plus (♂) ou moins (♀) sensiblement la base du prothorax ; finement pubescentes et légèrement pilo-

sellées intérieurement; d'un roux ferrugineux; à 1er article en massue arquée et passablement épaissie : les 2e et 3e beaucoup moindres, subégaux : le 2e un peu plus long que large, passablement renflé : le 3e plus grèle, oblong, obconique : les 4e à 8e fortement contigus et transversaux, graduellement un peu plus courts : les 3 derniers plus (♂) ou moins (♀) allongés, sensiblement comprimés, bien plus épais que les précédents, formant une massue lâche et assez tranchée : le dernier plus long que le 10e.

Prothorax légèrement transversal, un peu plus étroit que les élytres; à *arête inférieure* subinterrompue à la rencontre du lobe latéral du prosternum; légèrement prolongé sur la tête en forme de capuchon obtusément arrondi; à bord apical à peine subsinué au dessus des yeux, quelquefois faiblement subéchancré à son milieu; paraissant, vu de dessus, sensiblement rétréci en avant, passablement dilaté à la base et légèrement sinué avant le milieu sur les côtés qui sont assez fortement réfléchis, fortement déclives d'arrière en avant et légèrement flexueux vu latéralement; comprimé ou même subexcavé au dessus des angles antérieurs qui sont droits ou un peu aigus, quelquefois légèrement émoussés au sommet et fortement infléchis, avec les postérieurs assez relevés, obliquement et obtusément coupés; obtusément tronqué et à peine rebordé à la base; assez fortement déclive à sa partie antérieure à partir du tiers postérieur; élevé en arrière sur son disque en une gibbosité triangulaire, étroite, obtuse, prolongée en arrière en carène obsolète, à surface supérieure voûtée et marquée d'une ligne enfoncée très-fine plus ou moins obsolète, non prolongée jusqu'au bord apical; creusé de chaque côté vers la base d'une large impression transversale, graduellement rétrécie et plus profonde de dedans en dehors et s'étendant depuis les bords latéraux jusqu'à la carène médiane; finement et assez densement granulé; opaque; d'un châtain obscur; revêtu d'une pubescence fine et assez distincte.

Ecusson oblong, plus ou moins rétréci et arrondi au sommet, finement chagriné, opaque, d'un châtain obscur, assez densement pubescent.

Elytres allongées, quatre fois plus longues que le prothorax, parallèles sur les côtés, assez fortement arrondies au sommet; faiblement

convexes sur le dos ; opaques ; d'un châtain plus ou moins obscur ; revêtues d'une fine et très-courte pubescence à peine visible ; creusées chacune de 11 stries ponctuées, assez fortes : la 1re juxta-scutellaire, oblique, confuse à la base, à peine prolongée jusqu'au 7e de la longueur : les autres plus ou moins confusément anastomosées à leur extrémité ; les internes légèrement fléchies en dehors à leur base à partir du quart de leur longueur : la suturale et la 2e un peu raccourcies et réunies antérieurement : les 5e et 6e fortement raccourcies et réunies en arrière, à moitié encloses par les 4e et 7e qui se dévient, l'une en dehors, l'autre en dedans, pour se rapprocher sans se réunir, et se continuent parallèlement pour aller se perdre dans les points confus de l'extrémité. *Intervalles* subconvexes, finement et distinctement chagrinés, quelquefois éparsement et obsolètement granulés. *Epaules* assez saillantes, largement arrondies, à lobe inférieur peu prononcé.

Dessous du corps assez convexe, densement et finement pubescent, d'un châtain plus ou moins obscur ; opaque ; rugueusement chagriné ; éparsement et obsolètement granulé sur le *Postpectus* ; assez brillant, très-finement et très-densement ponctué sur le *Ventre* qui est, en outre, éparsement et très-obsolètement granulé, avec les grains aplatis et souvent réduits à des points lisses. *Prosternum* à *lame médiane* obtusément carénée ou longitudinalement subélevée à son milieu. *Mésosternum* subconcave, terminé en pointe assez prolongée mais mousse au sommet. *Métasternum* légèrement déclive en avant, creusé en arrière d'une profonde fossette allongée, fusiforme. *Hanches antérieures* rugueuses, planes ou subdéprimées en devant, non dilatées sur les côtés. *Lame des Hanches postérieures* obtusément subangulée à son milieu. 1er *et* 2e *Segment ventraux* grands, subégaux : le 1er très-faiblement bissinué à son bord apical : les 3e et 4e plus courts, subégaux : le dernier médiocrement développé, largement arrondi au sommet, quelquefois très-obsolètement sillonné à son milieu, au moins à la base.

Pieds médiocrement allongés, un peu robustes, finement pubescents, d'un roux ferrugineux. *Cuisses* non ou à peine renflées à leur milieu, assez distinctement rainurées en dessous à leur extrémité. *Tibias* assez robustes, légèrement recourbés en dehors à leur sommet. *Tarses* allongés, sublinéaires ou à peine plus épais à leur extrémité, un peu plus

courts que les tibias, légèrement comprimés sur les côtés ; les postérieurs plus développés que les autres, à 1er article notablement allongé : le 2e suballongé : les 3e et 4e non transversaux, un peu oblongs : le 3e échancré au sommet : le 4e subbilobé : le dernier légèrement épaissi à son extrémité.

Patrie : Cette espèce est assez rare en France. Elle vit principalement sur le chêne et préfère les contrées septentrionales et orientales (les Vosges), (collection Chevrolat, les Alpes, le Jura, la Bresse, etc.).

Obs. Cette espèce, qui ressemble un peu à l'*Oligomerus brunneus* d'Olivier, diffère de toutes les précédentes, outre la forme des lames médianes des pro et mésosternum, par sa forme plus allongée et plus cylindrique; par son prothorax moins fortement gibbeux, à angles postérieurs plus obtusément tronqués ; par son prosternum obtusément caréné, et par ses tarses plus allongés et moins épais.

Elle semble conduire au groupe IIIe, par la forme du prothorax dont les angles postérieurs, moins distinctement tronqués, paraissent s'arrondir un peu et très-largement avec la base.

Quelquefois tout le corps est d'un ferrugineux assez clair. C'est à cette variété que nous rapportons l'*A. cinnamomeum* de Sturm.

GROUPE TROISIÈME.

Segments ventraux libres, mais *Prothorax* à côtés régulièrement arrondis. *Excavation de la poitrine* plus ou moins affaiblie. *Mandibules* sans relief à leur base. *Lame des Hanches postérieures* subangulée à son milieu.

g *Lames médianes des Pro et Mésosternum* subparallèles, largement tronquées ou subéchancrées au sommet. *Prothorax* fortement rétréci en arrière sur les côtés, à *base* subrectiligne ou à peine bissinuée et non prolongée à son milieu. *Tarses* courts et épais, à 1er article oblong. *Elytres* fortement striées (*Neobium*).

10. **Anobium** (*Neobium*) **hirtum**. Illiger.

Allongé-oblong, subparallèle, hérissé de poils gris, assez fortement granulé, subopaque, d'un roux brun, avec les palpes d'un roux testacé et les

antennes ferrugineuses. Front large, assez convexe. Prothorax assez fortement transversal, beaucoup plus étroit en arrière, comprimé près des angles antérieurs; médiocrement réfléchi et fortement arrondi en avant sur les côtés, avec les angles antérieurs presque droits et les postérieurs obsolètes; obtusément tronqué à la base et transversalement impressionné de chaque côté à celle-ci: obtusément élevé et canaliculé vers le milieu de son disque. Ecusson transversal. Elytres suballongées, subdéprimées, arrondies au sommet, fortement striées-ponctuées, parées de trois bandes transversales composées de poils grisâtres, avec les intervalles légèrement convexes, finement et unisérialement granulés. Antennes assez courtes, à 3e article un peu plus court que le 2e. Tarses courts, épais, à 1er article à peine oblong.

Anobium hirtum. Illiger Mag. t. VI. p. 19.
Anobium villosum. Bonelli, Dejean, Cat. 3e éd. (1837) p. 130.

Long. 0m,0061 (2 l. 3/4). — Larg. 0m,0925 (1 l. 1/8).

♂ *Les trois derniers articles des Antennes* un peu plus ou au moins aussi longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : le dernier étroit, obtusément acuminé au sommet.

♀ *Les trois derniers articles des Antennes* un peu moins longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : le dernier fusiforme, fortement acuminé au sommet.

Corps allongé-oblong, d'un brun rougeâtre obscur, hérissé d'une villosité grisâtre, assez longue, assez serrée, légèrement inclinée en arrière, plus ou moins redressée sur les côtés.

Tête transversale, infléchie, passablement engagée dans le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci, assez densement et rugueusement granulée; opaque; d'un brun rougeâtre très-obscur; densement pubescente et parée antérieurement de longs poils obscurs. *Front* large, assez convexe. *Arêtes génales* un peu saillantes. *Epistome* presque lisse, glabre et brillant, d'un brun de poix, légèrement relevé à son bord antérieur, séparé du front par une légère ligne faiblement arquée,

quelquefois subinterrompue au milieu par une carène courte et obsolète. *Labre* obscur, finement cilié à son sommet. *Mandibules* longuement pilosellées, d'un ferrugineux obscur, avec l'extrémité rembrunie, lisse et brillante. *Palpes* d'un roux testacé. *Yeux* grands, subarrondis, peu saillants, noirs.

Antennes assez courtes, dépassant plus (♂) ou moins (♀) la base du prothorax; très-finement pubescentes et fortement pilosellées intérieurement; ferrugineuses avec les trois derniers articles quelquefois un peu plus obscurs; à 1er article épais, en massue arquée : le 2e beaucoup moindre, oblong, légèrement renflé : le 3e un peu plus étroit, oblong, obconique, un peu plus court que le précédent : les 4e à 8e assez épais, transversaux : les 5e et 7e paraissant un peu moins courts que ceux entre lesquels ils sont placés : les 3 derniers grands, plus (♂) ou moins (♀) allongés, faiblement comprimés, plus épais que les précédents, formant une massue lâche et un peu tranchée : le dernier un peu plus long que le 10e.

Prothorax assez fortement transversal, aussi large que les élytres à sa partie antérieure; à *arête inférieure* continue; à peine prolongé sur la tête en forme de capuchon très-obtusément et très-largement arrondi; à bord apical à peine sinué au dessus des yeux; paraissant, vu de dessus, subcyathiforme, c'est-à-dire fortement arrondi sur les côtés en avant et fortement rétréci en arrière, avec les angles postérieurs obtus, obsolètes et situés en dedans des épaules (1); assez sensiblement réfléchi sur les côtés qui sont très-fortement déclives d'arrière en avant, légèrement flexueux vus latéralement et recourbés vers la base; faiblement comprimé au dessus des angles antérieurs qui sont droits, un peu émoussés au sommet et fortement infléchis; obtusément tronqué et indistinctement rebordé à la base; très-fortement déclive à sa partie antérieure à partir du milieu; élevé vers le milieu de son disque en

(1) Cet angle, par le fait de sa situation intérieure, peut être considéré comme le bout d'une large troncature, dont l'extrémité antérieure, nullement prononcée, s'arrondit avec les côtés. Ce caractère des angles postérieurs plus ou moins largement tronqués appartient, du reste, exclusivement au genre *Anobium*, et nous a déterminés à y laisser subsister l'espèce en question ainsi que la suivante.

une gibbosité obtuse ; creusé d'une ligne longitudinale enfoncée, quelquefois largement sulciforme sur la partie élevée, fine et obsolète sur le reste de sa longueur, ordinairement prolongée jusqu'au bord apical; transversalement impressionné de chaque côté à la base; assez densement et rugueusement granulé; d'un brun rougeâtre obscur et subopaque; recouvert d'une villosité grisâtre, assez longue, assez serrée, plus ou moins couchée, entremêlée, surtout sur les côtés, de poils obscurs plus ou moins redressés.

Ecusson transversal, plus ou moins arrondi en arrière, ruguleux, obscur, densement pubescent.

Elytres oblongues, un peu plus de trois fois plus longues que le prothorax, parallèles sur les côtés, arrondies au sommet; subdéprimées sur le dos; opaques; d'un brun rougeâtre obscur; hérissées d'une villosité grisâtre, assez longue, un peu inclinée, entremêlée de poils plus longs, plus raides, plus redressés et subsérialement disposés; revêtues, en outre, d'une fine pubescence couchée, condensée en trois larges bandes grisâtres, plus ou moins obsolètes : la 1re à la base : la 2e vers le milieu : la 3e à l'extrémité; creusées chacune de 11 stries assez profondes, fortement ponctuées, assez confuses en arrière : la 1re juxta-scutellaire, oblique, embrouillée à la base, à peine prolongée jusqu'au 6e de la longueur : les internes plus ou moins fléchies en dehors à leur base : les suturales et 2e un peu raccourcies et réunies en avant : les 5e et 6e fortement raccourcies et réunies en arrière, à moitié encloses par les 4e et 7e qui se dévient, l'une en dehors, l'autre en dedans, pour se rapprocher sans se réunir, et se continuent subparallèlement jusque près du sommet. *Intervalles* légèrement convexes, presque lisses, et ornés chacun d'une série régulière de grains élevés, très-petits. *Epaules* peu saillantes, arrondies, à lobe inférieur assez marqué, sensiblement replié en dessous.

Dessous du corps légèrement convexe, densement pubescent et légèrement velu, d'un brun ferrugineux obscur; opaque; densement et rugueusement granulé sur le *Postpectus*; un peu brillant, très-finement et densement ponctué sur le *ventre* qui est, en outre, éparsement et obsolètement granulé, surtout en arrière et sur les côtés. *Prosternum* non carinulé, lisse. *Mésosternum* rugueux, légèrement concave. *Métas-*

ternum à peine déclive en avant, obsolètement sillonné à sa base, fortement et profondément à sa partie postérieure. *Hanches antérieures* planes ou subdéprimées en devant, non dilatées sur les côtés. *Lame des hanches postérieures* obtusément angulée à son milieu. 2e *et* 3e *Segments ventraux* assez grands, subégaux : le 1er court, faiblement sinué au milieu de son bord apical : le 4e court : le dernier plus grand, obsolètement excavé au milieu de sa base, obtusément arrondi au sommet

Pieds peu allongés, assez robustes, très-finement chagrinés, très-finement pubescents et en outre hérissés de longs poils ; d'un brun rougeâtre obscur, avec le dernier article des tarses un peu plus clair. *Cuisses* passablement atténuées à leur base, sensiblement renflées après leur milieu, fortement rainurées en dessous sur toute leur longueur. *Tibias* robustes, faiblement arqués à leur base, longuement ciliés en dehors. *Tarses* courts et épais, beaucoup moins longs que les tibias ; à 1er article à peine oblong, obconique : le 2e un peu moins long : les 3e et 4e courts : le 4e subbilobé : le dernier très-épais ; les postérieurs à peine plus développés que les autres.

Patrie : Cette espèce se trouve dans les habitations dans presque toute la France.

Obs. Les bandes transversales de poils grisâtres, qui sont quelquefois tout à fait nulles, ne sont bien apparentes que dans les exémplaires bien frais. Ceux-ci répondent peut-être à l'*A. fasciatum*, Dufour (Exc. Ossau, 1843, p. 153).

Sa larve a été signalée par M. Perris (*Ann. Soc. ent.*, 1852, p. 632).

11. **Anobium** (*Neobium*) **tomentosum**; Mulsant et Rey.

Allongé-oblong, subparallèle, finement velu, assez finement granulé, subopaque, châtain, avec les palpes testacés, les antennes et les pieds ferrugineux. Front large, assez convexe. Prothorax assez fortement transversal, beaucoup plus étroit en arrière, subcomprimé près des angles anté-

rieurs, légèrement réfléchi sur les côtés et assez fortement arrondi en avant à ceux-ci, avec les angles antérieurs presque droits et les postérieurs obtus et subobsolètes; obtusément tronqué à la base et transversalement impressionné de chaque côté à celle-ci; obtusément élevé et obsolètement canaliculé vers le milieu de son disque. Ecusson transversal. Elytres suballongées subdéprimées, arrondies au sommet, assez fortement striées-ponctuées, simplement velues, avec les intervalles à peine subconvexes, finement et unisérialement granulés. Antennes assez courtes, à 3e article un peu plus court que le 2e. Tarses courts, assez épais, à 1er article à peine oblong.

Anobium castaneum. Oliv., Ent. t. II. n. 16. p. 7. 3. pl. I. fig. 2.
Anobium tomentosum. (Dejean) Muls. et Rey, Opusc. Ent. t. XIII p. 81 (1863).

Long. 0m,0045 (2 l.). — Larg. 0m,0018 (3/4).

♂ *Les* 3 *derniers articles des Antennes* un peu plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : le dernier étroit, obtusément acuminé au sommet.

♀ *Les* 3 *derniers articles des Antennes* un peu moins longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : le dernier fusiforme, fortement acuminé au sommet.

Corps allongé-oblong, d'un châtain plus ou moins clair, subopaque, revêtu d'une fine villosité grisâtre, assez couchée et à peine hérissée.

Tête transversale, infléchie, passablement engagée dans le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci, assez finement granulée, d'un châtain subopaque, densement pubescente et garnie en avant de longs poils redressés et hérissés. *Front* large, assez convexe. *Arêtes génales* un peu saillantes. *Epistome* glabre, presque lisse, brillant, d'un roux de poix, séparé du front par une ligne peu sensible et légèrement arquée. *Labre* d'un ferrugineux obscur, densement cilié à son sommet. *Mandibules* longuement pilosellées, ferrugineuses, avec l'extrémité rembrunie, lisse et brillante. *Palpes* testacés. *Yeux* grands, subarrondis, peu saillants, brunâtres.

Antennes assez courtes, dépassant plus (♂) ou moins (♀) la base du prothorax, très-finement pubescentes et assez fortement pilosellées intérieurement, ferrugineuses : à 1er article épais, en massue arquée : le 2e beaucoup moindre, oblong, légèrement renflé : le 3e un peu plus étroit, oblong, obconique, un peu plus court que le précédent : les 4e à 8e assez épais, transversaux : les 5e et 7e paraissant un peu moins courts que ceux entre lesquels ils sont placés : les 3 derniers grands, plus (♂) ou moins (♀) allongés, faiblement comprimés, plus épais que les précédents, formant une massue lâche et un peu tranchée : le dernier un peu plus long que le 10e.

Prothorax assez fortement transversal, aussi large que les élytres à sa partie antérieure; à arête inférieure subinterrompue à la rencontre du lobe latéral du prosternum; à peine prolongé sur la tête en forme de capuchon très-obtusément et très-largement arrondi; à bord apical à peine sinué au-dessus des yeux; paraissant, vu de dessus, subcyathiforme, c'est-à-dire assez fortement arrondi sur les côtés en avant et fortement rétréci en arrière, avec les angles postérieurs obtus, subosolètes ou très-peu marqués, et situés en dedans des épaules; légèrement réfléchi sur les côtés qui sont assez fortement déclives d'arrière en avant, faiblement flexueux vus latéralement et recourbés vers la base; légèrement comprimé ou même subexcavé au-dessus des angles antérieurs qui sont droits, un peu émoussés au sommet et sensiblement infléchis; obtusément tronqué et presque indistinctement rebordé à la base; assez fortement déclive à sa partie antérieure à partir du milieu; élevé vers le milieu de son disque en une gibbosité obtuse; creusé d'une fine ligne longitudinale enfoncée, plus ou moins obsolète; transversalement impressionnée de chaque côté à la base; finement granulé; d'un châtain opaque; revêtu d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre, couchée et serrée, entremêlée, surtout sur les côtés, de poils plus longs et redressés.

Ecusson transversal, plus ou moins arrondi en arrière, ruguleux, châtain, densement pubescent.

Elytres oblongues, un peu plus de trois fois plus longues que le prothorax, parallèles sur les côtés, arrondies au sommet; subdéprimées sur le dos; très-peu brillantes; d'un châtain plus ou moins clair; revê-

tues d'une villosité grisâtre, uniforme, assez longue et assez couchée, avec des séries régulières de poils un peu plus longs, un peu plus raides et un peu plus redressés; creusées chacune de 11 stries peu profondes, assez fortement ponctuées et plus ou moins confuses en arrière: la 1re juxta-scutellaire, oblique, confuse à la base, à peine prolongée jusqu'au 6e de la longueur: les internes plus ou moins fléchies en dehors à leur base: les suturales et 2e un peu raccourcies et réunies en avant: les 5e et 6e fortement raccourcies en arrière, à moitié encloses par les 4e et 7e qui se dévient, l'une en dehors, l'autre en dedans, pour se rapprocher sans se réunir, et se continuent subparallèlement jusque près du sommet.

Intervalles à peine subconvexes, presque lisses, et ornés chacun d'une série régulière de grains élevés, très-petits. *Epaules* peu saillantes, arrondies, à lobe inférieur assez marqué, sensiblement replié en dessous.

Dessous du corps légèrement convexe, assez velu, d'un châtain plus ou moins clair et un peu brillant; rugueusement et granuleusement ponctué sur le *Postpectus;* finement chagriné sur le *ventre* qui est en outre éparsement et très-obsolètement granulé, surtout en arrière et sur les côtés. *Prosternum* non carinulé, lisse. *Mésosternum* rugueux, légèrement concave. *Métasternum* à peine déclive en avant, obsolètement sillonné à sa base, le sillon postérieurement converti en fossette profonde, oblongue ou même courtement ovalaire. *Hanches antérieures* planes ou subconvexes en devant, non dilatées sur les côtés. *Lame des Hanches postérieures* obtusément angulée à son milieu. 2e *et* 3e *Segments ventraux* assez grands, subégaux: le 1er court, à peine sinué au milieu de son bord apical: le 4e court: le dernier plus grand, obtusément arrondi au sommet.

Pieds peu allongés, assez robustes, très-finement chagrinés, finement pubescents et longuement pilosellés, d'un ferrugineux plus ou moins clair. *Cuisses* passablement atténuées à leur base, sensiblement renflées après leur milieu, fortement rainurées en dessous sur toute leur longueur. *Tibias* robustes, à peine arqués à leur base, longuement ciliés en dehors. *Tarses* courts et assez épais, beaucoup moins longs que les tibias: à 1er article à peine oblong, obconique: le 2e un peu moins long: les

3e et 4e courts : le 4e subbilobé : le dernier très-épais : les postérieurs un peu plus développés que les autres.

Patrie : Cette espèce se rencontre, mais un peu plus rarement, de la même manière et dans les mêmes localités que la précédente.

Obs. Cette espèce, pour nous très-douteuse, n'est peut-être qu'une variété de la précédente. Elle en diffère néanmoins par une taille un peu moins forte ; par sa couleur plus claire ; par son prothorax plus obsolètement et plus finement sillonné, moins fortement arrondi sur les côtés, à angles postérieurs un peu plus marqués ; par ses élytres sans bandes transversales distinctes, à stries moins fortement ponctuées, et à intervalles moins convexes.

gg. Lames médianes des Pro et Mésosternum brusquement rétrécies en pointe mousse. *Prothorax* fortement élargi en arrière sur les côtés, à *base* sensiblement bissinuée, prolongée à son milieu. *Tarses* assez grêles, à 1er article allongé. *Elytres* finement et légèrement striées (*Artobium*).

12. **Anobium** (*Artobium*) **paniceum** ; Linné.

Ovale-oblong, finement et densement pubescent, un peu brillant, ferrugineux, avec les palpes, les antennes et les pieds plus clairs, et les yeux seuls noirs. Tête et Prothorax finement granulés. Front large, très-légèrement convexe. Prothorax fortement transversal, beaucoup plus large à la base, à peine comprimé près des angles antérieurs ; légèrement réfléchi et assez fortement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs fortement arrondis et les postérieurs subobsolètes et largement arrondis ; sensiblement bissinué à la base et largement subimpressionné de chaque côté à celle-ci ; subgibbeux et obtusément carinulé à la partie postérieure de son disque. Ecusson subsénicirculaire. Elytres oblongues, légèrement convexes, arrondies au sommet, finement striées-ponctuées, avec les intervalles plans, obsolètement et unisérialement granulés. Antennes assez courtes, assez grêles, à 3e article beaucoup plus court que le 2e. Tarses peu allongés, assez grêles, à 1er article allongé.

Dermestes paniceus. LINNÉ, Syst. Nat. t. II. p. 564. 19.
Anobium paniceum. FABR., Syst. El. t. I. p. 323. 9. — OLIV., Ent. t. II. n° 16. p. 10. 8. pl. 2. fig. 9. — GYLL., Ins. suec. t. 1. p. 293. 5. — PANZER, Faun. Germ. fasc. 66. pl. VI. — STURM., Deuts. Faun. t. X. p. 135. 18. — REDTENB., Faun. Austr. 2e éd. p. 564.

Long. 0m,0022 à 0m,0042 (1 l. à 1 l. 7/8). — Larg. 0m,0011 à 0m,0022 (1/2 à 1 l.).

♂ *Les trois derniers articles des Antennes* sensiblement plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : les 9e et 10e, pris ensemble, presque aussi longs que tous les précédents réunis, légèrement dilatés intérieurement : le dernier allongé, étroit, subacuminé au sommet.

♀ *Les trois derniers articles des Antennes* un peu plus longs, pris ensemble, que le reste de l'antenne : les 9e et 10e, pris ensemble, plus courts que tous les précédents réunis, sensiblement dilatés intérieurement : le dernier fusiforme, acuminé au sommet.

Corps ovale-oblong, plus court que dans toutes les autres espèces, un peu brillant, d'un ferrugineux quelquefois assez clair, souvent assez obscur, revêtu d'une fine pubescence d'un gris fauve, plus ou moins couchée et assez serrée.

Tête transversale, très-infléchie, passablement engagée dans le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci, finement et légèrement granulée, d'un roux ferrugineux assez brillant, finement pubescente. *Front* large, faiblement convexe. *Arêtes génales* légèrement arquées et un peu saillantes. *Epistome* glabre, lisse et brillant, séparé du front par une ligne à peine sensible et faiblement arquée. *Labre* d'un ferrugineux obscur, finement cilié au sommet. *Mandibules* rugueuses, ferrugineuses, avec l'extrémité noire, lisse et brillante. *Palpes* testacés avec les autres *parties de la bouche* d'un roux ferrugineux. *Yeux* médiocres, subarrondis, peu saillants, noirs.

Antennes assez grêles, assez courtes, dépassant plus (♂) ou moins (♀) la base du prothorax, très-finement pubescentes, finement piloselées intérieurement, d'un roux testacé plus ou moins clair; à 1er arti-

cle en massue oblongue, arquée, sensiblement épaissie : le 2e beaucoup moindre, oblong, passablement renflé : le 3e petit, à peine plus long que large, beaucoup plus grêle et plus court que le précédent : les 4e à 8e menus, sensiblement transversaux : les 5e et 7e paraissant un peu moins courts que ceux entre lesquels ils sont placés : les 3 derniers très-grands, assez comprimés, beaucoup plus épais que les précédents, formant une massue lâche et assez tranchée : le dernier à peine plus long que le 10e.

Prothorax fortement transversal, aussi large en arrière que les élytres : à *arêtes inférieures* peu saillantes et continues ; légèrement prolongé sur la tête en forme de capuchon faiblement et largement arrondi; à bord apical non ou à peine sinué au dessus des yeux; paraissant, vu de dessus, beaucoup plus large en arrière qu'en avant, et assez fortement arrondi latéralement, avec les angles postérieurs à peine sentis et très-largement arrondis; faiblement réfléchi sur les côtés qui sont un peu explanés en arrière, fortement déclives d'arrière en avant et sensiblement arrondis, vus latéralement; à peine comprimé près du bord apical au dessus des angles antérieurs qui sont bien prononcés, fortement arrondis à leur sommet et sensiblement infléchis; très-finement rebordé et sensiblement bissinué à la base qui est fortement prolongée en arrière à son milieu ; sensiblement déclive à sa partie antérieure à partir du milieu ou du tiers postérieur ; convexe et faiblement gibbeux à la partie postérieure de son disque, qui offre une ligne longitudinale, lisse, subélevée, souvent obsolète; creusé de chaque côté à la base d'une large impression transversale, plus ou moins marquée; finement granulé; d'un roux ferrugineux un peu brillant et plus ou moins clair; revêtu d'une fine pubescence, d'un gris fauve et assez serré.

Ecusson subsémicirculaire, chagriné, peu brillant, ferrugineux, finement pubescent.

Elytres oblongues, à peine trois fois plus longues que le prothorax , subparallèles sur les côtés jusqu'aux deux tiers de leur longueur , arrondies au sommet; légèrement convexes sur le dos; un peu brillantes; d'un roux ferrugineux quelquefois assez clair; revêtues d'une pubescence d'un gris fauve, couchée et assez fournie, avec des séries régulières de soies un peu plus longues et un peu plus redressées; creusées

chacune de 11 stries fines et légères, ponctuées, subcrénelées, un peu affaiblies en arrière : la 1re juxta-scutellaire, oblique, courte et prolongée seulement jusqu'au 6e de la longueur : les internes plus ou moins fléchies en dehors à leur base à partir environ du quart de leur longueur : les externes, surtout les deux latérales, sinueuses à leur milieu et se déviant pour suivre la courbure du lobe huméral : les suturale et marginale postérieurement réunies, enclosant les 2e et 9e aussi réunies et qui enclosent à leur tour les 3e et 8e postérieurement réunies : les 4e et 5e raccourcies et réunies à leur extrémité : les 6e et 7e encore plus raccourcies et également réunies en arrière (1). *Intervalles* plans, très-finement chagrinés, offrant quelques rides transversales, obsolètes, et chacun une série de petits points élevés, souvent peu visibles. *Epaules* peu saillantes, arrondies, à lobe inférieur bien prononcé, largement arrondi, offrant en dessous un repli sensible, assez large et séparé de la page supérieure par une arête distincte.

Dessous du corps faiblement convexe, très-finement et légèrement ponctué, finement pubescent, d'un roux ferrugineux plus ou moins clair et un peu brillant. *Prosternum* légèrement concave, à lame médiane très-courte, obtusément angulée. *Mésosternum* rugueux, presque plan ou à peine concave, prolongé en pointe mousse (2). *Métasternum* légèrement déclive à sa partie antérieure, creusé sur son milieu d'un léger sillon longitudinal, plus profond et subfovéolé postérieurement. *Hanches antérieures* assez couchées, légèrement convexes et chargées à leur face antérieure d'un relief arqué, plus ou moins obsolète. *Lame des Hanches postérieures* subangulée à son milieu. 1er *et* 2e *Segments ventraux* assez grands, subégaux ; le 1er faiblement bissinué à son bord apical ; les 3e et 4e plus courts, subégaux : le dernier assez développé, largement et obtusément arrondi au sommet.

Pieds peu allongés, assez grêles, obsolètement chagrinés, finement

---

(1) Comme on le voit, dans cette espèce, les stries ont une tout autre disposition que dans les précédentes.

(2) La région médiane du mésosternum est limitée latéralement par deux fines arêtes convergeant en avant, et simule un losange longitudinal, légèrement subexcavé, émoussé à ses deux pointes antérieure et postérieure.

pubescents, d'un roux ferrugineux assez clair. *Cuisses* sensiblement renflées à leur milieu, distinctement rainurées en dessous sur la majeure partie de leur longueur. *Tibias* assez grêles, légèrement arqués à leur base. *Tarses* assez grêles : les *antérieurs* courts, sublinéaires ; à 1er article oblong ; les *intermédiaires* un peu moins courts, sensiblement moins longs que les tibias, à peine comprimés latéralement à leur base et à peine plus épais vers l'extrémité ; à 1er article suballongé : les *postérieurs* assez développés, un peu plus courts que les tibias, étroits et passablement comprimés latéralement à la base, légèrement mais sensiblement élargis à leur extrémité ; à 1er article allongé.

Patrie : Toute la France, dans les habitations, parmi les vieux grains, dans les farines et les vieilles pâtes, dans les herbiers, etc.

Sa larve a été signalée par M. Perris (*Ann. Soc. Ent.*, 3e série, t. II, 1854, p. 632).

Les larves d'*Anobium*, comme l'a très-bien fait observer le célèbre naturaliste, ont entre elles beaucoup de ressemblance et presque une conformation identique.

Elles ont la tête plus étroite que le thorax ; le front marqué à sa partie postérieure par un petit sillon, divisé en deux rameaux jusqu'à la base des mandibules ; les mandibules courtes, dentées à l'extrémité ; les mâchoires assez épaisses, leur lobe allongé, robuste et garni de poils ; un œil de chaque côté de la tête ; les antennes très-courtes et distinctes ; le corps formé de douze segments rendus peu distincts par des plis transversaux, dont les trois premiers constituent le thorax, et les neuf autres l'abdomen ; trois paires de pieds ; neuf paires de stigmates : la 1re, située près du bord postérieur du prothorax.

Malgré les ressemblances qu'ont entre elles les larves d'*Anobium*, M. Perris a su trouver quelques caractères distinctifs, sinon des espèces, au moins des petits groupes caractérisés à l'état parfait, par une conformation extérieure un peu différente, et ces caractères résident dans les spinules de la région dorsale.

Ainsi pour les *Anobium* dont le prothorax est régulier, exempt d'inégalités bien marquées, et dont les élytres sont couvertes d'une fine ponctuation, comme les *A. tessellatum*, etc., les larves ont des

groupes de spinules depuis le troisième segment jusqu'au dixième inclusivement, et le onzième en est totalement dépourvu. Pour ceux dont le prothorax est régulier et les élytres striées-ponctuées, comme l'*A. paniceum*, etc., les groupes de spinules s'arrêtent au neuvième segment. Pour ceux dont le prothorax a des arêtes, des tubercules, de inégalités, et dont les élytres sont striées-ponctuées, comme les *A. pertinax* et *fulvicorne*, il n'y a qu'une seule ligne de spinules jusqu'au 9e segment.

Obs. L'*A. paniceum* varie beaucoup pour la taille et pour la couleur. Celle-ci passe du rouge testacé au châtain obscur. Le repli prononcé du lobe huméral, la forme des lames médianes des Pro et Mésosternum, et la conformation du prothorax éloignent cette espèce de toutes les autres et lui assignent une place à part dans une coupe distincte (*Artobium*). Mais la présence de l'arête inférieure du prothorax, les vestiges sur le disque de celui-ci, d'une gibbosité triangulaire ou en losange, l'excavation sous-prothoracique et son mésosternum subconcave, nous obligent à le maintenir dans le G. *anobium*, dans lequel il fait la transition au genre *Xestobium*.

L'*A. minutum*, Sturm. (Deuts. Faun., t. XI, p. 137, tab. 242, f. c.), ne nous paraît qu'une variété de l'*A. paniceum*, Linn.

Genre *Xestobium;* MOTSCHULSKY.

(Motschulsky, Bull. Mosc. 1845, 1o. 35).

(Etymologie ξεστος, raclé, de ξεω, racler; βιόω, je vis).

CARACTÈRES. *Front* large, simple. *Antennes* de 11 articles, peu allongées, avec les trois derniers articles oblongs ou suballongés. *Prothorax* de la largeur des élytres; simple en dessous ainsi que la poitrine; muni sur les côtés d'un tranche distincte; non gibbeux sur son disque. *Elytres* ponctuées, non striées, fortement arrondies au sommet. *Hanches*

antérieures et *intermédiaires* un peu, les postérieures assez fortement écartées l'une de l'autre : celles-ci à lame brusquement dilatée à sa moitié interne. *Epimères postérieures* cachées ou peu apparentes et étroites. *Segments ventraux* libres : le 1er à peine bissinué à son bord apical. *Tibias* à tranche externe obtusément doublée, plane ou subsillonné, ou presque simple. *Tarses* plus ou moins courts et plus ou moins épais, à 1er article oblong ou allongé.

Corps allongé, subcylindrique.

Tête assez large, infléchie, assez fortement engagée dans le prothorax. *Front* large. *Arêtes génales* courtes et très-obliques. *Epistome* fortement transversal, largement tronqué au sommet. *Labre* assez grand, très-court, fortement transversal, subsinué ou obsolètement tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* robustes, saillantes, brusquement coudées presque à angle droit sur les côtés. *Palpes* à dernier article oblong, très-obliquement et obtusément tronqué au sommet. *Menton* subconvexe, légèrement transversal, trapézoïdal. *Yeux* médiocres, entiers, subarrondis, assez saillants, en partie voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 11 articles; ordinairement assez courtes; insérées près de l'angle inféro-interne des yeux; à 1er article ovalaire ou oblong, sensiblement épaissi : le 2e beaucoup moindre, à peine ou légèrement renflé : les 4e à 8e obconiques, non ou à peine transversaux : les trois derniers grands, suballongés, formant une massue lâche et peu tranchée.

Prothorax transversal de la largeur des élytres; à ouverture antérieure circulaire; non excavé inférieurement; à bord antérieur non prolongé en dessous en arête saillante; faiblement prolongé à son bord apical en forme de capuchon largement et obtusément arrondi; régulièrement arrondi sur les côtés qui sont munis d'une tranche saillante; bissinué à la base, et non gibbeux sur son disque.

Ecusson subsemicirculaire ou légèrement transversal.

Elytres allongées, subparallèles, ponctuées, non striées, fortement arrondies au sommet. *Epaules* à calus ordinairement peu saillant, à

lobe inférieur assez prononcé, distinctement replié en dessous, avec le repli séparé de la page supérieure par une arête assez sensible.

Poitrine simple, non excavée. *Prosternum* et *Mésosternum* plans, rétrécis à leur milieu, le premier en lame assez étroite et tronquée au sommet, le second en lame un peu plus large et également tronquée au sommet. *Métasternum* médiocrement développé en longueur, légèrement sillonné sur son milieu en arrière, terminé entre les hanches postérieures par deux expansions en forme de pointe aiguë, séparées par une légère entaille. *Postépisternums* assez larges à la base, graduellement et légèrement rétrécis en arrière. *Epimères postérieures* cachées, ou bien un peu apparentes et étroites.

Hanches antérieures et *Hanches intermédiaires* assez convexes à leur face antérieure, légèrement, les *postérieures* assez fortement écartées l'une de l'autre : celles-ci à *lame* étroite en dehors et brusquement dilatée à sa moitié interne.

Ventre de 5 segments libres ; le 1er à peine bissinué à son bord apical : les 1er et 2e assez grands : les 3e et 4e plus courts : le 5e assez développé en longueur.

Pieds peu allongés, plus ou moins robustes. *Cuisses* plus ou moins distinctement rainurées en dessous à leur sommet. *Tibias* à tranche externe obtusément doublée, plane ou subsillonnée, ou presque simple. *Tarses* plus ou moins courts et plus ou moins épais ; à 1er article oblong ou allongé : les 2e à 4e graduellement plus courts : les 3e et 4e plus ou moins bilobés : le dernier plus ou moins épais.

Obs. Les espèces que renferme ce genre sont peu nombreuses, et se trouvent sur diverses natures d'arbres.

Ce genre, créé avec raison par M. Motschulsky, se distingue nettement du G. *Anobium* par sa poitrine non creusée antérieurement, par son prothorax non excavé en dessous et non gibbeux sur son disque, par ses élytres non striées, et surtout par la forme de la lame des hanches postérieures qui est toujours brusquement dilatée dans sa moitié interne.

Les trois espèces connues du G. *Xestobium* peuvent se grouper de la manière suivante :

A. 6e, 7e *et* 8e *articles des Antennes* oblongs, obconiques. *Dessus du corps* peu brillant, paré de taches grisâtres, formées de poils courts et couchés. *Prothorax*, vu par devant, non ou à peine plus étroit en avant qu'en arrière. *Tarses* épais, à 1er article oblong : le 4e médiocrement bilobé.

b. Elytres tout à fait opaques, scabreuses ou densement et rugueusement granulées. TESSELLATUM.

bb. Elytres un peu brillantes, finement et légèrement ponctuées. VELUTINUM.

AA 6e, 7e *et* 8e *articles des Antennes* légèrement transversaux. *Dessus du corps* très-brillant, très-finement ponctué, hérissé de poils fins et redressés. *Prothorax*, vu par devant, sensiblement plus étroit en avant qu'en arrière. *Tarses* légèrement épaissis, à 1er article suballongé : le 4e profondément bilobé (*sous-genre* HYPERISUS, de ὑπερ, dessus, et ἴσος, égal, uni). PLUMBEUM.

A. 6e, 7e *et* 8e *articles des Antennes* oblongs, obconiques. *Dessus du corps* peu brillant, paré de taches grisâtres, formées de poils courts et couchés. *Prothorax* non ou à peine plus étroit en avant qu'en arrière. *Tarses* épais, à 1er article oblong, le 4e médiocrement bilobé.

B. *Elytres* tout-à-fait opaques, scabreuses ou très-densement et rugueusement granulées.

1. **Xestobium tessellatum;** FABRICIUS.

Allongé, subcylindrique, moucheté de taches formées de poils fauves ou cendrés, densement et rugueusement granulé, opaque, d'un ferrugineux obscur, avec les palpes et les antennes plus clairs. Front large, subdéprimé. Prothorax court, fortement transversal, subréfléchi au sommet ; subexcavé près des angles antérieurs ; arrondi et assez largement rebordé sur les côtés, avec les angles antérieurs étroitement et les postérieurs largement arrondis ; médiocrement bissinué à la base ; convexe, obsolètement sillonné sur son milieu. Ecusson tomenteux. Elytres allongées, subparallèles, arron-

dies au sommet, munies à la base d'une côte obsolète. Antennes courtes, à 3e article un peu plus long que le 2e. Tarses courts, épais, à 1er article oblong.

Ptinus pulsator. SCHALLER. Act. Hall. t. I. p. 249.
Anobium tessellatum. FABR., syst. El. t. I. p. 321. 1. — OLIV., Ent. t. II. n. 16 p. 1. pl. fig. 1. — GYLL., Ins. suec. t. 1 p. 295. 7. — PANZER, Faun. Germ. fasc. 66, n°. 3. — STURM., Deuts. Faun. t. XI. p. 102. 1. — REDTENB., Faun. Austr. 3e éd. p. 565.

Long. 0m,0061 à 0m,0090 (2 l. 3/4 à 4 l.). — Larg. 0m,0022 à 0m,0032 (1 l. à 1 l. 1/2).

♂♀ *Les trois derniers articles des Antennes* paraissant un peu plus longs dans le ♂ que dans la ♀ ; et le dernier plus obtusément acuminé au sommet.

Corps épais, allongé, subcylindrique, scabreux, d'un ferrugineux opaque et très-obscur, paré çà et là de taches d'un fauve cendré, composées de poils couchés.

Tête transversale, très-infléchie, passablement engagée dans le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci, densement et rugueusement granulée, d'un ferrugineux obscur et opaque, médiocrement pubescente. *Front* large, subdéprimé. *Arêtes génales* un peu relevées. *Epistome* sensiblement réfléchi à son bord antérieur, glabre, brillant, d'un noir de poix, obsolètement et éparsement ponctué, séparé du front par une ligne arquée, très-fine et à peine sensible. *Labre* obscur, rugueux, fortement cilié au sommet. *Mandibules* longuement pilosellées, d'un brun de poix, opaques, rugueuses et subexcavées à leur milieu, avec leurs tranches et leur extrémité lisses et brillantes. *Palpes* d'un roux testacé. *Yeux* médiocres, assez saillants, arrondis, noirs. *Antennes* courtes, dépassant à peine la base du prothorax, finement pubescentes, d'un ferrugineux quelquefois assez clair ; à 1er article oblong, assez fortement épaissi : le 2e beaucoup moindre, à peine plus long que large, faiblement renflé : le 3e un peu plus grêle, suballongé, un peu plus

long que le précédent : les 4e à 8e obconiques, graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, mais tous un peu plus longs ou au moins aussi longs que larges : les trois derniers grands, faiblement comprimés, plus épais que les précédents, formant une massue lâche et un peu tranchée, aussi longue au moins que les 5 articles précédents réunis : le dernier plus long que le 10e.

Prothorax court, fortement transversal, aussi large que les élytres ; à peine prolongé sur la tête en forme de capuchon très-largement et obtusément arrondi ; à bord apical faiblement relevé, légèrement sinué au dessus des yeux ; paraissant, vu de devant, presque aussi large en avant qu'en arrière, et vu de dessus, plus étroit en avant qu'en arrière ; légèrement étranglé derrière le sommet et assez fortement arrondi sur les côtés, avec ceux-ci assez largement rebordés ou réfléchis, assez fortement déclives d'arrière en avant et légèrement flexueux vus latéralement ; comprimé et comme excavé près des angles antérieurs qui sont assez saillants, étroitement subarrondis et passablement infléchis ; largement arrondi au milieu de la base, avec celle-ci sensiblement sinuée sur les côtés au devant du calus huméral près des angles postérieurs qui sont largement arrondis et relevés ; assez convexe ; très-légèrement déclive à sa partie antérieure à partir du milieu ; obsolètement et assez largement sillonné sur son milieu, avec le sillon souvent plus étroit et plus marqué en avant où il échancre quelquefois le bord apical à sa rencontre ; scabreux ou densement et rugueusement granulé ; d'un ferrugineux opaque, très-obscur, souvent noirâtre ; cilié sur la tranche marginale de poils frisés, et paré çà et là sur le disque, de taches irrégulières, formées par des poils couchés et fauves ou un peu cendrés.

Ecusson subtransversal, subsémicirculaire, rugueux, obscur, densement revêtu d'une pubescence blonde et comme tomenteuse, tranchant assez fortement sur le fond des élytres.

Elytres allongées, trois fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, arrondies au sommet ainsi qu'à l'angle sutural ; assez convexes sur le dos ; opaques ; d'un ferrugineux plus ou moins obscur, souvent brunâtre ; scabreuses ou fortement et densement granulées, avec les grains de la partie postérieure plus faibles et

plus ou moins ombiliqués; parées çà et là de taches irrégulières formées par des poils couchés grisâtres ou d'un fauve doré; offrant chacune, au milieu de la base, une côte obsolète et raccourcie, hérissée de poils, et souvent, sur le reste de leur surface, deux ou trois côtes nues, à peine visibles et seulement à un certain jour. *Epaules* peu saillantes, arrondies, à lobe inférieur assez prononcé, sensiblement replié en dessous à la base. *Dessous du corps* faiblement convexe, densement et aspèrement granulé, pubescent, d'un ferrugineux obscur et assez brillant, avec le ventre souvent un peu plus clair. *Métasternum* assez fortement sillonné sur son milieu, au moins dans sa moitié postérieure. *Lame des Hanches postérieures* très-étroite en dehors, brusquement dilatée à sa moitié interne et sinuée au bord apical de la dilatation. 1er *et* 2e *Segments ventraux* subégaux, un peu plus grands que les suivants : le 1er faiblement bissinué à son bord apical : le dernier assez développé, obtusément tronqué au sommet.

Pieds peu allongés, robustes, rugueusement ponctués, finement pubescents, d'un ferrugineux plus ou moins obscur. *Cuisses* épaisses, légèrement comprimées : légèrement renflées à leur milieu, fortement rainurées en dessous sur la majeure partie de leur longueur. *Tibias* épais, assez fortement comprimés : les *antérieurs* plus courts que les cuisses : les *intermédiaires* et les *postérieurs* légèrement fléchis en dehors vers leur extrémité. *Tarses* courts et épais, sensiblement moins longs que les tibias, un peu élargis vers leur sommet; à 1er article oblong, obconique : le 2e un peu plus court, triangulaire : les 3e et 4e fortement transversaux, très-courts : le 4e médiocrement bilobé : le dernier fortement élargi à son sommet : les *postérieurs* un peu plus développés que les *intermédiaires*, et ceux-ci que les *antérieurs*.

Patrie : Cette espèce se trouve assez fréquemment dans toute la France dans le tan des vieux arbres, principalement des chênes, des saules, des peupliers. D'après les observations de M. Chevrolat, elle attaque aussi la réglisse en bâton. Sa larve a été décrite par M. Ratzeburg (Forstinsect. t. 1. 1839, Kaef. 45, pl. 2. fig. 19).

Obs. Sa couleur passe du ferrugineux très-obscur au ferrugineux clair. Le *X. vestitum*, Dejean, n'est qu'un exemplaire (♀) bien frais du *X. tessellatum*.

bb. *Elytres* un peu brillantes, finement et légèrement ponctuées.

2. **Xestobium velutinum**; Mulsant et Rey.

Allongé, subcylindrique, parsemé de taches foncées de poils d'un cendré un peu jaunâtre, un peu brillant, d'un brun de poix, avec les palpes d'un roux testacé et les antennes ferrugineuses. Tête et prothorax rugueusement granulés. Front large, subdéprimé. Prothorax court, fortement transversal, à peine comprimé près des angles antérieurs; médiocrement arrondi et légèrement rebordé sur les côtés, avec les angles antérieurs presque droits et les postérieurs fortement arrondis; bissinué à la base; légèrement convexe et obsolètement sillonné sur son milieu. Ecusson tomenteux. Elytres allongées, parallèles, arrondies au sommet, ornées chacune à la base de deux taches formées de poils grisâtres. Antennes asssez courtes, à 3e article beaucoup plus long que le 2e. Tarses médiocrement allongés, épais, à 1er article oblong.

Xestobium velutinum. Mulsant et Rey, *in* Muls. Opusc. Entom. t. XIII (1863). p. 88.

Long. 0m,0061 (2 l. 3/4). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

Corps allongé, subcylindrique, un peu brillant, d'un brun de poix, inégalement parsemé de taches formées de poils d'un cendré un peu jaunâtre, avec deux taches plus distinctes, allongées, de même nature, à la base des élytres.

Tête transversale, infléchie, passablement engagée dans le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci, rugueusement granulée, d'un brun de poix un peu brillant, densement pubescente et soyeuse. *Front* large, subdéprimé. *Arêtes génales* peu saillantes. *Epistome* brillant, glabre, obsolètement et rugueusement ponctué; pâle, lisse et nombreux à son bord antérieur, d'un brun de poix sur le reste de sa surface, séparé du front par une ligne fine et arquée. *Labre* obscur, rugueux, densement cilié au sommet. *Mandibules* pilosellées, rugueuses, d'un ferrugineux obscur, avec l'extrémité noire, lisse et brillante. *Palpes* d'un roux testacés. *Yeux* assez grands, assez saillants, arrondis, noirs.

Antennes assez courtes, dépassant un peu la base du prothorax, pubescentes, ferrugineuses, avec la base un peu plus obscure; à 1er article un peu plus long que large, assez fortement épaissi : le 2e un peu moindre, obconique, assez renflé : le 3e plus grêle, allongé, beaucoup plus long que le précédent : les 4e à 8e oblongs, obconiques : les 5e et 7e paraissant un peu plus longs que ceux entre lesquels ils sont placés : les 3 derniers grands, allongés, à peine comprimés, non ou à peine plus épais que les précédents, formant une massue lâche et à peine tranchée, aussi longue que les quatre articles précédents réunis : le dernier elliptique, un peu plus long que le 10e, subacuminé au sommet.

Prothorax court, fortement transversal, de la largeur des élytres, à peine prolongé sur la tête en forme de capuchon très-largement et obtusément arrondi; à bord apical à peine sinué derrière les yeux ; paraissant, vu de dessus comme vu de devant, presque aussi large en avant qu'en arrière ; médiocrement arrondi sur les côtés qui sont faiblement réfléchis, médiocrement déclives d'arrière en avant et légèrement flexueux vus latéralement; à peine comprimé vers les angles antérieurs qui sont presque droits ou un peu obtus, faiblement émoussés au sommet et légèrement infléchis; largement et obtusément arrondi au milieu de la base, avec celle-ci sensiblement sinuée sur les côtés au dessus du calus huméral près des angles postérieurs qui sont fortement arrondis et un peu relevés; régulièrement et légèrement convexe; obsolètement et longitudinalement sillonné sur son milieu, avec le sillon assez distinct sur le dos, effacé au sommet et à la base, à fond brillant et presque lisse; couvert d'une granulation assez serrée et ombiliquée; d'un brun de poix un peu brillant avec le sommet un peu plus clair; revêtu d'une pubescence irrégulière, d'un cendré un peu jaunâtre, formant çà et là des taches peu distinctes.

Ecusson subtransversal, subarrondi au sommet, ruguleux, d'un brun de poix, garni d'une pubescence serrée, grisâtre, tranchant sur le fond des élytres.

Elytres allongées, près de quatre fois plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, étroitement arrondies au sommet ainsi qu'à l'angle sutural; légèrement convexes sur le dos; couvertes d'une

ponctuation fine et légère, médiocrement serrée, plus forte et subrugueuse à la base; d'un brun de poix un peu brillant; revêtues d'une pubescence irrégulière d'un cendré jaunâtre et brillante, formant çà et là des taches obsolètes, et se condensant à la base en deux taches pâles et oblongues : l'une vers le milieu de celle-ci, l'autre plus étroite, moins tranchée, sur le calus huméral même. *Epaules* peu saillantes, largement arrondies en dehors, à lobe inférieur peu prononcé, sensiblement replié en dessous à la base. *Dessus du corps* très-faiblement convexe, assez densement et subgranuleusement ponctué, pubescent, d'un brun de poix assez brillant avec l'extrémité du ventre plus ou moins ferrugineuse (1). *Métasternum* plus brillant et plus éparsement ponctué sur son milieu, fortement et longitudinalement sillonné sur sa moitié postérieure. *Lame des Hanches postérieures* très-étroite en dehors, brusquement dilatée à sa moitié interne, mais non sinuée au bord apical de la dilatation. 1er *et* 2e *Segments ventraux* subégaux, un peu plus grands, que les suivants : le 1er presque droit ou à peine bisinué à son bord apical : le dernier peu développé, largement et obtusément arrondi au sommet.

Pieds peu allongés, assez robustes, rugueusement ponctués, pubescents, brunâtres ou d'un ferrugineux très-obscur avec le sommet des tarses roussâtre. *Cuisses* assez épaisses, légèrement comprimées, légèrement renflées à leur milieu, faiblement rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* assez robustes, faiblement comprimés, droits ou presque droits : *les antérieurs* sensiblement plus courts que les cuisses. *Tarses* médiocrement allongés, épais, un peu plus courts que les tibias, à peine élargis vers leur extrémité; à 1er article oblong, obconique : le 2e plus court, obconique : les 3e et 4e courts, transversaux : le 4e médiocrement bilobé : le dernier assez fortement élargi à son sommet : *les postérieurs* un peu plus développés que *les intermédiaires*, et ceux-ci que *les antérieurs*.

---

(1) Dans les trois espèces de ce genre le dessous de la tête offre, sur sa partie lisse et brillante, des rides transversales, obsolètes; les tempes sont rugueusement ponctuées.

Patrie : Cette espèce se prend à la Grande-Chartreuse, en juillet, sur le sapin carié. Elle est très-rare.

Peut-être doit-on rapporter à cette espèce l'*Anobium declive,* Léon Dufour (*Excursions entomologiques dans la vallée d'Ossau*, page 47, 255).

Obs. Avec le facies du *X. tessellatum*, cette espèce s'en éloigne beaucoup par sa couleur moins mate, par la ponctuation fine et légère de ses élytres, et par le défaut de sinuosité au bord apical de la partie dilatée des hanches postérieures. La forme est proportionnellement un peu plus étroite ; le prothorax est un peu moins convexe, un peu moins rétréci antérieurement, moins fortement arrondi et moins réfléchi sur les côtés, avec ceux-ci non ciliés de poils frisés ; les taches des élytres, moins les deux basilaires, sont plus obsolètes. Enfin, les trois derniers articles des antennes sont moins épaisses, et les tarses un peu plus développés.

AA. 6e 7e *et* 8e *articles des antennes* légèrement transversaux. *Dessus du corps* très-brillant, très-finement ponctué, hérissé de poils fins et redressés. *Prothorax* sensiblement plus étroit en avant qu'en arrière. *Tarses* légèrement épaissis, à 1er article suballongé : le 4e profondément bilobé (*Hyperisus*).

3. **Xestobium** (*Hyperisus*) **plumbeum** ; ILLIGER.

Allongé, subcylindrique, hérissé de poils mous et cendrés ; très-brillants, légèrement ponctué, d'un noir métallique, avec les palpes, les antennes, les tibias et les tarses d'un roux ferrugineux. Front très-large, subdéprimé. Prothorax transversal, plus étroit en avant, subcomprimé près des angles antérieurs ; légèrement arrondi et assez largement réfléchi sur les côtés, avec les angles antérieurs passablement et les postérieurs légèrement arrondis ; bissinné à la base ; légèrement convexe. Ecusson subtomenteux. Elytres allongées, subparallèles, arrondies au sommet et subcxplanées à celui-ci. Antennes assez courtes, à 2e et 3e articles subégaux ; les 6e à 8e subtransversaux. Tarses assez allongés, sensiblement épaissis vers leur extrémité ; à 1er article allongé.

Anobium plumbeum. Illig., Mag t. I. p. 87. — Sturm., Deuts. faun. t. XI. p. 129. 15. tab. 242, fig. B. — Redtenb., Faun. austr. 2e éd. p. 566.
Anobium politum. Duftschm., Faun. austr. t. III. p. 53, 11.

Var a. Élytres entièrement d'un roux ferrugineux.

Anobium variabile (Dejean). Cat. 3e éd. 1837. p. 130.

♂ *Prothorax* un peu plus étroit en avant qu'en arrière, presque droit sur les côtés. 5e *Segment ventral* simplement pubescent. 1er *article des Antennes* rembruni.

♀ *Prothorax* beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière, sensiblement arrondi sur les côtés. 5e *Segment ventral* paré avant son sommet de deux fascicules de poils fauves, disposés sur une ligne transversale. 1er *article des Antennes* concolore.

Corps allongé, subcylindrique, très-brillant, légèrement ponctué, d'un noir métallique, hérissé de poils mous, cendrés, assez longs, plus ou moins redressés.

Tête transversale, subverticale ou infléchie, passablement engagée dans le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci, densement et finement ponctuée, d'un noir métallique brillant, finement pubescente. *Front* très-large, subdéprimé. *Arêtes génales* saillantes. *Epistome* un peu enfoncé, légèrement et éparsement ponctué, submembraneux, lisse et réfléchi à son bord antérieur, séparé du front par un sillon faible et arqué. *Labre* linéaire, obscur, densement et fortement cilié au sommet. *Mandibules* pilosellées, d'un noir de poix, rugueuses à la base, avec l'extrémité lisse et brillante. *Palpes* d'un roux testacé. *Yeux* assez grands, assez saillants, arrondis, noirs.

Antennes assez courtes, dépassant assez sensiblement la base du prothorax, finement pubescentes, légèrement et éparsement ciliées intérieurement, d'un roux ferrugineux quelquefois assez clair, avec le 1er article rembruni chez le ♂ : celui-ci oblong, arqué, assez épaissi : le 2e un peu moindre, oblong, faiblement renflé : le 3e plus grêle, oblong,

obconique, pas plus long que le précédent : les 4e à 8e graduellement un peu plus épais, faiblement en scie intérieurement : les 4e et 5e oblongs : le 5e paraissant un peu plus long que le 4e : les 6e, 7e et 8e légèrement transversaux : les trois derniers grands, faiblement comprimés : un peu plus épais que les précédents, non sensiblement plus allongés dans le ♂ que dans la ♀, formant une massue lâche et peu tranchée, aussi longue au moins que les 6 articles précédents réunis : le dernier à peine plus long que le 10e, subacuminé au sommet.

Prothorax transversal, aussi large que les élytres à sa base ; à peine prolongé sur la tête en forme de capuchon très-largement et obtusément arrondi ; à bord apical sensiblement sinué derrière les yeux ; paraissant, vu de dessus, plus (♀) ou moins (♂) arrondi sur les côtés qui sont largement réfléchis et médiocrement déclives d'arrière en avant ; faiblement comprimé latéralement près des angles antérieurs qui sont passablement arrondis et légèrement fléchis ; largement et obtusément arrondis au milieu de la base, avec celle-ci sinuée sur les côtés au dessus du calus huméral prés des angles postérieurs qui sont obtus, légèrement arrondis et assez fortement relevés ; faiblement et régulièrement convexe sur son disque, faiblement déclive à sa partie antérieure à partir du tiers postérieur ; finement, légèrement et assez densement ponctué ; d'un noir métallique brillant ; hérissé de poils mous, grisâtres, assez longs, plus ou moins redressés.

Ecusson subsémicirculaire, rugueux, obscur, garni d'une pubescence serrée et subtomenteuse, ne tranchant que très-peu sur le fonds des élytres.

Elytres allongées, trois fois et demie plus longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés, arrondies au sommet ainsi qu'à l'angle sutural ; légèrement convexes sur le dos, subgibbeuses à leur extrémité avec le bord apical plus ou moins explané ; couvertes d'une ponctuation fine, légère et passablement serrée ; d'un noir métallique très-brillant avec le rebord postérieur souvent ferrugineux ; entièrement hérissée de poils mous, d'un cendré obscur, assez longs et plus ou moins redressés. *Epaules* un peu saillantes, arrondies, à lobe inférieur légèrement prononcé, visiblement replié en dessous, avec le repli séparé de la page supérieure par une arête sensible, au dessus de

laquelle on observe une impression longitudinale et plus ou moins marquée.

Dessous du corps faiblement convexe, densement, finement et subrugueusement ponctué, pubescent, d'un noir de poix un peu brillant. *Métasternum* finement sillonné ou canaliculé sur son milieu sur toute sa longueur avec le sillon quelquefois plus profond en arrière; offrant de chaque côté à sa partie postérieure une place plus lisse et plus éparsement ponctuée, limitée en arrière par un relief subtransversal, subparallèle au bord apical. *Lame des Hanches postérieures* très-étroite en dehors, brusquement dilatée à sa moitié interne et non sinuée au bord apical de la dilatation. 1er et 2e *Segments ventraux* subégaux, un peu plus grands que les suivants : le 1er très-faiblement bissinué à son bord postérieur : le dernier peu développé, subimpressionné sur les côtés, obtusément tronqué au sommet.

Pieds médiocrement allongés, un peu robustes, obsolètement ponctués, velus, d'un noir de poix, avec les tibias et les tarses et quelquefois le sommet des cuisses d'un roux ferrugineux. *Cuisses* sensiblement atténuées à leur base, sensiblement renflées à leur milieu, distinctement rainurées en dessous au moins sur leur moitié postérieure. *Tibias* assez grêles, presque tous égaux, à peine recourbés en dehors à leur extrémité. *Tarses* assez allongés, sensiblement épaissis vers leur extrémité; à 1er article allongé, plus long que les deux suivants réunis : le 2e oblong, obconique : le 3e plus court : le 4e profondément bilobé : le dernier assez fortement élargi à son sommet : les *postérieurs* à peine plus développés que les *intermédiaires*, et ceux-ci un peu plus que les *intérieurs*.

Patrie : Cette espèce se rencontre assez rarement dans les Alpes, au mont Pilat, dans le Bourbonnais, aux environs de Paris, etc., sur les hêtres et sur les sapins.

Obs. Elle est, par son facies, comme étrangère dans le genre et même dans la tribu, et simule assez bien certaines espèces du genre *Haplocnemus* de la tribu des *Dasytides*.

Les élytres sont quelquefois plus ou moins roussâtres vers leur extrémité, et d'autres fois entièrement d'un roux ferrugineux ou testacé.

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LE

BOMBUS MONTANUS

ET SES VARIÉTÉS

PAR

J. SICHEL

Docteur en médecine, chirurgie et philosophie

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon, le 13 Novembre 1864

1. — Depuis que la facilité des moyens de communication a augmenté la fréquence des voyages et des explorations zoologiques, la multiplication des genres et surtout des espèces a rendu leur étude de plus en plus difficile. Beaucoup d'espèces ont été décrites sous des noms différents; ces descriptions sont dispersées dans des monographies, des voyages, des publications périodiques, souvent rares dans les bibliothèques et d'un accès difficile. Ce qui augmente encore ces difficultés, c'est que les variétés, au premier coup d'œil, diffèrent souvent tant des espèces typiques, qu'on ne peut les y rapporter qu'après les avoir étudiées sur de grandes séries d'individus recueillis dans les mêmes localités. Par ces raisons, l'étude monographique des espèces groupées par séries, et surtout celle des Faunes locales, acquièrent de jour en jour une plus haute impor-

tance. Elles seules peuvent faire rentrer dans des limites rationnelles le nombre des espèces qui nous débordent, et qui, en grande partie, ne sont basées que sur de simples variétés.

2. — C'est un essai monographique et synonymique de cette nature que j'ai tenté, dans les pages suivantes, pour arriver à ramener à leur type les différentes variétés du *Bombus montanus*, Lepeletier, variétés que les auteurs ont décrites comme autant d'espèces. Un heureux hasard a fait réunir dans ma collection un très-grand nombre d'individus de cette espèce rare (quarante-six), nombre probablement bien supérieur à celui que toutes les autres collections ensemble en possèdent. Ils en représentent toutes les variétés, ce qui m'a mis à même d'étudier cette espèce à fond, d'y rapporter les descriptions que les auteurs en ont données sous d'autres noms, et d'établir la synonymie, sans trop craindre de me tromper. Je soumets cet essai au jugement des hommes compétents.

3. — Voici le *signalement de cette espèce*, en termes qui s'appliquent à toutes ses variétés.

Bombus montanus, Lepeletier.

Niger, nigro-pilosus; prothorace (interdum pleuris quoque), scutello abdominisque basi, flavis, flavescentibus, albidis, vel albis; abdominis apice rufo, rufescenti, rarissime albescenti vel albo; alis sordide hyalinis, apice plerumque leviter infuscato.

Alae parum variant, nunc clariores, nunc paulo obscuriores, nec in eadem varietate semper constantes sunt haecce alarum differentiae.

Statura in omnibus varietatibus fere eadem ac in *Bombo terrestri* et *B. lapidario;* ut in his duabus speciebus exstant *feminae* majores, longitudine corporis 22-25 millimetrorum (10-12 linearum), alae longitudine 16-17 mm. (7-7 1/2 l.); ♀ *minores,* long. 16-19 mm. (7-8 1/2 l.), al. 11-13 mm. (5-6 l.); *neutri majores,* long. 12-15 mm.

(5 1/2-7 l.), al. 10-12 mm. (4 1/2-5 1/2 l.); *minores*, long. 11-13 mm. (5-6 l.), al. 9-10 mm. (4-4 1/2 l.); *mares majores* feminarum minorum, *minores* neutrium majorum statura.

4. — Fixons d'abord le *nom de l'espèce*, et examinons s'il n'en existe pas un qui soit antérieur à celui de *montanus*. On devrait, en vertu de la loi de priorité, rejeter ce nom donné par Lepeletier, et conserver, soit celui de *nivalis*, Dahlbom (voyez page 427), soit celui de *tricolor*, Dahlb. (voyez page 430), qui, d'après la description de ces auteurs, paraissent se rapporter à des variétés ou au type même du *B. montanus*, Lepel.; mais il est impossible d'arriver à la certitude sur ce point, à cause d'une différence essentielle dans les descriptions de ces deux espèces, données, l'une par Dahlbom, l'autre par Zetterstedt. L'extrémité de l'abdomen de ces deux espèces est rougeâtre, comme dans le *Bombus lapidarius*, L., selon le premier des deux auteurs, et, selon le second, blanchâtre comme chez le *B. terrestris*. Voilà ce qui nous a forcé à conserver le nom *montanus*, et à reléguer dans les synonymes, avec un point de doute, les noms *nivalis* et *tricolor*, jusqu'à ce que nous en ayons vu nous-même un nombre suffisant d'individus. Nous donnons en note les descriptions des deux auteurs suédois, dont les ouvrages ne sont pas dans les mains de tout le monde.

Les figures de Dahlbom, imparfaitement coloriées, n'éclaircissent pas la question, qu'embrouillent encore davantage quelques exemplaires de ces bourdons que je dois à l'amitié de M. le professeur Boheman (de Stockholm). L'un, une grosse ♀, étiquetée par M. Boheman : *Bombus nivalis*, Zett., a l'extrémité de l'abdomen blanc, et est conforme à la description que Zetterstedt donne sous ce nom. Deux ouvrières, au contraire, qui portent la même étiquette, correspondent entièrement à notre variété 1, sous-variété *a*, du *B. montanus* (p. 427, § 9, 10).

D'autres circonstances encore augmentent notre embarras. Dahlbom, disciple de Zetterstedt et connaissant parfaitement ses collections, dit dans sa description du *B. nivalis* (voyez p. 427, note 1), que Zetterstedt a découvert cette espèce en 1821. Or la monographie de Dahlbom et la préface de la section des Hyménoptères de l'ouvrage de Zet-

terstedt portent l'une et l'autre la date de 1832 (bien que ce dernier n'ait vu le jour qu'en 1840 et la section des Hyménoptères en 1838); circonstances qui rendent inexplicable la contradiction entre les descriptions des deux auteurs, et me forcent à laisser ce point de la synonymie du *B. montanus* en suspens, tant que je n'aurai pu examiner les types qui leur ont servi de base. Il me paraît probable, toutefois, que les deux synonymes se rapportent à des variétés du *B. montanus*, que le *B. nivalis*, Zett., en est une variété à anus blanchâtre, et que Dahlbom en a vu des exemplaires à anus roussâtre ou roux.

5. — *Distribution géographique, comme source des variétés.*

Le *B. montanus*, répandu sur une très-grande longitude dans l'ancien continent, appartient aux espèces qui, selon la latitude ou l'altitude des régions qu'elles habitent, changent de robe et constituent de nombreuses variétés : tous ses poils jaunes passent successivement au jaunâtre, au blanchâtre et, près des limites de la région des neiges, au blanc. Il en résulte que ces variétés locales, décrites sous des noms différents et comme des espèces distinctes, ont besoin d'être ramenées à leur espèce typique par l'étude attentive et sériale des individus capturés dans les différentes localités.

Ce n'est pas d'une manière arbitraire ou par une pure supposition que nous admettons la transformation insensible et successive de la couleur jaune de cette espèce en blanc. On voit le jaune pâlir graduellement, à mesure que l'habitat de l'insecte se rapproche davantage du nord ou de la région des neiges. Un fait tout à fait identique, qui se produit pour ainsi dire sous nos yeux, vient d'ailleurs à l'appui de cette manière de voir. On sait que le *Bombus sylvarum*, L., commun en Europe, a les poils du thorax et de la base de l'abdomen d'un roux, qui varie du foncé au pâle et au jaunâtre. Aussi commun qu'ailleurs dans le département des Basses-Alpes, il y prend, dans la hauteur des montagnes, une couleur blanche pour toutes les parties rousses de la robe. M. E. Bellier de la Chavignerie, à l'amitié et au zèle entomologique duquel je dois beaucoup d'hyménoptères rares du

midi de l'Europe, m'a rapporté en 1855 de ce département deux *B. sylvarum* ♀, pris à la limite des neiges et ayant les poils de toute la partie antérieure du corps du blanc le plus pur (1). Chose curieuse, chez ces *B. sylvarum*, comme chez la plupart des variétés blanches du *B. montanus*, les poils roux de l'extrémité de l'abdomen ne changent pas essentiellement de couleur, et ne pâlissent que peu à peu par l'âge et les vicissitudes atmosphériques, ni plus ni moins que chez les individus des plaines de l'Europe moyenne et méridionale. Chez d'autres variétés du *B. montanus*, les poils roux de l'anus ne sont qu'en partie blancs ; chez une seule (subvar. f., p. 15, *B. viduus*, Erichs.), ils sont entièrement blancs.

6. — Je connais jusqu'ici quatre *variétés* principales, qui se distinguent, selon que le second segment abdominal est jaune, blanchâtre ou blanc, 1° en entier, ou 2° en partie ; 3° qu'il est entièrement noir, ou 4° selon que le premier segment est blanc ou jaune grisâtre et le second jaune ou roussâtre.

Les *sous-variétés*, basées sur les dégradations de la couleur jaune qui passe peu à peu au blanc, sont également nombreuses.

Entre toutes ces sous-variétés il y a de nombreux passages, qui prouvent suffisamment qu'elles appartiennent à la même espèce.

Nous désignons les variétés par des *chiffres*, et les sous-variétés par des *lettres* en série continue, afin de faciliter les renvois. Pour plus de clarté nous donnons ici un tableau synoptique des variétés :

7. — Tabula synoptica varietatum.

Varietas 1. *Segmentis abdominalibus* 1° *et* 2° *totis flavis*, *albidis vel albis*. *Pag.* 427.

Subvarietas a, vel typica. Pili flavi omnes laete flavi ; ano rufo. p. 427.
B. montanus Lepel. p. 427.
? *B. nivalis*, Dahlb.
B. trifasciatus, Smith p. 429.

---

(1) *Ann.* de la Soc. Ent. de Fr., 1855, p. LXXIII.

Subvarietas b. Pili flavi pallidi vel citrini, p. 430.
? B. *tricolor*, DAHLB. p. 430.
? *B. balteatus*, DAHLB. p. 431.
Subvarietas c. Pilorum flavorum color in albido-flavescentem conversus. p. 432.
Subvarietas d. Pilorum flavorum color in albidum conversus, ano pallide rufo. p. 433.
Subvarietas e. Pilorum flavorum color in albidissimum vel album conversus, ano rufo. p. 434.
B. tunicatus, SMITH.
Subvarietas f. Pilorum flavorum et ruforum color in album conversus.
B. viduus, ERICHS. p. 435.

Varietas 2. *Segmentum abdominale primum flavum, secundi basi tantum flavo-pilosa, apice nigro-piloso.* p. 436.

Subvarietas g, vel var. 2 *typica.* Pili flavi laete flavi vel citrini. p. 436.
Subvarietas h. Pili flavi pallidiores.
Subvarietas i. Pilorum flavorum color in albidissimum vel album conversus, secundi segmenti apice nigro.
B. tunicatus, SM., var. p. 437.
B. Sichelii, RADOCHK. p. 438.

Varietas 3. *Segmentum abdominale primum solum (omnino vel partim) flavum, albidum vel album, secundum totum nigrum.* p. 438.

Subvarietas k. Pili flavi laete flavi.
Subvarietas l. Segmenti primi utrinque fasciculus pilorum flavescentium. p. 439.
Subvarietas m. Pilorum flavorum color in album conversus, abdominis basi nigra. p. 440.
B. Caucasicus, RADOCHK.

Varietas 4. *Pilorum flavorum primi segmenti color in album vel flavo-cinerascentem mutatus, secundo segmento flavo-vel rufescenti-piloso.* p. 441.

Subvarietas n. Pilorum flavorum color in album conversus, exceptis secundi segmenti pilis flavis vel rufescentibus.
B. tunicatus, SM., ♀.
Subvarietas o. Pili flavi cinerascentes, segmentis 2, 4 — 5 fulvo-rufis.
B. Fairmairii, SICHEL, n. s. p. 441.

8. — VARIETAS 1. ABDOMINIS SEGMENTA PRIMUM SECUNDUMQUE FLAVA, ALBIDA VEL ALBA.

9. — *Var.* 1, *subvarietas a, vel var. typica. Capitis pilis tibiarumque scopa nigris; prothorace, pleuris (vel propleuris tantum), scutello abdominisque segmentis* 1, 2 *totis, laete flavis; segmentis* 4, 5 *et ano ardenti-rufis.*

10. — **Bombus montanus,** LEPELETIER.

Lepel. Hymenopt. I, 463, 7; Pyrenaeis; ♀ ♂. — Smith, Catal. Hym. Brit. Mus. 1854, II, 394, 32; Pyrenaeis, Gallia, Ucrania Polonica.

? Bombus nivalis, DAHLBOM.

Dahlbom. Bombi Scandinaviae monographice tractati, Londini Gothorum, 1832, p. 40, n. 16, fig. 10. (1) — *Zetterstedt*, Insecta Lapponica, Lips., 1840, in 4°, 474, 7. (2) — Smith *loc. laud.* 393, 22.

---

(1) « Hirsutus ater, thorace antice late, scutello abdominisque basi et apice flavis l. subfulvis, alis subhyalinis. ♀. fig. 10.

In summo alpium Tornensium jugo, nec non ad Torne-træsk Lapponiæ anno 1821 a celeberr. *Zetterstedt* detectus. Etiam feminam unicam, ad Enontekis captam, communicavit Celeberr. Schœnherr.

Femina B. alpini var. b. aequalis, *B. terrestri* major et robustior. Thorax subtus lateribusque ater, supra antice late et scutellum holosericeo flava l. subfulva. Inter has fascias et alas est thorax determinate holosericeo ater. Abdomen segmentis duobus anticis pulchre holosericeo-flavis fulvescentibus, tertio atro, analibus tribus segmento primo basali concoloribus. Venter et pedes nigri. Alæ byalinæ l. subbyalinæ. »

(2) « *B. nivalis* : hirsutus niger, thorace antice posticeque, abdominisque basi, flavo-griseis, ano late griseo-albo, alis fumato-hyalinis. ♀.

Hab. in alpibus nivalibus circa insignem lacum Tornensem (Torneatraesk) et in summo alpium Tornensium jugo, rarius; d. 8-12 Jul. captus (Lapponia).

Fem. Affinis *B. ruderato* ejusquo pictura, at fere paullo major, colore flavo seu subluteo magis in griseum vergento, et fascia abdominis nigra non tam lata ac in illo, distinctus, nec cohabitant. Hirtus, niger. Thoracis dorsum flavo-griseum; fascia collaris angustissima et alia in medio intra alas latissima, nigra. Abdomen segmento 1 et 2 griseis, 3 determinate nigro-fasciato, reliquis griseo-albidis. Pedes toti et corpus subtus, nigra. Alae fumato-hyalinae, ad costam praesertim infuscatae.

Alae sordide hyalinae, apice infuscato. Lepeleterii ♀ typica!

♂ Facie flavo-hirta, pilis tibiarum posteriorum pallide rufis, admixtis aliquot nigricantibus; alis paulo clarioribus. Lepeleterii ♂ typicus!

Pleurae totae rarius flavae; plerumque cingulum tantum flavum pronoti, in propleuras descendens, vel et fasciola flava a scutello flavo in metapleuras vel etiam in metanoti latera extensa.

♀ major typica exstat tantum in Museo Parisiensi (Lepeleterii specimen typicum! sed typo a me descripto non prorsus conformis).

♀ minor, vertice cet. nigris, Pedemonte (Taurino), in mea collectione; lexit professor Bellardi. In altera ♀ minori Rossica (Onon, in ripis fluminis Amour; dedit Ménétriès), neutro mareque, tibiarum scopa pilique apicis femorum rufa sunt vel rufescentia. Sunt mihi quoque ♀, Pyrenaeis; 2 ♀, Lapponia, dedit professor Boheman, sub nomine *B. nivalis*, Zetterst. (vid. supra, p. 3); ♂ Helvetia, dedit H. de Saussure.

Les autres variétés et sous-variétés présentent des modifications semblables, que je passerai sous silence.

La ♀ et le ♂ typiques de Lepeletier, qui ont servi à sa description, sont conservés dans la belle collection de Bourdons du Muséum de Paris. La ♀ fait le passage de la sous-var. *a* à la sous-var. *b* par les poils de la plus grande partie des cuisses postérieures d'un jaune roussâtre, et le passage de la var. 1 à la var. 2 par une ligne noire très-étroite du bord apical du second segment.

On voit, à ces petits détails, combien les sous-variétés se subdivisent et se multiplient à l'infini, ce qui rend très-nombreux les passages d'une variété et d'une sous-variété à l'autre. Il en est de même pour les variétés de la plupart des Hyménoptères.

11. — **Bombus trifasciatus**, Smith.

F. Smith, Descriptions of... Hymenopt. Insects from North China ; Trans. Ent. Soc. Lond. New. Ser., II., part. II. p. 43. t. VIII. fig. 4. (1). —*Id.* Catal. Hymenopt. Ins. Brit. Mus. II, p. 401, 68. — Sina septentrionali (Chusan) ; Museo Britannico.

Une large bande noire entre les ailes, non mentionnée dans la description de M. Smith, mais parfaitement exprimée dans la figure, et deux exemplaires du Muséum de Paris, me font placer ici ce bourdon, comme parfaitement conforme au *B. montanus*.

Voici une courte description des deux ♀ du Muséum, rapportées par Jacquemont, de Cachemire, pays très-montagneux comme l'on sait.

Statura *Bombi lapidarii* ♀ maximæ. Niger ; prothorace, scutello, abdominis segmentis primo secundoque, flavis (partim flavidis); quarti apice, quinto anoque, rufis ; alis sordide hyalinis, apice infuscatis.

Cette femelle, par une teinte jaune pâle d'une partie de ses poils, offre déjà une transition à la sous-var. *b*. L'autre appartient déjà pour la plus grande partie aux sous-variétés *d* et *e*, et constitue une curieuse pièce à l'appui de l'identité spécifique des variétés jaunes et blanches : elle ne conserve plus de jaune que le milieu du premier et tout le second segment ; tous les autres poils jaunes dans le *B. montanus* sont devenus blanchâtres, et pour la plupart très-blancs. En même temps, fait plus rare dans les variétés du *B. montanus*, les poils roux de l'ex-

---

(1) « ♀ Noire ; revêtue de pubescence noire à la tête, jaune au thorax, noire aux jambes, leurs tarses ferrugineux. Abdomen, les deux segments basaux revêtus de pubescence jaune, les troisième et quatrième de pubescence noire, et le segment apical de pubescence d'un roux éclatant. — Longueur 10 lignes.

♀. Semblable à la ♀. — Longueur 7 lignes.

Hab. Chusan (Chine). — Je n'ai vu cette espèce d'aucune autre localité. »

trémité de l'abdomen sont également devenus blanchâtres et en partie blancs sur les côtés du cinquième segment et de l'anus.

On peut ainsi caractériser cette seconde ♀, qui appartient plutôt, comme une modification particulière, à l'une des subvar. *e* ou *f*.

Nigra, prothoracis fascia, scutello, primi segmenti penicillo pilorum utrinque, quinti et ani lateribus albido-, partim albo-, pilosis; segmenti primi reliqua parte et secundo toto, pallide flavis.

Un troisième individu du Muséum de Paris, une petite ♀ ou grande ♀, d'Asie (sans autre désignation de patrie), est conforme à la figure donnée par M. Smith, mais a les ailes d'une teinte hyaline sale, entièrement hyalines au bout.

12. — *Var.* **1**, *sub-var. b. Pilis faciei sub antennis (interdum frontis quoque supra antennas), prothoracis, pleurarum (vel propleurarum tantum), scutelli segmentorumque abdominalium primi secundique, pallide citrinis; scopa marginis posterioris, vel et anterioris, tibiarum posteriorum tota aut partim, at non semper, rufescens vel pallescens. Ceterum varietati* **1** *conformis.*

? Bombus tricolor, Dahlbom.

Dahlb. Bombi Scandinav. 41, 17, fig. 11 (1). — *Zetterstedt,* Insecta Lapponica 474, 9 (2). — Smith Catal. Brit. Mus. II, 394, 32.

---

(1) « *Hirsutus ater, thorace antice, scutello abdominisque basi virescenti sulphureis, ano fulvo; alis hyalinis, apice infuscatis.* ♀ (fig. 11).

In Karesuando Lapponiæ Tornensis a D. *Zetterstedt* detectus; prope urbem Stockholm a D. Schœnherr semel inventus.

Fem. Ater hirsutus. *B. hortorum* subæqualis et assimilis; differt ano flavo l. fulvo, qui in illo albus l. niveus. Caput totum nigrum vertice fulvo. Thorax antice et scutellum sulphurea, paululum virescentia; fascia inter alas nigra. Segmenta abdominis duo antica scutello concolora, tertium atrum, quartum fulvum, reliqua fulva Corpus subtus atrum l. nigrum. Venter et fusco et pallide hirsutus. Pedes nigri. »

(2) « *B. tricolor:* hirsutus niger supra flavus, thoracis fascia media abdominisque cingulo medio rubro terminato, nigris, ano albido, alis hyalinis. ♀.

? Bombus balteatus, Dahlb.

Dahlbom loc. laud. 36, 8. (3)

3 ♀ paulo minores; Sicilia, lexit E. Bellier de la Chavignerie; 10 ♀, Helvetia, omnes vertice, meso - et metapleuris rigris (valle Engadinae superioris, lexit Meyer Dür); ♀ minor et ?, Pedemonte (Taurino), misit prof. Bellardi; ? Helvetia; Parisiis (capite nigro-piloso, pleuris et metathorace flavo-pilosissimis); Gallia boreali (Brest), lexit Dr de Léséleuc; — ♀ major, Helvetia (Lugano), cepit Meyer-Dür.

Cette dernière ♀ constitue presque une sous-variété. Elle a partout les poils jaunâtres étendus sur une plus grande surface, ce qui rend la bande noire du mésothorax de moitié plus étroite que chez toutes les autres variétés t individus de l'espèce. Les cuisses sont pour la plus

---

Hab. in Lapponia Tornensi rarissime, ad Karesuando d. 15. Aug. unicum individuum inveni. (Lapponia Suecica sylvatica.)

Fem. B. arbustorum paullo major, *B. ephippium* aequalis. Similis *B. hortorum*, Linn., et *B. sylvarum*, Linn., sed differt ab illo fascia abdominis nigra, rubro-terminata (nec simpliciter nigra), et ab hoc, ano albo (nec rubro). Hirtus, niger. Thorax dorso flavus, fascia inter alas infra (versus scutellum) dilatata, nigra. Abdominis segmenta 1 et 2 flava, 3 fascia determinate nigra, infra rubro-vel luteo-indeterminate et anguste terminata; reliqua segmenta alba. Alae byalinae, costa parum infuscata. »

(3) « Hirsutus ater, thorace antice, scutello abdominisque fascia basali flavis, ano fulvescente; alis hyalinis, apice subinfuscatis. ♀

In Lapponia Tornensi ad Enontekis a D. *Is. Grape* olim detectus; testante dom. *Schœnherr* qui typum nobis benevole transmisit.

« B. *Balteatus* » in litteris a dom. *Gyllenhal* denominatus.

Fem. Praecedenti affinis et assimilis, sed paullo angustior et bene distincta : scutello abdominisque segmento secundo flavis; quae partes corporis in illa nigrae deprehenduntur. Hirsutus. Caput totum nigrum. Thorax concolor, exceptis fascia antica determinata et scutello flavis; haec tamen fascia angustior quam eadem in *B. interrupto*; abdominis segmenta primum et secundum flava, medio obsoletius subinterrupta. Segm. tertium totum et quartum basi, nigra; — hoc apice nec non quintum sextumque tota fulvescentia s. pallide fulva. Corpus subtus atrum l. nigrum. Venter niger segmentis analibus fulvescenti pilosis. Pedes nigri. Alae hujus *Bombi* magis hyalinae quam praecedentis, in quo magis fumatae obveniunt. »

grande partie couvertes de poils jaune pâle. Les segments abdominaux 3-5 sont frangés de poils roussâtres très-pâles.

Les ♀ de cette subvariété étaient assez communes en mai et juin 1853 en Suisse, dans la vallée de la haute Engadine, d'où M. Meyer-Dür m'en a envoyé dix, qui toutes avaient le vertex noir, seulement une bande jaune pâle sur le prothorax et ses côtés, et les deux tibias postérieurs frangés de roux. Une ou deux seulement offraient quelques poils jaune-pâle mêlés aux poils noirs du sommet de la tête. Dans deux autres de ces ♀, un très-petit limbe noir ou une légère échancrure noire du pelage jaune du bord postérieur du second segment indique un commencement de passage à la var. 2, subvar. h. La plupart des points de la haute Engadine où ces bourdons ont été pris par M. Meyer-Dür, comme par exemple Pontresina, sont situés à près de 2000 mètres au dessus du niveau de la mer. Ce fait vient à l'appui de la fréquence de cette espèce dans les hautes montagnes.

Quant au *B. balteatus*, Dahlb., je ne saurais dire s'il se rapporte exactement à la sous-var. *b* du *B. montanus*; car il a, selon l'auteur cité, « la base du quatrième segment *noire*, » ce que je n'ai remarqué dans aucune des variétés observées par moi.

13. — *Var.* 1, *subvar. c* = *subvar.* 2, *at pilis thoracis abdominisque segmentorum* 1, 2 *albido-flavescentibus.*

♀, Pedemonte (Taurino), lexit Bellardi; ♂ Sabaudia (Monasterio) (1), lexit Excoffier; ♂ prope Parisias a me lectus.

Les dégradations entre les sous-variétés 1 à 3 sont très-insensibles. Le mâle, que j'ai pris moi-même dans les environs de Paris, à Saint-Maur, a les poils presque blancs; il ressemble tout à fait au *B. pratorum*, L., ♂, et donnerait lieu, avec plusieurs faits que je mentionnerai plus loin (§ 29), à discuter si le *B. montanus* n'est pas une variété de cette espèce.

---

(1) Moutier en Tarentaise.

14. *Var.* 1, *subvar. d* = *subvar. c*, *at pilis thoracis segmentorumque abdominalium* 1, 2 *albidis*, 3-5 *pallide rufis.*

Faciei pili flavescentes vel albidi, intermixtis nigris aliquot. Prothoracis fascia interdum subflavescens. Metapleuræ nigra. Tibiarum posteriorum scopa rufa vel pallide rufa.

♀ de Sitka, donnée par feu Ménétriés; 3 ♀ de Suisse (Grisons) : une de Coire, donnée par le docteur Kriechbaumer, sous le nom de « *B. elegans*, ♀ normalis, » nom qui, à ma connnaissance, est resté inédit; deux de la haute Engadine, prises par M. Meyer-Dür, à environ 2,300 mètres au dessus du niveau de la mer. « Le climat de cette région, » dit M. Meyer-Dür dans la note qui accompagnait cette capture faite au commencement de juillet, « est rude (« rauh ») comme en Norwège. En juillet le thermomètre ne monte jamais au dessus de 12° R.; le soir il descend le plus souvent à 0. La région est excessivement pauvre en hyménoptères. » Si l'on se reporte aux dix ♀ de la subvar. *b*, que M. Meyer-Dür a rapportées des parties moins élevées de la même vallée de la haute Engadine (voy. ci-dessus, p. 431), et si l'on compare ce qui a été dit (p. 425) sur la var. alpine blanche du *B. sylvarum*, on y trouvera un nouvel argument en faveur de l'identité des *B. montanus* jaunes (§ 9) et blancs (*tunicatus*, etc., § 15, 16).

? pris à Brest, par le docteur de Léséleuc : poils de la face usés, mais paraissant noirs; corbicules des tibias postérieurs blanchâtres; bande noire du troisième segment si étroite, qu'il reste douteux s'il ne s'agit pas plutôt d'un individu de la var. blanche du *B. sylvarum* dont il a été question plus haut (p. 425).

♂ de Kamtchatka; donné par le colonel Radochkoffsky, sous le nom de *B. Burellanus*, mais différant de celui-ci par la taille plus grande, la bande noire du milieu de l'abdomen plus large, les poils jaunes moins longs, moins serrés, etc. Taille des grands ♂ de *B. lapidarius*; poils de la face et du prothorax jusqu'à la poitrine d'un blanc jaunâtre; poils de l'écusson et des deux premiers segments abdominaux blanchâ-

tres; ceux des pattes postérieures noirâtres avec une légère nuance partielle roussâtre; ceux des derniers segments roux.

15. — *Var.* 1, *subvar. e*, = *subvar.* 1, *at thoracis segmentorumque abdominalium* 1, 2 *pilis albidissimis vel albis.*

Bombus tunicatus, Smith.

F. Smith., Description of Hymenopt. Ins.; Trans. Ent. Soc. Lond., New. Ser. II. part II, p. 42, t. VIII. fig. 7. ♀ (1); Catal. Hymenopt. Brit. Mus. II. p. 401, nº 67. — India septentrionali; Sina boreali (Chusan); Mus. Britannico.

C'est ici la véritable place du *B. tunicatus*, Smith, comme le prouvent deux très-beaux exemplaires du Muséum de Paris, rapportés d'Asie, probablement de Perse, par M. Aucher. J'en donne une courte description.

♀, ♀. Caput, pedes abdominisque segmentum 3, nigra, nigro-pilosa; prothorax, pleuræ, scutellum abdominisque segmenta 1, 2, niveo-albo-pilosa; segmenta 4, 5 et anus ardenti-rufa; alae hyalinae, apice in ♀ hyalino, in ♀ vix infuscatae.

---

(1) « ♀. Tête noire; thorax revêtu de pubescence blanche, et ayant une bande transversale noire entre les ailes, qui sont d'un noirâtre obscur; la pubescence des deux segments basaux de l'abdomen est blanche, celle du troisième noir, et celle du reste des segments apicaux d'un roux éclatant; les pieds sont entièrement noirs, ainsi que le dessous du corps. — Longueur 10 lignes.

♀ Ce sexe diffère en ayant une bande noire plus large sur le thorax, le segment basal seul blanc et le second roux; le reste comme dans la ♀. Longueur 6 à 7 lignes.

Hab. Chusan, sur la cîme des montagnes (*hills*).

Les ouvrières seules ont été rapportées par M. Fortune, du nord de la Chine; mais des ouvrières et aussi des femelles de l'Inde septentrionale se trouvent dans la collection du Musée britannique. C'est une des plus belles espèces de ce genre.

M. Fortune m'a appris que tous ces bourdons ont été trouvés au haut des montagnes du Chusan et dans les plaines contiguës. »

16. — *Var.* 1, *subvar. f. Corporis totius facies dorsalis albo-pilosa, exceptis fascia inter alas abdominisque segmento tertio, nigris, secundo interdum, nec vero semper, plus vel minus flavo.*

Bombus viduus, Erichson.

Ménétriés, Middendorff Sibirische Reise t. II, p. 65 (citante Radochkoffsky).
O. Radochkoffsky, sur quelques hyménoptères nouveaux, etc., Moscou, 1860, in-8° (1), p. 3, n. 1, fig. 1.

Cette variété ressemble beaucoup à la précédente (*B. tunicatus* Smith.) et n'en est peut-être qu'une variété. Elle s'en rapproche surtout par l'ouvrière, chez laquelle, comme chez celle du *B. tunicatus*, le second segment abdominal conserve, en entier ou en partie, la couleur jaune de ses poils. Elle s'en distingue principalement par les poils de l'extrémité de l'abdomen qui sont entièrement blancs, ce qu'on n'observe à un aussi haut degré dans aucune autre variété. Cette circonstance m'a fait d'abord rechercher s'il ne s'agit pas plutôt ici d'une var. d'une des espèces de Bourdon à anus blanc, mais il n'y en a aucune à laquelle le *B. viduus* puisse être rapporté aussi bien qu'au *B. montanus*. La seconde ♀ du *B. trifasciatus*, Sm., du Muséum de Paris, décrite ci-des-

---

(1) « Hirsutus, niger ; thorace albo, fascia inter alas nigra ; — abdominis segmentis primo albo, secundo luteo, tertio nigro, quarto quintoque et ano albis. Alis subfuscis.

Noir. Des poils jaunes entre les yeux et sur la bouche. — Corselet blanc en dessus et sur les côtés, sur la poitrine entre les pattes; une bande dorsale noire entre la base des ailes. Premier segment de l'abdomen blanc, second jaune, le troisième noir, les deux derniers et l'anus blancs. — Pattes noires, jambes et tarses mêlés de poils roux. — Ailes assez transparentes. — *Femelle*, long. 22 millim.

Mâle. Des poils noirs entre les yeux et sur la bouche. — Le reste comme dans la femelle. — Long. 11 millim.

De la Sibérie occidentale. — Mer d'Okhotsk, du voyage de M. Middendorff et de celui de M. Léopold Schrenck. »

sus, § 11, p. 429, et les différences signalées entre les individus du *B. viduus*, me semblent d'ailleurs démontrer assez clairement la transition insensible du *B. montanus* au *B. viduus*.

Je donne ici la description de deux individus de ce dernier, qui m'ont été donnés par feu Ménétriés avec l'étiquette : *B. viduus* Erichson ; une grande ♀ de l'Oural, une ouvrière d'Onon, sur les rives de l'Amour.

♀. Faciei pilis albescenti-flavidis, admixtis aliquot nigris, verticis flavis admixtis aliquot sordide albescentibus ; secundi segmenti albedine vix sordidiori, sine ulla flavi tinctura; abdominis apice albo, nullomodo rufescenti ; tibiarum posteriorum corbicula nigra, vix apice pilorum partim pallide rufescenti ; alis basi sordidius hyalinis, medio hyalinis, apice parum infuscato.

♀. Pilis faciei nigris, prothoracis, scutelli segmentique primi albis, secundi citrinis, partim albidis, segmentorum apicalium albis, hinc et indè pallidissime rufescentibus ; corbicula nigra ; alis clarioribus quam in ♀, fere hyalinis, apice levissime infuscato.

17. — Var. 2. — Differt a varietate 1 abdominis segmenti secundi basi tantum (nunc dimidio basali, nunc triente basali) flavo- vel albo-piloso, apice nigro-piloso.

18. — *Var.* 2, *subvar. g*, *vel var.* 2 *typica. Thoracis baseosque abdominis pilis laete flavis vel citrinis.*

Varietatis 1 subvarietati *a* prorsus conformis, capitis, metapleurarum tibiarumque posteriorum pilis nigris, cet., at secundi segmenti parte basali tantum (triente, dimidio vel duobus trientibus) flava.

2 ♀, una Sicilia (Bellier), secundi segmenti dimidio basali flavo, altera Neapoli (Forte), ejusdem triente basali tantum flavo, prothoracisque et scutelli fasciis flavis angustioribus.

19. —*Var.* 2, *subvar. h.* = *Subvar. g*, *pilis thoracis baseosque abdominis pallidius flavis* (ut in varietatis primae subvarietate *b*).

2 ♀ majores, ♀, Neapoli, lectae a doctore Forte; ♀ minima vel ♀ major, Pyrenaeis; capitis, meso- et metapleurarum corbicularumque pilis nigris; prothoracis scutellique fasciis flavis angustioribus, secundique segmenti vix dimidio basali flavo-piloso.

♀ minor, Engadina superiori (lexit Meyer Dür)), praecedentibus similis, at mesopleuris pallide flavo-, tibiarum posteriorum corbicula rufo-, pilosis, secundi segmenti basi media pallide flavo-, utrinque nigro-. pilosa.

♂, Helvetia (valle Oberhasli), captus a Meyer-Dürio, pilis faciei verticisque, cingulo prothoracis in pro- et mesapleuras decurrente, scutello, segmento primo utrinque secundique basi media, flavis, pilis tibiarum posteriorum rufis, femorum posteriorum flavescentibus, genarum, pectoris ventrisque albido-flavescentibus.

Les ♂ et certaines ♀ de plusieurs variétés ont beaucoup de ressemblance avec le *B. pratorum*, dont le *B. montanus*, Lepel., n'est peut-être qu'une variété constante (voy. § 29, page 21).

20. — *Var.* 2, *subvar. i*, =*subvar. g*, *thoracis baseosque abdominis pilis albidissimis vel albis*, ut in varietatis primæ subvarietati *e*, *sed secundi segmenti margine apicali nigro*.

Bombus tunicatus, Smith.

Cette espèce, établie par M. Smith, a sa place marquée dans la var. *e* (voy. ci-dessus, § 15). Pourtant il nous la faut mentionner de nouveau ici, comme constituant une modification particulière de la var. 2, sous-var. *i;* car d'après la figure que M. Smith donne de la ♀, le second arceau dorsal de l'abdomen, blanc dans la plus grande étendue de sa base, est noir sur les côtés et le bord postérieur.

On verra plus loin (§ 27, p. 441) que l'ouvrière de cette subvar. donne lieu à quelques considérations très-curieuses et à l'établissement de la sous-var. *n*.

21. — **Bombus Sichelii**, Radochkoffsky.

Radochk., sur quelques hyménoptères nouveaux, p. 3, nº 2, fig. 2 (1). — Amour et Kamtchatka : Mus. Academiæ Petropolensis.

Il est possible que cette subvariété appartienne à la subvariété *e*, et non à la subvariété *i;* car il y a dans la description de M. Radochkoffsky une obscurité, et une contradiction avec sa diagnose. Celle-ci dit que le bord inférieur du second segment est noir, ce qui nous fait placer l'espèce ici. D'après la description, au contraire, le second segment serait blanc dans son bord postérieur, comme dans notre subvar. *e*, et n'en différerait que par une bande noire à la base de ce segment. La figure ne tranche pas la question, car elle admet l'une et l'autre interprétation. En tout cas, la différence des deux subvar. (*e* et *i*) est minime, toutes les deux se rapportant indubitablement à la var. blanche du *B. montanus*.

22. — Var. 3. — Abdominis segmentum primum omnino vel partim flavum, flavescens vel albidum, secundum totum nigrum.

23. — *Subvar. k.* — *Flavedinis color laete flavus.*

Deest in mea collectione haecce subvarietas, utpote in omnibus

(1) « Hirsutus, niger : thorace albo, fascia inter alas nigra; — abdominis segmentis : primo et secundo basi, albis cum margine infero nigro, tertio nigro, quarto quintoque et ano luteo-fulvis. — Alis subfuscis.

Noir, des poils roussâtres sur la bouche, corselet blanc en dessus et sur les côtés; une bande dorsale noire entre la base des ailes. — Premier et second segments de l'abdomen blancs, celui-ci offre sur le bord antérieur une bande de poils noirs : le troisième noir, le quatrième, cinquième et l'anus d'un jaune roussâtre. — Pattes noires, jambes et tarses postérieurs mêlés de poils roux. — Ailes enfumées. — *Femelle*, long. 24 mill.

De l'Amour, par M. Leop. Schrenck et du Kamtchatka (*), par M. Dittmar. »

(*) Nous avons déjà vu, plus haut, p. 14 et 15, d'autres variétés du *B. montanus*, provenant de ces localités ou de pays voisins.

varietatibus rarissima; etenim pilorum totius corporis color sæpissime pallide, rarissime laete, flavus est (compar. § 9, subvar. *a*).

24. — *Subvar. l. Thoracis scutellique fascia angustior, pallide flava; primi segmenti utrinque fasciculus pilorum pallide flavescentium.*

♀ minor, capitis, pleurarum totarum tibiarumque omnium pilis nigris. Neapoli, misit doctor Forte, sub nomine *B. subinterrupti*, cui revera similis est. Altera ♀ minor, priori similis, at fasciis et maculis flavis pallidioribus, angustioribus, corbiculis rufescentibus; in valle altæ Engadinæ cepit Meyer-Dür. Tertia, præcedenti conformis et cum ea capta, at scutello nigro. Quarta, Pyrenaeis, differt propleuris flavis, segmenti abdominalis tertii apice rufo.

Les deux faisceaux ou houppes de poils jaunes occupent les côtés du premier segment, et le second est entièrement noir. Le contraire a lieu dans le *B. subinterruptus*, Dahlb., Lepel. (*pratorum*, L. ♀ var.), qui a le premier segment et l'écusson entièrement noirs. Toutefois (v. § 29, p. 441) on peut agiter la question, si le *B. montanus* n'en est pas une variété constante.

La seconde ♀, prise dans la haute Engadine, en juin 1863, par le zélé entomologiste Meyer-Dür, avec les nombreuses grandes ♀ des sous-variétés *b* (p. 431) et *d*, mais en même temps avec trois ♀ de *B. pratorum*, se distingue par tous les poils jaunes très-pâles, d'un jaune blanchâtre passant au blanc, si bien qu'on pourrait aussi la placer dans la var. suivante, blanche (var. *m*). La face a une houppe de poils jaunâtres mêlés de quelques noirs. La bande du prothorax est très-étroite; les poils de la partie inférieure des flancs du prothorax tournent au roux; ceux des corbicules le sont en partie. L'écusson n'a qu'un petit nombre de poils jaune pâle mêlés de noirs. Le second segment abdominal est frangé de poils noirs tournant au roussâtre; les derniers segments sont d'un roux très-pâle. Une troisième petite femelle de la même origine, prise à 2,000 mètres d'altitude, est entièrement conforme à la deuxième, si ce n'est qu'elle a les poils de l'écus-

son tous noirs, ce qui rapproche encore davantage cette sous-variété des *B. subinterruptus* et *ephippium*, Dahlb., (*pratorum*, L., var.), dont elle ne se distingue plus que par la position des deux houppes jaunes de la base de l'abdomen sur le premier segment, tandis qu'elles occupent le second dans le *B. subinterruptus*.

Une quatrième petite ♀, des Pyrénées, est semblable à la première; chez elle la bande jaune pâle du prothorax descend un peu sur les côtés; la houppe de poils jaunes des deux côtés du premier segment s'étend un peu sur le second. La moitié apicale du troisième segment est presque entièrement recouverte de poils roux, circonstance remarquable qui, chez tous les *Bombus* à anus roux, ne se trouve que dans le *B. Lefebvrei*, Lep. Celui-ci est une variété constante du *B. lapidarius*, L., variété très-rare partout, excepté en Suisse, d'où j'en ai reçu un certain nombre par M. Meyer-Dür.

On voit combien cette espèce varie, même dans ses sous-variétés, et combien les transitions entre ses nombreuses variétés sont fréquentes. Le genre *Bombus* en général est très-sujet à varier dans toutes ses espèces, ce qui ne permet d'établir des espèces nouvelles qu'avec beaucoup de réserve.

25. — *Subvar. m. Subvarietati l similis, at thorace albo-piloso, fascia media abdominisque basi tota nigris.*

Bombus Caucasicus, Radochkoffsky.

Radochk. loc. cit. p. 4, n. 3, fig. 3. (1).

Un exemplaire communiqué par M. le colonel Radochkoffsky est

(1) « Hirsutus, niger, thorace antice et scutello albis, ano fulvo-rubro.

Noir. Poils de la bouche roux. — Corselet blanc en dessus; une bande dorsale noire entre la base des ailes. — Premier, deuxième et troisième segments de l'abdomen noirs, quatrième, cinquième et l'anus roux.

Jambes et tarses mêlés de poils roux. — Ailes assez transparentes. — *Femelle*, long. 25 millim.

Cette espèce a été rapportée du Caucase et des environs de Tiflis par le général Bartholomei. »

parfaitement conforme à sa description et à sa figure, si ce n'est que les ailes sont transparentes, mais un peu grisâtres (*sordide hyalinae*).

26. — VAR. 4. PILORUM FLAVORUM COLOR IN ALBUM VEL CINERASCENTEM MUTATUS, SECUNDO SEGMENTO FLAVO- VEL RUFESCENTI-PILOSO.

27. — *Subvar. n. Prothoracis, scutelli segmentique abdominalis primi pilis albis, secundi flavis vel rufescentibus.*

B. tunicatus, ♀, SMITH, *loc. cit.*

Voyez ci-dessus, p. 434, note 1, la description de cette ouvrière, qui a le premier segment abdominal seul blanc, et le second de la couleur jaune ordinaire ou roussâtre, preuve manifeste de l'action insensible et souvent partielle des causes locales auxquelles les variétés doivent leur origine. Quelque chose de semblable s'observe chez un individu du *B. trifasciatus* de Cachemire, du Muséum de Paris (voy. ci-dessus § 11, p. 429).

28. — *Subvar. o. Pili flavi cinerascentes, segmento abdominali secundo fulvo-rufo.*

Ce n'est qu'avec doute, n'en ayant vu que deux exemplaires, que j'indique cette variété asiatique du *B. montanus*, et plus particulièrement du *B. trifasciatus*, Sm. (voy. ci-dessus, § 11, p. 429), semblable à la précédente. Elle a le second segment abdominal *roux*, et une teinte grisâtre du reste des poils jaunes. En voici le signalement provisoire :

B. Fairmairii, Sichel, n. s. Niger ; thorace cinerascenti-flavo, fascia inter alas nigra ; abdominis segmento primo, in lateribus praecipue, cinerascenti- flavo ; secundo, quarto, quinto anoque fulvo-rufis, tertio nigro ; alis subhyalinis.

♀ minima, ?; Asia; in Collectione amicissimi L. Fairmaire.

29. — A plusieurs reprises nous avons déjà fait remarquer les ana-

logies qui existent entre le *B. montanus*, Lepel., et le *B. pratorum*, L. On les rencontre souvent ensemble; les ♂ des deux espèces se ressemblent en général beaucoup, et sont souvent difficiles à distinguer.

La ♀ de la sous-variété *l* du *B. montanus*, nous venons de le voir, est très-semblable à l'une des variétés du *B. pratorum* ♀, dans laquelle les deux côtés du second segment portent une houppe de poils jaunes. Pourtant il reste toujours, entre les ♀ des deux espèces, une différence très-tranchée, qui empêche de les réunir : dans le *B. montanus*, les poils de l'écusson sont toujours jaunes, dans le *B. pratorum* toujours noirs; chez celui-ci, les poils jaunes de la base de l'abdomen n'occupent jamais que le second segment, et le premier est toujours noir, tandis que chez le *B. montanus*, il est toujours jaune en entier ou en partie.

Le *B. sylvarum*, L., aussi ressemble beaucoup au *B. montanus;* mais il s'en éloigne davantage, en ce que la couleur des parties claires de sa robe, toujours plus roussâtre que jaune, ne varie que très-peu de teinte, et en ce que la bande noire de l'abdomen est toujours beaucoup plus étroite. Il n'existe pas non plus entre les variétés des deux espèces des transitions qui permettent de les réunir.

Le *B. montanus* doit donc continuer à figurer comme espèce séparée.

30. — Au résumé, l'on voit par tout ce qui précède, combien les éléments de la description complète d'une espèce sont souvent dispersés et difficiles à réunir, et combien les caractères essentiels de l'espèce sont sujets à varier accidentellement par l'influence des causes locales, dues au climat, à la position géographique, à l'altitude, aux conditions géologiques, thermométriques et météorologiques, et probablement à d'autres encore qui nous échappent dans l'état actuel de la science.

Beaucoup de lecteurs trouveront, sans aucun doute, que des travaux de cette nature sont trop minutieux, trop arides et trop fatigants à lire. Toutefois il me semble que, pour déterminer exactement une espèce riche en variétés et en synonymes et lui assigner ses limites réelles, ainsi que pour résoudre peu à peu et sur des bases solides

l'importante question de la fixité et de la variabilité de l'espèce, la méthode que j'ai tentée peut seule conduire à la certitude et à la simplification de la science, trop encombrée par des espèces factices. Je me propose donc d'appliquer la même méthode à d'autres recherches sur l'ordre si intéressant et en général trop négligé des hyménoptères.

Une lettre de M. F. Smith, que je viens de recevoir pendant l'impression de ce travail, et dont je joins ici la traduction, prouvera une fois de plus combien les observateurs les plus exercés sont exposés à se tromper, lorsqu'ils n'ont pour base de leur jugement que des individus isolés de différentes séries d'une espèce.

« Le *Bombus montanus* dont vous m'avez envoyé deux femelles (des variétés *b* et *d*, mais prises toutes les deux dans le même mois dans la vallée de la haute Engadine, du pays des Grisons), est nouveau pour moi. Je ne puis me ranger à votre opinion qu'il est de la même espèce que les *B. tunicatus* et *trifasciatus*. De ce premier, le Musée britannique possède les trois sexes, qui ont tous la même coloration : le thorax couvert de pubescence *blanche*, avec une bande noire entre les ailes ; la base de l'abdomen *blanche*, puis une bande noire, et les derniers segments d'un *roux vif presque rouge*. Le *B. trifasciatus* a également les derniers segments de l'abdomen d'un *rouge vif*, mais sa tête est beaucoup plus longue. Le Musée britannique possède quelques beaux exemplaires du *B. montanus*, qui ont été comparés avec le type de Lepeletier, qui se trouve dans la collection du professeur Westwood, et je ne regarde pas les deux individus envoyés par vous comme identiques avec ce type ; ils forment une espèce tout à fait nouvelle pour moi. Je ne puis dire positivement si c'est ou non le *B. balteatus* de Dahlbom ; mais j'ai reçu cette dernière espèce de Dahlbom et ne la crois pas identique avec la vôtre. — Il me paraît que votre bourdon est une nouvelle espèce ; en tout cas il est entièrement nouveau pour moi. — Il a des poils pâles sur la face, tandis que chez le *B. montanus* Lepel., ils sont *noirs* sur la face et *rouges* sur les derniers segments de l'abdomen. Les individus envoyés par vous ont des poils d'un jaune pâle légèrement teinté de roux, près de la bande noire. »

Le lecteur ne sera pas étonné si ces arguments n'ébranlent aucunement ma manière de voir, après l'exposé si détaillé que j'ai donné des variétés du *B. montanus* et des nombreuses transitions qu'il y a entre elles.

NOTICE

SUR

L'ABBÉ MADENIS

Par M. le Dr GERVAIS

Lue à la Société Linnéenne de Lyon le 12 Décembre 1864

Dans notre Société Linnéenne, si nous devons un souvenir à ceux que la mort vient frapper, nous le devons surtout aux membres recommandables par leur assiduité, leur savoir, et dont les places, toujours trop tôt vides, provoquent les regrets en attristant le cœur. Accoutumés que nous étions depuis longtemps à voir siéger au milieu de nous les abbés Madenis et Vernange, leur double absence presque simultanée sollicite un retour de la pensée sur ce qu'ils ont été et sur ce qu'ils ont fait.

Tous les deux, hommes d'études sérieuses, ont dignement consacré leur vie à l'exercice du ministère ecclésiastique, au professorat, à la connaissance approfondie des sciences naturelles, et tous les deux, pour nous servir d'une expression de Châteaubriand, ont apporté leur grain de sable à l'édification du monument commun. Dans leurs moments de studieux loisirs, ils cultivaient les plantes qu'ils avaient butinées et plantées de leurs mains, chacun de son côté, ils les observaient, puis ils venaient ensemble, *Arcades ambo*, s'asseoir, côte à côte, à nos séances, toujours prêts à jeter quelques traits de lumière au milieu des discussions les plus inattendues.

L'abbé Madenis, issu d'une famille notable, non par son origine mais

bien par ses vertus héréditaires, naquit à Lyon, en 1798, au milieu d'un quartier populeux, rue Neyret. Son père comptait parmi nos principaux chefs d'ateliers de soieries et occupait un rang honorable sous le régime des corporations, alors que la charge de jurande et l'admission à la maîtrise règlementaient notre fabrique si justement célèbre.

On sortait de la tourmente révolutionnaire ; mais le père de Madenis, appréciant, au point de vue de probité où il était placé, les événements de cette époque, et tenant à inspirer à son fils les sentiments religieux qui l'avaient toujours animé, jeta lui-même dans son cœur les premiers germes de l'éducation chrétienne. De bonne heure il le fit initier aux éléments de la langue latine, puis, à la réorganisation des écoles cléricales dans notre diocèse, il le plaça à Saint-Nizier pour continuer l'éducation qu'il avait commencée. — Sa vocation pour l'état ecclésiastique fut bientôt décidée. Entré au grand séminaire de Saint-Irénée, il y termina ses études théologiques; mais trop jeune encore pour être promu aux ordres sacrés, il professa pendant près de deux années dans cette même école de Saint-Nizier, dont naguère il était sorti élève.

En 1820 il fut ordonné prêtre et envoyé, en qualité de vicaire, dans la paroisse de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; mais ses goûts, ses aptitudes spéciales avaient marqué sa place au sacerdoce de l'enseignement, et le 1er novembre 1822 il fut appelé à professer les belles-lettres au petit séminaire de Saint-Jean.

Dévoué aux élèves qui lui étaient confiés, il s'appliquait à fortifier, à épurer leur goût pour le vrai, sans lequel il n'y a ni beauté ni force dans l'éloquence. Son esprit délicat, son âme élevée et un tact merveilleux lui faisaient trouver la fibre sensible de ses jeunes auditeurs pour les ébranler et les pousser au succès. Doué d'un sentiment exquis des beautés littéraires, quand il donnait lecture d'un modèle à suivre, d'une narration attachante, ses accents émus les faisaient passer dans leur âme à travers les larmes de son admiration.

Parlerons-nous de ses qualités privées? elles se traduisaient par les élans de son cœur. Ce qui faisait qu'il était aimé partout, c'est que, respectant les opinions de chacun, il n'imposait jamais les siennes, et, en matière religieuse, il comprenait la tolérance dans le sens plus étendu

qui pût être légitimement permis. Bienveillant, rempli de déférence pour tout le monde, il s'accommodait de tout et ne se préférait à personne. Pressé d'invitations en raison de son affable sociabilité, il avait le secret de se dérober au plus grand nombre, sans rien perdre dans l'amitié de ceux dont la susceptibilité aurait pu être froissée par son refus. C'est que, en échappant ainsi aux sociétés particulières, il comptait faire un meilleur échange de ses heures en les consacrant aux jeunes intelligences qu'il s'appliquait à cultiver.

Ce fut en de tels sentiments qu'en 1826 il concourut à l'établissement de la Maison des Minimes, où le zèle actif qu'il déploya pour l'organisation de son enseignement fut un des principaux éléments du succès auquel cette institution est parvenue. Aussi, plein d'une satisfaction légitime, rien au monde ne l'eût déterminé à s'éloigner de cette retraite adoptive où il se trouvait heureux de recevoir ses anciens élèves que leur cœur amenait près du sien, comme à un foyer de nouvelles inspirations ou d'attrayants souvenirs. Le reste de ses loisirs était employé à l'étude de l'histoire naturelle, de la minéralogie et de la botanique particulièrement. Il a laissé une collection de minéraux qui témoigne du goût qu'il avait mis à les choisir. Quant à la botanique, dont il s'occupait beaucoup plus, il en avait fait une branche de l'enseignement dont il s'était chargé; il passait peu de jours de la belle saison sans aller à la maison de campagne, suivi ordinairement de quelques élèves, pour étudier ou donner des soins aux plantes qu'il avait réunies et groupées par familles. Chaque année il augmentait sa collection de tout ce qu'il rapportait des excursions fréquentes auxquelles il se livrait; il a même légué à l'usage de ceux qui vont herboriser un manuel utile intitulé : *Analyse des plantes vasculaires du Lyonnais et du mont Pilat.* Ajoutons que si cette publication existe sans nom d'auteur, c'est que, par un sentiment de modestie habituelle, il employait à se cacher tout le soin que d'ordinaire on met à se produire.

L'ardeur qui l'entraînait à la recherche des différentes espèces de végétaux faillit lui devenir fatale un jour. Accompagné de l'abbé Ducret, il était allé herboriser aux environs de la ville d'Aix en Savoie, et, malheureusement, c'était à cette époque où une erreur populaire, accréditée dans les campagnes, attribuait à l'empoisonnement des puits les

ravages causés par le choléra. Engagés trop avant dans des localités presque désertes, ils sont d'abord aperçus par quelques naturels qui se rendent peu compte de leur tournée aventureuse. On se fait signe, on s'appelle, on chuchotte, et bientôt tous les deux se voient assaillis par une bande armée de pioches, de fourches, de bâtons. La situation était perplexe, car toute explication devenait d'autant plus compromettante qu'elle était moins comprise par des cerveaux montés sur les idées d'alors, par des gens qui ne voyaient dans l'arrachement d'herbes inutiles qu'un prétexte aggravant ; de telle sorte qu'ils étaient condamnés par les raisons mêmes qui devaient les absoudre. Déjà, en face d'une exaspération de plus en plus menaçante, ils entrevoyaient un dénoûment fatal et s'étaient préparés au sacrifice de leur vie, quand, grâce à une intervention presque miraculeuse, on décida de recourir à la sanction sommaire de la plus proche autorité locale. Ce sursis les sauva, mais la santé de l'abbé Madenis en fut profondément atteinte. Il conserva une oscillation musculaire ou tremblement, qui depuis ne le quitta jamais. Cette infirmité n'a pas été étrangère à l'affection cérébrale qui a précipité ses jours. Le 17 septembre 1863, après une courte maladie, il s'est endormi dans le Seigneur, en terminant une existence remplie de mérites scientifiques, couronnée de toutes les vertus.

Pour nous, doyen actuel de ses élèves, privé d'un professeur aimé qui avait consenti à devenir notre ami, il nous est doux encore, en qualité d'interprète de cette Société, de jeter sur sa mémoire une fleur de myosotis, en signe d'hommage mérité et de satisfaction aux sentiments de notre cœur.

Les Annales de la Société Linnéenne de Lyon, paraissant chaque année. Le nombre des feuilles d'impression du volume est subordonné aux matières à publier et par conséquent variable. Des planches ou des figures accompagnent le texte, toutes les fois que cela est nécessaire.

Le prix du volume est fixé :

Pour la France.	30 fr.
Pour l'étranger.	32 fr.

Les auteurs ou les éditeurs de livres français ou étrangers, ayant rapport aux sciences naturelles, peuvent faire annoncer, dans ces Annales leurs publications, moyennant l'envoi d'un volume.

Toutes les demandes ou envois doivent être adressés *franc de port*, au Président de la Société.

Lyon. — Imp. de Pinier, successeur de Richard, rue Tupin, 31.